13.1 Délibérations du Collège et du Conseil communal

Province du
BRABANT WALLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

Séance du 30 janvier 2019.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, ~~P. VANHOLLEBEKE~~, D. HAULOTTE, *Echevins*;
A. VERMYLEN, *Président du CPAS ;*
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, E. STRUYF, D. STALMANS, C. TRAORE, P. VOET, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX, J-M. FLORKIN, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN- GODFROID, *Conseillers ;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

En application de l'article L 1122-24 § 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour de la séance, à la demande expresse de Monsieur le Conseiller Cédric VERMEIREN.

13. P.C.D.R. PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL. OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL. DÉCISION DE PRINCIPE.

Monsieur le Conseiller communal Cédric VERMEIREN présente ce point :
Note explicative.
Il est proposé au Conseil d'inscrire la Commune dans une opération de développement rural ; et de solliciter l'aide de la FRW (Fondation Rurale de Wallonie) pour ce faire.

Une opération de développement rural présente le double avantage d'une part, de pouvoir réaliser des projets largement subsidiés par le SPW (taux entre 50 et 80 %), après établissement d'un diagnostic précis des forces, faiblesses et enjeux de la Commune ; et, d'autre part, de mettre en avant la participation citoyenne, via la CLDR (Commission locale de développement rural).

P.C.D.R. PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL. OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL. DÉCISION DE PRINCIPE.

Le Conseil communal, en séance publique,
Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Considérant les avantages pour la Commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;
Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;
DECIDE, à l'unanimité :
Article 1er : du principe de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune.
Article 2 : de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases de l'opération.
Article 3 : de charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de programme communal de développement rural au Conseil communal.
Article 4 : de prévoir la participation financière de la commune selon des modalités à convenir, dans le financement de la Fondation Rurale de Wallonie.
Article 5 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

Province du
BRABANT WALLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

Séance du **17 janvier 2020**

Présents : MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, D. HAULOTTE, *Echevins ;*
A. VERMYLEN, *Président du C.P.A.S.*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

ELABORATION D'UN PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL. DESIGNATION D'UN BUREAU D'ETUDES. PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICATION PREALABLE. ATTRIBUTION DU MARCHE.

Le Collège communal,
Vu la délibération du Conseil communal du 29 juillet 2019 décidant de désigner un bureau d'études afin d'élaborer le PCDR, approuvant les conditions du marché et la dépense estimée à 75.020€ TVA comprise et fixant le mode de passation du marché par voie de procédure négociée sans publication préalable;
Vu sa délibération du 23 août 2019 arrêtant la liste des bureaux d'études à consulter et fixant la date ultime de remise des offres au 26 septembre 2019;
Considérant que sur les 3 bureaux d'études consultés, un seul a remis une offre régulièrement à savoir la SPRL DR(EA)²M de Pont-à-Celles pour un montant de 90.253,90€ TVA comprise;
Vu le rapport d'analyse et de comparaison des offres rédigé par le service travaux, annexé à la présente délibération et duquel il ressort que suite à la sélection qualitative et des critères d'attribution la seule offre remise par la SPRL DR(EA)²M de Pont-à-Celles au montant de 90.253,90€ TVA comprise est acceptée;
Considérant que les crédits nécessaires au présent marché sont prévus au budget de l'exercice sous le poste extraordinaire 421/733-60//20190021;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services;
Vu la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services;
Vu l'Arrêté Royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques;
Vu l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures;
Vu la demande d'avis adressée au Directeur Financier en date du 13 janvier 2020, en application du Décret du Parlement wallon du 18 avril 2013 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
Vu l'avis favorable rendu par le Directeur financier en date du 15 janvier 2020, conformément à l'article L1124-40§1,3° et 4° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et joint en annexe;

DECIDE :

Article 1 : De considérer l'offre remise par la SPRL DR(EA)2M comme complète et régulière.
Article 2 : D'approuver la proposition d'attribution au bureau d'études comme précisé dans le rapport d'examen des offres du 21 novembre 2019 rédigé par le service travaux.
Article 3 : De considérer le rapport d'examen des offres en annexe comme partie intégrante de la présente délibération.
Article 4 : D'attribuer le marché d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) au bureau d'études ayant remis l'offre la plus avantageuse soit la SPRL DR(EA)²M, Place communale, 28 à 6230 Pont-à-Celles pour un montant de 90.253,90€ TVA comprise.
Article 5 : De transmettre la présente délibération au service de la tutelle sur les marchés publics.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.

Par ordonnance :
La Directrice Générale,
S. RUCQUOY.

Pour Extrait conforme:
ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE
BRABANT WALLON

Le Président,
(s) E. Burton.

Le Bourgmestre,
E. BURTON.

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du **8 juillet 2022.**
Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, E. BALZA, Echevins;
V. DECOUX, *Président du CPAS*
~~S. RUCQUOY,~~ *N. DEWEZ – Directrice-générale ff - Secrétaire.*

PCDR - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – FACTURATION - ACCORD.

Le Collège communal,

Vu le Décret du Parlement Wallon du 15 décembre 2011 pourtant sur le budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes, modifié par les Décrets du 23 décembre 2013, du 17 décembre 2015, du 21 décembre 2016, du 16 février 2017 ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'Arrêté ministériel du 10 septembre 2021 relatif à l'octroi de subvention par voie de convention pour la réalisation des projets inscrits dans des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR) ;

Vu la délibération du Conseil communal du 30 janvier 2019 prenant une décision de principe :
- de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune;
- de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases de l'Opération;
- de charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et présenter, en collaboration avec la FRW, un PCDR au Conseil communal;
- de prévoir la participation financière de la Commune, selon les modalités à convenir, dans le financement de la FRW;

Vu la délibération du Conseil communal du 29 juillet 2019 décidant de passer un marché pour l'élaboration d'un PCDR via la procédure négociée sans publication préalable (PNSPP) ;

Vu la délibération du Collège communal du 17 janvier 2020 décidant d'attribuer le marché au bureau d'étude DR(EA)²M pour un montant de 90.253,90 € ;

Vu le courrier du SPW (Direction des marchés publics) daté du 20 février 2020 informant la Commune que la désignation du bureau d'études n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire ;

Vu le courrier de Madame la Ministre TELLIER, en charge du développement rural du 6 mai 2021 décidant d'octroyer l'accompagnement par la FRW à la Commune à partir de 2021;

Vu la Convention d'accompagnement signée en date du 21 septembre 2021 avec la FRW dans le cadre de l'ODR ;

Considérant que suite à cette décision, une partie de la mission du bureau d'étude DR(EA)²M a été reprise par la FRW entrainant une perte du bénéfice escompté pour celui-ci ;

/1/...

Province du
BRABANT WALLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU COLLEGE COMMUNAL

Arrondissement de

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

Séance du **8 juillet 2022**.
Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, E. BALZA, Echevins;
V. DECOUX, *Président du CPAS*
~~S. RUCQUOY~~, N. DEWEZ, *Directrice générale ff - Secrétaire.*

PCDR - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – FACTURATION - ACCORD.

.../2/
Considérant l'accord intervenu entre le bureau d'étude et la Commune fixant le dédommagement pour le manque à gagner à 10% ;

Considérant la proposition de nouvelle facturation du bureau d'étude DR(EA)²M tenant compte d'une indemnité forfaitaire de 10%, représentant le manque à gagner du fait que la Commune a pu bénéficier de l'accompagnement de la FRW; et conformément à l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;
Attendu que la facturation est détaillée comme suit :
16.528,00 HTVA (17.652,00 € + 3.600,00 € - 4.725,00 €) :
-17.652,00 + **TVA** car montant phase 2 ;
-3.600,00 € **sans TVA** car indemnités pour le volet « participation » ;
-4.725,00€ + **TVA** car surplus facturé lors de la 1ère phase suite à la suppression du volet participation.

Après vérification du décompte proposé ;
DÉCIDE, à l'unanimité :
Article 1er : de marquer son accord sur la proposition de facturation proposée par le bureau d'étude DR(EA)²M.
Article 2 : de marquer son accord sur la déclaration de créance n° 22/165 pour un montant de 19.241,67 € TVA comprise.
Article 3 : de couvrir cette dépense par le crédit inscrit à l'article 421/733-60/ /20220027 du budget extraordinaire 2022.

La Secrétaire,
(s) N. DEWEZ.

Le Président,
(s) E. Burton.

Pour extrait conforme,

Par ordonnance :

La Directrice générale ff,

N. DEWEZ

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

E. BURTON

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 21 SEPTEMBRE 2021.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, D. HAULOTTE, *Echevins*;
A. VERMYLEN, *Président du CPAS ;*
J-P. BRICHART, ~~J.P. LABAR~~, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, ~~D. STALMANS~~,
C. TRAORE, P. VOET, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX,
J-M. FLORKIN, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, ~~C. MARMANN- GODFROID~~,
~~V. COLLET~~, *Conseillers ;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR) - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – APPROBATION DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT – DÉCISION DU CONSEIL.

Le Conseil communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;
Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu la délibération du Conseil communal du 30 janvier 2019 décidant de mener une Opération de Développement Rural (ODR) et de bénéficier de l'accompagnement de la Fédération Rurale de Wallonie (FRW);
Vu la délibération du Conseil communal décidant de passer un marché pour l'élaboration d'un Plan Communal de Développement Rural, d'approuver la dépense, le cahier spécial des charges et fixant le mode de passation du marché ;
Considérant la délibération du Collège communal du 23 août 2019 arrêtant les sociétés à consulter ;
Considérant la délibération du Collège communal du 17 janvier 2020 désignant le bureau d'étude SPRL DR(EA)2M afin d'élaborer le PCDR ;
Considérant le courrier du Gouvernement Wallon du 6 mai 2021 marquant son accord sur l'opération de Développement Rural et informant la Commune de la demande d'accompagnement introduite auprès de la Fondation Rurale de Wallonie ;
Considérant les avantages pour la Commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;
Considérant que la Fondation Rurale de Wallonie accompagne les communes en apportant des conseils et de l'aide afin de mener à bien l'Opération de Développement Rural ;
Vu qu'un crédit approprié est inscrit à l'article 621/332-01 du budget ordinaire de l'exercice 2021 et qu'un complément sera inscrit à la MB n°1 ;
DÉCIDE, à l'unanimité :
Article 1er : D'approuver la convention d'accompagnement de la FRW dans le cadre de l'Opération de développement Rural telle que reprise ci-après :

Opération de Développement Rural
Accompagnement de la FRW dans le cadre d'une ODR
CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT

Entre
la Fondation Rurale de Wallonie
représentée par Madame Corinne BILLOUEZ, Directrice générale, et Monsieur Stéphane WUIDART, Directeur administratif et financier,

la Commune de VILLERS-LA-VILLE
représentée par Monsieur Emmanuel BURTON, Bourgmestre, et Madame Séverine RUCQUOY, Directrice générale,

il est convenu ce qui suit:

La Fondation Rurale de Wallonie s'engage :

Pour autant: que les moyens lui soient alloués par la Région Wallonne, que la FRW dispose d'une étude des caractéristiques socio-économiques de la commune afin d'assurer le déroulement de l'Opération de Développement Rural,

1. à assurer l'information, la consultation et la participation de la population
   - par une ou plusieurs séances d'information du Conseil communal, de la C.C.A.T.M. si elle existe, et du personnel communal;
   - par une rencontre avec les principaux acteurs locaux et témoins privilégiés;
   - par au moins une séance d'information et consultation dans chacun des villages et hameaux de l'entité quand cela est possible;
   - par la consultation spécifique de certains publics cibles qui auront été définis par la FRW (ex: responsables des associations locales, jeunes, agriculteurs, ...),
   - par l'animation des groupes de travail et la participation à la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.);
   - par l'organisation d'un certain nombre de « retours à la population » relatifs à l'état d'avancement de l'opération et aux propositions émises, sous forme d'exposition ou de toute autre modalité définie de commun accord avec la Commune.

   Cette mission commencera à partir du moment où l'équipe de la FRW concernée sera en possession de la première version (avant la version définitive) de l'étude des caractéristiques socioéconomiques de la commune prévue par le décret de la RW en date du 11 avril 2014. Cette première version comprendra un premier diagnostic de la commune, c'est à dire une identification des problématiques majeures et des ressources spécifiques du territoire.
2. à contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.)
   - en assurant la rédaction des comptes rendus des séances de consultation, des groupes de travail et de la C.L.D.R. lorsque cette tâche lui est confiée;
   - en rédigeant la synthèse de la participation de la population (partie II du P.C.D.R.);
   - en donnant des conseils pour la mise en forme du P.C.D.R., essentiellement au niveau des libellés, des argumentations et des recherches des moyens de financement.
3. à aider la Commune à présenter son P.C.D.R. devant le Pôle « Aménagement du territoire »
4. à communiquer au Collège communal, au moins 2 fois l'an, une proposition de calendrier pour le déroulement de l'opération dans les 6 mois à venir.
5. à aider la Commune à introduire et exécuter les projets contenus dans le PCDR sur base d'une programmation concertée.

La Commune s'engage :

(vis-à-vis de l'équipe chargée de l'accompagnement de l'opération)

A respecter l'esprit et la lettre du décret du 11 avril 2014 décrivant le processus de Développement Rural et plus particulièrement de permettre la bonne expression du processus démocratique lié à cette opération.

1. à désigner une personne-relais au sein du Collège (de préférence celle qui assurera la présidence de la C.L.D.R.), une personne-relais au sein du personnel communal (de préférence celle qui s'occupera de la gestion des dossiers, du suivi des projets) et à faire participer les membres de son Collège échevinal dans les orientations finales de son PCDR.

   Ces 2 personnes-relais assisteront de manière régulière aux réunions organisées dans le cadre de l'opération de développement rural.
2. à présenter aux différents services de son Administration les agents de développement qui accompagneront la commune dans son opération de développement rural.
3. à assurer la bonne logistique nécessaire à l'opération, à savoir:
   - lui permettre d'utiliser gratuitement un local (avec table, chaises, armoire ou tiroirs fermant à clé, téléphone et casier pour le courrier) au sein de l'Administration communale et ce de manière non permanente.
   - lui permettre l'usage d'une photocopieuse communale pour tout document relatif à la commune et utile pour le suivi de l'opération.
   - assurer la réservation des salles, leur disposition et remise en ordre (disposition des chaises et tables - chauffage - accessibilité des agents de développement 30 minutes avant le début des séances).
   - assurer toute la publicité nécessaire au bon déroulement de la participation de la population (distribution de toutes boîtes annonçant les séances d'information et les séances de consultation, communiqué de presse, collaboration avec les radios et la télévision locales,

annonce dans le bulletin communal, ...) et de manière générale à assurer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette participation.

- prendre à sa charge les moyens financiers et les mesures nécessaires pour la multiplication et l'envoi de toutes les convocations et les comptes rendus des réunions aux membres de la C.L.D.R., aux membres des groupes de travail et aux autres participants.

4. à fournir:

- les rapports annuels communaux des quelques années antérieures au démarrage de l'opération;
- de manière systématique, copie en double exemplaire de tout courrier officiel (du Ministre, de l'Administration régionale ou autre) et délibération communale ayant trait à l'opération de développement rural, et de tout autre document susceptible d'être utile dans le cadre de l'ODR;
- l'ordre du jour quelques jours avant la séance publique du Conseil Communal.

5. à organiser, de manière régulière et en tout cas à la demande de l'une des parties, toute réunion de concertation utile entre la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de P.C.D.R., de manière à évaluer l'opération en cours et à en préparer la suite (calendrier des réunions, tâches respectives de chaque intervenant, remise des supports utiles aux réunions, respect des échéances, ...) pour ne pas entraver le processus participatif.

En particulier, une concertation spécifique sera organisée avant l'approbation du PCDR par le Conseil Communal.

NB: Aucune convention ne lie la FRW à l'auteur, c'est donc à la commune qu'il revient de faire respecter les engagements pris par les 2 autres parties.

6. à l'informer, s'il échet :

- des options définies dans les politiques communales inscrites dans des documents existants (Schéma de structure, PST, Agenda 21 local, PCM, PCS, Programme triennal d'actions en matière de logement, Fonds d'investissement des communes etc.)
- ou de tout autre politique, projet ou action menés par la commune durant la phase d'élaboration du PCDR

ceci afin d'établir des synergies avec le P.C.D.R. en vue de faire de celui-ci le document fédérateur des politiques communales.

7. à respecter le processus de concertation (CLDR, population directement concernée) dans la concrétisation des différents projets contenus dans le PCDR après l'approbation de celui-ci.
8. à ouvrir le site internet communal aux informations relatives à l'opération; ou à envisager la création d'un blog communal consacré à l'opération.
9. à prévoir un budget pour une large diffusion des éléments essentiels du PCDR.
10. à participer au financement de la FRW conformément aux dispositions reprises dans le document ci-annexé (sachant que cette participation sera revalorisée chaque année en fonction de l'évolution de la population de la commune et de l'indice des prix à la consommation).

Le début de la facturation est fixé au 1er octobre 2021

Une réunion annuelle d'évaluation sera tenue entre les deux parties de manière à vérifier le bon respect de la convention.

En cas de non-réponse de la commune à des courriers successifs, ou, de dépassement anormaux de délais convenus, la FRW pourra suspendre son accompagnement et le Directeur généralfera rapport au Ministre. De même, la commune pourra en cas de non-respect des engagements de la FRW, suspendre ou mettre fin à l'accompagnement par simple délibération du Conseil.

Fait en deux originaux à VILLERS-LA-VILLE, le 21 septembre 2021.

Pour la Commune,

Monsieur Emmanuel BURTON,
Bourgmestre

Madame Séverine RUCQUOY,
Directrice générale

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Corinne BILLOUEZ,
Directrice générale

Stéphane WUIDART,
Directeur administratif et financier

Considérant que, pour assurer une assistance de proximité à la commune dans le cadre de son opération de développement rural, la Fondation Rurale de Wallonie établit des bureaux décentralisés,
Considérant les coûts inhérents à ces bureaux décentralisés et à leur fonctionnement,
Il est convenu ce qui suit:
Article 1
La commune participe au financement de la FRW à concurrence d'une contribution annuelle établie par référence à un tarif par catégorie de taille de population des communes.
Article 2
La contribution annuelle 2021 figure dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Montant 2021
< 2.500 habitants	6.279,12€
2.500 - 5.000 habitants	8.372,16€
5.000 - 10.000 habitants	9.694,08€
10.000 - 15.000 habitants	12.448,08€
> 15.000 habitants	16.634,16€

Pour les années ultérieures, la contribution annuelle sera revalorisée chaque premier janvier par rapport à l'indice des prix à la consommation ; elle sera calculée sur la base suivante:

Mn = M2013 X (In-1/ 12012)

dans laquelle : Mn est le montant de l'année considérée;
M2013 est le montant applicable pour l'année 2013 dont le montant est repris au tableau ci-dessous en fonction de la population;
In-l est l'indice des prix à la consommation du mois de décembre précédant l'année considérée;
I. 2012 est l'indice des prix à la consommation de décembre 2012.

Catégorie	Tarif (base 2013)
< 2.500 habitants	5.700€
2.500 - 5.000 habitants	7.600€
5.000 - 10.000 habitants	8.800€
10.000 - 15.000 habitants	11.300€
> 15.000 habitants	15.100€

Décision du Bureau du Conseil d'Administration du 30/11/2012.

ANNEXE 2

Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD)

Clauses faisant partie intégrante de la convention d'accompagnement

Il est convenu ce qui suit:
Article 1 — Définition
Les « données à caractère personnel » s'entendent comme les données qui permettent d'identifier une personne de façon directe ou indirecte.
Article 2 — Conformité générale
Dans le cadre de l'exécution de la convention d'accompagnement, la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie sont amenées à traiter des données à caractère personnel pour assurer la participation de la population.
La Commune déclare agir en tant que responsable du traitement des données : c'est elle qui détermine le but et les moyens de traitement des données à caractère personnel.
La Fondation Rurale de Wallonie déclare agir en tant que sous-traitant, au sens donné à ce terme par le RGPD : elle traite des données à caractère personnel pour le compte de la Commune.
Les parties s'engagent à se mettre en conformité avec les lois et règlements régissant la protection des données à caractère personnel, notamment avec le RGPD et les lois le mettant en oeuvre ; plus particulièrement, elles s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données à caractère personnel qu'elles traitent dans le cadre de l'exécution de la convention d'accompagnement.

Article 3 — Délégué à la protection des données (DPO)
Si la loi l'exige, les parties désigneront chacune un DPO, dont elles s'échangeront les coordonnées. Dans ce cas, ces DPO seront les points de contact si une question relative à la protection des données à caractère personnel venait à se poser dans le cadre de l'exécution de la convention d'accompagnement.
Article 4 — Finalité du traitement des données à caractère personnel
Si, dans le cadre de l'accompagnement de la Commune, la FRW venait à traiter des données à caractère personnel concernant des habitants, ce ne serait que pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations légales et contractuelles.
Article 5 — Destinataires
Les données à caractère personnel traitées pour les besoins de l'exécution de la convention d'accompagnement ne pourront être communiquées à d'autres entités ou utilisées à d'autres fins sans l'accord exprès des personnes concernées.
Article 3
Le paiement s'effectue par quart trimestriel dans le mois de la date d'émission d'une déclaration de créance émise par la FRW.
Article 4
Après trois ans, la FRW peut, si elle constate des éléments qui influencent ses coûts, proposer à la commune un avenant pour ajuster sa contribution.
Article 6 — Durée de conservation des données
Les parties ne conserveront pas plus longtemps que nécessaire les données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'exécution de la convention d'accompagnement.
Article 7 — Confidentialité
Les parties garantissent le respect de la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'exécution de la convention d'accompagnement et prennent toutes les précautions nécessaires, selon la nature des données et les risques du traitement.
Les parties veillent à ce que les employés, agents et contractants qui ont accès à des données à caractère personnel et qui sont autorisés à les traiter dans le cadre de l'exécution de la convention, s'engagent à respecter la confidentialité et aient reçu une information/formation appropriée en matière de protection des données.

Article 2 : D'imputer la dépense à l'article 621/332-01 du budget ordinaire de l'exercice 2021 au montant de 11.300 € du prorata temporis (début de facturation 1er octobre 2021).
Article 3 : de charger le Collège des mesures d'exécution de la présente délibération.
Article 4 : De transmettre la présente délibération à la Fondation Rurale de Wallonie et au Directeur financier.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.

Le Président,
(s) E. Burton.

Par ordonnance :
La Directrice générale,

S. RUCQUOY.

Pour extrait conforme :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WILLERS-LA-VILLE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

E. BURTON.

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du **25 février 2022**.
Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, ~~D. HAULOTTE~~, Echevins;
~~A. VERMYLEN~~, J. DELLIER *Président ff du CPAS*
S. RUCQUOY - *Secrétaire.*

PCDR – ODR – COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) – CALENDRIER.

Le Collège communal prend acte des dates de réunions et autorise l'occupation de salles dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) comme suit :

9 mars 2022	9h30	Salle du Collège	Réunion FRW - relecture/correction part.3 D(EA)²M
16 mars 2022	19h30	Salle polyvalente	1ère réunion d'installation de la CLDR
20 avril 2022	19h30	Salle polyvalente	2ème réunion de la CLDR diagnostic partagé et enjeux
4 mai 2022	19h30	Salle du Conseil	Groupe de travail associations
14 mai 2022	12h	Réfectoire Communal	Visite de l'entité avec la CLDR
25 juin 2022	9h-12h	Ecole de Tilly	Hackathon - Groupes de travail

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.

Le Président,
(s) E. Burton.

Pour extrait conforme,

Par ordonnance :

La Directrice générale,

S. RUCQUOY

Le Bourgmestre,

E. BURTON

Province du
BRABANT WALLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

Séance du 1er mars 2022.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, ~~D. HAULOTTE~~, *Echevins*;
A. VERMYLEN, *Président du CPAS ;*
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, ~~D. STALMANS~~,
C. TRAORE, ~~P. VOET~~, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX,
~~J-M. FLORKIN~~, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN- GODFROID,
V. COLLET, *Conseillers ;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

1/3

PCDR - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – CONSTITUTION D'UNE COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES.

Le Conseil communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Vu la délibération du Conseil communal du 30 janvier 2019 décidant de mener une Opération de Développement Rural (ODR) ;
Vu la délibération du Conseil communal du 21 septembre 2021 décidant de lancer l'ODR ;
Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;
Vu l'arrêté ministériel approuvant la circulaire 2020/01 relative au Programme communal de Développement Rural (PCDR) ;
Considérant qu'il convient, dans ce cadre, de constituer une Commission locale de développement rural (CLDR) ;
Considérant que la CLDR est présidée par le Bourgmestre ou son représentant et qu'elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;
Considérant qu'un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal ;
Considérant que les autres membres sont désignés parmi les personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la Commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;
Considérant l'appel à candidatures qui a été lancé à l'occasion des consultations villageoises menées courant novembre et décembre 2021 ainsi qu'à l'occasion de la consultation virtuelle et de l'enquête en ligne pour les associations ;
Considérant que 48 candidatures ont été rentrées dans les délais ;
Vu la délibération du Collège du 18 février 2021 proposant la constitution de la CLDR ;
Attendu que dans le quart communal, il convient de désigner 6 membres du groupe politique MR et 4 membres du groupe politique EPV (répartition sur base de la clé d'Hondt) ;
Attendu que le groupe MR a proposé les candidatures suivantes :
- TRAORE Charles, Bourgmestre-Président
- VANHOLLEBEKE Philippe
- BURTON Emmanuel
- VERMEIREN Cédric
- FRERE-RICHARD Martine
- VAN HEMELEN Shirley

Attendu que EPV a proposé les candidats suivants :
- PERPÈTE Robin
- VOET Pierre
- BRICHART Jean-Pierre
- EL ABASSI Nadia

.../...

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 1er mars 2022.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, ~~D. HAULOTTE~~, *Echevins*;
A. VERMYLEN, *Président du CPAS ;*
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, ~~D. STALMANS~~,
C. TRAORE, ~~P. VOET~~, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX,
~~J-M. FLORKIN~~, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN- GODFROID,
V. COLLET, *Conseillers ;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

2/3

PCDR - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – CONSTITUTION D'UNE COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES.

DÉCIDE par 16 voix pour et 1 abstention :

Article 1er : de désigner les citoyens suivants comme membres effectifs/suppléants :

Nom	date naissance	♀ ♂	Village
Effectifs			
AUBRY Nicole	14-09-54	F	Marbais
DELIRE Marcel	24-01-41	H	Marbais
STRENS Philippe	15-05-86	H	Marbais
Suppléants			
MANCHE Marie	11-10-89	F	Marbais
NACHTEGAELE Nathalie	18-08-80	F	Marbais
TAÏS Eve	15-09-87	F	Marbais
Effectifs			
CLEIREN Philippe	07-01-62	H	SDA
NACHTEGAELE Marnix	12-08-53	H	SDA
ROUSSEAU Gisèle	25-01-59	F	SDA
THEYS Emmanuel	01-12-67	H	SDA
Suppléants			
DORTU Carine	20-10-79	F	SDA
MERCIER Françoise	03-03-60	F	SDA
SELLIER Bernadette	31-05-56	F	SDA
VAN LIERDE Philogène	05-11-37	H	SDA
Effectifs			
CALLEWAERT Cécile	13-07-62	F	VLV
LADURON Anne Marie	16-07-56	F	VLV
VANDERROOST Vincent	15-12-70	H	VLV
Suppléants			
CROSSET Manon	20-12-94	F	VLV
MÉLON Luc	24-06-52	H	VLV
VENTRE DE LA TOULOUBRE Mathieu	11-04-83	H	VLV
Effectifs			
CLEMMEN Julien	28-05-87	H	Mellery
MERCIER Quentin	07-09-87	H	Mellery
Suppléants			
PHILIPPE Frédéric	25-02-80	H	Mellery
STRENS Olivier	28-01-72	H	Mellery

...

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 1er mars 2022.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, ~~D. HAULOTTE~~, *Echevins*;
A. VERMYLEN, *Président du CPAS ;*
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, ~~D. STALMANS~~,
C. TRAORE, ~~P. VOET~~, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX,
~~J-M. FLORKIN~~, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN- GODFROID,
V. COLLET, *Conseillers ;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

3/3

PCDR - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) – CONSTITUTION D'UNE COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES.

Effectifs			
DEBAUT Marine	17-02-68	F	Tilly
SIMON Bernard	06-04-54	H	Tilly
SIERENS Martine	27-10-49	F	Tilly
Suppléants			
MANNEBACK Valérian	17-12-87	H	Tilly
PATINY Manon	21-08-88	F	Tilly
SIMPSON Jennifer	27-09-73	F	Tilly

Article 2 : de désigner les mandataires suivants dans le cadre du quart communal :

Membres effectifs du groupe MR
TRAORE Charles
VANHOLLEBEKE Philippe
BURTON Emmanuel
Membres suppléants du groupe MR
VERMEIREN Cédric
FRERE-RICHARD Martine
VAN HEMELEN Shirley
Membres effectifs du groupe EPV
PERPETE Robin
VOET Pierre
Membres suppléants du groupe EPV
BRICHART Jean-Pierre
EL ABASSI Nadia

Article 3 : De transmettre la présente délibération à la Fondation Rurale de Wallonie.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.

Le Président,
(s) E. Burton.

Par ordonnance :
La Directrice générale,

S. RUCQUOY.

Pour extrait conforme :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

E. BURTON.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE COMMUNE

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1. Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural : chapitre II, articles 5 et 6, une Commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de COMMUNE en date du XX/XX/20XX.

Art.2 Les missions de la Commission locale de développement rural sont :

- Durant l'entièreté de l'Opération de Développement Rural (ODR),
  - D'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants. A ce titre, ses membres sont chargés de faire écho dans leur milieu aux débats de la CLDR et aussi de recueillir l'avis de leurs concitoyens.
  - De coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - De préparer avec l'encadrement de son organisme accompagnateur et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - De suivre et participer à l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - De proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - De participer à l'actualisation des fiches projets lors des demandes de convention
  - D'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - D'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de COMMUNE.

Art.4 La Commission locale de développement rural est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural, il est comptabilisé dans le quart communal.

Art.6 Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).
La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.
La Commission est représentative de l'ensemble de la population de la commune. En dehors du quart communal, les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatifs, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population. La Commission visera également un équilibre de genre. :

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :
- Le représentant de la Direction du Développement Rural du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement.

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique ou autre) pour la prochaine révision de la composition de la CLDR et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président. La Commission se prononcera annuellement, lors de l'examen et de l'approbation de son rapport annuel, sur la proposition d'admission des candidats à faire valider au Conseil Communal.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel,
  - Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;
  - Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office ;
  - Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de COMMUNE sera assuré par l'organisme accompagnateur ou par l'agent relais local.

Art 9 L'animation de la Commission locale de développement rural de COMMUNE sera assuré par l'organisme accompagnateur, par l'agent relais local ou encore par un membre de la Commission.

Art.10 Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission locale de développement rural.

Titre III – Fonctionnement

Art.11 La Commission locale de développement rural se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an. L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote.

Art.12 Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit ou par courrier électronique (en cas d'accord du membre) au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.13 La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.
Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.14 Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement. En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art. 15 Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal.

Art.16 Le secrétaire assiste le Président, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.
Le secrétaire conserve les archives de la Commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale et sur le site internet de la commune.

Art.17 A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission. Il est signé par le Président et le secrétaire de séance.

Art.18 Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.

Art.19 Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.

Art.20 Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis. Ces personnes peuvent alors participer aux débats mais ne possèdent pas le droit de vote.

Art.21 Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.

Titre IV – Respect de la vie privée

Art.22 Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune pour des articles, présentations, annonces ... découlant de l'Opération de développement rural. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant. En application du RGPD, les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural. Tout membre dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles. Pour cela, il adressera un écrit au Président de la CLDR.

Titre V – Divers

Art.23 Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement. Chaque membre peut consulter les archives de la Commission sur simple demande à l'agent relais communal. Ces dernières seront mises en ligne sur le site internet communal.

Art.24 Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la Commission.

Art.25 En cas de réclamation, la Ministre en charge de la ruralité représente l'instance de recours à laquelle il peut être fait appel.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission locale de développement rural de la commune de XXXX en date du XX/XX/20XX.

Le/La Secrétaire Le/La Président(e)

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du XX/XX/20XX

Introduction :

Ce document est destiné aussi bien aux Commune en phase d'élaboration de leur PCDR qu'aux Communes en exécution de PCDR.

Il s'agit d'un modèle, d'un guide donnant les balises nécessaires à la compréhension des objectifs et du contenu du projet présenté.

Sous chaque titre numéroté, plusieurs points sont cités afin de guider l'auteur de la fiche dans la description de son contenu. L'auteur y répondra globalement ou spécifiquement. D'autre part, seuls les points pertinents avec le projet y seront développés.

Instructions :

- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points qui sont pertinents.*
- *S'il s'agit d'une fiche rédigée dans le cadre de l'élaboration du PCDR :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 10 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés*
- *S'il s'agit d'une actualisation de fiche dans le cadre d'une demande de convention (activation de la fiche), l'ensemble des points est demandé. Il est alors demandé de compléter le tableau suivant :*

Commune	
Date d'approbation du PCDR	
Durée de validité du PCDR	
Nombre de conventions approuvée sur cette programmation	

Nom du projet **(a) Commune** **(b) Nom du village ou de l'entité** **(c) Descriptif**	Fiche n° Priorité : Lot ... (1) Version initiale ☐ (2) Version actualisée (date) ☐

1. ***Description succincte du projet***

- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel, de son environnement direct et le cas échéant, des services écosystémiques fournis.

2. ***Justification du projet***

- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches-projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention) ;
- Quelles sont les alternatives au projet remplissant les mêmes fonctions et répondant aux même(s) objectif(s) ;
- Comment le projet répond-il à un objectif de sobriété, en termes de juste utilisation des ressources qu'elles soient financières, foncières, environnementales, énergétiques ... ?

3. ***Lien à la stratégie du PCDR***

- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR ;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. ***Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société***

En référence aux priorités « développement durable » décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, notamment l'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité, analyser l'impact du projet en se référant aux questions du point n°10 (notice évolutive).

5. ***Localisation et statut***

- Localisation au sein de la commune, adresse, situation ;
- Intégration du projet par rapport à son environnement direct (pôles d'activités du village ; intégration sociale, culturelle, économique, ...) ;
- Cadre légal lié au lieu, dont les contraintes urbanistiques et réglementaires (plans de secteur, schémas, règlements, patrimoine, ...) ;
- Contraintes naturelles existantes (inondation, ruissellement, karst, captage, Natura 2000, ...) ;
- Présentation du périmètre d'intervention ;
- Statut de propriété.

6. *Parties prenantes, porteurs de projet*

- Identification des pistes de financement et des partenaires potentiels pour le projet.

7. *Programme de réalisation*

- Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche (critères de faisabilité technique, administrative, financière, ...) ;
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) ;
- Programme des travaux et/ou aménagements (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces, ...)[1];
- Planification : Descriptif de la mise en œuvre et phasage ;
- Démarches administratives à réaliser [2] ;
- Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé[3].

8. *Estimation globale du coût*

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase - Frais accessoires (honoraires divers, acquisition...) - TVA		
- **Total (TFC)**		

Projet rémunérateur ☐ oui ☐ non

9. *Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)*

Indicateurs de réalisation *:*

Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre
Comment démontrer que le projet a bien été mis en œuvre ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre, ...)

Indicateurs de résultat *:*

Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible
Quels sont les effets du projet ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre, ...)

[1] A ce stade, un simple organigramme suffit, une esquisse précise n'est pas nécessaire
[2] En quelque sorte, la « *to do list* » de la Commune (à ne pas confondre avec les travaux) : contacter les pouvoirs subsidiants, emprise, état de propriété, ...
[3] Communication, mode de gestion, animation, ...

10. [Notice évolutive] - *Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition*

Ce point fait l'objet d'une actualisation à chacune des étapes de la procédure de développement rural, à savoir (1) la demande de convention, (2) l'avant-projet et (3) le projet.

Le développement de ce point est adapté au type de projet mené et à son degré d'étude.

A. Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au Point 5 (Localisation et statut)

B. Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux :

- Eléments quantitatifs généraux du dossier :
  - Superficie totale de la parcelle : .... m^2
  - Superficie initiale non bâtie sur la parcelle : .... m^2
  - Superficie finale non bâtie sur la parcelle : .... m^2
- Dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées :
  - Outil de dimensionnement disponible sur : https://inondations.wallonie.be/home/urbanisme/citoyens/gerer-les-eaux-de-pluie-sur-mon-terrain.html
  - Outil de cartographie à l'échelle communale des îlots de chaleur et espaces verts ou des espaces imperméabilisés disponible : « Adapte ta Commune » http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/outil-adapte-ta-commune
  - Mesures envisagées :
    Ex : Citernes tampons, noues et fossés d'infiltration, zone de rétention, ...

C. Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles :

- Exemples de points d'attention :
  - Utilisation des énergies renouvelables
  - Isolation des bâtiments
  - Energie grise et durabilité des matériaux
  - Citerne d'eau de pluie
  - Dispositifs pour minimiser la consommation des énergies fossiles, électrique (luminaire)
  - Mise en œuvre de matériaux écologiques
  - Utilisation de techniques innovantes
  - ...

D. Mesures en faveur de la sobriété du projet :

- Exemples de points d'attention :
  - Coûts/m^2
  - Coûts/personnes impactées
  - Etudes de différentes alternatives
  - Analyse coût/bénéfice du projet
  - ...

E. Mesures en faveur de la biodiversité :

Comment le projet crée-t-il un lien avec la nature ?
Quelle place le projet réserve-t-il à la biodiversité ?
Comment prend-il en compte le patrimoine naturel, sa protection et sa valorisation ?

- Identification des éléments d'intérêt écosystémiques sur le site (m ou m²) : Haies, alignement d'arbres, arbres ou arbustes isolés, verger haute tige, surface boisée, eaux dormantes, eaux courantes, zone inondée, prairie permanente humide, murs et murets en pierres sèches, arbre mort, fossés ou chemins creux, ...

- Quels sont les mesures prises pour leur protection ?

- Amélioration de la qualité biologique du site par des plantations ou des aménagements divers (m ou m²) : Haies, alignement d'arbres, vergers, surface boisée d'espèces indigènes, fossés d'infiltration, nouvelles mares ou eau dormante, pré fleuri, lagunage, ...

- Améliorer la qualité biologique des surfaces mises en œuvre *(Quantification des surfaces) :*

    - Surfaces imperméables à l'air et à l'eau (revêtement béton, bitume, dallage avec couche de mortier, ...)
    - Surfaces semi-perméables : perméable pour l'air et l'infiltration de l'eau de pluie (pavages/dallages à joints ouverts, dalles gazons, ...)
    - Verdissement vertical sur les façades
    - Toiture végétalisée
    - ...

F. Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet :

Le projet est-il accessible par tous (PMR, piéton, vélo, ...) ?
Quels sont les aménagements prévus ?
Comment la mobilité autour du projet a-t-elle été pensée ?
Le projet a-t 'il été analysé sous le prisme du genre ?

G. Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire :

- Exemples de points d'attention :
    - Recours à des entreprises et matériaux locaux et/ou à des entreprises d'insertion sociale
    - Soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales
    - Analyse économique du cycle de vie des bâtiments
    - ...

H. Intégration du projet dans l'environnement :

Impact (positif ou négatif) du projet sur le paysage ?
Impact sur le voisinage ?
Mesures envisagées ?

Annexes : Pièces à joindre à la Fiche-Projet

Instructions (en complément de l'Art. 8 de l'AEW du 12 juin 2014) :

- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux annexes qui sont pertinentes ;*
- *S'il s'agit d'une fiche rédigée dans le cadre de l'élaboration du PCDR, les annexes 1 à 6 sont demandées uniquement pour les fiches du lot 1 ;*
- *S'il s'agit d'une actualisation de fiche dans le cadre d'une demande de convention (activation de la fiche), l'ensemble des annexes est demandé et la localisation doit être connue.*

Annexes :

1. Plan de situation ;
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur ;
3. Dossier photographique ;
4. Etat des lieux ;
5. S'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets ;
6. Liste des projets de même fonction existant sur la commune ;

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Arrêté ministériel approuvant le modèle de Fiche-Projet pour les projets relevant des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Considérant qu'un programme de Développement Rural (PCDR) contient au moins six parties :

1. Une analyse des caractéristiques de la commune ;
2. Les résultats de la participation de la population ;
3. La rédaction d'un diagnostic partagé et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans ;
4. La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune ;
5. Les projets visant à atteindre les objectifs ;
6. Un tableau récapitulatif détaillant les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

Considérant que la partie 6 d'un PCDR comprend notamment une carte reprenant la localisation des différents projets du programme ;

Considérant que chaque projet de la partie 5 d'un PCDR fait l'objet d'une fiche mentionnant notamment la situation et le numéro de projet figurant sur cette carte ;

Considérant que cette fiche établit notamment la justification par projet par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé, son lien avec les objectifs de développement, son impact sur le développement durable et des indicateurs de réalisation d'impact ;

Considérant que la programmation, la mise en œuvre et le contenu minimum des fiches sont déterminés en fonction des principes suivants :

- Les projets dont l'inscription est prévue durant les trois premières années de mise en œuvre du PCDR sont repris dans le lot 1 ;
- Les projets dont l'inscription est prévue entre la quatrième et la sixième année de mise en œuvre du PCDR sont repris dans le lot 2 ;
- Les autres projets sont repris dans le lot 3.

Considérant que les projets du lot 1 prennent la forme d'une fiche complète avec estimation des coûts ;

Considérant que les projets du lot 2 sont présentés par une fiche sans estimation des coûts, l'estimation des coûts devant être rajoutées qu'au moment de l'introduction de la demande de convention ;

Considérant que les projets du lot 3 reprennent au moins l'intitulé, la description et la justification du projet par rapport à la stratégie de développement ;

Considérant que le modèle de Fiche-projet reprend les rubriques suivantes :

1. Description succincte du projet ;
2. Justification du projet ;
3. Lien à la stratégie du PCDR ;
4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société ;
5. Localisation et statut ;
6. Parties prenantes, porteurs de projets ;
7. Programme de réalisation ;
8. Estimation globale du coût ;
9. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus) ;
10. [Notice évolutive] - Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

Considérant que ces rubriques seront plus ou moins développées en fonction de la programmation des projets (lot 1 – lot 2 – lot 3) ;

Arrête :

Article 1er – Le modèle de fiche-projet pour la description des projets relevant des programmes communaux de développement rural ;

Article 2 – L'arrêté ministériel du 30 novembre 2017 approuvant le modèle de fiche-projet pour les projets relevant des programmes communaux de développement rural est abrogé ;

Article 3 – Le présent arrêté ministériel entre en vigueur le 1er janvier 2022 ;

Fait à Namur, le 10 septembre 2021,

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt,
de la Ruralité et du Bien-être animal,

Céline TELLIER

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du 8 mai 2024.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président ;*
A-M PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, E. BALZA, Echevins;
V. DECOUX, *Président du CPAS.*
S. RUCQUOY, *Directrice générale – Secrétaire.*

PCDR – ODR – APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DU PCDR.

Le Collège communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Vu le Décret du Gouvernement wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
Vu l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu la Circulaire 2021/01 relative au Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
Vu la décision du Conseil communal du 30 janvier 2019 d'entamer une Opération de Développement Rural (ODR) et de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) auprès du Gouvernement wallon ;
Considérant la délibération du Collège communal du 17 janvier 2020 décidant de désigner le bureau d'étude SPRL DR(EA)^{2}M pour l'élaboration du PCDR ;
Vu la décision reçue en date du 6 mai 2021, de Madame la Ministre TELLIER, octroyant l'accompagnement par la FRW pour mener à bien l'ODR ;
Vu la délibération du Conseil communal du 21 septembre 2021 approuvant la Convention d'accompagnement avec la FRW ;
Considérant les consultations citoyennes, les réunions de la CLDR et les groupes de travail thématiques;
Considérant, sur base des avis récoltés lors de ces réunions, l'avant-projet de ce nouveau programme de développement rural rédigé par le bureau d'études DR(EA)^{2}M, avec l'accompagnement de la FRW ;
Considérant que cet avant-projet a été soumis et approuvé à l'unanimité par la CLDR en date du 7 mai 2024 ;
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :
Article 1er : d'approuver l'avant-projet de PCDR, tel que repris en annexe.
Article 2 : de charger l'agent relais PCDR de soumettre le dossier avant-projet de PCDR à l'avis de recevabilité de l'Administration régionale.
Article 3 : de transmettre la présente délibération pour avis de recevabilité à Monsieur Xavier DUBOIS – SPW ARNE – Direction du Développement Rural – Service Extérieur de Wavre, avenue Pasteur, 4 à 1300 WAVRE.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy

Le Président,
(s) E. Burton.

Pour extrait conforme,

Par ordonnance :
La Directrice générale,

S. RUCQUOY

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

E. BURTON

13.2 Rencontre personnel communal et CCATM

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Information à la CCATM
Le 13 octobre 2021

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Les premières étapes…**
  - Que va-t-il se passer ces prochains mois ?

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

SES MISSIONS

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural.
- Accompagner les communes menant une Opération de Développement Rural.
- Accompagner les Communes pour la dynamique de l'appel à projet « BiodiverCité »
- Assurer l'Interface entre les GAL – Opération de Développement Rural – Administration régionale.
- Conseiller dans les domaines de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
- Etre facilitateur Bois Energie (secteur public).

11 ÉQUIPES à travers la WALLONIE

Ses moyens humains

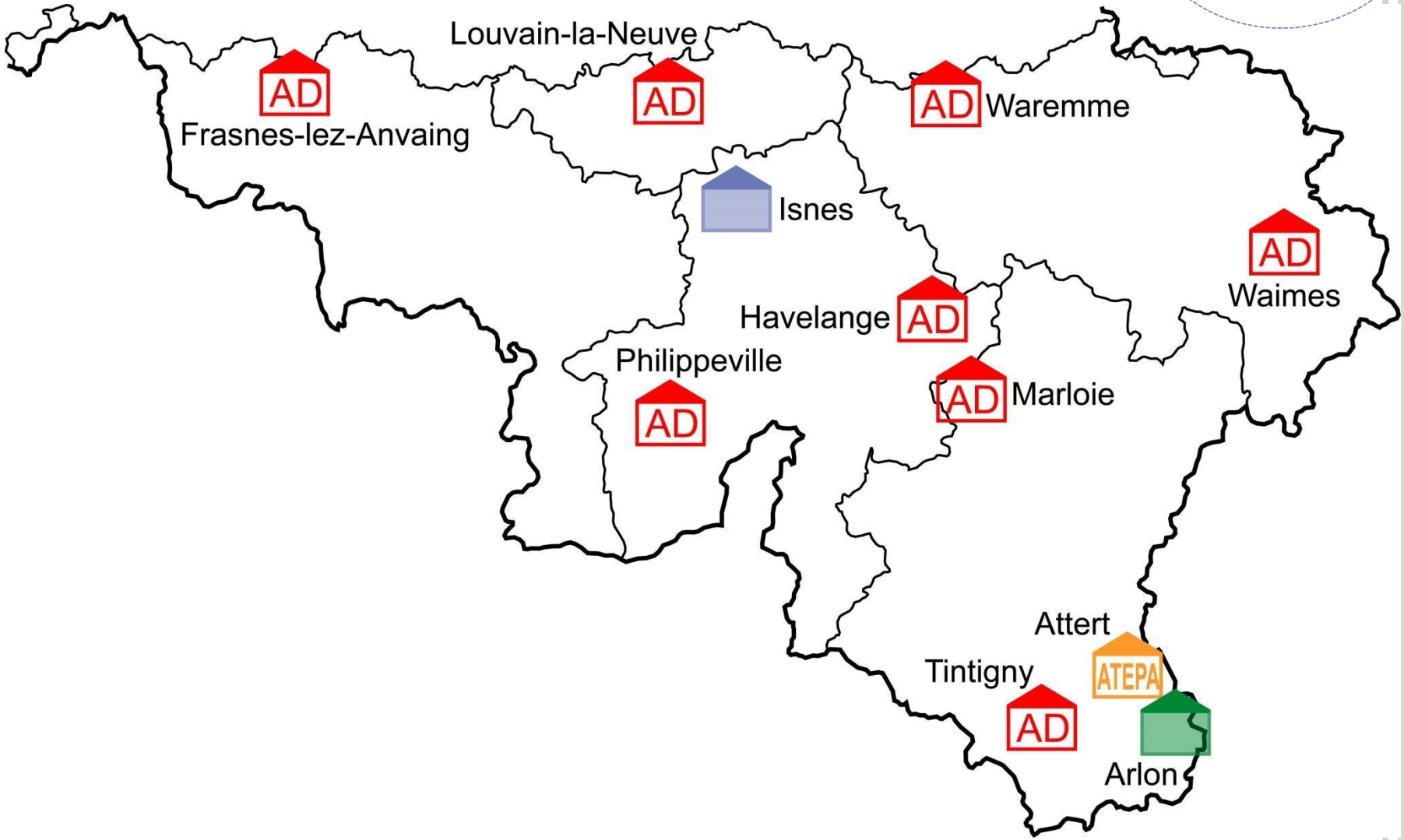

L'ÉQUIPE BRABANT-HESBAYE

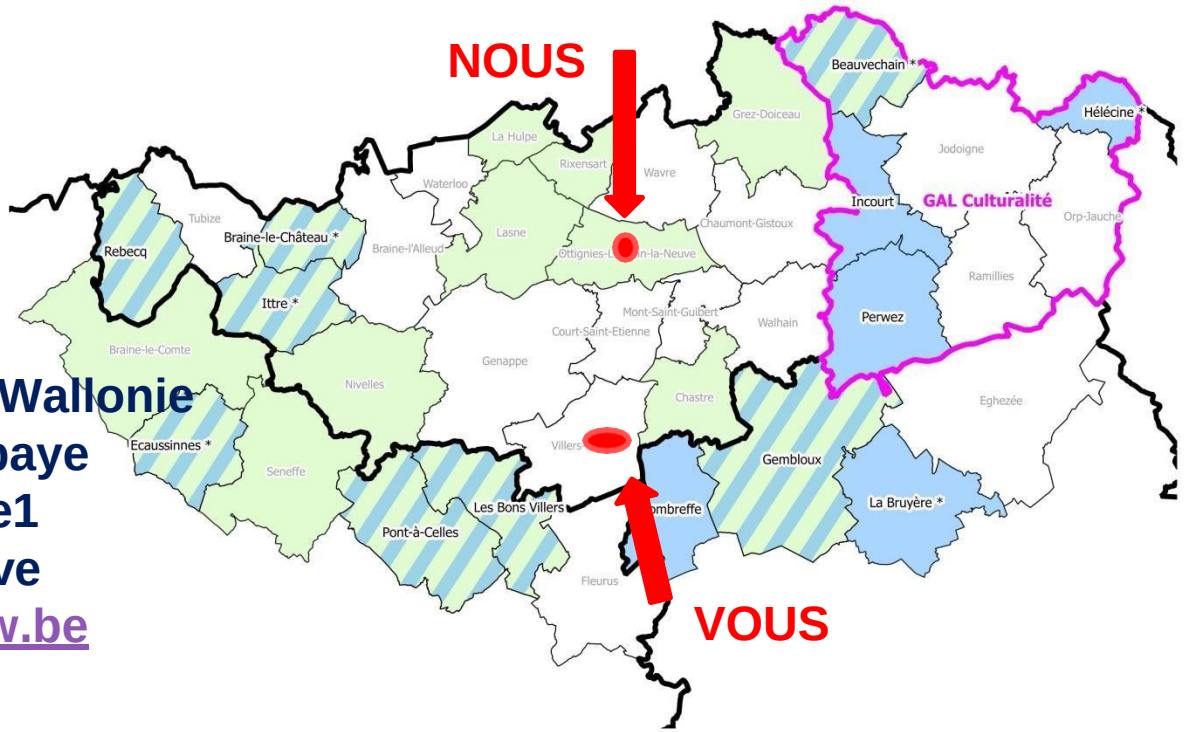

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

LES AGENTS FRW POUR VILLERS-LA-VILLE

Bonjour Villers-la-Ville, je suis **Marie Burette…**

Et moi, **Julien Apers**

Centralisation des contacts :
Marie Burette, m.burette@frw.be ; 010 237 800

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

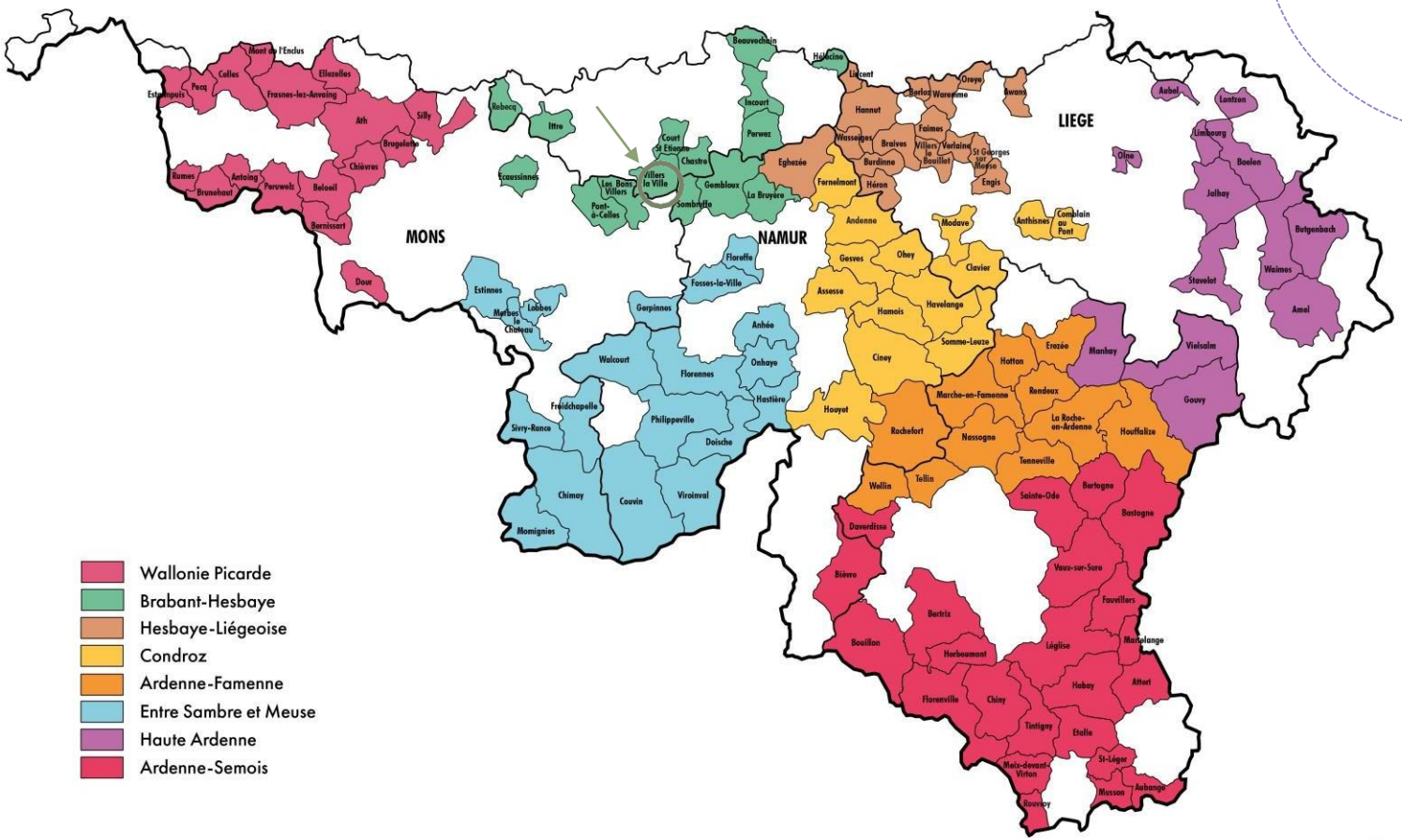

Octobre 2021

LA FRW

Ses services ODR

Assurer l'information, la consultation et la participation de la population

Contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Aider à la concrétisation des Projets du PCDR

L'ODR,
l'opération de développement rural

PARTIE 2

Base légale

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L’ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d’objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

Un PCDR 6 parties

1. Une analyse **des caractéristiques** de la commune
2. Le résultat de la **participation**
3. Un **diagnostic partagé**
4. La **stratégie de développement** sous forme d'objectifs spécifiques à la commune
5. Les **projets** visant à atteindre les **objectifs**
6. Une **tableau récapitulatif**

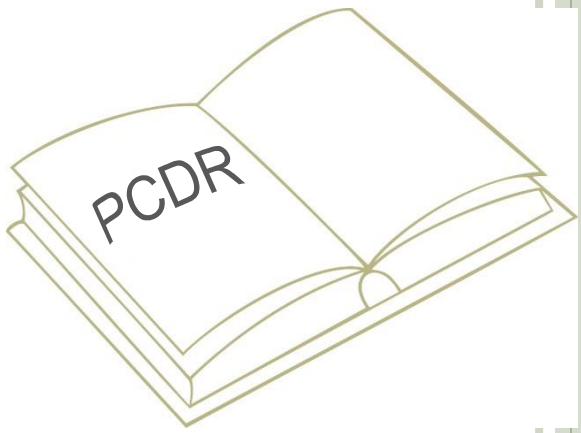

Les étapes d'une ODR

2021 ~ 2023 ~ 2033

Elaboration du PCDR

- Consultations et GT
- Mise en place de la CLDR
- Diagnostic/stratégie
- Dynamique et actions mobilisatrices

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

DGARNE , PAT, Région wallonne

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Développement Rural

Opportunité de financement

	Catégorie de projets	Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention
1	- Bâtiments de services - Mobilité douce	80%	850.000 €
2	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €
3	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €
4	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €
5	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €
6	- Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €
7	- Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €
8	- Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW	80%	250.000 €

Projets subsidiés

INCOURT

Liaisons lentes intervillages

BEAUVECHAIN

Logements intergénérationnels

BRAINE-LE-CHÂTEAU

Maison rurale et amphithéâtre
Espace de convivialité et de biodiversité

LES BONS VILLERS

Atelier rural

Maison

Projets portés par la dynamique citoyenne

GEMBLOUX

Balade cyclable entre les villages

LA BRUYERE

Pédibus vers les écoles

PONT-A-CELLES

Dénomination des sentiers

LES BONS VILLERS

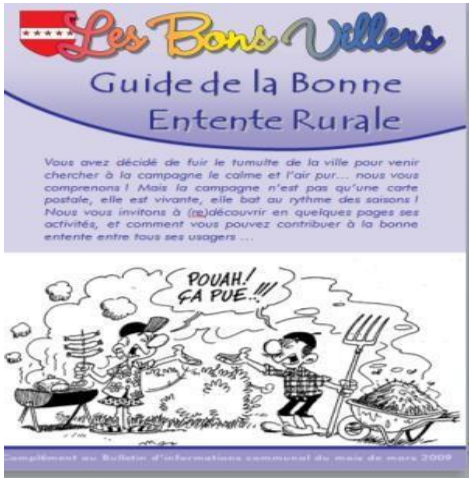

ITTRE

Jeux intervillages

Les premières étapes

PARTIE 3

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Analyse « objective » (Auteur)

Pré- Diagnostic du territoire

+ le ressenti de la population

=

Diagnostic participatif du territoire

Les première étapes

Candidatures CLDR

Information / Consultation

CCATM Personnel com.

Population

Commissions Consultatives – Associations

Mise en place CLDR

Début du travail sur la stratégie

Octobre 2021

Nov. Déc. 2021

Janvier - Février 2022

Mars-avril

Programme des Info-Consultations de Villers-la-Ville

Village	Salle	Date
Villers-la-Ville	**Salle du Conseil de l'Administration communale** (37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville)	Mardi 9/11/21, 20h
Mellery	**Maison des jeunes de Mellery** (57H, rue de Thébais à 1495 Mellery)	Mercredi 10/11/21, 20h
Sart-Dames-Avelines	**Salle polyvalente de sart-Dames-Avelines** (40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines)	Mardi 23/11/21, 20h
Tilly	**Ecole communale de Tilly** (1-18, rue du Culot à 1495 Tilly)	Mercredi 24/11/21, 20h
Marbais	**Maison des jeunes de Marbisoux** (19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux)	Mardi 7/12/21, 20h
Consultation du secteur associatif	**Salle du Conseil de l'Administration communale** (37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville)	Mercredi 8/12/21, 20h

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Information au personnel communal
Le 14 octobre 2021

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Les premières étapes…**
  - Que va-t-il se passer ces prochains mois ?

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

SES MISSIONS

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural.
- Accompagner les communes menant une Opération de Développement Rural.
- Accompagner les Communes pour la dynamique de l'appel à projet « BiodiverCité »
- Assurer l'Interface entre les GAL – Opération de Développement Rural – Administration régionale.
- Conseiller dans les domaines de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
- Etre facilitateur Bois Energie (secteur public).

11 ÉQUIPES à travers la WALLONIE

Ses moyens humains

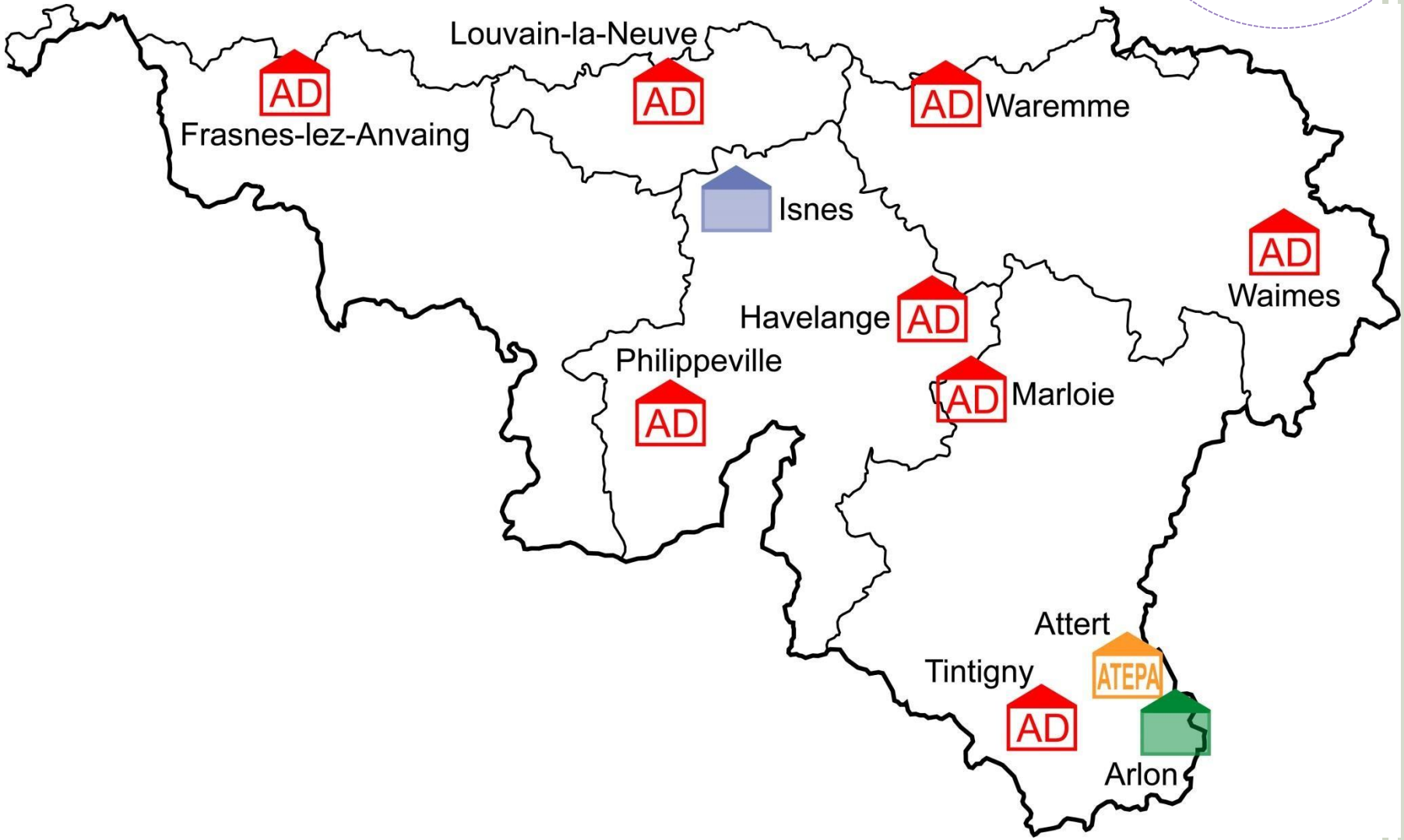

L'ÉQUIPE BRABANT-HESBAYE

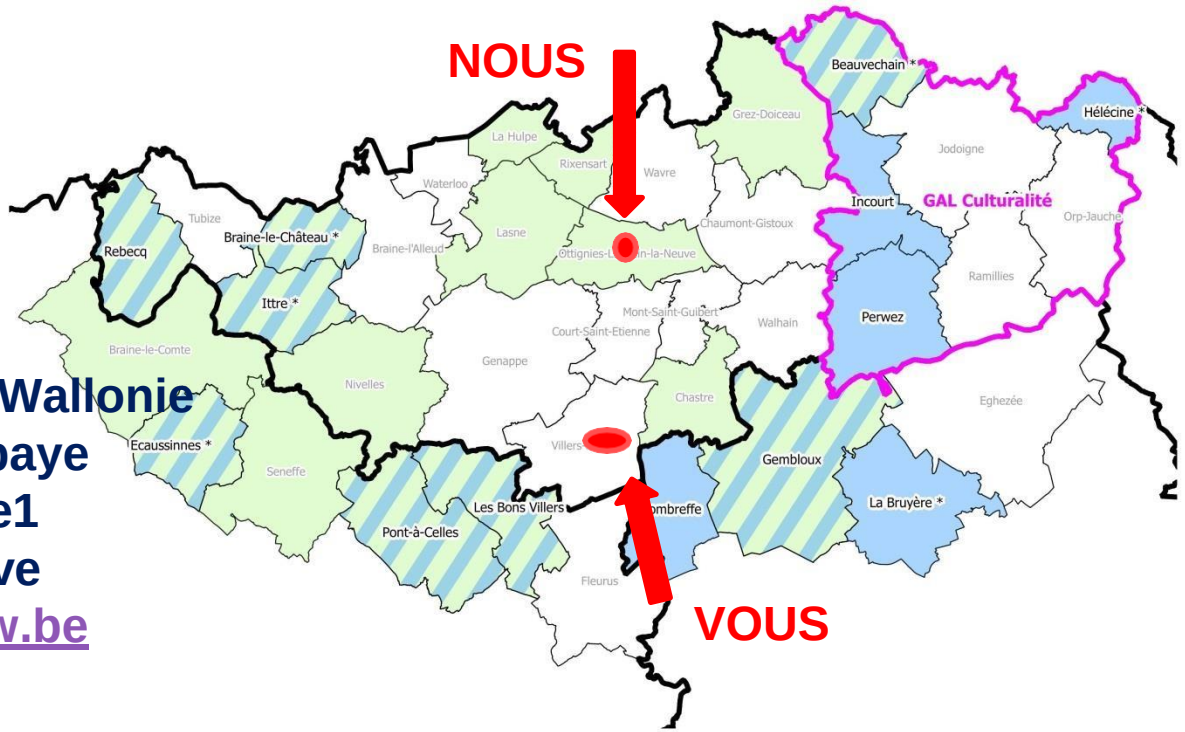

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

LES AGENTS FRW POUR VILLERS-LA-VILLE

Bonjour Villers-la-Ville, je suis **Marie Burette…**

Et moi, **Julien Apers**

Centralisation des contacts :
Marie Burette, m.burette@frw.be ; 010 237 800

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

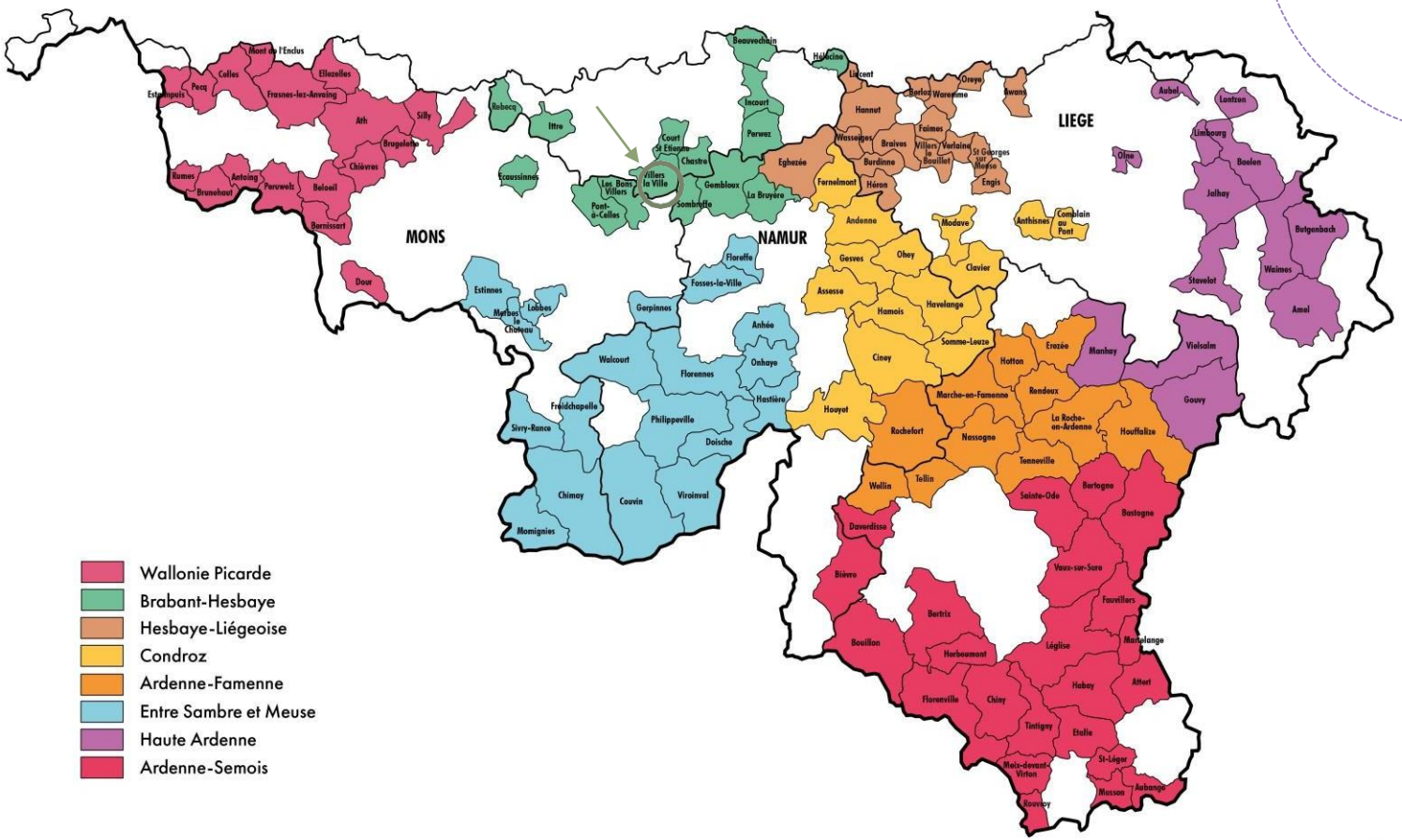

Octobre 2021

LA FRW

Ses services ODR

Assurer l'information, la consultation et la participation de la population

Contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Aider à la concrétisation des Projets du PCDR

L'ODR,
l'opération de développement rural

PARTIE 2

Base légale

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L’ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d’objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

Un PCDR 6 parties

1. Une analyse **des caractéristiques** de la commune
2. Le résultat de la **participation**
3. Un **diagnostic partagé**
4. La **stratégie de développement** sous forme d'objectifs spécifiques à la commune
5. Les **projets** visant à atteindre les **objectifs**
6. Une **tableau récapitulatif**

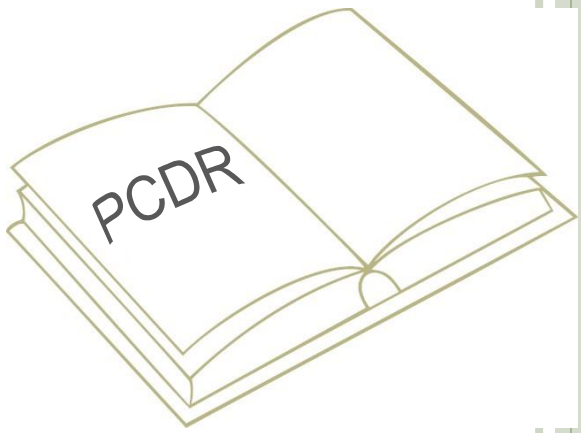

Les étapes d'une ODR

2021 ~ 2023 ~ 2033

Elaboration du PCDR

- Consultations et GT
- Mise en place de la CLDR
- Diagnostic/stratégie
- Dynamique et actions mobilisatrices

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

DGARNE , PAT, Région wallonne

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Développement Rural

Opportunité de financement

	Catégorie de projets	Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention
1	- Bâtiments de services - Mobilité douce	80%	850.000 €
2	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €
3	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €
4	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €
5	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €
6	- Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €
7	- Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €
8	- Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW	80%	250.000 €

Projets subsidiés

INCOURT

Liaisons lentes intervillages

BEAUVECHAIN

Logements intergénérationnels

BRAINE-LE-CHÂTEAU

Maison rurale et amphithéâtre
Espace de convivialité et de biodiversité

LES BONS VILLERS

Atelier rural

Maison

Projets portés par la dynamique citoyenne

GEMBLOUX

Balade cyclable entre les villages

LA BRUYERE

Pédibus vers les écoles

PONT-A-CELLES

Dénomination des sentiers

LES BONS VILLERS

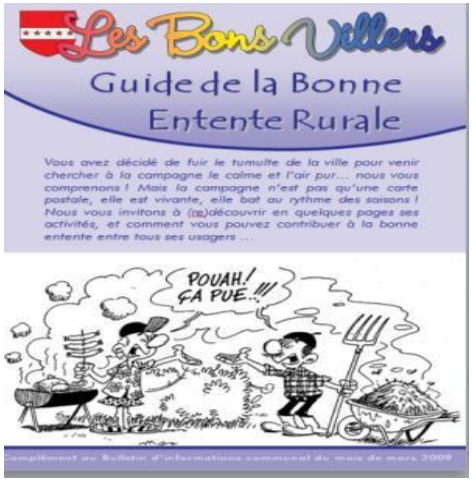

ITTRE

Jeux intervillages

Et vous dans tout ça?

PARTIE 3

En tant qu'agents communaux, vos avis et vos compétences sont importants !

Et vous dans tout ça?

- Lors du diagnostic => Atouts et faiblesses du territoire
- Lors de la stratégie => quels objectifs pour les 10 prochaines années?
- Lors de la rédaction des fiches projets
- Lors de la mise en œuvre des projets
- Lors de la mise en place de groupes action et de GT
- …

Avez-vous des questions ou des remarques concernant l’ Opération de Développement Rural (ODR)

Les premières étapes

PARTIE 4

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Analyse « objective » (Auteur)

Pré- Diagnostic du territoire

+ le ressenti de la population

=

Diagnostic participatif du territoire

Les première étapes

Candidatures CLDR

Information / Consultation

CCATM Personnel com.

Population

Commissions Consultatives – Associations

Mise en place CLDR

Début du travail sur la stratégie

Octobre 2021

Nov. Déc. 2021

Janvier - Février 2022

Mars-avril

Programme des Info-Consultations de Villers-la-Ville

Village	Salle	Date
Villers-la-Ville	**Salle du Conseil de l'Administration communale** (37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville)	Mardi 9/11/21, 20h
Mellery	**Maison des jeunes de Mellery** (57H, rue de Thébais à 1495 Mellery)	Mercredi 10/11/21, 20h
Sart-Dames-Avelines	**Salle polyvalente de sart-Dames-Avelines** (40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines)	Mardi 23/11/21, 20h
Tilly	**Ecole communale de Tilly** (1-18, rue du Culot à 1495 Tilly)	Mercredi 24/11/21, 20h
Marbais	**Maison des jeunes de Marbisoux** (19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux)	Mardi 7/12/21, 20h
Consultation du secteur associatif	**Salle du Conseil de l'Administration communale** (37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville)	Mercredi 8/12/21, 20h

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Séance d'information pour le personnel communal

-

Les projets du PCDR

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

16/01/2024

Au menu

1. Accueil et objectifs
2. Elaboration PCDR : mise en contexte et processus participatif
3. Présentation des fiches-projets
4. Questions et échanges
5. Divers et agenda

1. Accueil

1. Objectifs

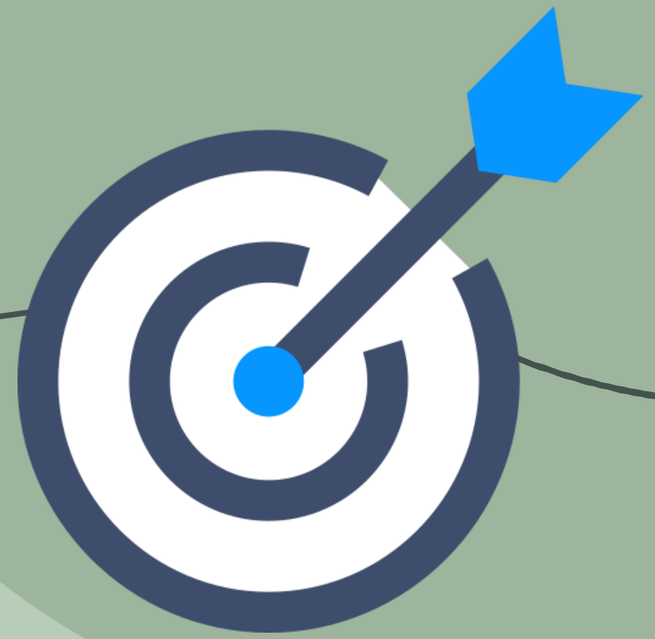

- Vous présenter l’état d’avancement du PCDR
- Vous permettre de vous imprégner du contenu
- Récolter vos questions et remarques
- Vous proposer de participer à la fin de l’élaboration des fiches-projets

2. Elaboration PCDR : mise en contexte et processus participatif

Rappel :
PCDR – Qu’ est-ce que c’ est ?

- = Programme Communal de Développement Rural
- Fixe des **objectifs clairs** à atteindre et des réalisations concrètes à entreprendre (+/- **30 projets**) pour les 10 ans à venir
- **Participatif !** Le processus est accompagné par la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**
- **La Wallonie** finance certains projets définis jusqu’à 80% de subsides

Rappel :
PCDR en élaboration

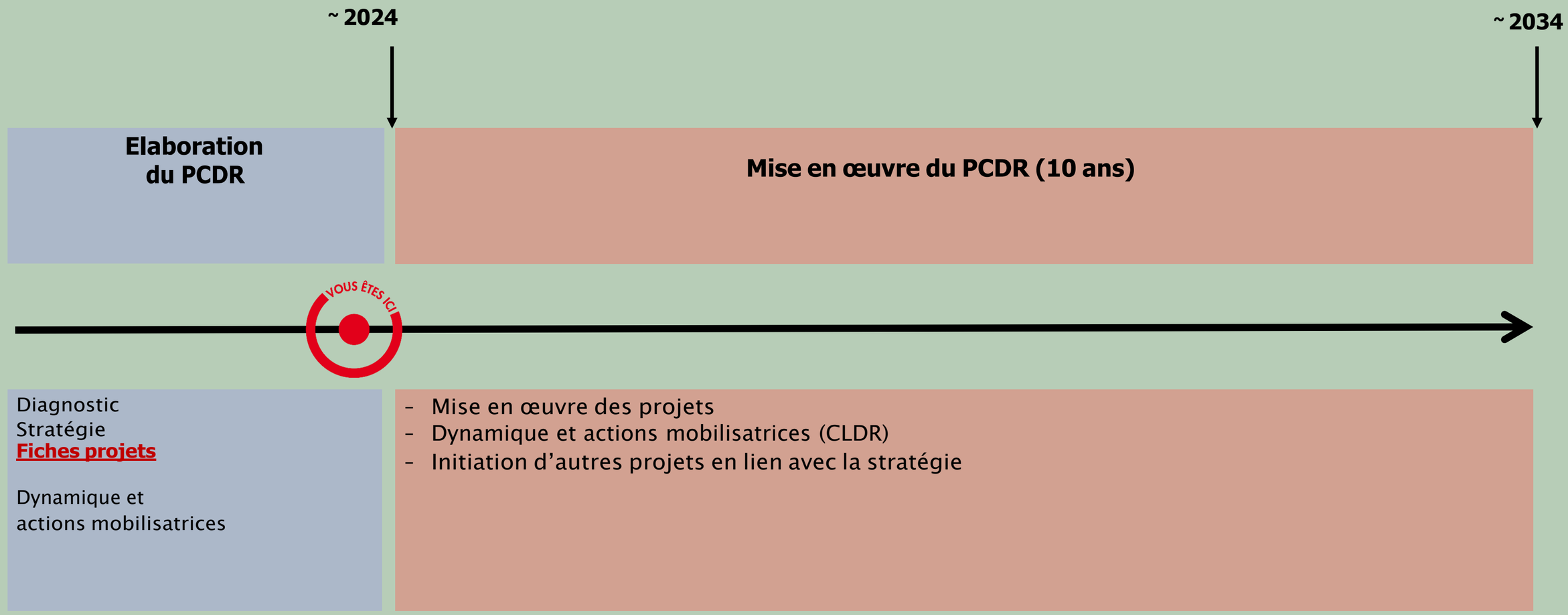

Rappel :
Les documents du PCDR

Un PCDR finalisé est composé de 6 parties :

- 1. L'analyse des caractéristiques de la commune
- 2. Les résultats de la participation de la population
- 3. Le diagnostic partagé du territoire
- 4. La stratégie de développement
- 5. Les fiches-projets
- 6. Un tableau récapitulatif du PCDR

PCDR en élaboration, un processus participatif

Ensemble, pour des villages vivants

- Pilote et décide
- Encadre
- Ecrit
- Suggère et propose
- Accompagne

2019-20

- Décision de mener une ODR (janvier 2019)
- Désignation de l'Auteur de PCDR (Dr(ea)²m)

2021

- Début de l'accompagnement de la FRW
- Interview des personnes ressources
- Rencontre personnel communal
- Cycle de consultation de la population, publics cibles et associations
- Enquête en ligne à destination du secteur associatif

START

2022

- Appel à idées sur la plateforme FRW
- Hackathon de la programmation (« 30 projets pour VLV »)
- Tables rondes « jeunesse » et « associations »
- Mise en place de la CLDR (mars 2022)
- Diagnostic partagé
- Élaboration et validation de la stratégie

2023

- Consultation sur la plateforme FRW « Enrichissez les projets »
- Consultation des agriculteurs
- Organisation de Groupes de Travail thématiques (pré-fiches projets)
- Rédaction et validation des fiches-projets

2024

- Rédaction et validation des fiches-projets
- Phase d'approbation du PCDR

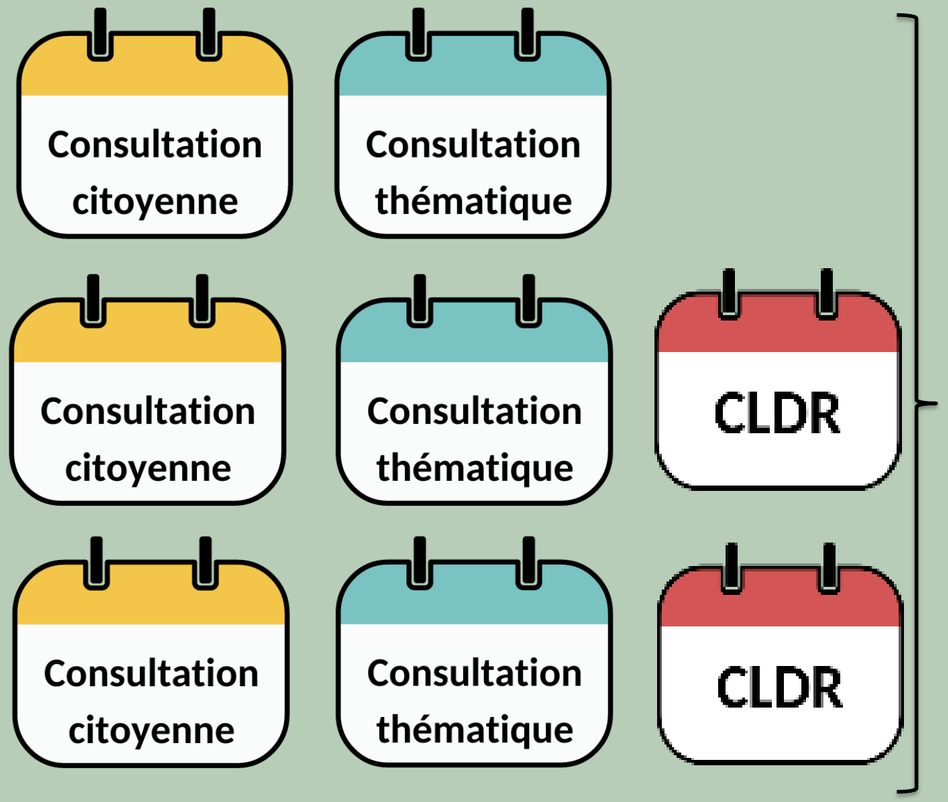

Les projets pour Villers-la-Ville

06 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 1

22 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 2

19 décembre 2023

Analyse et avis FP Lot 3 + moment festif

janvier 2024

Analyse et avis FP de l'Administration, le Collège, l'Auteur et la FRW

1er trimester 2024

Approbation du PCDR par la CLDR et le Conseil communal

La programmation des projets :

Les projets seront répartis en 3 lots

LOT 1

Court terme

Fiches détaillées :

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

LOT 2

Moyen terme

Fiches partielles :

- pas d’estimation budgétaire

LOT 3

Long terme

Fiches partielles :

- Liens avec la stratégie

Les fiches n’ont pas le même degré de finition

Les types de projets et leur financement:

PROJETS D'ACTION ET MOBILISATEUR

PROJETS D'INFRASTRUCTURE

SUBSIDIABLE EN DÉVELOPPEMENT RURAL :
OBLIGATION RECHERCHE D'AUTRES TYPES DE SUBSIDES PRÉALABLEMENT

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

NON SUBSIDIABLE EN DÉVELOPPEMENT RURAL :
RECHERCHE D'AUTRES TYPES DE SUBSIDES

2. Présentation des fiches-projets

Préambule :

- Version « brute » des fiches-projets

  → Ajouts : Remarques de la CLDR, du Collège communal, de la FRW et de certains services de l'Administration déjà consultés

- Noter vos questions qui seront à poser après la présentation

- Accès aux FP et ajouts de commentaires possibles jusqu'au 23/01/24

RÉUNION DU 15 JANVIER 2024

PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

INTRODU

3 TYPES DE FICHES

- ✓ LOT 1 – Fiches « court terme » : 0 – 3 ans (Fiche complète avec schéma + esquisse simple + estimation budgétaire)
- ✓ LOT 2 – Fiches « moyen terme » : 3 – 6 ans (schéma + sans estimation budgétaire)
- ✓ LOT 3 – Fiches « long terme » : 3 – 10 ans (Description + justification du projet)

Fiche-projet ≠ Projet

Définir des intentions / orientations générales / lignes directrices

Basé sur des études et analyses précises (levé topo, mobilité, recensement, essai de sols, etc.)

Soumis à des demandes d'autorisations officielles (permis d'urbanisme, enquête publique, etc.)

Lot 1:

Fiche-projet n°1 : Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 Sart vers les 4 Bras
Fiche-projet n° 2 : Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques à 7 endroits du territoire
Fiche-projet n° 3 : Rénover, réaménager ou reconstruire la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale
Fiche-projet n° 4 : Rénover l'ancien bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines, l'aménager en maison multi-services et y déplacer la donnerie.
Fiche-projet n° 5 : Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC) comme cadre pour garantir une la ruralité
Fiche-projet n° 6 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines
Fiche-projet n° 7 : renforcer l'animation des activités des jeunes y a t i un PCS?
Fiche-projet n° 8 : Créer une structure para communale en vue de développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
Fiche-projet n° 9 : Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
Fiche-projet n° 10 : Transformer la place de Marbisoux avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité
Fiche-projet n° 11 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le Programme Communal de Développement Rural.
Fiche-projet n° 12 :Aménager/baliser le lien piéton/modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville.

Lot 2:

Fiche-projet n° 2.2 : Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
Fiche-projet n° 2.3 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
Fiche-projet n° 2.4 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement
Fiche-projet n° 2.5. : Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale
Fiche-projet n° 2.6: Aménager un parc public à la cure de SDA
Fiche-projet n° 2.7: Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
Fiche-projet n° 2.8 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)
Fiche-projet n° 2.9: Créer une aire de bivouac
Fiche-projet n° 2.10: Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
Fiche-projet n° 2.11: Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

DR(EA)²M Villers-la-Ville

Lot 3:

Fiche-projet n°3,1 :Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
Fiche-projet n° 3.2 : Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
Fiche-projet n° 3.3 :Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations
Fiche-projet n° 3.4 :Créer un lieu pour accueillir un marché des artisans
Fiche-projet n° 3.5. :Implanter des installations de production d'énergie locale et durable
Fiche-projet n° 3.6: Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies/mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI
Fiche-projet n° 3.7: Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye.
Fiche-projet n° 3.8 :Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité
Fiche-projet n° 3.9: Revitaliser les écosystèmes humides de vallées
Fiche-projet n° 3.10: Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons

À L'ORDRE DU JOUR – FOCUS SUR LES FP DES LOTS 1

LIENS AVEC LA STRATÉGIE
OBJECTIFS

JUSTIFICATION
ETAT DES LIEUX

DESCRIPTION DU PROJET

QUESTIONNEMENTS

Objectifs – Lien à la stratégie du PCDR

Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité

Objectif 1.3 : Réduire les déchets

Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

Objectif 3.2: Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Objectif 3.4 : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

FICHES-PROJETS DU LOT 1

1.1 AMÉNAGER UN TRONÇON CYCLO-PIÉTON EN VUE DE COMPLÉTER ET SÉCURISER LE RÉSEAU EXISTANT SUR LA N93 SART VERS LES 4 BRAS

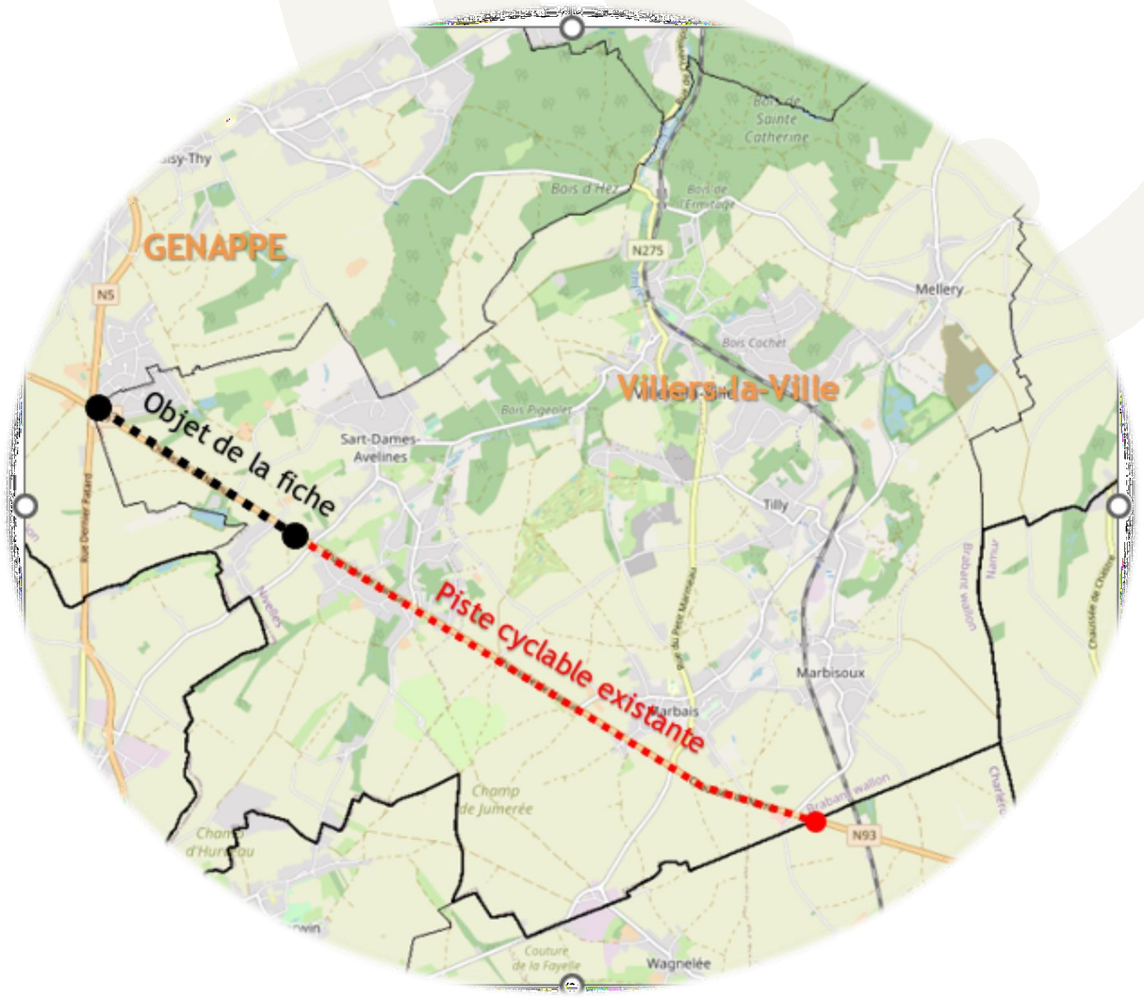

Fp 1.1 – AMÉNAGER UN TRONÇON CYCLO-PIÉTON EN VUE DE COMPLÉTER ET SÉCURISER LE RÉSEAU EXISTANT SUR LA N93 SART VERS LES 4 BRAS.

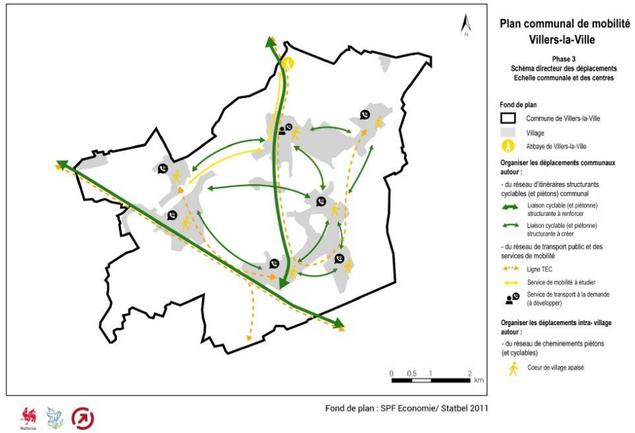

Fond de plan : SPF Economie/ Statbel 2011

L'aménagement de liaisons pour les modes actifs constitue :

- Un catalyseur pour la découverte du patrimoine existant sur l'entité de Villers-la-Ville dont notamment principalement l'ancienne Abbaye. L'aménagement du tronçon permettra de « drainer » un public potentiel provenant de la commune de Genappe ou de Nivelles vers Villers-la-Ville centre via Marbais.
- Un moteur pour favoriser l'intermodalité notamment via les arrêts de bus et le vélo
- Une opportunité de rapprocher les villages et les hameaux entre eux et de les connecter plus directement aux différents centres villageois
- Un moyen sécurisé de se rendre à l'école
- Une nouvelle façon de découvrir son village et offrir une approche différente des paysages

Partie Nord

Déviation du tracé pour éviter le talus et les arbres

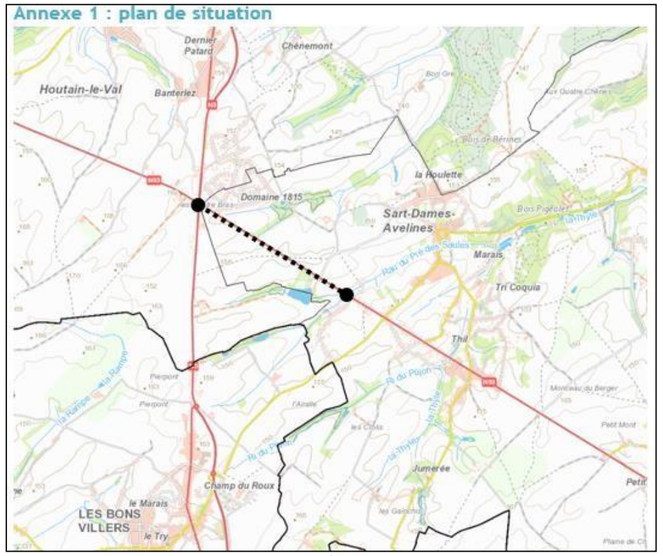

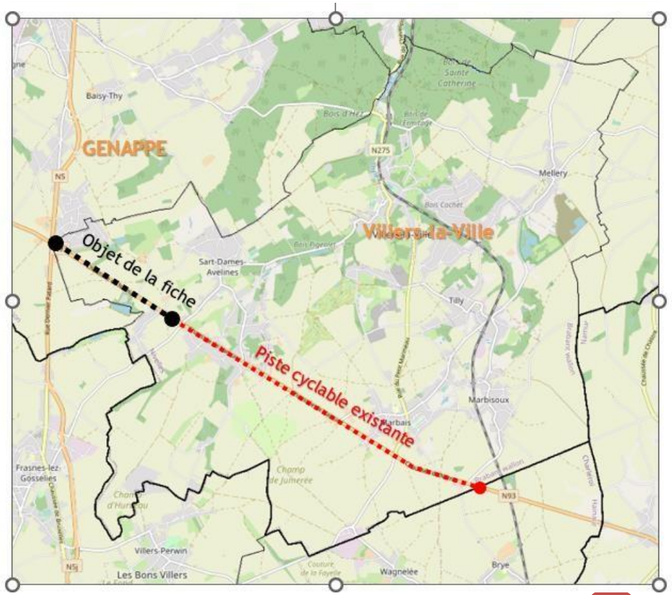

DESCRIPTION DU PROJET

1. Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter le réseau existant

- ✓ une piste cyclo-piétonne bidirectionnelle séparée en site propre d'une largeur de 3 m;
- ✓L'aménagement proposé est de type utilitaire et doit être accessible aux cyclistes , aux PMR et aux piétons;
- ✓ Le matériau utilisé sera la dolomie stabilisée et compactée. Ce revêtement est plus écologique et plus perméable et naturel que les revêtements hydrocarbonés ou en béton;
- ✓Ces caractéristiques sont issues de l'esquisse du plan terrier réalisé en 2023 par la Direction des Routes du Brabant Wallon. La présente fiche se base donc sur cette esquisse.
- ✓Le tracé de la piste cyclo-piétonne a été imaginé de manière à minimiser le nombre d'arbres à supprimer. Ce nombre s'élève à 10 unités et ces suppressions d'arbres

  Compensation par la plantation de +/- 25 nouvelles hautes tiges.

Les schéma ci-dessous reprennent une coupe schématique de la voirie, de l'assiette de l'espace public et de la piste cyclo-piétonne.

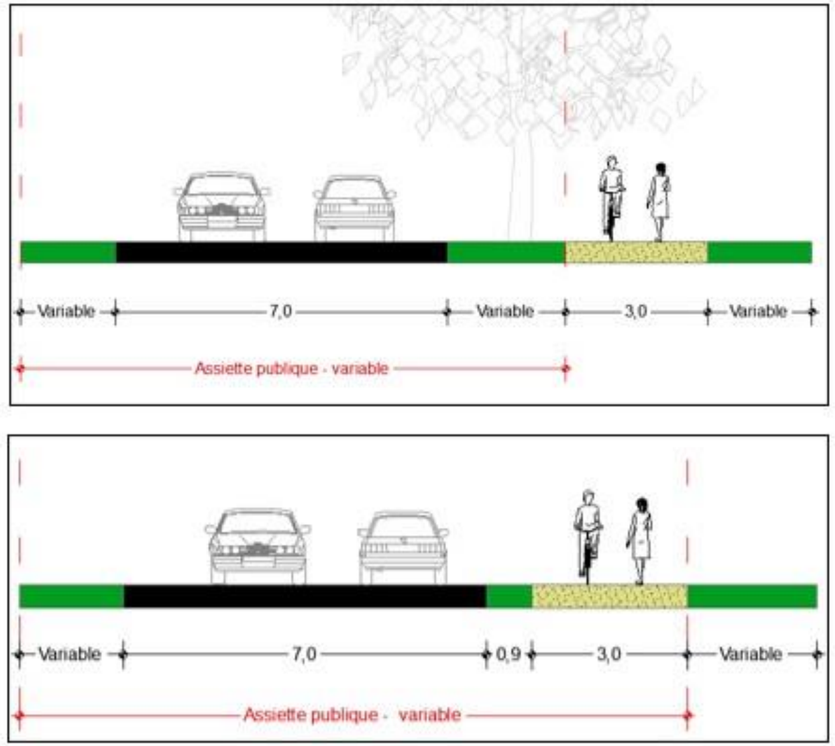

Coupes schématiques

DESCRIPTION DU PROJET

La figure ci-dessous prend l'ensemble du tracé et pointe certaines interventions particulières.

Implantation schématique

1. L'extrémité nord se raccorde à la zone d'accotement existante. La nouvelle piste cyclo-piétonne est reprise en rouge et l'accotement existant, plus étroit et en dolomie est repris en vert.

2. Les 2 traversées de voiries perpendiculaires au nouvel axe de mobilité douce seront matérialisées via un marquage au sol.

3. L'évitement des alignements d'arbres entraine par endroits le passage du tronçons sur une partie de certaines parcelles privées situées le long de la nationale. Ces parcelles sont les suivantes : 33a / 32d / 32c / 28a.

   De plus, le talus existant le long de cette portion de voirie sera aussi évité.

Talus et plantation existantes

4. L'extrémité sud se raccorde à la piste cyclo-piétonne récemment aménagée. L'abris bus sera légèrement déplacé afin de faire passer la nouvelle piste cyclo-piétonne à l'avant de celui-ci. Le schéma ci-dessous reprend en vert la piste cyclo-piétonne existante et en rouge la projetée. L'abris est repris en noir.

Raccordement sud

Estimation globale du coût			
Article	Quantité	Montant (TVAC)	Sources de financement
Aménagement	1910	+/- 340.000€	DR - +/- 270.000 €

Projet rémunérateur ☐ oui ■ non (case à noircir ou pas en fonction du projet)

- Estimation détaillée

Fiche-projet 1.1					
N°	Description	Unité	Quantité	PU	Prix (€)
	Achat partie de parcelles privées	m²	1000	20	20.000
	Aménagement dolomie stabilisée	m	1910	120	229.200
	Marquage au sol voiries perpendiculaires	m	50	30	1.500
	Déplacement abris-bus	p	1	2000	2.000
	TOTAL				252.700
	Etudes, Honoraires, Sécurité santé, Installation chantier	U		12%	30.324
				TOTAL HTVA	283.024
				TOTAL GLOBAL TVAC	342.459

1.2 AMÉLIORER LE RÉSEAU DE PROMENADES PAR L'IMPLANTATION D'AIRES DE REPOS, ET DE PANNEAUX DIDACTIQUES À 7 ENDROITS DU TERRITOIRE

1.2 AMÉLIORER ET EMBELLIR LE RÉSEAU DE PROMENADES (CRÉER DES AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE REPOS, PANNEAUX DIDACTIQUES, BALISAGE DES LIEUX D'INTÉRÊT, ETC…)

DESCRIPTION DU PROJET

Tous les lieux identifiés par les citoyens pour lesquels des aménagements ont été proposés sont repris dans la carte ci-dessous (Figure 1).

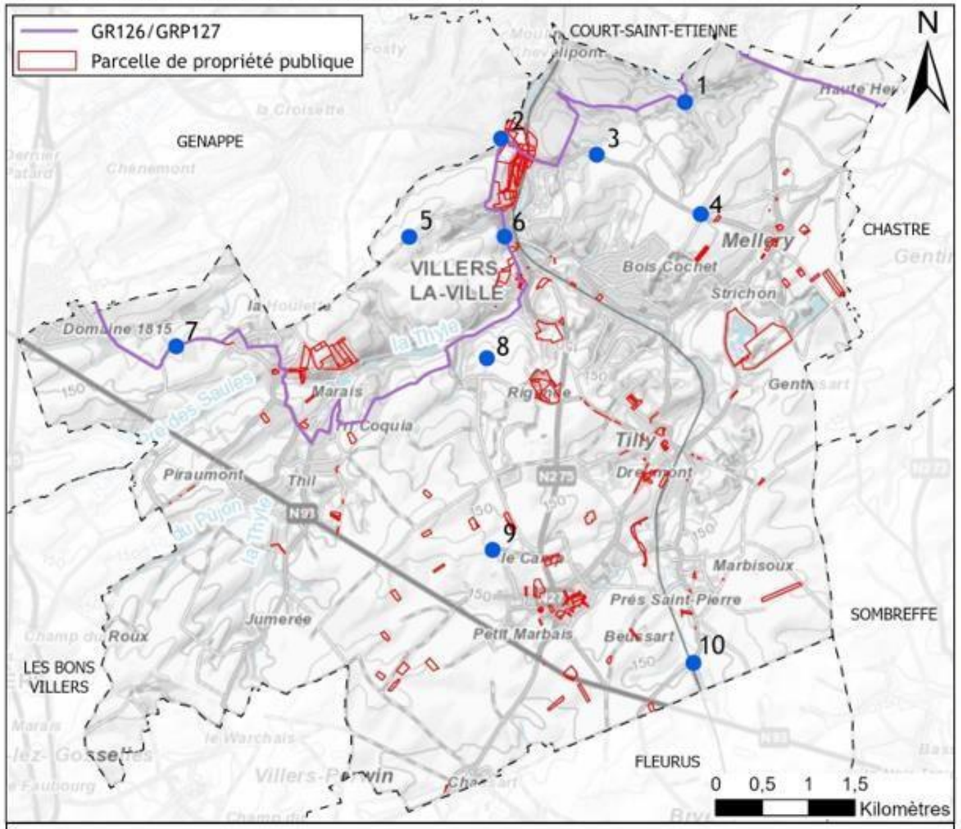

1. Bois de Haute Heuval
2. Abbaye de Villers-la-Ville
3. Bois de l'Ermitage
4. Chapelle Notre-Dame Auxiliatrice
5. Quatre chênes
6. Le long de la Thyle
7. Fermes Basse Cense/Haute Cense
8. Sentier de Franquenouille
9. Chapelle du camp

: identifiés par les citoyens (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

Tableau 1 : Caractéristiques des lieux de repos identifiés par les citoyens.

Site	Le long du réseau PN	Le long d'un GR	PIP ADESA	PIP PdS	N2000	Aménagement proposé par la CLDR	Espace aménageable
1 - Bois de Haute Heuval	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique/bancs	Oui
2 - Carrefour N275-Rue de l'abbaye	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique	Oui
3 - Bois de l'Ermitage	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique/bancs	Oui
4 - Chapelle Notre Dame Auxiliatrice	Oui	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs	Déjà réalisé[1]
5 - Quatre chênes	Non	Non	Non	Oui	Non	Tables de pique-nique	Oui
6 - le long de la Thyle	Non	Oui	Non	Oui	Non	Banc et panneaux didactiques	Oui
7 - Fermes	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Tables de pique-nique	Non
8 - Franquenouille	Non	Non	Oui	Oui	Non	Panneau point d'intérêt	Oui
9 - Chapelle du camp	Non	Non	Non	Non	Non	Bancs/poubelles	Oui
10 - Station de pompage	Non	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs/ poubelles	Non

Attractivité du lieu- **faisabilité du projet**

Critères de choix :

Après analyse du Tableau 1 et de la Figure 1, **il a été décidé de privilégier pour cette fiche-projet les sites disposant d'assez d'espace pour l'aménagement proposé et qui bordent le GR, afin qu'ils soient le plus possible utilisés par les promeneurs,**

DESCRIPTION DU PROJET

SITE 1 — BOIS DE HAUTE HEUVAL

SITE 1 — BOIS DE HAUTE HEUVAL

L'objectif est d'installer des tables de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127, ce qui en fait un lieu très fréquenté des randonneurs. Lors de la visite du site, un autre lieu de repos intéressant a été identifié, à 150 m au nord de celui proposé initialement (Figure 3).

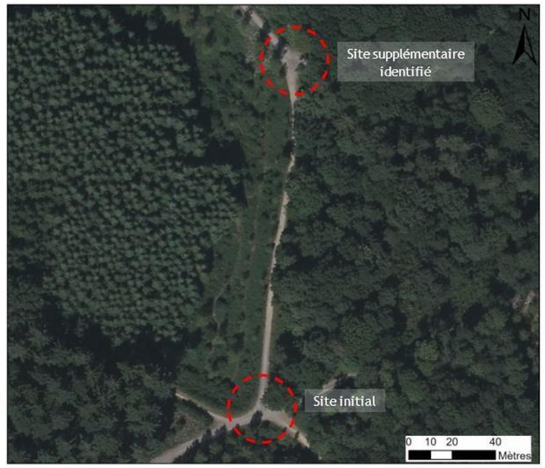

Figure 3 : Lieux de repos identifiés au site 1 - Bois de Haute Heuval (Orthophoto 2022 SPW)

Figure 4 : Bois de Haute Heuval (site initial en haut, deuxième site identifié en bas) (DR(EA)²M).

Installer une table de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127

SITE 2 — CARREFOUR N275-RUE DE L'ABBAYE

nager pour le site de l'Abbaye (Google Street View).

Installer des tables de pique-nique, bancs (max10) et poubelles et végétaliser

SITE 5 — QUATRE CHÊNES

Installer une ou 2 tables de ou pique-nique, bancs et poubelles

Figure 6 : Les Quatre Chênes (DR(EA)²M).

SITE 6 — LE LONG DE LA THYLE

Le lieu n°6 indiqué par la CLDR se situe idéalement le long du C

Figure 7 : Parking Avenue Arsène Tournay (DR(EA)²M).

Environ six tables pourraient être installées au détriment de deux places de parking (6 m x 6,5 m

DESCRIPTION DU PROJET

installer <u>une table</u> de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127 + panneaux didactiques

Installer des tables de pique-nique, bancs (<u>max10</u>) et poubelles et végétaliser + panneaux didactiques

Le site 2, situé près de l'Abbaye, à l'entrée de la commune, est à cheval entre la commune de Genappe et Villers-la-Ville, cette contrainte devra être prise en compte pour la réalisation et les autorisations de cet aménagement

Propriété communale le long du GR

Installer une ou 2 tables de ou pique-nique, bancs et poubelles+ panneaux didactiques

(nous proposons de déplacer de 100mètres le lieu à aménager et de proposer un emplacement sur une parcelle communale plus large)

<u>Types d'aménagements proposés:</u>

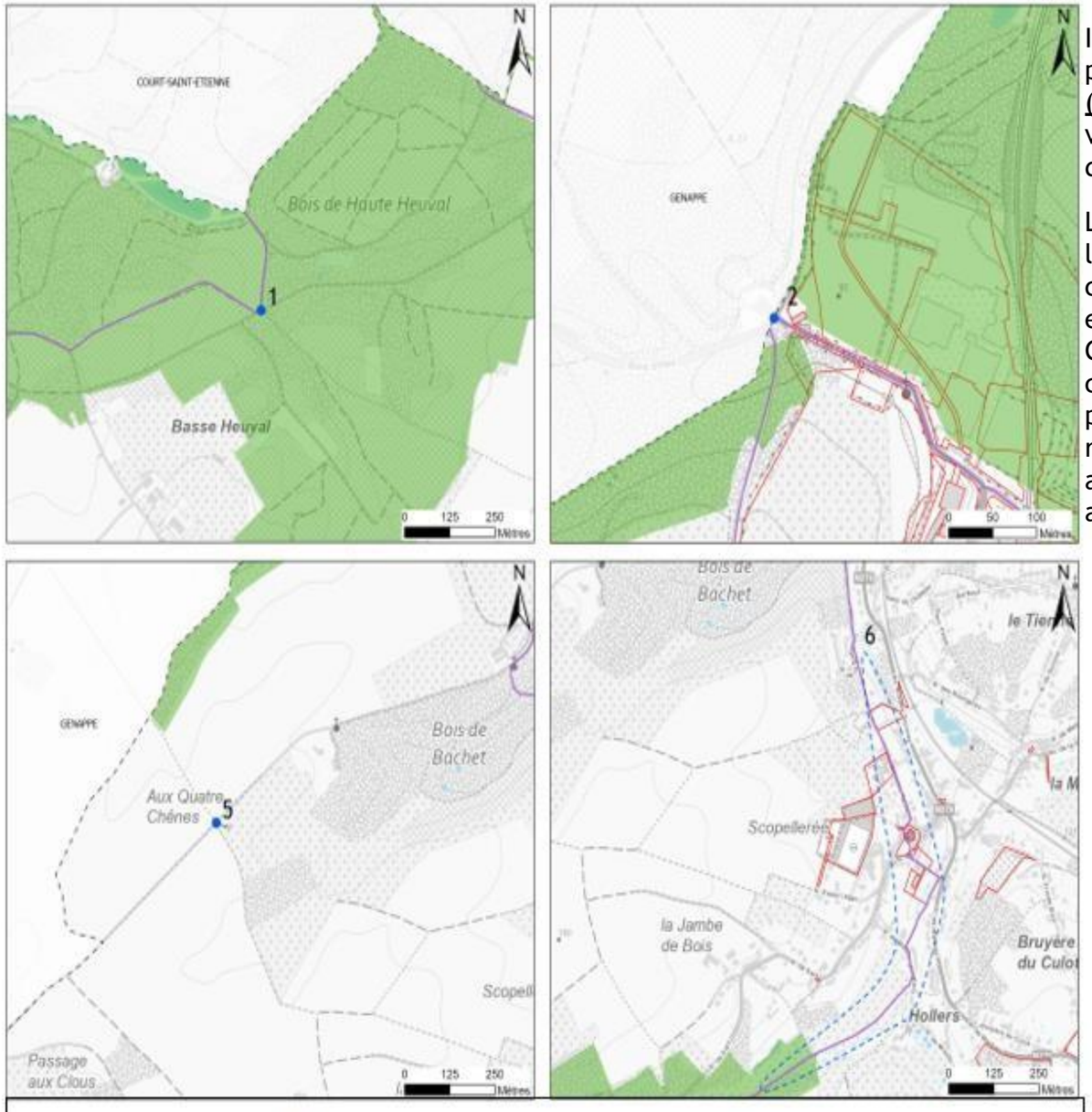

Figure 2 : Vue rapprochée des lieux à aménager et de leur environnement (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

Environ <u>six tables</u> pourraient être installées au détriment de deux places de parking (6 m x 6,5 m + panneaux didactiques

1.3 RÉNOVER ET RÉAMÉNAGER (OU RECONSTRUIRE) LA SALLE DE SART-DAMES-AVELINES POUR EN FAIRE UNE MAISON RURALE

1.3 RÉNOVER ET RÉAMÉNAGER (OU RECONSTRUIRE) LA SALLE DE SART-DAMES-AVELINES POUR EN

Transformation de la salle et de ses abords en maison rurale/ Reconstruction du bâtiment et de ses abords en maison rurale

- une grande salle communale servant de salle de fêtes et de lieu de rencontres convivial pouvant accueillir des événements, activités culturelles et festives, les activités de l'école de musique et les activités des associations locales. La performance énergétique sera adaptée aux normes actuelles et l'installation de panneaux solaires permettra une production d'énergie renouvelable.

- une cuisine, des sanitaires, une réserve de matériel et mobilier pliant servant aux événements dans la salle,

-des aménagements extérieurs en partie végétalisés permettant la rencontre et aussi des parkings.

- Démolition du hangar arrière et de la salle communale existante

SALLE DES FETES	
Fonction	• Rassemblement festif • Salle polyvalente, modulable avec certaines spécificités pour accueillir certains types d'activités • Activités possibles : lieu de fête (familiales et associatives), concerts, spectacles, cinéma, expositions, culture, etc.
Taille	• Modulable • +/- 300 personnes
Architecture	• Prévoir un podium/ une scène amovible • Parois modulables • Bar/cuisine central • Ecran de projection • Isolation phonique et N15 en suffisance (++) • Moderne et pratique
Circulations	• PMR (+++)
Lumières et vues	• Grandes ouvertures vers l'extérieur et le jardin • Eclairage modulable • Cour de jeux
Couleurs et textures	• Neutre • Convivial • Valorisation des matériaux naturels (argile, bois, métal, pierre, etc.) • Sol pratique d'entretien
SALLE ECOLE DE MUSIQUE	
Fonction	• Salle(s) de cours collectif et individuel (++) • Utilisable également pour d'autres activités culturelles, d'autres style de musique (++) • Prévoir un petit studio d'enregistrement • En faire une sorte de petite maison des jeunes à caractère artistique
Taille	• Demander aux enseignants • +/- 100 m²
Architecture	• Insonorisation optimale (+), situé le plus loin possible des habitations • Chaleureux et convivial (+) • Prévoir de l'équipement technologique de pointe • Indépendant des autres locaux
	• Moderne et simple
Circulations	• Attention au parking
Lumières et vues	• Lumineux (+) • Prévoir de l'intimité, plutôt fermé
Couleurs et textures	• Prévoir des matériaux qui limitent les nuisances acoustiques – Insonorisation importante (+++) • Chaleureux, jovial
CUISINE	
Fonction	• Aux normes • Prévoir du stockage
Taille	• +/- 35 m²
Architecture	• Moderne et pratique • Prévoir une hotte de qualité (Bien ventilée et large) • Tout au même niveau • Grands fours
Circulations	• Fonctionnelle (+) • Accès vers l'extérieur (+) • Communication facile avec la salle de spectacle et le bar (+) >< Non connecté au bar mais à proximité • Prévoir un passe-plat (+)
Lumières et vues	• /
Couleurs et textures	• Facile à entretenir et à nettoyer • Prévoir une évacuation des eaux au sol • Inox/métal non brillant (Cuisine professionnelle) (++) • Carrelage blanc
ESPACE DE STOCKAGE	
Fonction	• 1 espace de stockage pour les cours de musique • 1 espace de stockage pour les activités festives (tables, chaises, etc.) • 1 espace de stockage pour les activités culturelles (podiums, éclairage, etc.) • 1 espace de stockage pour les autres activités (exemple : yoga)

	• Prévoir des navettes vers un parking de délestage pour les grands évènements
Lumières et vues	• Eclairage nocturne suffisant avec détecteur de mouvement (+) • Eclairage non dérangeant pour le voisinage (pas trop haut) (+)
Couleurs et textures	• /
JARDIN / TERRASSE	
Fonction	• Lieu de détente • Polyvalent • Convivial (+) • Coin photo • Attention au bruit après 22h • Prévoir un barbecue
Taille	• /
Architecture	• Tables et bancs • Partie couverte (+++) • Mobilier résistant et adaptable • Faire le lien avec les fonctionnalités intérieurs (salles, donnerie, etc.)
Circulations	• Ouverture vers l'extérieur • Accessibilité aux PMR (+++) • Séparé du trafic de voiture (++) • Revêtement sol lisse et pratique pour les cheminements
Lumières et vues	• Orientation sud (++) • Eclairage de soirée
Couleurs et textures	• Privilégier des matériaux en bois (palissades par exemple) (+) • Mobilier en matériaux durable • Prévoir des parterres « natures »

1. Salle communale (514m²) à rénover ou reconstruire
2. Abords (500m²)
3. Hangar à démolir (350m²)

1.3 RÉNOVER ET RÉAMÉNAGER (OU RECONSTRUIRE) LA SALLE DE SART-DAMES-AVELINES POUR EN FAIRE UNE MA

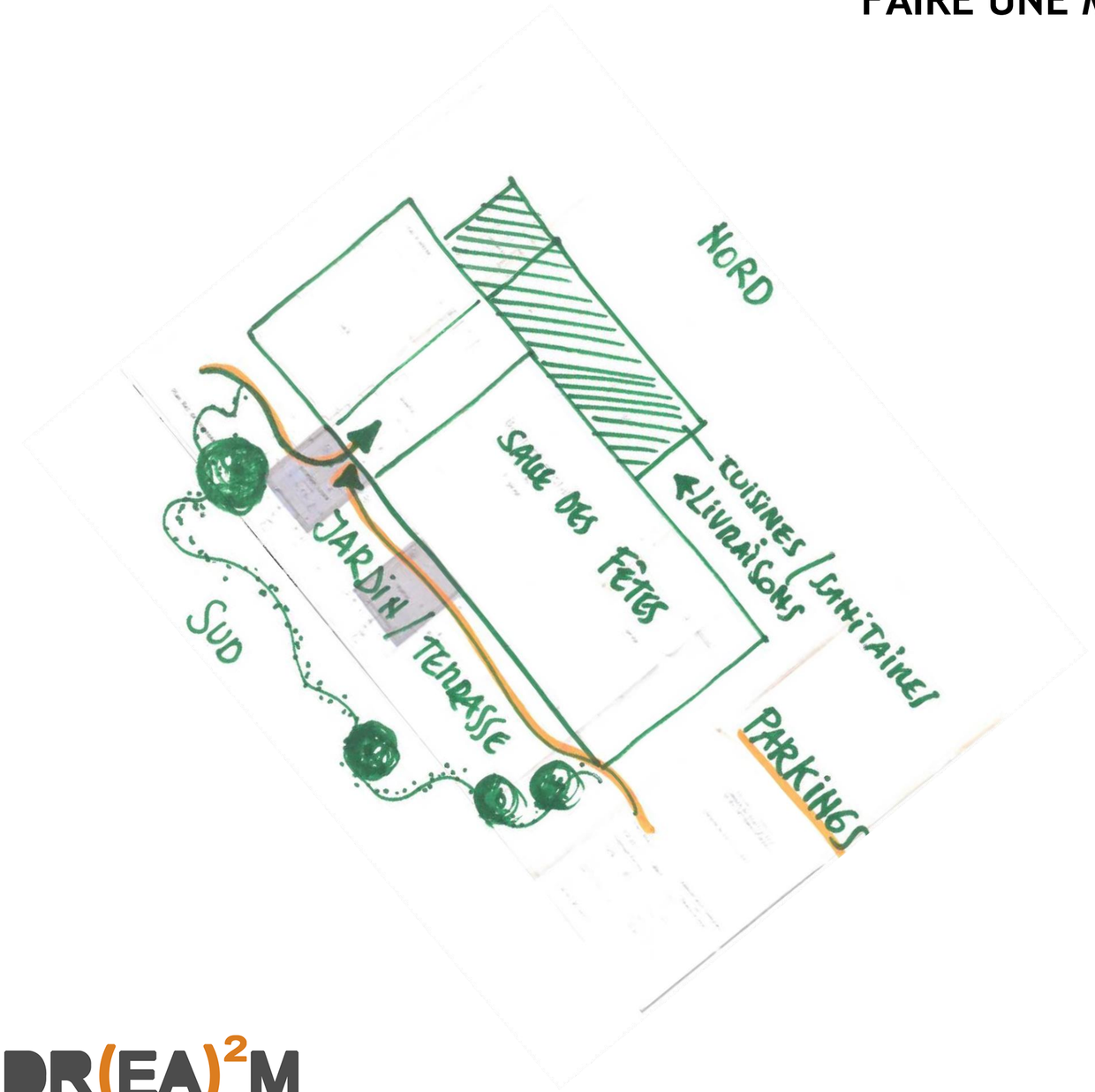

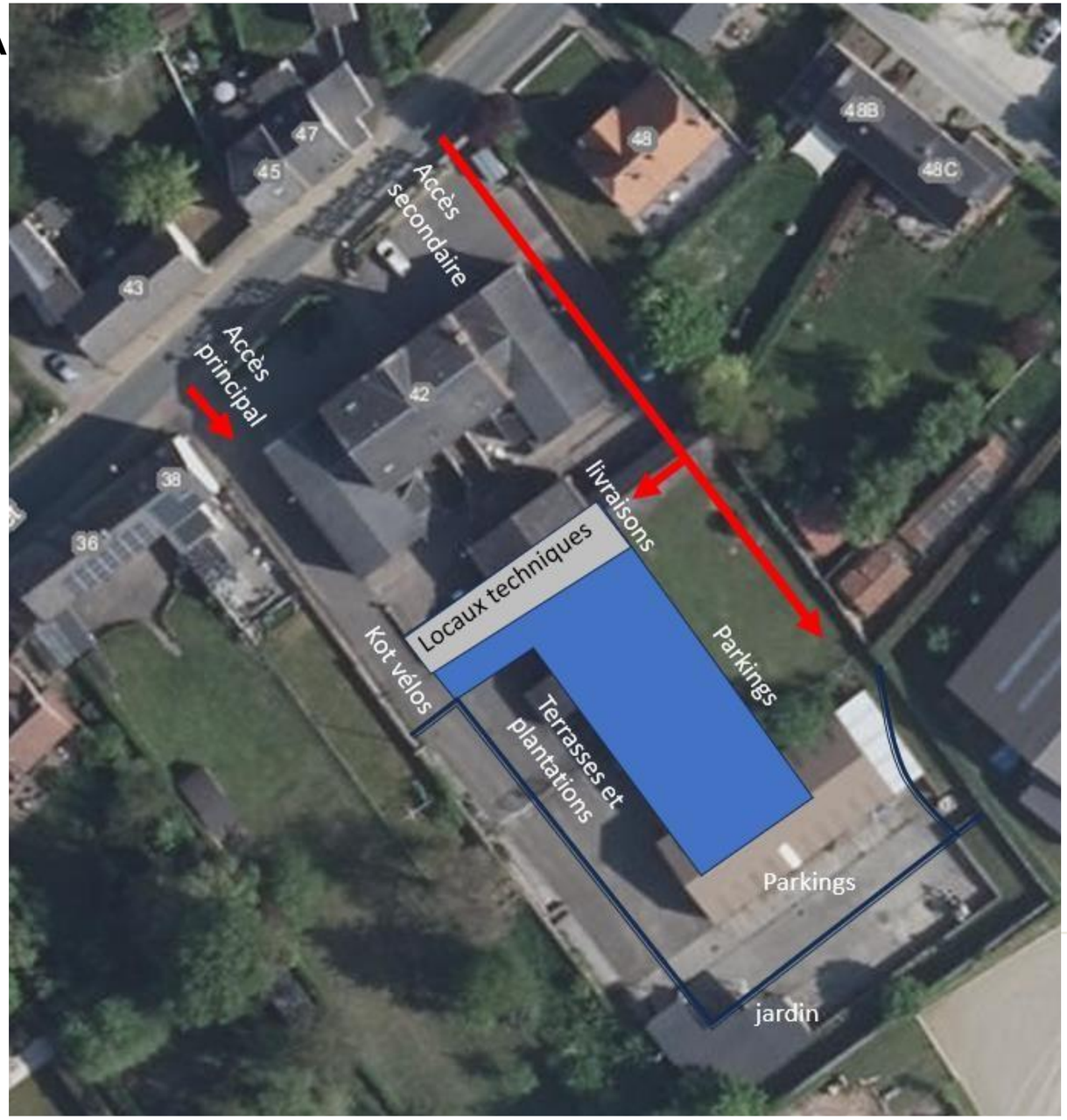

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES, L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES ET Y DÉPLACER LA DONNERIE.

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES, L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES ET Y DÉPLACER LA DONNERIE.

DESCRIPTION DU PROJET

Déménagement de la donnerie

Rénovations énergétiques intérieures

Les bâtiments actuels ne sont **plus aux normes énergétiques (chaudière mazout, châssis anciens, isolation des parois de déperdition..),** pour améliorer la performance du bâtiment.
Un audit énergétique sera nécessaire afin d'évaluer les travaux nécessaires afin de mettre le bâtiment aux normes et le phasage éventuel de ces travaux.
revoir tout le système technique (chauffage, électricité, sanitaires, production d'eau chaude et d'électricité) et de **modifier la performance énergétique de l'enveloppe**. Des panneaux solaires Photovoltaïques pourront etre placés.

Réaménagement fonctionnel des locaux

C'est un espace dans lequel sont mis à la disposition de la population locale un ensemble de services apportant une réponse à des besoins identifiés, en vue d'accroître leur accessibilité.
L'EMS est donc construit en fonction des spécificités locales sur base: des besoins et attentes du public, des services locaux existants à rendre plus accessibles, des services à créer pour répondre aux besoins et attentes.

Un **réaménagement fonctionnel des locaux** sera réalisé : chaque activité aura un local fixe adapté à sa fonction, et abritera le **matériel de base** dont il a besoin. **Le plan de ces ré-aménagements sera dressé par les services communaux en concertation avec les associations que le bâtiment abrite**.

Les abords seront améliorés (accessibilité PMR et en mobilité active). Des locaux vélos pourront y etre installés.

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES, L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES ET Y DÉPLACER LA DONNERIE.

DESCRIPTION DU PROJET

Article
Remplacement du système de chauffage actuel (mazout et radiateurs) par un système de chauffage performant, installation de panneaux photovoltaïques.
Isolations des parois de déperdition extérieures, finitions intérieures, parachèvements, remise en peinture, isolation acoustique entre locaux.
Révision du système d'éclairage global.
Aménagement des abords (accès PMR, local vélo extérieur) et rénovation des murets en maçonnerie.
TOTAL

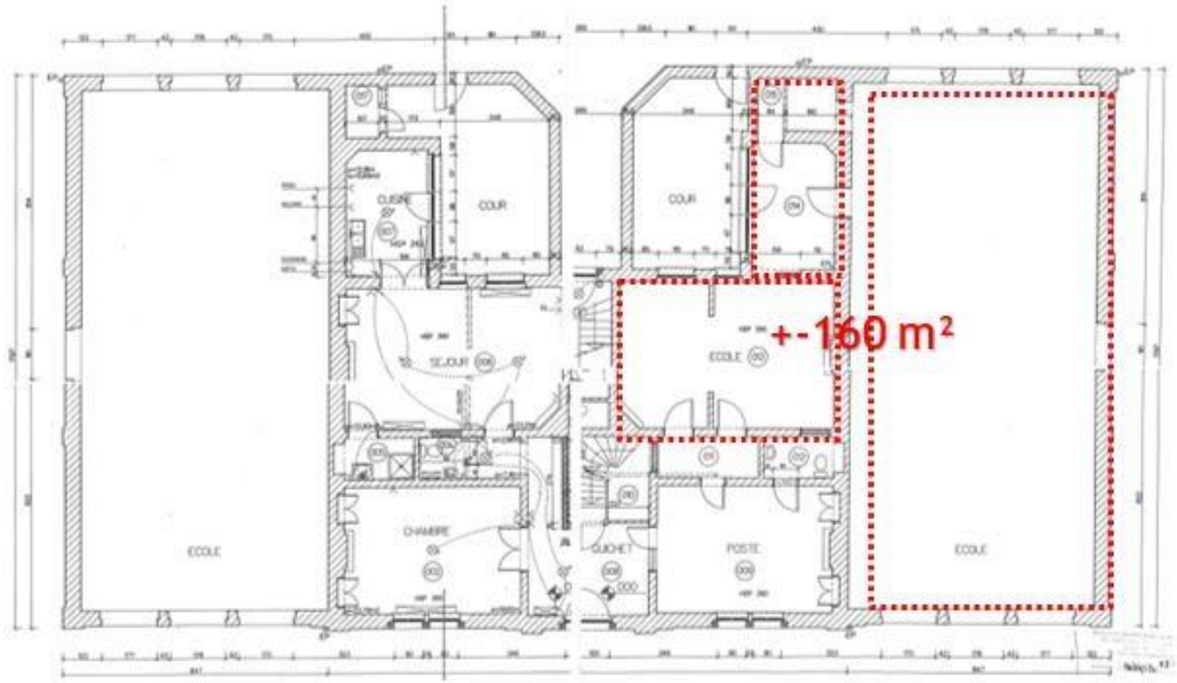

Figure 3 : Salles où la donnerie pourra être déménagée.

1.5 ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC)

Exemple d'immeuble à appartements Av. Arsène Tournay (source : Google streetview)

1.5. ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC)

DESCRIPTION DU PROJET

- ***Un schéma de développement communal*** *(SDC)*: il s'agit ici d'un outil reconnu par le Code du Développement Territorial qui permet à une commune de définir une stratégie territoriale pour l'ensemble de son territoire. Cet outil est également de valeur indicative mais il permet de développer un projet de territoire global sur le long terme. Il s'agit toutefois d'une procédure plus longue et plus coûteuse. Un Schéma de développement territorial peut éventuellement être accompagné d'un Guide communal d'urbanisme afin de préciser sa mise en œuvre.

Carte de structure territoriale

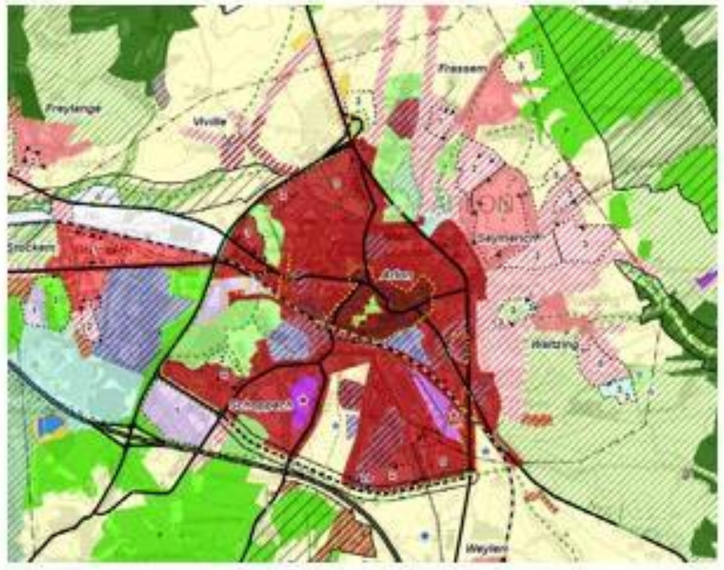

Réseaux de communication

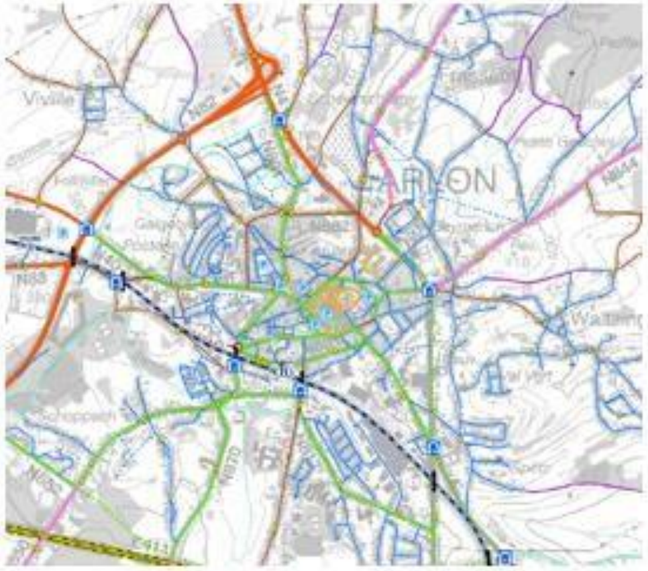

Mesures de gestion & de programmation
+ Précision des objectifs

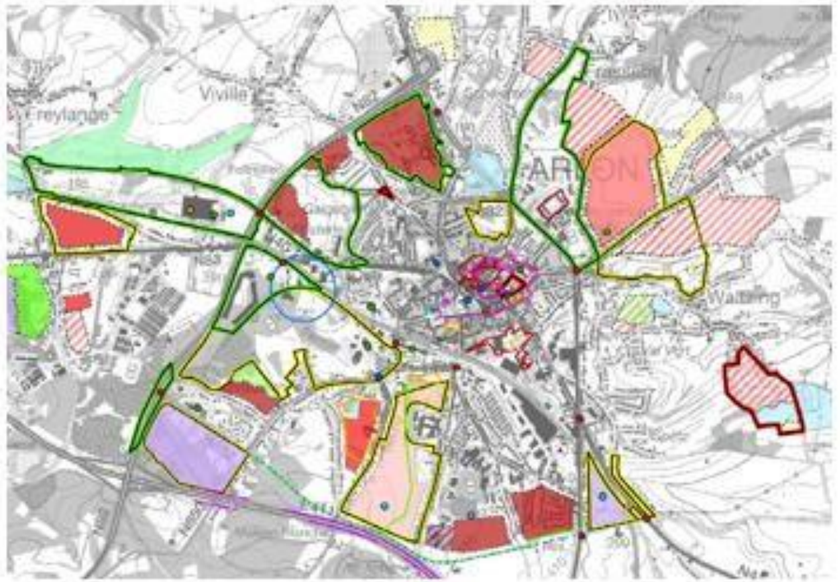

1.5. ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC) EXEMPLES

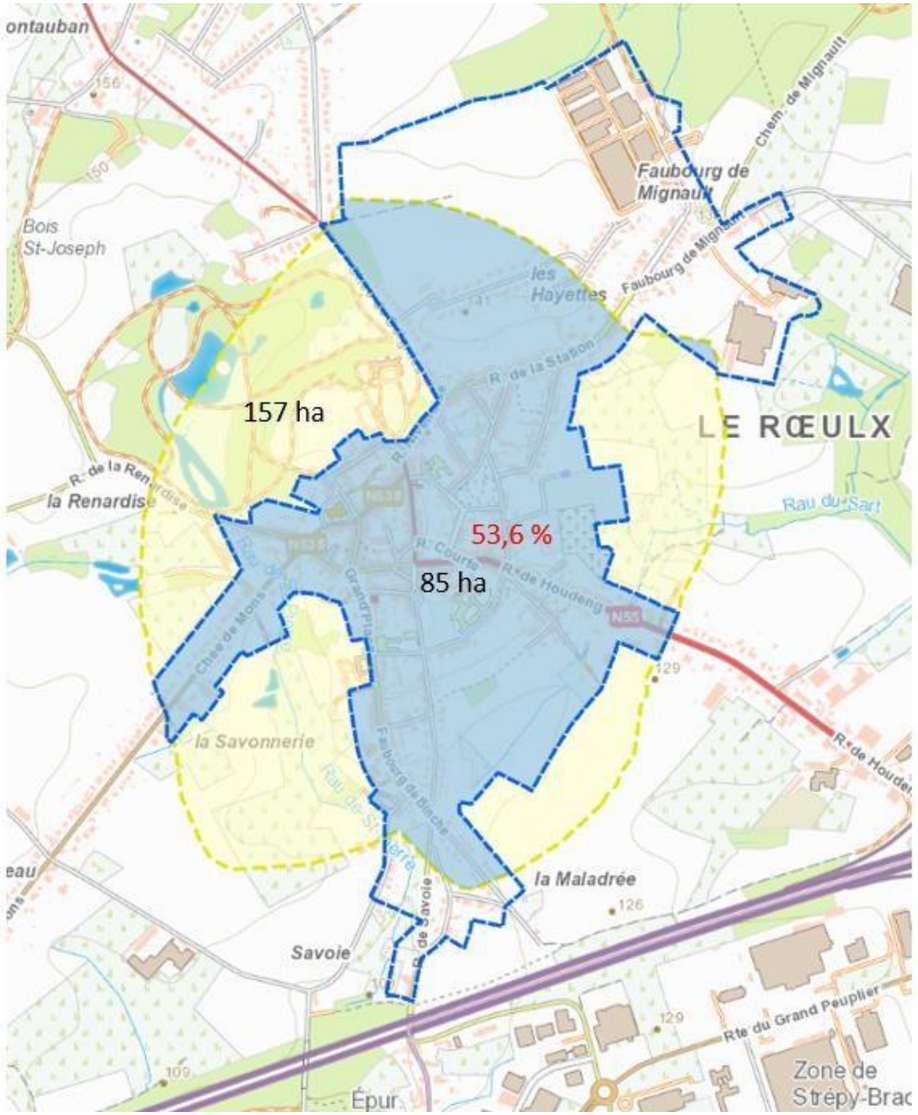

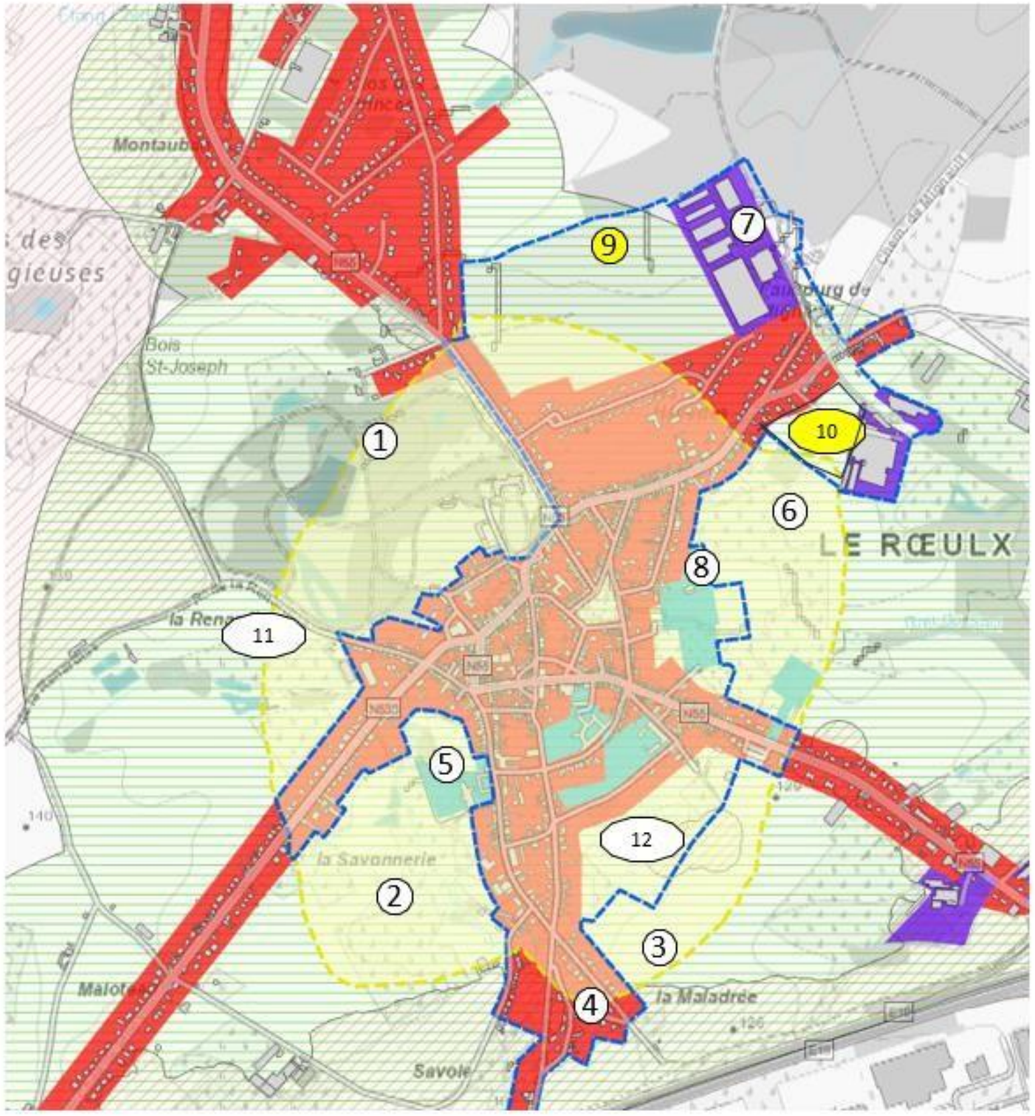

1.6 DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

Figure 1 : Cure de Sart-Dames-Avelines (DR(EA)²M).

1.6. DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

-8 places de parking seront aménagées le long de l'allée, permettant de stationner les voitures des occupants et de leurs visiteurs.

- 4,5 ares de la parcelle seront dédiés à l'aménagement d'un jardin pour les logements.

- Le reste de la parcelle sera utilisé pour la création du parc public (FP 2.6), qui sera séparé par des arbres/haies

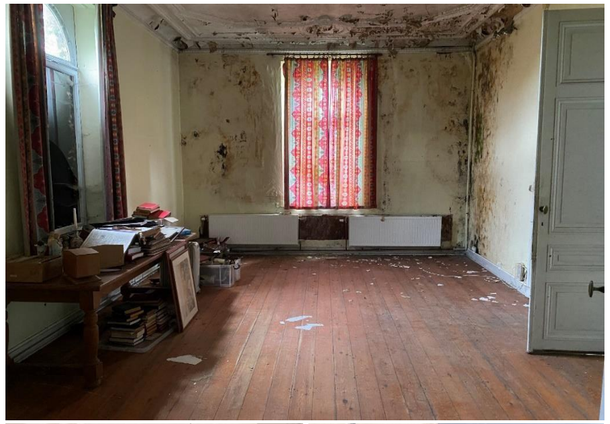

érentes pièces de la cure DR(EA)²M).

1.6. DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

DESCRIPTION DU PROJET

Au **rez-de-chaussée, un logement** spécialement adapté aux besoins des personnes âgées mais aussi des familles sera aménagé. Ce logement sera conçu pour offrir un environnement accessible, favorisant ainsi la mobilité et le confort des occupants. Une cuisine et un salon/salle à manger communs seront également aménagés afin de promouvoir les échanges intergénérationnels et créer un espace convivial propice aux rencontres et à la coopération entre les résidents. Les aménagements seront simples.

À l'étage, les logements seront disposés de manière à offrir plus d'espace, notamment en utilisant l'étage sous combles. Cela permettra d'inclure des chambres supplémentaires, idéales pour les jeunes ménages ou les familles en quête de plus d'espace. La superficie des deux derniers étages étant assez grande, il est possible d'y créer deux logements séparés, d'autant plus qu'une cuisine et un espace partagé seront déjà présents au rez-de-chaussée.

Nous proposons de concevoir **le premier étage comme un logement avec deux chambres séparées et une salle de bain commune** (100m² net environs, idéale pour une famille) et **au deuxième étage, un logement avec une chambre pour une personne seule/un couple (75m² net environ).**L'isolation acoustique des étages sera

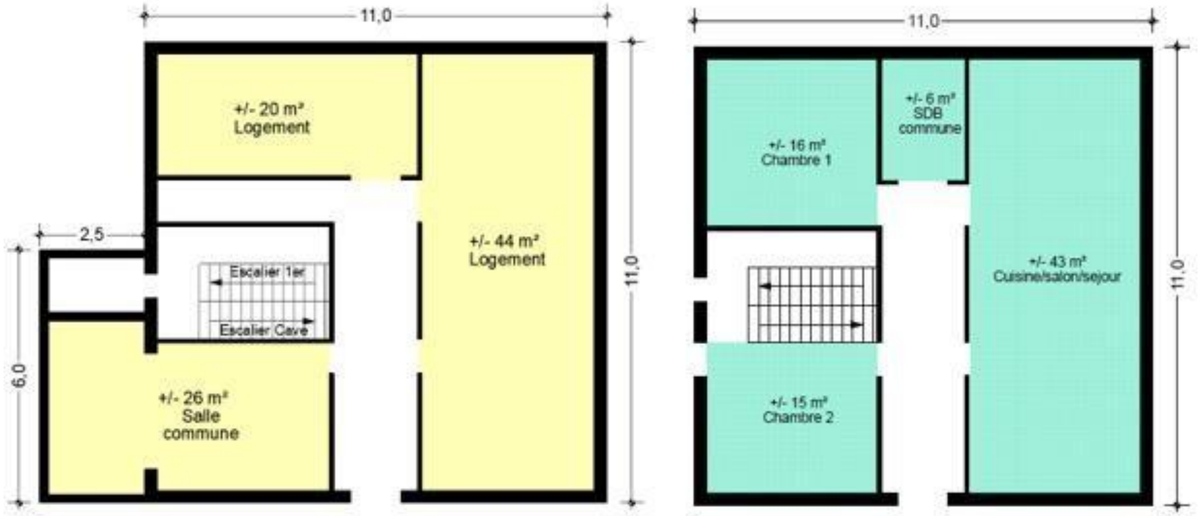

FP 1.6 - Logements intergénérationnels dans la cure de SDA							
N°	Description	Unités	PU (€)	Quantité	Prix (€)	Commune	Subside DR
1	Rénovation globale (toiture, intérieur, isolation, chassis, techniques,..)	m²	1400	320	448.000 €		60%
2	Places de stationnement et abords (semi-perméable)	m²	120	60	7.200 €		
3	Plantations	fft			5.000 €		
4	Etudes, honoraires, sécurité santé, installation chantier			12%	55.224 €		
	TOTAL HTVA				515.424 €	206.170 €	309.254 €
	TVA			21%	108.239 €		
	TOTAL TVAC				**623.663 €**		

1.7. Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB
1.7 Bis Création d'une maison Multiservices à Villers-la-Ville

Création d'une Maison de Jeune reconnue par la FWB

- ASBL
- dix activités socioculturelles par mois avec un minimum d'une activité par semaine ;
- Assurer l'accès des jeunes à l'accueil et aux différentes activités au moins 800 heures par an dont dix heures minimum par semaine ;
- Organiser une activité collective par an ;
- Organiser chaque année au moins une activité socioculturelle avec la population locale.
- Fonctionnement comme tel pendant 1 an, puis demande d'agrément à la FWB
- Porté par la commune et l'ATL

=> Subvention annuelle pour fonctionnement de la MJ

Rénovation du Bâtiment « Jules Tarlier » en maison mutliservices « jeunesse »

- Lieu idéal (accessibilité, TEC, Abords, Propriété communale,…)
- Gestion par la future MJ
- Multiservice « jeunesse »: MJ, ATL, AMO, école des devoirs, suivi blocus, locaux polyvalents, espace socio-culturel,…)
- Esquisse de fonction et estimation en élaboration par la Commune pour rénovation de l'ensemble du bâtiment
- Porté par la Commune

=> Subside en DR : 80% jusqu'à 850 000€, UREBA, Province?

1.8 CRÉER UNE STRUCTURE PARA COMMUNALE EN VUE DE DÉVELOPPER ET COORDONNER DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIMINUTION DES DÉCHETS ET LEUR REVALORISATION

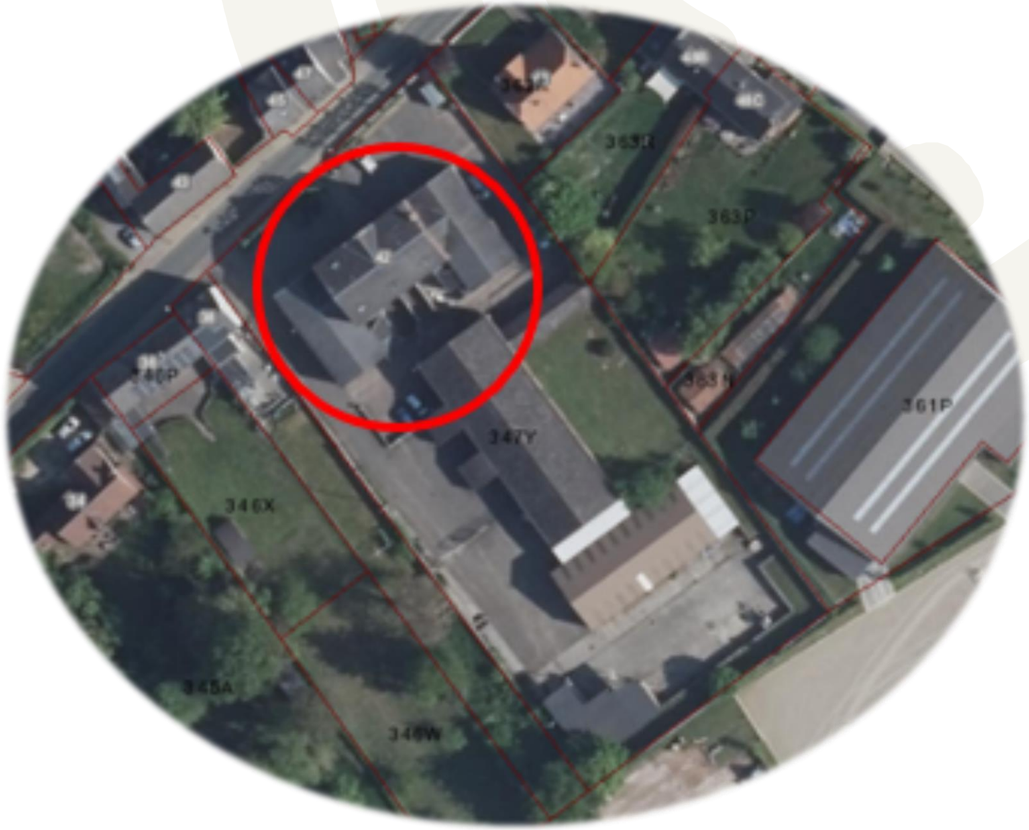

1.12. CRÉER UNE STRUCTURE PARA COMMUNALE EN VUE DE DÉVELOPPER ET COORDONNER DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIMINUTION DES DÉCHETS ET LEUR REVALORISATION

Déplacer la donnerie (fiche 1,4,)
Créer un repair café
Créer un lieu d'accueil des asbl
Mesures de sensibilisation au zéro-déchets
Mettre les initiatives en réseau
Bulles de recyclage à implanter
Composts
Plan de réduction des déchets au niveau public

1.9 CRÉER ET PUBLIER DES CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉ

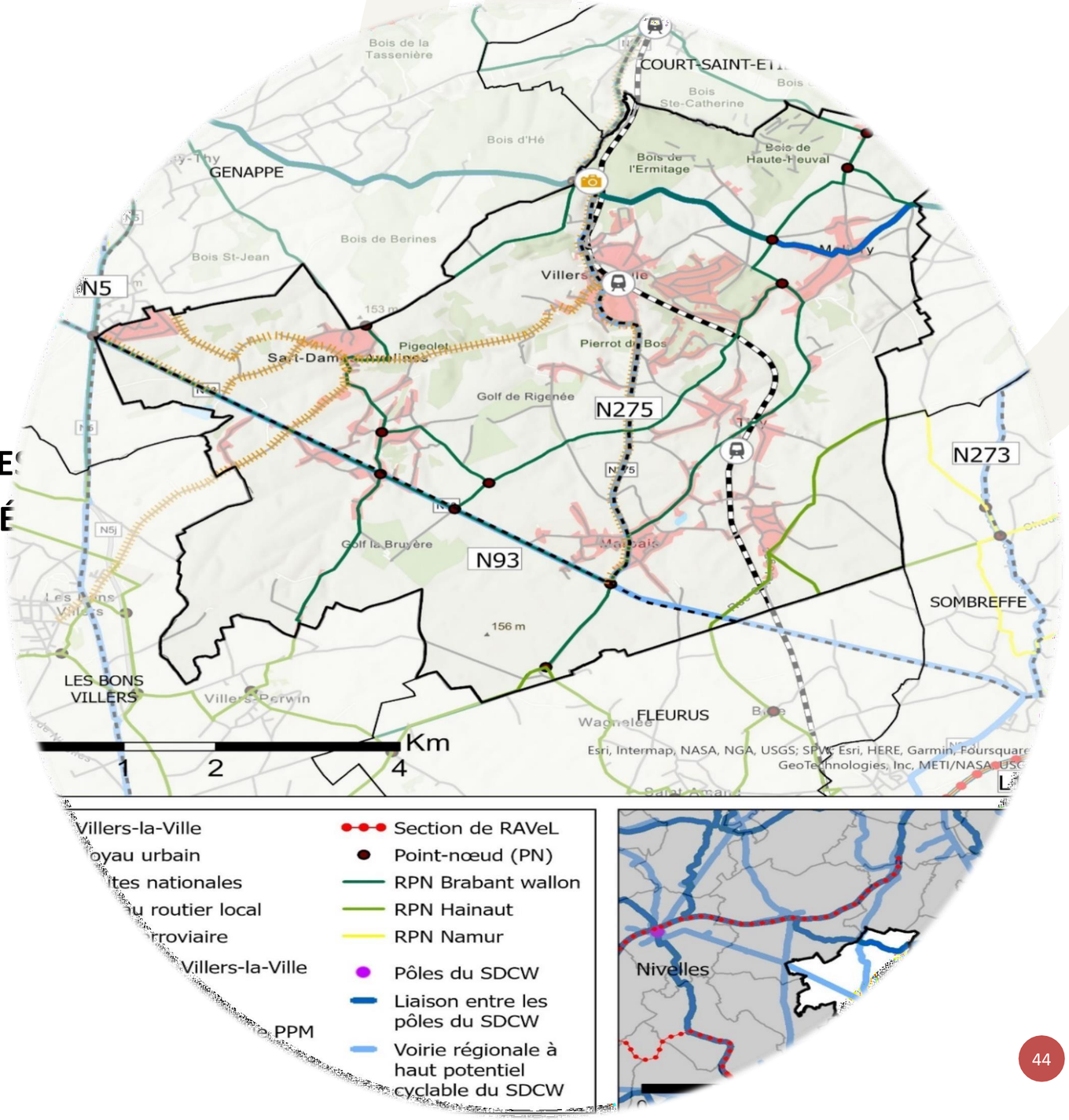

1.9. CRÉER ET PUBLIER DES CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS

le réseau cyclable communal projeté (PCM):

- « Des itinéraires directs – éventuellement moins confortables/sécurisées – pour les cyclistes aguerris ;
- Le développement d'une liaison plus confortable/sécurisée – éventuellement moins directe – pour les cyclistes moins aguerris (ex : rue de Sart vs. rue des Quatre Chênes) »

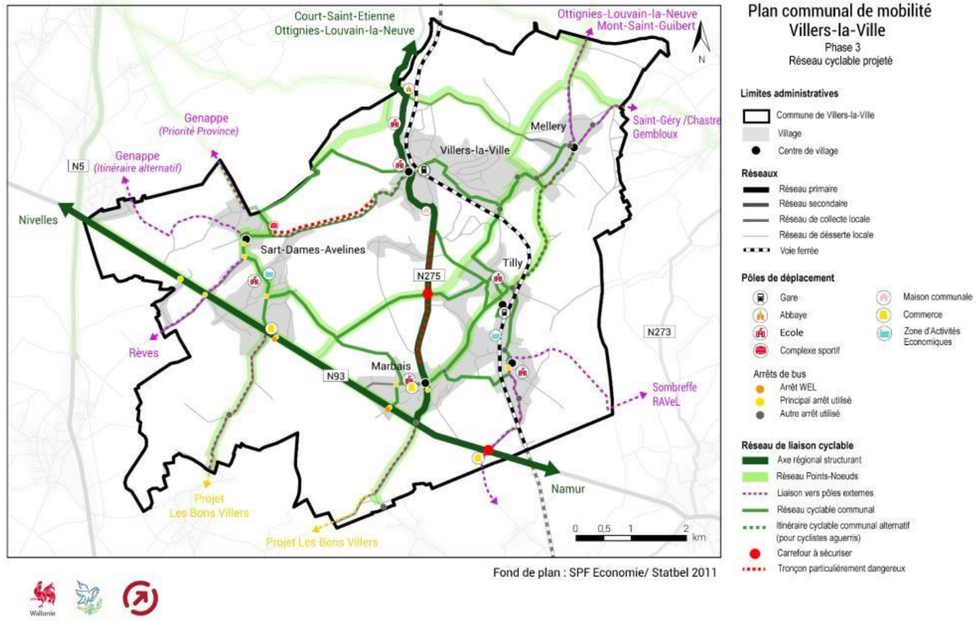

+ itinéraires cyclables en projet

+ itinéraires cyclables à développer (CLDR)

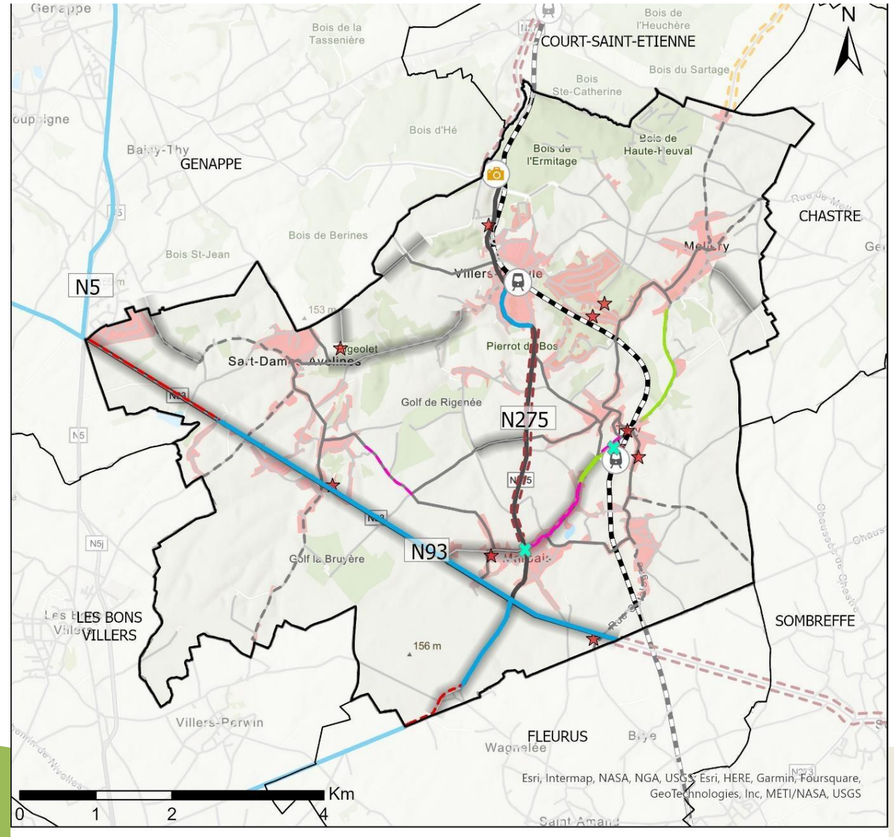

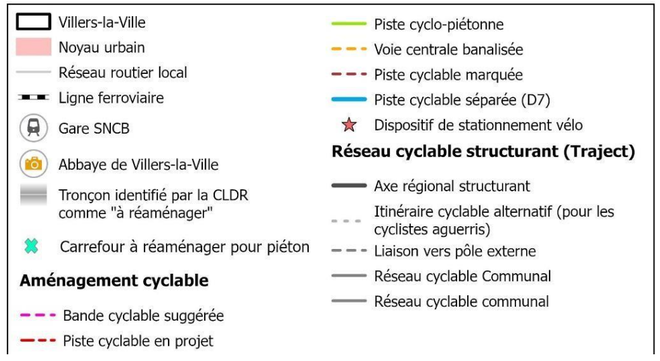

1.9. CRÉER ET PUBLIER DES CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS

réseau piéton structurant intra-villages

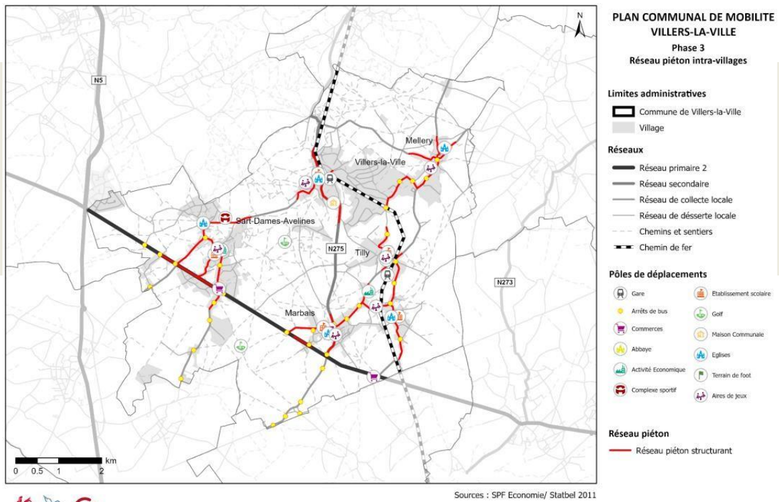

réseau piéton inter-village a également été repris dans le PCM. Il a été réalisé par la Commune, en collaboration avec l'asbl Tous à Pied

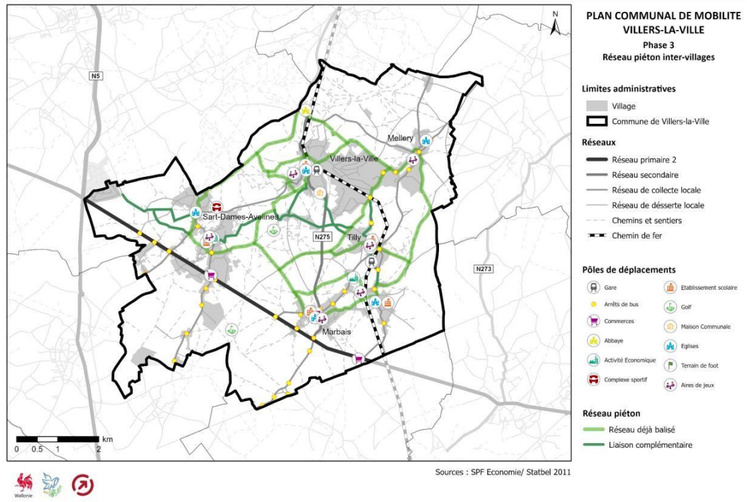

réseau piéton à développer (CLDR)

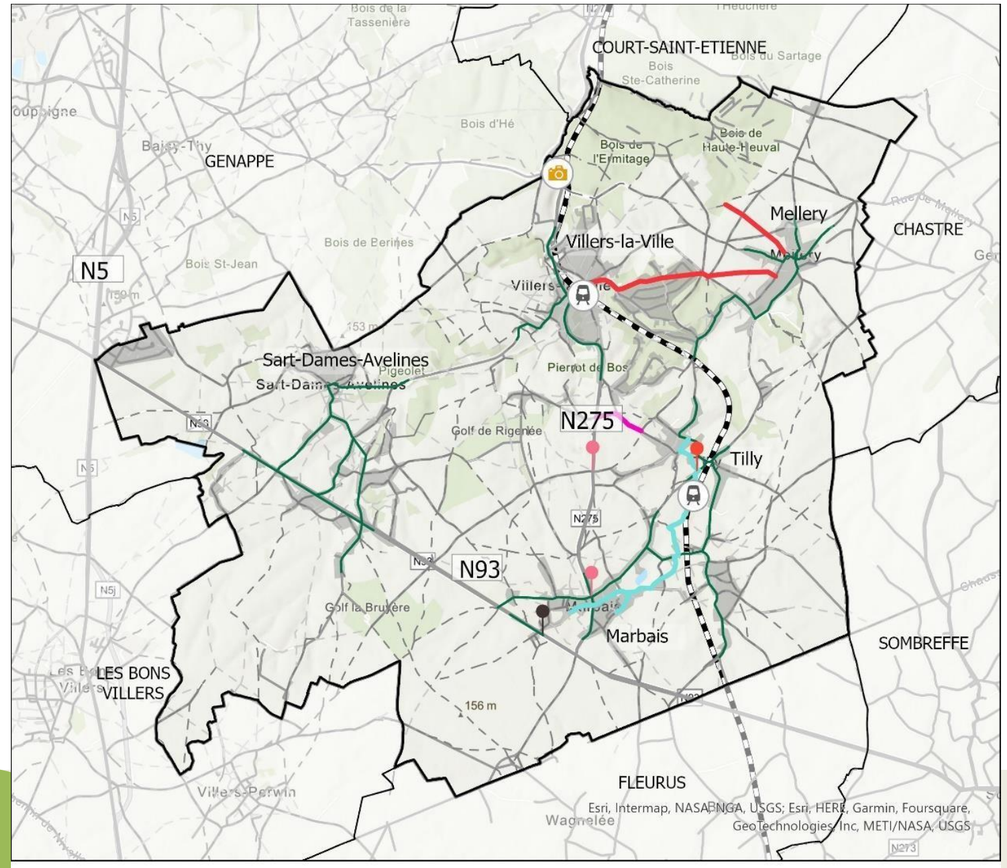

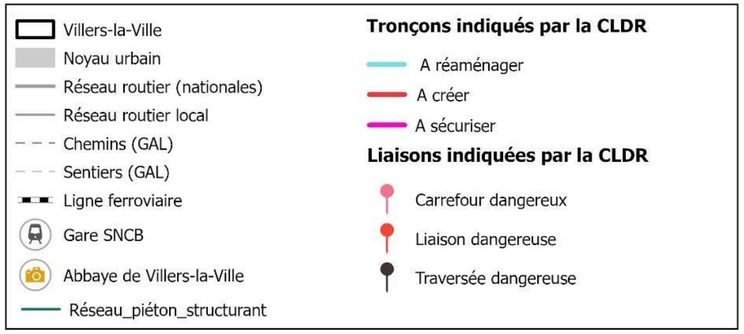

1.9. CRÉATION DE CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS (PA

Proposition de tronçons prioritaires à réaménager

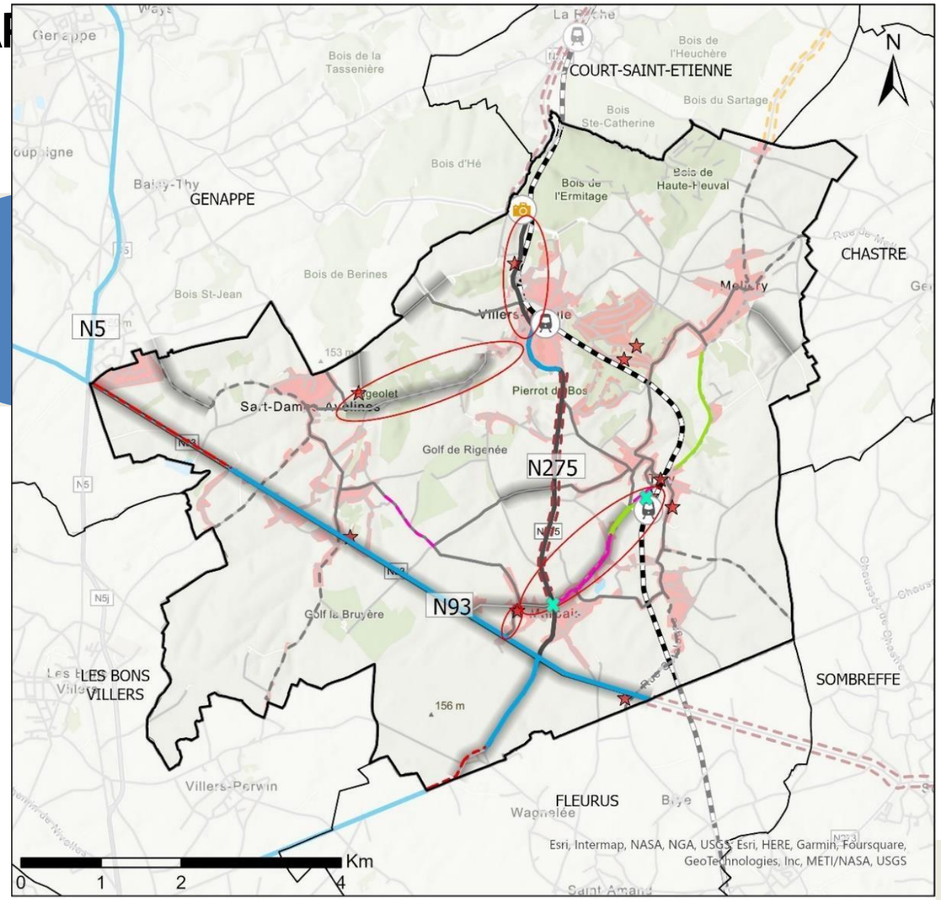

Villers-la-Ville
Noyau urbain
Réseau routier local
Ligne ferroviaire
Gare SNCB
Abbaye de Villers-la-Ville
Tronçon identifié par la CLDR comme "à réaménager"
Tronçon vélo à prioriser
Carrefour à réaménager pour piéton

Aménagement cyclable

Bande cyclable suggérée
Piste cyclable en projet
Piste cyclo-piétonne
Voie centrale banalisée
Piste cyclable marquée
Piste cyclable séparée (D7)
Dispositif de stationnement vélo

Réseau cyclable structurant (Traject)

Axe régional structurant
Itinéraire cyclable alternatif (pour les cyclistes aguerris)
Liaison vers pôle externe
Réseau cyclable Communal
Réseau cyclable communal

<u>Diffusion au grand public</u>

Diffusion des informations sur les réseaux sociaux et via les canaux communaux

Réunions et participation citoyenne (les résidents pourraient être encouragés à participer à la collecte de données, à la surveillance du réseau et à des actions concrètes comme des chantiers de nettoyage et d'entretien)

Envoie d'informations : toucher les non-convaincus

DR(EA)²M

1.10 TRANSFORMER LA PLACE DE MARBISOUX AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

Organisation de la place (Orthophoto 2022)

Esquisse indicative des aménagements proposés

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

Mise en valeur générale de l'espace

Exemple de matériaux et ambiance champêtre à créer

Végétalisation

Végétalisation de type bucolique : Graminées (légèreté et transparence)

Végétalisation de type bucolique : Arbres en cépée (rappel verger, transparence)

Végétalisation de type bucolique : Massifs fleuri avec biodiversité et

Mobilité douce / sécurisation

Création d'un petit espace polyvalent

Exemples d'aménagement d'espace de détente végétalisé

1.11. Mise en place de Projet participatifs citoyens (Budget participatif)

- **Budget communal** pour la réalisation de projets citoyens ou associatifs (en lien avec les objectifs du PCDR)
- **1 € Commune = 1 € Wallonie**, maximum **10.000 € (pour Wallonie)**
- **Documents** de référence à respecter

(règlement, formulaire candidature, grille évaluation critères de recevabilité)

- **Rôle important de la CLDR**

(analyse des projets, vote avec la population et décision finale sur base des votes)

Qui peut déposer un projet?:

- **des groupement de citoyens** d'au moins 5 habitants domiciliés à VLV
- des **associations locales**

Utilisation d'une **plateforme participative** pour dépôt des projets en ligne et vote des citoyens

Quels projets? Un **petit** projet qui…

- améliore le cadre de vie de la commune dans **l'intérêt général** et de manière **durable**
- répond au moins à un **objectif du PCDR**
- est réalisé sur **propriété publique communale**
- correspond à un **investissement ou à une dépense matérielle** pour un évènement à portée communale

1.12 AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

Le tronçon passe par des propriétés publiques et/ou appartenant à la Ville ou à la région excepté à un endroit, au sud de la Ferme de l'Abbaye (parcelles 15C)

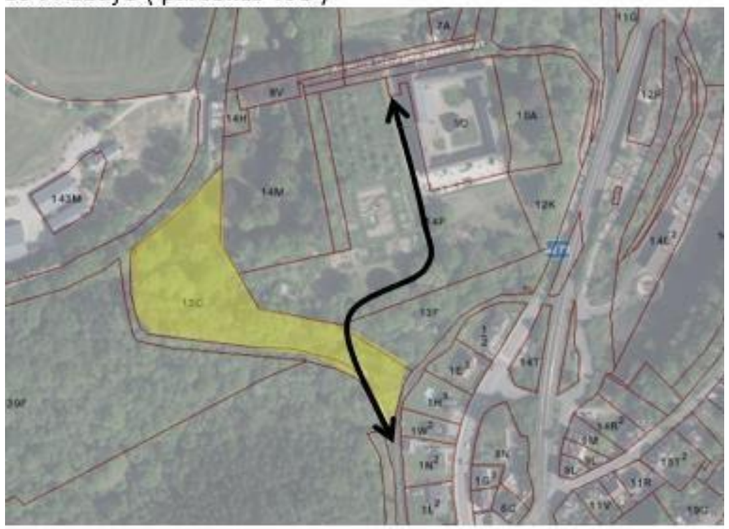

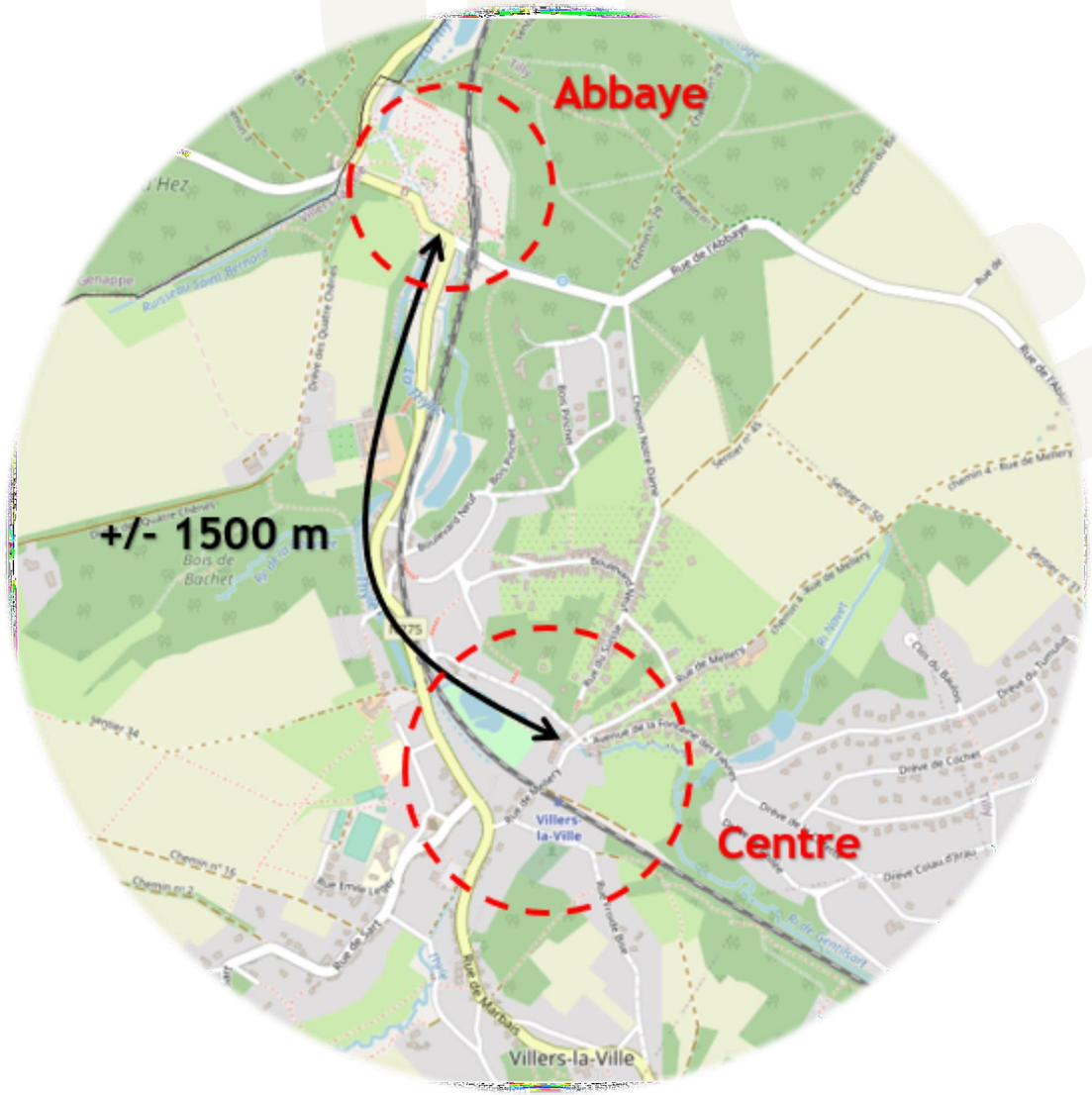

1.12. AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

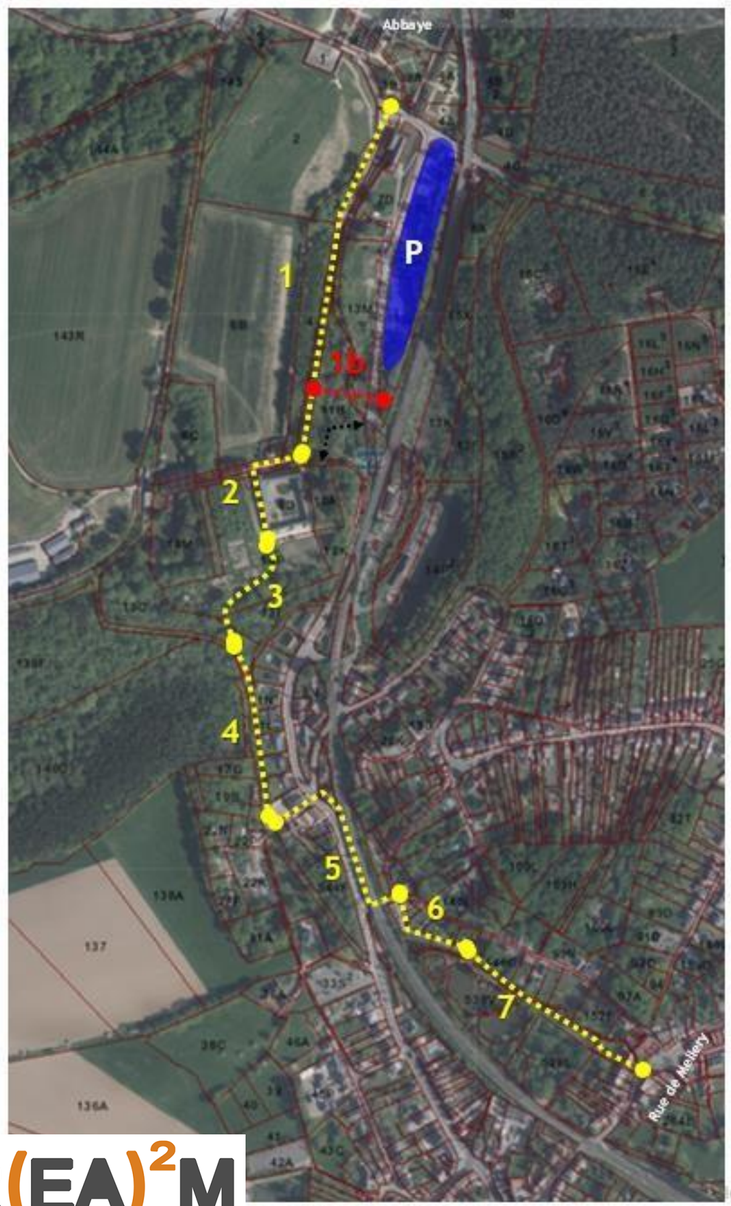

1. Partie composée d'un sentier en gravier d'une largeur moyenne de 1m50, d'une longueur de 400 m et d'une pente de +/-10 %. Le cheminement présente un caractère typique très intéressant (monument, murets, zone boisée, moulin à eau, ancienne ferme, etc…).

1b. Il existe déjà un escalier qui relie le sentier 1 au parking.

2. Partie composée de 2 voiries en pavés dans un état assez correct. Ces voiries d'une largeur d'environ 3 m et d'une longueur totale de 140 m entourent la ferme de l'Abbaye.

3. Partie où le cheminement cyclo-piéton est actuellement non matérialisé et non existant. Plusieurs parcelles privées devront être traversées. Le milieu est composé d'une zone de potagers, partiellement engazonnée et d'une zone boisée très abrupte (différence de niveau de 20 m). Cette zone est aussi traversée par un mur d'enceinte de la Ferme de l'Abbaye. La longueur de cette partie est d'environ 175 m.

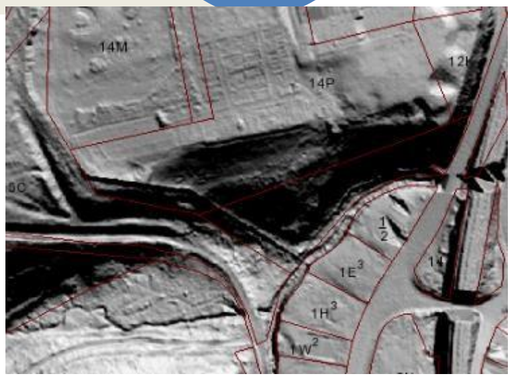

4. Partie située en arrière d'habitations privées. Le sentier existant, relativement étroit (max 1 m) est en terre battue et en milieu boisé. Cette axe correspond au Sentier du Bachet, sentier n°5 à l'Atlas Vicinal et longe un ruisseau. La longueur de cette partie est d'environ 240 m.

5. Partie composée de trottoirs longeant des voiries en milieu urbain (la rue de la Batterie, l'avenue Arsène Tournay (n275) et la rue des Bourgeois. Le tronçon passe aussi sous l'axe de chemin de fer. Les trottoirs y sont suffisamment. La traversée de la N275 n'est nullement sécurisée et aucun passage piéton n'est existant. La longueur de cette partie est d'environ 250 m

Cette partie est actuellement difficilement praticable à vélo.

6. Partie composée d'un chemin d'accès à plusieurs habitations en bi-bande en gravier. La largeur de cette partie est d'environ 3 m pour le passage de voiture et d'une longueur de 115 m.

7. Partie composée d'un petit sentier enherbé, engazonné, en terre battue et très étroit d'une longueur de 250 m . Il correspond au sentier de Nautrive (sentier vicinal N°32). Une passerelle en bon état existe entre la partie 6 et 7 afin de traverser le ruisseau

1.12. AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE

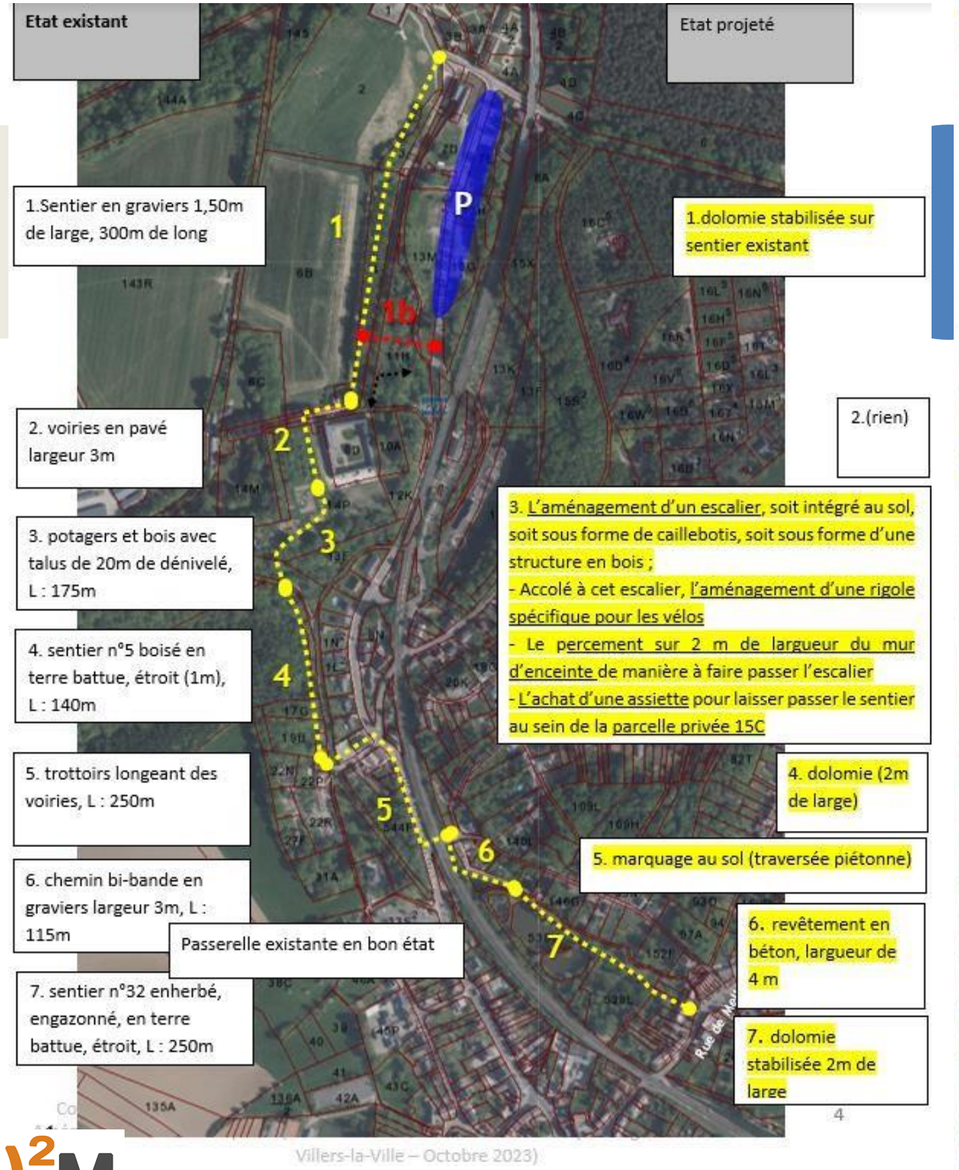

« Voici 2 liaisons (orange et jaune sur le plan) proposées par l'échevin pour relier l'abbaye au centre de villers avec comme points d'arrivée la gare et ensuite le parking communal sur lequel il y a VERTT. »

Liaisons proposées par Dr(ea)²m

FICHES-PROJETS DU LOT 2

2.2 PROMOUVOIR LES JARDINS ET POTAGERS ET SOUTENIR LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE DES JARDINS

DESCRIPTION DU PROJET

L’objectif poursuivi par cette fiche-projet est triple :

1. de **mettre en valeur**, promouvoir les actions *déjà menées* via ces diverses organisations, sur le territoire de Villers-la-Ville, liées à la gestion durable et écologique des espaces de jardins ;
2. de **développer davantage ce réseau** de jardins / potagers gérés en faveur de la biodiversité sur le territoire communal ;
3. **créer du lien / l**e renforcer entre les différents acteurs concernés.

Les citoyens réunis en CLDR ont soumis les idées de :

- créer un guide écologique des jardins privés en s’associant avec Natagora et les jardins partagés ;
- inventorier des terrains proches des centres et des promenades pour mettre en place de nouvelles initiatives ;
- organiser des formations en éco-jardinerie pour les citoyens ;
- mettre en lien les initiatives existantes.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Tutos « jardins naturels pour les nuls » et partage de bonnes pratiques

Le Pôle « Jardin Naturel » de la régionale Natagora Brabant-wallon a développé des fiches de bonne gestion sur l'aménagement d'un jardin naturel, dans ce même but de sensibiliser les particuliers pour « *un entretien et un aménagement, plus naturels de leurs jardins* ». *Mais ces fiches sont peu connues.*

La première action de cette fiche est donc de créer une série de capsules vidéo à la façon, sont également l'occasion de partir à la rencontre de jardins de la commune qui laissent déjà une place plus importante à la nature. De courts reportages / partages d'exemples illustrés.

Les réseaux sociaux serviront ensuite de canal de communication privilégié pour ces capsules.

https://brabantwallon.natagora.be/decouvrez-nos-projets/pole-jardin-naturel

2. Prospection d'espaces publics/communaux pour créer de nouveaux jardins . naturels modèles

Le même pôle « Jardin Naturel » de Natagora gère également un jardin naturel modèle, qui se situe à Lasne Un jardin du même type pourrait être mis en place dans la commune Villers. Il s'agirait par exemple que la commune mette à disposition un espace public aux citoyens/volontaires désireux de porter ce projet.

3. Evènement – balade à la découverte du réseau de jardins

Cette troisième action consisterait en l'organisation d'une journée « Jardins ouverts », sur le même modèle que les parcours d'artistes organisés dans d'autres communes, durant laquelle les Villersois pourraient découvrir la mise en pratique d'une gestion écologique et durable de jardins.

4. Concours des jardins naturels privés villersois

A la façon du Concours « façades fleuries » organisé à plusieurs reprises par la commune, l'idée est ici d'orienter le thème du concours sur les jardins riches en biodiversité. Les règles de base pourront rester les mêmes : ouvrir le concours à tous les habitants de la commune, mise en place d'un jury, récompense des lauréats, publication en ligne et dans le journal communal et remise de prix afin de favoriser la rencontre. https://reseaunature.natagora.be/le-reseau-natures.

2.3 PROMOTION DE L'HORECA DANS LES VILLAGES AVEC VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX, SOUTIEN À CEUX DÉJÀ INSTALLÉS AINSI QU'À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX

DESCRIPTION DU PROJET

<u>Description succincte du projet et description des aménagements proposés et du projet :</u>

Le projet se compose de synergies et actions mobilisatrices.

- Faire l'inventaire des produits locaux et dresser une liste (publique) ;
- Consulter les maraichers actuels (SEL, Ferme de Bérinnes, Ferme de Gentissart, Marbais, etc..) en vue de répertorier leurs spécificités ;
- Soutenir les initiatives existantes en leur donnant une place prioritaire dans les événements qui ont lieu sur le territoire, y compris ceux de l'Abbaye ;
- Faire la promotion de l'Horeca local (y compris traiteurs, hébergements touristiques,) dans les publications de la commune et les événements ;
- Créer un meilleur réseau entre les acteurs du secteur Horeca local existant et les producteurs locaux. Créer des synergies/mutualisations avec le développement des hébergements touristiques, camping, gites, hébergements de groupe, ...Créer éventuellement un réseau avec un nom et une identité propre et forte qui représente et rassemble tous les producteurs de la commune.

2.4 GÉRER LES RISQUES D'INONDATIONS ET DE RUISSELLEMENT

DESCRIPTION DU PROJET

Il s’agira :

- D’inventorier tous les axes de ruissellement et les zones humides sur le territoire, existantes et à créer
- Inventorier les zones de rétention existantes et potentielles.
- Réaliser une étude hydrographique globale du territoire , une étude des vulnérabilités : les zones vulnérables du territoire devaient etre inventoriées, dans le cadre d’une étude spécifique sur l’ensemble des vulnérabilités de ce territoire ou dans le cadre plus large de la mise sur pied d‘un Schéma de Développement Communal)
- A partir des résultats, des systèmes de gestion des inondations pourront être mis en place afin de définir les zones les plus vulnérables de l’entité, leur degré et priorité et les options en matière de gestion.

- réaliser une étude hydrologique préliminaire

- mettre en place des outils d’aide à la décision et dispositifs de gestion des inondations

2.5 RÉAMÉNAGER LA PLACE DE TILLY EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ ET LA FONCTION CONVIVIALE SUR LA PLACE

DESCRIPTION DU PROJET

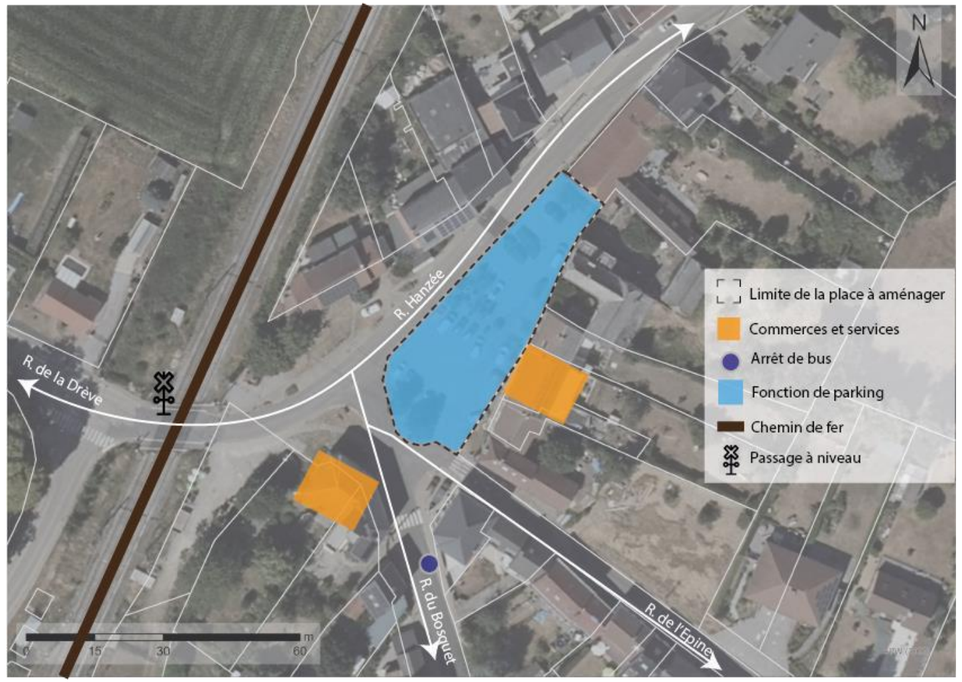

Mise en valeur générale de l'espace

Afin de créer une véritable place de village, l'ensemble de la zone sera unifié par l'homogénéisation des matériaux et l'aménagement de l'ensemble de la zone sera pensé en zone résidentielle et de rencontre selon le concept de l'espace partagé.

Le caractère rural sera donné par l'utilisation de matériaux et d'une végétalisation appropriés (pavés, béton désactivé, cépées, graminées…). Ainsi, le projet veillera à créer de nouveaux espaces de plantations dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

Exemple de matériaux et ambiance champêtre à créer

Mobilité douce / sécurisation

Création d'un petit espace polyvalent

Végétalisation

DESCRIPTION DU PROJET

Végétalisation

Végétalisation de type bucolique : Graminées (légèreté et transparence)

Végétalisation de type bucolique : Arbres en cépée (rappel verger, transparence)

Végétalisation de type bucolique : Massifs fleuri avec biodiversité et

2.6 AMÉNAGER UN PARC PUBLIC À LA CURE DE SDA

DESCRIPTION DU PROJET

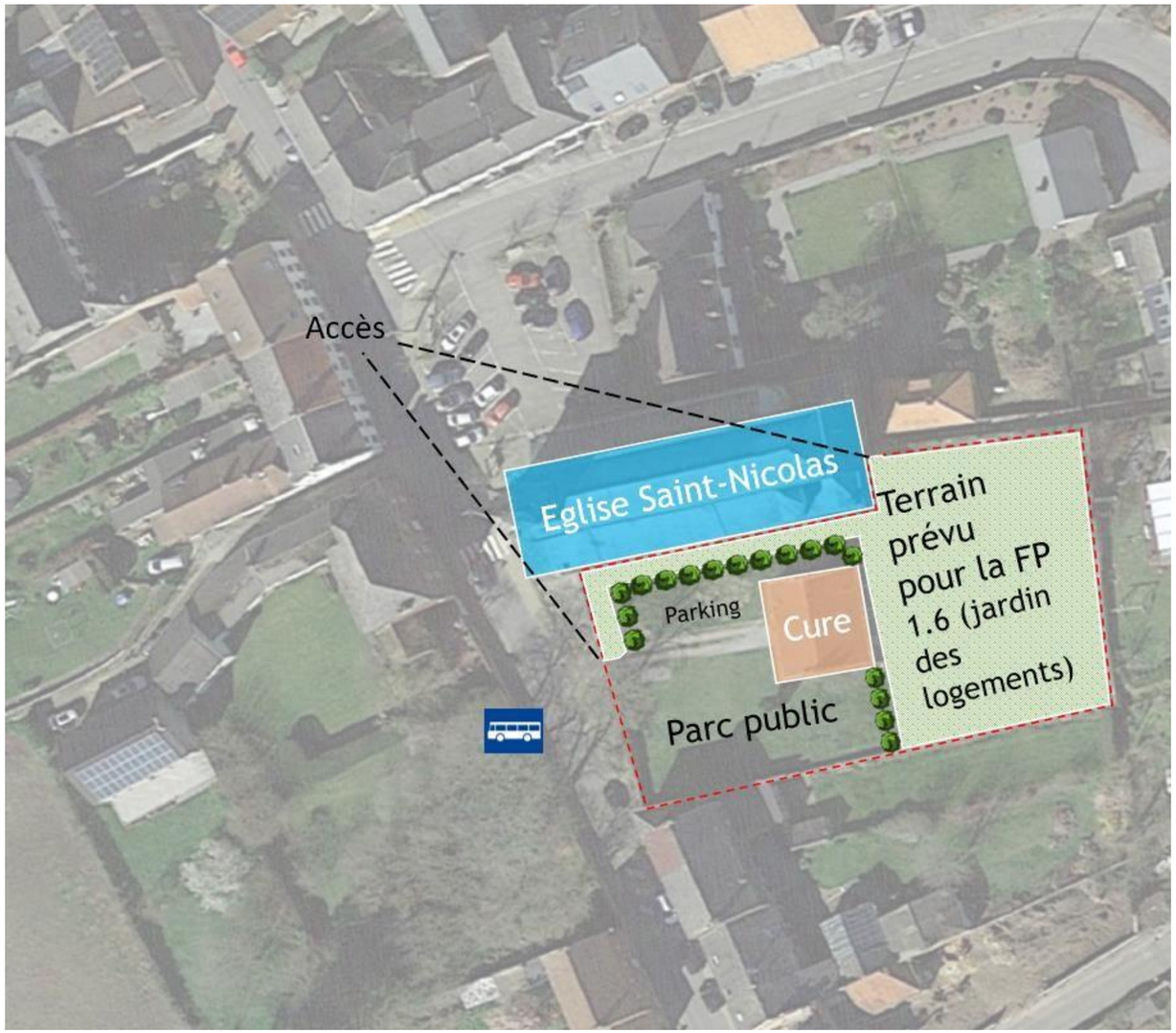

1. L'IMPLANTATION D'ARBRES (STRATE ARBORÉE)

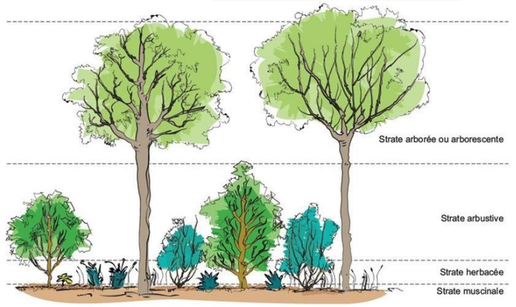

2. L'IMPLANTATION D'ARBUSTES (STRATE ARBUSTIVE)

3. PRÉ FLEURI (STRATE HERBACÉE)

4. ENGAZONNEMENT (STRATE HERBACÉE)

5. VÉGÉTALISATION DES PIEDS D'ARBRE (STRATE HERBACÉE – ARBUSTIVE)

6. VÉGÉTATION HORS SOL (EN BAC OU POTS)

7. MOBILIER URBAIN

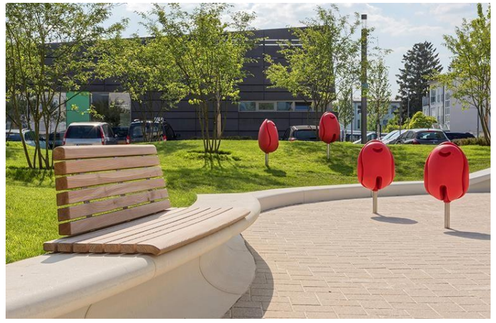

2.7 INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS EXISTANTS

DESCRIPTION DU PROJET

Le diagnostic socio-économique du PCDR de Villers-la-Ville a répertorié les espaces publics principau et leur qualité a été jugée en fonction des réaménagements réalisés (soit récents, anciens o inexistants). L'analyse de ces espaces prend également en compte le type de revêtement, l sécurisation du lieu et les équipements présents (Figure 1).

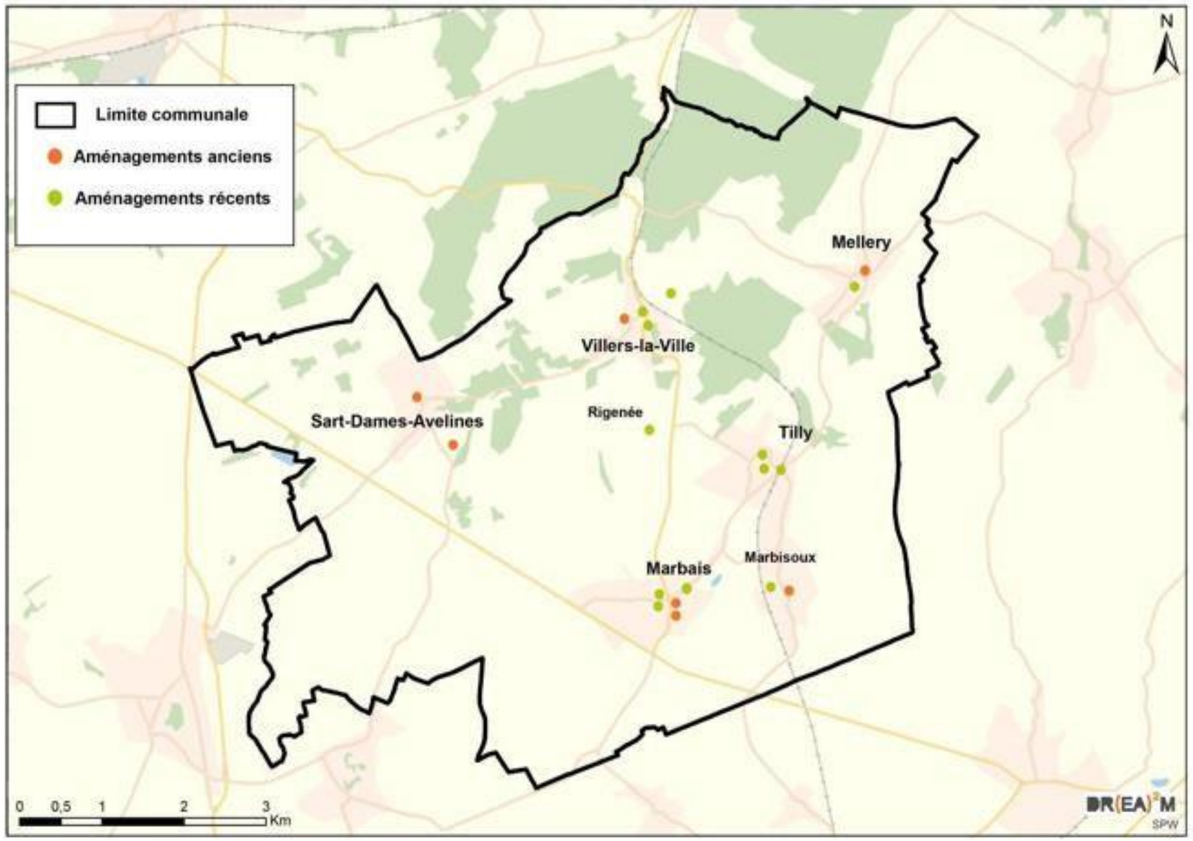

Figure 1 : Qualité des espaces publics de Villers-la-Ville (Carto : DR(EA)²M)

Premièrement, Il est proposé de végétaliser les espaces publics qui présentent une artificialisation importante. Le diagnostic socioéconomique et territorial du PCDR de Villers-la-Ville fournit des informations sur le revêtement et les aménagements dont ils disposent. Ceci permet de déterminer un degré de végétalisation de ces derniers et de définir des priorités d'actions. Le travail de l' « Hakathlon » mentionnent également des localisations d'espaces public à créer ou transformer.

Ceux-ci sont potentiellement :

- Plaine de sport de Sart-Dames-Avelines
- Plaine de sport de Marbais
- Rue Minique à Marbais
- Rue des chats près de l'église de Marbisoux
- Plaine de sport de Mellery
- Plaine de sport communale de Villers-la-Ville (Sport et loisirs asbl)
- Zone à l'arrière de la friterie à la rue de la jouerie
- Maison des jeunes de Marbisoux
- Abords de la maison des jeunes de Mellery
- Abords de la maison communale de Marbais

DESCRIPTION DU PROJET

1. L'IMPLANTATION D'ARBRES (STRATE ARBORÉE)
2. L'IMPLANTATION D'ARBUSTES (STRATE ARBUSTIVE)
3. PRÉ FLEURI (STRATE HERBACÉE)
4. ENGAZONNEMENT (STRATE HERBACÉE)
5. VÉGÉTALISATION DES PIEDS D'ARBRE (STRATE HERBACÉE – ARBUSTIVE)
6. VÉGÉTATION HORS SOL (EN BAC OU POTS)

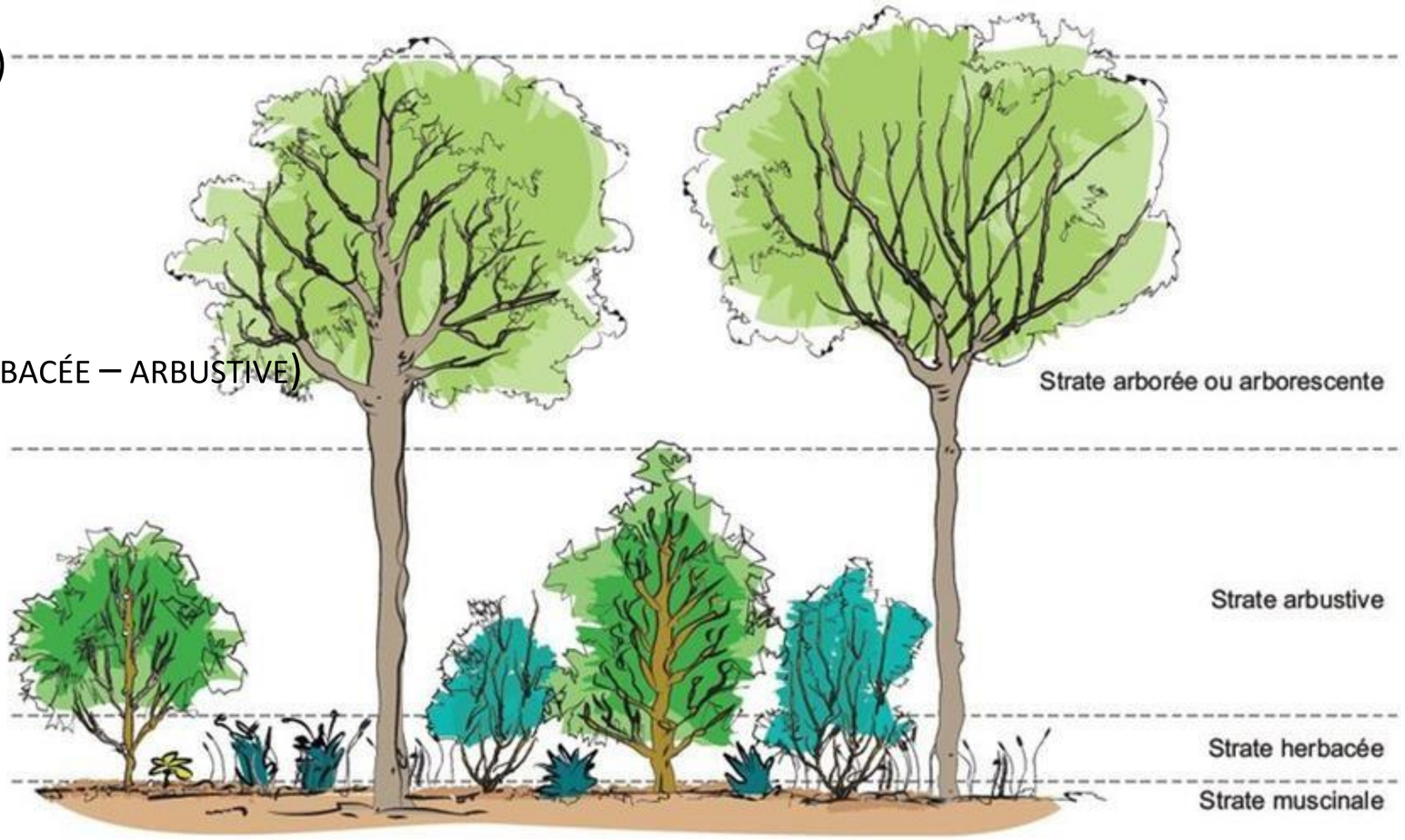

2.8 DÉVELOPPER L'OFFRE DE VÉHICULES À LOUER ET/OU PARTAGER (ÉLECTRIQUE)

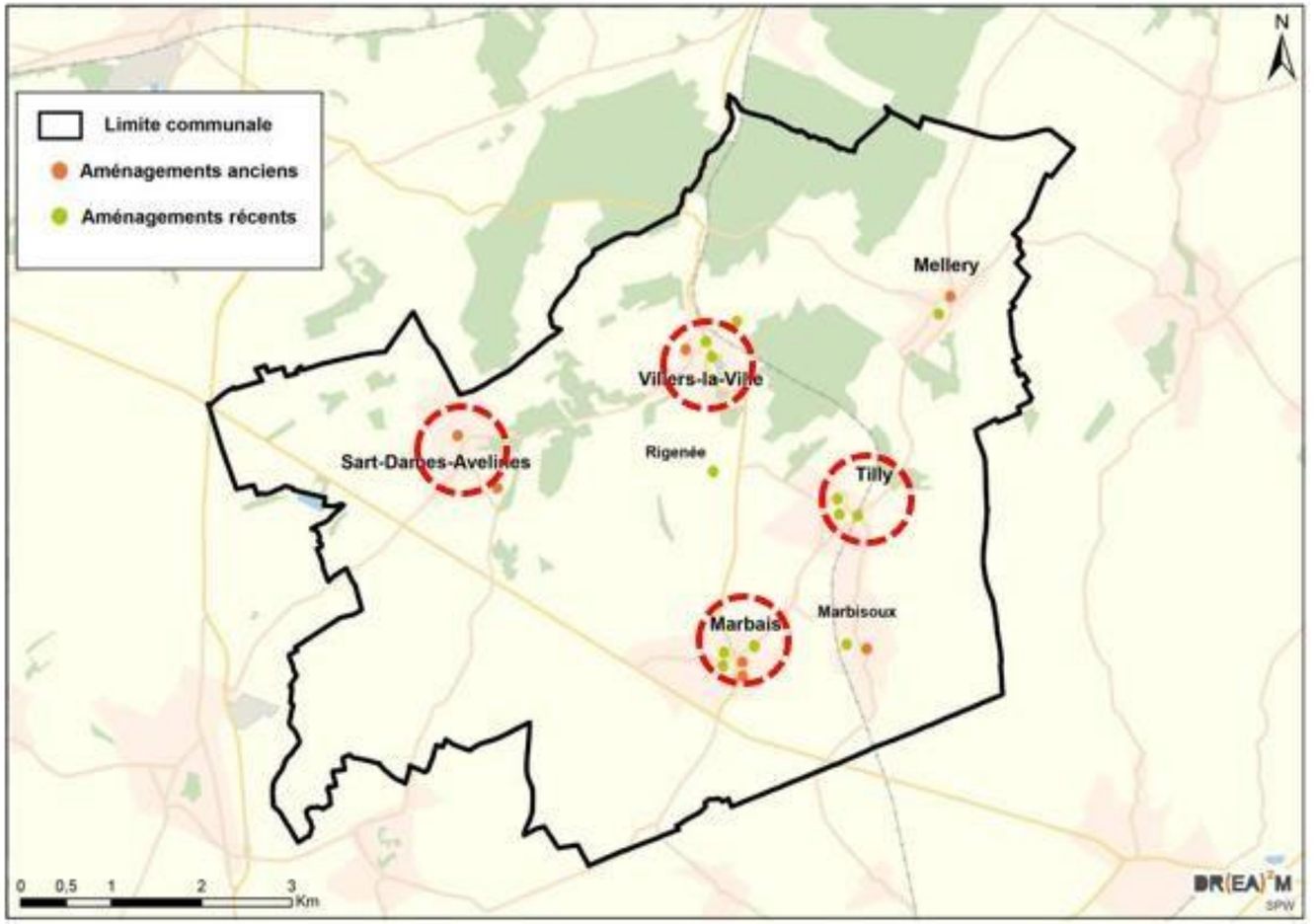

DESCRIPTION DU PROJET

- Mise en place de facilités pour le partage de véhicules électriques

- Nouvelles zones de mises à disponibilité de voitures partagées électriques

De nouvelles voitures pourraient être proposées sur l'entité avec la répartition suivante :

- 2 nouvelles voitures pour Tilly ;
- 2 nouvelles voitures pour Marbais ;
- 2 nouvelles voitures pour Sart-Dames-Avelines.

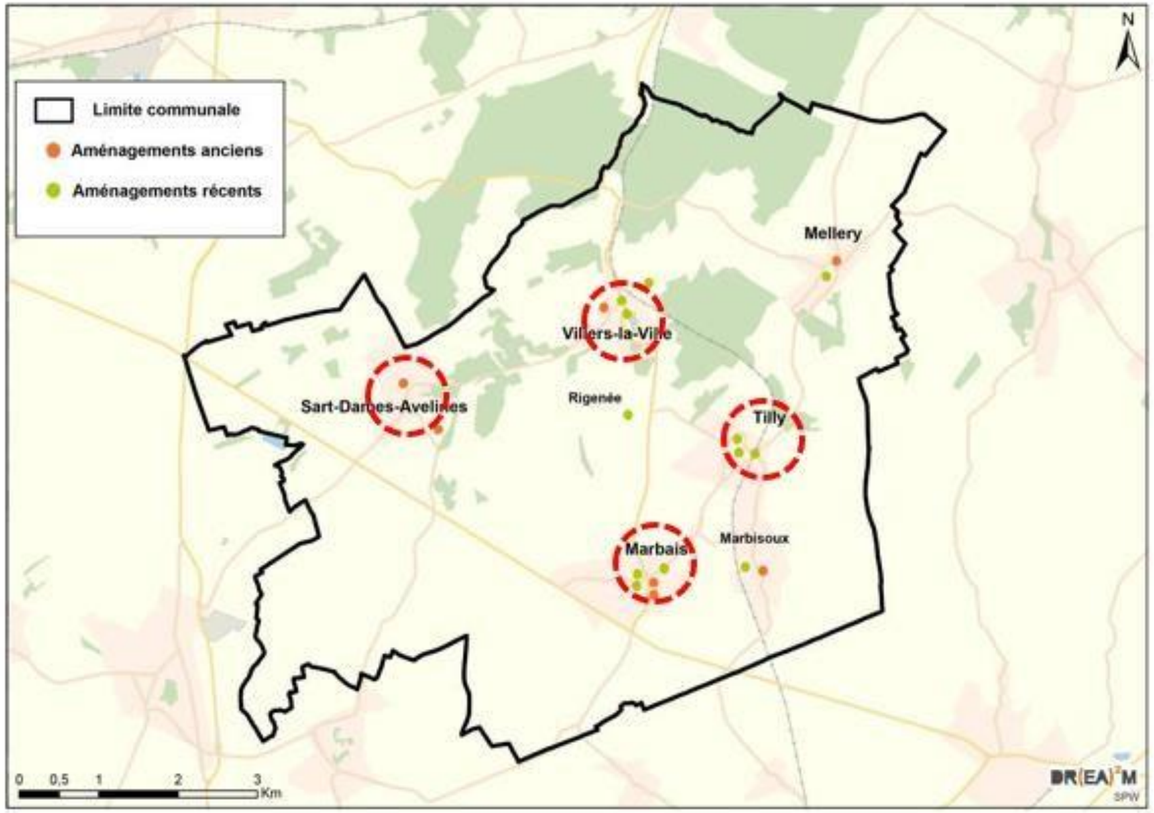

Bornes de recharge électriques

Partenariat avec Cambio

Vélos électriques et autres modes de transports

Concrétisation des actions prévues au Plan Communal de Mobilité

2.9 CRÉATION D'UNE AIRE DE BIVOUAC

Figure 5 : Exemples d'aménagements pour l'aire de bivouac.

DESCRIPTION DU PROJET

Des lieux de repos et de détente sur le territoire communal ont été identifiés par les riverains lors des groupes de travail.

Tableau 1 : Caractéristiques des lieux identifiés pour la création de l'aire de bivouac.

Site	Réseau PN	GR	PIP ADESA	PIP PdS	N2000	Propriété publique
1	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
2	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
3	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

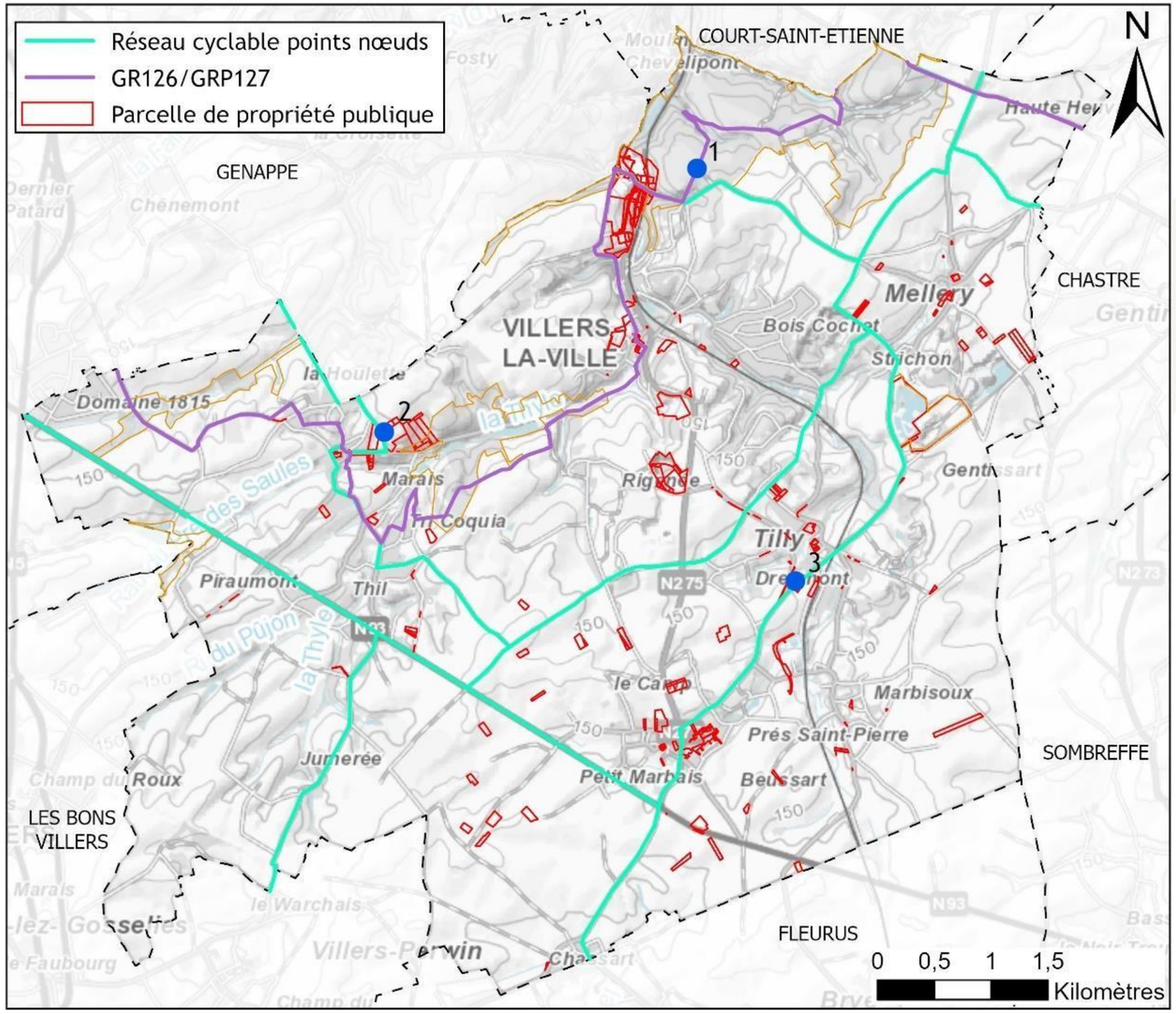

DESCRIPTION DU PROJET

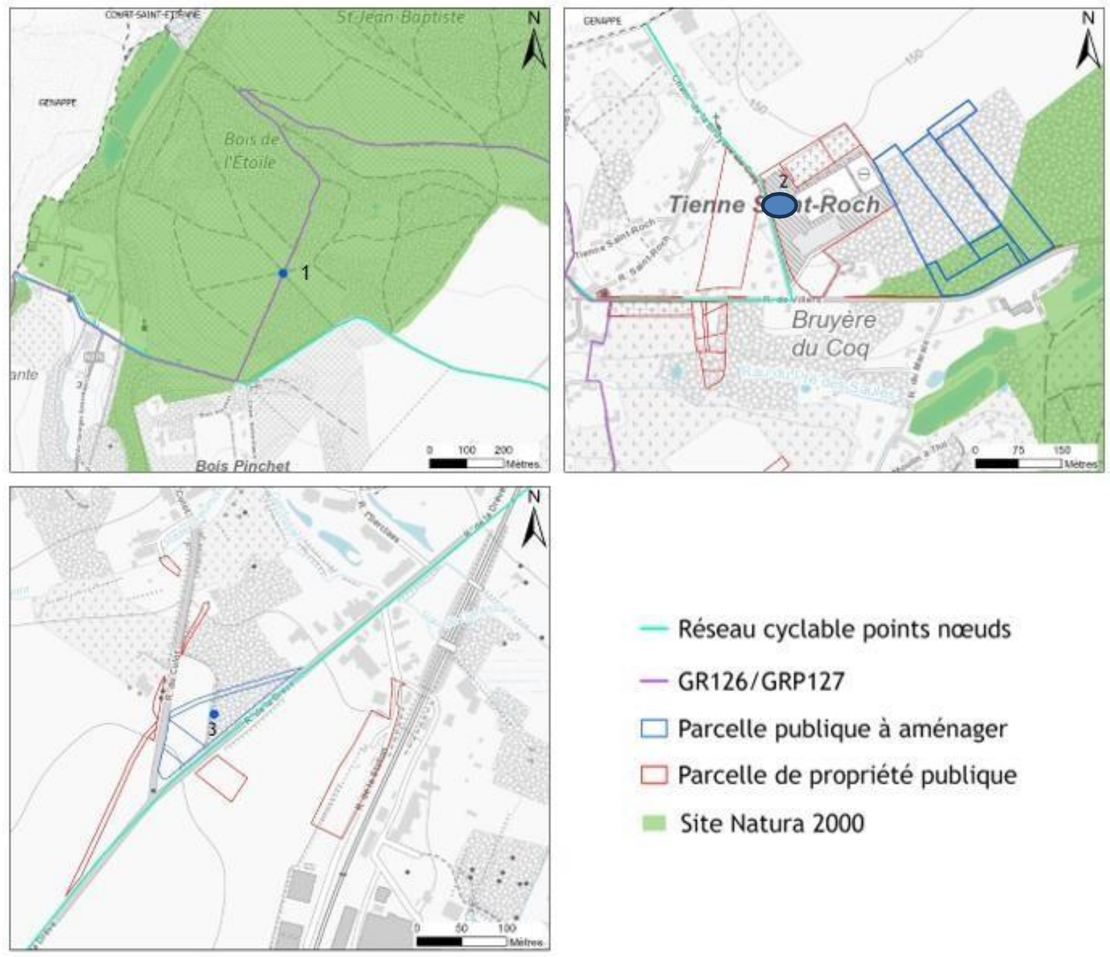

Figure 2 : Vue rapprochée des lieux potentiels pour le bivouac et de leur environnement (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

Apres analyse des différents sites, il a été décidé de conserver le deuxième — le complexe sportif — pour ce projet. En effet, le fait que le site 1 est une propriété privée rend le projet plus complexe, et le troisième site, bien que boisé, n'offre pas un cadre suffisamment « naturel » pour le bivouac. En revanche, les parcelles publiques à proximité du complexe sportif de Sart-Dames-Avelines présentent un environnement agréable pour l'aire de bivouac.

DESCRIPTION DU PROJET

Copyright: Corentin LEVACQ

L'aire comportera des poubelles, des toilettes, une aire de pique-nique couverte avec bancs et table, et éventuellement une structure en bois ouverte et couverte permettant d'apporter un abri aux campeurs. Une petite aire de barbecue fixe (un espace feu) permettant de cuire des aliments sera également placée.

Des panneaux informatifs et prises de courant seront également placés.

Figure 5 : Exemples d'aménagements pour l'aire de bivouac.

2.10 Préservation de la faune nocturne

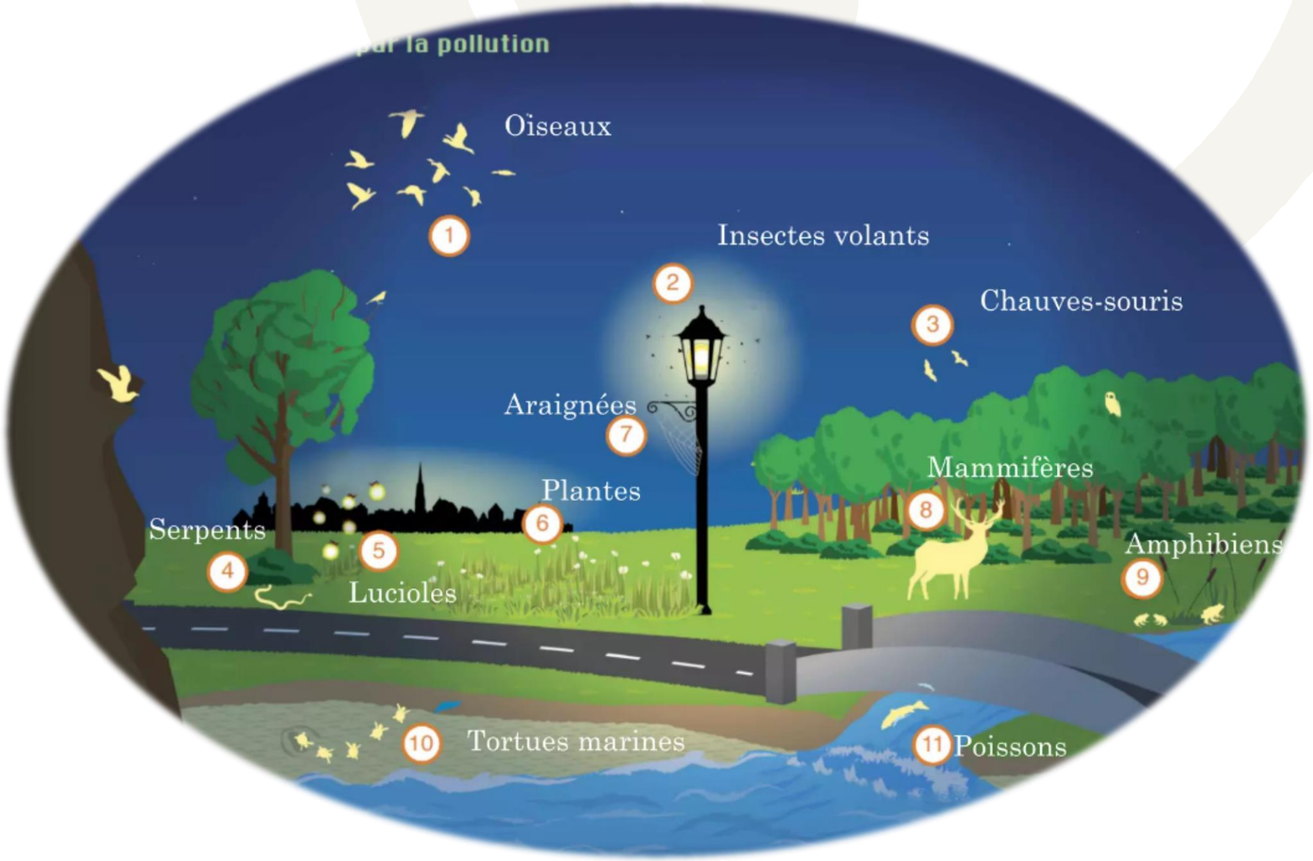

DESCRIPTION DU PROJET

DÉTERMINER LES CIBLES D'ACTIONS PRIORITAIRES VISANT À DIMINUER L'IMPACT DES POINTS LUMINEUX SUR LA BIODIVERSITÉ

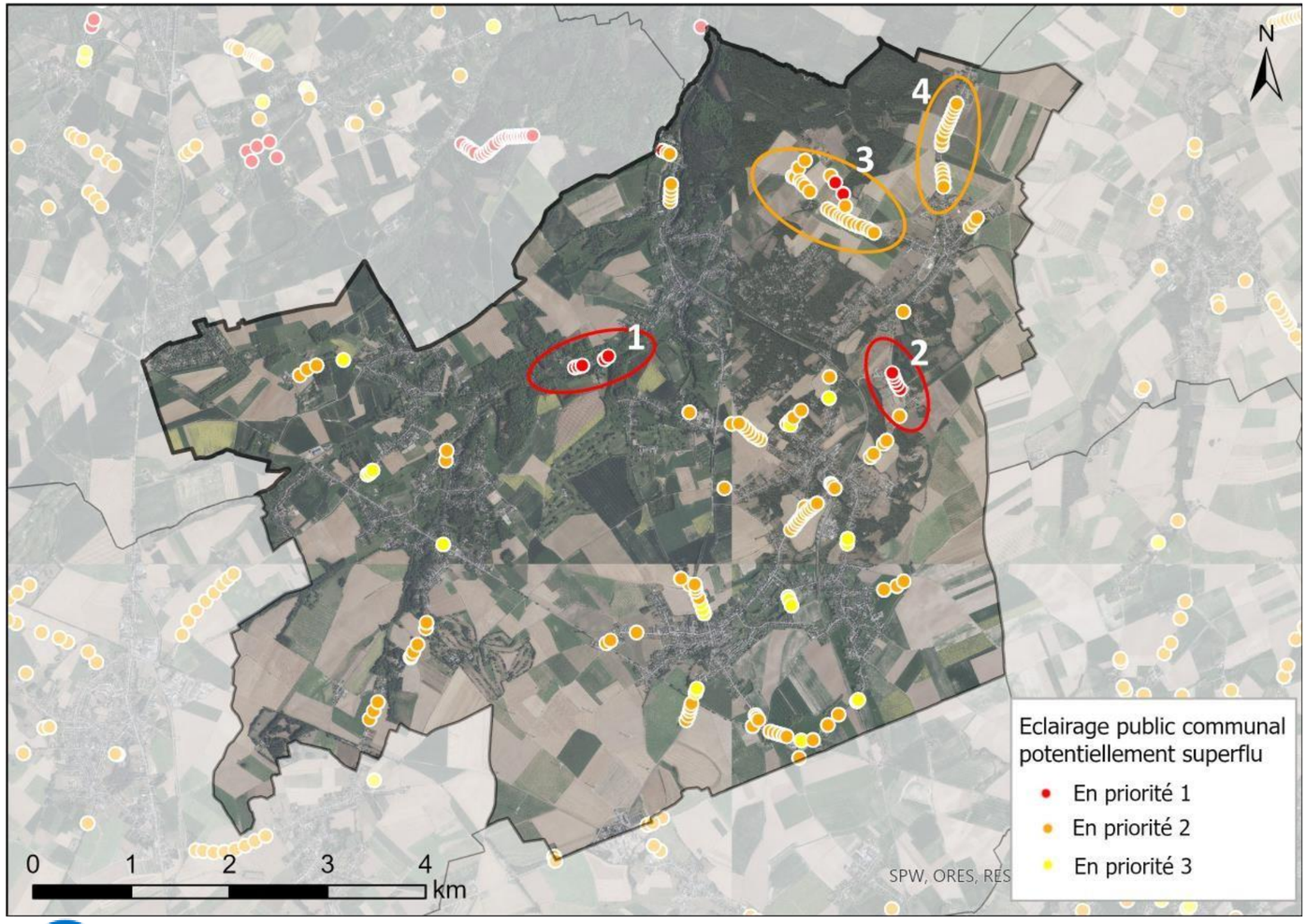

2.11 RENFORCEMENT DES LIENS ET DU DIALOGUE ENTRE LES AGRICULTEURS ET LES CITOYENS - SOUTENIR ET VALORISER LES

DESCRIPTION DU PROJET

La <u>création d'un groupe de travail</u>

permettra de réunir :

- Les agriculteurs concernés ;
- Les instances communales ;
- La CLDR (Commission Locale pour le Développement Rural) ;
- L'office du tourisme et le Syndicat d'Initiative ;
- La Fondation Rurale de Wallonie ;
- etc.

<u>Lien avec le GAL</u>

<u>Promouvoir l'agriculture</u>

Présenter l'activité agricole dans son ensemble dans le bulletin communal

Soutenir les initiatives telles que la réalisation de marchés du ires agricoles, de circuits gourmands,

La <u>cohabitation agriculteurs/habitants</u>

L'élaboration d'un code de bonne conduite ou d'une charte de convivialité

<u>L'implantation de différents types de panneaux informatifs, didactiques ou d'interdictions:</u>

- La gestion des déchets le long des routes et jetés dans les champs ou les prairies
  - Le danger que pourrait représenter ces déchets pour les animaux
  - Le passage sur des chemins privés appartenant aux agriculteurs
  - Le stationnement devant les barrières des prairies ou des fermes
  - Le passage sur les chemins exclusivement mode doux ou charroi agricole
  - Le type de culture implanté et une explication sur celle-ci

FICHES-PROJETS DU LOT 3

3.1 FACILITER LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU LIEN PIÉTON ENTRE LES ARCHES DE L'ABBAYE ET LE CHALET DE LA FORÊT EN VUE DE LE RENDRE PLUS CONFORTABLE ET SÉCURISÉ

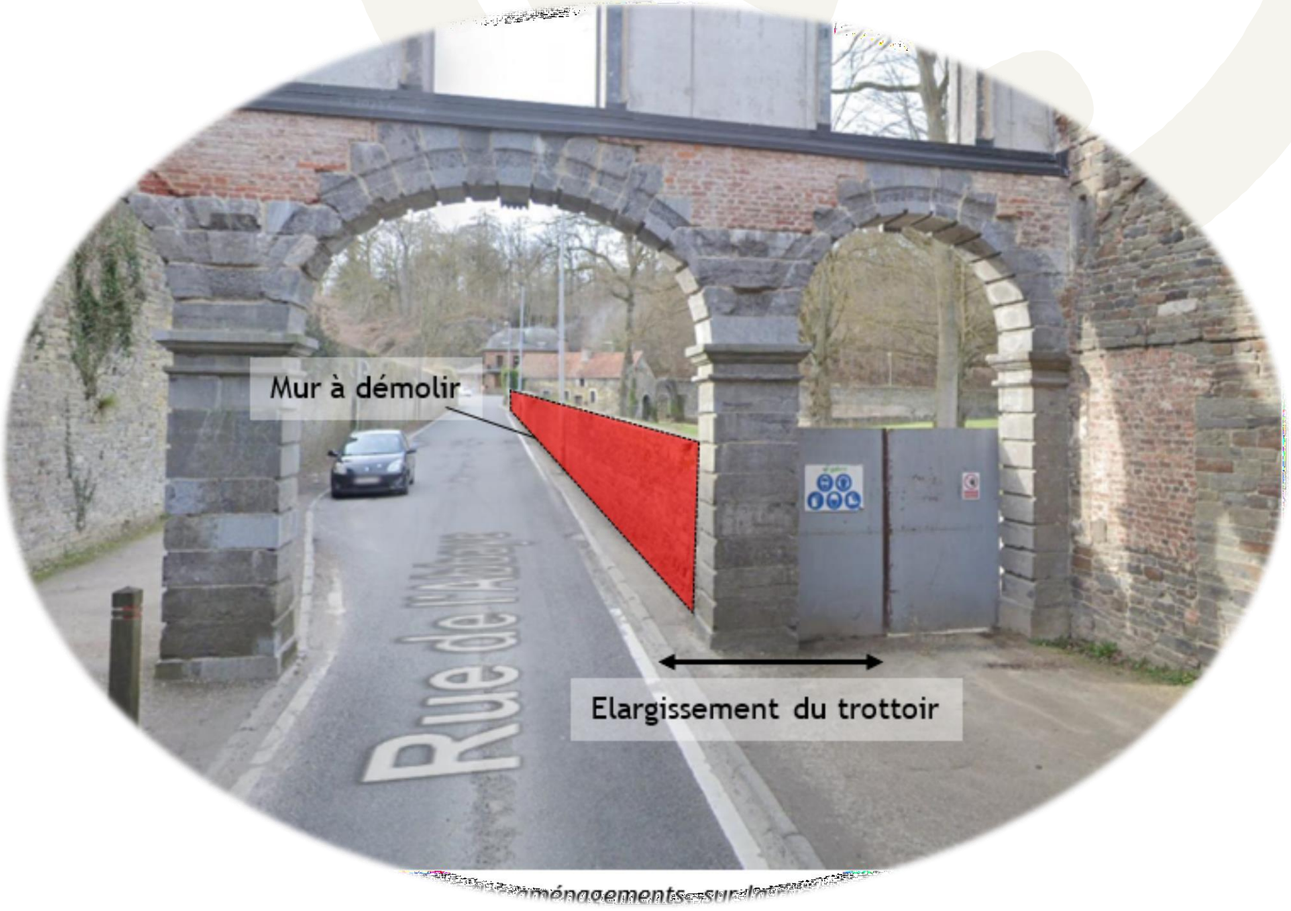

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif est de réaménager le lien piéton entre le Chalet de la Forêt et les arches de l'Abbaye afin qu'il soit plus sécurisé et praticable.
Les aménagements à réaliser visent à la création de trottoirs et à la restructuration de ceux existants afin de les élargir. Ces aménagements sont déjà envisagés par le SPW mobilité (les plans sont présentés dans les annexes qui suivent). La commune facilitera ce projet.

La portion de la rue entre les arches de l'Abbaye et le croisement avec la N275 nécessitera la démolition du mur nord afin de permettre la construction d'un espace piéton plus large

D'autres murs devront être démolis au niveau du carrefour avec la N275 pour permettre la création de trottoirs. Cet aménagement permettra par ailleurs d'assurer un lien piéton entre l'Abbaye et la drève des Quatre Chênes, lieu de promenade emblématique.
Outre ces aménagements structurels, de nouveau panneaux de signalisation et passages pour piétons seront installés.
Des plans plus détaillés des aménagements sont disponibles en annexe (Annexe 1 et Annexe 2).
La commune sera partie prenante du projet envisagé par le SPW et facilitera sa mise en œuvre.

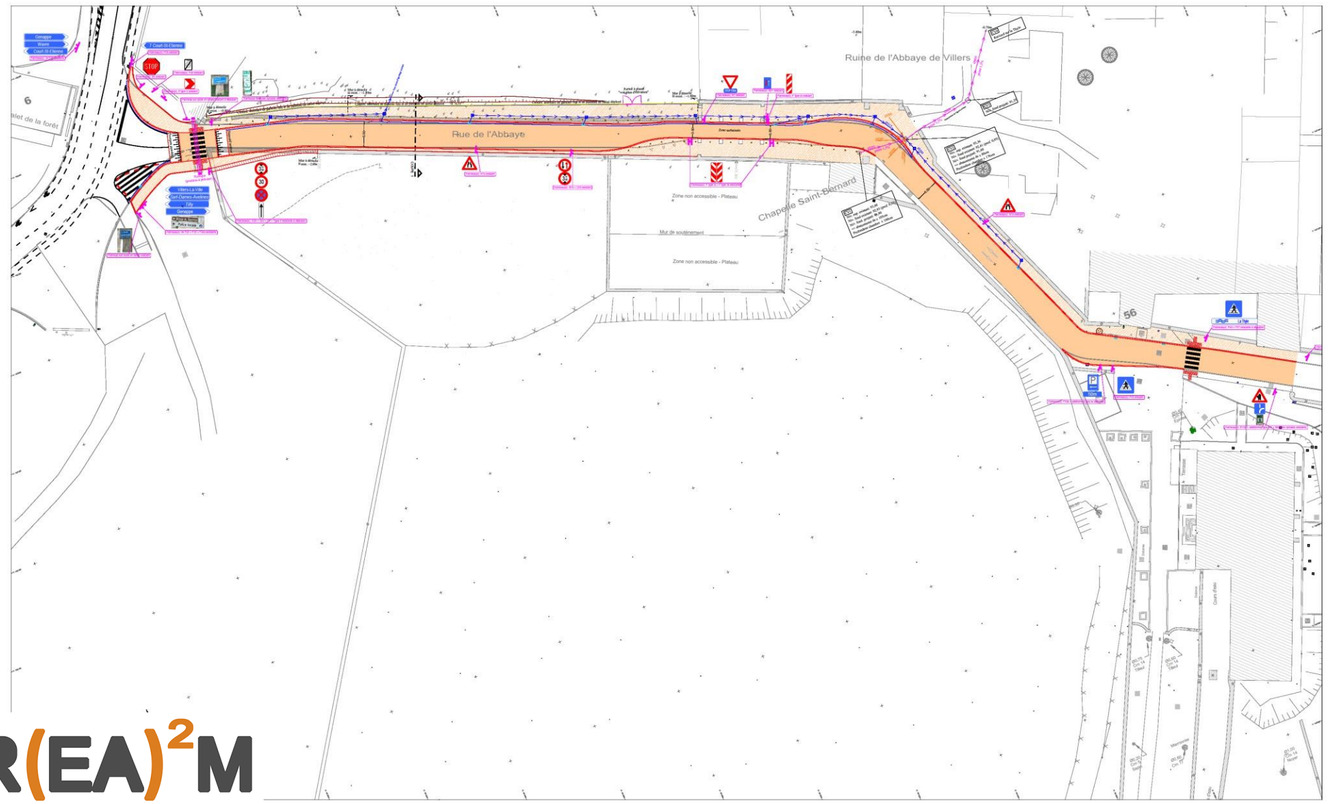

Vue du tronçon entre les deux parkings

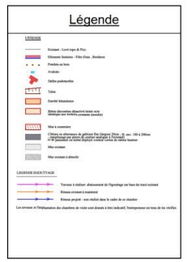

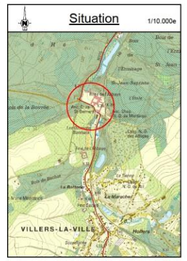

3.2 CRÉER UNE STRUCTURE DE FACILITATION DES MESURES EN VUE D'UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Figure 1 : Exemple de mesures d'isolation d'un bâtiment (recticelinsulation.com)

DESCRIPTION DU PROJET

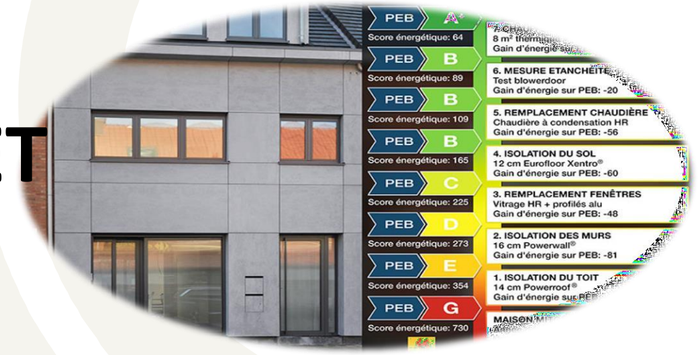

Figure 1 : Exemple de mesures d'isolation d'un bâtiment (recticelinsulation.com)

Le projet prend place dans le cadre d'une transition énergétique, visant à faciliter la mise en [illegible] visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Une composante clé de cette initiative est la création d'une structure dédiée, telle qu'une maison de la transition ou un guichet de l'énergie, qui joueraient un rôle central en facilitant les opérations d'isolation des bâtiments, en fournissant des informations, des conseils techniques, des formations, des contacts et des conseils liés aux procédures administratives pour les propriétaires de bâtiments privés et publics.

La structure facilitatrice (maison de transition ou guichet d'énergie) comprendra la promotion de pratiques durables (techniques de rénovations, gestion de chantier,..) au niveau local et la sensibilisation auprès des citoyens de la commune.

En vue de réaliser des rénovations énergétiques, la commune et/ou la structure facilitatrice permettront d'optimiser les démarches (groupements d'achats d'énergie, conseils en matière de procédures, ..) , contribuant ainsi de manière significative à la réduction de la consommation d'énergie.

Pour les bâtiments privés, notons que ce projet s'intègre de manière synergique avec le projet « Soutien au chauffage biomasse et à l'isolation biosourcée » du GAL Pays des 4 Bras, qui a pour objectif, entre autres, de promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments.

Parallèlement, le projet vise à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, sélectionnés sur base de leur PEB, intégrant des critères tels que leur ancienneté, leur consommation énergétique, et leur empreinte carbone. Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments passera notamment par l'amélioration de l'isolation thermique, le remplacement d'équipements énergivores, et l'adoption de sources d'énergie plus durables

3.3 RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ PAR DES PLANTATIONS

DESCRIPTION DU PROJ

Les actions sont à mener sur l'ensemble du territoire. Quelques propositions de rues ont cependant été faites par la CLDR: chemin du Baty Saint Bernard, rue Gustave Linet, route de Frasnes, rue de la Drève, rue des Savoyards, rue Adjudant Kumps, rue des Vieilles Voies, rue de l'Abbaye, …

Le projet vise à la lutte et l'adaptation contre les changements climatiques. Dans un objectif de résilience écologique, il s'agit ici de gérer les ruissellements, les problèmes d'ilots de chaleur et les ruptures du maillage écologique notamment par le renforcement de la biodiversité sur le territoire de la commune.

L'objectif principal est de développer un maillage écologique sans rupture sur l'ensemble du territoire communal. Le projet cible à la fois les propriétés privées, y compris les jardins et les exploitations agricoles, ainsi que les espaces publics, notamment les chemins publics et les cours d'eau.

Ce projet s'articule autour de la plantation d'arbres et haies indigènes le long des routes, de l'entretien des haies vives et des bocages, … Une incitation sera également faite à la région pour encourager la plantation d'arbres à hautes tiges le long des voies régionales. La plantation des arbres et le développement du maillage écologique en général permettrait par la même occasion de mieux gérer le ruissellement et les risques d'inondations qui y sont liés.

L'actualisation du plan de gestion des espaces verts est également prévue, renforçant ainsi la coordination et la cohérence des actions environnementales dans la commune. L'objectif serait que ce projet soit porté par l'asbl Natagora, spécialisée dans la préservation de la nature, et que le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement prenne part aux réflexions quant à la mise en œuvre du projet. Ce projet est par ailleurs lié au projet « Synergie en plaine agricole » du GAL Pays des 4 Bras, et contribuerait à atteindre les objectifs du

3.4 CRÉER UN LIEU POUR ACCUEILLIR UN MARCHÉ DES ARTISANS

DESCRIPTION DU PROJET

LA LOCALISATION EXACTE DU PROJET N'A PAS ENCORE ÉTÉ DÉTERMINÉE, MAIS LA COMMUNE POURRA PROPOSER À DES ARTISANS OU COLLECTIFS D'UTILISER UN BÂTIMENT INUTILISÉ (PAR EXEMPLE LA GRANGE DE LA FERME DE L'ABBAYE OU LA SALLE POLYVALENTE DE SART-DAMES-AVELINES, SI CEUX-CI DONT DISPONIBLES AU MOMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET) OU DE CONCEVOIR UN NOUVEL ESPACE EXTÉRIEUR COUVERT. CE LIEU POLYVALENT POURRAIT ETRE MUTUALISÉ ET PERMETTRE D'ACCUEILLIR DIVERSES ACTIVITÉS, TELLES QUE DES RASSEMBLEMENTS, DES BROCANTES, ET BIEN ENTENDU, LE MARCHÉ DES ARTISANS EN PRIORITÉ. LA GESTION DU LIEU POURRA ETRE ASSURÉE PAR LA COMMUNE ET DES ARTISANS OU UN COLLECTIF D'ARTISANS.

DESCRIPTION DU PROJET ET NATURE DES AMÉNAGEMENTS

L'OBJECTIF EST D'ÉTABLIR UN MARCHÉ SAISONNIER (TRIMESTRIEL À MENSUEL) ACCUEILLANT DES PRODUCTEURS LOCAUX LE WEEK-END. CE PROJET S'ALIGNE SUR L'INITIATIVE DU GAL, "LE MARCHÉ DES 4 SAISONS AU PAYS DES 4 BRAS", QUI ENVISAGE PLUSIEURS LIEUX D'ACCUEIL POUR LE MARCHÉ, ENTRE GENAPPE, VILLERS-LA-VILLE ET LES BONS VILLERS AU FIL DE L'ANNÉE. AINSI, LE LIEU D'ACCUEIL IDENTIFIÉ À VILLERS-LA-VILLE NE SERAIT PAS UTILISÉ POUR CHAQUE ÉDITION DU MARCHÉ.
LES INSTALLATIONS PRÉVUES POURRAIENT COMPRENDRE DES KIOSQUES OU ROULOTTES POUR LES PRODUCTEURS, AINSI QU'UN POINT DE DISTRIBUTION CENTRALISÉ. PARALLÈLEMENT, LE PROJET VISE À ÉTABLIR UN RÉPERTOIRE DES ARTISANS ET AGRICULTEURS LOCAUX, AVEC UNE PROMOTION ACTIVE DE CES ACTEURS À TRAVERS DES ARTICLES DANS LE BULLETIN COMMUNAL.

3.5 IMPLANTER DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE

DESCRIPTION DU PROJET

LE PROJET VISE À ÉTABLIR UNE SOURCE D'ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE. CETTE SOURCE POURRAIT ÊTRE BASÉE SUR LA COGÉNÉRATION, COUPLÉE AVEC UN RÉSEAU DE CHALEUR. LA COGÉNÉRATION PERMET LA PRODUCTION SIMULTANÉE D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHALEUR AVEC L'UTILISATION D'UNE SEULE SOURCE D'ÉNERGIE. DANS LE CADRE DU PROJET, CETTE TECHNOLOGIE SERA EXPLORÉE EN PRIORITÉ, AVEC L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE COGÉNÉRATION À L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE CRÈCHE ET AU NIVEAU DU HALL SPORTIF DE SART-DAMES-AVELINES. CE GENRE DE PROJET S'EST DÉJÀ CONCRÉTISÉ À GENAPPE, OÙ UN RÉSEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ PAR UNE CENTRALE À BIOMASSE A ÉTÉ CRÉÉ.

CETTE FICHE-PROJET EST ÉTROITEMENT LIÉE AU PROJET DU **GAL PAYS DES 4 BRAS** « SOUTIEN AU CHAUFFAGE BIOMASSE ET À L'ISOLATION BIOSOURCÉE » QUI PROMEUT NOTAMMENT L'UTILISATION DE BIOMASSE À UNE ÉCHELLE LOCALE POUR LE CHAUFFAGE.

EN SECOND LIEU, LE PROJET ENVISAGE DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIES, NOTAMMENT À TRAVERS DES PROJETS ÉOLIENS CITOYENS. EN COMPLÉMENT, DES MINI-ÉOLIENNES POURRAIENT ÊTRE ENVISAGÉES À L'ÉCHELLE D'EXPLOITATIONS OU DE FOYERS INDIVIDUELS. CELA PERMETTRAIT UNE DIVERSIFICATION DES SOURCES D'ÉNERGIE, RENFORÇANT AINSI LA RÉSILIENCE DU RÉSEAU ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

3.6 FACILITER LE PROJET DE RÉNOVATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DANS UN PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DE L'ABBAYE ET CRÉER DES SYNERGIES/MUTUALISATION ENTRE LES SERVICES DE L'ABBAYE ET DU SI

Figure 1 : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville (Google Street View).

DESCRIPTION DU PROJET

Description du projet et nature des aménagements

Le projet vise à faciliter la rénovation du Syndicat d'Initiative en l'intégrant dans un plan stratégique global de l'Abbaye, tout en favorisant la création de synergies et la mutualisation des services entre l'Abbaye et le Syndicat d'Initiative. La propriété du Syndicat d'Initiative appartient actuellement la Régie des Bâtiments mais l'objectif est que celle-ci soit transférée à la Région wallonne et fasse partie de l'ensemble de l'Abbaye.

Plusieurs éléments devront être abordés pour la rénovation :

- Architecture :
  - Revisiter les aménagements internes en fonction des utilisations du bâtiment pour garantir une meilleure utilisation au fil du temps.
  - Mettre en valeur le jardin et ses annexes en renforçant les liens avec l'espace public et le parking.
  - Travailler sur l'aménagement paysager des abords pour créer un environnement attractif.
- Fonctions :
  - Considérer différentes options fonctionnelles pour le bâtiment rénové (logements, espaces de coworking, multiservices, etc.). Ces choix devront être alignés sur les besoins et les aspirations de la communauté locale.
  - Favoriser une approche collaborative en travaillant de concert avec les différents acteurs de la commune, tels que les confréries, le comité des fêtes, les clubs de VTT, les ateliers du Père Noël, etc. Cela permettra d'assurer une intégration harmonieuse du projet dans le tissu social et culturel de la communauté.
- Technique :
  - Engager une rénovation qui combine les aspects patrimoniaux et énergétiques du [illegible]ent.

Figure 1 : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville (Google Street View).

3.7 CRÉER UN ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ DIVERSIFIÉ COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE L'ABBAYE

DESCRIPTION DU PROJET

L'ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ SE CARACTÉRISERA PAR UNE STRUCTURE FLEXIBLE ET ADAPTABLE SANS INFRASTRUCTURE PHYSIQUE FIXE, MAIS PRIVILÉGIANT PLUTÔT UNE UTILISATION DE DIVERSES SALLES À VILLERS-LA-VILLE OU SUR LES COMMUNES LIMITROPHES DANS UN BUT DE PROMOTION DE LA CULTURE ABORDABLE, LOCALE ET DIVERSIFIÉE.

DESCRIPTION DU PROJET ET NATURE DES AMÉNAGEMENTS

L'OBJECTIF PRINCIPAL EST DE CRÉER UNE STRUCTURE CULTURELLE DE PROXIMITÉ, OFFRANT UNE ALTERNATIVE COMPLÉMENTAIRE ET DISTINCTIVE À L'ABBAYE. CETTE STRUCTURE, CONÇUE POUR ÊTRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE, SE DIFFÉRENCIERA PAR SA TAILLE, SON OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE, SA VARIÉTÉ ET SON ACCESSIBILITÉ.

EN OUTRE, LE PROJET ENGLOBE LA CRÉATION D'UNE ACADÉMIE DE MUSIQUE ET D'ARTS DU SPECTACLE, RÉPONDANT AINSI AUX BESOINS VARIÉS DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE. L'ACCENT SERA MIS SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE FLEXIBLE POUR ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS CULTURELLES. LES AMÉNAGEMENTS CONSISTERONT EN LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS POUR L'UTILISATION D'ESPACES EXISTANTS OU TEMPORAIRES, ÉLIMINANT AINSI LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES. LA RECHERCHE DE COLLABORATIONS FRUCTUEUSES AVEC D'AUTRES ENTITÉS CULTURELLES, TELLES QU'UNE MAISON RURALE OU LE CENTRE CULTUREL DE GENAPPE/LE 38, SERA UN ASPECT CLÉ. LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DU PROJET SERONT DÉLÉGUÉES À UN OPÉRATEUR CULTUREL DISTINCT DE L'ABBAYE, ASSURANT AINSI LA RÉUSSITE ET LA PÉRENNITÉ DE CET ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ.

UN PROJET DE COOPÉRATION LOCALE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CLAC) EST ÉGALEMENT SOUTENU PAR LA GAL PAYS DES 4 BRAS, ET VISE DES OBJECTIFS SIMILAIRES À CETTE FICHE-PROJET (METTRE EN PLACE DES ACTIONS CULTURELLES DANS LES VILLAGES ET AUGMENTER LE SOUTIEN AU SECTEUR ASSOCIATIF).

3.8 TRANSFORMER LA PLAINE DES SPORTS DE SART-DAMES-AVELINES EN ESPACE PUBLIC CONVIVIAL INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ

DESCRIPTION DU PROJET

L'OBJECTIF EST DE TRANSFORMER LA PLAINE DES SPORTS POUR Y INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ ET Y AMÉLIORER LA CONVIVIALITÉ.
POUR RENDRE LE LIEU PLUS ACCUEILLANT, DES BANCS POURRAIENT ÊTRE INSTALLÉS AFIN DE PERMETTRE AUX HABITANTS DE SE RASSEMBLER, ET NOTAMMENT AUX PARENTS DE S'ASSEOIR LORSQUE LEURS ENFANTS UTILISENT LES INFRASTRUCTURES DE LA PLAINE. LES TERRAINS DE BASKET ET DE FOOT POURRAIENT ÉGALEMENT ÊTRE MIEUX DÉLIMITÉS, PAR EXEMPLE À L'AIDE DE MOBILIERS URBAINS CONVIVIAUX, AFIN DE MIEUX STRUCTURER LA PLAINE. CES MOBILIERS PERMETTRAIENT DE MIEUX DÉLIMITER ET DÉFINIR L'UTILISATION DE L'ESPACE ET POURRAIENT AMÉLIORER L'ESTHÉTIQUE GLOBALE DU LIEU.

EN OUTRE, LA VÉGÉTALISATION DE LA PLAINE PERMETTRAIT DE RENDRE PLUS ATTRACTIF LE SITE QUI EST ACTUELLEMENT TRÈS MINÉRALISÉ. CETTE DÉMARCHE PRIVILÉGIERAIT LA PLANTATION D'ARBRES, OU DE HAIES À L'ARRIÈRE DU SITE. ON POURRAIT MAINTENIR LA PARTIE AVANT DE LA PLAINE LARGEMENT OUVERTE, ÉVITANT AINSI DE SUSCITER UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ, D'AUTANT PLUS QUE LE LIEU EST FRÉQUEMMENT UTILISÉ PAR DES INDIVIDUS TRÈS JEUNES.

3.9 REVITALISATION DES ÉCOSYSTÈMES HUMIDES DE VALLÉE

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à restaurer la santé et la diversité des habitats naturels présents dans la région, tout en contribuant activement à la lutte contre les inondations, en mettant en œuvre des actions telles que la reméandration des cours d'eau, la création de prairies inondables, l'aménagement de mares interconnectées, ainsi que la plantation d'arbres (des saules par exemple).

La reméandration des cours d'eau permettra de restaurer des conditions naturelles propices à une variété d'espèces aquatiques et terrestres, tout en contribuant à la régulation des débits d'eau. La création de prairies inondables (ou Zones d'Immersion Temporaire) non seulement offre des habitats adaptés à diverses espèces végétales et animales, mais renforce également la résilience des zones riveraines face aux crues. Les mares interconnectées joueront un rôle crucial dans la gestion des eaux, en absorbant et retenant l'excès d'eau lors de périodes de fortes pluies, tout en contribuant à la biodiversité en créant des habitats variés connectés entre eux au sein d'un réseau écologique.

L'intégration d'arbres, particulièrement des saules, contribuera à stabiliser les berges, à absorber l'excès d'eau du sol et à fournir des refuges pour la faune locale. En combinant ces mesures, le projet vise à créer des écosystèmes de vallée plus résilients, tout en fournissant une solution naturelle et durable pour atténuer les risques d'inondation dans la région.

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

3.10 COMPLÉTER LE RÉSEAU DE MOBILITÉ ACTIVE AVEC DES TRONÇONS CYCLISTES ET PIÉTONS

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

DESCRIPTION DU PROJET

Le territoire étudié pour ce projet est l'ensemble du réseau cyclable et piéton sur la commune de Villers-la-Ville.

Description du projet et nature des aménagements

L'objectif est de réaliser des aménagements sur des tronçons destinés à la mobilité active. Le choix de ces tronçons à réaménager dépendra de ceux qui ont été traités à la suite de la mise en œuvre de la fiche-projet 1.9 (Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital)). Cependant, il pourra également se faire en prenant en compte de nouveaux tronçons devenant problématiques à l'avenir ou des portions du réseau de mobilité qui n'ont pas été identifiées dans la fiche-projet 1.9.

Les aménagements possibles (non exhaustif) sont :

- **Réfection des revêtements de sol ;**
- **Séparations entre réseaux cyclistes et automobilistes (végétal ou autre) ;**
- **Renouvellement/amélioration des marquages au sol ;**
- **Renouvellement/amélioration de la signalisation ;**
- **Ajout de zones de stationnement pour vélos à des endroits stratégiques ;**
- **Elargissement des voies de mobilité active ;**
- **Ajoute de dispositifs ralentisseurs pour diminuer la vitesse des véhicules motorisés et augmenter la sécurité des usagers faibles.**

Les aménagements seront précisés en fonction des nécessités identifiées sur le territoire et pourraient compléter des infrastructures mises en place dans le cadre de la fiche-projet 1.9.

3.11 DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT LOCATIF EN PARTENARIAT AVEC L'AISBW

Le projet consiste à renforcer le partenariat avec l'AISBW afin d'augmenter la part de logement locatif à loyer modéré :

- Définir les zones prioritaires d'actions auprès des propriétaires (proche des mobipôles)
- Créer des supports de communication à destination des propriétaires
- Organiser une séance d'information tous les 2 ans dans la commune (en changeant de village chaque fois)

AIS: Garantie pour les propriétaires de louer sans risques (perception loyer garantie, dégats locatifs, interventions techniques – Offre pour les locataires: loyer modéré

=> Actions assez rapides à mettre en œuvre et peu couteuses : Quid LOT 0?
=> Rencontre de l'AISBW le 20/12 pour affiner la fiche

3.12 CRÉATION D'UN TIERS LIEU RURAL DANS LA FERME DE L'ABBAYE

Le projet serait de revaloriser ce lieu idéal et actuellement sous-exploité en un **Tiers lieu rural** intégrant, outre les occupants actuels, plusieurs nouveaux services ou fonctions à définir :

- Fonctions Culturelles
- Fonctions économiques
- Fonctions formations
- Fonctions Touristiques

=> Lien avec projet « Carrefour de la Randonnée » du Gal Pays des 4 Bras

=> Préservation et intégration des occupants actuels au projet
=> Complexité administrative du projet (propriété de la Wallonie)

3.13 CRÉER UN LIEU DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PROCHES DES CENTRES DE VILLAGE - MIX ATELIER RURAL/CENTRE DE SERVICES

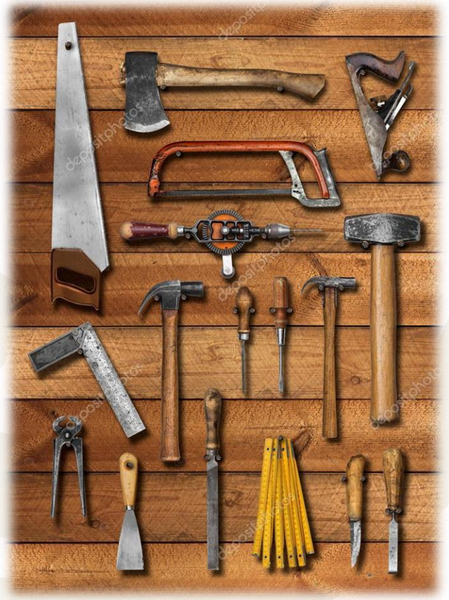

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à créer un espace qui serait exploité doublement : un **« Atelier rural »** et comme une **« Maison multiservices »** :

- **L'atelier rural** = infrastructure communale polyvalente louée à des TPE et PME afin de faciliter le lancement de jeunes entreprises ;
- La **« Maison multiservices »** = un espace (différents locaux) pour répondre aux différents besoins spécifiques de la population : services publics décentralisés, vente ou distribution des produits, salles polyvalentes pour accueillir des activités culturelles et/ou des lieux de rencontres, accueillir une crèche ou une garderie d'enfants, ... ;
- **Localisation non définie** et dépendra des opportunités – Pistes évoquées : 1) le nouveau parc d'activité économique, 2) le bâtiment du syndicat d'initiative, 3) l'ancienne bibliothèque de Tilly ou 4) la ferme de l'Abbaye ;
- **Effets attendus :**
  - Création de services de proximité publics et/ou privés ; Dynamisation des centres de village ; Soutien aux commerçants et artisans ; etc.

3.14 CRÉATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À TILLY

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit la création d'une **maison de village dans le village de Tilly** et l'aménagement de ses abords :

- **Localisation** du projet serait la salle dite du Centre Récréatif, Culturel et Sportif (CRCS) ;
- **Infrastructure centrale et polyvalente** sera rénovée et destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives pour les habitants ;
- **Rénovation** = salle polyvalente et sa mise aux normes énergétiques et sécuritaires ;
- **Abords** : verdurisation des extérieurs → Augmenter l'attractivité, la convivialité et améliorer la biodiversité.
- **Effets attendus :**
  - Dynamisation du village de Tilly et des associations locales ;
  - Renforcement de la cohésion sociale ;
  - Amélioration de la convivialité du village ;
  - Valoriser un patrimoine ancien ;
  - Maintien de la qualité paysagère ;
  - Maintien de l'identité rural du territoire.

MERCI

4. Questions et échanges avec le personnel communal

5. Agenda et divers

SCAN ME / SCAN ME / SCAN ME / SCAN ME / SCAN ME / SCAN ME /

LES FICHES PROJET 1.0

https://drive.google.com/drive/folders/1HeR-uzCAlE06zoHsllcrxiAjC4KBfu2g?usp=sharing

Venez lire et commenter les ébauches de fiches du PCDR de Villers-la-Ville jusqu'au 23 janvier 2024.

!!!! Fiches dans leur état initial d'ébauche !!!
Toutes les remarques seront intégrées en Janvier

DR(EA)²M

Vous souhaitez en savoir plus sur l'Opération de Développement Rural :

https://www.odrvlv.info/

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

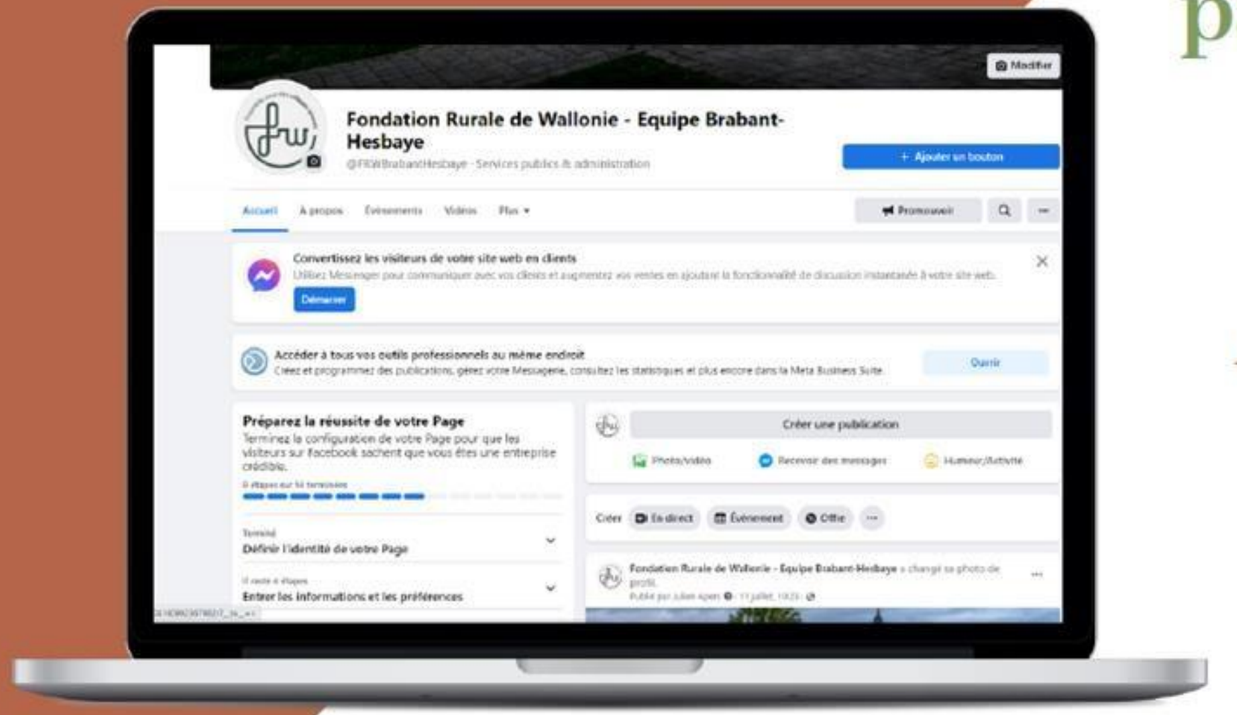

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

Merci

pour votre attention

Ensemble, pour des **villages vivants**

13.3 Interviews du Collège communal

Villers-La-Ville – Opération de Développement Rural

Tableaux de synthèse du résultat des rencontres du Collège communal : Synthèse Finale

Personnes rencontrées de novembre 2021 à mars 2022

Objectifs des interviews des personnes ressources :

- Permettre aux agents de développement de la FRW de rencontrer certains acteurs du territoire communal et de récolter leur vision de ce territoire en identifiant des ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles pour la réalisation du pré-diagnostic.
- Faire connaitre l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner envie d'y participer.

Contextualisation : Ce tableau est un document de travail préliminaire qui intègre des éléments issus des interviews de 6 personnes ressources rencontrées. Certains de ces éléments peuvent être tantôt considérés comme des atouts, tantôt comme des faiblesses. Ceci étant le reflet de la diversité des perceptions des personnes rencontrées. Il s'agit donc d'une synthèse de propos qui peuvent être subjectifs voire ne reposer sur rien de réel mais perçus et ressentis comme tel par les personnes interviewées. Ces différentes perceptions constituent un élément parmi beaucoup d'autres documents qui viendront façonner, au bout d'un travail en entonnoir, la vision du territoire communal. En effet, la stratégie du PCDR de la Commune se basera sur un pré-diagnostic élaboré par un bureau d'étude désigné par la Commune. Ce pré-diagnostic se doit d'être davantage qu'une simple collation de données. Il devra être une analyse de la réalité communale et prendra en compte les différentes dimensions du développement durable : physique, humaine, économique et culturelle. En outre, ce diagnostic qui se veut objectif dans son analyse, sera enrichi de la consultation de la population, des associations et autres publics-cibles ainsi que des personnes ressources du territoire. Il deviendra alors un diagnostic « partagé » ou « participatif ».

Le tableau intègre les résultats des interviews de 6 membres du collège communal : Philippe Vanhollebeke, Julie Charles, Anne-Michèle Pierard, Delphine haulotte, Emmanuel Burton et Marc Druez.

I. Analyse AFOM

Définitions préliminaires :

Atouts Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire le futur. *Réserves foncières disponibles pour permettre l'installation de nouvelles populations*	**Faiblesse** Aspects négatifs propre au territoire, contrôlables, sur lesquelles il y a une marge d'amélioration. *Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants*
Opportunités Éléments positifs extérieurs, tendances évolutives non maîtrisables mais dont on peut tirer parti *Possibilité de revenus supplémentaires pour la Commune (IPP)*	**Menaces** Elément négatif extérieur (limite, obstacle, tendance évolutive,…) non maîtrisable et pouvant limiter le développement *Plus d'accès au foncier pour les jeunes*

I. Dimension Physique	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Géographie	•	•	•	•
b. Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	• Présence de parkings décentrés pour les camions • Schéma de structure (pas officiel - document d'orientation) communal : Zones divisées en 3 surfaces différente afin de lutter contre pression immobilière et afin de préserver le caractère rural de la commune (limiter les immeubles + imposer 2 parkings par habitation) • Dynamique urbanistique change : plus contemporain (ex : toitures plates) et moins énergivore • ZAEM : Encore 5-6 ans ? • Zone Colruyt / 3 Burettes – En Projet : demande d'installation d'indépendants (électricien, etc.) – Mettre en avant les artisans (créer quelque chose sur place sera une obligation) + Expropriation des terres agricoles. En échange, la zone sablo limoneuse 135 ha de sablière (ancienne zone d'extraction) sera remise à la culture → travail avec l'INBW (province) + bureau d'études	• Plan de secteur → les gens se plaignent des nouvelles construction • Les toitures plates issues des nouvelles prescriptions urbanistiques engendrent des plaintes et une certaine réticence au sein de la population • Jeune propriétaire : tiny house (pas de terrain à disposition) → il faudrait prévoir un quartier pour cela mais pas de disponibilité car ça s'intègre mal dans les logements existants		• Problèmes de parkings sur VLV : la présence de maisons mitoyennes et la possession de plusieurs véhicules par ménage entrainent l'utilisation d'espaces pour se garer
c. Patrimoine	• Lien entre la commune et l'Abbaye : bons contacts • Abbaye : effervescence et beaucoup d'activités + gratuit pour les villersois - pas de nuisance sonore car l'abbaye est loin • Projet : Mettre en valeur du petit patrimoine des villages en collaboration avec la RW → création de cartes et de balades + propositions d'arrêt à des endroits clés dans le patrimoine • Création d'une Commission de bénévoles sur le sujet patrimoine • Service travaux à charge de la rénovation du patrimoine	• Abbaye : éclipse tout le reste + problèmes de parkings et de circulation pendant les grands événements / • 1 seule personne de l'administration qui aide dans ce domaine	•	•

d. Biodiversité, paysages et ressources naturelles	• Participation à l'agenda 21 en son temps • Présence d'une conseillère en environnement (Delphine Delatre) • Cours d'eau : la résolution des points noirs est à charge de la commune → Nouvel agent constatateur • Commission Chemins et sentiers + Association « Sentiers libres »	• Gestion de la biodiversité : **Pas de PCDN,** Pas de groupes de **personnes fédérées** autour de l'environnement et de la Nature • La commission Chemins et sentiers et l'association « Sentiers libres » = sont en désaccords/conflits/concurrences car ils n'ont pas les mêmes objectifs	- Cours d'eau : Gestion provinciale pourla plupart, le CRDG s'occupe du nettoyage. Il y a peu d'infractions liés au cours d'eau → pas de problème structurel	
f. Energie	• Le parc éolien : Il produit plus que la consommation de la Commune (3.5 X la consommation de Villers). De plus les pieds des éoliennes rapportent 10 000 EUR par pied (100 000/an). • PADEC : élaboration en 2019 + en phase d'étude à la RW depuis 2021 → Actions à mettre en œuvre : réduction des gaz àeffet de serre – Comité de pilotage entre citoyens et politiques. • Achats groupé via Wikipower • Audit sur les primes à l'isolation en cours : Objectif est de favoriser les personnes à bas revenus pendant 2 ans – ouverture aux autres par la suite • « Notre maison » : Obtention de subsides pour l'isolation de 16 logements sociaux – 10 Millions • INBW : thermographie aérienne en cours → Outil de sensibilisation vers les citoyens • Projet en cours d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics via des subsides, cela n'impacterait pas la trésorerie communaux – étude de faisabilité en cours			• Le parc éolien : 4 demandes de permis pour en installer des nouvelles éoliennes (25 pieds en plus) → La Commune n'est pas favorable malgré le PADEC (impact paysager) mais la marge de manœuvre de la Commune est limité même si la volonté politique est de ne pas y donner suite car cela détériore le paysage de Villers. En effet, c'est la région qui a la main. Il existe un comité de plaintes.

f. transition	• Multitudes d'actions indépendantes + organisation d'événements ponctuels • Bonne collaboration avec l'échevin en charge de l'Energie • Présence d'un PADEC • Projets d'adaptation au changement climatique : installation de bornes de rechargement (4), parkings vélos, pistes cyclables (Chemins et sentiers pour les VTT) • Projet à l'ancienne décharge Mellery: Installer un gazoduc pour recycler les conséquences des déchets de ladécharge + installer 48 000 panneaux (enprojet) – sans impact détériorant lepaysage visuel • L'accès à la biométhanisation pour les particuliers est à l'étude	• Pas de politique propre • Inondations dans le centre de Villers-La-Ville - projets sont en cours : ➔ Travaux à l'abbaye (égouttage par la Région + Echevin des travaux) ➔ Réfection des trottoirs ➔ Les arcades ont été reconstruites - Prévoir des indications en amont (travail de la région) ➔ Réflexion autour du parking du marché qui est en zone inondable ➔ Prévoir de faire une digue avec le soutien d'une étude hydraulique	• Projets d'adaptation au changement climatique : ➔ Pour les VTC = projet points nœuds (géré par la province afin de relier les villages entre eux → Projet de création de 3 pistes en cours (subsides de de la province) = une pour rejoindre la provinciale + rejoindre les pistes cyclables des communes voisines ➔ Mellery : Projet points nœuds = création d'une piste cyclable (convention avec la province) • Bonne collaboration avec la Province du BW	
g. Nuisances	•	•	•	•

II. Dimension Culturelle	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Ressources culturelles	• Foire du livre : jeunes, aînés, pédibus, etc. • Place aux artistes : cet événement a bien fonctionné la 1ere année covid • Présence de chorales (2 + 1 pour les enfants) • Bibliothèque : elle a déménagé et est gérée par des bénévoles, organisation d'ateliers contes pour les enfants et d'ateliers de lecture pour adultes → à dynamiser davantage • Évènementiel : la fête de la ST-Hubert et Halloween • La commune dispose d'une antenne du GRACQ • Très bonne collaboration avec l'Abbaye	• Manque d'espace ou espace trop vieux et délabré à destination des activités culturelles →Prévoir un espace polyvalent (maison multiservice ou maison rurale) pour pallier ce souci • Rayonnement culturel est accaparé par l'Abbaye • Les activités de l'Abbaye amènent des nuisances pour habitants : détournements, embouteillages, etc. • Collaboration avec le GAL : il y a actuellement des problèmes de pont entre les différents acteurs • Nécessité de professionnaliser le secteur • Les curés ne se parlent pas entre eux Marbais/Marbisoux, Tilly/Sart et Villers → Nécessité d'améliorer la coordination entre eux	• Demande pour des activités théâtre	• Place aux artistes : cet événement a mal fonctionné la 2e année covid • Pas d'école de musique alors qu'il y a de la demande → il manque de l'espace/infrastructures entrainant une fuite des utilisateurs

III. Dimension humaine	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Démographie	•	•	•	•
b. Logement	• Habitat groupé – Abbéfield • Cure des Sart : projet de Logements sociaux → Grand terrain avec possibilité d'exploitation • Jeune proprio : Exode des jeunes car les loyers sont impayables – Diminution de la fréquentation des écoles, la vie sociale se crée en dehors de la commune, etc. → Réelle volonté de maintenir la jeune population sur l'entité communale - facilité l'accès au logement via des logements secondaires • « Notre Maison » (gestionnaires des logements sociaux) : accessibles aux logements moyens – création de 17 logements en deux mandats – carence des 10%, il en manque 300 (En cours) Projet : réaménagement de cure • CPAS : Bonne collaboration – 7/8 logements sociaux	• Possibilité de renouvellement de la population avec peu d'investissement dans la commune - Logements tremplins par exemple • Il y a entre 40-50 demande de permis par an → Les terrains de plus en plus chers et la pression foncière augmente	•	• Pression foncière est forte • Difficulté de préserver la population locale (fuite des jeunes) → Vers Charleroi (moins chers) • Logements inoccupés : ils n'ont pas beaucoup de valeur • Beaucoup de terrains à bâtir qui sont réservés et bloqués par une famille propriétaire – disponibilité foncière • En 2025, la Commune atteindra son autonomie foncière

c. Mobilité, voies de communication		• Plan Communal de Mobilité (PCM) → Approuvé au début du mois de novembre par le Conseil (TRaject = bureau d'études) • Réouverture de 3 sentiers : Touristique / intérêt pour connecter les pôles de la commune et établir les liaisons inter villages → Balisés et entretenus	• Transport en commun : Volonté citoyenne de créer une jonction entre Sart-Dames-Avelines et Villers-La-Ville • L'achat d'un véhicule autonome a été étudié mais n'est pas envisageable • Inventaire des sentiers : début 2000 – à mettre à jour	• Transport en commun : la commune est bien desservie par le réseau du TEC • Le TEC et l'OTW : soutien de la province et la commune se sent entendu par l'OTW • Proxibus : ok mais pas financé par la Commune car la Ligne 51 de bus répond en partie à cette demande	• La mobilité n'est pas un sujet très populaire • Le TEC et l'OTW : Est-ce que les lignes existantes vont tenir ? • Utilisation de la voiture indispensable (loin et près de tout)
d. Accès aux services	**Petite enfance**	• Crèches : volonté politique est d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance → via le PCDR et les bâtiments communaux ?	• Peu de contacts avec l'ONE		
	Enfance (jusqu'à 12 ans)	• Maison des jeunes : salle à louer, Toujours occupé et bien rempli, la journée par les ainés • Nombreux modules de jeux sur la commune • Récréagique/animagique : activités proposées par Anne Donaut • Projet : Créer une dynamique/des activités mensuels à proposer et créer des animations et partenariats entre la MJ et le Skate park • Présence de mouvements de jeunesse (scouts, patro, etc.) sur 3 villages → A	• Maison des jeunes : pas d'animation spécifique - A rentabiliser davantage pendant la journée (les écoles ?) • Peu de contacts avec l'ONE	• Présence d'un petit groupe actif de jeunes qui pourront porter les projets	• Conseil communal de l'enfance : ils ne sont pas en demande particulière • Maison des jeunes : les jeunes n'ont pas de demande • COVID : Risque de répercussions négatives post covid et sur l'organisation d'activités

		priori pas de problèmes de locaux et d'espaces • Ecole des devoirs : pas reconnue officiellement, encadré par des bénévoles dans la maison communautaire • Conseil communal de l'enfance			
	Jeunesse (après 12 ans)	• Conseil des jeunes : à relancer en 2022 – Prévoir une animation → Consultation spécifique des jeunes par la FRW – A prévoir pour le printemps 2022 avec une dimension Intergénérationnelle	• Problème de rassemblement de jeunes liés à la consommation de drogues		• COVID : Risque de **répercussions négatives** post covid et surl'organisation d'activités
d. Accès aux services	**Ainés**	• Présence d'une résidence du 3e âge : Maison de repos + soin – Orpea sur Villers-La-Ville • Événements : 8 par an – activités intergénérationnelles depuis 5 ans mais en pause depuis le COVID • Conseil consultatif des aînés : organisation de réunions avec les présidents mais pas de volonté de la rendre officiel. La commune fournit de l'aide logistique • Projet : Organisation d'un gros événement par an (cinéma, expo, théâtre, etc.) financé par la Commune • Activités « jeux de société » : pour les personnes âgées → lutter contre l'isolement •	• Pas d'écoles en immersion → Déplacements des élèves dans les communes voisines qui en ont • Pas d'écoles secondaires entrainant une fuite des élèves vers Nivelles, Fleurus, Rêves, etc.		• COVID : Risque de **répercussions négatives** post covid sur les ainés et sur l'organisation d'activités
	Enseignement	• Présence d'écoles primaires communales • Décret inscription : aujourd'hui, il n'y a plus de problèmes d'inscription et plus de problèmes pour fournir des places pour les écoliers • Nouvelles lignes de bus pour accéder aux écoles • Bâtiments en bon état sauf pour Marbisoux	• Prévoir de l'immersion • Ecole de Villers-la-Ville en déclin • Enjeux : les garderies – demandes importantes → L'offre actuelle ne suffit pas • Projets pédagogiques des écoles sont à revoir : les écoles primaires sont traditionnelles – pas en phase avec les réalités et ne permet pas de capter beaucoup de jeunes dans le village		• Pas d'école secondaire sur la commune

		• Accueil Récréagique – 7h/18h (temps d'accueil) • 1 école par village = création et maintien de liens			
	Sports	• Présence d'un Complexe sportif (membre RCA) • Présence de clubs de foot → 2 clubs ont fusionné • Présence d'un club de vélo → VERTT (école) • Projet : création de terrains de padel + Skate Park à Mellery • Journée intersports et team building : Il y a une salle polyvalente et divisible (soupers de club)		• Cafétéria du complexe sportif dépend de la régie et fonctionne bien → événements le soir (ex : CAP48, noces d'or, etc.) • Buvette de foot à louer pour des événements	
e. Solidarités	**Services sociaux**	• L'EPN partage le même bâtiment que l'ALE • Service citoyen : à mettre en place pour l'année prochaine (2022) - Thématiques : Environnement, Sport, enseignement et cohésion sociale		•	•
	Associations		• Clivage entre les anciens et les nouveaux habitants		• L'association des commerçants n'existe plus → Pas de demande particulière dans ce domaine

	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	• Participation à <u>la journée de la famille</u> mais peu de perspectives actuellement à cause du COVID • Participation à la journée LGBTQ+ • Mise en place de la protection des femmes contre les violences) + Participation à des campagnes en collaboration avec la Région Wallonne) • <u>Concours décoration de Noël</u> : Pendant la période COVID, l'objectifest d'amener de la chaleur dans les villages (adaptions à la crise) • <u>Création des voisins solidaires</u> : composé de 80 bénévoles, l'objectifest de fournir une aide aux personnes pendant les lockdown en collaboration avec le CPAS • <u>Ouverture d'une donnerie sociale</u> « Ressources et moi » prévu en janvier/février 2022 : quelques bénévoles sont déjà inscrits + nouvel appel à candidatures à faire via le bulletin communal • <u>Participation à CAP48</u> : avec une mise en valeur des commerçants/artisans de la Commune (17 octobre) • <u>Jeux de villages</u> : moment convivial qui fonctionne bien • Présences de forains • Organisation d'un carnaval • Fêtes de villages • Les fancy-fair sont une manière de capter les gens et de créer du lien	• <u>Réfugiés</u> : Pas de politique communale sur le sujet • Commune rural → Améliorer la symbiose avec les nouveaux arrivants – Lutter contre le phénomène de village dortoir • Habitants anciens >< nouveaux habitants (beaucoup de plaintes, vite dérangé, etc.) : grosse dualité due aux différences de mentalité → améliorer la communication entre eux	•	•
	Nouveaux habitants	• <u>Accueil des nouveaux habitants</u> : Invitation à destination des nouvelles familles + welcome pack (annuaire etc.). Réunion organisée 2 fois par an en collaboration avec les associations, sports, etc.	•	•	• <u>Accueil des nouveaux habitants</u> : Le Covid a stoppé les activités

	Liens intercommunaux / Coopération	• Bonne entente avec les communes voisines – possibilité de travailler ensemble • Bonne collaboration avec le GAL, notamment via la **foire agricole** (mai-juin → sur VLV), la mise en valeur des ruines, les circuits courts, le projet de sentiers, etc. Volonté de prolonger le travail avec le GAL car c'est important pour les projets supracommunaux mais doit encore être discuté en Collège • Pas de collabo	• Pas de collaboration avec les communes voisines pour la thématique de la sécurité	•	•
	f. Santé physique et mentale	• Promotion de la santé : Organisation de conférences qui fonctionnent bien (+ 100 personnes/conférence) → Le besoin de la pop est d'être informé sur la santé → Pour tous les âges(souvent à partir de 40 ans quand les problèmes de santé surviennent) • Création d'une boite jaune : soutien à la santé pour la population → 2 papiers à remplir (traitement à fournir + fiche signalétique pour les plus de 70 ans) en collaboration avec les services d'urgences. Cela a démarré l'année passée sur RDV (mesures COVID) • Personnes handicapés : Pousser à l'inclusion dans les bâtiments publiques et l'aménagement des trottoirs, etc. Pas de commission mais volonté de la mettre en place • Mise en place d'ateliers diététique, coaching, Santé : pour les personnes âgées • Volonté de créer une commission regroupant des kinés, psychiatres, médecins = professionnels de santé (réunion 2 fois par an)	• Personnes handicapés : Pas de commission mais volonté d'en mettre une en place		

g. Transition		• Gestion communale de la transition : Pas de **service communal de la transition**		

IV. Dimension économique	**La vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Revenus des ménages	•	•	•	•
b. Emploi/ Formation	• ALE : a un rôle de formation, propose des cours de langue, des ateliers de l'emploi, etc.) sur la Commune – rôle de relais → excellente collaboration avec le CPAS • Salon de l'emploi : volonté de créer un salon de l'emploi tous les deux ans.L'un des objectifs est d'accompagner les jeunes (CV, Forem, etc.), un autre est de mettre en contact les chercheurs d'emploi de la Commune avec les employeurs existants	•	•	• Salon de l'emploi : les démarches sont actuellement bloquées par le Covid.
c. Commerce	• Commerces : Il y a ce qu'il faut sur l'entité de Villers-La-Ville : grandes surfaces, petits commerces, boulangerie, boucherie, etc. Au niveau des magasins alimentaires, il y en a en suffisance surtout pour les villages de Villers-La-Ville et Marbais. • Les « petits » commerces ont l'air d'être stables et statiques, il y en a peu mais ils restent très actifs • Annuaire économique communal : accessible sur le site Internet communal via des fiches récapitulatives pour les commerces (gratuit et sans frais) → La commune	•	•	

	prévoit une réunion pour communiquer sur cet outil – Nécessité de le tenir à jour • Conférences sur l'e-commerce : La commune envisage d'organiser une séance d'informations à ce sujet via un « repas conférence » • Aides Covid : Durant la pandémie, la commune a mis à disposition des commerçants des masques et du gel, des parkings vélos devant les commerces (sur base volontaire) ainsi qu'une formation en marketing et com en ligne → financé par la Commune – • Publicités pour les commerçants : Installation d'écrans numériques à la Commune, au CPAS et au Complexe sportif + Possibilité d'apparaitre dans l'agenda communal → pubs gratuites			
d. Activités économiques	• Un marché des artisans est organisé	•	•	
e. Agriculture	• Rassemblement annuel des agriculteurs ? • Organisation régulière de conférences • Récupération des bâches agricoles • Les fermes sont ancrés dans les villages • Il s'agit essentiellement de grandes cultures traditionnels – assez varié et local	• Pas de circuits courts • Il existe peu de terre agricole ou de terre communal en bail • Agricoeur – Pas assez de terrains disponibles		• **Changement climatique** et Augmentation du **stress hydrique**
f. Tourisme	• GAL : beaucoup d'activités et certains projets sont mis en place (rack à vélo, parcours vélo, agricoeur, bureau à VLV, Chasses aux trésors, etc.) • Syndicat d'initiative : asbl autonome composée de bénévoles + échevin du tourisme dans l'administration → création de vidéos de promotion + Système de location de vélos électrique	• L'abbaye génère du passage et augmente la pression immobilière	•	•

V. Gestion publique du territoire communal	La vision des personnes ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Organisation politique	• **PST** reconnu en interne • Entraide entre les membres du collège	•	•	•
b. Moyens humains et financiers communaux	• Santé financière de la Commune : **Capacités financières** de la commune sont **bonnes** et les **finances en équilibre** (de plus en plus difficilement) • Ressources financières communales : **PCDR** très important au niveau financier • Personnel communal : Globalement le personnel est qualifié et compétent • Le service voiries est très compétent • Service urbanisme : très proactif, efficace et compétent • Bonne capacité ou facilité à aller chercher des subsides (exemple : Complexe sportif) • Comité de direction qui fonctionne bien	• Santé financière de la Commune : Financièrement cela devient difficile car les dépenses augmentent mais les revenus ne suivent pas → Pas de grands moyens et pas de Zoning • Equipe cohésion : 1 seul personne dans l'administration qui gère les pensions, personnes handicapés, la cohésion sociale, etc. – peu de personnel • COVID a cassé les liens entres les agents/services communaux → Enjeu recrée de la convivialité dans l'Administration	•	•

c. Outils de planification, de développement et de gestion	• Plans et programmes : **PST** validé et permet d'aller sur de la planification à plus long terme • **PCDR** : il est prioritaire et pourvoyeur de sens et de moyens financiers complémentaires pour faire des projets et intégré dans le PST. • 10-12 ouvriers en cas d'urgence pour la gestion des calamités • Epandage : ➔ Commune vallonnée = points critiques ➔ Un entrepreneur privé se charge des grands axes ➔ 2 tracteurs communaux qui font les petites voiries ➔ Service travaux compétent et volontaire → très bonne ambiance et compétence de la personne et service ➔ Bonne infrastructure et équipement pour les hommes (douches, vestiaires, etc.) • Gestion des inondations : Présence de 3 bassins d'orage, la création d'une digue de retenu et de zones inondables est une priorité absolue. Les coulées de boue ne sont pas trop problématiques. • Plan de cohésion sociale depuis 2 ans (PCS)	• Cimetières natures : Sujet difficile et pas toujours compris → faire pousser des plantes, herbes, etc. ne passe pas toujours très bien auprès de la population (Réactions citoyennes : plaintes) ➔ Sart : ok - Tilly : ok - Mellery = ok - VLV : ½ (en attente des travaux) ➔ Le cimetière de Mellery manque de place	•	• Gestion des inondations : régulièrement – le centre VLV est problématique les maisons sur le lit du cours d'eau + problèmes liés aux castors qui font monter l'eau
d. Gestion des déchets / Propreté publique	• Utilisation du système classique de ramassage via des sacs → Service meilleur et moins cher que les poubelles à puces • Organisation d'une collecte des déchets organiques • Augmentation des plastiques dans le PMC → Diminution d'utilisation des sacs poubelles ménagers → La diminution de la collecte des	• Montée des taxes → Mécontentement des habitants → Non utilisation des poubelles à puces car cela engendrerait une augmentation des taxes dans ce domaine pour les citoyens	•	• Pas d'utilisation de poubelles à puces car cela revient plus cher aux citoyens → Plus on trie plus ça coûte cher → Pas d'accord avec le principe de trieur = payeur

	poubelles ménagères est en réflexion → Diminuer les coûts liésà la collecte des déchets • Prévoir une communication autour de la collecte des déchets à destination des citoyens			
e. Infrastructures publiques et espaces publics	• Voiries : Plus de 300 km avec les sentiers sur la commune. Bonne entretien depuis 20 ans avec beaucoup d'investissements dans ce domaine – 35 millions d'EUR sur 15 ans + Entretien Schlang chaque année + réalisation d'un bilan annuel des voiries • 95% d'égouttage dans la commune + égouttage autonome pour certains quartiers reculés • Trottoirs privés : proposition d'entretien en collaboration avec la Commune (gratuit) • Projets : ➔ Rénovation du toit de l'église de VLV ➔ Rénovation et mise aux normes + isolation des logements sociaux • Ecoles : rénovation de certains bâtiments • Hall sportif est de qualité • L'Administration (maison communal) : totalement rénovée + possibilité d'extension • Zone de police Orne-Thyle : Chastre, CSE, Walhain	• Certaines voiries commencent à vieillir	•	•
f. Gestion communale durable	• Transition écologique : Projet d'organiser d'un salon de l'électrique (voitures, trottinettes, vélos, etc.) • Gouvernance : **PST** qui permet à chacun d'inscrire son action des objectifs définis		• CADEV qui travaille sur les enjeux environnementaux	• Transition écologique : Le projet d'organiser un salon de l'électrique entraine une certaine levée de boucliers au sein de la commune (manifestation, articles de presse, etc.)

VI. Communication et participation	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Outils de communication	• Site Internet communal : actualisé récemment • Valves : devant la Commune • Annuaire économique : sur le site Internet → Fiche par commerce (sans frais) → Prévoir une réunion pour communiquer dessus • Application « Wallonie en poche » : Annuaire géré par la Commune et Lets go City → Energivore • Création d'une page Instagram : Réflexion autour de la création d'une f communale pour toucher les jeunes • Agenda communal : Bulletincommunal (6 numéros, entre 6 et 20 pages par numéro), relooké car grâce à l'engagement d'une graphiste dans la commune • Réseaux sociaux : **Présence de la Commune** sur les réseaux sociaux (FB) **outils gérés** par la Commune → informations descendantes, relayer en toute neutralité, pas une page politique		• Journal Commercial (infos, pub) : indépendant pas communal édité par un Lasnois « LE Journal de Villers Beaucoup d'acteurs communiquent dedans sauf la Commune et le Collège	Réseaux sociaux **:** Existence de pages FB citoyennes - « Tout pour Villers »→ Commentaires très critiques et non constructif. Ce sont souvent les mêmes qui communiquent dessus. Le politique lui ne réagit pas - « Villers pour le climat » → groupe de pression → Influence - « Potins villersois » - « J'aime Villers » (7000 personnes) ➔ Chaque groupe à ses tendances politiques
b. Dispositifs participatifs	•	• Participation citoyenne : Pas de politique particulière dans ce domaine + Les gens ont le sentiment de ne pas être suivi par le politique	•	• Réseaux sociaux : Beaucoup de citoyens pensent que les groupes FB = démocratie participative – ATTENTION : simple, raccourcis et difficile à gérer au niveau politique
c. Image extérieure/ perception du territoire	• GAL : Collaboration qui entraine une image de marque positive • Sentiment d'appartenance locale • Riche en associations • Beaucoup d'investissements communaux • Très bien placé par rapport aux grands pôles	• Transports en commune → Pas terrible • Faiblesse : l'absence d'école secondaire etperte d'élèves dans les écoles communales (ex : Marbisoux) mais c'est gérable → La structure chère mais se maintient • Ville dortoir ?!	•	•

II. Premières idées d'enjeux et projets

Enjeux	Projets
Aménagement du territoire	• Lutte contre les inondations : ➔ Projet d'égouttage à l'Abbaye de Villers-La-Ville en collaboration avec la Province du BW ➔ Réfection des trottoirs ➔ Installation d'une digue • Garder le caractère rural de VLV
Jeunesse	• Développement de l'accueil de la petite enfance (crèches, etc.) ➔ Augmenter la capacité d'accueil • Créer des liens avec les adolescents et les ancrer dans la commune
Commerce local	•
Associatif	•
Associations	• Maintenir le tissu associatif qui fonctionne bien
Logement	• Création de logements sociaux dans l'ancienne cure
Développement territorial	• Ne pas devenir une cité dortoir • Mettre en valeur le petit patrimoine
Réorganisation du personnel	• Recréer de la convivialité dans l'Administration
Enseignement	• Améliorer l'offre de garderie car la demande est importante
Agriculture	•
Liens sociaux	• Travailler sur le clivage entre les nouveaux et les anciens habitants • Maintien de la mentalité de village • Nécessité d'améliorer la communication vers la population
Mobilité	• Projet Points-nœuds en collaboration avec la Province du BW • Liaison SDA – Transports en commun via une liaison douce
Complexe sportif	• Améliorer les points de jonction entre le complexe sportif et les différentes entités de la commune
Economie - commerce	•

III. Lieux stratégiques de la commune : à préserver/ aménager / renforcer / valoriser

Complexe sportif (continuer à investir avec une régie communal)
Cures à exploiter pour des logements
Réserve naturelle à Gentissart
Ancienne décharge de Mellery (INBW) → Projet d'installation de panneaux solaires
Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines (associatif, culturel, intergénérationnel, etc.))
Ancienne maison communale
Les 2 maisons des jeunes
Salle de Tilly
Rénovation de la ferme de l'Abbaye (RW) – patrimoine a préserver et à exploiter

Marie BURETTE & Julien APERS

Fondation Rurale de Wallonie, Equipe Brabant-Hesbaye

13.4 Synthèse des consultations

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise n°1 à Villers-la-Ville, salle du Conseil communal,
Le 09 novembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 16 personnes***
- *Pour le **Collège communal (3)** : Emmanuel Burton (Bourgmestre), Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Julie Charles (Echevine)*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Julien APERS, Julie GOVAERTS, Marie BURETTE (agents de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult Villers-la-Ville*
- *An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. *Introduction*

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Marie Burette, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

3. Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M

Alexandre Pierrard, du bureau d'études DR(EA)²M, présente le diagnostic territorial qu'ils ont déjà réalisé.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	• Arrêter la dispersion des habitats	•
Urbanisme	•	• Règles urbanistiques « à la tête du client » • Permettre le développement urbanistique	•
Logement	•	• Le fait que certains logements sociaux sont provisoires • Pas assez de logements accessibles pour toutes et tous • Loyers trop élevés	•
Patrimoine	• Abbaye de Villers-la-Ville • Développer la ferme de l'abbaye (hôtel, lieux de rencontres, etc.) • Le chalet de l'abbaye	• Ferme de l'abbaye • Manque de parkings à l'abbaye	•
Sécurité	•	• Mauvais accueil de certains policiers à Marbais • L'horaire d'accès au commissariat • Agent de quartier à faire connaitre	• Instaurer des zones 30 sur les voiries communales • Aménagement(s) renforçant la sécurité des personnes qui se rendent des ruines de l'abbaye au chalet de l'abbaye
Propreté-déchets	•	• Présence de poubelles sur les voiries sans habitation • Manque de poubelles sur les sentiers	• Améliorer la propreté du village
Energie	• Accepter l'implantation d'énergies alternatives	• Plan climat n'est pas assez ambitieux • Manque de bornes électriques pour les voitures	•
Transition	•	• Manque de concertation avec les associations citoyennes (Villers pour le climat et Villers en transition)	•

Nature	• Exceptionnel (+++) • Nombreux chemins forestiers • A préserver (+)	• Manque d'entretien des chemins forestiers	•
Paysages	•	• Manque de haies dans les grandes cultures (+ + +)	•
Infrastructures et équipements	• Présence de parkings	• Feu tricolore aux ruines • Circulation trop dense et encombrement des voiries (++) • Manque de transport en commun • Manque de planning lié à l'avenir (augmentation de la population et présence de touristes) • Plaine des sports (+)	• Aménager des parcs pour attirer les touristes
Espaces publics	•	• Manque d'aires de détente (pétanque, appareils de gym en extérieur, etc.) (+) • Manque d'un lieu de rencontres pour les seniors (une maison des seniors) (+)	• Entretenir les pistes cyclables
Environnement	• A préserver • Amour pour les castors (++)	• Faire disparaitre les castors (-) • Risque de détérioration de l'environnement unique de Villers-la-Ville (Natura 2000)	•
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	• Les ateliers du père noël • Grand nombre d'artisans (+)	• Manque de promotion de l'artisanat (exposition par exemple)	• Organiser une foire des artisans • Réaliser un recensement des artisans à référencer sur un site web
Mobilité	• Présence de gares et du train (+)	• Pas assez de trains le weekend • Pas de bus vers Genappe • Manque d'entretien des sentiers (+) • Manque de sécurité autour des voiries • Manque de moyens de communication pour rejoindre Nivelles à partir de Villers (+)	•
Mobilité douce	• Présence d'une piste cyclable entre Villers et le complexe sportif	• Mauvais accès à la piste cyclable qui relie Villers au complexe sportif – Manque de fléchage • Manque de passages pour piétons à l'abbaye (+) • Mauvais accès au complexe sportif (++) • Pas assez d'efforts pour valoriser la mobilité douce – Logique de tout à la voiture • Manque de sens uniques pour permettre le développement de la mobilité douce • Manque de pistes cyclables	• Réfectionner les trottoirs • Supprimer les murs non historiques de l'abbaye pour permettre une meilleur circulation des piétons
Entreprises	•	•	• Aménager un espace de coworking
PME	•	•	•
Zone d'activité économique	• Elle est prévue	• Nécessité d'accélérer le développement économique	•

		• Risque pour Villers de devenir un pôle économique engendrant beaucoup de passages → où la mettre ?	
Emploi	•	•	•
Formation	•	• Manque de formation sur des thèmes pratico-pratiques	•
Agriculture	•	• Trop de grandes cultures intensives • Pas assez de diversité • Pas assez de cultures biologiques	•
Produits locaux	•	• Manque de développement de l'apiculture locale (++) • Manque de production de produits locaux	•
Commerces	•	• Manque un café avec terrasse • Manque de commerces de proximité (+++) • Pas assez de communication à destination des commerces et des indépendants	•
HoReCa	•	• Pas assez développé • Pas assez diversifié • A mettre en valeur	•
Tourisme	• Exploitation des ruines de l'abbaye et nombreuses manifestations cultures (++) • Pas de contournement (+)	• Trop axé sur les ruines de l'abbaye	• Eviter le passage par les ruines pour la circulation des voitures
AUTRE	•	•	•

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	• Service voiries très efficace (++) • Service population efficace (+)	• Manque d'aide et de soutien pour les personnes en situation précaire	•
Enseignement	•	• Pas d'école secondaire → déplacements vers Nivelles (+) • Pas de plateforme pour dispatcher l'offre et la demande • Pas de centralisation des informations concernant les dons	•
Cohésion sociale	•	• Absence de lieux de rencontres (places avec des bancs, bistrots, plaines de jeux pour les enfants, etc.)	•
Petite enfance	•	• Manque de lieux d'accueil (++++) • Manque une permanence (garde ; babysitting, etc.) en cas d'urgence	• Créer un réseau, un annuaire de services (Garde, babysitting, etc.)
Enfance	• Présence de clubs sportifs (++) • Nombreuse fêtes de villages (++)	• Manque de plaines de jeux	•
Jeunesse	• Présence de nombreux mouvements de jeunesse	• Manque de place pour les mouvements de jeunesse	•
Ainés	•	• Manque de connaissance des besoins pour les ainés • Manque de résidences pour les seniors (++) • Développer le club des pensionnés	• Réaliser une enquête afin de connaitre leurs besoins
Vie associative	• Secteur très fourni • Villers est un lieu convivial qui permet le développement du secteur	• Manque de moyens pour le syndicat d'initiative qui est à redynamiser (++)	•
Vie culturelle	• Le Jeune Théâtre de la Thyle (JTT)	• JTT pas assez connu • Manque une salle culturelle communale (théâtre, expo, etc.) (+++)	•

		• Pas de chorale • Pas de cours artistiques • Pas de cinéma (+) • Le manque de vie culturelle engendre une augmentation de la mobilité cers d'autres pôles attractifs (Nivelles, Louvain-la-Neuve, Braine-L'Alleud, etc.) • Mieux exploiter les richesses de l'abbaye, l'hôtel, la salle de réunion, etc.)	
Vie sportive	• Bien fourni	• Le terrain de foot et la buvette n'ont pas d'utilité • Pas d'aires sportives extérieures	•
Vie de village/quartier	• Nombreuses festivités dans les villages et quartiers (+) • Village dortoir qui permet de maintenir une population jeune	• Manque de lieux de rassemblement (jeux de société, jeux de carte, etc.) (+)	•
Information communication	• Journal communal • Bonne communication (+)	•	• Prévoir des panneaux digitaux répartis entre les 5 villages
Démocratie locale	•	• Pas de démocratie locale car pas de lieu pour permettre les échanges entre le politique et la population (+) • Pas assez de conseils communaux → non-respect du code de la démocratie locale • Politique locale autocratique	•
Lieux de rencontre	•	•	•

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Quel est l'objectif du cycle des consultations citoyennes ?*

➔ Informer les citoyens, récolter le ressenti (atouts/faiblesses) des citoyens vivant sur le territoire pour enrichir le diagnostic établi par le bureau d'études, prendre le pouls au sein de la population et commencer à récolter les candidatures pour la CLDR.

- *Comment fonctionne la CLDR ? Possèdera-t-elle un bureau où se réunir ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ?*

➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Elle se réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

➔ Elle ne possèdera pas d'un bureau car les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.

➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunion. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunion, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

6. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette & Julien Apers

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la consultation villageoise

09/11/2021

Au menu de la rencontre

1. **L'Opération de Développement Rural…**

   ⇨ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Avec qui ?*

2. **Diagnostic synthétique du territoire**

3. **Consultation: comment percevez-vous votre territoire?**

4. **Suites et appel à candidatures** pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

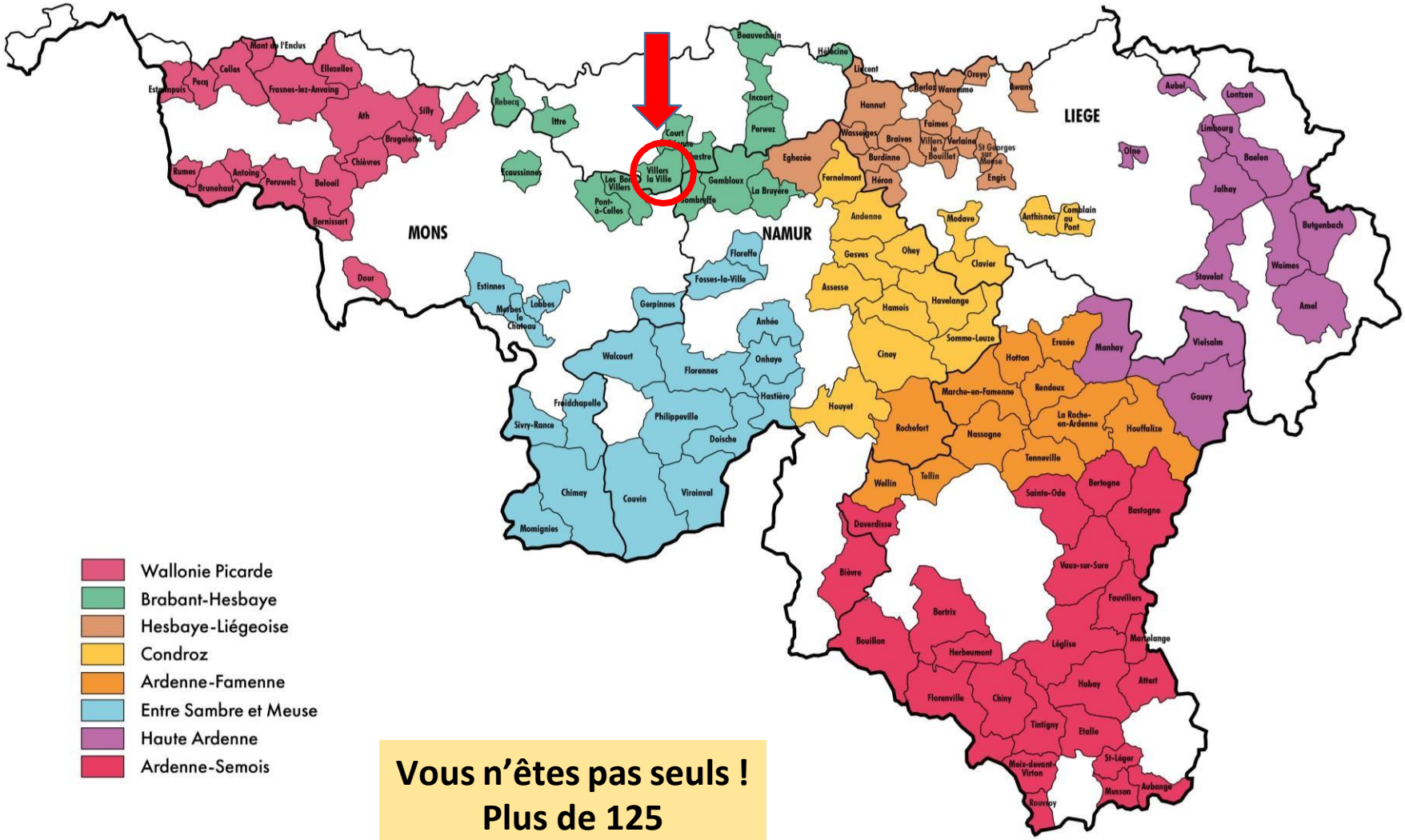

Octobre 2021

Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 125 communes accompagnées...

FRW

Une ODR, plusieurs intérêts…

Priorités d'avenir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet global et durable

Moyens financiers

Réalisations concrètes

Mobilisation

FRW

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

FRW

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

FRW

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Exemples de projets

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier les…

Et les..

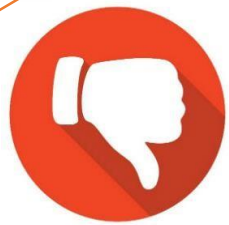

du territoire

Diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M

+

Le ressenti de la population

= Rencontres villageoises

Diagnostic participatif du territoire

FRW

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

Comment allons-nous travailler ?

L'objectif ce soir? Co-construire le diagnostic du territoire
=> Identifier les atouts et les faiblesses de la **situation actuelle**

1) Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8personnes par table
- Les élus du conseil communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens
- Matériel : Panneaux, bics et post- it
  - Vert : Atout (ce qui doit être préservé, mis en valeur)
  - Orange: Faiblesse (ce qui doit être amélioré)
  - Mauve: idée de projet (si indispensable)

Comment allons-nous travailler ?

2) Travail individuel / Travail collectif

- 3 thématiques : 1 thématique par panneau
  - Le cadre de vie à Villers-la-Ville
  - Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville
  - Vivre ensemble à Villers-la Ville
- 20 minutes par thématiques:
  - **5 minutes en individuel:** pour lire ce qui a déjà été écrit, pour remplir les post-its, une idée par post-it
  - **15 minutes de travail collectif** : Tour de table où chacun.e verbalise et colle ses post-it + discussion
  - Tous les avis sont importants. Si un avis revient plusieurs fois, on peut simplement ajouter des petits « + » sur le post-it
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement ☺

Après 20 minutes, changement de panneau

(et de thématique)

Gestion du temps dynamique!

Pour un travail en sous-groupe constructif et respectueux de chacun :

Des questions?

La CLDR, organe moteur participatif

La Commission Locale de Développement Rural, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population / élus

La CLDR, appel à candidatures

Renouvellement des membres de la commission :

- Composition = reflet de la diversité de la population
- De 20 à 60 membres, maximum ¼ d'élus
- Nommés par le Conseil communal

Délai : 31 décembre

FRW

Les consultations villageoises

LANCEMENT DE
L'Opération de Développement Rural

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Venez partager vos idées, vos projets pour renforcer la qualité de vie dans nos villages lors des réunions d'information suivantes :

- **Pour Villers-la-Ville**, le mardi 9 novembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville
- **Pour Mellery**, le mercredi 10 novembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery
- **Pour Sart-Dames-Avelines**, le mardi 23 novembre 2021 à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines
- **Pour Tilly**, le mercredi 24 novembre 2021 à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly
- **Pour Marbais**, le mardi 7 décembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux
- **Pour les associations**, le mercredi 8 décembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE À LA SÉANCE DE VOTRE VILLAGE, VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA SÉANCE D'UN AUTRE VILLAGE DE L'ENTITÉ.

Infos et inscriptions :
Marina Petry
marina.petry@villers-la-ville.be
071/870.398

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées durant les consultations villageoises. Il faudra vous munir de votre Covid Safe ticket via l'application covidsafe.be.

Plus d'infos sur la dynamique sont également disponibles sur le site internet de la Commune : www.villers-la-ville.be/odr

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue de Clairvaux, 40 bte1 - 1348 Louvain-La-Neuve
+32 (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be www.frw.be

FRW

La parole aux habitants !

Rencontres animées par la FRW

Et pour finir…

- **Conclusions**
- **Retour sur votre travail (lecture libre des panneaux)**
- **Verre de l'amitié**

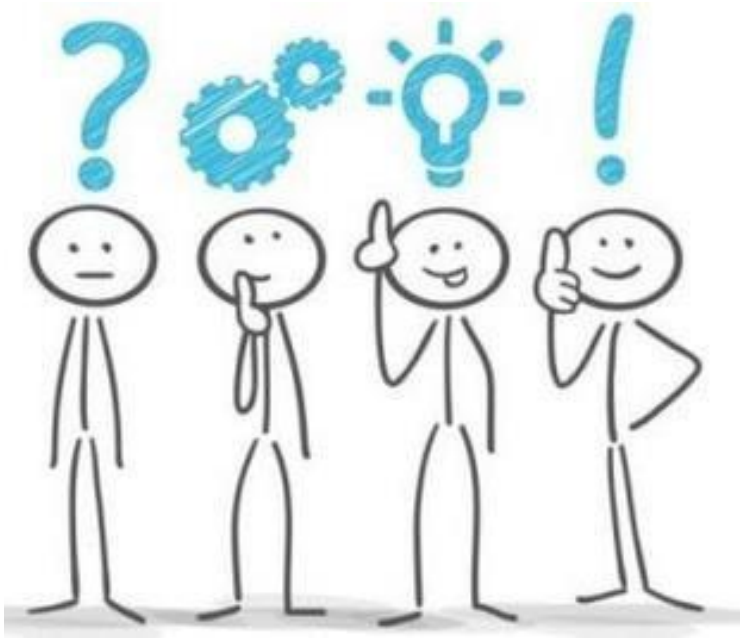

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.vlvrurale.info

PCDR Villers-la-Ville

Les atouts et les faiblesses du territoire
Fiches d'identité 5 entités villageoises

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

CADRE DE VIE

Faiblesses(-)

Atouts(+)

DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- Grandes cultures → Frein à la biodiversité
- Paysage vallonné // paysage agricole

Pression foncière

RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES

- Nombreux points de vue paysagers
- Nombreux cours d'eau
- Zones d'intérêt paysager
- Sites Natura 2000

PATRIMOINE ARCHITECTURAL IMPORTANT

- Réserves naturelles (anciennes sablières de Gentissart) sites
- Parc scientifique de Haute Technologie
- Nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

Extensions des noyaux villageois

Dispersion « habitat récent »

Site industriel ancien site Chassart

Bas-plateaux Brabançon Et H

RISQUES NATURELS

- Zones d'aléas inondations (faible et moyen)

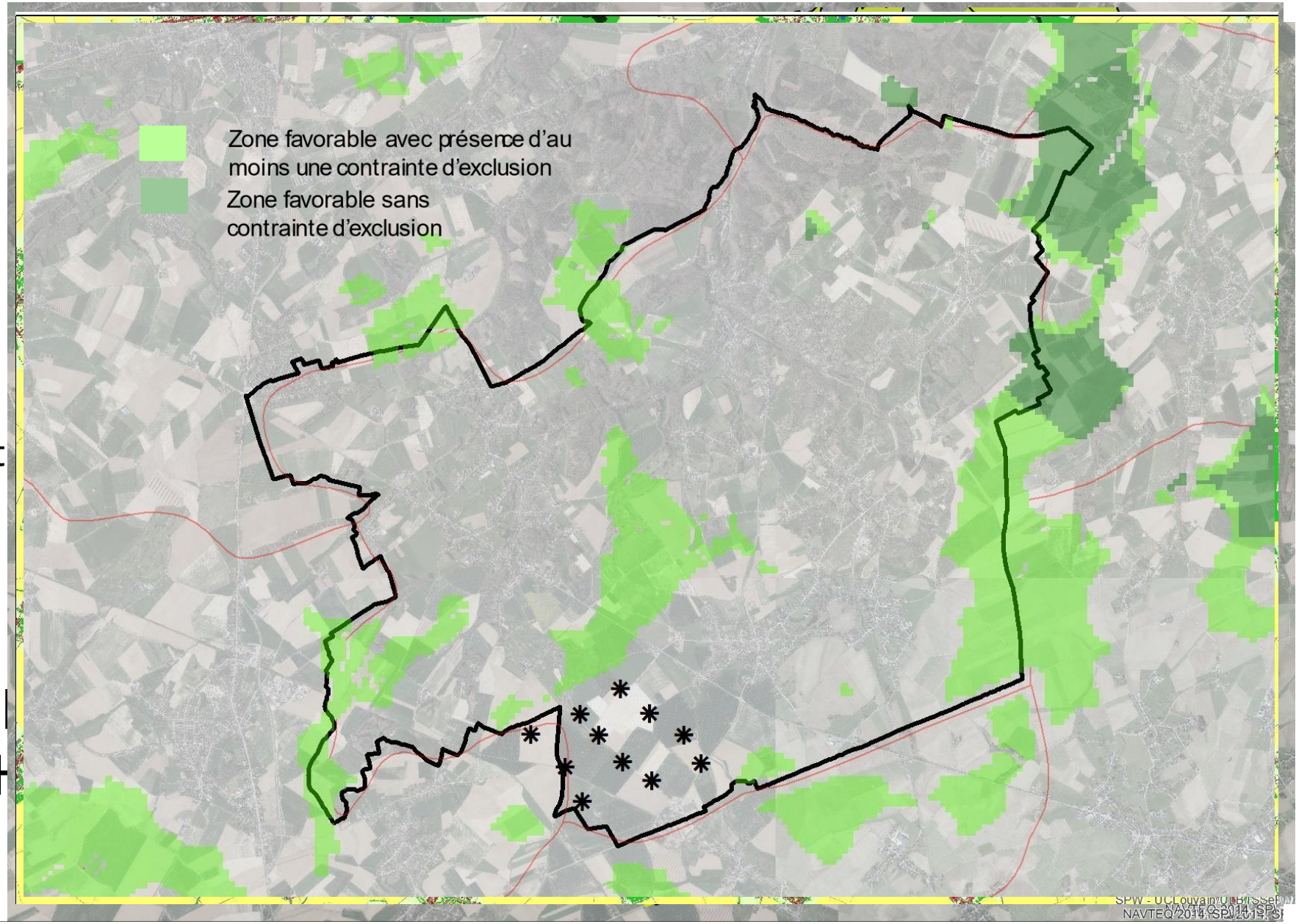

TRAVAILLER, SE DEPLACER ET CONSOMM

Faiblesses(-)

EMPLOI

EMPLOI

- Faible taux de chômage en comparaison avec la moyenne régionale
- Réduction du nombre d'exploitants
- Proximité des principaux bassins d'emplois : Louvain-la-Neuve, Nivelles et Charleroi
- Nombreux indépendants sur le territoire
- Nombreuses petites entreprises
- Quelques pôles emplois plus importants

CONSOMMER

SE DEPLACER

SE DEPLACER

- Présence de commerces locaux → achats
- 2 arrêts de trains gares (P.A.N.G)
- Trafic de fuite → nuisances aux heures de
- Connexions cyclables manquantes entre les
- Peu de problèmes de fluidité trafic

Atouts(+)

Les Villersois travaillent en majorité à l'extérieur de la commune

- 25

Flux touristique important au niveau de l'Abbaye

Bonnes dessertes bus → connexion avec les communes voisines

Réseau routier et autoroutier → connexion avec les pôles voisins

Présence d'aménagements cyclables récents

Réseau routier peu sécurisés pour les cyclistes

Aménagements cyclables le long des axes routiers

Peu de problèmes de stationnement au sein du

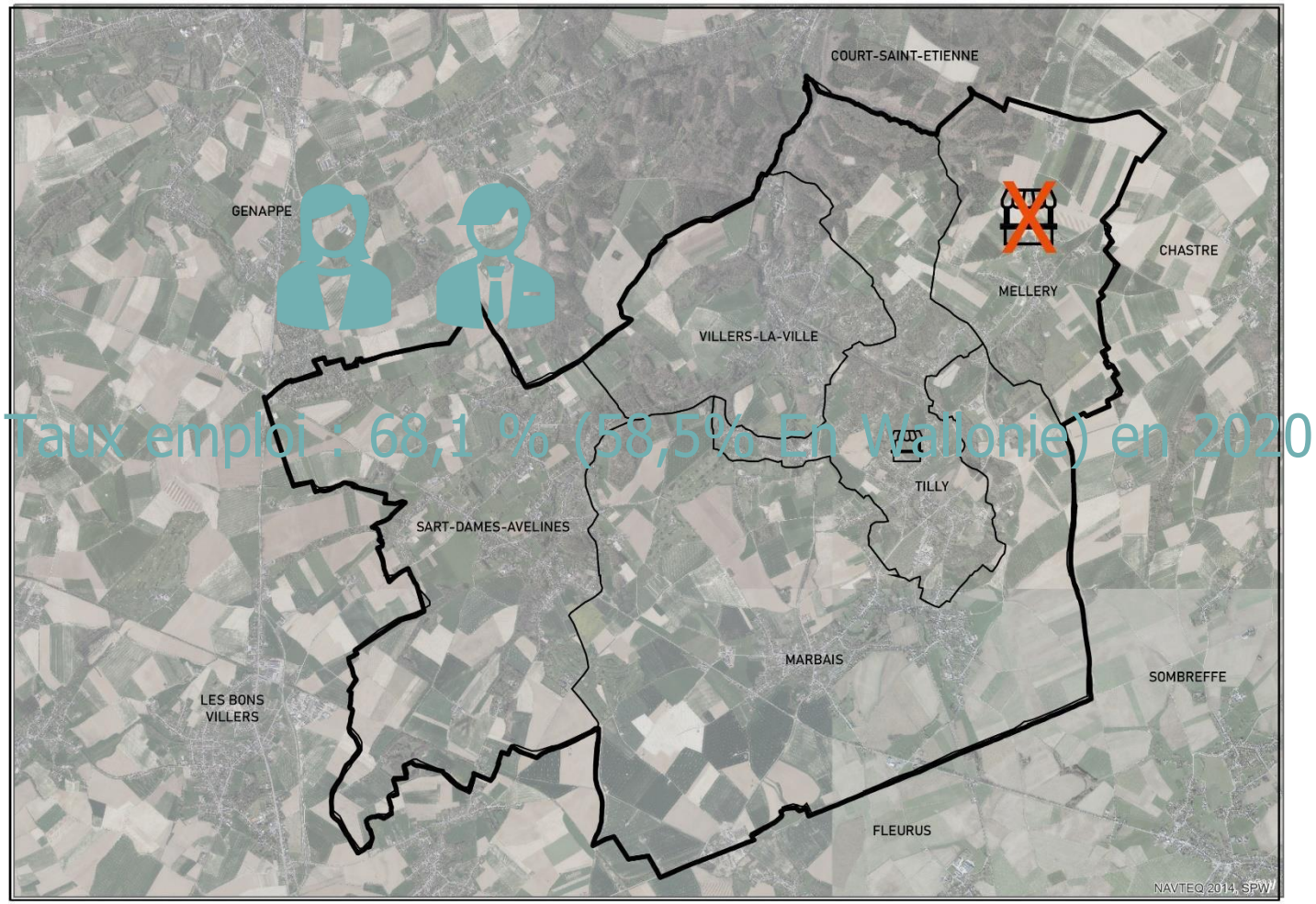

Taux emploi : 68,1 % (58,5% En Wallonie) en 2020

VIVRE ENSEMBLE

Atouts(+)
Faiblesses(-)

POPULATION

ASSOCIATIONS /LOISIRS/EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Vieillissement de la population → risque d'isolement des séniors
- Nombreuses associations pour l'ensemble de population (jeunes, séniors, …)
- Plaine de jeux ou des sports dans chaque village

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence d'un hall multisports

- 4 écoles d'enseignement primaire
- Nombreux médecins + 4 pharmacies

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence de services sociaux
- 1 poste de police
- Pas d'établissement d'enseignement secondaire
- Peu de crèches et de g ruerie
- Une salle polyvalente et 3 salles privées
- Une maison communautaire et une bibliothèque
- Peu de structures pour l'accueil des personnes â
- Un seul bureau de poste et une seule banque

C
2

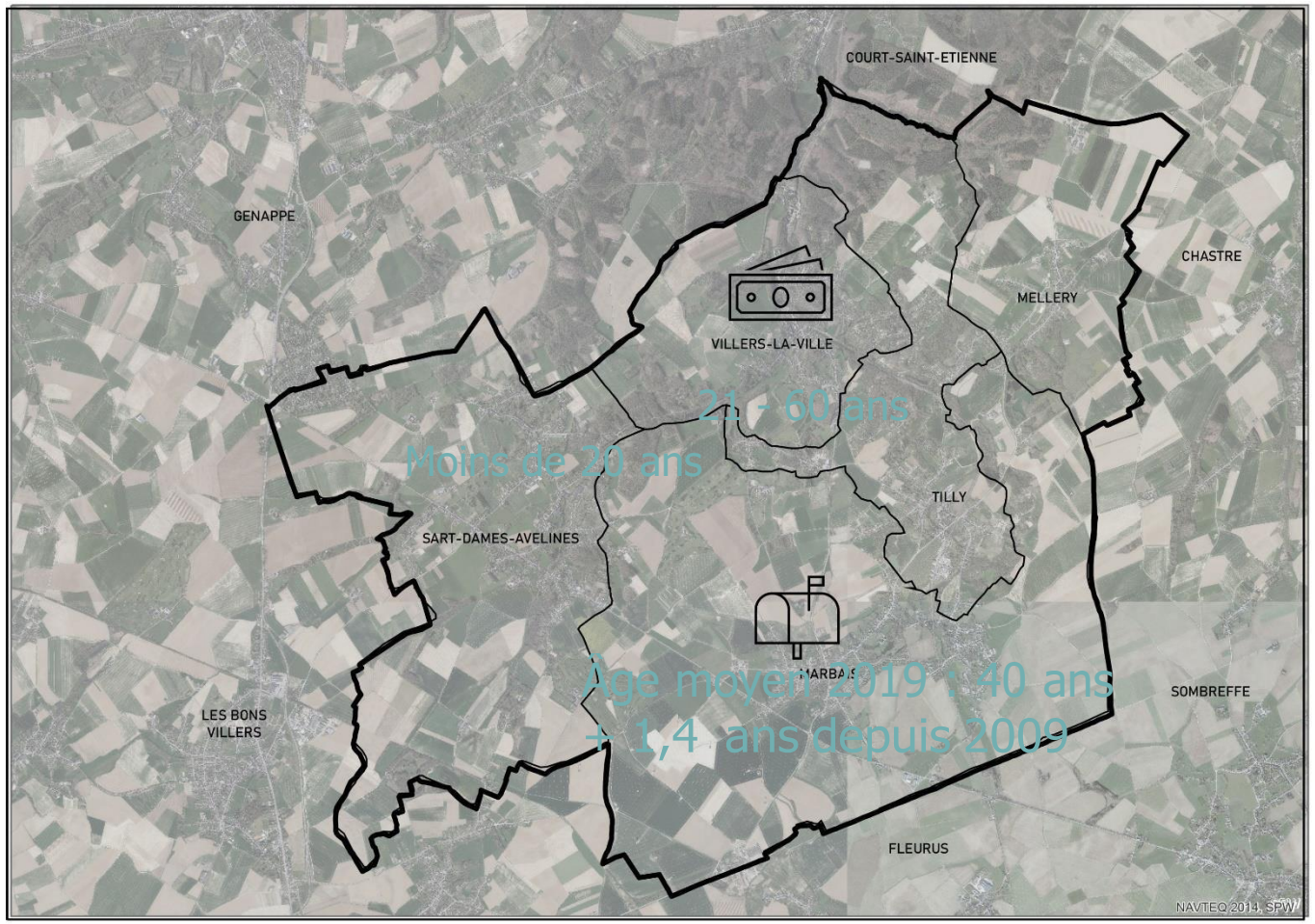

VILLERS-LA-VILLE

POPULATION

Village Le Plus Dense De La Commune: 340 ha/km²

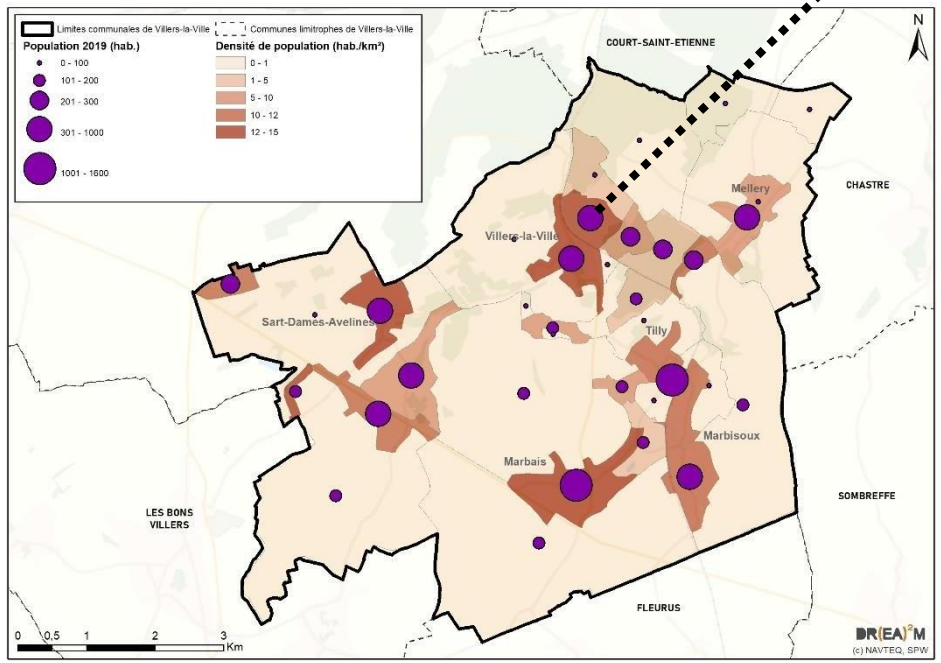

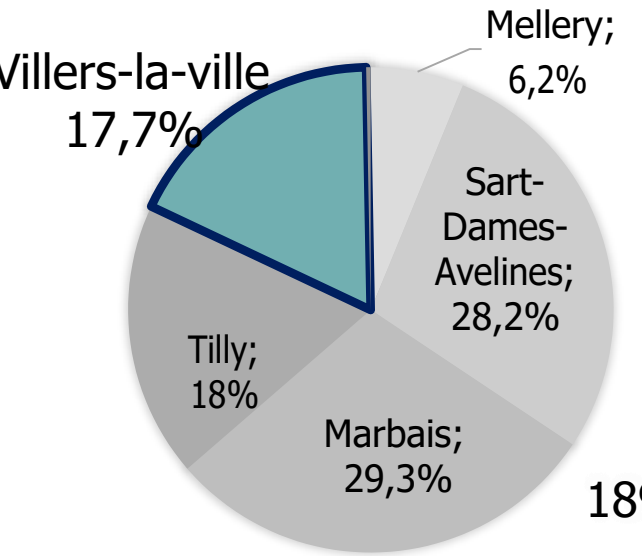

1893 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- → 1 école communale
- → 1 Administration communale
- → 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
- → 1 Banque
- → 1Plaine des sports
- → 3 espaces publics (Place de Ramipont, Rue de Sart au niveau de l'église , Parking rue de Marbais, espace vert rue des Liégeois)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (boucherie, Horeca, pharmacie, épicerie, librairie,….)

MARBAIS// MARBISOUX

POPULATION

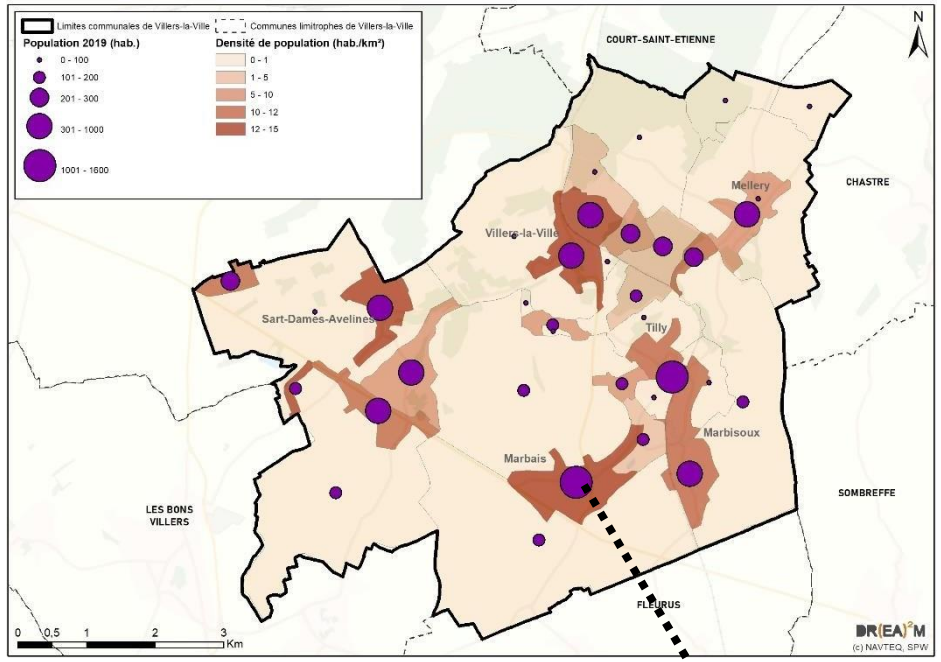

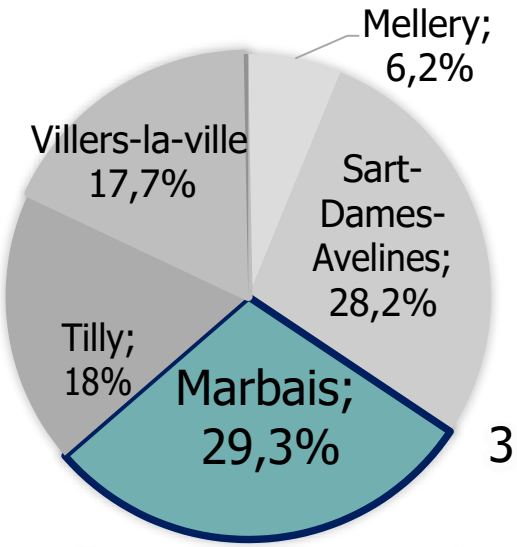

168 ha/km²

3130 habitants en 2019

Village Le Plus Peuplé De La

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 2 écoles communales
→ 1 Bureau de poste
→ 1 Poste de police
→ 1 crèche + 1 Co-accueil + 4 accueillantes à domicile
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Maison communautaire
→ 2 Plaines des sports + 2 plaines de jeux
→ 3 espaces publics (Parc Près Saint-Pierre, 1 place de l'église, 1 rue de la place)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (2 supermarchés, pharmacie, Horeca, librairie, boulangerie, boucherie, ….)

SART-DAMES-AVELINES

POPULATION

255 ha/km²

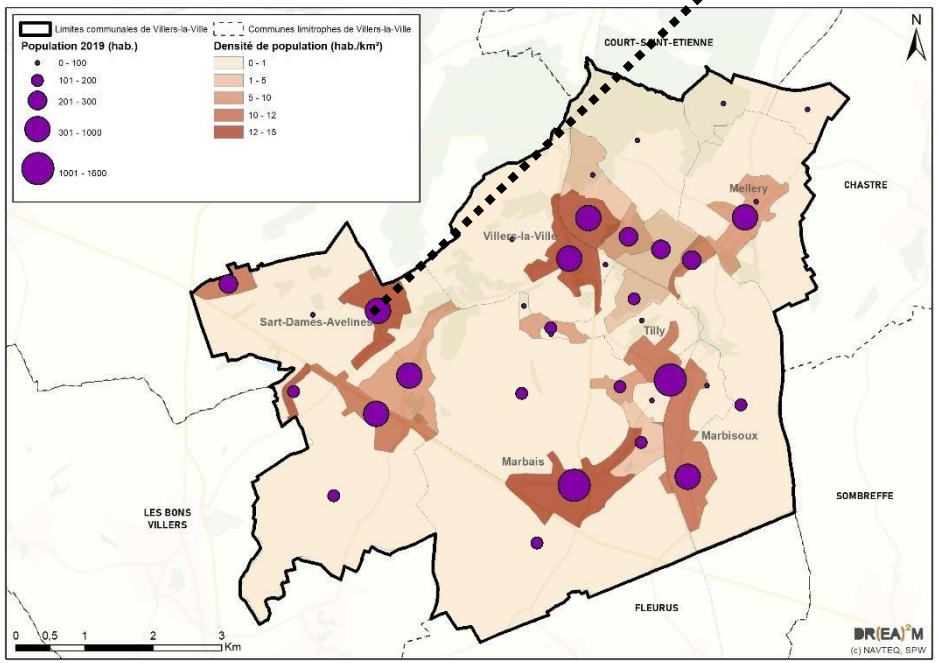

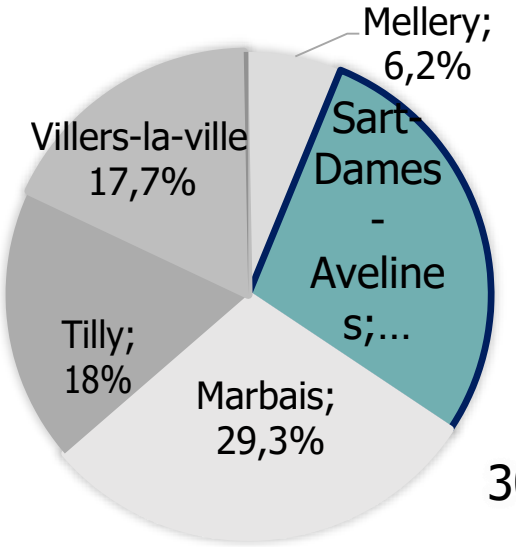

3015 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école libre
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Hall multisports
→ 1 Plaine des sports +1 plaine de jeux
→ 1 espace public (place rue Ernest Deltenre)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (1 supermarché, pharmacie, Horeca, fermes, ….)

POPULATION

294 ha/km²

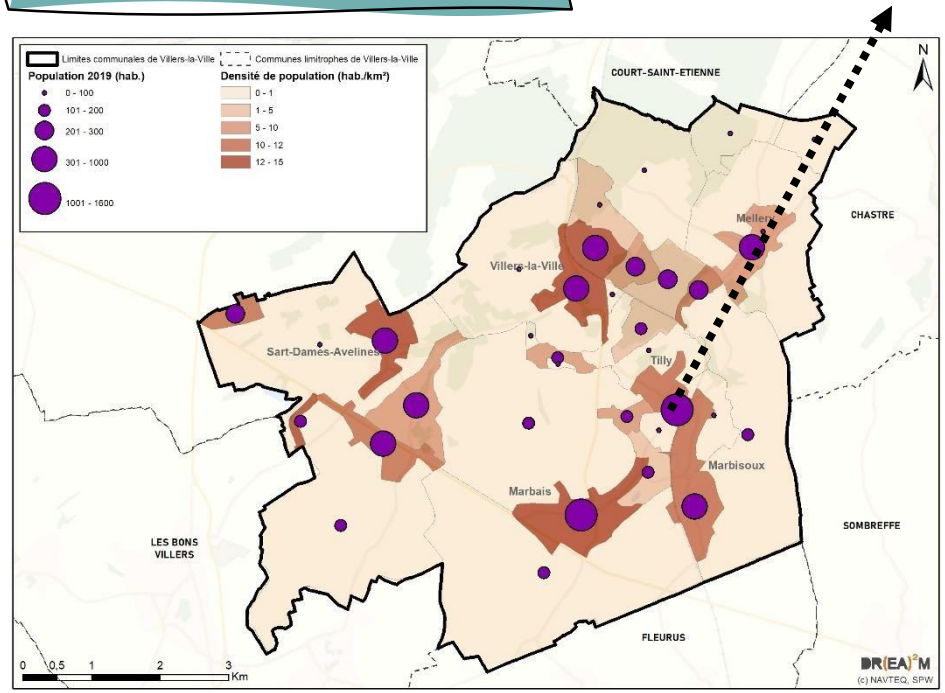

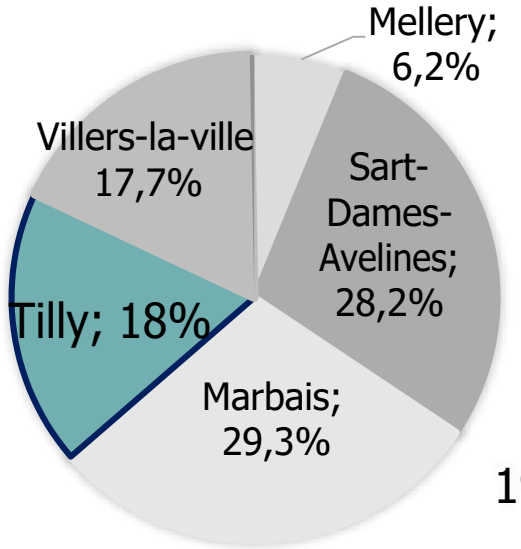

1965 habitants en 2019

TILLY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école Communale
→ Bibliothèque
→ 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
→ Plaine des sports
→ 3 espaces publics (place communale rue de t'Serclaes , espace vert rue du Châtelet)

COMMERCES

→ Peu de commerces (pharmacie, librairie)

POPULATION

173 ha/km²

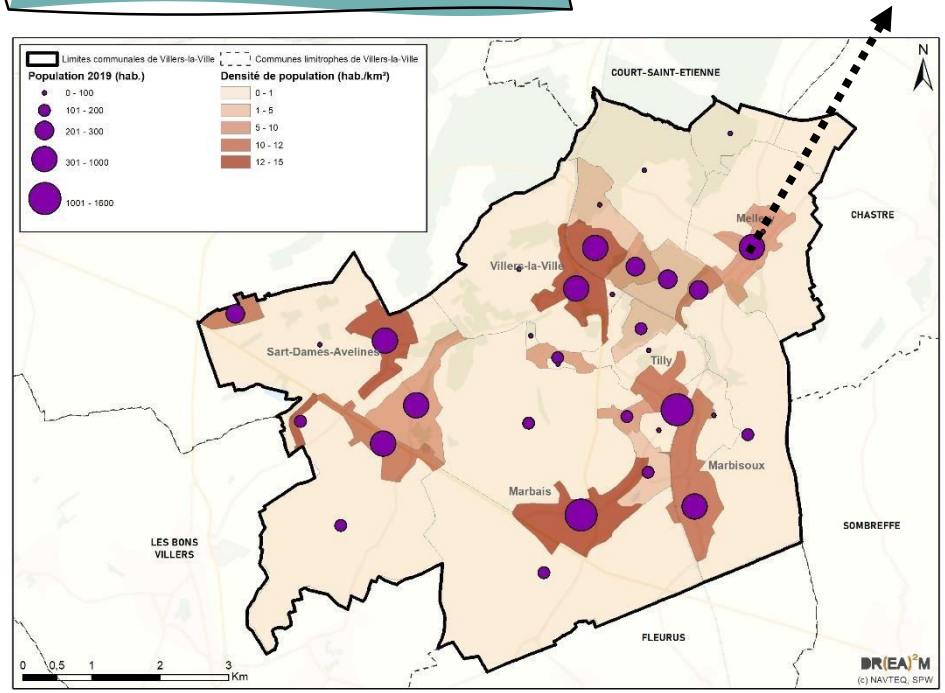

Mellery…

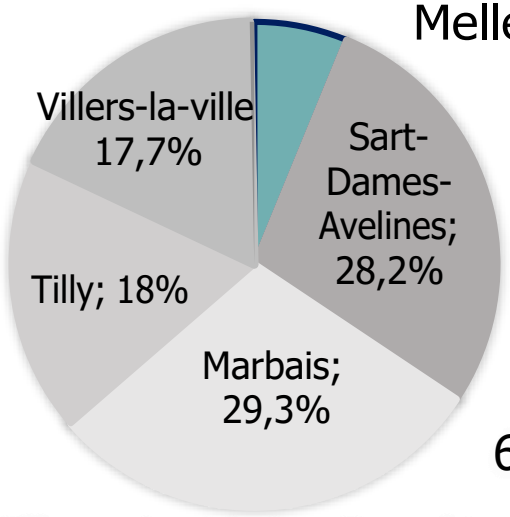

666 habitants en 2019

Village Le Moins Peuplé et le moins dense De La

MELLERY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ Pas d'école communale
→ Salle des fêtes
→ Plaine des sports + Plaine de jeux
→ 1espace public (place rue Adjudant Kumps)

COMMERCES

→ restaurant, ferme de Gentissart

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la consultation villageoise

10/11/2021 - Mellery

Au menu de la rencontre

1. **L'Opération de Développement Rural…**

   ⇨ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Avec qui ?*

2. **Diagnostic synthétique du territoire**

3. **Consultation: comment percevez-vous votre territoire?**

4. **Suites et appel à candidatures** pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

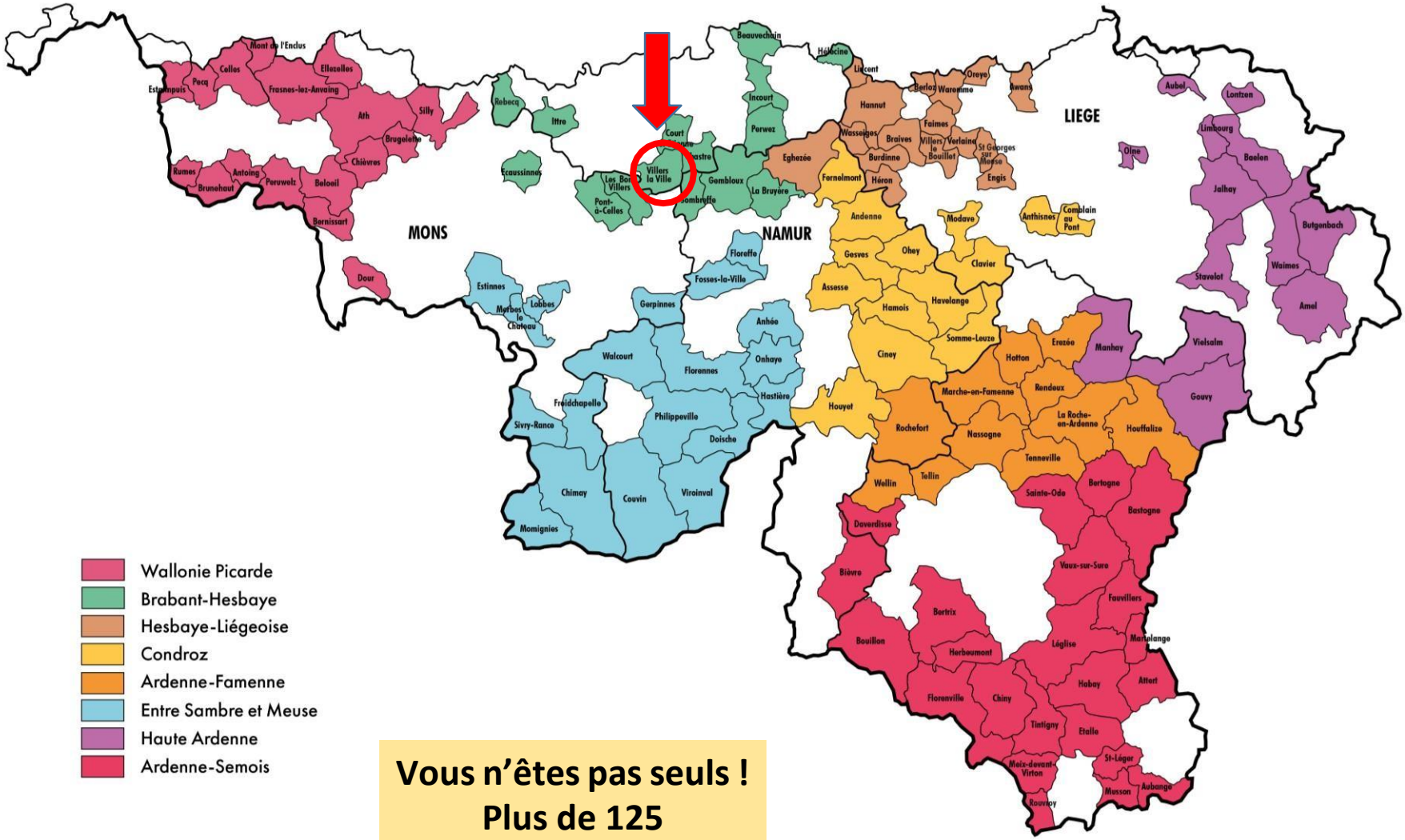

Octobre 2021

Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 125 communes accompagnées...

FRW

Une ODR, plusieurs intérêts…

Priorités d'avenir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet global et durable

Moyens financiers

Réalisations concrètes

Mobilisation

FRW

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

FRW

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

FRW

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Exemples de projets

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier les…

Et les..

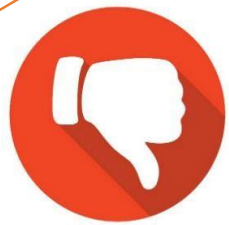

du territoire

Diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M

+

Le ressenti de la population

= Rencontres villageoises

Diagnostic participatif du territoire

FRW

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

Comment allons-nous travailler ?

L'objectif ce soir? Co-construire le diagnostic du territoire
=> Identifier les atouts et les faiblesses de la **situation actuelle**

1) Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8personnes par table
- Les élus du conseil communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens
- Matériel : Panneaux, bics et post- it
  - Vert : Atout (ce qui doit être préservé, mis en valeur)
  - Orange: Faiblesse (ce qui doit être amélioré)
  - Mauve: idée de projet (si indispensable)

Comment allons-nous travailler ?

2) Travail individuel / Travail collectif

- 3 thématiques : 1 thématique par panneau
  - Le cadre de vie à Villers-la-Ville
  - Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville
  - Vivre ensemble à Villers-la Ville
- 20 minutes par thématiques:
  - **5 minutes en individuel:** pour lire ce qui a déjà été écrit, pour remplir les post-its, une idée par post-it
  - **15 minutes de travail collectif** : Tour de table où chacun.e verbalise et colle ses post-it + discussion
  - Tous les avis sont importants. Si un avis revient plusieurs fois, on peut simplement ajouter des petits « + » sur le post-it
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement ☺

Après 20 minutes, changement de panneau

(et de thématique)

Gestion du temps dynamique!

Pour un travail en sous-groupe constructif et respectueux de chacun :

Des questions?

La CLDR, organe moteur participatif

La Commission Locale de Développement Rural, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population / élus

La CLDR, appel à candidatures

Renouvellement des membres de la commission :

- Composition = reflet de la diversité de la population
- De 20 à 60 membres, maximum ¼ d'élus
- Nommés par le Conseil communal

Délai : 31 décembre

FRW

Les consultations villageoises

LANCEMENT DE
L'Opération de Développement Rural

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Venez partager vos idées, vos projets pour renforcer la qualité de vie dans nos villages lors des réunions d'information suivantes :

- **Pour Villers-la-Ville**, le mardi 9 novembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville
- **Pour Mellery**, le mercredi 10 novembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery
- **Pour Sart-Dames-Avelines**, le mardi 23 novembre 2021 à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines
- **Pour Tilly**, le mercredi 24 novembre 2021 à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly
- **Pour Marbais**, le mardi 7 décembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux
- **Pour les associations**, le mercredi 8 décembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE À LA SÉANCE DE VOTRE VILLAGE, VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA SÉANCE D'UN AUTRE VILLAGE DE L'ENTITÉ.

Infos et inscriptions :
Marina Petry
marina.petry@villers-la-ville.be
071/870.398

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées durant les consultations villageoises. Il faudra vous munir de votre Covid Safe ticket via l'application covidsafe.be.

Plus d'infos sur la dynamique sont également disponibles sur le site internet de la Commune : www.villers-la-ville.be/odr

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue de Clairvaux, 40 bte1 - 1348 Louvain-La-Neuve
+32 (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be www.frw.be

FRW

La parole aux habitants !

Rencontres animées par la FRW

Et pour finir…

- **Conclusions**
- **Retour sur votre travail (lecture libre des panneaux)**
- **Verre de l'amitié**

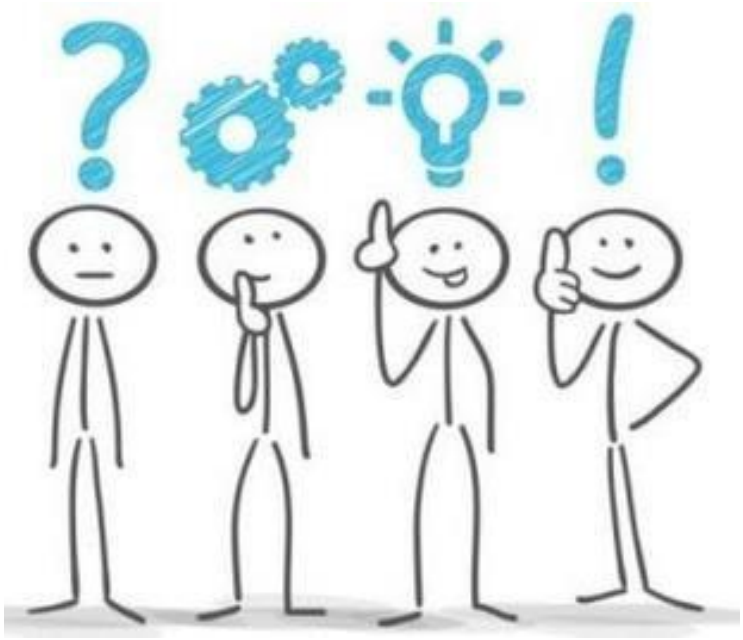

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.vlvrurale.info

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise n°3 à Sart-Dames-Avelines, Salle polyvalente de SDA,
Le 23 novembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 23 personnes***
- *Pour le **Conseil communal (3)** : Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Madame Martine FRERE-RICHARD, Monsieur Eric BALZA, Conseiller*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Aurélien DETHIER, Rachel SUNDAR RAJ, Marie BURETTE (agents de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult SDA*
- *An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. Introduction

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Marie Burette, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions / remarques des participants :

- *La FRW assure-t-elle d'être politiquement neutre ?*

→ La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste reconnue d'utilité publique. Son rôle est d'aider les communes à élaborer et à réaliser leur stratégie de développement rural. Pour ce faire, elle assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets. Son conseil d'administration représente toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Les membres sont désignés au prorata des sièges obtenus aux élections régionales. S'y ajoutent un représentant de la Fédération wallonne de l'Agriculture et un représentant du Ministre ayant le développement rural dans ses attributions (voix consultative). Ce pluralisme garantit son indépendance.

- *Que se passe-t-il si le parti au pouvoir actuellement n'est pas ré élu aux prochaines élections ? Le PCDR pourrait-il être remanié par les nouveaux élus ?*

→ Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, celui-ci ne peut en principe plus être revu ou amendé (à l'exception de l'ajout d'un nouveau projet tous les 5 ans). Néanmoins, il est possible de changer/intervertir la temporalité des fiches-projets déjà présentes. Aussi, à chaque activation d'une fiche-projet, une réactualisation est imposée. Il n'est pas possible d'en changer le contenu fondamental mais plutôt de le faire correspondre aux nouvelles réalités du moment.

3. *Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M*

Marie Burette présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)²M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

4. Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participant de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV-SDA** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV-SDA** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV-SDA** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart-Dames-Avelines			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	• Modification du plan de secteur (zone industrielle) le long de la rue du Marais à SDA • Etalement de l'habitat (++) • Iniquité dans l'octroi des permis de bâtir (éco-hameau vs Château d'eau) • Expansion urbanistique incontrôlée au dépend des espaces boisés (++++)	•
Urbanisme	•	• Etalement urbain (+) • Construction d'habitat hors gabarit rural (ex. plusieurs étages à appartements) • Rénover les vieux bâtiments plutôt que de construire (+)	• Soutien au patrimoine pour éviter les habitations qui se dégradent • Ouvrir la réflexion sur l'habitat léger
Logement	• Projet d'habitat durable (équipements collectifs, distance faible de la gare ,etc…) TANDEM	• Difficulté d'accès au logement (partout en BW) (+) • Loyers assez élevés • Manque d'un système qui aide les jeunes de l'entité à acquérir un logement dans l'entité (++++)	• Création de logements sociaux intégrés, favorisant la mixité sociale, avec possibilité d'accès à la propriété
Patrimoine	• Abbaye (++++) • Patrimoine culturel magnifique (+++)	• Chapelles (petit patrimoine) mal entretenues (++++) • Manque d'intégration du reste du patrimoine de l'entité autour de l'Abbaye (++++)	• Réhabilitation du patrimoine de l'eau, points d'eau, sources (++++)
Sécurité	• Contrôle du Radon	• Trottoirs (++++) • Vols à répétition dans les maisons (+)	•
Propreté-déchets	• Parc à conteneurs (++++) • Entretien et égouttage (+++)	• Manque de conscientisation par rapport au respect de la propreté (+)	• Ouvrir un débat sur les déchets : poubelles à puces, etc,…

Energie	• Eoliennes (++) • Achats groupés	• Projets éoliens : attention aux endroits où elles seront placées (paysages, biodiversité, …) (+) • Manque de vision à long terme en matière d'électricité à l'aire des voitures électriques	• Etude en vue de recréer des sites hydro-électriques, moulin, … (+) • Création d'éoliennes partagées, citoyennes. • Panneaux solaires sur le complexe sportif (et bâtiments communaux) (+) • Mise à disposition de kit monitoring énergie pour les citoyens
Transition	• Présence d'épicerie bio et citoyenne (+++) • Association « Villers en Transition »	• Pas de plan de transition (mobilité, agriculture, logement, …)	•
Nature	• Le plateau des 4 chênes (+) • Les zones Natura 2000 • Les nombreux espaces boisés • Le bois de Bérines et présence des castors • Zone de captage des eaux • Biodiversité • Sentiers de découvertes Naturels (+++-)	• Présence de quads sur les chemins agricoles • Manque de zones « nature » (haies) dans les zones agricoles • Manque de mise en valeur de la Nature dans certains sentiers (ne pas réserver les sentiers qu'aux déplacements) • Manque de sensibilisation à la nature et à l'environnement en général	• Se doter d'un PCDN ou d'un programme de développement de la Nature, avec les citoyens intéressés (++++) • Projet de sensibilisation à la nature et à l'environnement en général, puis par catégorie (++++)
Paysages	• Diversité des paysages (++) • Qualité des paysages (++++)	• Monocultures monotones	•
Infrastructures et équipements	• Réseau téléphonie et internet	•	• Rénovation de la salle polyvalente et dépendances + équipement mobilier à renouveler (++)
Espaces publics	•	• Place de l'église de SDA à revoir (++++) • Trottoirs (++++)	• Accès à Sart d'une salle spacieuse et agréable pour les répétitions de la Chorale

		• Manque de concertation citoyenne pour les aménagements des espaces publiques • Vétusté de la plaine de SDA • Bâtiments scouts insuffisants (+)	• Un bâtiment pour les pionniers sartois
Environnement	• Distribution d'eau (château d'eau) • Station de pompage	• Limitation des éoliennes • Expansion urbanistique au détriment des espaces naturels (cf. château d'eau) •	• Accompagner la région dans le projet de plantation de haies (+++)
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart Dames-Avelines			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	•	•	• Repair-café • Améliorer la communication et la promotion des artisans
Mobilité	• Bus Namur-Nivelles : arrêt aux 4 bras (++++)	• Manque de transports pour les personnes handicapées (véhicules adaptés) pour visites médicales allant vers les hôpitaux régionaux • Mobilité problématique autour de la gare de Villers • Pas assez de bus pour les liaisons entre les villages (++++) • Pas de bus le dimanche • Trop de voitures (+) • Disparition de la ligne de bus 365 Bruxelles-Charleroi (++++) • Vitesse des voitures trop élevée • Manque de parkings aux abords de l'Abbaye et manque de parking pour les PMR	• Réhabiliter la ligne 365 BXL-Charleroi • Améliorer la sécurité sur la N93
Mobilité douce	• Nombreux chemins et sentiers (++++)	• Manque de piste cyclable entre SDA et Villers (++++) pour accès gare, maison communale, complexe sportif, … (++++) • Manque de place pour les vélos et les piétons sur la route entre SDA et Villers (++++) • Entretien des sentiers par les utilisateurs • Pistes cyclables de l'entité et leurs états (++)	• Un vrai plan de mobilité dans toute l'entité (trottoirs, zones trente, sens unique) (+++) • Installer des parking vélo adaptés aux PANG et arrêts de bus fréquentés (++) • Installer des bornes de recharges pour les vélos électriques + kit de réparation (pompe, clés, etc…) • Rénover la piste cyclable Marbais-Chassart

		• Disparition des sentiers parfois accaparés par des riverains peu respectueux (+++) • Aménagement de la connexion SDA-VLV via les 4 chênes pour les vélos à améliorer • Manque de parkings vélos aux PANG et aux arrêts de bus • Piste cyclable Marbais-Chassart à rénover • Manque de S.U.L (sens unique limité) (+) • Rue scolaire école Saint-Nicolas (+++) • Manque de respect pour les usagers faibles (p.ex. parking sur les trottoirs) (++++) • Eviter d'aménager des pistes cyclables pour qu'elle deviennent des autoroutes • Manque de sécurité pour traverser la chaussée de Namur à pieds.	• Aller raccorder la commune au Ravel de Genappe via le chemin de la Vallée (état actuel très mauvais et dangereux) • Créer une piste cyclable permettant de relier SDA à Villers et aux 4 Bras (Wallonie cyclable ?) • Créer une piste cyclable permettant de relier SDA à Sombreffe et à Gembloux • Trottoirs route de Frasnes et rue de Piraumont + aménagement sécurisant pour l'arrêt de bus
Entreprises	•	• Peu d'entreprises	•
PME	• Offre de services divers : menuisiers électriciens, couvreurs, élagueurs, encadreur, garage, Golf de la Bruyère, Intermarché, (SDA) • Vétérinaire	• Manque de plombiers	•
Zone d'activité économique	•	•	• Développer la zone artisanale / commerce autours du Colruyt
Emploi	• ALE	•	• Créer un espace de co-working (ancienne cure ?)

Formation	• ALE (++) • Cours d'anglais et de Néerlandais • Cours de Photos (SDA)	• Absence d'académie artistique sur l'entité ou à proximité	• Formation aux premiers secours (Croix-Rouge)
Agriculture	• Agriculture fort présente (++++)	• Manque d'agriculture biologique (+++)	• Stimuler l'agriculture familiale • Encourager l'agriculture raisonnée (++++) •
Produits locaux	• Ferme Bérines (+) • Epice local (+)	• Marché non attractif, manque de producteurs et autres	•
Commerces	• Librairie du Tienne (à Tilly) • Ferme de Bérines • Epiceries locales • Marché	• Manque d'une boucherie, d'une boulangerie et d'un point poste à SDA (++)	•
HoReCa	• Restaurants, traiteurs, friterie, café (SDA)	• Trop peu d'HoReCa à SDA (++), ne répond pas à tous les besoins	•
Tourisme	• Abbaye (+)	• Abbaye de plus en plus sollicitée pour des événements et dépassant le cadre culturel • Afflux massif de touristes cyclistes et piétons (promenades) qui oblige les habitants de l'entité à prendre leur voiture le dimanche pour aller se promener	•
AUTRE	•	•	•

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation du village de Sart-Dames-Avelines			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	• Taxi social du CPAS • Beaucoup de professionnels de la santé	• Agent de quartier pas toujours connu de tous	• Demande de documents communaux par internet (+)
Enseignement	• Une école dans chaque village • Une école libre à SDA	• Pas d'enseignement secondaire (++++) • Accès/choix pour l'enseignement secondaire dans les autres communes	• Instaurer l'école du dehors
Cohésion sociale	•	•	•
Petite enfance	•	• Manque de place d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes, garderies) (++++) • Manque de crèche à SDA (++++)	•
Enfance	• Propositions d'activités extra-scolaires • Plaines de jeux (+) • Scoutisme, mouvements de jeunesse (++)	• Manque d'entretien de la plaine de jeu de SDA + sécurité nocturne	•
Jeunesse	• Scoutisme, mouvements de jeunesse (++++) SDA	• Bâtiments scouts insuffisants (+) • Absence d'éducateur de rue/encadrement des jeunes • Pas de maison des jeunes	• Un bâtiment pour les pionniers sartois • Mettre les scouts dans l'ancienne cure • Faire une maison des jeunes dans l'ancienne cure
Ainés	• Amicale des pensionnés, activités : conte, goûters, voyages, …	• Pas de Home géré par le public	• Après-midi papote intergénérationnelle avec atelier couture/bricolage pour SDA
Vie associative	• Jardins partagés (++) • « Sentiers épicés » Epice locale + sentiers libres	• Subsides aux associations inéquitablement répartis	• Repair-café

Vie culturelle	• Bibliothèque de Tilly • Jeune théâtre de la Thyle	• Manque de diversité de la vie culturelle (++) • Pas de centre culturel (++) • Manque d'espace pour les répétitions de la chorale, de la danse, … • Pas d'académie	• Accès à Sart d'une salle spacieuse et agréable pour les répétitions de la chorale et la danse (+++) • Diversifier la vie culturelle avec la création d'un centre culturel (+++) • Création d'une académie
Vie sportive	• Complexe sportif (++++) • Associations et clubs sportifs (p.ex. : ping-pong, volley,…)	•	•
Vie de village/quartier	• Brocante et fête annuelle de Sart (++) • Epice Locale	• Plus de kermesse • Accueil des nouveaux habitants (+++)	• Recréer des activités récréatives à SDA (puisque plus de Kermesse)
Information communication	• Bulletin communal • Journal de Villers • GAL	• Pas d'espace dans le bulletin communal pour les partis politiques de l'opposition • Accès à l'info sur le site de la commune (+)	• Sensibiliser les promeneurs à se saluer, à plus de convivialité.
Démocratie locale	•	• Calendrier des conseils communaux (+) • Nombre de conseils communaux et accès aux PV (+++)	• Mise en place d'un budget participatif citoyen (+++)
Lieux de rencontre	• Plaines de jeux (++)	• La place du village n'est pas conviviale et sert principalement à du Parking (++++) • La salle polyvalente doit être rénovée	• Aménagement de la place de Sart (espace convivial, arbres, bancs, jeux pour enfants) en parallèle avec le parking • Ancienne cure à mettre à disposition pour des projets locaux (++++) • Rénover la salle polyvalente de SDA avec une attention particulière aux personnes à mobilité réduite (++++)

			• Créer d'avantage de lieux de rencontres sur la commune (++++)

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Comment fonctionne la CLDR ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ? Si on s'inscrit en tant que membre de la CLDR, nous y engageons-nous pour 10 ans ?*

➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Les membres sont désignés par le conseil communal sur proposition du Collège. Elle se

réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

➔ Les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.

➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunion. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunion, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

6. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette, Aurélien DETHIER & Rachel SUNDAR RAJ

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la consultation villageoise

09/11/2021

Au menu de la rencontre

1. **L'Opération de Développement Rural…**

   ⇨ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Avec qui ?*

2. **Diagnostic synthétique du territoire**

3. **Consultation: comment percevez-vous votre territoire?**

4. **Suites et appel à candidatures** pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

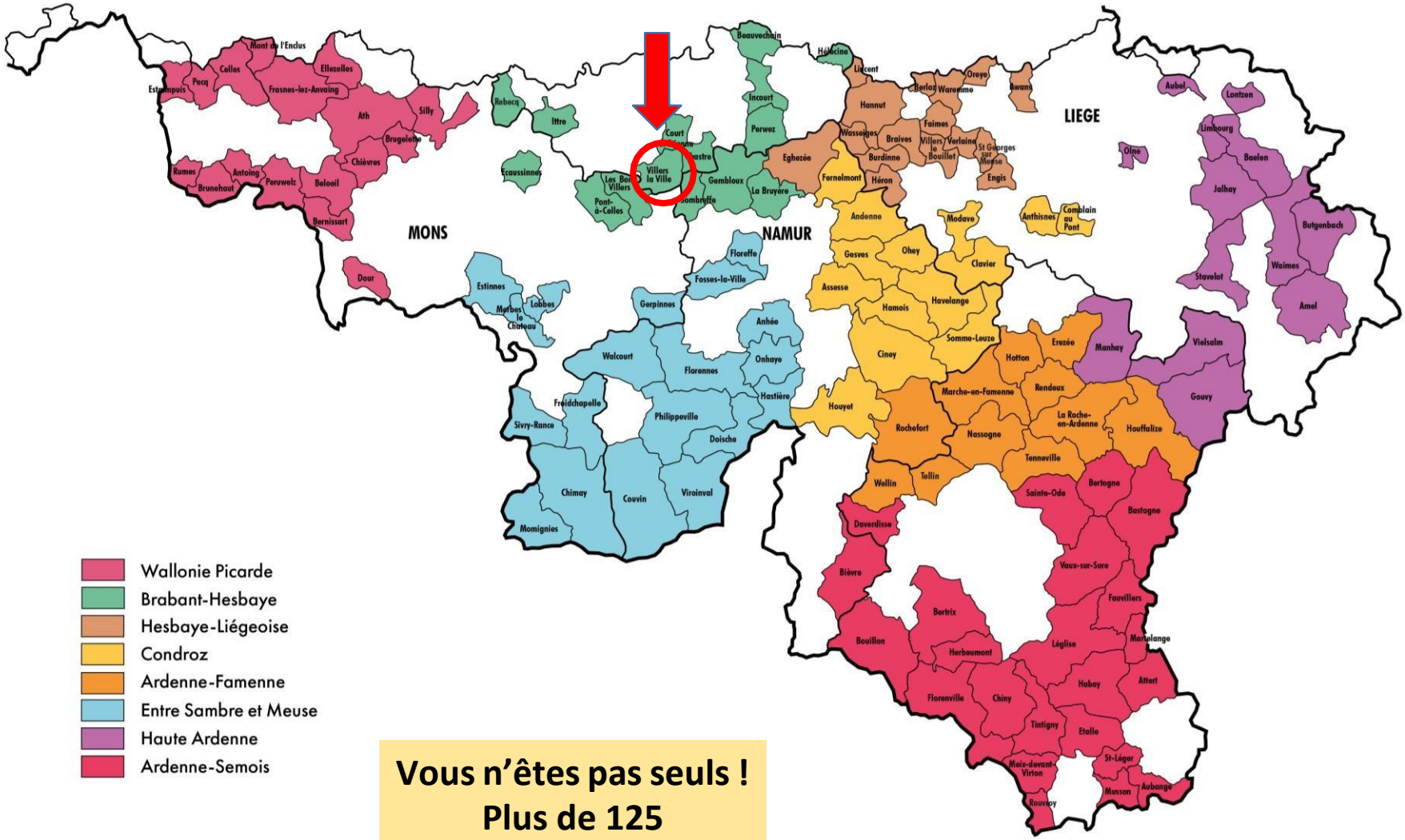

Octobre 2021

Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 125 communes accompagnées...

FRW

Une ODR, plusieurs intérêts…

Priorités d'avenir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet global et durable

Moyens financiers

Réalisations concrètes

Mobilisation

FRW

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

FRW

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

FRW

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Exemples de projets

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier les…

Et les..

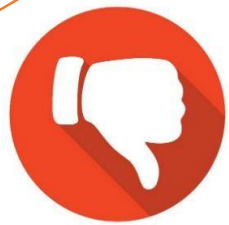

du territoire

Diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M

+

Le ressenti de la population

= Rencontres villageoises

Diagnostic participatif du territoire

FRW

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

Comment allons-nous travailler ?

L'objectif ce soir? Co-construire le diagnostic du territoire
=> Identifier les atouts et les faiblesses de la **situation actuelle**

1) Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8personnes par table
- Les élus du conseil communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens
- Matériel : Panneaux, bics et post- it
  - Vert : Atout (ce qui doit être préservé, mis en valeur)
  - Orange: Faiblesse (ce qui doit être amélioré)
  - Mauve: idée de projet (si indispensable)

Comment allons-nous travailler ?

2) Travail individuel / Travail collectif

- 3 thématiques : 1 thématique par panneau
  - Le cadre de vie à Villers-la-Ville
  - Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville
  - Vivre ensemble à Villers-la Ville
- 20 minutes par thématiques:
  - **5 minutes en individuel:** pour lire ce qui a déjà été écrit, pour remplir les post-its, une idée par post-it
  - **15 minutes de travail collectif** : Tour de table où chacun.e verbalise et colle ses post-it + discussion
  - Tous les avis sont importants. Si un avis revient plusieurs fois, on peut simplement ajouter des petits « + » sur le post-it
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement ☺

Après 20 minutes, changement de panneau

(et de thématique)

Gestion du temps dynamique!

Pour un travail en sous-groupe constructif et respectueux de chacun :

Des questions?

La CLDR, organe moteur participatif

La Commission Locale de Développement Rural, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population / élus

La CLDR, appel à candidatures

Renouvellement des membres de la commission :

- Composition = reflet de la diversité de la population
- De 20 à 60 membres, maximum ¼ d'élus
- Nommés par le Conseil communal

Délai : 31 décembre

FRW

Les consultations villageoises

LANCEMENT DE
L'Opération de Développement Rural

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Venez partager vos idées, vos projets pour renforcer la qualité de vie dans nos villages lors des réunions d'information suivantes :

- **Pour Villers-la-Ville**, le mardi 9 novembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville
- **Pour Mellery**, le mercredi 10 novembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery
- **Pour Sart-Dames-Avelines**, le mardi 23 novembre 2021 à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines
- **Pour Tilly**, le mercredi 24 novembre 2021 à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly
- **Pour Marbais**, le mardi 7 décembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux
- **Pour les associations**, le mercredi 8 décembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE À LA SÉANCE DE VOTRE VILLAGE, VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA SÉANCE D'UN AUTRE VILLAGE DE L'ENTITÉ.

Infos et inscriptions :
Marina Petry
marina.petry@villers-la-ville.be
071/870.398

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées durant les consultations villageoises. Il faudra vous munir de votre Covid Safe ticket via l'application covidsafe.be.

Plus d'infos sur la dynamique sont également disponibles sur le site internet de la Commune : www.villers-la-ville.be/odr

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue de Clairvaux, 40 bte1 - 1348 Louvain-La-Neuve
+32 (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be www.frw.be

FRW

La parole aux habitants !

Rencontres animées par la FRW

Et pour finir…

- **Conclusions**
- **Retour sur votre travail (lecture libre des panneaux)**
- **Verre de l'amitié**

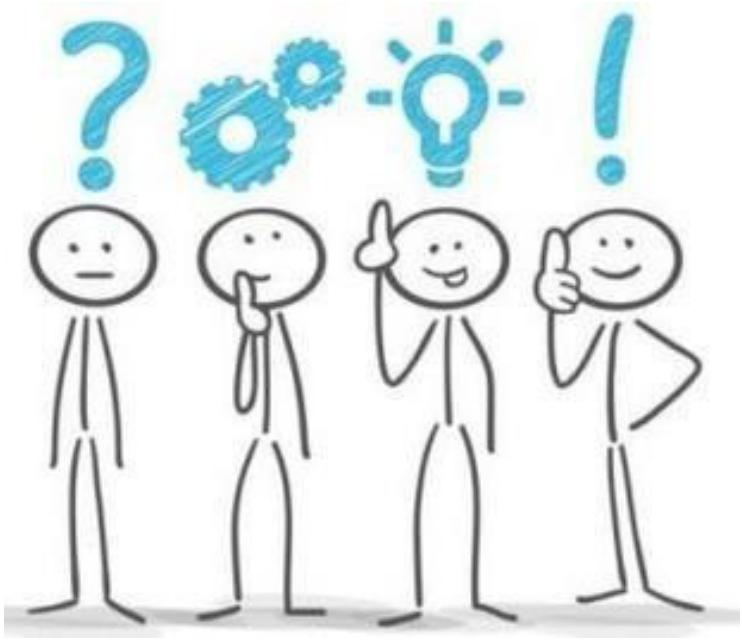

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.vlvrurale.info

PCDR Villers-la-Ville

Les atouts et les faiblesses du territoire
Fiches d'identité 5 entités villageoises

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

CADRE DE VIE

Faiblesses(-)

Atouts(+)

DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- Grandes cultures → Frein à la biodiversité
- Paysage vallonné // paysage agricole

Pression foncière

RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES

- Nombreux points de vue paysagers
- Nombreux cours d'eau
- Site industriel ancien site Chassart
- Zones d'intérêt paysager
- Sites Natura 2000

PATRIMOINE ARCHITECTURAL IMPORTANT

- Réserves naturelles (anciennes sablières de Gentissart) sites gérés par Natagora
- Parc intérêt biologique de l'abbaye de Villers-la-Ville
- Monument classé
- Site classé
- 12% du territoire
- Nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

RISQUES D'INONDATION

- Zones d'aléas inondations (faible et moyen)

- Extensions des noyaux villageois
- Dispersion « habitat récent »
- Pression pour l'installation de parcs éoliens

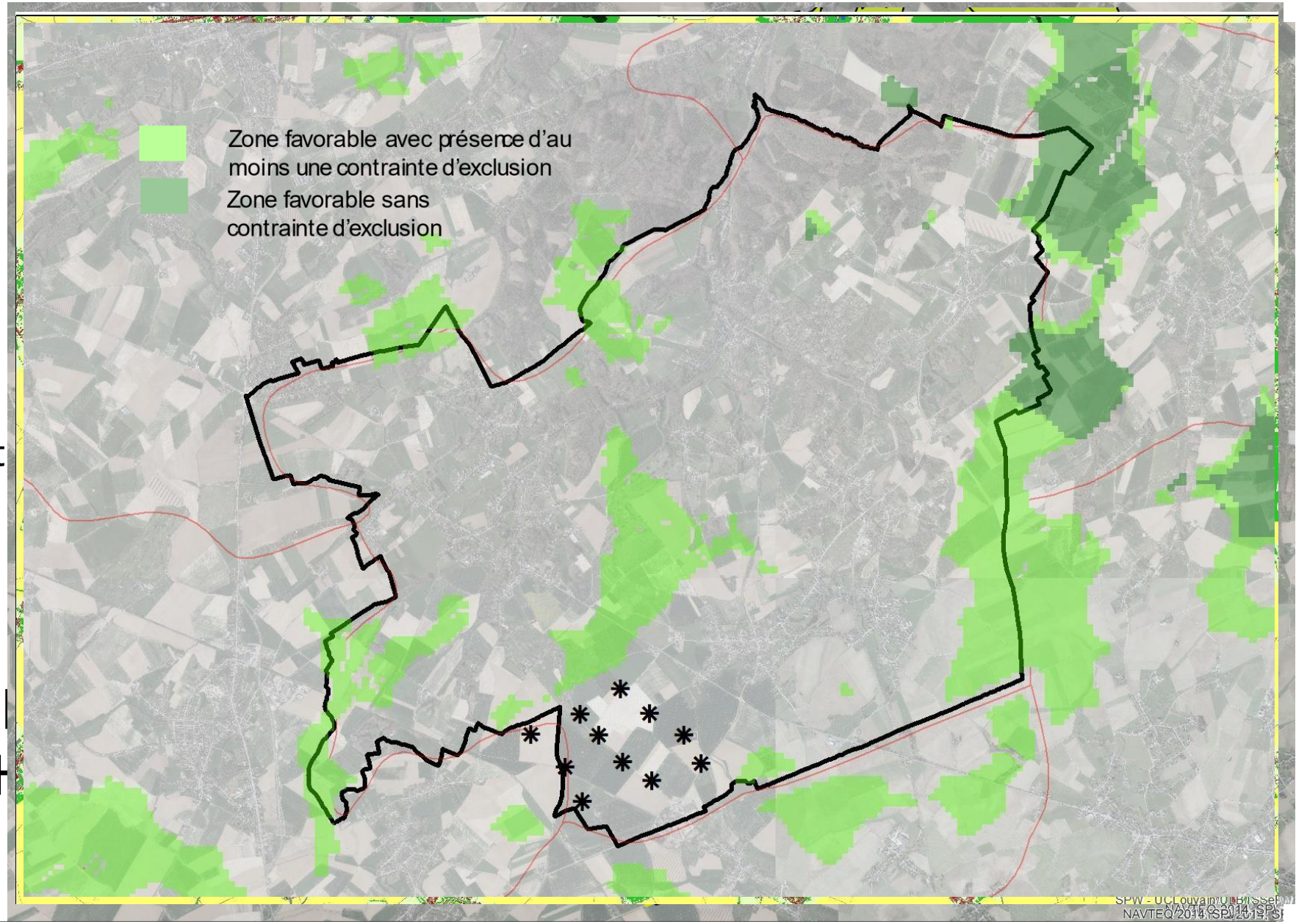

TRAVAILLER, SE DEPLACER ET CONSOMM

Faiblesses(-)

EMPLOI

EMPLOI

- Faible taux de chômage en comparaison avec la moyenne régionale
- Réduction du nombre d'exploitants
- Proximité des principaux bassins d'emplois : Louvain-la-Neuve, Nivelles et Charleroi
- Nombreux indépendants sur le territoire
- Nombreuses petites entreprises
- Quelques pôles emplois plus importants

CONSOMMER

SE DEPLACER

SE DEPLACER

- Présence de commerces locaux → achats
- Flux touristique important au niveau de l'Abbaye
- Bonnes dessertes bus → connexion avec
- Trafic de fuite → nuisances aux heures de
- Connexions cyclables manquantes entre les
- Pôles voisins importants (habillement,

CONSOMMER

- Présence d'aménagements cyclables
- Peu de problèmes de fluidité trafic

Atouts(+)

- 25

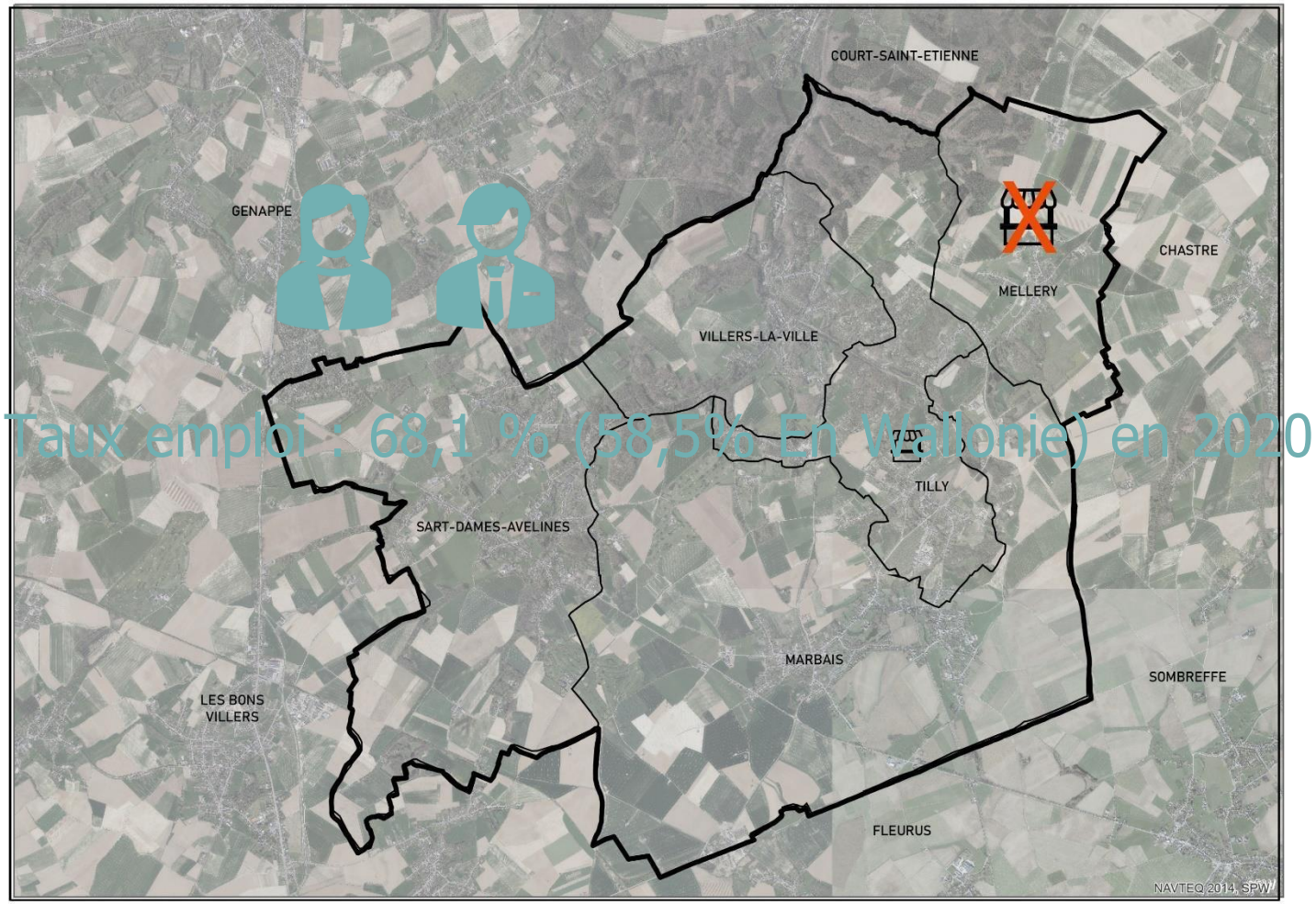

Taux emploi : 68,1 % (58,5% En Wallonie) en 2020

VIVRE ENSEMBLE

Atouts(+)
Faiblesses(-)

POPULATION

ASSOCIATIONS /LOISIRS/EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Territoire attractif pour les couples avec ou sans enfant(s)
- Nombreuses associations pour l'ensemble de population (jeunes, séniors, …)
- Plaine de jeux ou des sports dans chaque village
- Présence d'un hall multisports

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- 4 écoles d'enseignement primaire
- Nombreux médecins + 4 pharmacies
- Présence de services sociaux
- 1 poste de police
- Une salle polyvalente et 3 salles privées
- Une maison communautaire et une bibliothèque
- Un seul bureau de poste et une seule banque

Vieillissement de la population → risque d'isolement des séniors

Augmentation de la population → pérennisation de la vie dans les villages

C
2

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Peu de crèches et de g rderi
- Pas d'établissement d'enseignement secondaire
- Peu de structures pour l'accueil des personnes â

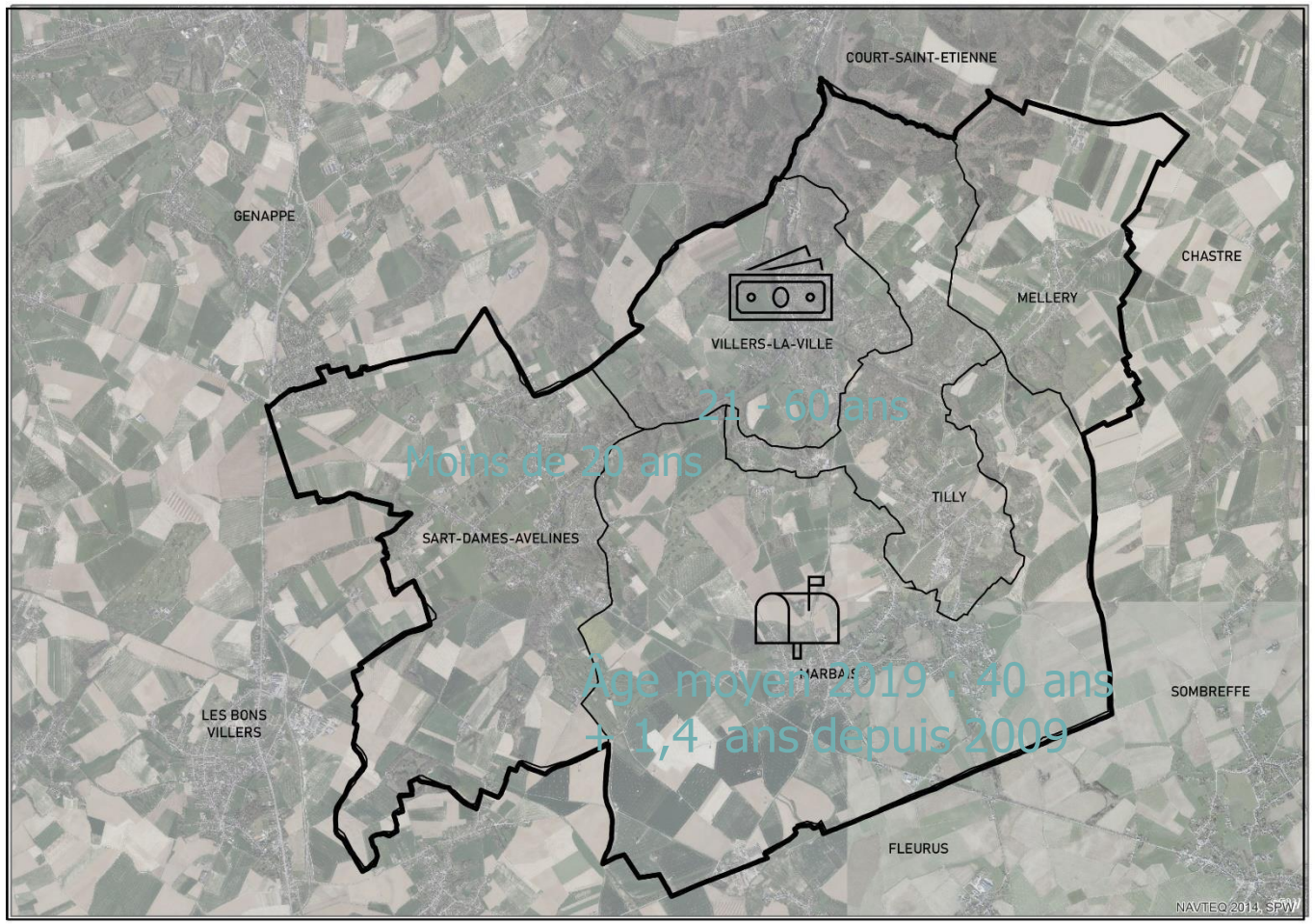

VILLERS-LA-VILLE

POPULATION

Village Le Plus Dense De La Commune: 340 ha/km²

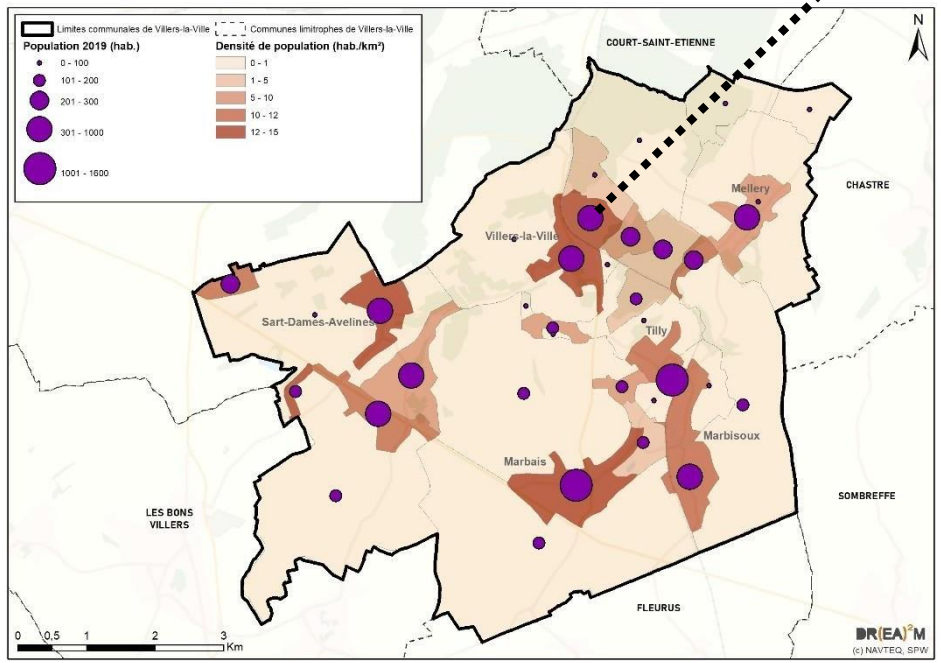

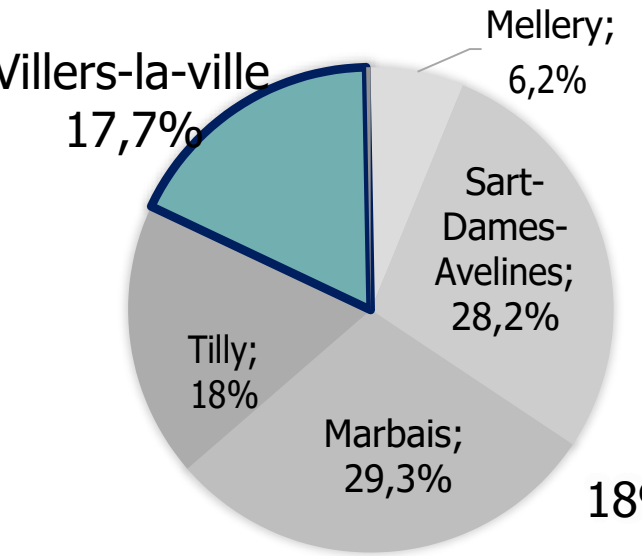

1893 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- → 1 école communale
- → 1 Administration communale
- → 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
- → 1 Banque
- → 1Plaine des sports
- → 3 espaces publics (Place de Ramipont, Rue de Sart au niveau de l'église , Parking rue de Marbais, espace vert rue des Liégeois)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (boucherie, Horeca, pharmacie, épicerie, librairie,….)

MARBAIS// MARBISOUX

POPULATION

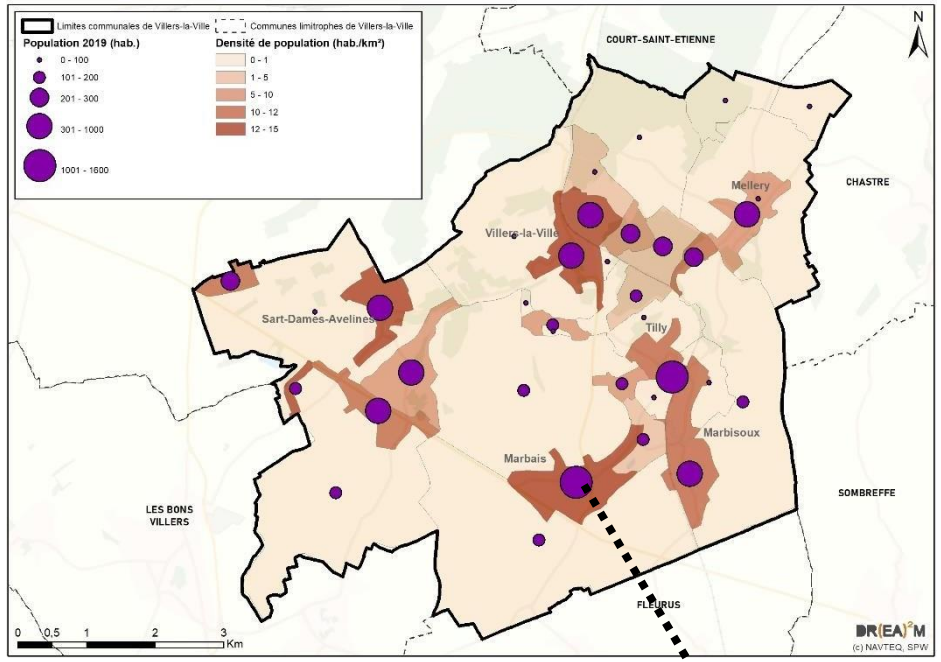

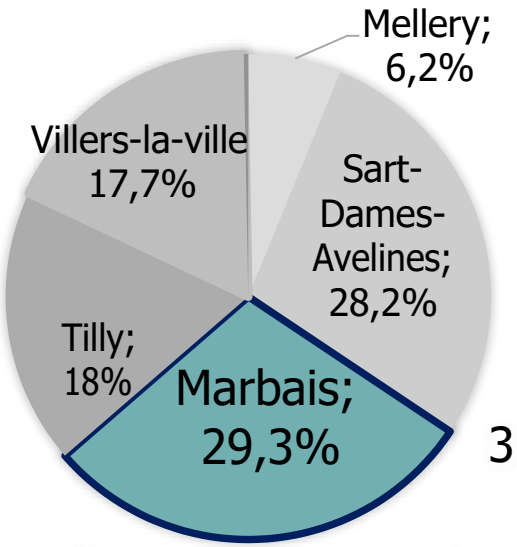

168 ha/km²

3130 habitants en 2019

Village Le Plus Peuplé De La

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 2 écoles communales
→ 1 Bureau de poste
→ 1 Poste de police
→ 1 crèche + 1 Co-accueil + 4 accueillantes à domicile
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Maison communautaire
→ 2 Plaines des sports + 2 plaines de jeux
→ 3 espaces publics (Parc Près Saint-Pierre, 1 place de l'église, 1 rue de la place)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (2 supermarchés, pharmacie, Horeca, librairie, boulangerie, boucherie, ….)

SART-DAMES-AVELINES

POPULATION

255 ha/km²

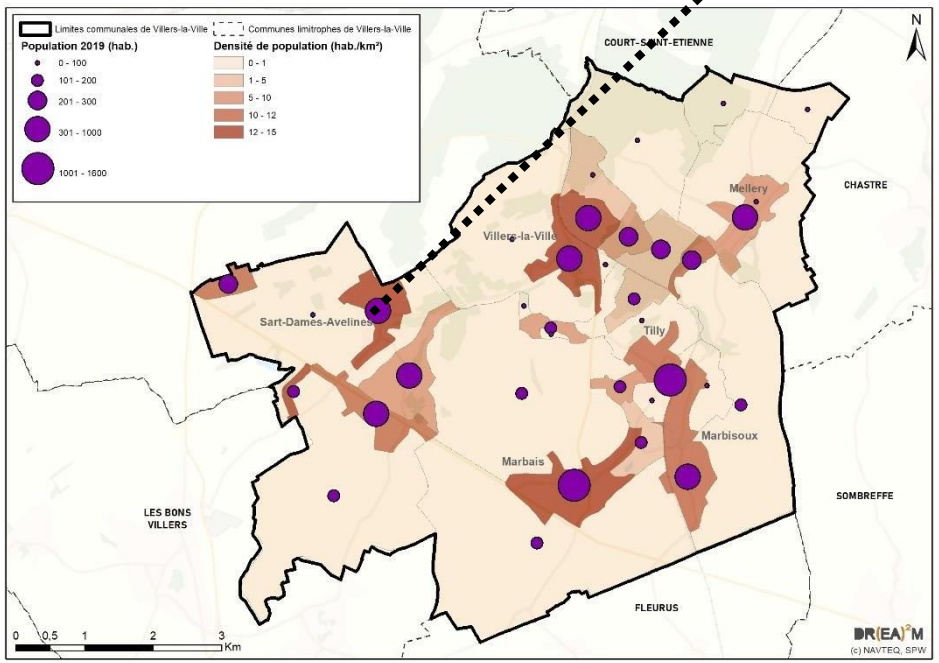

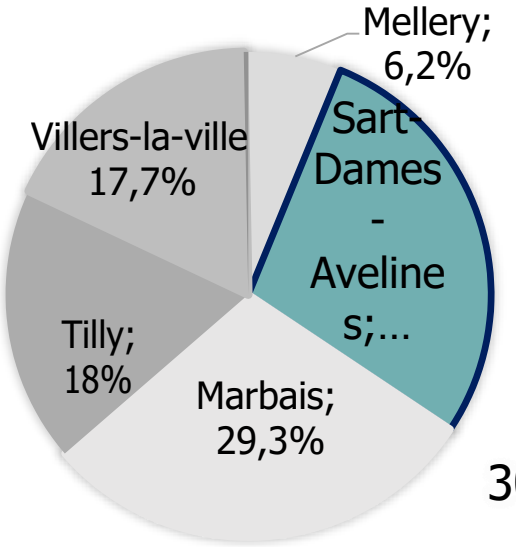

3015 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école libre
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Hall multisports
→ 1 Plaine des sports +1 plaine de jeux
→ 1 espace public (place rue Ernest Deltenre)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (1 supermarché, pharmacie, Horeca, fermes, ….)

POPULATION

294 ha/km²

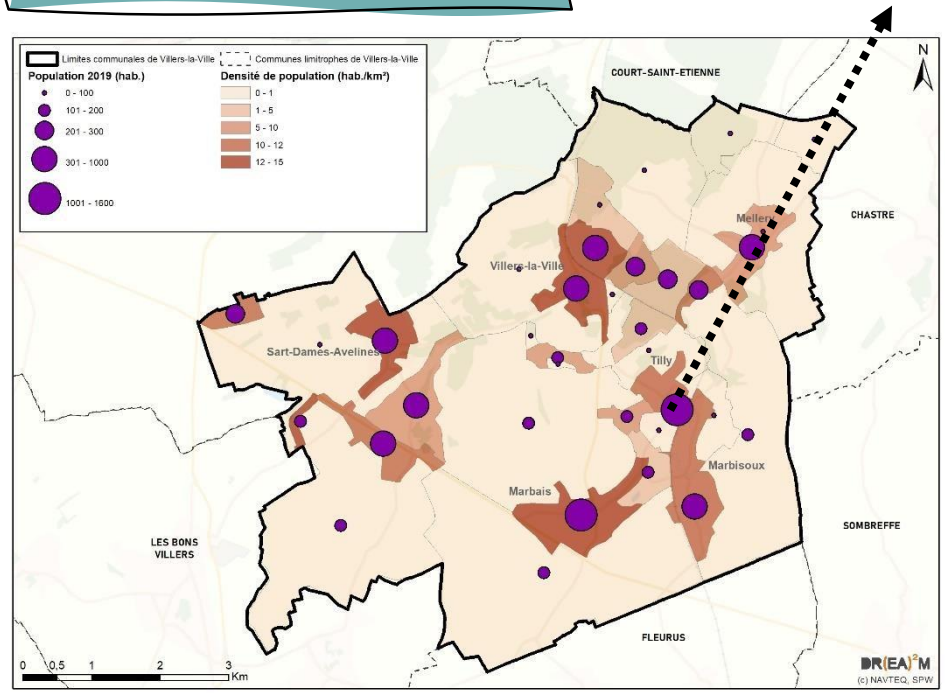

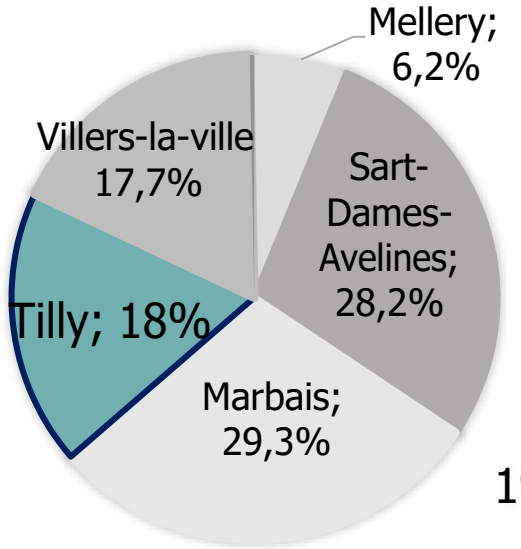

1965 habitants en 2019

TILLY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école Communale
→ Bibliothèque
→ 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
→ Plaine des sports
→ 3 espaces publics (place communale rue de t'Serclaes , espace vert rue du Châtelet)

COMMERCES

→ Peu de commerces (pharmacie, librairie)

POPULATION

173 ha/km²

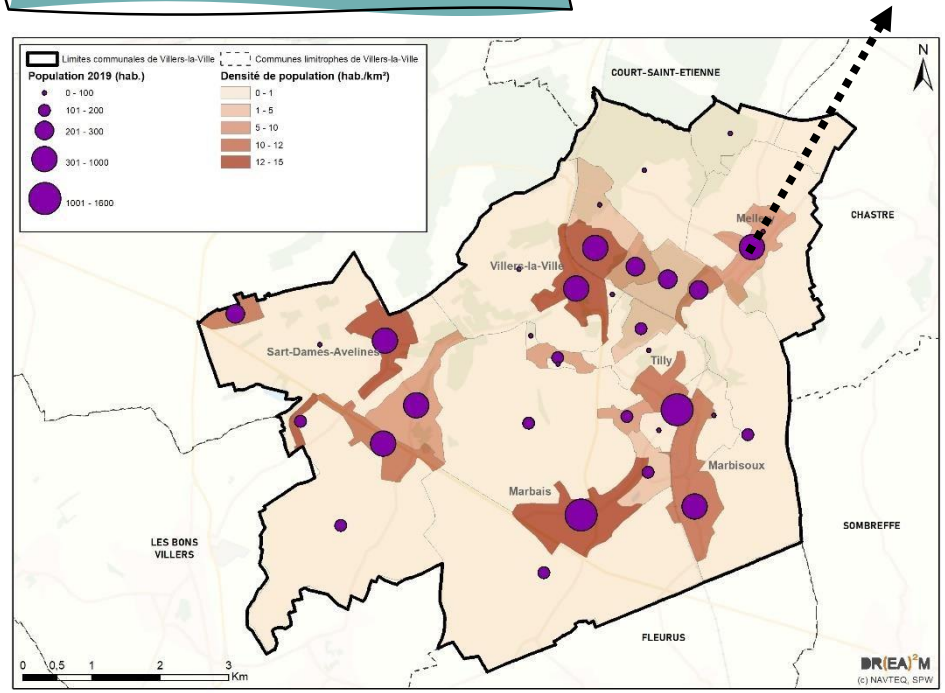

Mellery…

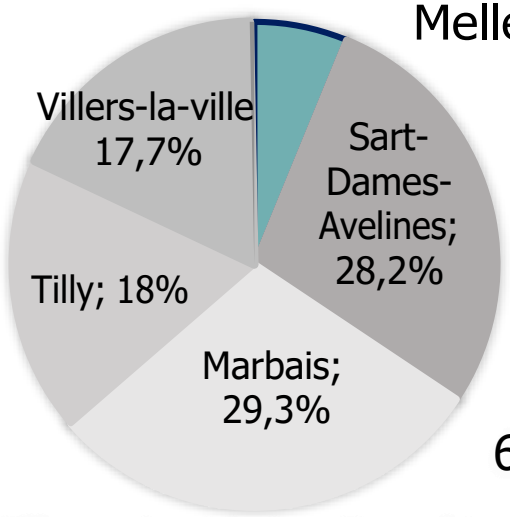

666 habitants en 2019

Village Le Moins Peuplé et le moins dense De La

MELLERY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ Pas d'école communale
→ Salle des fêtes
→ Plaine des sports + Plaine de jeux
→ 1espace public (place rue Adjudant Kumps)

COMMERCES

→ restaurant, ferme de Gentissart

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise n°3 et 4 pour Tilly et Mellery, école communale de Tilly,

Le 24 novembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 14 personnes***
- *Pour le **Conseil communal (4)** : Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Madame Anne-Michèlle PIERARD 1ère Echevine, Madame Shirley VAN HEMELEN, Conseillère, Monsieur Charles TRAORE, Conseiller.*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Marina PETRY (agent relais PCDR) Madame Séverine RUCQUOY, Directrice générale*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Julien APERS, Florence LOUBRIS, Marie BURETTE (agents de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult Tilly*
- *An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. Introduction

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique qu'au vu du faible nombre de participants inscrits pour la séance de Mellery (3 personnes), il avait été décidé d'annuler la séance de Mellery du 10 novembre et d'inviter les personnes de Mellery pour la consultation de Tilly afin de permettre plus d'échanges.

Il explique également que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Julien Apers, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions / remarques des participants :

- *La FRW assure-t-elle d'être politiquement neutre ?*

→ La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste reconnue d'utilité publique. Son rôle est d'aider les communes à élaborer et à réaliser leur stratégie de développement rural. Pour ce faire, elle assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets. Son conseil d'administration représente toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Les membres sont désignés au prorata des sièges obtenus aux élections régionales. S'y ajoutent un représentant de la Fédération wallonne de l'Agriculture et un représentant du Ministre ayant le développement rural dans ses attributions (voix consultative). Ce pluralisme garantit son indépendance.

- *Que se passe-t-il si le parti au pouvoir actuellement n'est pas ré élu aux prochaines élections ? Le PCDR pourrait-il être remanié par les nouveaux élus ?*

→ Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, celui-ci ne peut en principe plus être revu ou amendé (à l'exception de l'ajout d'un nouveau projet tous les 5 ans). Néanmoins, il est possible de changer/intervertir la temporalité des fiches-projets déjà présentes. Aussi, à chaque activation d'une fiche-projet, une réactualisation est imposée. Il n'est pas possible d'en changer le contenu fondamental mais plutôt de le faire correspondre aux nouvelles réalités du moment.

3. *Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M*

Marie Burette présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)²M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

Questions / remarques des participants :

- *Ne faut-il pas ajouter l'industrie de Tilly dans les faiblesses du cadre de vie de la commune ?*

→ A renvoyer à l'auteur du PCDR.

- *Ajouter un commerce à proximité : le magasin à la ferme de Tilly*

→ A renvoyer à l'auteur du PCDR.

- *Que se passe-t-il si l'auteur de PCDR choisi de développer les projets X-W-Z alors que les citoyens souhaitent des projets comme A-B et un peu W ?*

→ Le processus participatif est au cœur de l'Opération de Développement Rurale. Une ODR se construit avec la participation de tous : les mandataires, les citoyens, les associations, les milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Pendant toute la durée de l'ODR, la Commission locale de développement rural, la CLDR, épaule le conseil communal. Cette commission est représentative de la population. Les décisions sont donc discutées tous ensemble. Néanmoins, c'est la Commune qui possède le pouvoir décisionnel.

4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participant de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV-Tilly-Mellery** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV-Tilly-Mellery** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV-Tilly-Mellery** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	•	•
Urbanisme	•	•	•
Logement	•	• Accessibilités des logements pour les « jeunes adultes » (+++) • Les logements construits dans des zones marécageuses	• Créer des logements participatifs (++) • Créer des logements alternatifs (exemple : Tiny house) (+)
Patrimoine	• Aide et soutien pour la conservation du patrimoine de Mellery (+)	• Manque d'entretien des chapelles qui seraient à restaurer (++)	•
Sécurité	•	• Manque d'éclairage public dans les sentiers et les plaines de jeux (+) • Pas de permanence prévue au poste avancé d'incendie (++)	• Prévoir des passages réguliers de la police dans la commune
Propreté-déchets	•	• Manque de poubelles dans certains lieux stratégiques (exemple : gares) (++++) • Les poubelles publiques ne sont pas vidées assez régulièrement	•
Energie	•	• Pas d'accès au gaz de ville dans toute la commune (++++) • Comment réduire sa consommation d'énergie ?	•
Transition	•	•	•
Nature	• Présence de sentiers (+++)	• Manque d'entretien des sentiers (+++)	• Plantation d'arbres • Prévoir des projets agro écologiques afin d'augmenter la biodiversité

Paysages	• La préservation de la variété des paysages (forêts, champs, sentiers, etc.) (++++)	• Manque de suivi de certains projets et éviter les chantiers abandonnés (+) • Trop d'abattage d'arbres dans le cadre de certains projets (++)	• Prévoir plus de couloirs écologiques (++)
Infrastructures et équipements	•	• Absence d'un marché couvert • Manque de trottoirs ou étroitesse de ceux-ci (++) • Manque d'entretien des pistes cyclables (++++) • Manque de magasins de proximité de type alimentaire	• Rénover le C.R.C.S (Centre Récréatif Culturel et sportif) (+++)
Espaces publics	• Présence d'un repair café (+)	• Manque un parc • Manque de bancs publics notamment le long des sentiers (++)	• Développer et étendre les activités du repair café • Rendre les espaces publics plus verts et favorables à la biodiversité (moins artificialisés) (++)
Environnement	•	•	•
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	•	•	•
Mobilité	• Deux gares à Tilly et Villers-La-Ville (+++++)	• Accès aux terrains de football difficile en voiture • Mellery est un lieu de passage vers d'autres grandes villes → Trafic intense (++) • Passage intempestif des camions sur Mellery • Vitesse des voitures trop élevées → rend les routes villageoises dangereuses • Dépendance générale à la voiture (+++) • Tilly → aucune connexion avec Genappe (++) • Tilly → Difficultés pour rejoindre Nivelles avec le TEC (++)	•
Mobilité douce	• Amélioration de l'aménagement des sentiers dans le village (++)	• Etroitesse de certains trottoirs notamment pour accéder à l'école de Tilly (++) • Manque de pistes cyclables pour relier les différents villages et les autres communes limitrophes (+) • Pas de navettes entre les villages • Accès aux terrains de football difficile en mobilité douce (+) • Peu de connexions entre les villages de Tilly et de Sart-Dames-Avelines (+) • Manque de sécurité pour les piétons	•
Entreprises	• Présence de Carbodiam (+)	• Nuisances sonores liés aux activités de Carbodiam	•

	• Présence de 5N Plus Belgium → pourvoyeur d'emplois	• Nuisances et dangerosité des activités de 5N Plus Belgium	
PME	• Présence de nombreux indépendants dans des domaines d'activité varié (+)	•	•
Zone d'activité économique	•	• Abandonner le projet ZAE autour du Colruyt	•
Emploi	•	• Peu d'emplois sur la commune	•
Formation	• Présence du CRIE (+)	• Manque d'humanité des formations organisés par la commune (++)	•
Agriculture	•	• Dangerosité des transports agricoles sur Mellery (++) • Manque de haies pour séparer les champs (++) • Pas d'agriculture biologique et raisonné sur le territoire communal (+++) • Utilisation de pesticides (+++)	• Lancer des projets d'agroforesterie (++)
Produits locaux	• Les fruits et légumes de la ferme de Gentissart (+) • Les légumes de Seb à Tilly (Maraicher avec système d'abonnement) (+++) • Les légumes de la ferme de Bérines	•	• Créer un potager citoyen partagé + coordination (++) • Créer un arboretum et prévoir des activités ludiques autour de celui-ci (++)
Commerces	• Présence de commerces suffisant pour les achats journaliers (+)	• Trop peu de commerces alimentaires • Pas de boulangerie à Tilly et Mellery (++++++) • Déplacements pour avoir accès à des commerces autres que de type alimentaire (+)	•

HoReCa	• En développement depuis quelques années (+)	• Présence d'une seul café	•
Tourisme	•	•	•
AUTRE	•	•	•

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	•	• Un seul distributeur de billet (+++) • Présence d'une seule banque dans le centre de VLV (+++) • Présence d'un seul point de poste + difficultés pour se garer (++) • Présence d'une seule boite aux lettres Bpost à Tilly • Marché non développé (++)	• Prévoir des navettes entre les villages (+)
Enseignement	• Belle école à Tilly (+)	• Aucune école à Mellery (+++)	•
Cohésion sociale	• Organisation d'évènements autour des noces d'or	•	• Actions pour favoriser le covoiturage entre les associations liées aux écoles, centre sportif, bibliothèque, etc. • Créer un potager communal partagé pour favoriser les liens intergénérationnels
Petite enfance	•	• Manque de lieux d'accueil (crèches, etc.) (+++++++)	•
Enfance	•	•	•
Jeunesse	• Présence de mouvements de jeunesse (++) • Nombre de stages et activités à destination des jeunes (+)	•	•
Ainés	• Présence d'associations pour les ainés	• Manque d'infrastructures pour les ainés	•
Vie associative	•	• Manque de connaissance des différentes associations existantes • Tensions politiques entre le collège et certaines associations	•

Vie culturelle	•	• Pas d'académie de musique et d'art plastique • Pas de centre culturel autre que les spectacles à l'abbaye (++++) • Déplacement de la bibliothèque de l'autre côté de la grande route → ce qui la rend inaccessible de manière autonome pour les enfants	•
Vie sportive	•	• Manque de piscines publiques dans le Brabant Wallon • Le CRCS est peu adapté pour le tennis de table • Difficulté d'accès au Complexe sportif à pied ou à vélo pour les jeunes (+++)	•
Vie de village/quartier	• Organisation du parcours des artistes • Jeux inter villages (carnaval, marché de Noël, etc.) (++) • Distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre	•	•
Information communication	• Agenda/journal de la Commune propose des informations variées (+++)	• Site Internet communal incomplet → à mettre à jour (+) • Le bulletin communal ne laisse pas la parole aux partis de l'opposition (-)	•
Démocratie locale	• Bonne présence des autorités locales (+)	• Manque de transparence (-----) • Lors des enquêtes publiques à Mellery, tous les citoyens ne sont pas consultés • Pas assez de Conseils communaux et pas d'enregistrement (- -)	•
Lieux de rencontre	• Les jardins partagés	•	• Création d'un potager citoyen partagé (+++)

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Comment fonctionne la CLDR ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ? Si on s'inscrit en tant que membre de la CLDR, nous y engageons-nous pour 10 ans ?*

➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Elle se réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

➔ Les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.

➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunion. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunion, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

- *Qui choisit les membres de la CLDR ?*

➔ C'est le Conseil Communal qui nomme les membres de la CLDR sur proposition du Collège. Pour rappel, c'est la Commune qui possède toute forme de pouvoir décisionnel. La CLDR a un rôle consultatif.

6. *Conclusion et suites*

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette & Julien Apers

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise n°3 et 4 pour Tilly et Mellery, école communale de Tilly,
Le 24 novembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 14 personnes***
- *Pour le **Conseil communal (4)** : Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Madame Anne-Michèlle PIERARD 1ère Echevine, Madame Shirley VAN HEMELEN, Conseillère, Monsieur Charles TRAORE, Conseiller.*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Marina DETRY (agent relais PCDR) Madame Séverine RUCQUOY, Directrice générale*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Julien APERS, Florence LOUBRIS, Marie BURETTE (agents de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult Tilly*
- *An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. Introduction

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique qu'au vu du faible nombre de participants inscrits pour la séance de Mellery (3 personnes), il avait été décidé d'annuler la séance de Mellery du 10 novembre et d'inviter les personnes de Mellery pour la consultation de Tilly afin de permettre plus d'échanges.

Il explique également que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Julien Apers, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions / remarques des participants :

- *La FRW assure-t-elle d'être politiquement neutre ?*

→ La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste reconnue d'utilité publique. Son rôle est d'aider les communes à élaborer et à réaliser leur stratégie de développement rural. Pour ce faire, elle assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets. Son conseil d'administration représente toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Les membres sont désignés au prorata des sièges obtenus aux élections régionales. S'y ajoutent un représentant de la Fédération wallonne de l'Agriculture et un représentant du Ministre ayant le développement rural dans ses attributions (voix consultative). Ce pluralisme garantit son indépendance.

- *Que se passe-t-il si le parti au pouvoir actuellement n'est pas ré élu aux prochaines élections ? Le PCDR pourrait-il être remanié par les nouveaux élus ?*

→ Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, celui-ci ne peut en principe plus être revu ou amendé (à l'exception de l'ajout d'un nouveau projet tous les 5 ans). Néanmoins, il est possible de changer/intervertir la temporalité des fiches-projets déjà présentes. Aussi, à chaque activation d'une fiche-projet, une réactualisation est imposée. Il n'est pas possible d'en changer le contenu fondamental mais plutôt de le faire correspondre aux nouvelles réalités du moment.

3. *Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M*

Marie Burette présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)²M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

Questions / remarques des participants :

- *Ne faut-il pas ajouter l'industrie de Tilly dans les faiblesses du cadre de vie de la commune ?*

→ A renvoyer à l'auteur du PCDR.

- *Ajouter un commerce à proximité : le magasin à la ferme de Tilly*

→ A renvoyer à l'auteur du PCDR.

- *Que se passe-t-il si l'auteur de PCDR choisi de développer les projets X-W-Z alors que les citoyens souhaitent des projets comme A-B et un peu W ?*

→ Le processus participatif est au cœur de l'Opération de Développement Rurale. Une ODR se construit avec la participation de tous : les mandataires, les citoyens, les associations, les milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Pendant toute la durée de l'ODR, la Commission locale de développement rural, la CLDR, épaule le conseil communal. Cette commission est représentative de la population. Les décisions sont donc discutées tous ensemble. Néanmoins, c'est la Commune qui possède le pouvoir décisionnel.

4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participant de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV-Tilly-Mellery** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV-Tilly-Mellery** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV-Tilly-Mellery** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	•	•
Urbanisme	•	•	•
Logement	•	• Accessibilités des logements pour les « jeunes adultes » (+++) • Les logements construits dans des zones marécageuses	• Créer des logements participatifs (++) • Créer des logements alternatifs (exemple : Tiny house) (+)
Patrimoine	• Aide et soutien pour la conservation du patrimoine de Mellery (+)	• Manque d'entretien des chapelles qui seraient à restaurer (++)	•
Sécurité	•	• Manque d'éclairage public dans les sentiers et les plaines de jeux (+) • Pas de permanence prévue au poste avancé d'incendie (++)	• Prévoir des passages réguliers de la police dans la commune
Propreté-déchets	•	• Manque de poubelles dans certains lieux stratégiques (exemple : gares) (++++) • Les poubelles publiques ne sont pas vidées assez régulièrement	•
Energie	•	• Pas d'accès au gaz de ville dans toute la commune (++++) • Comment réduire sa consommation d'énergie ?	•
Transition	•	•	•
Nature	• Présence de sentiers (+++)	• Manque d'entretien des sentiers (+++)	• Plantation d'arbres • Prévoir des projets agro écologiques afin d'augmenter la biodiversité

Paysages	• La préservation de la variété des paysages (forêts, champs, sentiers, etc.) (++++)	• Manque de suivi de certains projets et éviter les chantiers abandonnés (+) • Trop d'abattage d'arbres dans le cadre de certains projets (++)	• Prévoir plus de couloirs écologiques (++)
Infrastructures et équipements	•	• Absence d'un marché couvert • Manque de trottoirs ou étroitesse de ceux-ci (++) • Manque d'entretien des pistes cyclables (++++) • Manque de magasins de proximité de type alimentaire	• Rénover le C.R.C.S (Centre Récréatif Culturel et sportif) (+++)
Espaces publics	• Présence d'un repair café (+)	• Manque un parc • Manque de bancs publics notamment le long des sentiers (++)	• Développer et étendre les activités du repair café • Rendre les espaces publics plus verts et favorables à la biodiversité (moins artificialisés) (++)
Environnement	•	•	•
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	•	•	•
Mobilité	• Deux gares à Tilly et Villers-La-Ville (+++++)	• Accès aux terrains de football difficile en voiture • Mellery est un lieu de passage vers d'autres grandes villes → Trafic intense (++) • Passage intempestif des camions sur Mellery • Vitesse des voitures trop élevées → rend les routes villageoises dangereuses • Dépendance générale à la voiture (+++) • Tilly → aucune connexion avec Genappe (++) • Tilly → Difficultés pour rejoindre Nivelles avec le TEC (++)	•
Mobilité douce	• Amélioration de l'aménagement des sentiers dans le village (++)	• Etroitesse de certains trottoirs notamment pour accéder à l'école de Tilly (++) • Manque de pistes cyclables pour relier les différents villages et les autres communes limitrophes (+) • Pas de navettes entre les villages • Accès aux terrains de football difficile en mobilité douce (+) • Peu de connexions entre les villages de Tilly et de Sart-Dames-Avelines (+) • Manque de sécurité pour les piétons	•
Entreprises	• Présence de Carbodiam (+)	• Nuisances sonores liés aux activités de Carbodiam	•

	• Présence de 5N Plus Belgium → pourvoyeur d'emplois	• Nuisances et dangerosité des activités de 5N Plus Belgium	
PME	• Présence de nombreux indépendants dans des domaines d'activité varié (+)	•	•
Zone d'activité économique	•	• Abandonner le projet ZAE autour du Colruyt	•
Emploi	•	• Peu d'emplois sur la commune	•
Formation	• Présence du CRIE (+)	• Manque d'humanité des formations organisés par la commune (++)	•
Agriculture	•	• Dangerosité des transports agricoles sur Mellery (++) • Manque de haies pour séparer les champs (++) • Pas d'agriculture biologique et raisonné sur le territoire communal (+++) • Utilisation de pesticides (+++)	• Lancer des projets d'agroforesterie (++)
Produits locaux	• Les fruits et légumes de la ferme de Gentissart (+) • Les légumes de Seb à Tilly (Maraicher avec système d'abonnement) (+++) • Les légumes de la ferme de Bérines	•	• Créer un potager citoyen partagé + coordination (++) • Créer un arboretum et prévoir des activités ludiques autour de celui-ci (++)
Commerces	• Présence de commerces suffisant pour les achats journaliers (+)	• Trop peu de commerces alimentaires • Pas de boulangerie à Tilly et Mellery (++++++) • Déplacements pour avoir accès à des commerces autres que de type alimentaire (+)	•

HoReCa	• En développement depuis quelques années (+)	• Présence d'une seul café	•
Tourisme	•	•	•
AUTRE	•	•	•

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation des villages de Tilly-Mellery			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	•	• Un seul distributeur de billet (+++) • Présence d'une seule banque dans le centre de VLV (+++) • Présence d'un seul point de poste + difficultés pour se garer (++) • Présence d'une seule boite aux lettres Bpost à Tilly • Marché non développé (++)	• Prévoir des navettes entre les villages (+)
Enseignement	• Belle école à Tilly (+)	• Aucune école à Mellery (+++)	•
Cohésion sociale	• Organisation d'évènements autour des noces d'or	•	• Actions pour favoriser le covoiturage entre les associations liées aux écoles, centre sportif, bibliothèque, etc. • Créer un potager communal partagé pour favoriser les liens intergénérationnels
Petite enfance	•	• Manque de lieux d'accueil (crèches, etc.) (+++++++)	•
Enfance	•	•	•
Jeunesse	• Présence de mouvements de jeunesse (++) • Nombre de stages et activités à destination des jeunes (+)	•	•
Ainés	• Présence d'associations pour les ainés	• Manque d'infrastructures pour les ainés	•
Vie associative	•	• Manque de connaissance des différentes associations existantes • Tensions politiques entre le collège et certaines associations	•

Vie culturelle	•	• Pas d'académie de musique et d'art plastique • Pas de centre culturel autre que les spectacles à l'abbaye (++++) • Déplacement de la bibliothèque de l'autre côté de la grande route → ce qui la rend inaccessible de manière autonome pour les enfants	•
Vie sportive	•	• Manque de piscines publiques dans le Brabant Wallon • Le CRCS est peu adapté pour le tennis de table • Difficulté d'accès au Complexe sportif à pied ou à vélo pour les jeunes (+++)	•
Vie de village/quartier	• Organisation du parcours des artistes • Jeux inter villages (carnaval, marché de Noël, etc.) (++) • Distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre	•	•
Information communication	• Agenda/journal de la Commune propose des informations variées (+++)	• Site Internet communal incomplet → à mettre à jour (+) • Le bulletin communal ne laisse pas la parole aux partis de l'opposition (-)	•
Démocratie locale	• Bonne présence des autorités locales (+)	• Manque de transparence (-----) • Lors des enquêtes publiques à Mellery, tous les citoyens ne sont pas consultés • Pas assez de Conseils communaux et pas d'enregistrement (- -)	•
Lieux de rencontre	• Les jardins partagés	•	• Création d'un potager citoyen partagé (+++)

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Comment fonctionne la CLDR ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ? Si on s'inscrit en tant que membre de la CLDR, nous y engageons-nous pour 10 ans ?*

➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Elle se réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

➔ Les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.

➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunion. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunion, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

- *Qui choisit les membres de la CLDR ?*

➔ C'est le Conseil Communal qui nomme les membres de la CLDR sur proposition du Collège. Pour rappel, c'est la Commune qui possède toute forme de pouvoir décisionnel. La CLDR a un rôle consultatif.

6. *Conclusion et suites*

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette & Julien Apers

PCDR Villers-la-Ville

Les atouts et les faiblesses du territoire
Fiches d'identité 5 entités villageoises

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

CADRE DE VIE

Faiblesses(-)

Atouts(+)

DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- Grandes cultures → Frein à la biodiversité
- Paysage vallonné // paysage agricole

Pression foncière

RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES

- Nombreux points de vue paysagers
- Nombreux cours d'eau
- Site industriel ancien site Chassart
- Zones d'intérêt paysager
- Sites Natura 2000
- PEB

PATRIMOINE ARCHITECTURAL IMPORTANT

- Réserves naturelles (anciennes sablières de Gentissart) sites grand intérêt biologique
- Parc intercommunal de l'abbaye de Villers-la-Ville
- Part importante de forêts 12% du territoire
- Zones d'aléas inondations (faible et moyen)

- Extensions des noyaux villageois
- Dispersion « habitat récent »
- Par exemple le bois de l'abbaye
- Nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel
- Pression pour l'installation de parcs éoliens

RISQUES D'INONDATION

Bas-plateaux l

Brabançon Et H

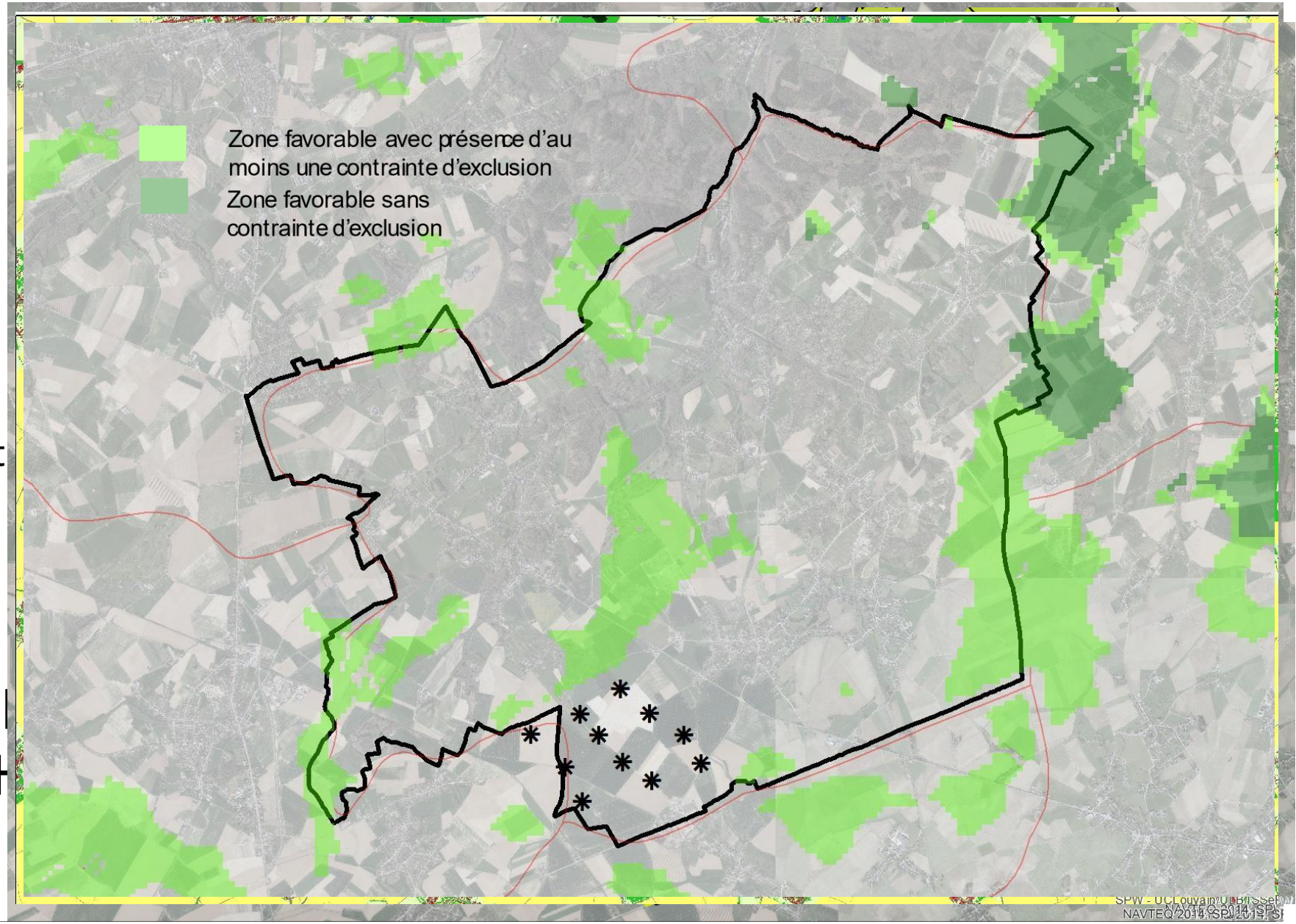

TRAVAILLER, SE DEPLACER ET CONSOMM

Faiblesses(-)

EMPLOI

EMPLOI

- Faible taux de chômage en comparaison avec la moyenne régionale
- Réduction du nombre d'exploitants
- Proximité des principaux bassins d'emplois : Louvain-la-Neuve, Nivelles et Charleroi
- Nombreux indépendants sur le territoire
- Nombreuses petites entreprises
- Quelques pôles emplois plus importants

CONSOMMER

SE DEPLACER

SE DEPLACER

- Présence de commerces locaux → achats
- Flux touristique important au niveau de l'Abbaye
- Trafic de fuite → naissances aux heures de
- Connexions cyclables manquantes entre les
- Présence d'aménagements cyclables
- Peu de problèmes de fluidité trafic

Atouts(+)

- 2 arrêts de trains gares (P.A.N.G)
- Bonnes desserte bus → connexion avec les communes voisines
- Proximité de Nivelles et Rixensart → les pôles voisins
- Présence d'aménagements cyclables récents
- Réseau routier peu sécurisés pour les cyclistes et piétons
- Peu de problèmes de fluidité au sein du

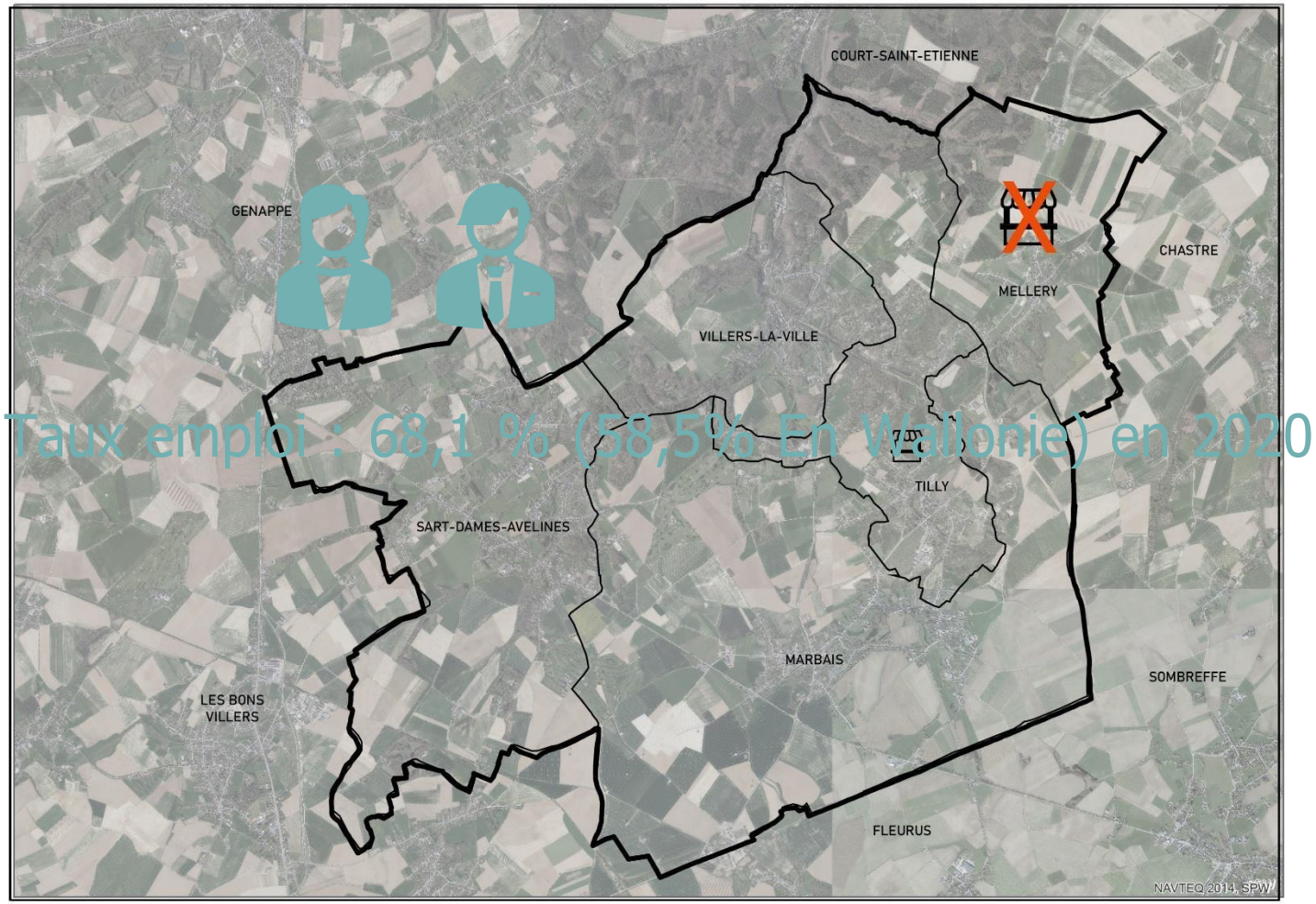

Taux emploi : 68,1 % (58,5% En Wallonie) en 2020

- 25

VIVRE ENSEMBLE

Atouts(+)
Faiblesses(-)

POPULATION

- Augmentation de la population → pérennisation de la vie dans les villages
- Territoire attractif pour les couples avec ou sans enfant(s)
- Vieillissement de la population → risque d'isolement des séniors
- Nombreuses associations pour l'ensemble de population (jeunes, séniors, …)

ASSOCIATIONS /LOISIRS/EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Plaine de jeux ou des sports dans chaque village
- Présence d'un hall multisports

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- 4 écoles d'enseignement primaire
- Nombreux médecins + 4 pharmacies

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence de services sociaux
- 1 poste de police
- Pas d'établissement d'enseignement secondaire
- Peu de crèches et de g ruerie
- Une salle polyvalente et 3 salles privées
- Une maison communautaire et une bibliothèque
- Peu de structures pour l'accueil des personnes â
- Un seul bureau de poste et une seule banque

C
2

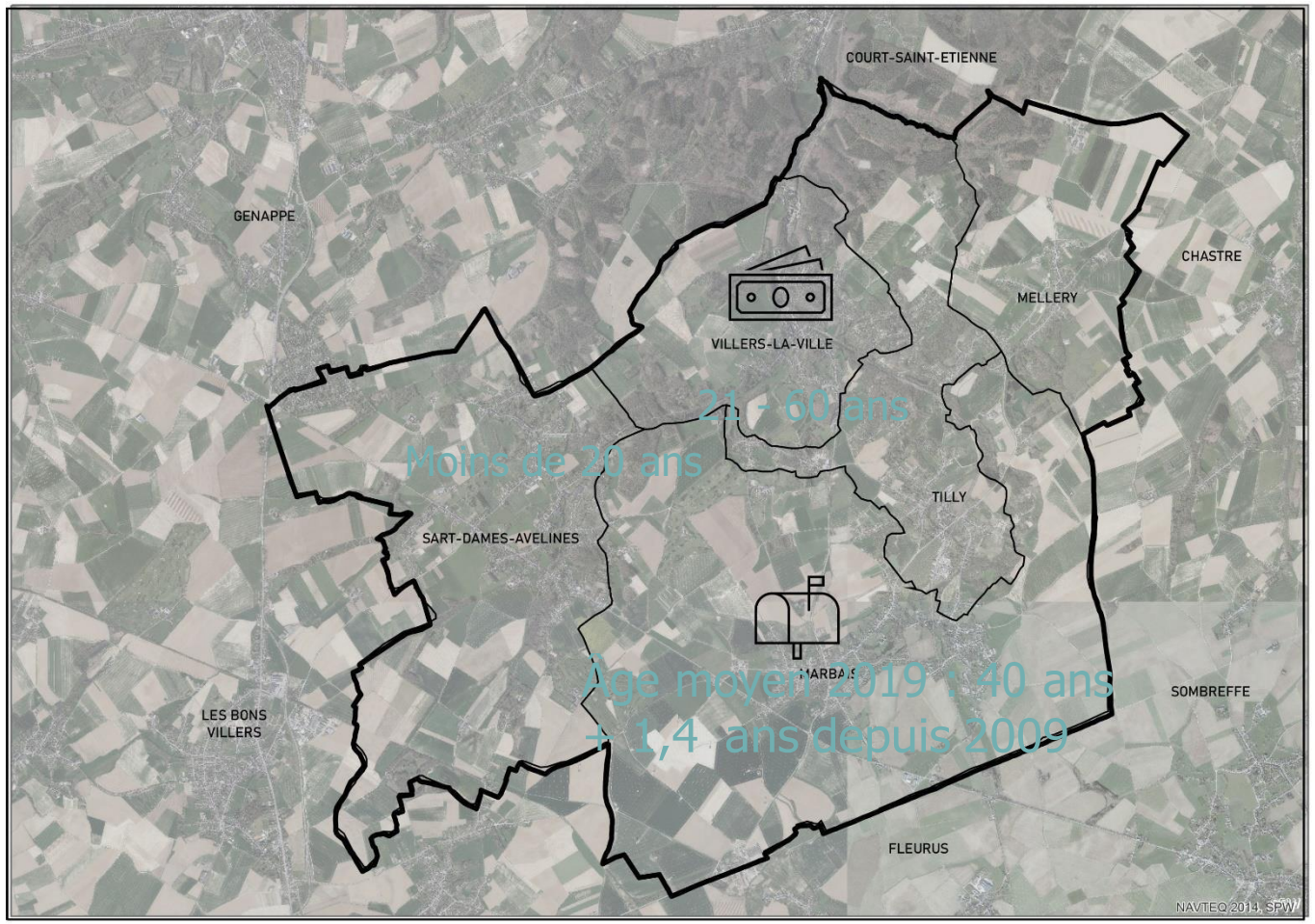

VILLERS-LA-VILLE

POPULATION

Village Le Plus Dense De La Commune: 340 ha/km²

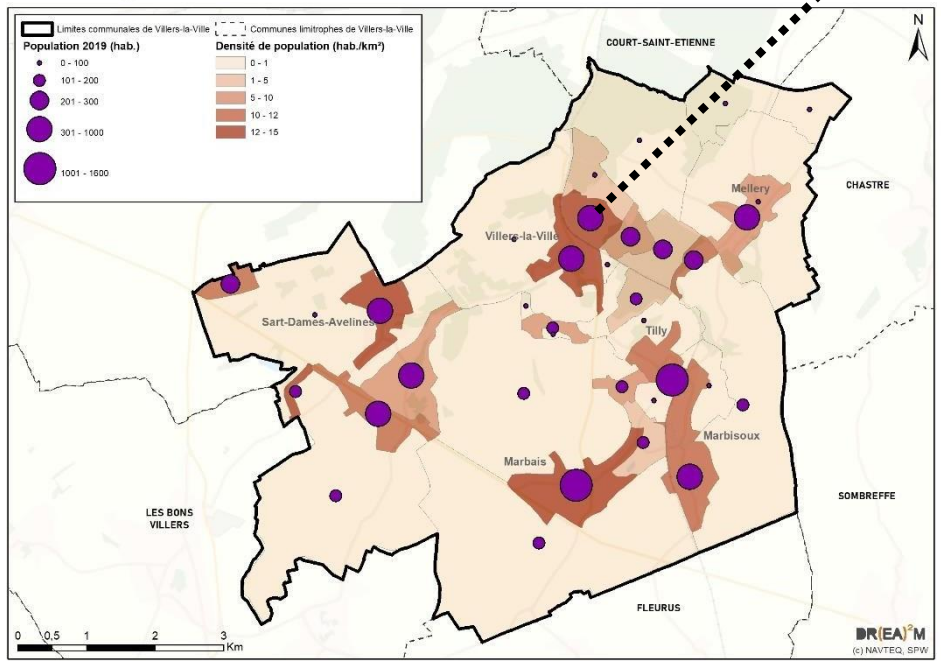

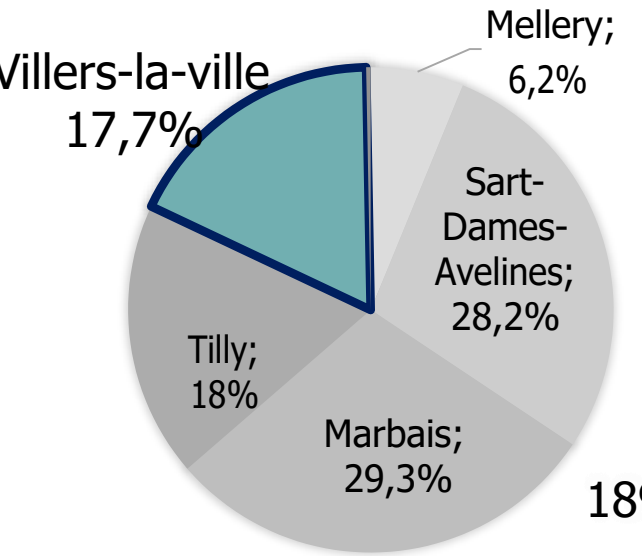

1893 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- → 1 école communale
- → 1 Administration communale
- → 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
- → 1 Banque
- → 1Plaine des sports
- → 3 espaces publics (Place de Ramipont, Rue de Sart au niveau de l'église , Parking rue de Marbais, espace vert rue des Liégeois)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (boucherie, Horeca, pharmacie, épicerie, librairie,….)

MARBAIS// MARBISOUX

POPULATION

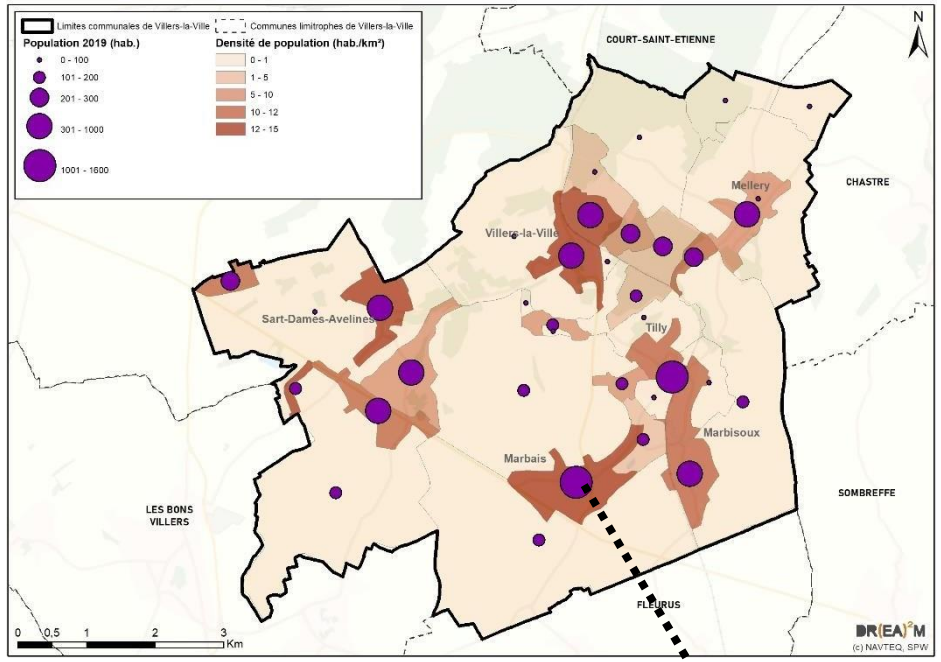

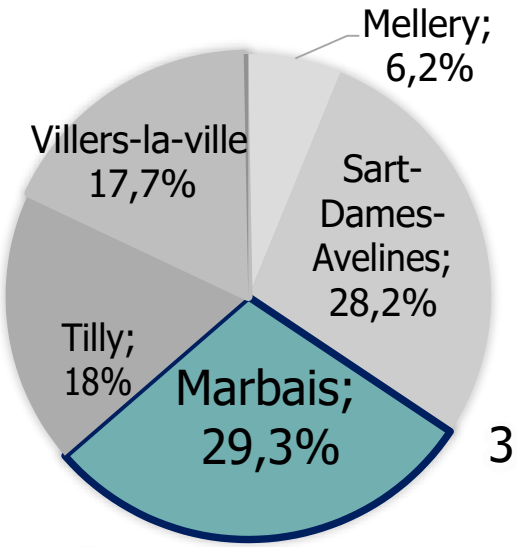

168 ha/km²

3130 habitants en 2019

Village Le Plus Peuplé De La

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 2 écoles communales
→ 1 Bureau de poste
→ 1 Poste de police
→ 1 crèche + 1 Co-accueil + 4 accueillantes à domicile
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Maison communautaire
→ 2 Plaines des sports + 2 plaines de jeux
→ 3 espaces publics (Parc Près Saint-Pierre, 1 place de l'église, 1 rue de la place)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (2 supermarchés, pharmacie, Horeca, librairie, boulangerie, boucherie, ….)

SART-DAMES-AVELINES

POPULATION

255 ha/km²

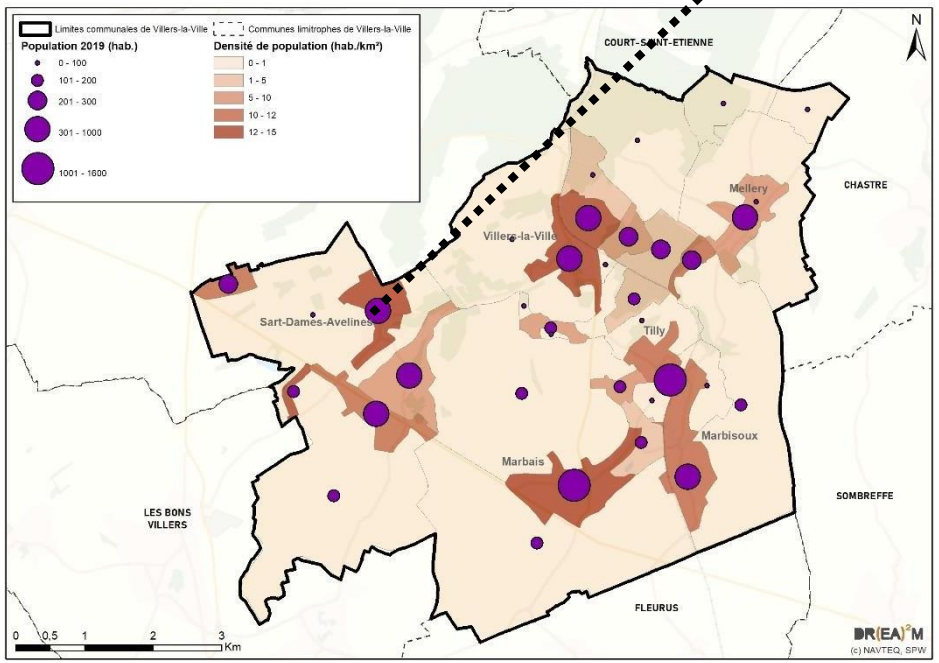

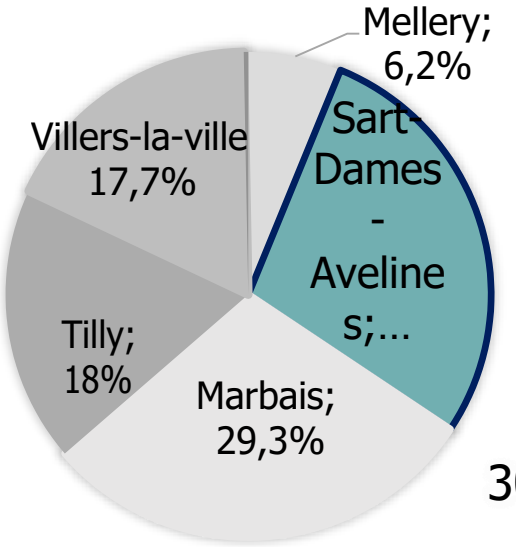

3015 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école libre
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Hall multisports
→ 1 Plaine des sports +1 plaine de jeux
→ 1 espace public (place rue Ernest Deltenre)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (1 supermarché, pharmacie, Horeca, fermes, ….)

POPULATION

294 ha/km²

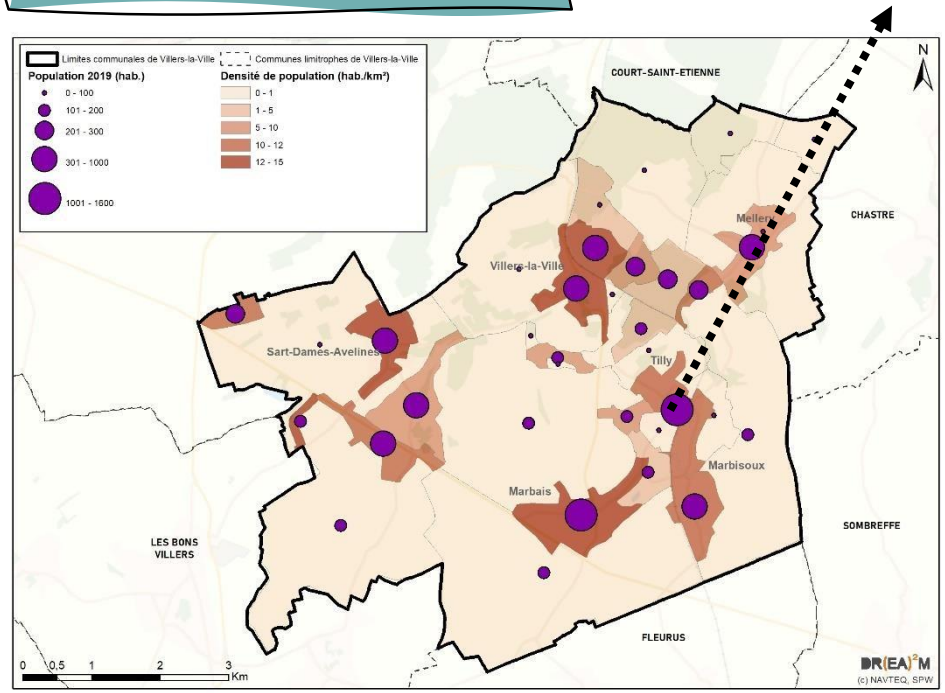

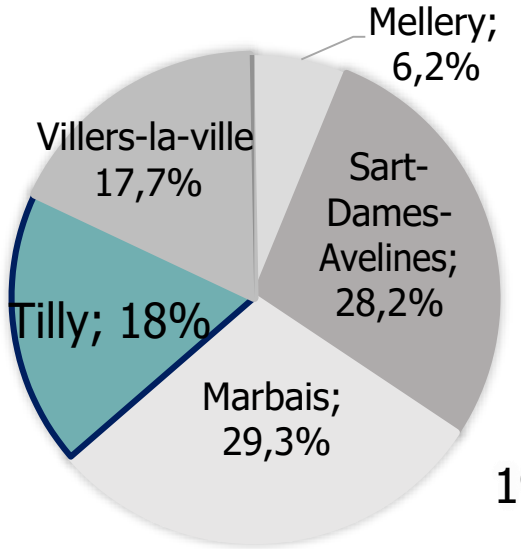

1965 habitants en 2019

TILLY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école Communale
→ Bibliothèque
→ 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
→ Plaine des sports
→ 3 espaces publics (place communale rue de t'Serclaes , espace vert rue du Châtelet)

COMMERCES

→ Peu de commerces (pharmacie, librairie)

POPULATION

173 ha/km²

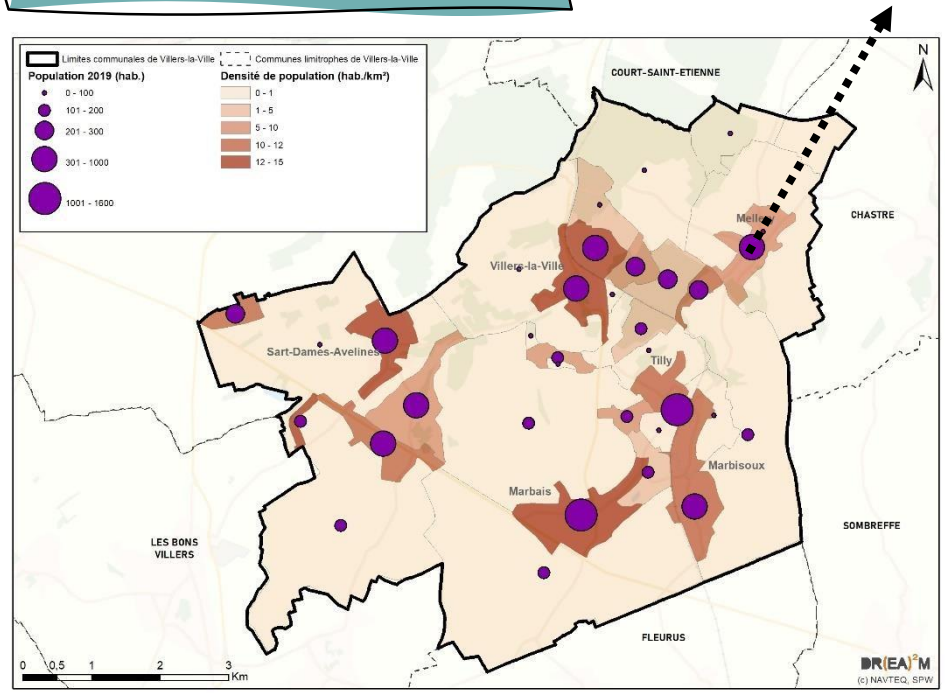

Mellery…

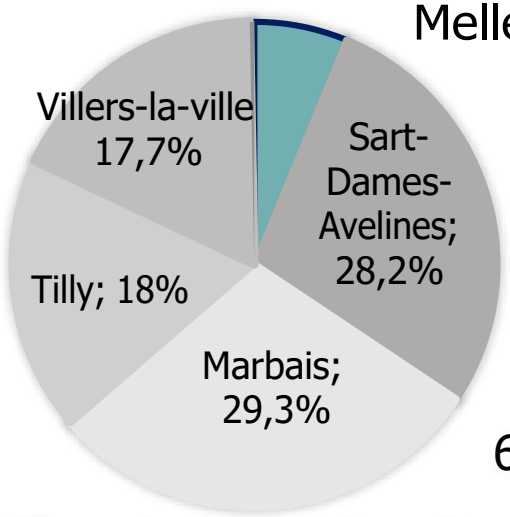

666 habitants en 2019

Village Le Moins Peuplé et le moins dense De La

MELLERY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ Pas d'école communale
→ Salle des fêtes
→ Plaine des sports + Plaine de jeux
→ 1espace public (place rue Adjudant Kumps)

COMMERCES

→ restaurant, ferme de Gentissart

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise n°5 à Marbais, Maison des jeunes de Marbisoux,
Le 07 décembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 13 personnes***
- *Pour le **Conseil communal (3)** : Mme EL ABASSI Nadia, Conseillère communale, Monsieur Pierre VOET, Conseiller communal et Monsieur Philippe VANHOLLEBEKE , Echevin*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (1)** : Marie BURETTE (agent de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult Marbais*
- *An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. Introduction

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Marie Burette, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions / réponses sur l'ODR:

- *Depuis quand les communes sont-elles accompagnées par la FRW ?*

⇨ La FRW accompagne des communes Wallonnes qui font du développement rural depuis plus de 30 ans. Il y a actuellement plus de 120 communes accompagnées qui sont en Opération de Développement Rural. Certaines élaborent leur programme, d'autre mettent déjà leurs projets en œuvre.

- *Du personnel communal est-il rémunéré pour travailler sur l'ODR ?*

⇨ Oui, la Commune a confié la tâche d'agent relais de l'ODR à Marina Petry, agent communal, qui fait un travail admirable d'opérationnalisation de l'ODR au niveau de l'administration communale.

- *Quel est le budget que l'on peut espérer pour les projets ? Est-ce que c'est un montant par projet ? plan ?*

⇨ Pour chaque projet qu'elle désire mettre en œuvre, la commune doit demander le subside au Développement Rural (Ministre Tellier) au moment où elle active le projet. La ministre dispose d'une enveloppe fermée chaque année pour financer les projets des communes qui le demandent.

- *1 projet peut-il être subsidié par plusieurs organismes ?*

⇨ Oui, en Développement Rural, le principe est de faire appel à tous les organismes subsidiant en fonction des thématiques d'un projet. Le Développement Rural vient, quant à lui, compléter le subside.

3. *Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M*

Marie Burette présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)²M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participant de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV-SDA** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV-SDA** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV-SDA** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle,

aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation du village de Marbais			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	• Limiter l'étalement des villages : préserver les espaces ruraux/naturels (+++) • A Villers : pas de consultation des habitants avant le projet de rénovation des rues ou de lieux publics	•
Urbanisme	•	• Privilégier la rénovation à la construction • Parcelles de plus en plus petites • Forte densité avec les appartements • Manque de cohérence architecturale des nouvelles constructions • Plusieurs immeubles laissés à l'abandon depuis longtemps (ex. gendarmerie, 2 églises à Marbais (rue Baudoux et rue profond baty)	•
Logement	•	• Manque de logements sociaux • Manque de logements moyens revenus (+++) • Anciennes maisons mal isolées. Comment accélérer l'isolation des vieilles habitations ? (+++) • Difficultés pour les jeunes et les personnes isolées pour rester habiter dans la commune (+++)	• Créer un guichet du logement à la commune pour permettre aux gens d'y trouver de l'info logement dans la commune • Concentrer les habitations dans les centres des villages et grouper les maisons
Patrimoine	• Patrimoine culturel PELERINS à conserver • Encore beaucoup d'anciens bâtiments (fermes, …) • Ruines de l'abbaye	• Manque de mise en valeur et de connaissance du patrimoine à l'inventaire, du patrimoine religieux et culturel (autre que l'abbaye)	• Valoriser le patrimoine villersois (en plus de l'Abbaye)

Sécurité	• On se sent en sécurité dans la commune (+++)	• Poste de secours de Tilly (+++) quid de l'étude ouverte par le gouverneur ? • Temps d'intervention des policiers excessif, manque de visibilité et d'accessibilité du poste de police (heures de présence légales non respectées) • Zone SEVESO	•
Propreté-déchets	• RecyParck (mais attention, limitation des passages) • Betterstreet	• Réactivité de Betterstreet • Dépôts sauvages • Très peu de poubelles publiques, ou trop petites • Loin de l'objectif des 1000kg de l'INBW	•
Energie	• Energies renouvelables bien présentes dans et autour de la commune • Panneaux PV sur le toit du hall sportif et tous les bâtiments communaux • Projet de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne décharge de Mellery	• Trop de projets éoliens • Manque de réseaux de distribution pour faire profiter les habitants des énergies renouvelables locales • Difficulté pour le stockage de l'énergie	• Installer des panneaux solaires publics sur l'ancienne décharge de Mellery
Transition	•	• Associations pas intégrées/consultées dans la politique communale • Conflits politiques qui rendent la transition difficile	•
Nature	• Respect de la biodiversité (faune et flore) • Nombreux sentiers forestiers (+++) • Arbres remarquables	• Certains chemins et sentiers non entretenus • Quatre agents d'entretien pour la commune de + de 11000 hab. Congés, maladie,… ils sont rarement vus sur le terrain.	• Organiser des circuits « nature » - « découverte » avec la liste des guides disponibles dans la commune

Paysages	• Beaux paysages et belles promenades • Jolie commune (+++) • Paysages diversifiés	• Manque de haies entre les parcelles/les champs • Manque de mise en valeur des beaux paysages Villersois	• Remettre des haies entre les parcelles/champs
Infrastructures et équipements	• Centre sportif (+++)	• Manque de bancs • Manque de poubelles	•
Espaces publics	•	• Places de village transformées en parkings (+++) • Pas de vraie place de village (+++)	• Aménager un petit parc avec des bancs pour se rassembler (+++)
Environnement	• Beaux espaces verts • Nature préservée • Entretien et respect des sentiers communaux • Environnement assez propre et agréable • Epuration des eaux à 95% réalisée dans la commune	•	•
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation du village de Marbais			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	• Liste des artisans à jour sur le site de la commune	•	•
Mobilité	• Deux arrêts de trains • Bus 51 Nivelles - Namur	• Train trop peu fréquent le WE • Difficultés d'aller en consultation dans un hôpital universitaire • Manque de sécurisation du carrefour 1830 (+++) • Gare de Tilly souvent noyée • Manque de transport intervillages • Transport en commun • Vitesse top élevée, pas adaptée • Carrefour du Colruyt dangereux (nombreux accidents) • Trop de dépendance à la voiture • Passage rue de Priesmont (+++) • Ne pas se retrancher derrière l'excuse que telle ou telle route n'est pas communale	• Créer un plateau sur le carrefour 1830 pour le sécuriser ou un feu rouge ? (+++) • Mettre en place un bus intervillages
Mobilité douce	• Beaucoup de chemins et sentiers à découvrir sur l'entité (+++)	• Bibliothèque accessible essentiellement en voiture • Axe Colruyt-Mellery dangereux pour les piétons et les vélos. Peu d'aménagements • Piste cyclable Chaussée de Namur (SDA-4 Bras) (+++) • N93 dangereuse à vélo ou à pied (même si ce n'est pas communal, les habitants l'utilisent) (+++) • Trop peu d'espace pour le vélo, manque de parkings vélo, piste	• Créer une piste cyclable pour rejoindre Nivelles via le Ravel de Genappe

		cyclables parfois en mauvais état, manque de pistes cyclables en site propre, parkings sur les pistes cyclables (+++) • Trottoirs inexistants ou pas respectés (voitures garées) (+++) • Manque de connexions piétonnes et cyclo entre les villages (+++) • Entretien des sentiers existants à améliorer • Ouvrir certains sentiers actuellement fermés	
Entreprises	• Grande diversité • Entreprises de la plaine de Chassart (local)	•	•
PME	• Répertoires des PME dans les publicités et sur le Site de la Commune	•	•
Zone d'activité économique	• Continuer à favoriser les petites entreprises locales, pas besoin de zonings •	• Manque d'une zone d'activité économiques pour les PME • Très peu de zones d'activité sur la commune • Zone économique en attente • La zone prévue sera isolée (accès uniquement en voiture)	• Créer une zone d'activité économique pour les PME • Organiser des séances d'info régulières pour le site SEVESO (pour les nouveaux habitants)
Emploi	•	• Manque de crèches	•
Formation	•	• Pas vraiment de lieu d'éducation permanente • Manque de crèche pour permettre la formation des parents (+++)	•
Agriculture	• Terres agricoles	• Agriculture conventionnelle • Biodiversité	• Salon de l'agriculture locale

	• Agriculteurs globalement ouverts aux solutions et aux changements • Agriculture spécialisée et à la pointe	• Manque de mise en valeur des agriculteurs locaux. Pourquoi ne pas organiser un salon de l'agriculture locale ?	
Produits locaux	• Epicerie coopérative de SDA • La ruche qui dit oui • Achat à la ferme : Ferme de Gentissart, ferme de Bérines • Beaucoup de diversité des produits	• Prix élevés	•
Commerces	• Commerces de proximité • Colruyt • Belle diversité de commerces sur le village de Marbais	• Manque de commerces locaux à Mellery. Comment stimuler une installation commerciale ? • Manque de commerces (boucherie, boulangerie) à SDA	•
HoReCa	• Pas mal de restaurants sur la commune • L'Horeca s'est développé et devrait se maintenir	• Trop peu d'établissements • Les étangs de Dreumont avant c'était un café, un lieu de rassemblement	•
Tourisme	• Paysages diversifiés • Ruines de VLV • Beaucoup d'atouts touristiques, dont l'Abbaye	• Manque de mise en valeur des atouts touristiques. Mettre en place une stratégie pour développer le tourisme de 2-3 jours • Pas d'accueil pour les touristes certains jours	• Mettre en place une stratégie pour développer le tourisme de 2-3 jours
AUTRE	•	•	•

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation du village de Marbais			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	• Personnel communal accueillant, de bonne humeur et de grande qualité (+++) • Services à la population fort complets • Maison médicale • Un dernier distributeur de billets à maintenir absolument ! (+++) • Permanence communale en soirée	• Manque de médecins de garde dans la commune •	• Offrir une deuxième soirée de permanence communale
Enseignement	• Ecoles maternelle et primaire, bonne ambiance au village	• Manque d'une école secondaire (+++) et manque de priorités dans les autres établissements • Manque d'inclusion en suffisance des enfants Dys et troubles invisibles, Manque de formation des enseignants à ces problématiques • Pas d'immersion • Pas de pédagogies alternatives	•
Cohésion sociale	•	• Manque d'informations sur les activités du PCS et sur PCS en lui-même (+++) • Manque d'activités pour les personnes seules	•
Petite enfance	•	• Manque de crèches et de structures d'accueil (+++) • Manque d'infrastructures de jeux pour les tout-petits	•
Enfance	• Patro • Scouts	• Abords de l'école de Tilly	•

Jeunesse	• La vie associative des jeunes grâce à la maison des jeunes	• Pas de véritable maison des jeunes • Manque d'animateur et d'animation dans les maisons des jeunes (+++) • Manque de projets des maisons de jeunes	•
Ainés	• Associations des aînés très actives • Noces d'or + cadeau	• Ainés manquent d'accès aux salles de la rue de l'Eglise ou de la maison des jeunes de Marbisoux (autorisation difficile à obtenir) (+++) • Manque de lieux de rencontre intergénérationnels	• Créer un lieu de rencontre spontané
Vie associative	• Vie associative des villages très positive	•	•
Vie culturelle	•	• Manque de mise en valeur des artistes locaux • Pas grand-chose en matière d'activités culturelles (à part l'Abbaye et le Folklore) • Manque d'une salle « culture-expos-cinéma » (+++) •	• Organiser un salon des artistes locaux
Vie sportive	• Complexe sportif (agenda, diversité des sports, pote ouverte) (+++) • Bonne publicité • Beaucoup de choix • Beaucoup d'associations sportives	• Le complexe sportif est inaccessible sans voiture, dangereux pour l'accès à vélo, manque d'éclairage (+++)	• Projet intergénérationnel d'une piscine publique (+ scolaire) (+++) • Un mini-golf (+ démocratique, - de condition physique) • Eclairer la route vers le centre sportif
Vie de village/quartier	• Bulles de village (à soutenir et développer) • Fêtes des voisins (à soutenir et subsidier)	• Manque de respect de certains nouveaux habitants pour le mode de vie d'un village rural	• Développer/moderniser la salle communale de SDA (+ parking) • A VLV, création de plus de mini-lieux de repos/détente (petite aire

	• Les fêtes de village créent du lien • Activités du comité des fêtes de Marbisoux	• Le cimetière de Marbais est presque rempli	avec des bancs, peut-être jeux pour les petits) (+++)
Information communication	• Deux périodiques sur la Commune : Le journal de Villers et le Bulletin communal	• Communication communale passe par le FB du Bourgmestre • Difficile de mobiliser les gens, et de trouver les bons moyens pour communiquer	•
Démocratie locale	• Consultations citoyennes dans les villages pour l'ODR. Ce sont de réels lieux de rencontre à généraliser avec d'autres thématiques (+++)	• Pas de budget participatif (où les citoyens sont impliqués dans la proposition et le choix des projets) • Manque d'implication des citoyens dans les projets sur le territoire communal • Conseils communaux pas annoncés (donc pas accessibles) • Manque de dialogues constructifs entre les élus • Peu de démocratie locale et très peu de participation des citoyens (pas de volonté politique) • CLDR à respecter • Polarisation de la population (pro/anti Bourgmestre)	• Mettre en place un budget participatif • Conseil communal en vidéo à généraliser
Lieux de rencontre	• Marché du vendredi • Fêtes de village	• Manque de tavernes • Pas de tiers-lieux • Aucun lieu de rencontre dans le village de Villers	• Organiser des tables de conversation en langues étrangères • Rénovation de la salle polyvalente de SDA • Rénover la salle de l'Eglise de Marbisoux (en plus les enfants y vont pour la gymnastique)

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Y aura-t-il des rappels à candidats dans le futur ? Si oui, quelle est la procédure ? Et si des participants à la commission ne veulent plus rester ?*

⇨ Il y aura régulièrement un renouvellement des membres de la CLDR qui seront démissionnaires (plus envie, plus le temps, …). Les candidatures des personnes qui n'auront pas été reprises dans la première mouture de la CLDR seront stockées dans une réserve de candidatures, qui pourront être activées lors des renouvellements. De plus toute personne habitant la commune peut déposer sa candidature de manière spontanée via le site de l'ODR.

- *Qu'allez vous faire du travail fait pendant la consultation ?*

⇨ Les comptes rendus de chaque consultation villageoise, ainsi que les présentations et que la version finale du diagnostic socio-économique seront disponibles pour chacune et chacun sur le site de l'ODR. Le contenu de la consultation sera quant à lui, transmis à l'auteur de PCDR afin qu'il en intègre les éléments dans le diagnostic partagé.

6. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la consultation villageoise

07/12/2021

Au menu de la rencontre

1. **L'Opération de Développement Rural…**

   ⇨ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Avec qui ?*

2. **Diagnostic synthétique du territoire**

3. **Consultation: comment percevez-vous votre territoire?**

4. **Suites et appel à candidatures** pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

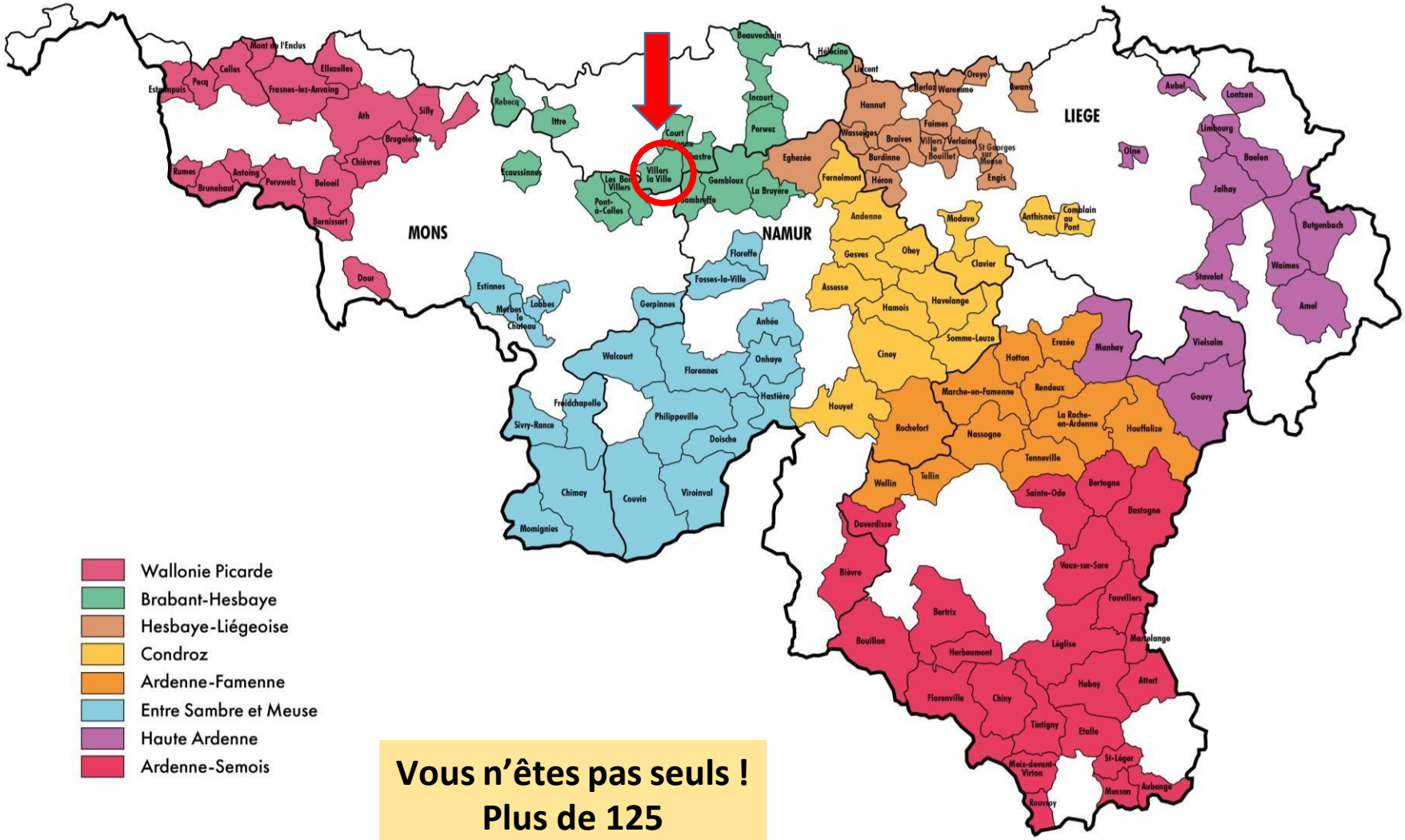

Octobre 2021

Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 125 communes accompagnées...

FRW

Une ODR, plusieurs intérêts…

Priorités d'avenir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet global et durable

Moyens financiers

Réalisations concrètes

Mobilisation

FRW

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

FRW

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

FRW

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Exemples de projets

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier les…

Et les..

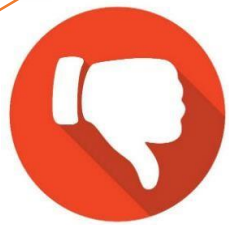

du territoire

Diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M

+

Le ressenti de la population

= Rencontres villageoises

Diagnostic participatif du territoire

FRW

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

Comment allons-nous travailler ?

L'objectif ce soir? Co-construire le diagnostic du territoire
=> Identifier les atouts et les faiblesses de la **situation actuelle**

1) Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8personnes par table
- Les élus du conseil communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens
- Matériel : Panneaux, bics et post- it
  - Vert : Atout (ce qui doit être préservé, mis en valeur)
  - Orange: Faiblesse (ce qui doit être amélioré)
  - Mauve: idée de projet (si indispensable)

Comment allons-nous travailler ?

2) Travail individuel / Travail collectif

- 3 thématiques : 1 thématique par panneau
  - Le cadre de vie à Villers-la-Ville
  - Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville
  - Vivre ensemble à Villers-la Ville
- 20 minutes par thématiques:
  - **5 minutes en individuel:** pour lire ce qui a déjà été écrit, pour remplir les post-its, une idée par post-it
  - **15 minutes de travail collectif** : Tour de table où chacun.e verbalise et colle ses post-it + discussion
  - Tous les avis sont importants. Si un avis revient plusieurs fois, on peut simplement ajouter des petits « + » sur le post-it
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement ☺

Après 20 minutes, changement de panneau

(et de thématique)

Gestion du temps dynamique!

Pour un travail en sous-groupe constructif et respectueux de chacun :

Des questions?

La CLDR, organe moteur participatif

La Commission Locale de Développement Rural, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population / élus

La CLDR, appel à candidatures

Renouvellement des membres de la commission :

- Composition = reflet de la diversité de la population
- De 20 à 60 membres, maximum ¼ d'élus
- Nommés par le Conseil communal

Délai : 31 décembre

FRW

Les consultations villageoises

LANCEMENT DE
L'Opération de Développement Rural

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Venez partager vos idées, vos projets pour renforcer la qualité de vie dans nos villages lors des réunions d'information suivantes :

- **Pour Villers-la-Ville**, le mardi 9 novembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville
- **Pour Mellery**, le mercredi 10 novembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery
- **Pour Sart-Dames-Avelines**, le mardi 23 novembre 2021 à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines
- **Pour Tilly**, le mercredi 24 novembre 2021 à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly
- **Pour Marbais**, le mardi 7 décembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux
- **Pour les associations**, le mercredi 8 décembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE À LA SÉANCE DE VOTRE VILLAGE, VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA SÉANCE D'UN AUTRE VILLAGE DE L'ENTITÉ.

Infos et inscriptions :
Marina Petry
marina.petry@villers-la-ville.be
071/870.398

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées durant les consultations villageoises. Il faudra vous munir de votre Covid Safe ticket via l'application covidsafe.be.

Plus d'infos sur la dynamique sont également disponibles sur le site internet de la Commune : www.villers-la-ville.be/odr

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue de Clairvaux, 40 bte1 - 1348 Louvain-La-Neuve
+32 (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be www.frw.be

FRW

La parole aux habitants !

Rencontres animées par la FRW

Et pour finir…

- **Conclusions**
- **Retour sur votre travail (lecture libre des panneaux)**
- **Verre de l'amitié**

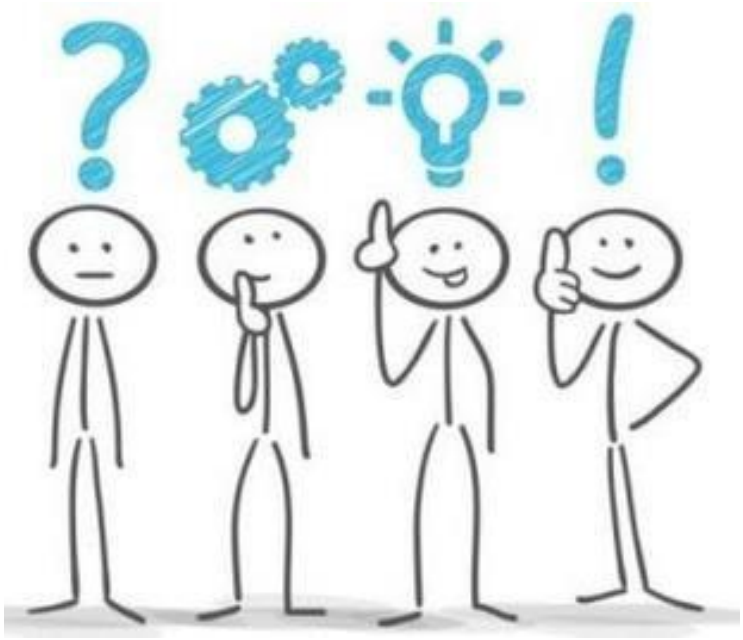

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.vlvrurale.weebly.info

PCDR Villers-la-Ville

Les atouts et les faiblesses du territoire
Fiches d'identité 5 entités villageoises

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

CADRE DE VIE

Faiblesses(-)

Atouts(+)

DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- Grandes cultures → Frein à la biodiversité
- Paysage vallonné // paysage agricole

Pression foncière

RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES

- Nombreux points de vue paysagers
- Nombreux cours d'eau
- Site industriel ancien site Chassart
- Zones d'intérêt paysager
- Sites Natura 2000
- Réserves naturelles (anciennes sablières de Gentissart) sites

PATRIMOINE ARCHITECTURAL (EU) IMPORTANT

- Parc intérêt biologique de l'abbaye
- Parc intérêt biologique du château
- Nombreux monument
- Nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

RISQUES D'INONDATION

- 12% du territoire
- Zones d'aléas inondations (faible et moyen)

- Pression pour l'installation de parcs éoliens

Bas-plateaux Brabançon Et H

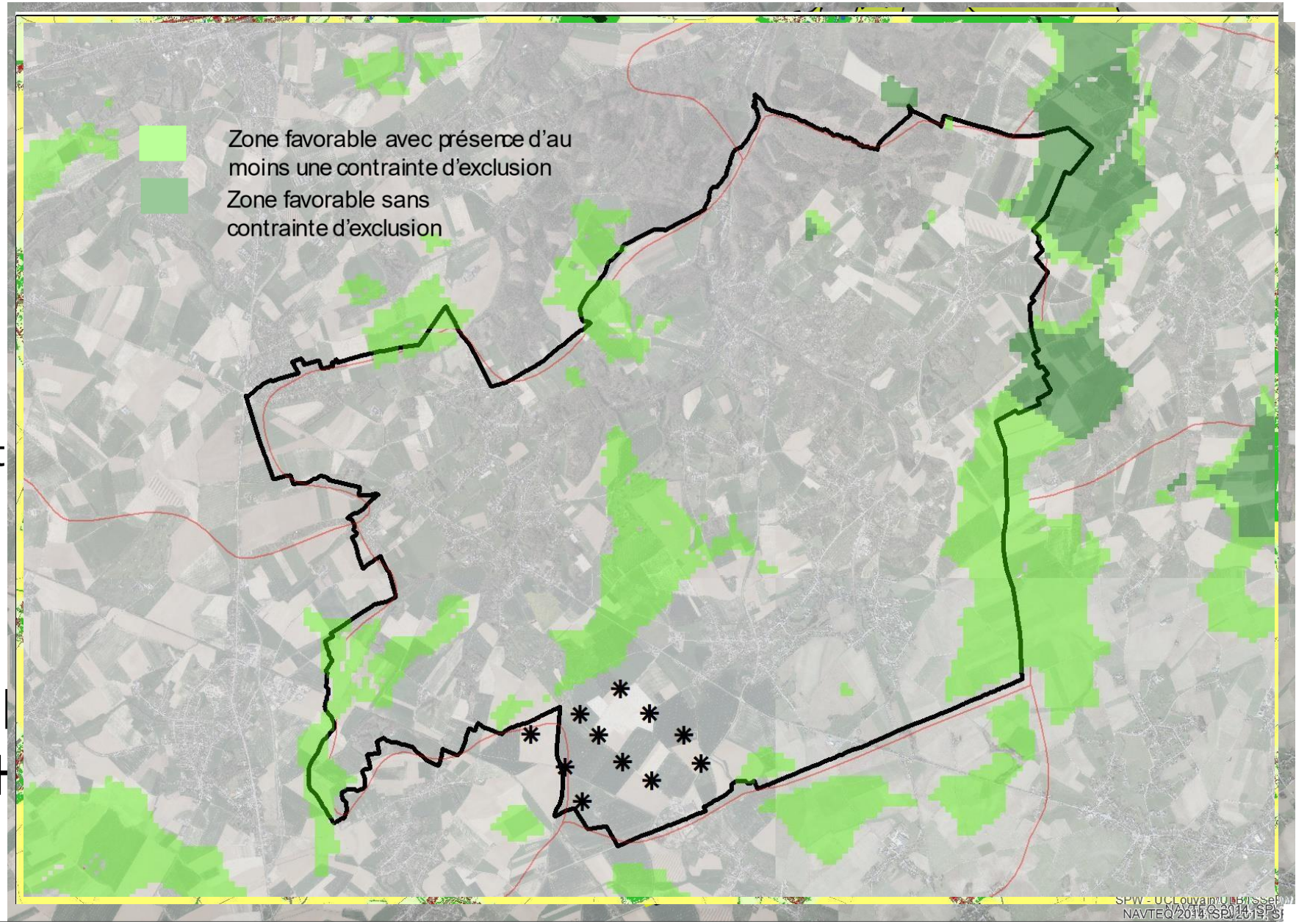

TRAVAILLER, SE DEPLACER ET CONSOMM

Faiblesses(-)

Atouts(+)

EMPLOI

EMPLOI

- Faible taux de chômage en comparaison avec la moyenne régionale
- Réduction du nombre d'exploitants
- Proximité des principaux bassins d'emplois : Louvain-la-Neuve, Nivelles et Charleroi
- Les Villersois travaillent en majorité à l'extérieur de la commune
- Nombreux indépendants sur le territoire
- Nombreuses petites entreprises
- Quelques pôles emplois plus importants

CONSOMMER

SE DEPLACER

SE DEPLACER

- Présence de commerces locaux → achats
- Flux touristique important au niveau de l'Abbaye
- 2 arrêts de trains gares (P.A.N.G)
- Bonnes dessertes bus → connexion avec
- Trafic de fuite → nuisances aux heures de
- Connexions cyclables manquantes entre les
- Pôles importants (habillement,
- Présence d'aménagements cyclables
- Peu de problèmes de fluidité trafic

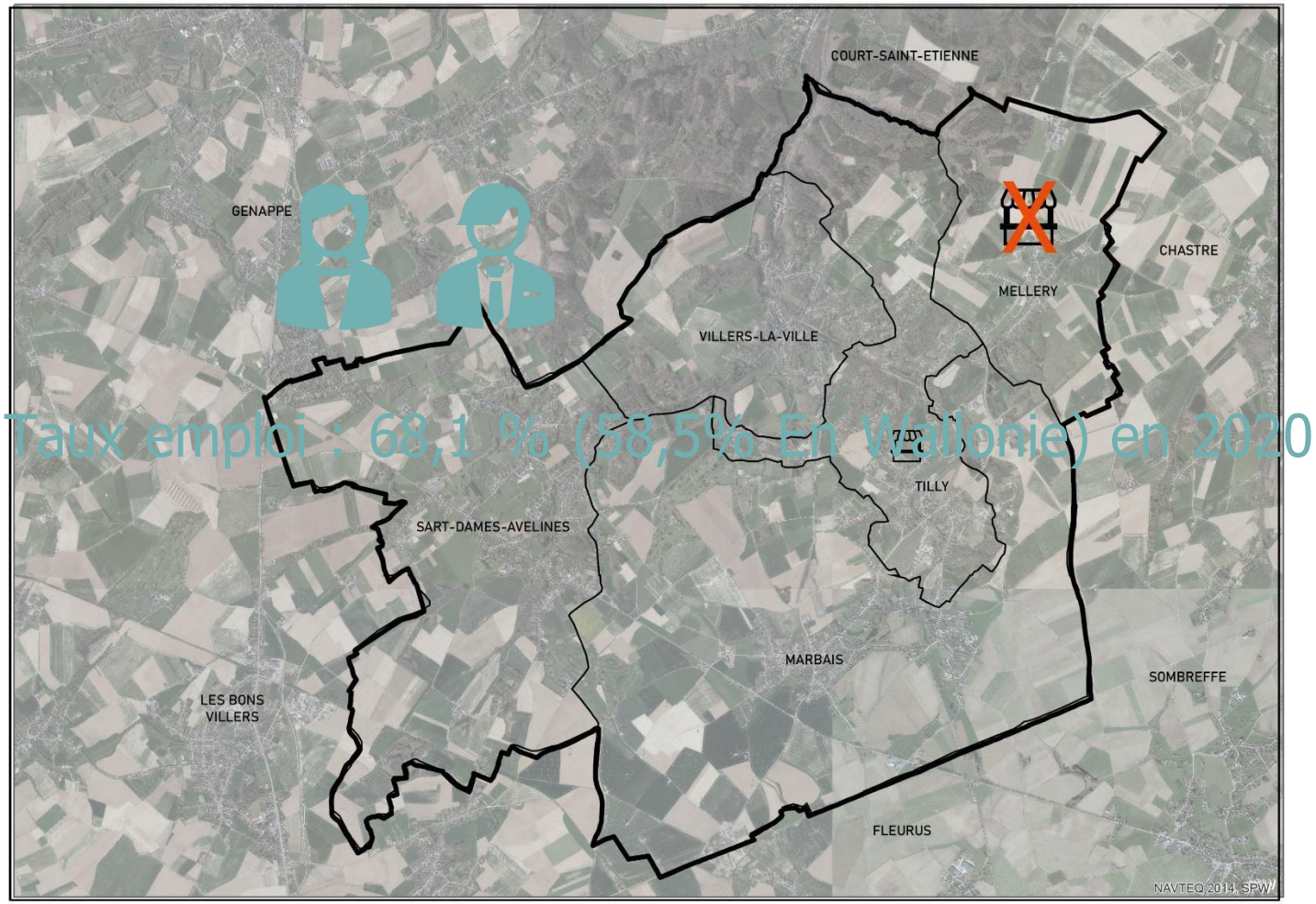

Taux emploi : 68,1 % (58,5% En Wallonie) en 2020

VIVRE ENSEMBLE

Atouts(+)
Faiblesses(-)

POPULATION

ASSOCIATIONS /LOISIRS/EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Vieillissement de la population → risque d'isolement des séniors
- Nombreuses associations pour l'ensemble de population (jeunes, séniors, …)
- Plaine de jeux ou des sports dans chaque village

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence d'un hall multisports
- 4 écoles d'enseignement primaire
- Nombreux médecins + 4 pharmacies

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence de services sociaux
- 1 poste de police
- Pas d'établissement d'enseignement secondaire
- Peu de crèches et de g ruerie
- Une salle polyvalente et 3 salles privées
- Une maison communautaire et une bibliothèque
- Peu de structures pour l'accueil des personnes â
- Un seul bureau de poste et une seule banque

Augmentation de la population → pérennisation de la vie dans les villages

Territoire attractif pour les couples avec ou sans enfant(s)

C
2

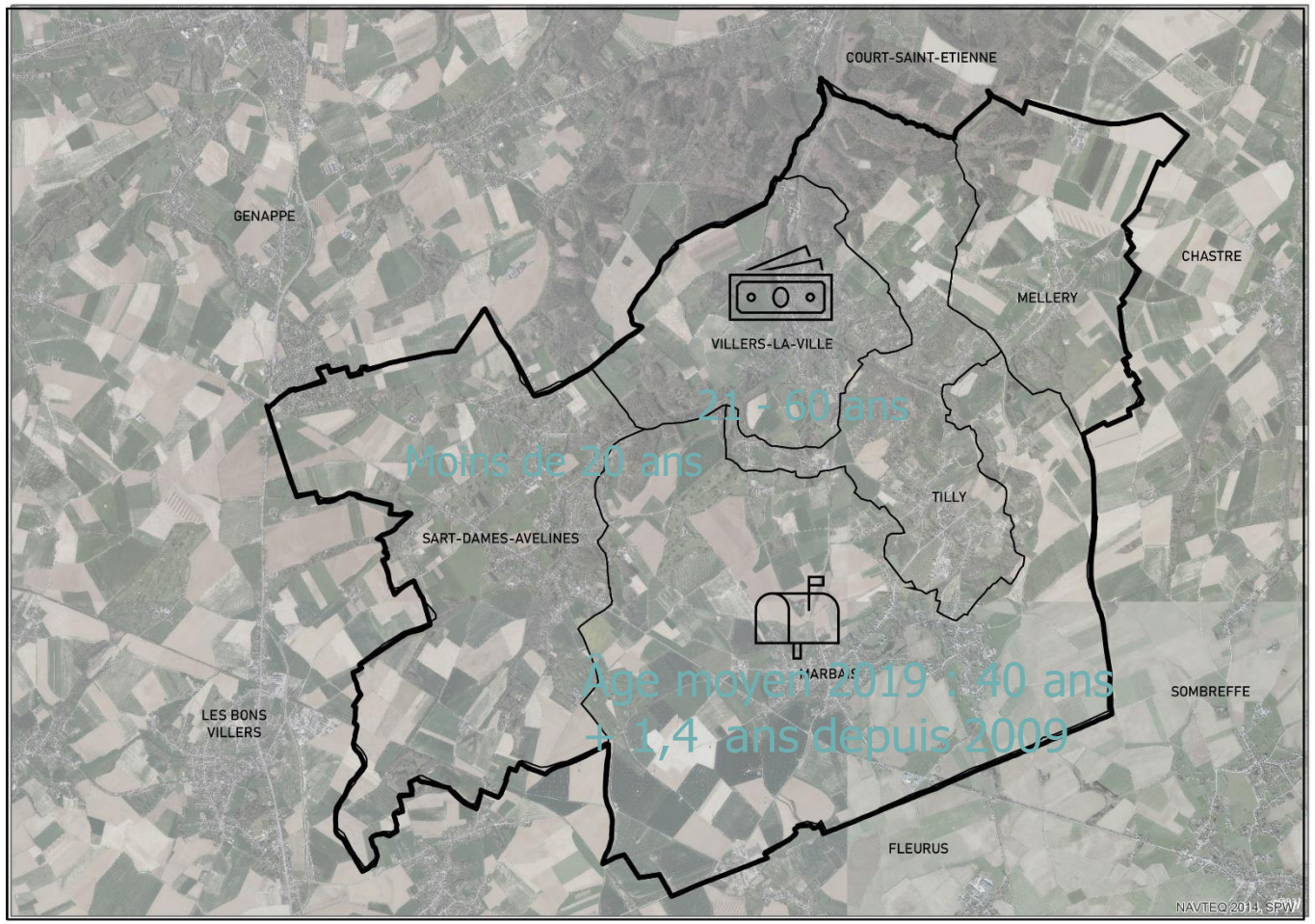

VILLERS-LA-VILLE

POPULATION

Village Le Plus Dense De La Commune: 340 ha/km²

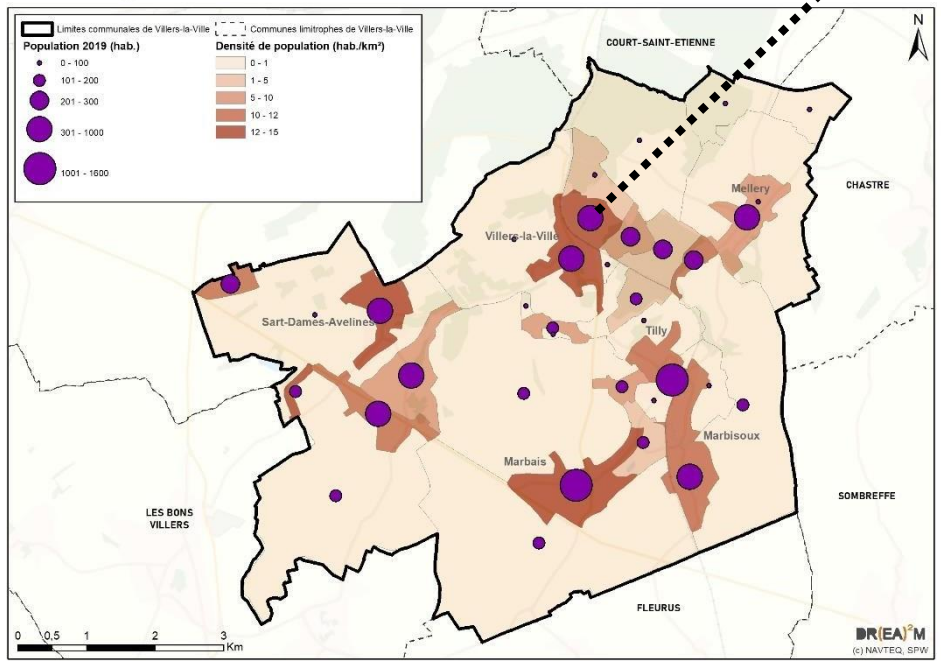

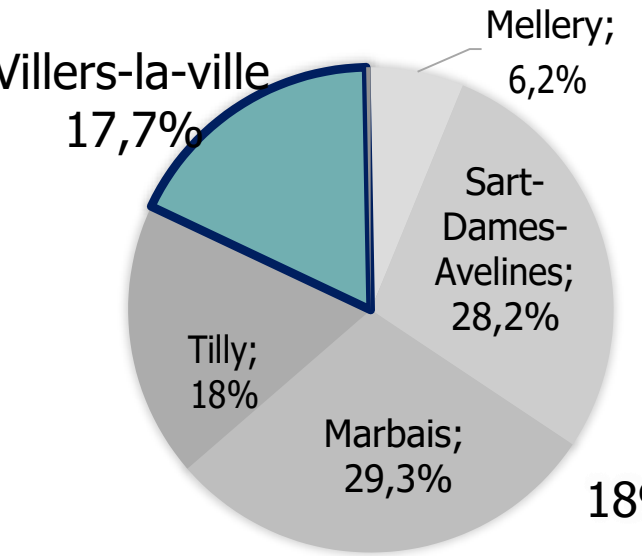

1893 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- → 1 école communale
- → 1 Administration communale
- → 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
- → 1 Banque
- → 1Plaine des sports
- → 3 espaces publics (Place de Ramipont, Rue de Sart au niveau de l'église , Parking rue de Marbais, espace vert rue des Liégeois)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (boucherie, Horeca, pharmacie, épicerie, librairie,….)

MARBAIS// MARBISOUX

POPULATION

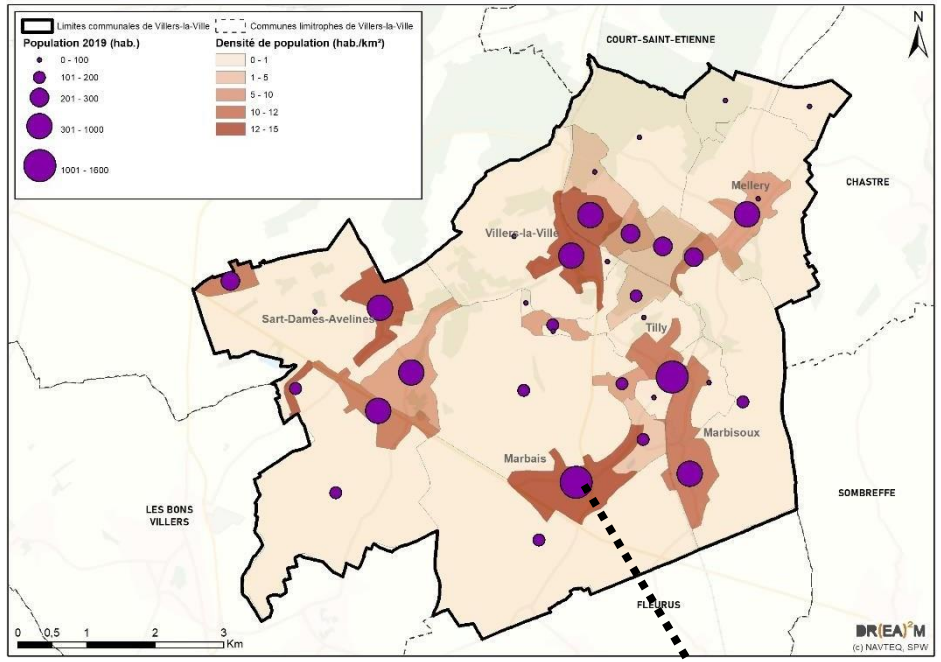

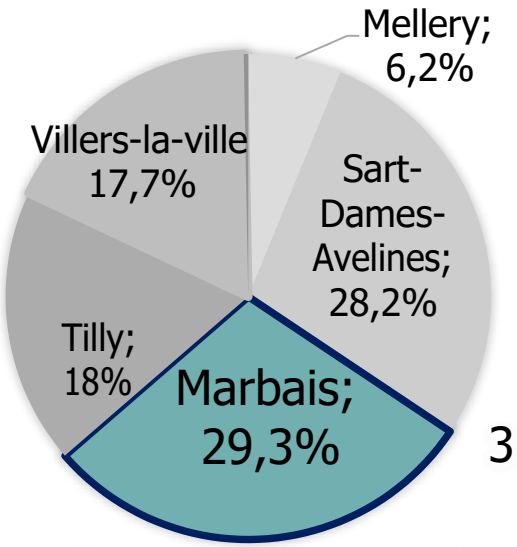

168 ha/km²

3130 habitants en 2019

Village Le Plus Peuplé De La

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 2 écoles communales
→ 1 Bureau de poste
→ 1 Poste de police
→ 1 crèche + 1 Co-accueil + 4 accueillantes à domicile
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Maison communautaire
→ 2 Plaines des sports + 2 plaines de jeux
→ 3 espaces publics (Parc Près Saint-Pierre, 1 place de l'église, 1 rue de la place)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (2 supermarchés, pharmacie, Horeca, librairie, boulangerie, boucherie, ….)

SART-DAMES-AVELINES

POPULATION

255 ha/km²

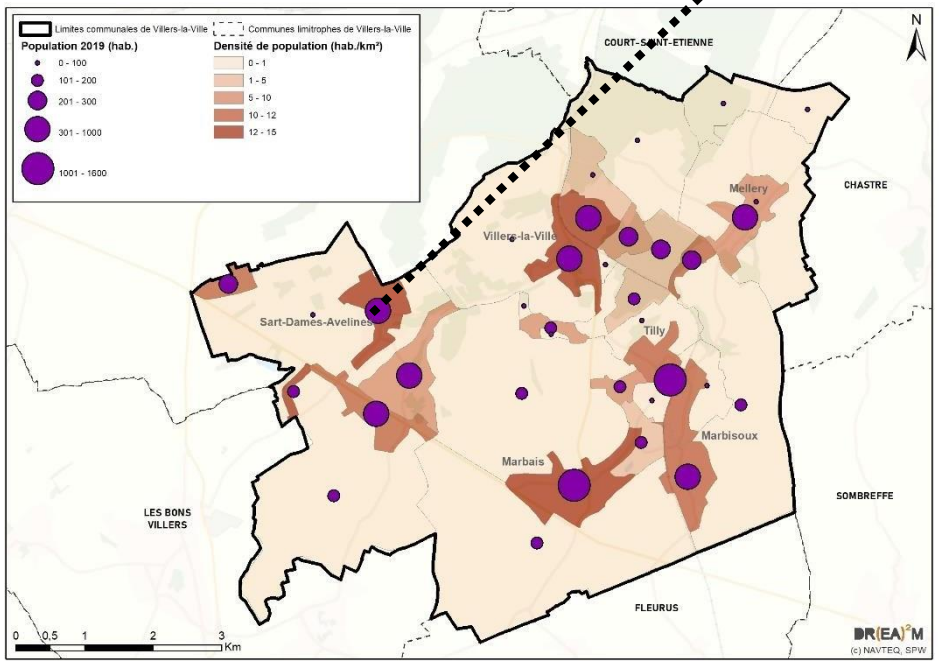

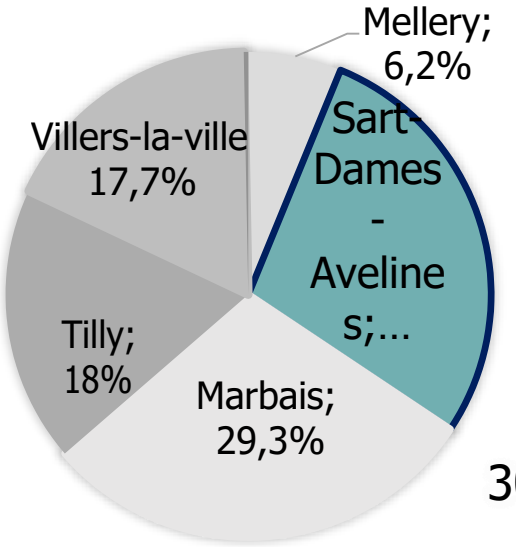

3015 habitants en 2019

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école libre
→ 1 Salle des fêtes
→ 1 Hall multisports
→ 1 Plaine des sports +1 plaine de jeux
→ 1 espace public (place rue Ernest Deltenre)

COMMERCES

→ Plusieurs commerces de proximité (1 supermarché, pharmacie, Horeca, fermes, ….)

POPULATION

294 ha/km²

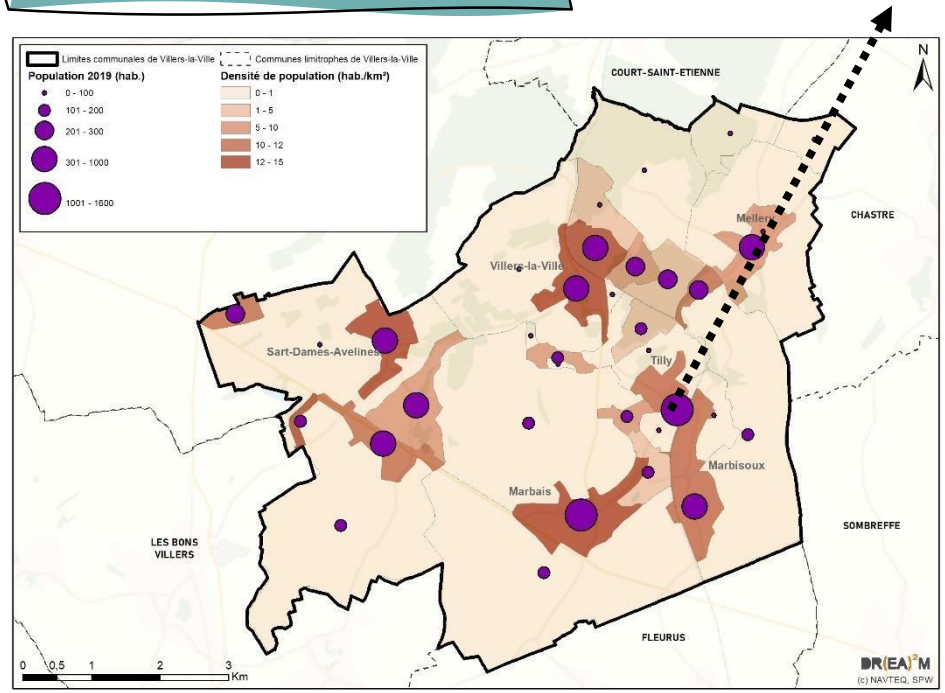

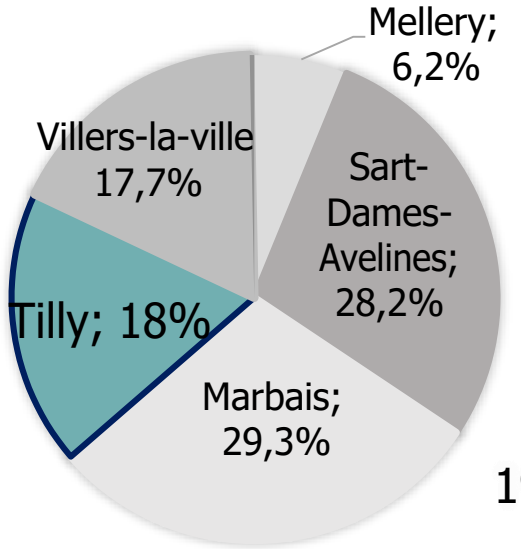

1965 habitants en 2019

TILLY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ 1 école Communale
→ Bibliothèque
→ 1 arrêt de train –P.A.N.G (point d'arrêt non gardé)
→ Plaine des sports
→ 3 espaces publics (place communale rue de t'Serclaes , espace vert rue du Châtelet)

COMMERCES

→ Peu de commerces (pharmacie, librairie)

POPULATION

173 ha/km²

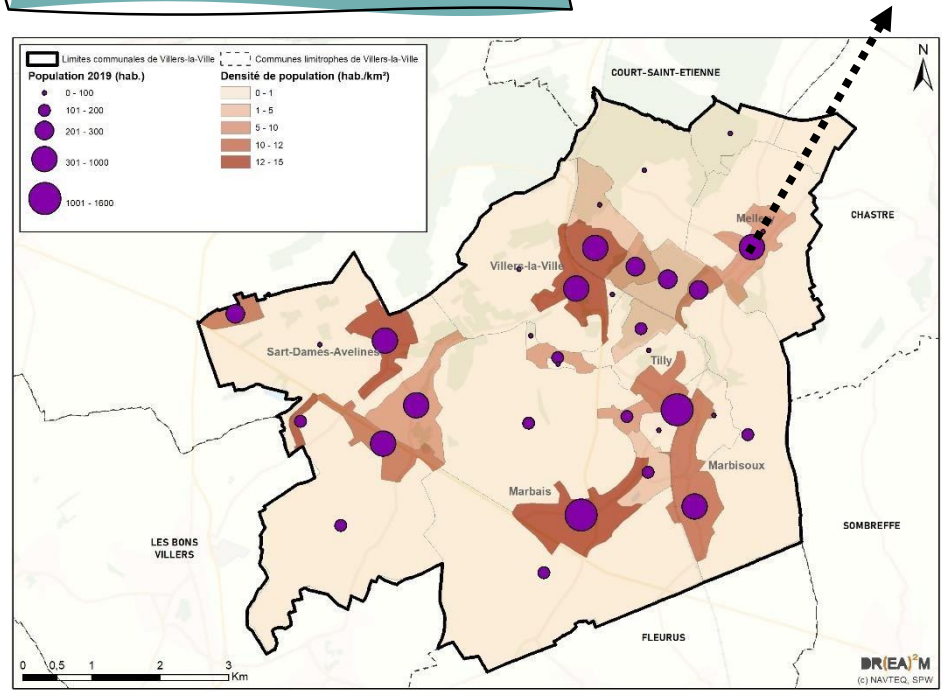

Mellery…

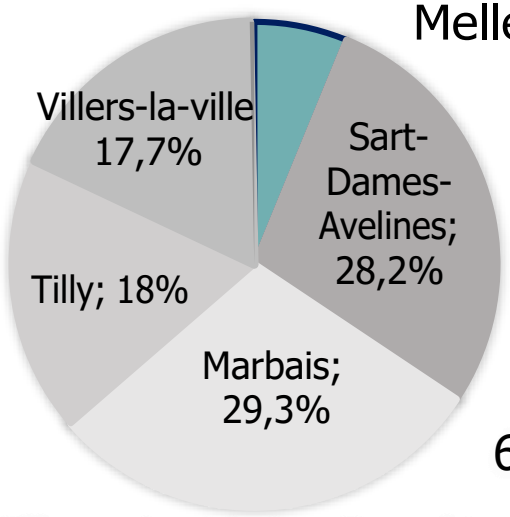

666 habitants en 2019

Village Le Moins Peuplé et le moins dense De La

MELLERY

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

→ Pas d'école communale
→ Salle des fêtes
→ Plaine des sports + Plaine de jeux
→ 1espace public (place rue Adjudant Kumps)

COMMERCES

→ restaurant, ferme de Gentissart

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Consultation villageoise en ligne pour l'ensemble des villages
Le 13 décembre 2021 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 5***
- *Pour le **Conseil communal (1)** : Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural)*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Julien APERS et Marie BURETTE (agents de développement)*

Annexes :

- *An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult en Ligne*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)²m*
4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*

---

1. Introduction

Julien Apers, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), souhaite la bienvenue aux participants et explique l'interface technique de l'atelier en ligne. Il explique les consignes à respecter pour que la réunion en ligne se passe au mieux. Il présente ses collègues qui modéreront les sous-groupes et cède la parole à l'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) qui souhaite la bienvenue aux participants et introduit la séance.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*

Julien Apers, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
    - Le bureau d'étude Dr(ea)²m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
    - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions / remarques des participants :

- *Est-ce que le PCDR s'articule avec les autres plans communaux (PCM, PAEDC, etc.) ? Peut-on éviter de faire des doublons ?*

→ L'un des objectifs de la réflexion globale inhérente à une Opération de Développement Rural est justement de prendre en compte tous les plans communaux déjà présents ou en cours de réalisation. L'idée est de réfléchir comment les articuler entre eux afin d'éviter de faire des doublons. Certains projets de ces plans communaux pourraient apparaitre également dans le PCDR afin d'y être éventuellement financés.

3. *Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)²M*

Julien Apers présente le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études DR(EA)²M.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

Questions / remarques des participants :

- *Quand le diagnostic du territoire réalisé par l'auteur de projet sera-t-il accessible ?*

➔ Le document est actuellement en cours de finalisation. Il devrait être rendu disponible dans le courant du premier trimestre de l'année 2022.

- *Il semblerait que le diagnostic du territoire ne prend pas assez en compte les éléments de type « nature » et le concept de développement durable.*

➔ La synthèse qui vous a été proposé ce soir ne représente qu'une petite partie des éléments, jugés les plus saillants, se trouvant dans le document complet. Vous serez invités à le parcourir dès qu'il sera rendu disponible.

4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participant de partager ce qui, pour eux, peut être défini comme des atouts et des faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic de l'auteur. La compilation des données objectivées de l'auteur et du ressenti de la population aboutira au « diagnostic partagé » du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La FRW expose le déroulement du temps de travail collectif. Vu le nombre de participants, un seul sous-groupe est constitué sur la plateforme en ligne. Dans le sous-groupe, les modérateurs FRW se chargent de l'animation et du compte rendu des échanges. Pendant 45 minutes, le sous-groupe doit identifier les atouts et les faiblesses de la commune et de leur village, selon 3 thématiques (15 minutes par thématique). Ils disposent dans un premier temps de 5 min. pour réfléchir de manière individuelle, et de 10 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire virtuellement sous la forme de vignettes.

- **Cadre de vie de VLV** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, …)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, …)
- **Vivre ensemble à VLV** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, …)

Les participants peuvent ajouter des atouts (vignettes avec un « + »), des faiblesses (vignettes avec un « - ») ainsi que des idées de projets (vignettes avec un « P »).

Toutes les 15 minutes, les participants changent de salle virtuelle abordant une nouvelle thématique et peuvent prendre connaissance de ce qui a été mis par les autres (les vignettes) et « liker » les propositions avec lesquelles ils sont d'accord.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets <u>des habitants</u> par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation en ligne			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Aménagement du territoire	•	• Etalement urbain	• Stopper l'étalement urbain inconsidéré et promouvoir l'habitat à moins de 2 km d'une gare / arrêt de bus (+)
Urbanisme	•	• Revoir la politique urbanistique vs. risques d'inondations (++)	•
Logement	•	•	•
Patrimoine	• Patrimoine historique important (+++)	• Chapelle du camp est délabrée (+)	•
Sécurité	• Actuellement, la commune est relativement "sécure" (+)	•	•
Propreté-déchets	• Présence d'un parc à conteneurs (++++)	• Anciennes décharges à surveiller (+)	•
Energie	•	• Les Pompes à Chaleur (PAC) ne sont pas la panacée universelle. Elles sont bruyantes, la norme du niveau sonore devrait être abaissée (+)	• Promouvoir l'isolation des habitations (++) • Avoir une meilleure gestion de l'éclairage nocturne : extinction totale de l'éclairage entre certaines heures ? Sections à LED avec détection de mouvement…) • Procéder à l'évaluation de la possibilité d'une unité de production d'énergie via la biomasse liée à une cogénération (+) • Evaluer le potentiel de cogénération sur le territoire et de petites centrales solaire collectives (+)

Transition	• Augmentation du parc éolien (+) • Eolien : Nos plateaux sont une opportunité. Les habitants pourraient avoir un avantage sur les factures d'électricité (+) • Plusieurs initiatives en transition sont intéressantes (++)	• Augmentation du parc éolien (++)	• Développer et soutenir l'utilisation de panneaux solaires dans le privé et le public. • Coordination du public avec appel d'offre à projets pour accélérer l'implantation des éoliennes et en particulier les projets citoyens. • Bio méthanisation des déchets verts de la commune + les déchets liés à l'agriculture (++)
Nature	• Eau disponible en quantité (++) • Présence de grandes surfaces boisées (+++) • Présence d'eau potable et usage correct des nappes phréatiques	• Manque de couloirs pour favoriser la biodiversité (+) • Biodiversité : la chasse est-elle encore justifiée sur le territoire ? • Manque d'initiatives en faveur de la protection des abeilles et autres insectes (Label Maya)	• Plantation de haies avec comme avantage, une meilleure retenue des terres en cas de fortes précipitations.
Paysages	• Cadre rural vallonné (+++)	•	•
Infrastructures et équipements	•	• Pas de caserne de pompier ou même un service d'intervention urgente (+) • Les habitants ne connaissent plus les zones de captage • Problèmes des ondes et plus particulièrement de la 5G ou du Wifi dans les écoles (+)	• Prévoir des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques (+) • Créer des trottoirs qui permettent la perméabilité des sols
Espaces publics	•	•	• Rendre la salle communale du conseil ou d'autres salles de l'entité disponibles certains jours à certaines heures pour en faire un espace de co-working à prix dérisoire (++)

Environnement	• Gestion de l'eau (eaux usées, égouttage, etc.) (+)	• La carte « zones inondables » n'est pas à jour (+) • Utilisation de produits PhytoPharmaceutiques (néonicotinoïdes, glyphosate…) •	• Citerne EdP et utilisation obligatoire dans les habitations, gestion des eaux pluviales, égouttage séparatif, augmentation des zones infiltrantes/trottoirs infiltrants…) • Prévoir des zones de non épandage le long des jardins
AUTRE	•	•	•

Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation en ligne			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Artisanat	•	•	•
Mobilité	• Etat des routes correct • Un chauffeur communal est à disposition pour le taxi social	• Pas de liaisons inter-villages entre Sart-Dames-Avelines en bus et les gares (+++) • Grande difficulté de mobilité « inter-village » pour les personnes non motorisées ou plus âgées → Peut-être une entrave importante au développement du commerce local (+++) • Les cartes et horaires des transports en commun sont peu connus - manque d'informations sur les transport collectifs (++) • Déplacement de la mobilité vers les petites rues plutôt que sur les grands axes. Ce qui engendre des problèmes de sécurité et de vitesse (+) • Manque de transports intervillages (+) • Peu d'accès vers les gares SNCB pour les villages non desservis (++) • Impossible de vivre dans certains villages sans voiture (+++) • Etat des routes insuffisant • Mobilité difficile autour de l'abbaye (+) • Pas de soutien au covoiturage (+++) • Mobilité difficile au carrefour de Marbisoux et du Colruyt aux heures de pointe (+)	• Créer un proxibus TEC ou minibus communal pour relier les villages (+++) • Prévoir des véhicules électriques (voitures et vélos) en location.

Mobilité douce	•	• La mobilité à vélo n'est pas optimale (++) • Le réseau cyclable est nettement insuffisant (++) • Le réseau cyclable est en mauvais état, ce qui oblige les cyclistes à rouler les voiries automobiles (++) • Manque de sécurité autour des grands axes pour les cyclistes (++) • Les sentiers intervillages et même intravillages sont peu mis en valeur (++) • Manque de trottoirs entre les arches de l'abbaye. Un passage alternatif avec feux pour les voitures le permettrait (++) • Certains sentiers ont été « appropriés » par des riverains (++) • Trottoirs: incompréhension pour les priorités actuelles, pas de vision d'ensemble basée sur des critères objectivés (par ex celles qui relient à un édifice ou espace collectif (école centre commercial…) et aux transports en commun •	• Développer le réseau de pistes cyclables (en particulier pour rejoindre les points d'intérêt) (+++) • Déviation en aménagement piétonnier pour accès aux ruines de façon sécurisée (+) • Proposer (brochures) des itinéraires piétons utilitaires via les sentiers et trottoirs - Identifier les sentiers en fonction du risque de gadoue (1, 2 ou 3 bottines) (++)
Entreprises	•	• Présence d'une usine Seveso	•
PME	• Présence d'une plateforme de présentation des indépendants	•	• Accompagner tout nouvel entrepreneur s'installant à Villers en lui proposant un bilan carbone gratuit de son activité (+)

Zone d'activité économique	•	• La ZAE Colruyt est-elle un plus pour la commune ?	•
Emploi	• Proximité de zones économiques importantes (++) • Emplois saisonniers pour les jeunes dans le cadre des activités de l'abbaye (+)	• Pas de lieux facilement accessibles financièrement (et autres) pour l'établissement professionnel de porteurs de projets villersois	•
Formation	•	•	•
Agriculture	•	• Parts peu importantes de l'agriculture bio, soutenable et durable (+++) • Agriculture intensive polluante → extinction d'insectes (++) • Manque de soutien aux habitants qui s'engagent dans la permaculture (+)	• Développer l'écoagriculture ou agroécologie → Développer Lin, colza, chanvre pour huile ou fibres en remplacement des betteraves.
Produits locaux	• Présence de chouettes producteurs maraîchers (++) • Disponibilité des produits locaux (++)	• Manque de développement du « local » (++) • Manque d'un marché de produits locaux (++) • Manque de visualisation de notre territoire en lien avec les grandes pôles urbains autour de lui de manière à développer une production alimentaire locale au service de ceux- ci (type ceinture alimentaire)	• Promouvoir les fruits et légumes de saison (+)
Commerces	• Présence de chouettes petits commerces de proximité (++)	• Pas commerces sur Tilly (++) • A Mellery, les commerces trop concentrés (++) • Manque de commerces non alimentaires (++)	• Développer la Donnerie (+)
HoReCa	• Présence de nombreux restaurants à Marbais et Villers (+)	•	•

Tourisme	•	• Débouchées commerciales et retombées économiques pour les artisans, commerces et Horeca liées à l'abbaye sous-exploités (++) • Abbaye = pôle touristique très attrayant mais l'Horeca et les logements sont insuffisants pour qu'il y ait un réel impact local (+++)	• Développer le tourisme vert et local à VLV (+++)
AUTRE	•	• Le marché à Villers est peu intéressant (++)	• Promouvoir les médecines douces

Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation en ligne			
Sous-thématique	**Atouts/Forces**	**Faiblesses**	**Idées de projet**
Services à la population	• Bon service à la population (+)	• Manque la mise en place d'une structure de première ligne à même d'intervenir rapidement en cas de problème climatique majeur (feu/inondation, …) (++)	• Avoir la possibilité de faire un « diagnostic » thermique sommaire et gratuit des logements via une caméra IR et un technicien communal pour rendre ce service (+) • Bourses et appels à projet citoyen d'intérêt commun (budget participatif) (++)
Enseignement	•	• Manque d'établissements d'enseignement secondaire comme Nespa (pédagogie alternative) (++++)	•
Cohésion sociale	• Promotion des échanges, de l'entraide et de la solidarité entre citoyens à travers l'association SEL Coup de Pouce (++) • La solidarité autour des "Inondations" (++)	• Peu d'endroits/activités de rencontres pour les jeunes et moins jeunes (++++)	• Développer le concept des jardins partagés (+++)
Petite enfance	•	• Manque de lieux d'accueil pour la petite enfance (+++)	•
Enfance	•	•	•
Jeunesse	•	• Manque d'un local scout pour les pionniers de Sart-Dames-Avelines. → Proposition de volontariat des scouts eux-mêmes pour construire une annexe en bois (++) • Manque de subsides pour les mouvements de jeunesse (++)	•

Ainés	•	• Manque d'aides aux personnes âgées pour qu'ils puissent rester à leur domicile (++)	•
Vie associative	• Vie associative et communautaire variée (+++)	• Manque de salles communales plus conviviales et gratuites pour les associations (++) • Manque d'accès à des salles équipées (chaises, tables, projecteur, ...) pour les associations (+++) • Manque de soutien et de promotion des associations locales	• Mettre en place un système d'échange de services et de matériel entre associations (cfr le SEL entre citoyens)
Vie culturelle	• GAL avec Le Monty = bel atout pour la vie culturelle locale (++)	• Aucune aide ni ambition pour la diffusion des arts et de la culture (+++) • Néant artistique et culturel. Aucune perspective pour les acteurs des milieux culturels et socio-culturels (++)	•
Vie sportive	• Présence d'un complexe sportif avec de nombreuses activités sportives (++)	• Le centre sportif ne peut être rejoint en transport collectif (+) • Manque d'offre culturelle pour toutes générations (++++)	•
Vie de village/quartier	• Les repas villageois • Les brocantes de VLV, de Mellery, de SDA et de Tilly (+)	• Villages "dortoirs" (+)	•
Information communication	• Action de sensibilisation de prévention des maladies par l'alimentation saine (+)	• La communication et la diffusion des informations à destination des citoyens/nes sont défaillantes (+) • Peu de publicité et d'accès aux citoyens en matière de questions politiques (+++) • Le bulletin communal ne donne pas assez la voix aux partis de la minorité politique	•

		• L'information au citoyen qui passe par des comptes FB privés plutôt que par le site ou le FB communal (++)	
Démocratie locale	•	• Le nombre de conseils communaux est inférieur à ce que dit la loi (+) • Lorsque des choix doivent être fait, les raisons financières ou économiques (emplois) ne devraient pas être des priorités au détriment du bien-être de la population • Le plan mobilité n'est pas discuté dans chaque village (++) • Démocratie locale défaillante (++) • Peu de possibilités pour l'accès citoyen à la participation politique (+++) • Peu de visibilité et de possibilités de participation citoyenne au PAEDC (++)	• Mettre en place une démocratie citoyenne (++) • Enregistrer et rendre accessible en différé les conseils communaux
Lieux de rencontre	•	• Pas de véritables centres villageois qui feraient offices de lieux de rencontres (+++) • Manque de lieux de rencontre conviviaux (squares, pistes pétanques, ...) (+++) • Places peu conviviales dans plusieurs endroit (Sart-Dames-Avelines) (++)	• Désacralisation lieux de culte sous-fréquentés pour réaffectation (associations, culture, lieu de rencontre,...) (++)

5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Marie Burette, agent de la FRW, explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, …).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

<u>Questions / réponses sur l'ODR et la CLDR</u> :

- *Comment fonctionne la CLDR ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ? Si on s'inscrit en tant que membre de la CLDR, nous y engageons-nous pour 10 ans ?*

⇨ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Elle se réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.

⇨ Les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.

⇨ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunion. S'ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunions, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

- *Qui choisit les membres de la CLDR ?*

⇨ C'est le Conseil Communal qui nomme les membres de la CLDR sur proposition du Collège. Pour rappel, c'est la Commune qui possède toute forme de pouvoir décisionnel. La CLDR a un rôle consultatif.

- *Comment la représentation de la diversité communale au sein de la CLDR est-elle assurée ?*

⇨ En fonction du nombre de candidatures, le Conseil communal détermine le nombre de personnes qui constitueront la CLDR et du coup, le nombre d'élus qui en feront également partie (que ce soit au sein de la majorité ou de l'opposition). La FRW proposera à la commune un tableau reprenant les informations liées aux candidats qui permettra de choisir les personnes qui en feront partie, tout en essayant de valoriser la diversité communale des habitants (sexe, profession, etc.). Cet aspect est prévu dans le décret mais n'a pas de force contraignante. La commune doit faire au mieux avec les candidatures qu'elle a à sa disposition.

- *Que se passe-t-il en cas de changement de majorité ?*

⇨ Si le PCDR a été bien conçu dans l'intérêt de tous les villersois, tout en respectant la diversité des opinions et des intérêts, un changement de majorité ne changera rien à la mise en œuvre du Programme qui sera toujours profitable à l'entité communale. De plus, une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, celui-ci ne peut, en principe, plus être revu ou amendé (à l'exception de l'ajout d'un projet tous les 5ans). Néanmoins, il est possible de changer/intervertir la temporalité des fiches-projets déjà présentes. Aussi, à chaque activation d'une fiche-projet, une réactualisation est imposée mais il n'est pas possible d'en changer le contenu fondamental mais plutôt de le faire correspondre aux nouvelles réalités du moment.

- *Quelles sont les ambitions du PCDR en terme de nombre de projets ?*

⇨ Un PCDR comprend en moyenne 30 à 40 fiches-projets qui seront réalisées et priorisées selon des périodes temporelles différentes. Certains projets feront partie du lot 0, ce qui correspond à des « petits » projets qui peuvent être mises en place directement, sans apports financiers du Développement Rural. Les fiches-projets sont quant à elle réparties en lot 1, 2 et 3, ce qui équivaut à des échéances de mise en œuvre différentes (1 à 3 ans, 4 à 6 ans et de 7 à 9 ans révolu).

- *Quand connaitrons-nous le nombre de participants à la CLDR ?*

⇨ Dans le courant du premier trimestre de l'année 2022.

- *Est-il possible de réfléchir et de concevoir des projets supra communaux grâce au PCDR ?*

⇨ Le PCDR doit être vu comme un outil communal. Concevoir et réfléchir à de « grands » projets supra communaux n'est pas vraiment son objectif. Néanmoins, il est possible de le faire (souvent avec une seule autre commune) pour certains types de projet (exemple : piste cyclable qui passe par deux entités ou la création d'une maison médicale pour deux communes). Aussi, il faut savoir que ce genre de projet est souvent plus difficile à réaliser et à mettre en œuvre. Les activités et actions mises en œuvre à travers le GAL du pays des 4 bras correspondent davantage à cette aspiration (https://paysdes4bras.be/) .

6. *Conclusion et suites*

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens du lancement de l'Opération Rurale de Développement de la commune, tout en invitant les personnes intéressées à participer à soumettre leur candidature pour faire partie de la Commission Locale de Développement Rural. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Burette & Julien Apers

Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

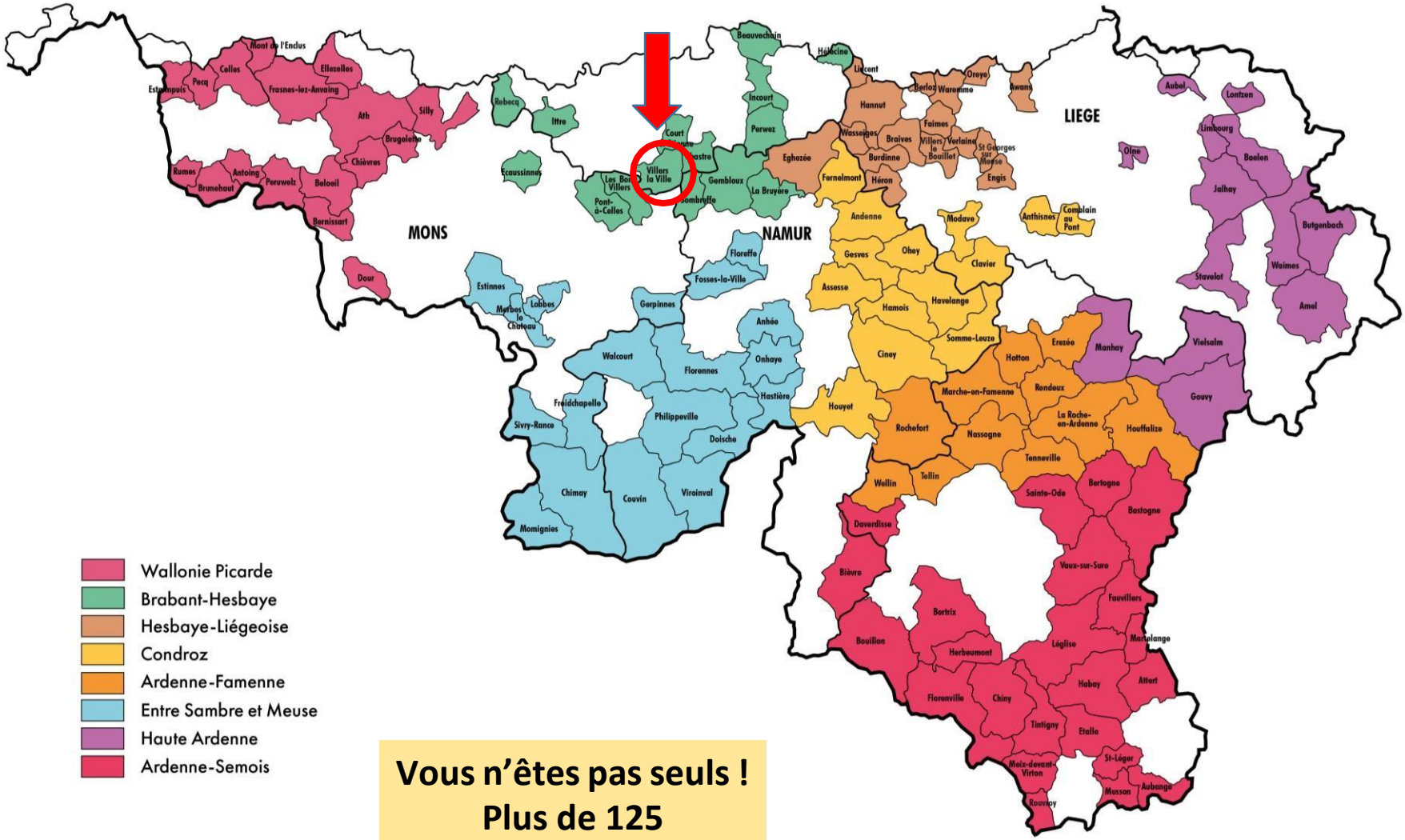

Octobre 2021

Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 125 communes accompagnées...

FRW

Une ODR, plusieurs intérêts…

Priorités d'avenir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet global et durable

Moyens financiers

Réalisations concrètes

Mobilisation

FRW

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

FRW

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

FRW

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Exemples de projets

Exemples de projets

LES BONS VILLERS

Atelier rural

INCOURT

Liaisons pour modes actifs

BEAUVECHAIN

BRAINE-LE-CHÂTEAU

Aménagement de l'ancienne cure en maison rurale et des abords

Logements intergénérationnels

Exemples de projets

GEMBLOUX

Balade cyclable entre les villages

PONT-A-CELLES

GT réseau modes actifs et appel à idées « NOMME TON SENTIER »

LES BONS VILLERS

GT communication associative et 1ère rencontre des associations

ITTRE

Création de jeux intervillages

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier les…

Et les..

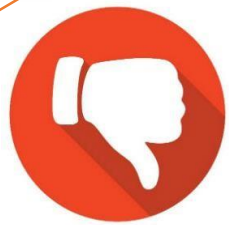

du territoire

Diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M

+

Le ressenti de la population

= Rencontres villageoises

Diagnostic participatif du territoire

FRW

PCDR Villers-la-Ville

Les atouts et les faiblesses du territoire
Fiches d'identité 5 entités villageoises

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

FRW

CADRE DE VIE

Faiblesses(-)

Atouts(+)

DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- Grandes cultures → Frein à la biodiversité
- Paysage vallonné // paysage agricole

Pression foncière

RESSOURCES NATURELLES IMPORTANTES

- Nombreux points de vue paysagers
- Zones d'intérêt paysager
- Sites Natura 2000 (ZSC)
- Réserves naturelles (anciennes sablières de Gentissart) sites
- Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- Forêts → 12% du territoire
- Zones d'aléas inondations (faible et moyen)
- Parcs éoliens

Nombreux noyaux villageois

« Habitat récent »

Site industriel ancien site Chassart

Nombreux écarts d'eau

PATRIMOINE ARCHITECTURAL IMPORTANT

- Ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville, monument classé
- Nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

RISQUES LIÉS À LA POLLUTION

- Pression pour l'installation de parcs éoliens

Bas-plateaux Brabançon Et H

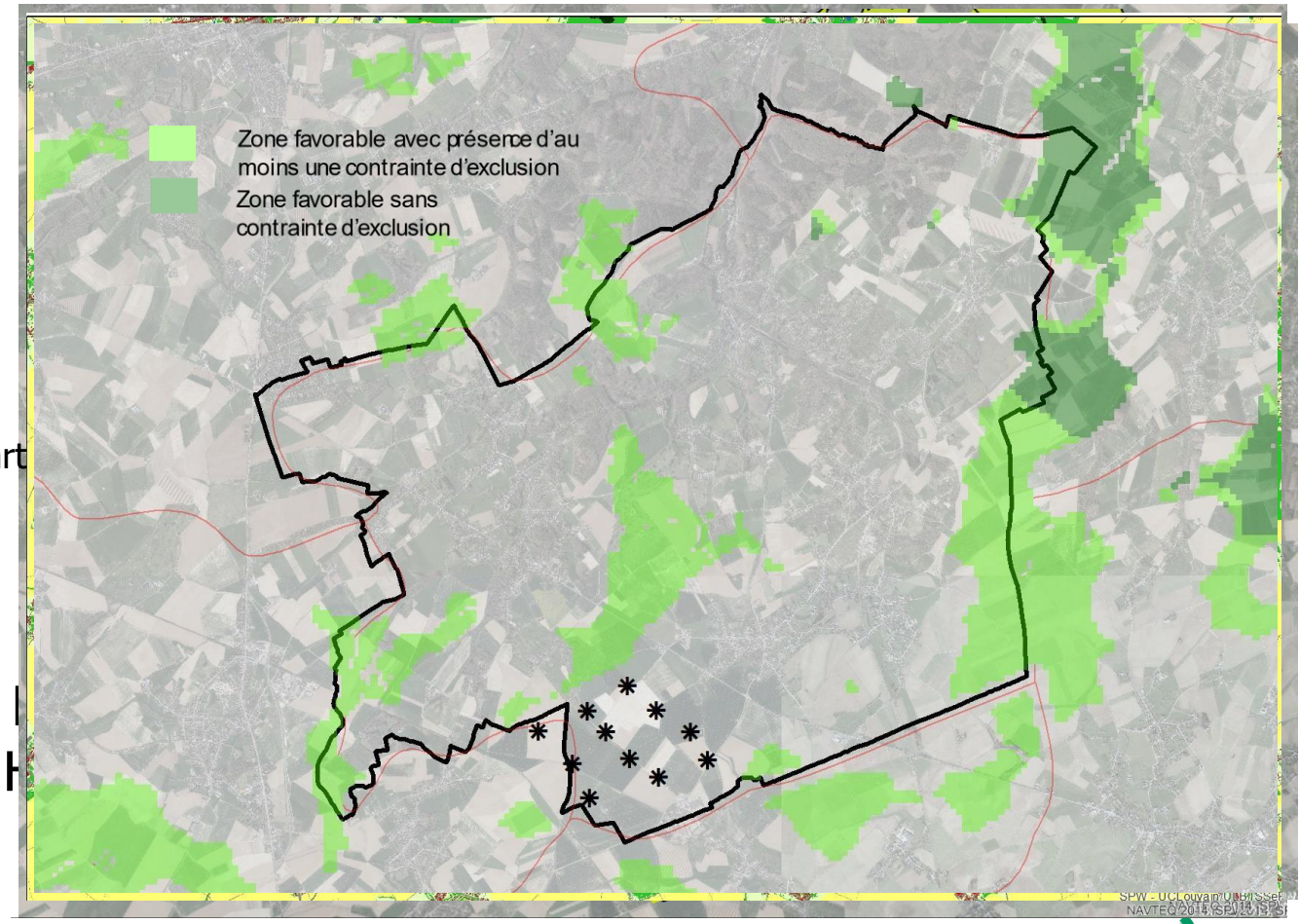

TRAVAILLE R, SE DEPLACER ET CON SOMMER

Faiblesses(-)

EMPLOI

EMPLOI

- Faible taux de chômage en comparaison avec l
- moyenne régionale
- Réduction du nombre d'exploitants
- Proximité des principaux bassins d'emplois :
- agricoles
- Les Villersois travaillent en majorité à
- Nombreux indépendants sur le territoire
- l'extérieur de la commune
- Nombreuses petites entreprises
- Quelques pôles emplois plus importants

CONSOMMER

SE DEPLACER

SE DEPLACER

- Présence de com erces locaux → achats
- Flux touristique important au niveau de
- 2 arrê de trains gares (P.A.N.G)
- Réseau ses Pu → connexio
- Trafic de ruite → nuisances aux heures de
- avec les communes voisines
- Réseau sentiers et balades bien
- Connexions cyclables manquantes entre
- les pôles voisins
- Présence d'aménagements cyclables
- Peu de problèmes de fluidité trafic
- territoire

Atouts(+)

- 2

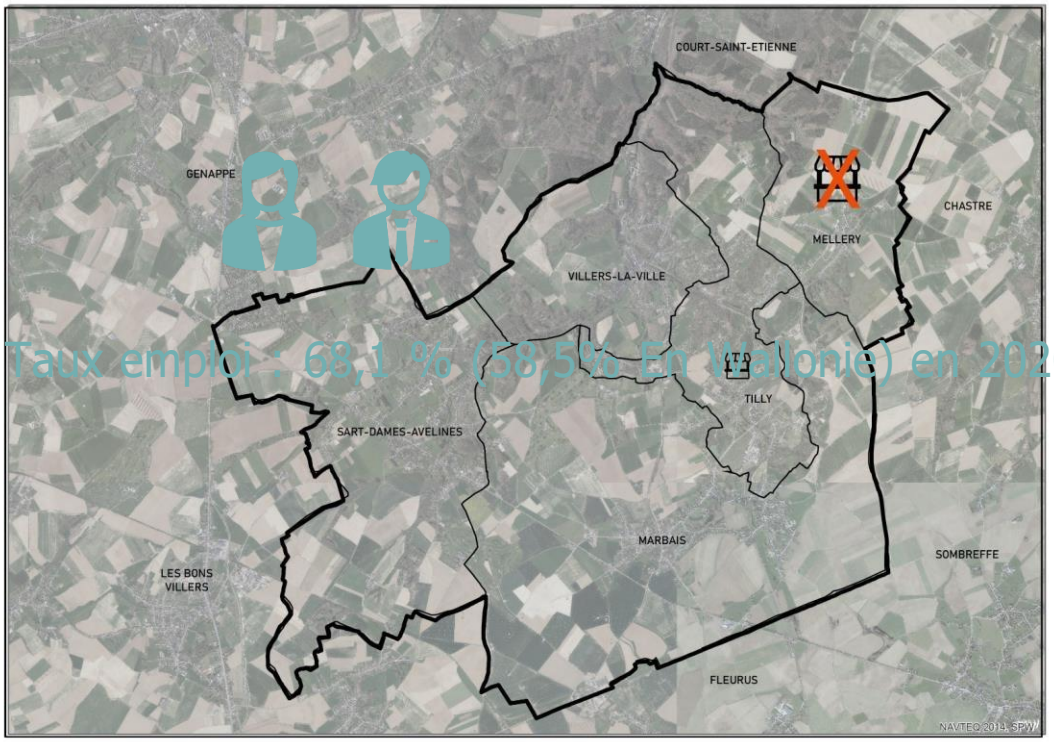

Taux emploi : 68,1 % (58,5% En Wallonie) en 2020

VIVRE ENSEMBLE

Atouts(+)
Faiblesses(-)

POPULATION

ASSOCIATIONS /LOISIRS/EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Augmentation de la population → pérennisation de la vie dans les villages
- Nombreuses associations pour l'ensemble de population (jeunes, séniors, …)
- Plaine de jeux ou des sports dans chaque village

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Présence d'un hall multisports
- 4 écoles d'enseignement primaire
- Nombreux médecins + 4 pharmacies
- Présence de services sociaux
- 1 poste de police
- Une salle polyvalente et 3 salles privées
- Une maison communautaire et une bibliothèque
- Un seul bureau de poste et une seule banque

- Vieillissement de la population → risque d'isolement des seniors
- Territoire attractif pour les couples avec ou sans enfant(s)

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- Pas d'établissement d'enseignement secondaire
- Peu de crèches et de g_ deri_s
- Peu de structures pour l'accueil des personnes âgées

C
2

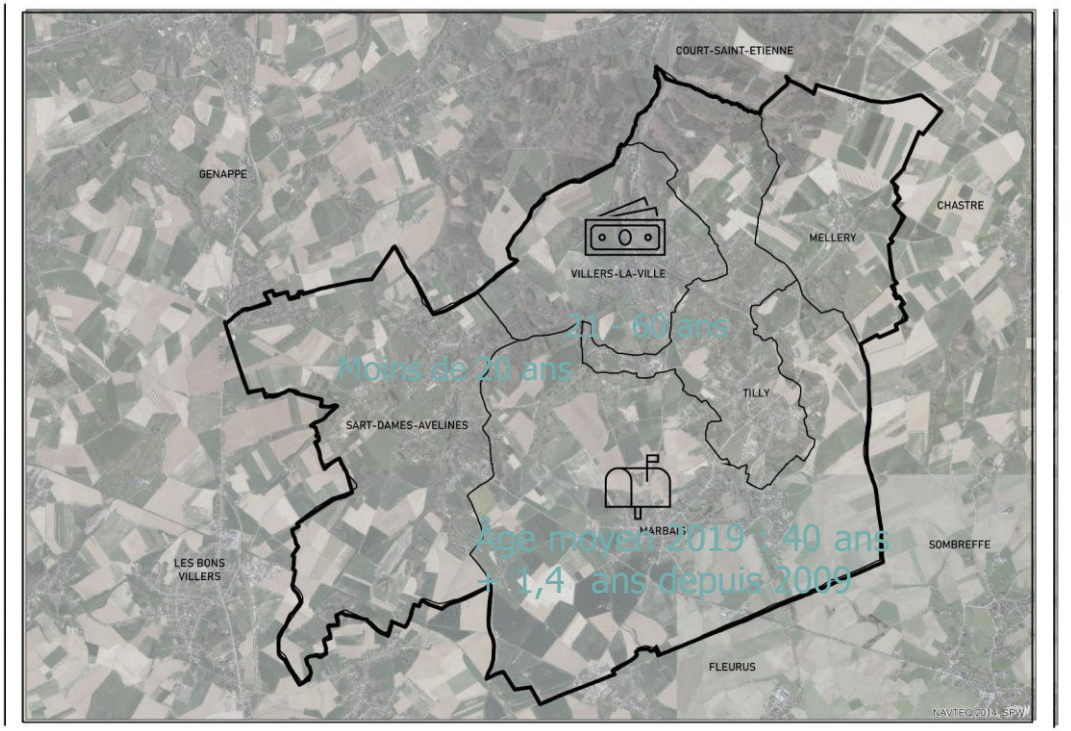

Des questions?

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Table ronde jeunesse
Le **vendredi 29 avril 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour les **Invités :** Unité scout des 4 chênes, Villers volley, GAL du pays des 4 bras, Mik'ADOS, Comité des loisirs de Mellery, Tennis de table de Tilly et Golf de Rigenée*
- *Pour l'**Administration communale** : Ann DONNEAUX (Coordinatrice ATL)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*
- ***Excusé.e.s** : Philippe VANHOLLEBEKE (Echevin en charge du PCDR), Emmanuel BURTON (Bourgmestre) et Anne-Michèle PIERARD (Echevine de la jeunesse)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation

Ordre du jour :

1. **Introduction**
2. **Tour de table de présentation des acteurs présents (quel travail avec les jeunes ? quels projets prévus/en cours)**
3. **Présentation des éléments du diagnostic partagé en matière de jeunesse et avis de la table ronde**
4. **Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde**
5. **Réflexion sur les projets jeunesse pour le Programme communal de développement rural.**

1. Introduction

Ann Donneaux, coordinatrice ATL de la Commune, souhaite la bienvenue aux invités et les remercie de leur présence. Elle insiste sur l'importance de la dynamique participative de l'ODR pour définir les priorités d'avenir de la Commune de Villers-La-Ville dans les 15 ans à venir.

La parole est ensuite donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son Opération de Développement Rural (ODR) qui se présente et leur souhaite également la bienvenue. Elle précise également qu'il s'agit ici d'une réunion d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent.

L'ordre du jour est ensuite présenté.

Enfin, la FRW contextualise la présente réunion et les objectifs poursuivis en présentant synthétiquement l'Opération de Développement Rural (ODR).

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu.

2. Tour de table de présentation des acteurs présents (quel travail avec les jeunes ? quels projets prévus/en cours)

Un tour de table est ensuite organisé afin de que chacun des acteurs en présence puissent se présenter et expliciter les projets en cours en lien avec la jeunesse :

Acteur	Actions en cours/récurrentes	Projets prévus / Commentaires
Golf de Rigenée	- Ecole pour les jeunes - 100 jeunes provenant du Brabant Wallon et de Bruxelles - Partenariat avec les écoles - ASBL fait partie de la Fédération de Rigenée – Initiation au golf + aspect ludique et organisation de stages	- Comment joindre les jeunes de la Commune?
Unité scout des 4 chênes	- Accessible aux jeunes de 6 à 18 ans - Les 12-18 ans représentent 80 jeunes, essentiellement des villersois	- Trop de demandes par rapport aux places disponibles (liste d'attentes importante) - Il en va de même pour l'autre Unité scout de la Commune. Le Patro semble lui, moins saturé.

		- Manque de locaux - Problème pour trouver des animateurs
Villers Volley	- Accessible aux personnes 7 – 77 ans (ou plus) - Volley de compétition à destination des jeunes et adultes - Organisation d'entrainements, de matchs et de compétitions - Les équipes sont constituées selon le niveau (équipe intergénérationnelles) - Il y a également 5 équipes dit de « loisir » - 85% de villersois.e.s dans les équipes (225 personnes au total) - Organisation de stages pour les jeunes (en collaboration avec VERTT)	
GAL du pays des 4 Bras	- Travail spécifique avec les jeunes de 12-18 ans - Focus sur le patrimoine et la citoyenneté - L'objectif est aussi de favoriser les partenariats avec les acteurs locaux - Organisation de plaines d'été – animations drones / plaisir d'apprendre / réseaux sociaux / etc. - Organisation de stages « skate », de concerts et de festivals - La publicité des activités se fait via le réseau du GAL, la gazette du GAL et le site communal	- Organisation d'une enquête : sur les 3 communes (VLV, Genappes et Les-Bons-Villers) ➔ Lieux de rencontres (Maison de jeunes, skatepark, mobilité, …) ➔ Récolte des données - Mai-juin / analyse des données - juillet-aout / synthèse en septembre ➔ Faire diffuser l'enquête via les acteurs locaux
Mik'ADOS	- Organisation d'activités pour les jeunes de 12 à 17 ans - Mobilise 20-25 jeunes par semaine (2 jeunes sont non villersois) - Composé de 2 coordinateurs ainsi que de 3 animateurs (dont une stagiaire) - Travail de partenariat avec les écoles primaires - Le local se situe à l'école communale de VLV - Le projet initial est de mettre en place une dynamique jeune en réactivant les Maisons de jeunes - Partenariat avec Récréagique/Animagique de Villers-La-Ville	- **Maison des jeunes** : future exploitation pour certaines activités - **Projet** : création d'un Conseil communal des jeunes

	- Organisation de séjours à projets (Ex : cyber harcèlement, découverte des métiers, stage en entreprise, EVRAS, etc.)	
Comité des loisirs de Mellery	- Objectif : redynamiser le village - Organisation de festivités annuelles (ex: chasse aux œufs, St-Nicolas à Mellery, etc.) - Organisme en charge de la gestion de la Maison des jeunes (pas reconnue officiellement - gestion du bâtiment)	- L'ASBL souhaite touchée davantage le jeune public - Volonté de faire revenir des jeunes aux activités villageoises ainsi que dans la Maison des jeunes
Tennis de table de Tilly	- Touche 15 jeunes qui viennent tous de Tilly (accessibilité aisée) – - Objectif : jouer en interclubs	- Manque de lieux de rassemblement pour les jeunes - La salle CRCS est fonctionnelle et très grande mais devrait être rénovée
ATL	- Organisation de stage pour les jeunes - Partenariat avec GAL pour les animations	- Projet « Place aux jeunes » - Skate-park en cours de création

Commentaires généraux :

- Manque de dynamisme des Maison des jeunes. Ce sont dans les faits des salles de village qui ne portent que le nom de maison de jeunes → Activités à développer et à encadrer
- La création d'un skate-park est une excellente idée mais il faut penser à organiser des activités avec les jeunes pour dynamiser cette infrastructure. Le GAL peut-être un bon partenaire de la Commune (riche expérience avec le skate-park de Genappe)
- Les salles sont globalement dans un mauvais état. Leur gestion devrait être améliorée.

3. Présentation des éléments du diagnostic partagé en matière de jeunesse et avis de la table ronde

Ensuite, la FRW présente synthétiquement les éléments du diagnostic partagé en matière de jeunesse. Chaque participant est invité à formuler des commentaires (en vert dans le tableau) et à se positionner sur ceux-ci :

Atouts	***Faiblesses***
• ***Présence d'une Commission Consultative des enfants*** • ***Solidarité entre les différentes tranches de la population (nombreux projets et activités organisées sur le territoire)*** • ***Nombreux terrains de sport et salles de village – ++ Ⓟ Présence d'un hall omnisport (diversité des sports, portes ouvertes …)*** • ***Ⓟ Une plaine de jeux ou des sports dans chaque village - ++ Ⓟ Présence de plaines de jeux -*** • ***Présence d'un centre récréatif culturel et de loisirs*** ***→ CRCS : Salle à très haut potentiel : A rénover et gérer par la commune*** • ***Ⓟ 4 établissements d'enseignement fondamental dans chaque village qui apporte une bonne ambiance dans ceux-ci*** • ***++ Ⓟ Importantes propositions d'activités extrascolaires (clubs sportifs) - ++ Ⓟ Offre importante de stages et d'activités à destination des jeunes*** • ***++ Ⓟ Présence de nombreux mouvements de jeunesse, scoutisme, patro*** ➔ *Les 2 unités scouts sont saturées et ont d'importantes listes d'attente. Le dédoublement de certaines sections ou création d'une nouvelle unité, nécessiterait plus de locaux et plus d'animateurs bénévoles.* • ***Ⓟ Présence d'une maison des jeunes proposant une vie associative importante à Mellery et Marbisoux*** • ***Ⓟ Convivialité que l'on retrouve dans l'ensemble des villages permettant de maintenir une population jeune*** ➔ *Les festivités de village et festivités folkloriques attirent toujours de nombreux jeunes. Une partie de ceux-ci semblent pourtant ne pas être*	• *Pas de conseil communal des jeunes* ➔ *Projet prévu par Mik'ADOS* • *Proportion faible d'élèves des écoles de la commune résidant également dans la commune* ➔ *Suivant une enquête lue par le GAL, le pourcentage de jeunes villersois.e.s scolarisé.e.s au sein de la commune est importante par rapport aux autres communes* • *Taux de couverture en place d'accueil préscolaire faible* • *++ Ⓟ Plaine des sports de Villers-la-Ville peu qualitative* • *++ Ⓟ Aucun établissement d'enseignement secondaire - Ⓟ Absence d'école à Mellery* ➔ *Engendre une « fuite » des adolescents vers d'autres entités communales* • *++ Ⓟ Manque d'un local pour les mouvements de jeunesse, scouts et un manque de subsides pour ceux-ci* ➔ *Il y a globalement pas mal de salles sur l'entité : CRCS, Salle polyvalente, les 2 maisons des jeunes, … Le vrai problème est la gestion de celles-ci. En effet, elles sont sous utilisées la plupart du temps. Il faudrait revoir la gestion de manière globale et réfléchir à des utilisations partagées de certains locaux (p.ex. scouts le WE, jeunes la semaine,)* • *Ⓟ Absence d'éducateur de rue pour l'encadrement des jeunes* • *Ⓟ Pas de maison des jeunes à Sart-Dames-Avelines et à Marbais - Ⓟ Manque d'animateur et d'animation dans les maisons des jeunes- Ⓟ Manque de projets développés par les maisons des jeunes* ➔ *Les acteurs en présence valident complètement ces constats* • *Les jeunes sont en demande principalement de* ***lieux de rencontre et de rassemblement*** *(extérieur et intérieur) ouverts tout le temps*

au courant de ces festivités. Jeunes nouvellement arrivés dans la commune ? •	• *Ⓟ Manque d'offre culturelle pour toute une génération* • *Ⓟ Pas d'aires sportives extérieures* ➔ *C'est faux selon les personnes présentes. Il y a bien des aires sportives d'extérieur. Certaines (celle de VLV p.ex.) ne sont pas bien situées et ne permettent pas le contrôle social nécessaire => vandalisme*
• ***Ⓟ Présence d'une bibliothèque communale à Tilly*** • *Le projet de skatePark associé au projet de Mik'aDO a pour objectif de faire revenir des jeunes à Mellery (y compris à la maison des jeunes)*	• *++ Ⓟ Difficultés d'accès au complexe sportif à pied ou à vélo ou encore en transport en commun pour les jeunes, manquant d'éclairage - ++ Ⓟ Emplacement de la bibliothèque et accessibilité pour les enfants - ++ Ⓟ Mauvaises connexions piétonnes et cyclables entre Villers-la-Ville et les infrastructures sportives (terrain de football, complexe sportif) - ++ Ⓟ Grande difficulté de mobilité inter-villages pour les personnes non motorisées* ➔ *Il existe une liaison douce qui relie le terrain de foot et le quartier des 4 chênes* ➔ *Les difficultés de mobilité (surtout entre les villages) des jeunes (très souvent non motorisés) est un des principaux freins à leur participation à des activités organisées pour eux ou entre eux.* ➔ *Lorsque des activités sont organisées dans un village, les jeunes de ce village peuvent assez facilement s'y rendre (pied, trottinette, vélo, …) et y participer. C'est le cas p.ex. du tennis de table de Tilly qui réunit une belle proportion de jeunes venant de Tilly.* • ***Communication* : Une problématique que rencontrent les acteurs qui travaillent avec la jeunesse est la communication. Il est souvent compliqué de les informer des activités organisées ou des éléments qui les concernent.**

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu.

4. Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde

Enfin, la FRW présente les premiers enjeux de développement proposés par l'Auteur ainsi que la proposition de la CLDR d'inclure l'aspect « jeunesse » dans d'autres enjeux et en faire un objectif clairement défini.

Et la jeunesse?? Propositions de la CLDR:

- Intérêt des jeunes inclus dans d'autres enjeux et objectifs :
  - **Lien sociaux** : « Offre culturelle pour toutes les générations »
  - **Logement** : « Permettre l'accès au logement pour les jeunes issus de la Commune (ex. logements tremplins, habitat groupé, habitat léger, …) »
  - **Mobilité**: « Mettre l'accent sur la sécurité des usagers faibles et sur la mobilité douce. »

- Proposé comme un objectif clair pour l'enjeu lien sociaux :

« Encadrer et animer la jeunesse (principalement celle qui n'est pas encore dans une structure encadrante ex:mouvements de jeunesse) »

Qu'en pensez-vous? Est-ce bien formulé? Est-ce suffisant? Avez-vous d'autres propositions?

➔ **Les acteurs en présence valident la pertinence et la formulation l'objectif en lien avec la jeunesse et à intégrer en partie dans l'enjeu « Liens sociaux »**

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu.

5. Réflexion sur les projets jeunesse pour le Programme communal de développement rural

Ce point sera abordé lors d'une prochaine rencontre avec les acteurs en lien avec la jeunesse.

Tous les acteurs présents confirment leur volonté de continuer à travailler en table ronde et à co-construire des projets pour les jeunes.

Néanmoins, un membre en profite pour exposer rapidement un projet potentiel qui serait **d'aménager des locaux qui pourraient être partagés par différents acteurs afin de pallier le problème lié à l'accessibilité à des lieux de rencontres et gagner en efficience**.

6. Agenda et mot de clôture

03/05/22 au 12/06/22 : Appel à idées via la plateforme en ligne de la FRW

➔ Ouvert à toute la population
➔ Objectif de la phase de consultation : appel à idées pour les futurs projets de la Commune
➔ Ça se passe en ligne : https://participation.frw.be - Vous choisissez votre commune dans la liste déroulante, puis, une simple inscription suffit pour se connecter - Choisissez les thématiques/enjeux qui vous intéressent et partagez vos idées dans les commentaires

25 juin 2022 : Hackathon

➔ Ouvert à toute la population
➔ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
➔ Travail spécifique sur les projets

7. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : www.odrvlv.info

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE & Julien APERS

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la table ronde « Jeunesse »

29/04/2022

Au menu de la rencontre

1. **Introduction**
2. **Tour de table de présentation des acteurs présents (quel travail avec les jeunes ? quels projets prévus/en cours)**
3. **Présentation des éléments du diagnostic partagé en matière de jeunesse et avis de la table ronde**
4. **Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde**
5. **Réflexion sur les projets jeunesse pour le Programme communal de développement rural**

Film d’introduction : une ODR - KESAKO ?

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

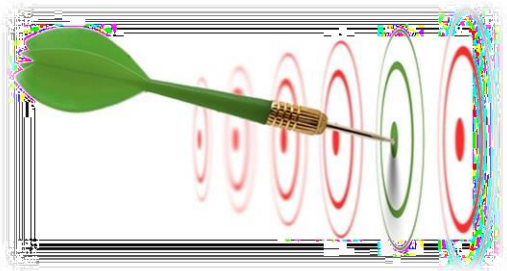

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

Ensemble, pour des villages vivants

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Les acteurs jeunesse à Villers-la-Ville

Quel travail avec les jeunes?

Quels projets prévus/en cours?

TOUR DE TABLE

Acteur	Actions en cours/récurrentes	Projets prévus
Golf	Ecole de jeunes (100 du BW et Bx) Partenariat avec les écoles Fédération de Rigené – initiation + aspect ludique → Stage en juin Comment joindre le jeunes de la Commune?	
Unité scout des 4 chênes	6 à 18 ans 12-18 = 80 jeunes, essentiellement des villersois Beaucoup de demandes (contant depuis toujours) – plus de places (Liste d'attente) et en manque de locaux + problème pour trouver des animateurs –	
Villers Volley	7 – 77 ans Volley de compétition (jeunes et adultes) : entrainements + matchs + compétitions → équipe pas lié à l'âge mais aux compétences 5 équipes loisirs 85% de villersois.e.s dans les équipes (225 personnes) Stages pour les jeunes (en collaboration avec VERTT)	

GAL du pays des 4 Bras	12-18 ans – Focus sur patrimoine et citoyenneté + favoriser les partenariats avec les acteurs locaux Plaines d'été – animations drones / plaisir d'apprendre / réseaux sociaux / initiation stabilisateur Stages skate – concerts – festivals	Enquête : sur les 3 communes (VLV, Genappes et Les-Bons-Villers) → Lieux de rencontres (Maison de jeunes, skatepark, mobilité, …) Mai-juin / analyse juillet-aout / synthèse en septembre → Faire diffuser l'enquête via les

Le Diagnostic partagé

Que dit-il en matière de jeunesse?

Petit rappel

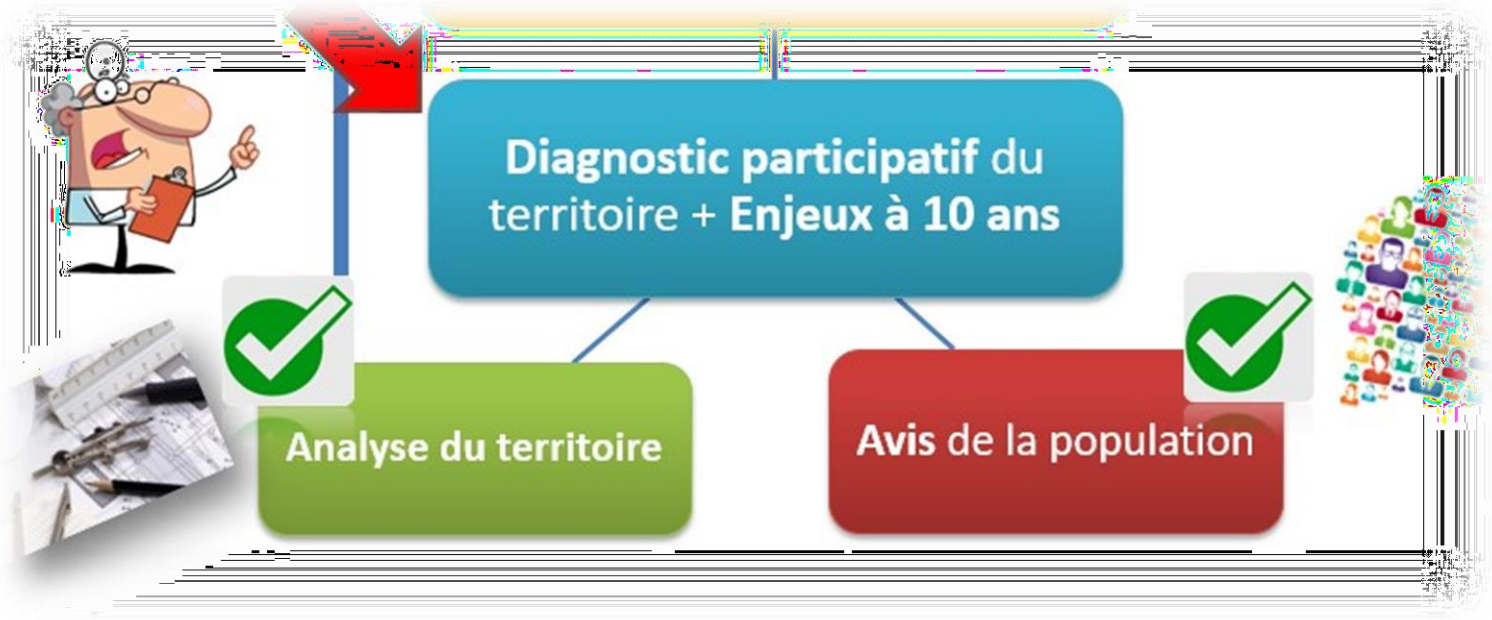

STRUCTURE DU DIAGNOSTC PARTAGE

HABITER À VILLERS-LA-VILLE

- URBANISME
- LOGEMENT
- SERVICES
- ENERGIE

TRAVAILLER À VILLERS-LA-VILLE

- ECONOMIE EMPLOI
- COMMERCES
- AGRICULTURE

SE DIVERTIR À VILLERS-LA-VILLE

- VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE
- SPORTS LOISIRS
- TOURISME PATRIMOINE

SE DÉPLACER À VILLERS-LA-VILLE

- MOBILITE

- NATURE ENVIRONNEMENT
- COMMUNICATION GOURVENANCE

Atouts	Faiblesses
• **Présence d'une Commission Consultative des enfants** • **Solidarité entre les différentes tranches de la population (nombreux projets et activités organisées sur le territoire)** • **Nombreux terrains de sport et salles de village – ++ Ⓟ Présence d'un hall omnisport (diversité des sports, portes ouvertes …)** • **Ⓟ Une plaine de jeux ou des sports dans chaque village - ++ Ⓟ Présence de plaines de jeux -** • **Présence d'un centre récréatif culturel et de loisirs** • **Ⓟ 4 établissements d'enseignement fondamental dans chaque village qui apporte une bonne ambiance dans ceux-ci**	• Pas de conseil communal des jeunes • *Proportion faible d'élèves des écoles de la commune résidant également dans la commune* • Taux de couverture en place d'accueil préscolaire faible • ++ Ⓟ Plaine des sports de Villers-la-Ville peu qualitative • ++ Ⓟ Aucun établissement d'enseignement secondaire - Ⓟ Absence d'école à Mellery

Atouts	Faiblesses
• ++ Ⓟ Importantes propositions d'activités extrascolaires (clubs sportifs) - ++ Ⓟ Offre importante de stages et d'activités à destination des jeunes • ++ Ⓟ Présence de nombreux mouvements de jeunesse, scoutisme, patro • Ⓟ Présence d'une maison des jeunes proposant une vie associative importante à Mellery et Marbisoux • Ⓟ Convivialité que l'on retrouve dans l'ensemble des villages permettant de maintenir une population jeune • Ⓟ Présence d'une bibliothèque communale à Tilly	• ++ Ⓟ Manque d'un local pour les mouvements de jeunesse, scouts et un manque de subsides pour ceux-ci • Ⓟ Absence d'éducateur de rue pour l'encadrement des jeunes • Ⓟ Pas de maison des jeunes à Sart-Dames-Avelines et à Marbais - Ⓟ Manque d'animateur et d'animation dans les maisons des jeunes- Ⓟ Manque de projets développés par les maisons des jeunes • Ⓟ Manque d'offre culturelle pour toute une génération • Ⓟ Pas d'aires sportives extérieures

Atouts	Faiblesses
	• ++ Ⓟ Difficultés d'accès au complexe sportif à pied ou à vélo ou encore en transport en commun pour les jeunes, manquant d'éclairage - ++ Ⓟ Emplacement de la bibliothèque et accessibilité pour les enfants - ++ Ⓟ Mauvaises connexions piétonnes et cyclables entre Villers-la-Ville et les infrastructures sportives (terrain de football, complexe sportif) - ++ Ⓟ Grande difficulté de mobilité inter-villages pour les personnes non motorisées

Le diagnostic partagé du territoire de Villers-la-Ville

A vous la parole !

- d'autres atouts/faiblesses?
- D'accord ou pas d'accord?

Les premiers enjeux et objectifs

Quid de la jeunesse?

Premiers enjeux proposés par l'auteur et la CLDR

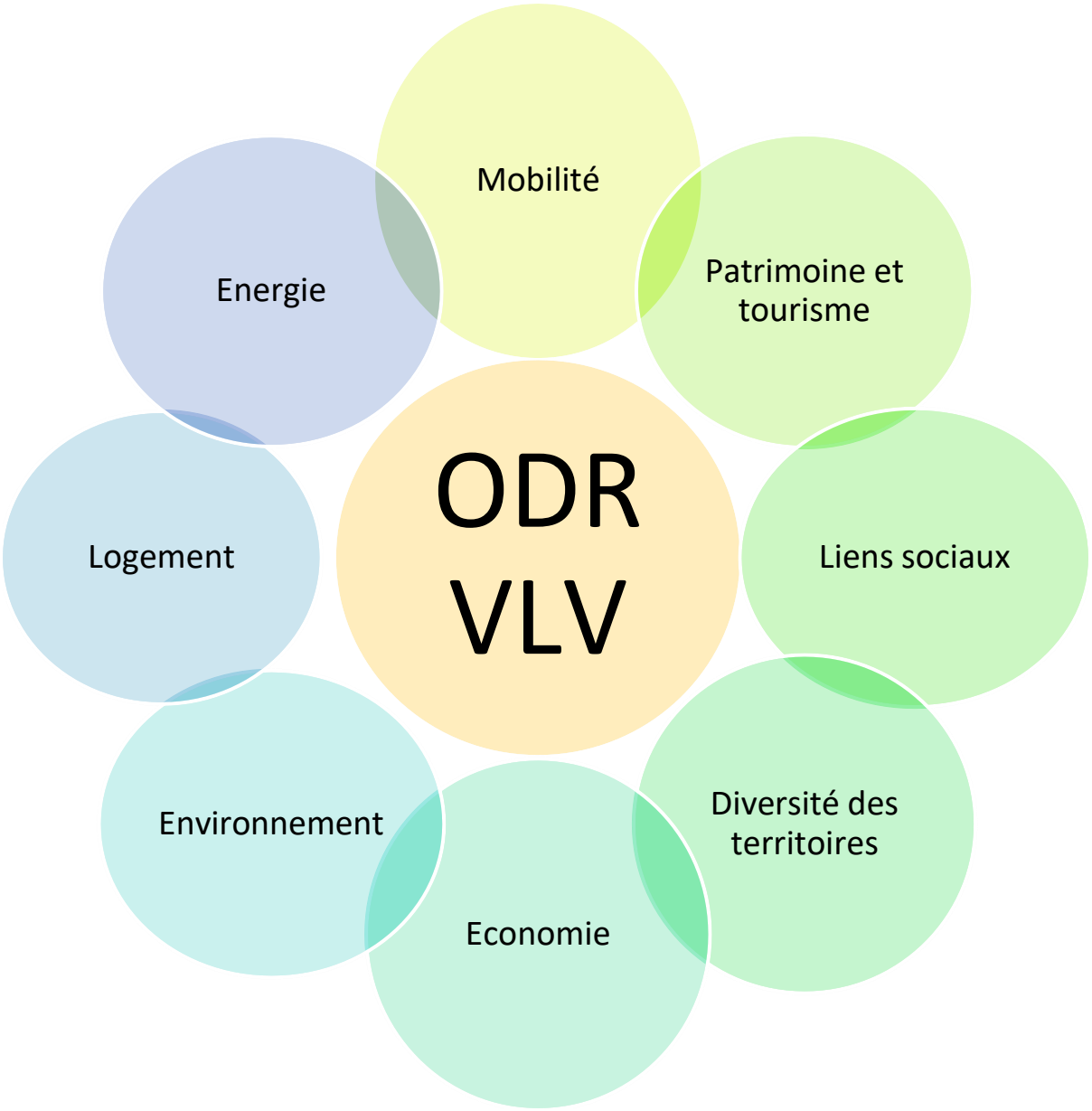

Diversité des territoires

Définir une stratégie pour le maintien d'un territoire rural

Economie

Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Energie

Assurer la transition énergétique de la Commune

Environnement

Préserver et valoriser les ressources naturelles

Liens sociaux

Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Logement

Assurer l’accès au logement pour tous

Mobilité

Développer des réseaux de mobilité et favoriser l’intermodalité

Patrimoine et tourisme

Préserver et valoriser le patrimoine bâti et non bâti

Et la jeunesse?? Propositions de la CLDR:

- Intérêt des jeunes inclus dans d'autres enjeux et objectifs :
  - **Lien sociaux** : « Offre culturelle pour toutes les générations »
  - **Logement** : « Permettre l'accès au logement pour les jeunes issus de la Commune (ex. logements tremplins, habitat groupé, habitat léger, …) »
  - **Mobilité**: « Mettre l'accent sur la sécurité des usagers faibles et sur la mobilité douce. »

- Proposé comme un objectif clair pour l'enjeu lien sociaux :

« Encadrer et animer la jeunesse (principalement celle qui n'est pas encore dans une structure encadrante ex:mouvements de jeunesse) »

Qu'en pensez-vous? Est-ce bien formulé? Est-ce suffisant? Avez-vous d'autres propositions?

Quels projets pour atteindre l'objectif?

Brainstorming

Projets déjà proposés lors des c

- **Aménager la place de Sart-Dames-Avelines (espace convivial, des arbres, bancs et jeux pour enfants ainsi que conserver des emplacements de stationnement)**
- **Créer davantage de lieux de rencontre sur la commune**
- **Rénover la salle polyvalente et ses dépendances et renouveler le mobilier à Sart-Dames-Avelines pour les associations (chants, danse …)**
- **A Villers-la-Ville, créer des aires de repos et de détente de petites tailles intégrant du mobilier urbain et jeux pour les enfants en bas âge**
- **Créer une annexe bois pour un local scout, édifiés par les scouts**
- **Créer un réseau, un annuaire de services (garde, babysitting, etc.)**

- **Attribuer un bâtiment pour les pionniers sartois**

Projets déjà proposés lors des c

➢ **Installer une maison des jeunes dans l'ancienne cure (local des scouts ...)**	
➢ **Instaurer l'école du dehors**	
➢ **Développer de nouvelles activités culturelles et créer un centre culturel**	
➢ **Créer une académie de musique et des arts**	
➢ **Recréer des activités récréatives à Sart-Dames-Avelines**	
➢ **Mettre en place un projet intergénérationnel de piscine publique à destination des scolaires**	
➢ **Rénover le Centre Récréatif Culturel et Sportif de Tilly**	

Et pour finir…

- **Conclusions**
- **Appel à idées : plateforme de participation citoyenne:**
- **Verre de l'amitié**

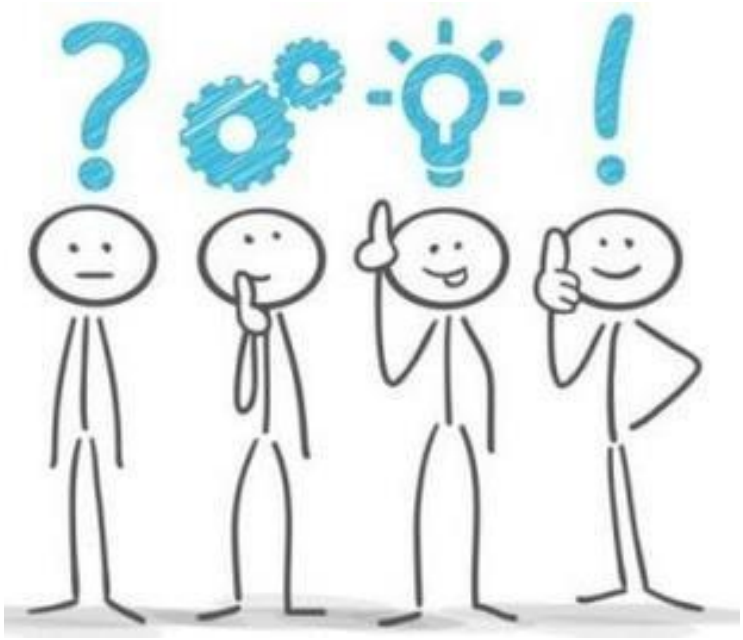

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.odrvlv.info

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Table ronde « associations »
Le **mardi 10 mai 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour les **Invités :*** Club de Swin golf, Villers-La-Vigne, GAL du pays des 4 bras, Comité du carnaval de Villers-La-Ville, SEL coup de pouce, Comité des pensionnés sartois, Comité des pensionnés de Mellery, Groupement de la Bonne humeur, Syndicat d'initiative, Comité des loisirs de Mellery et Comité des jeunes de Marbisoux
- *Pour le **Collège communal** : Philippe VANHOLLEBEKE (Echevin en charge du PCDR)*
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (agent relais PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation

Ordre du jour :

1. **Introduction**
2. **Tour de table de présentation des acteurs présents (Quelles activités? Projets prévus/en cours)**
3. **Présentation des résultats de l'enquête à destination des associations (Cycle de consultations citoyennes)**
4. **Présentation des éléments du diagnostic et avis de la table ronde**
5. **Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde**
6. **Réflexion sur les projets pour le Programme communal de développement rural**

1. Introduction

Charles Traore, Président de la CLDR, souhaite la bienvenue aux invités et les remercie de leur présence. Il insiste sur l'importance de la dynamique participative de l'ODR pour définir les priorités d'avenir de la Commune de Villers-La-Ville pour les 15 ans à venir.

La parole est ensuite donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son Opération de Développement Rural (ODR) qui se présente et leur souhaite également la bienvenue. Elle précise également qu'il s'agit ici d'une réunion d'échanges et de dialogue et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent.

L'ordre du jour est ensuite présenté.

Enfin, la FRW contextualise la présente réunion et les objectifs poursuivis en présentant synthétiquement l'Opération de Développement Rural (ODR).

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu.

2. Tour de table de présentation des acteurs présents (Public représenté, rôle, besoins, projets prévus/en cours)

Un tour de table est ensuite organisé afin de que chacun des acteurs en présence puissent se présenter et expliciter les projets en cours :

Acteur	Actions en cours/récurrentes	Projets prévus / Commentaires
Club de Swin Golf (2 participants)	- Se situe à Sart-Dames-Avelines au Golf de la Bruyère depuis 2016 - Activités : Participation à des tournois et initiations - 25 membres (- de 10 villersois.e.s) - Rattaché à la France car pas de Fédération en Belgique - 2 clubs en Belgique - Ouvert à tous les âges	- Organisation d'une porte-ouverte - Souhait : Faire connaitre le sport, faire découvrir à d'autres, etc.
GAL du pays des 4 bras	- Association de partenaires publics et privés, organisée en « Groupe d'Action Locale » pour mener des projets de développement rural sur les communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. - Actions en lien avec la mobilité, le tourisme, les circuits courts, la jeunesse, l'agriculture, etc.	

	- Subvention pour l'animation, accompagnement - Soutenir des partenaires (Ex: Sac aventure sur VLV, GRACQ, …) et réseautage	
Villers-La-Vigne	- Vignoble associatif - Depuis 30 ans (initiative citoyenne) - Accord avec l'Abbaye pour occuper une partie du site et cultiver les vignes - 30 ares ou 1000 pieds - 300 membres (des villersois.e.s et autres) - Matinées de travail le samedi - Visites guidées – tous les 1ers samedis du mois + combiné avec la visite de l'Abbaye + dégustation de vin - Pas de vente car la production n'est pas suffisante mais vente de marc - Organisation de voyages avec les membres - 1 fois par an - Tous les membres sont bénévoles - Collaboration avec un autre vignoble (Torgny) - Organise des formations - 1 soirée jazz au vignoble (1 fois par an)	- Souhait : Faire connaitre son activité
Comité de Carnaval de Villers	- Organisation du « Carnaval de Villers » → 3 géants + un quatrième qui va arriver (Petit Lucien) - Sur le parking du marché de Villers-la-Ville - Le carnaval a un bon succès - Une centaine de bénévoles participent à l'événement + Partenariat avec d'autres associations pour le bénévolat - Il y a 9/10 personnes dans le comité	- Pas toujours bien vu par la population (déchets, bruit, etc.) - Problème pour trouver de nouveaux ou renouveler les bénévoles - Pratiquent l'entraide (échange de bénévoles) avec d'autres comités
SEL coup de pouce	- Système d'échange local : des services, des biens, du savoir-faire, etc. - Regroupe les communes de Court-Saint-Etienne, Chastre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Mont-St-Guibert, etc. - Objectif : Développer la solidarité, les échanges, le réseautage et les rencontres - Pas de transaction financière – un service = un bonheur = une heure à échanger - Organisation d'activités conviviales - Réunions d'info organisées régulièrement – 1 fois par trimestre en alternance dans les différents villages - Association indépendante - Pas de cotisation (sauf pour l'assurance) - Renouvellement constant des membres, ça fonctionne bien	-

Comité des pensionnés sartois	- Organisation de diners, de gouters, de voyages, etc. → Participation = +/- 100 personnes pour les diners et +/- 40 pour les excursions - Objectif : Sortir les personnes âgées de l'isolement - 180 membres - Existe depuis 1957 - Fait partie d'ENEO – Mouvement social des ainés - Autres activités: gymnastique (1h par semaine), parties de cartes, etc.	
Comité des pensionnés de Mellery	- Organisation de gouters - Actuellement, il n'y a plus de réelle structure	- Volonté de reconstituer une structure? → Pas vraiment car il y a un manque de volontaires, Qui s'en chargerait ?
Groupement de la Bonne humeur	- Organisation de parties de cartes + diner - Tous les 2e lundis du mois au Complexe sportif - Utilisation de la salle de Marbisoux avant le COVID - Pas de cotisation - 40 personnes inscrites de tous les villages et même des communes voisines - Mobilité : organisation du covoiturage - Bonne ambiance	- Manque de bénévoles - Les personnes se retrouvent souvent dans les différents comités des pensionnés / pas de concurrence puisque les activités organisées sont complémentaires
Syndicat d'initiative	- Organisation d'activités : Apéritif à l'Abbaye, Marche aux flambeaux avec animations, Marche ADEPS, les festivités de la St-Bernard et de la St-Hubert, Petits déjeuners (écossais ou canadien ou …), Halloween à la ferme de Berines (Fonctionne très bien + rayonnement en dehors de la commune), Promotion de la région via des balades, des jeux de piste, etc. - Commission des chemins et sentiers – balisage des itinéraires - Possibilité de louer des trottinettes électriques + circuits accompagnés - Structure: un salarié, une trésorière et la Présidente	- Problème de bénévolat (personnes âgées) → Les candidatures ne suivent pas les appels - Recherche d'un.e secrétaire - Location de vélos électriques n'a pas fonctionné -
Comité des loisirs de Mellery	- Gestion de la Maison des jeunes - Activités: chasse aux œufs, St-Nicolas, etc. - Fête annuelle – Kermesse de Mellery (anciennement Ducasse) alias la fête à Mellery	- Marche ADEPS - Problème de bénévolat avec les plus jeunes - « Fuite » des jeunes vers d'autres communes (ex: LLN)

Comité des jeunes de Marbisoux	- Organisation des jeux inter villages de Marbisoux, d'un concert pour le 15 aout, d'activités pour Halloween, d'afterwork, etc. - Gestion de la Maison des jeunes de Marbisoux - Activités: 1 vendredi /2 ouverture de la MJ (jeux de cartes, kicker, etc.)	- Autre comité s'occupe de la St-Nicolas - Problème de bénévolat = souvent les mêmes personnes

Commentaires et questions :

- *Où peut-on trouver la composition de la CLDR (Commission Locale de Développement Rurale) ?*

→ Toutes les informations concernant l'ODR (Opération de Développement Rural) ainsi que la composition de la CLDR se trouvent sur le site www.odrvlv.info (Onglet « Actualité » pour la CLDR).

- *Vu le grand nombre d'associations sur l'entité, qu'est-ce qui explique le peu de participants à la réunion ?*

→ Toutes les associations reprises dans le répertoire communal ont été invitées. Nous n'avons pas spécialement reçu d'explications pour les non-participants.

- *Combien d'associations trouvons-nous sur l'entité ?*

→ Après vérification de la part de la Commune, ce serait +/-90.

3. Présentation des résultats de l'enquête à destination des associations (Cycle de consultations citoyennes)

La FRW présente synthétiquement les éléments tirés de l'enquête en ligne à destination du secteur associatif lancée lors du cycle de consultations citoyennes. Pour rappel, la réunion en présentiel prévue avec le secteur associatif, pour des raisons liées au Covid, avait été annulée et remplacée par une enquête en ligne. Chaque participant a été invité à formuler des commentaires et à se positionner sur certains éléments.

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu.

Commentaires et questions :

- *Les gens se plaignent souvent de ne pas être assez informé de ce qui se passe, que faudrait-il faire pour mieux faire passer la communication ?*

→ *Aussi, il existe un agenda communal de bonne qualité qu'il serait pertinent de remplir régulièrement.*

- *Les associations pointent le fait qu'il faudrait davantage de locaux facilement accessibles pour leurs activités, bien équipés. De plus, ils trouvent que la visibilité pour la location des salles n'est pas claire, ne serait-il pas envisageable de mettre un agenda en ligne pour la location des salles de l'entité ?*

- *Les associations ont un gros souci de stockage de leur matériel, relevé par les comités des fêtes et le comité du carnaval, ils se demandent si la Commune ne pourrait pas mettre un petit morceau de terrain disponible avec un container maritime ou une salle de stockage quelconque.*

- *Les associations insistent aussi sur le fait qu'elles sont en manque de matériel (panneaux d'affichage mobile, une imprimante, tables, chaises, projecteurs, hauts parleurs, micros, tonnelles, véhicule motorisé, aide humaine pour le transport et l'installation, matériel viti-vinicole, etc.) et qu'elles doivent souvent se débrouiller entre elles. Elles souhaiteraient que la Commune mette à disposition des associations du matériel facilement accessible.*

  ➔ *La Commune précise qu'il est possible de se tourner vers la Province du Brabant wallon pour avoir accès à du matériel.*

- *Concernant les problèmes liés au manque de bénévoles et au renouvellement de ceux-ci, une idée serait de créer une plateforme du bénévolat. Existe-t-il une plateforme du volontariat /bénévolat sur l'entité ? Serait-il possible d'en créer une et/ou un guichet des associations à l'Administration ?*

  ➔ *Certaines personnes déclarent que celle-ci existe déjà mais n'est pas suffisante. La Commune s'est renseignée sur son existence et il s'avère qu'une plateforme n'existe pas en tant que telle mais par contre, il est possible de faire appel à des personnes ressources pour lancer des appels à bénévoles. Un listing de bénévoles pour l'aide sociale (aide aux personnes âgées,*

- *Les membres insistent sur l'importance de mieux encadrer la jeunesse et de redynamiser la (les) Maison(s) des jeunes. L'idée serait d'en faire une infrastructure reconnue et encadrée par des animateurs professionnels.*

- *Du point de vue de la mobilité, il est également pointé des problèmes de déplacements entre les villages (manque de liaisons douces et sécurisées, peu de transports en commun, etc.).*

- *La salle communautaire de Marbais est une petite salle communale accessible à toutes et tous. Néanmoins, elle est déjà utilisée régulièrement. L'accès aux PMR peut-être*

problématique. L'objectif de cette salle est de pouvoir faire de petites réunions (CA par exemple) mais pas d'y organiser des activités conséquentes.

4. Présentation des éléments du diagnostic

Cette partie a été très brièvement abordée. La FRW a présenté synthétiquement la structure actuelle du diagnostic partagé et les premiers enjeux qui sont en train de se dégager. Elle invite les participants qui le souhaite à parcourir une synthèse du document se trouvant ici : https://www.odrvlv.info/les-documents.html. Elle précise aussi qu'il s'agit d'une version provisoire et condensée.

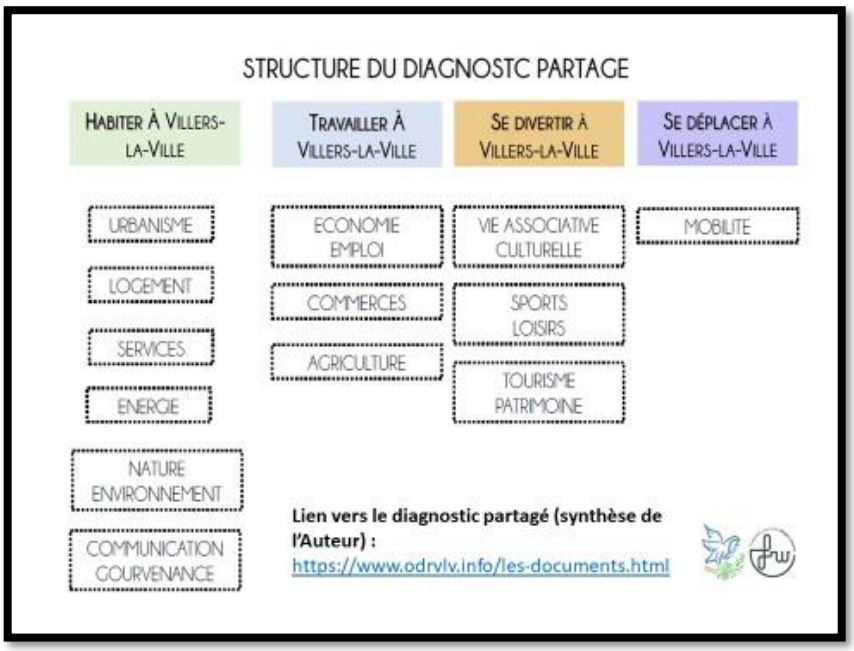

5. Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde

6. Réflexion sur les projets pour le Programme communal de développement rural

Vu le timing de la réunion déjà dépassée, ces deux derniers points seront abordés lors d'une prochaine rencontre avec les acteurs associatifs.

Tous les acteurs présents confirment leur volonté de continuer à travailler en table ronde et à co-construire des projets pour le secteur associatif.

7. Agenda et mot de clôture

03/05/22 au 12/06/22 : Appel à idées via la plateforme en ligne de la FRW

- ➔ Ouvert à toute la population
- ➔ Objectif de la phase de consultation : appel à idées pour les futurs projets de la Commune
- ➔ Ça se passe en ligne : https://participation.frw.be - Vous choisissez votre commune dans la liste déroulante, puis, une simple inscription suffit pour se connecter - Choisissez les thématiques/enjeux qui vous intéressent et partagez vos idées dans les commentaires

25 juin 2022 : Hackathon

- ➔ Ouvert à toute la population
- ➔ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
- ➔ Travail spécifique sur les projets

8. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : www.odrvlv.info

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE & Julien APERS

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Bienvenue à la table ronde « Associations »

10/05/2022

Au menu de la rencontre

1. **Introduction**
2. **Tour de table de présentation des acteurs présents (Quelles activités? Projets prévus/en cours)**
3. **Présentation des résultats de l'enquête à destination des associations (Cycle de consultations citoyennes)**
4. **Présentation des éléments du diagnostic et avis de la table ronde**
5. **Présentation des premiers enjeux/objectifs et avis/ propositions de la table ronde**
6. **Réflexion sur les projets pour le Programme communal de développement rural**

Tour de table de présentation

Quelles activités organisez-vous ?

Quels projets prévus/en cours?

Acteur	Actions en cours/récurrentes	Projets prévus/Commentaires
Swin Golf (2participants)	- SDA (Golf de la Bruyère depuis 2016) - 2 clubs en Belgique - Participation à des tournois, initiation au swin golf, → génère - Terrain rustique - Rattaché à la France car pas de Fédération en Belgique - 25 membres (- de 10 villersois.e.s) - Ouvert à tous les âges	- Organisation d'une porte-ouverte - Faire connaitre le sport, faire découvrir à d'autres, etc.
GAL du pays des 4 bras	- Mobilité, tourisme, circuit court, jeunesse, agriculture, etc. - Subvention pour l'animation, accompagnement - Public/privé - Sur 3 Communes (Genappes, VLV et Les Bons Villers) - Soutenir des partenaires (Ex: Sac aventure sur VLV, GRACQ, …) + mise en réseau	

Vignoble de VLV	- Depuis 30 ans (initiative citoyenne) - Accord avec l'Abbaye pour occuper une partie du site - 300 membres (villersois.e.s mais pas seulement) - Matinées de travail le samedi - Visites guidées – tous les 1er samedis du mois + combiné avec l'Abbaye +	

Film d’introduction : une ODR - KESAKO ?

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

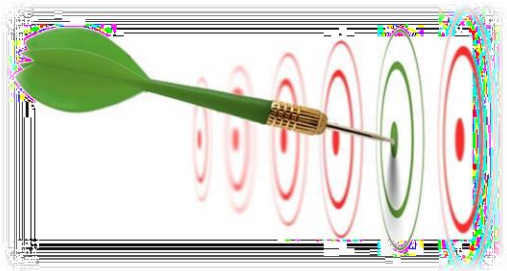

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

Ensemble, pour des villages vivants

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie

Bureau d'études

Organisme d'accompagnement

Wallonie

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**

Résultats de l’enquête

Cycle de consultations citoyennes

-

Associations

Résultats de l'enquête

- 9 participants

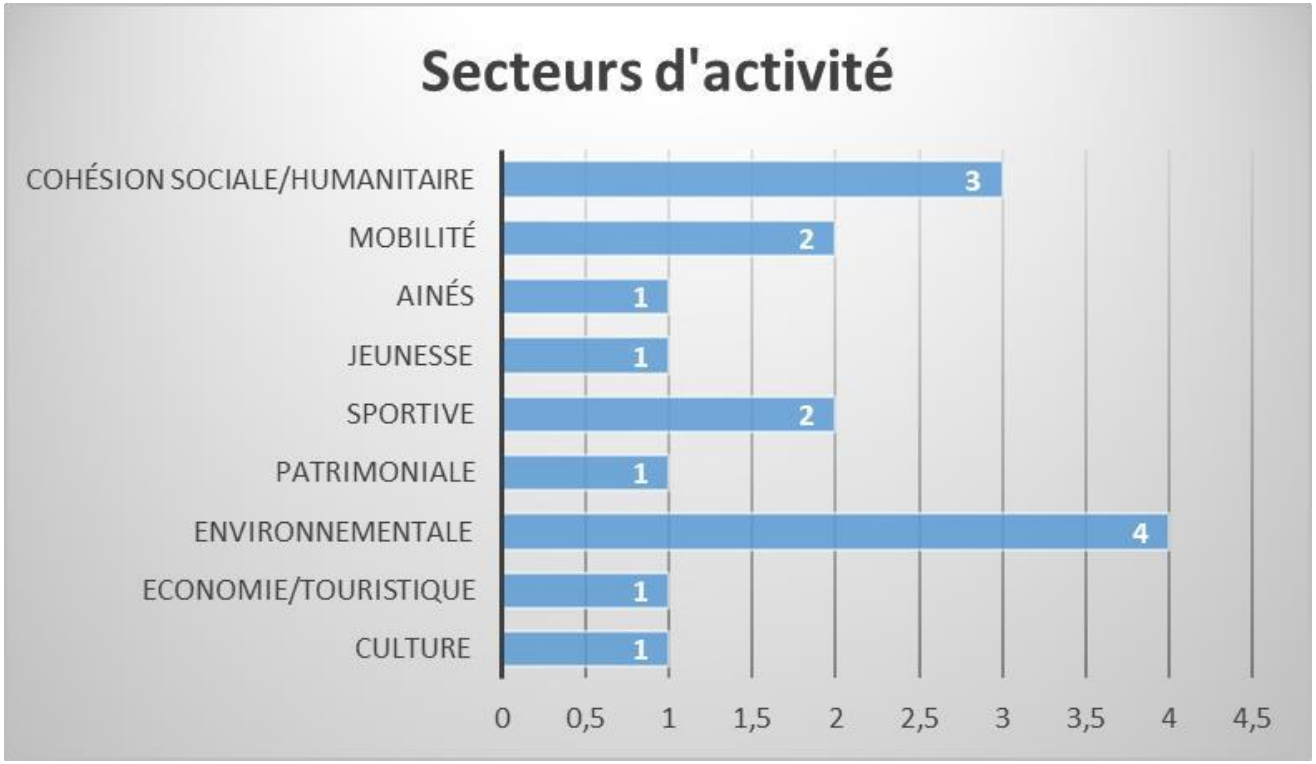

Résultats de l'enquête

- **Êtes-vous satisfait de l'offre d'activités (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'associations existantes sur le territoire communal ?**

Eléments positifs	Eléments améliorables
- **Beaucoup d'associations (3 X)** - **Offre variée d'activités** - **Beaucoup d'initiatives citoyennes**	- Meilleure gestion des espaces et infrastructures existantes - Certains secteurs sont sous-représentés : culturel, loisirs et de fêtes - Manque de mobilité pour les moins valides - Manque un lieu pour les activités culturelles - Trop peu de sollicitations

Résultats de l'enquête

- **Est-ce que l'offre devrait être élargie ou adaptée en matière d'activités et d'associations ? Comment? Par quoi?**

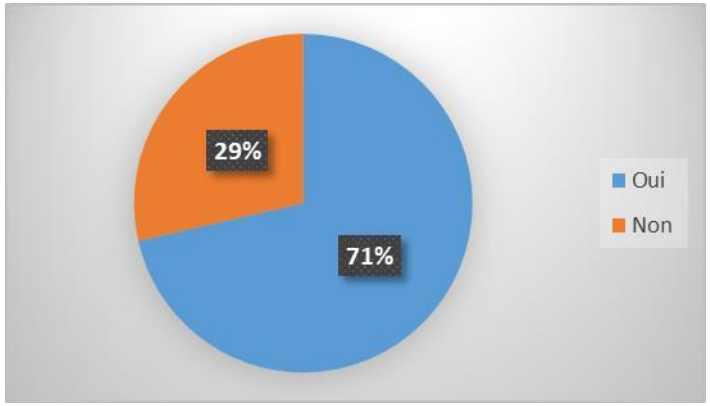

Activités à développer	Comment ? Par quoi ?
- **Activités sportives** - **Activités artistiques, culturelles et musicales pour les jeunes**	- Mise à disposition de locaux adéquats – 2X - Améliorer le soutien réel de la commune envers les associations – 2X - *Créer une ludothèque associée à la bibliothèque* - *Création d'un Repair café* - *Ouvrir un centre culturel à mettre en lien avec les centres culturels voisins (Genappe, CST, etc.)* - *Création d'une donnerie* - *Fonder un cercle d'histoire locale*

Résultats de l'enquête

- **Trouvez-vous que l'offre d'activités correspond aux attentes/besoins des différents publics villersois (âges, mixité, …) ? Pourquoi ?**

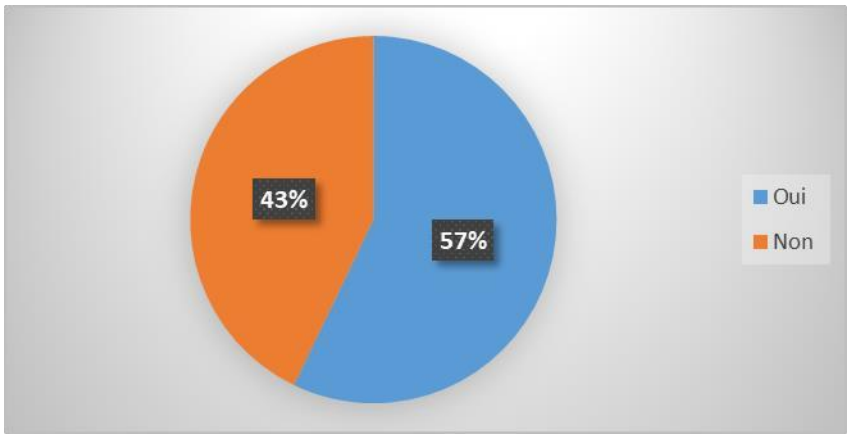

- Les jeunes → chercher à l'extérieur de l'entité pour le sport, les arts et la culture
- L'offre pour les seniors = (trop ?) limitée
- Manque de places dans les mouvements de jeunesse
- Manque de cours en soirée pour les gens actifs (informatique, langues, etc…).
- Manque une réelle maison des jeunes avec des animateurs >< Il existe des activités tant pour les plus jeunes (mouvements de jeunesse, sport notamment) que pour les seniors

Résultats de l'enquête

- **Est-ce que l'offre supra-locale (située en dehors du territoire villersois) est complémentaire avec les activités au niveau communal ?**

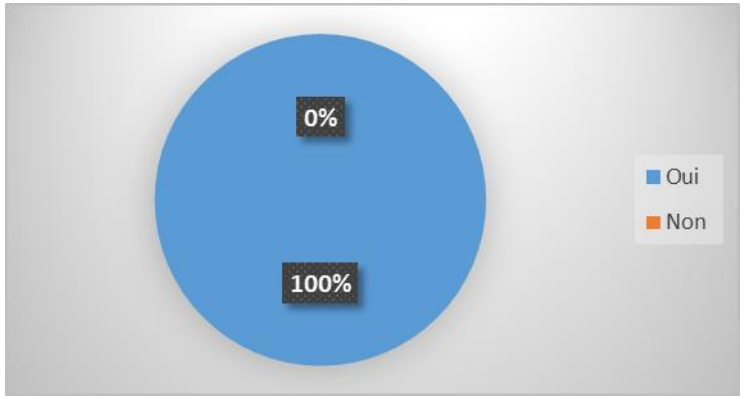

- L'offre d'activités supra-locales → complémentaire (5X)

- L'offre locale et supra-locale ne sont pas en concurrence

- La commune devrait en faire la promotion

- VLV = bien entourée par les communes voisines pour le théâtre, le cinéma, les centres culturels, les académies, etc.

Résultats de l'enquête

- **Existe-il des partenariats, des synergies, entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants, … ? Lesquels ?**

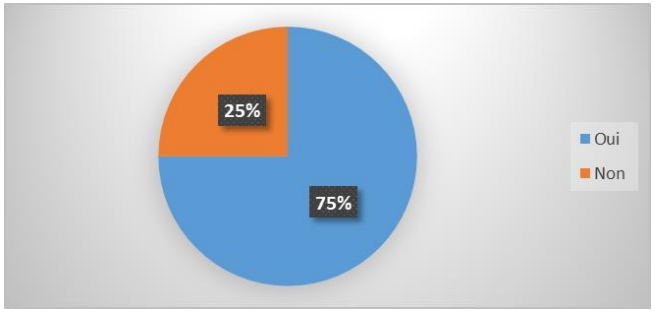

Eléments positifs	Eléments améliorables
- **Nombreuses collaborations entre associations : prêt de local, soutien logistique, entraide, … - 2X** - **Les synergies se font selon les projets et les besoins.** - **Bonne collaboration avec l'Abbaye**	- Chaque association travaille dans son coin. Il manque de cohésion. - Les mêmes personnes sont impliquées dans les différentes projets.

Résultats de l'enquête

- **Quels types de partenariats et synergies imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants, … ?**

- Organisation de stages en commun (Ex: VTT et le volley).
- Réunion de partage d'expériences
- Promotion/publicité (4X) : Promotion mutuelle
- Prêt de matériel (3X)
- Accès aux salles communales (Rendre accessible la salle communautaire de Marbais)
- Mise en réseau des associations locales et création d'espaces & moments de rencontres
- Création au sein de l'administration d'un guichet relais pour le monde associatif

Résultats de l'enquête

- **Quels seraient vos besoins en organisation et en coordination des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants, … ?**

- Organisation de stages en commun
- Organisation d'un travail collaboratif
- Création d'un répertoire exhaustif des associations existantes sur l'entité
- Mise à disposition de locaux
- Prêt de matériel
- Un agenda partagé
- Visibilité sur le site Internet de la Commune
- Invitation à participer aux journées de l'Environnement organisées par la commune

Résultats de l'enquête

- **Quels pourraient être les freins à de tels partenariats ?**

- Des divergences de points de vue

- Ne pas connaître les responsables des autres associations créant de la méfiance

- La disponibilité en temps des acteurs

- Les rivalités entre associations et/ou concurrence pour un même public ou une même date

- Les interventions politiques dans des associations qui ne le sont pas.

Résultats de l'enquête

- **Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière d'organisation et de ressources humaines?**

- Recherche de bénévoles (4X)

  → Création d'une plate-forme « Bénévolat »

  → Permettre aux associations de lancer des appels à l'aide

- Meilleur soutien de la part de la Commune

- Pas assez de jeunes et vieillissement des membres actifs dans le secteur associatif (2X)

- Certaines tâches deviennent pesantes ou sont toujours prises en charge par les mêmes personnes.

Résultats de l'enquête

➢ **Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière d'infrastructures et de locaux?**

- Complexe sportif

- Un grand local gratuit bien équipé et facilement accessible

➢ **Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière de matériel et de logistique?**

- Partenariat avec la Commune (Matériel)

- Besoin matériel : panneaux d'affichage mobile (sur pied),une imprimante, tables, chaises, projecteurs, hauts parleurs, micros, tonnelles, véhicule motorisé, aide humaine pour le transport et l'installation, matériel viti-vinicole, etc.

➢ **Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière de financements?**

- Nombreuses difficultés sont évoquées dans ce domaine : « Nous n'avons aucun moyen financier. Nous sommes une petite association, sans cotisation. Si nous devons faire face à des frais, nous y allons de notre poche personnelle ».

- Subsides : très légers et surtout aucun retour sur les dépenses cafétéria/brasserie.

Résultats de l'enquête - Communication

Existants	A développer
- **Mails (9X)** - **Pages Facebook (5X)** - **Affiches (4X)** - **Sites Internet propres (3X)** - **Téléphone (2X)** - **Journal de Villers-la-Ville (2X)** - **L'agenda communal (2X)** - **Courriers (2X)** - **Contacts directs (2X)** - **Réunions** - **Folders** - **Panneau digital communal** - **Bulletin associatif** - **Le bouche à oreille**	- De meilleurs panneaux d'affichage accessibles - Installer des boîtiers forains aux différents endroits où sont organisées des festivités

Le Diagnostic partagé

STRUCTURE DU DIAGNOSTC PARTAGE

HABITER À VILLERS-LA-VILLE

- URBANISME
- LOGEMENT
- SERVICES
- ENERGIE

TRAVAILLER À VILLERS-LA-VILLE

- ECONOMIE EMPLOI
- COMMERCES
- AGRICULTURE

SE DIVERTIR À VILLERS-LA-VILLE

- VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE
- SPORTS LOISIRS
- TOURISME PATRIMOINE

SE DÉPLACER À VILLERS-LA-VILLE

- MOBILITE

- NATURE ENVIRONNEMENT
- COMMUNICATION GOURVENANCE

Lien vers le diagnostic partagé (synthèse de l'Auteur) :
https://www.odrvlv.info/les-documents.html

Les premiers enjeux et objectifs

Premiers enjeux proposés par l'auteur et la CLDR

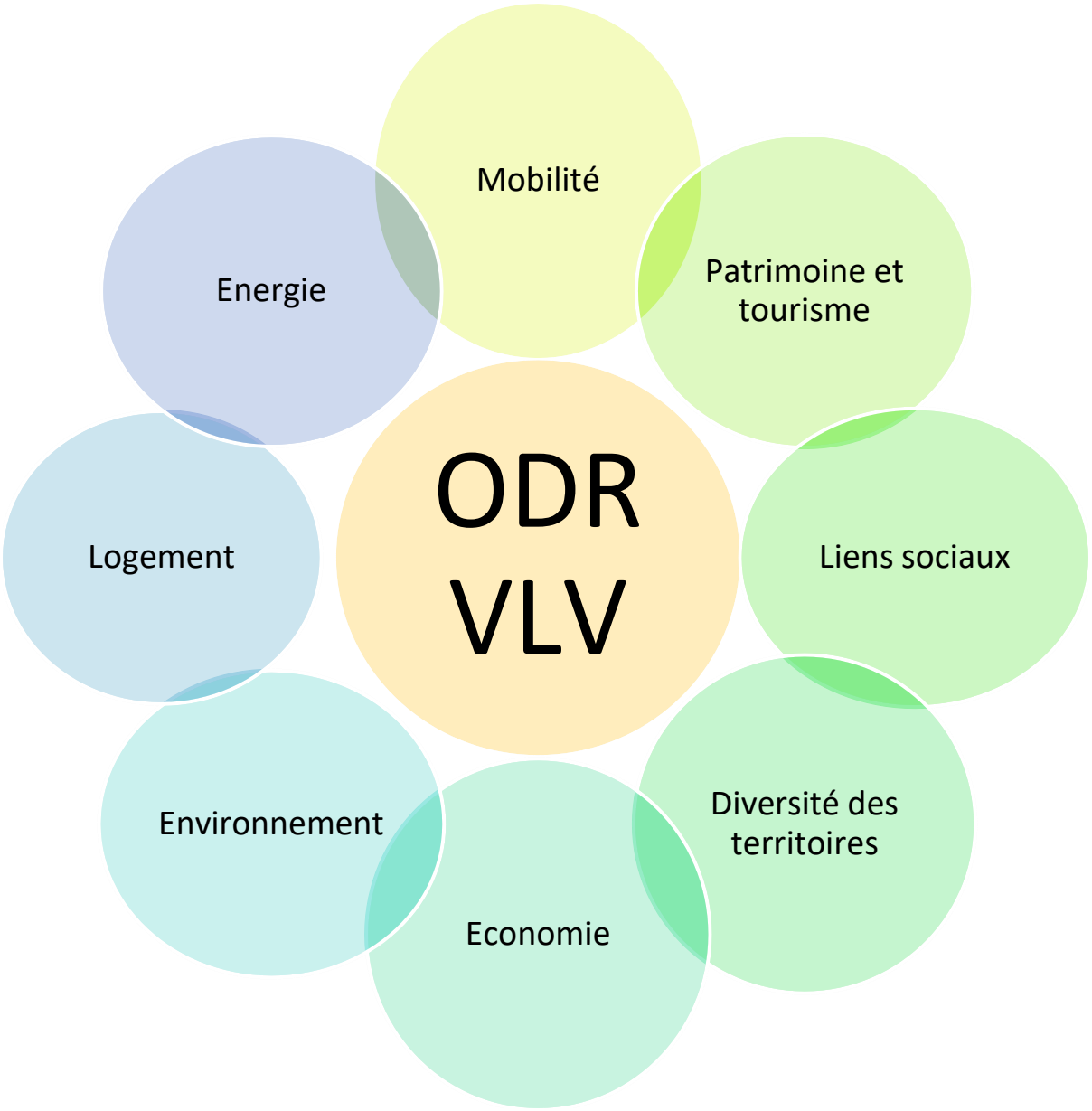

Diversité des territoires

Définir une stratégie pour le maintien d'un territoire rural

Economie

Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Energie

Assurer la transition énergétique de la Commune

Environnement

Préserver et valoriser les ressources naturelles

Liens sociaux

Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Logement

Assurer l'accès au logement pour tous

Mobilité

Développer des réseaux de mobilité et favoriser l'intermodalité

Patrimoine et tourisme

Préserver et valoriser le patrimoine bâti et non bâti

Liens sociaux

Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Les premiers objectifs proposés par la CLDR et l'auteur de programme (Drea²m):

- Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes,...)
- Avoir une offre culturelle pour toutes les générations
- Améliorer la communication (entre les habitants, entre les institutions et les habitants, entre les associations et les habitants)
- Encadrer et animer la jeunesse (principalement celle qui n'est pas encore dans une structure encadrante (type mouvements de jeunesse)
- **Permettre un développement de la vie associative et culturelle**
- Pérenniser les services de proximité et développer de nouveaux services (enseignement secondaire, coworking, …)
- Favoriser les dynamiques de cohésion sociale (soutien des projets citoyens, secteurs associatifs,...)

Qu'en pensez-vous? Est-ce bien formulé? Est-ce suffisant? Avez-vous d'autres propositions?

Quels projets pour atteindre l(es)'objectif(s)?

Brainstorming

Quelles suites pour la table ronde associations?

Et les autres enjeux?

Vous avez des idées de projets?

RDV sur la plateforme de participation citoyenne pour partager vos suggestions: https://participation.frw.be

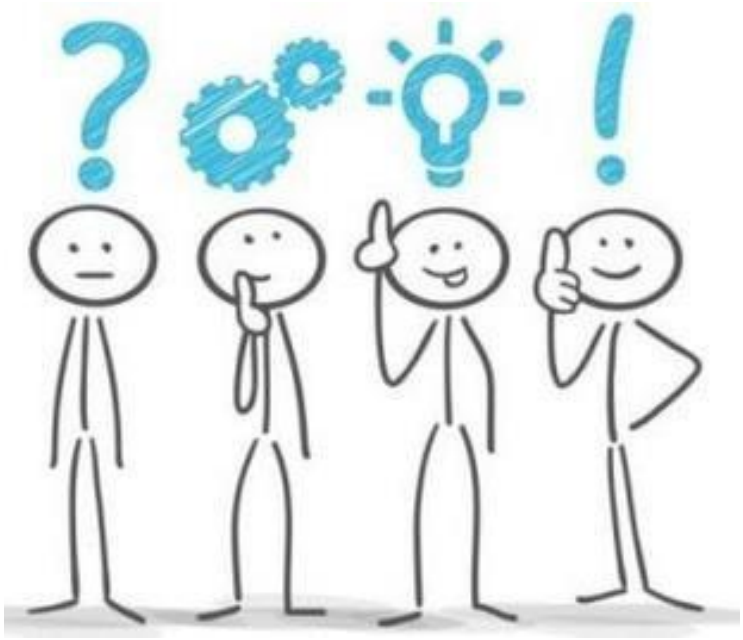

MERCI

DE VOTRE ATTENTION ☺

Plus d'infos ? → www.odrvlv.info

Consultation des acteurs du monde associatif de l'entité de Villers-La-Ville

Introduction :

Le contexte : Dans le cadre de son Opération de Développement Rural et du cycle des consultations villageoises, la Commune avait planifié une infoconsultation en présentiel avec les acteurs issus du secteur associatif (le 08/12/21) comme il est prévu dans le décret du DR. Néanmoins, celle-ci a dû être annulée en dernière minute en raison de problèmes liés directement à la pandémie de Covid19. Afin de pallier ce manquement, la Commune a décidé de réaliser une enquête en ligne à destination du monde associatif. Cette enquête a donc été mise en place et transmise aux membres des associations en date du 08/12/2021 via un questionnaire Google Forms. Les personnes avaient jusqu'au 03/01/2022 pour y répondre et 9 personnes y ont participé.

Méthodologie de l'enquête :

L'enquête est une méthode de recueil de données primaires à partir d'un questionnaire qui a été administré en ligne à un échantillon issu d'une population cible (le secteur associatif de la Commune de Villers-la-Ville). Un des biais de l'enquête concerne l'échantillonnage. Etant donné que la participation à l'enquête était sur base volontaire, tous les acteurs présents sur le territoire n'ont pas participé à cette récolte d'informations. Différents moyens de communication ont été mobilisés afin de toucher le plus grand nombre d'acteurs possible : utilisation du répertoire de l'administration communale, lien direct sur le site communal, diffusion à l'aide de différents comptes Facebook (communal et privés), le bouche à oreille, etc. Par ailleurs, concernant l'analyse et le traitement des données récoltées, il est important de rappeler que **dans la note de synthèse, certains éléments ont été agrégés afin que les résultats s'expriment sous forme de statistiques pour rendre compte de leur importance**. La synthèse récapitule les éléments clés afin d'exprimer les objectifs visés par l'enquête.

Résultats de l'enquête

1) Liste des associations participantes (9)

1. Villers Volley asbl
2. Iles de Paix secteur VLV
3. asbl Les Jeunes de Marbisoux
4. Villers pour le Climat & la Biodiversité
5. Comité Local VLV SELCOUPDEPOUCE
6. Comité des pensionnés sartois
7. L'Epice Locale / GRACQ Villers-La-Ville
8. Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers-la-Ville
9. CADEV

2) Activité :

2.1 Quel(s) est (sont) votre (vos) secteur(s) d'activité ?

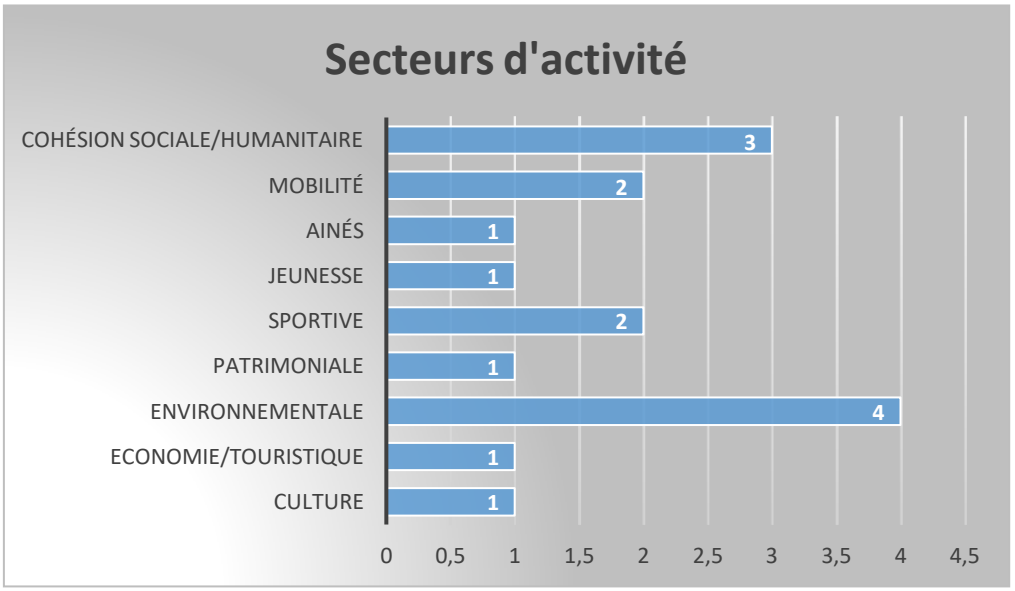

Remarque : Chaque association répondante pouvait choisir plusieurs secteurs d'activités correspondants à leurs actions. Il est intéressant de remarquer la diversité des associations ayant répondu.

2.2 Êtes-vous satisfait de l'offre d'activités (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'associations existantes sur le territoire communal ?

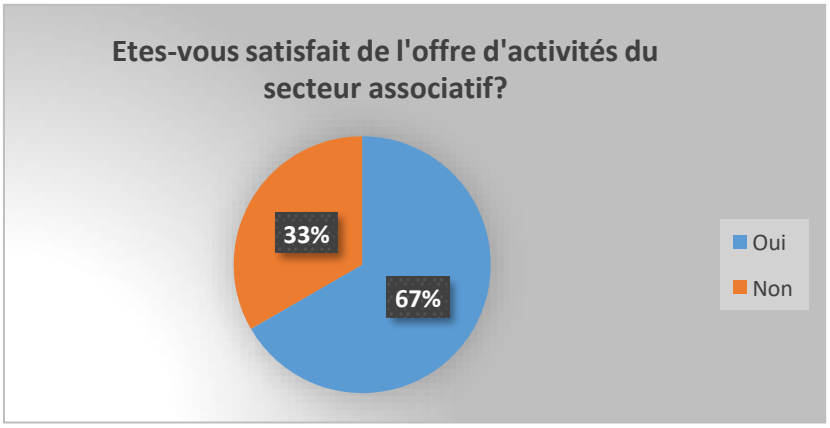

2.3 Pourquoi?

Eléments positifs	Eléments améliorables
- Beaucoup d'associations (3 X) - Offre variée d'activités - Beaucoup d'initiatives citoyennes	- Meilleure gestion des espaces et infrastructures existantes - Certains secteurs sont sous-représentés : culturel, loisirs et de fêtes - Manque de mobilité pour les moins valides - Manque un lieu pour les activités culturelles - Trop peu de sollicitations

2.4 Est-ce que l'offre devrait être élargie ou adaptée en matière d'activités et d'associations ? Comment? Par quoi?

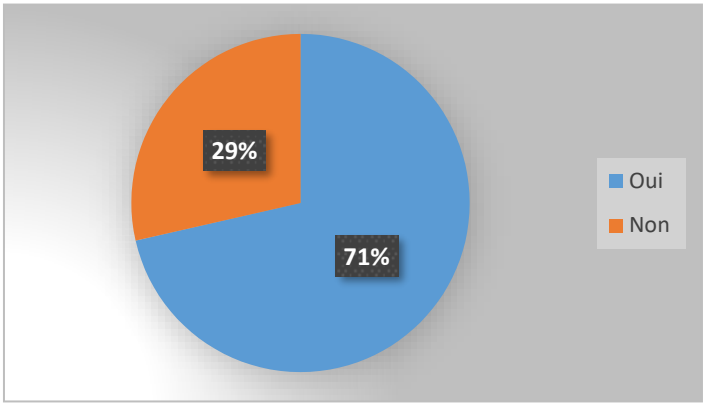

Activités à développer	Comment ? Par quoi ?
- Activités sportives - Activités artistiques, culturelles et musicales pour les jeunes	- Mise à disposition de locaux adéquats (la maison communautaire est à disposition gratuitement mais n'est pas très adaptée) – 2X - Améliorer le soutien réel de la commune envers les associations, surtout concernant les thématiques énergétiques et environnementaux – 2X - Créer une ludothèque associée à la bibliothèque - Création d'un Repair café - Ouvrir un centre culturel à mettre en lien avec les centres culturels voisins (Genappe, CST, etc.) - Création d'une donnerie - Fonder un cercle d'histoire locale

2.5 Trouvez-vous que l'offre d'activités correspond aux attentes/besoins des différents publics villersois (âges, mixité, …) ? Pourquoi ?

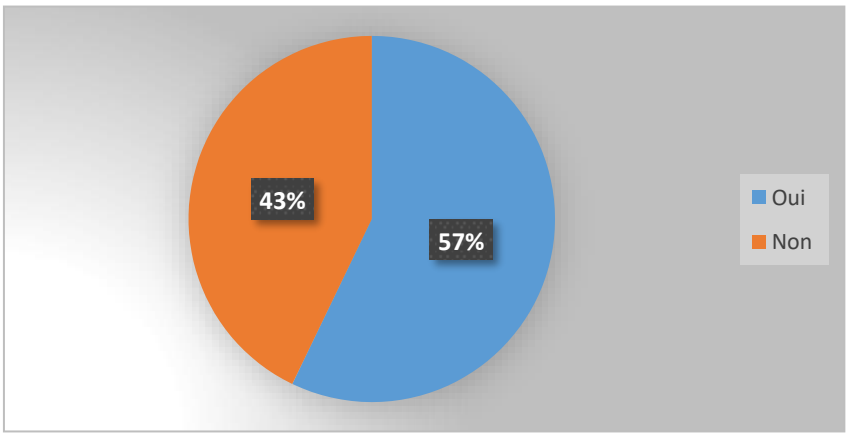

Remarques :

- Les jeunes, par exemple, doivent souvent aller chercher à l'extérieur de l'entité pour le sport, les arts et la culture. A part le volley, le foot et le VTT... la commune est un peu pauvre en terme de choix.
- L'offre pour les seniors me semble plus (trop ?) limitée.
- Le nombre de places disponibles dans les mouvements de jeunesse est insuffisant.
- Il manque l'organisation de quelques cours en soirée pour les gens actifs (informatique, langues, etc…).
- Il n'y a pas/peu d'offre ou de lieux pour les adolescents. Il manque une réelle maison des jeunes avec des animateurs (les maisons des jeunes actuelles ne sont que des locaux à destination des comités des fêtes).
- Il existe des activités tant pour les plus jeunes (mouvements de jeunesse, sport notamment) que pour les seniors.

2.6 Est-ce que l'offre supra-locale (située en dehors du territoire villersois) est complémentaire avec les activités au niveau communal ?

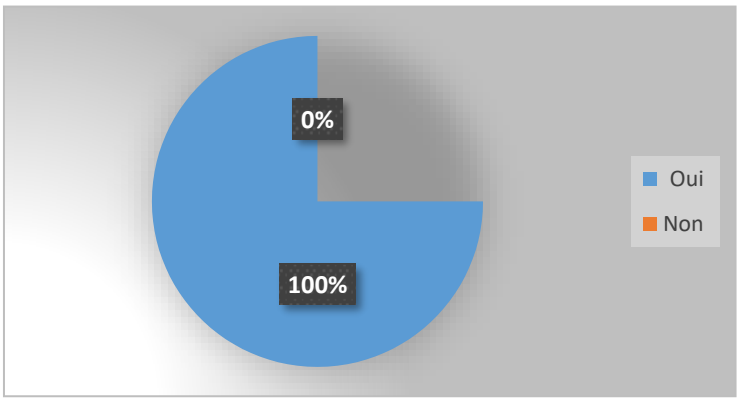

Remarque :

- L'offre d'activités supra-locales est considérée comme complémentaire (5X)
- L'offre locale et supra-locale ne sont pas en concurrence
- La commune devrait en faire la promotion
- Villers-La-Ville est bien entourée par les communes voisines pour le théâtre, le cinéma, les centres culturels, les académies, etc.

3) <u>Partenariats et synergies :</u>

3.1 Existe-il des partenariats, des synergies, entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants, … ? Lesquels ?

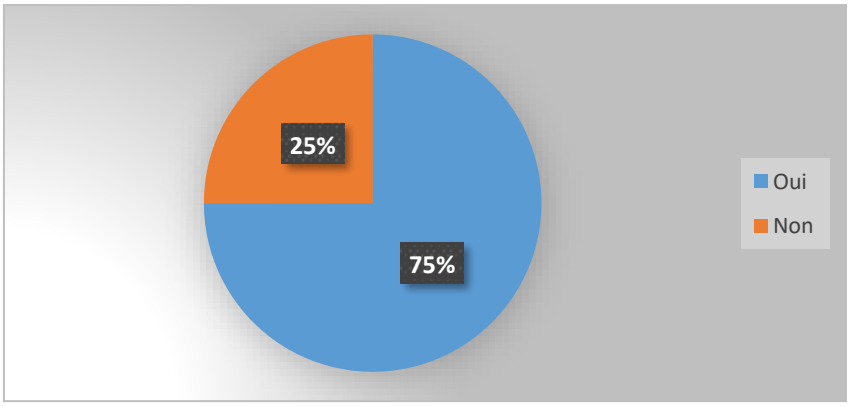

Eléments positifs	Eléments améliorables
- Il existe de nombreuses collaborations entre associations : prêt de local, soutien logistique, entraide, … - 2X - Les synergies se font selon les projets et les besoins. Beaucoup de synergies autour de la fête des Avelines qui est devenue la fête des possibles cette année avec un village associatif. - Bonne collaboration avec l'Abbaye, notamment en participant à des manifestations organisées par celle-ci. - Prêt de matériel du CRIE, des Hostieux moines – utilisation des jardins du SI, demande d'aide aux pionniers. - Collaboration récente au concert de Noël organisé par le Souffle d'Orphée - Les membres des autres SEL faisant partie du SELCOUPDEPOUCE : Sombreffe, Louvain-la-Neuve, Chastre, Genappe, Court-Saint-Etienne, etc… travaillent efficacement en collaboration. - Le comité du carnaval de Villers, l'association des parents de l'école de Marbisoux etc… sont des moteurs collaboratifs.	- Chaque association travaille dans son coin. Il manque de cohésion. - Les mêmes personnes sont impliquées dans les différentes projets.

3.2 Quels types de partenariats et synergies imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants, … ?

- Organisation de stages en commun (ça se fait déjà avec le VTT et le volley).
- Réunion de partage d'expériences, échanges sur le vécu et les attentes/besoins de chacun.
- Promotion/publicité (4X) : pouvoir être mieux informé, de manière systématique, des activités spéciales des autres associations locales -Faire davantage de promotion les uns des autres – Mieux connaître les ressources de chacun – Organiser des manifestations à l'attention d'autres associations - Création d'une page ""La parole aux associations locales"" dans l'agenda communal bimestriel - Ouverture de la page Facebook communale aux associations pour communiquer vers le public villersois (accès en publication sous approbation/modération).
- Prêt de matériel (projecteur, micro/HP, tables de fête & chaises, bar mobile, tonnelle, etc.) avec les services éventuels des ouvriers communaux (3X), aide lors de différentes organisations.
- Pouvoir louer occasionnellement, gratuitement ou à petit prix, des salles communales ou propres à d'autres associations pour nos activités.
- Salle communautaire de Marbais : la rendre accessible à toutes les associations avec des règles à définir et un calendrier partagé de réservation de la salle.
- Mise en réseau des associations locales et création d'espaces & moments de rencontres entre associations apparentées.
- Création au sein de l'administration d'un guichet relais pour le monde associatif.

3.3 Quels seraient vos besoins en organisation et en coordination des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants, … ?

- Organisation d'un travail collaboratif ayant pour but que les besoins ou difficultés partagés par différentes associations soient traités en commun pour y remédier plus facilement.

- Création d'un répertoire exhaustif des associations existantes sur l'entité, en ligne sur le site de la Commune, mis à jour en continu, avec les coordonnées complètes.

- Mise à disposition de locaux. Nécessité d'avoir un lieu de stockage de matériel et de réunions facilement accessible.

- Prêt de matériel pour "les grandes occasions" et de la main d'œuvre pour les tâches plus lourdes.

- Un agenda partagé.

- Visibilité sur le site Internet de la Commune

- Invitation à participer aux journées de l'Environnement organisées par la commune

3.4 Quels pourraient être les freins à de tels partenariats ?

- Des divergences de points de vue

- Ne pas connaître les responsables des autres associations créant de la méfiance

- La disponibilité en temps des acteurs

- Les rivalités entre associations et/ou concurrence pour un même public ou une même date

- Les interventions politiques dans des associations qui ne le sont pas.

4) Etat des lieux et besoins

4.1 Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière d'organisation et de ressources humaines?

- Bénévoles (4X) : difficulté de trouver des personnes motivées pour s'investir bénévolement et qui sont les moteurs des activités associatives.

→ Création d'une plate-forme « Bénévolat » qui permettrait de connaître les personnes qui aimeraient aider et s'investir dans le milieu associatif.

→ Permettre aux associations de lancer des appels à l'aide. Il existe déjà le Volontariat Villersois, une très bonne initiative qui pourrait être davantage mise en avant et utilisée.

- Pas un franc soutien de la part de la Commune. Nous aimerions, par exemple, que les écoles communales soient partenaires, mais cela ne semble pas possible.

- Pas assez de jeunes et vieillissement des membres actifs dans le secteur associatif (2X)

- Certaines tâches deviennent pesantes ou sont toujours prises en charge par les mêmes personnes.

4.2 Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière d'infrastructures et de locaux?

- Complexe sportif : très beau complexe permettant de couvrir les besoins d'un point de vue sportif. Il reste encore beaucoup de place autour pour installer d'autres infrastructures qui offriraient des possibilités pour développer d'autres sports (Paddel, tennis, Beach-volley + soccer, hockey, ...).

- Un grand local gratuit bien équipé et facilement accessible : pour stocker le matériel, faire des rencontres avec les citoyens, faire des assemblées générales, etc. et ayant une cuisine moderne et un accès aisé pour les moins valides + pour des événements exceptionnels (ex : marches ADEPS, Rallyes vélo, conférences ...)

4.3 Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière de matériel et de logistique?

- Partenariat avec la Commune : La Commune soutient bien sur ce point et il est possible de demander du matériel.

- Besoin matériel : panneaux d'affichage mobile (sur pied), mettre à disposition des comités une imprimante suffisamment performante, pouvoir disposer de tables, chaises, projecteurs, hauts parleurs, micros, tonnelles, véhicule motorisé, aide humaine pour le transport et l'installation, matériel viti-vinicole, etc.

4.4 Quel est l'état de la situation et quels sont vos besoins en matière de financements?

- Nombreuses difficultés sont évoquées dans ce domaine : « Nous n'avons aucun moyen financier. Nous sommes une petite association, sans cotisation. Si nous devons faire face à des frais, nous y allons de notre poche personnelle ».

- Subsides : très légers et surtout aucun retour sur les dépenses cafétéria/brasserie.

5) Communication

5.1 Quels moyens utilisent votre association et quels sont vos besoins en matière de communication avec la Commune et entre associations ?

Existants	A développer
- Mails (9X) : échanges entre associations et avec la Commune - Téléphone (2X) - Réunions - Pages Facebook (5X) - Sites Internet propres (3X) - Journal de Villers-la-Ville (2X) - L'agenda communal (2X) - Courriers (2X) - Contacts directs (2X)	- De meilleurs panneaux d'affichage accessibles - Installer des boîtiers forains aux différents endroits où sont organisées des festivités

5.2 Quels moyens utilisent votre association et quels sont vos besoins en matière de communication avec les habitants de VLV?

Existants	A développer
- Pages Facebook (6X) - L'agenda communal (2X) - Le journal de Villers-la-Ville (2X) - Affiches (4X) - Folders - Un écran /panneau digital installé devant la maison communale reprend aussi certains événements d'actualité sur l'entité - Courriers - Sites Internet (4X) - Le bouche à oreille - Mails - Bulletin bisannuel propre à l'association	- Le but étant de tisser des liens entre les familles et les habitants de Villers-La-Ville : Permettre d'informer les nouveaux habitants de l'existence des associations

5.3 Quels moyens utilisent votre association et quels sont vos besoins en matière d'agenda des activités?

- Nous utilisons une excellente interface de gestion de club qui nous offre beaucoup de possibilités.

- L'agenda est communiqué à l'Administration communale régulièrement et mis sur le site Internet.

- Moyens déjà évoqués dans l'aspect communication pour diffuser les agendas respectifs : pages Facebook, réseaux sociaux, le journal de Villers, l'agenda communal, etc.

- Volonté de publier l'agenda de l'association sur le site Internet de la Commune et dans le bulletin communal.

6) Idées de projets

Avez-vous des idées de projets qui pourraient aider et faciliter l'action du secteur associatif que vous représentez ?

- Davantage de soutien et d'intérêt de la part des autorités communales (venir voir nos matchs, passer à nos activités, écouter plus nos besoins et avoir une réelle réflexion avec nous sur "Comment trouver ensemble des solutions aux vrais problèmes?")

- Création d'un partenariat avec les écoles communales de l'entité, via le cours de citoyenneté ou géographie, qui permettrait de sensibiliser les enfants aux notions et enjeux de solidarité Internationale.

- Etre reconnu par la Commune comme compétents en matière de lutte contre le réchauffement climatique et donc être systématiquement consultés par rapport aux actions que la Commune envisage en matière de communication et de mobilisation des citoyens pour réduire leur empreinte carbone, dans le cadre du PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat).

- Informations distillées aux nouveaux et actuels habitants, de façon à encourager l'esprit d'entraide et les liens d'entraide au sein du

SELCOUPDEPOUCE, association totalement dénuée de toute couleur politique.

- Rédiger une charte (respect de l'environnement et préservation de l'équilibre écologique) pour les nouveaux habitants.

- Recréation d'un lieu de rencontre à Marbais pour remplacer le CAM. Création d'un lieu collaboratif.

- Organiser des visites ou événements spécifiques à l'attention des autres associations; mise à disposition de locaux; possibilité d'emprunt de matériel.

- Défense de certains milieux naturels (ex : sablières, zones humides…) + actions au niveau du maillage écologique (présentation du travail faune et biotope avec les agriculteurs, cartographie des espaces verts pour optimiser/ prioriser la mise en place des corridors écologiques).

- Support au compostage.

- Mettre en place une analyse lors des demandes de permis d'abattage afin d'assurer une gestion des abattages et replantations des arbres et espaces verts.

- Promouvoir un service mutualisé pour tous les producteurs locaux, travailler à faciliter la consommation des produits locaux au sein de la commune (listing de tous les commerces).

- Mettre en place une sensibilisation et un plan d'éradication concernant les plantes exotiques invasives.

Julien APERS & Marie BURETTE
Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Clairvaux, 40
B - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél: (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be – www.frw.be

13.5 PV des réunions de la CLDR

Villers-la-Ville

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – Séance plénière d'installation
Le **mercredi 16 mars 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 33 présents / 5 excusés / 2 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

→ Quorum de 50% de la part « hors quart communal » atteint avec 27 membres sur 15 nécessaires.

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation
- Annexe 2 – Règlement d'Ordre Intérieur

Ordre du jour :

1. ***Introduction***
2. ***L'ODR: rappel du cadre***
3. ***La CLDR: missions, rôles et fonctionnement ? + ROI***
4. ***Activité Brise-glace***
5. ***Séance photo***
6. ***Divers et agenda***

1. Introduction

L'Echevin du Développement rural Philippe VanHollebeke souhaite la bienvenue aux membres de la nouvelle Commission Locale de Développement Rural. Il confirme l'importance de cette dynamique participative pour définir les priorités d'avenir de la Commune de Villers-La-Ville dans les 15 ans à venir. La Commune se réjouit du succès de l'appel à candidature (48 candidatures). Des choix ont dû être faits en privilégiant l'équilibre de représentation des villages ainsi que l'équilibre homme / femme.

Ensuite, la parole est donnée à M. Traoré Charles, Président de la CLDR désigné par le bourgmestre. Il souhaite remercier chaleureusement les membres présents et insiste sur l'aspect participatif lié à l'ODR. Il insiste sur la volonté communale de faire de ce processus un modèle de co-construction positif.

Enfin, la parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son Opération de Développement Rural (ODR) qui se présente.

Elle leur souhaite la bienvenue et les remercie pour leur volonté d'implication dans le développement rural de leur Commune. Elle précise également qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Activité brise-glace animée par la FRW : « Mon endroit préféré dans mon village »

- ➔ Une carte de la Commune en format A3 est accrochée au mur de la salle.
- ➔ Les participants sont invités à pointer sur cette carte à l'aide d'une gommette de couleur, l'endroit qu'ils préfèrent dans leur village.
- ➔ Mise en commun : une discussion sur les points préférés et rassembleurs dans les différents villages de la Commune a ensuite été enclenchée.

2. L'ODR: rappel du cadre et rétroacte

Marie Burette, agent de développement à la FRW, rappelle brièvement les bases de l'ODR :

Le Développement rural (DR) est une politique organisée par un décret de la Région wallonne. Le DR étant une politique transversale, les exemples de réalisations concernent différents domaines d'une vie communale : économie, environnement, social, mobilité, cadre de vie, culture, ...

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la Commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets à mettre en place sur le territoire dans les 10 prochaines années pour le développement de Villers-La-Ville. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre encore 1 an et demi pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.
- Différents acteurs contribuent à l'élaboration du PCDR : la Commune de Villers-La-Ville, la population au sens large mais aussi par le biais de la CLDR, l'auteur de PCDR qui rédige le document final (DR(EA)²M), la Wallonie (Ministre et Administration régionale) ainsi que la FRW en tant qu'organisme d'accompagnement.
- Cette co-construction du PCDR s'inscrit dans un processus dont l'installation de la CLDR constitue une étape importante pour la suite des travaux, à savoir réfléchir en CLDR à une stratégie de développement en se donnant des objectifs qui se concrétiseront au travers des fiches-projets.
- La première étape de l'élaboration d'un PCDR était de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Villers-La-Ville avec ses forces et ses faiblesses. La première phase de consultation s'est déroulée entre novembre et décembre 2021 (cycle de consultations villageoises) et a permis de mobiliser plus de 71 participations

La présentation qui est faite aux membres se trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

<u>Remarques et questions de la CLDR :</u>

- *Est-ce que l'auteur de projet, Dr(ea)²m, viendra présenter sa synthèse et son travail lors d'une prochaine réunion CLDR ?*
  ➔ Oui, l'auteur participera à la prochaine réunion CLDR.

- *Qu'est-ce qui a été fait avec le contenu du diagnostic participatif ?*
  - ➔ Le diagnostic participatif sert de base de travail à l'auteur de PCDR pour formuler une stratégie de développement et les enjeux principaux de la Commune pour les prochaines années.
- *Quand pourrons-nous commencer à faire des propositions de projets ?*
  - ➔ Cet aspect du travail devrait débuter dans le courant du mois de juin pour se poursuivre principalement dans le dernier quadrimestre de l'année 2022.
- *Qui prend les décisions finales ? La CLDR ou la Commune ?*
  - ➔ C'est bien la Commune qui pilote l'ODR et qui prend les décisions finales. La CLDR a pour rôle de donner des avis à soumettre au Collège. La Commune en profite pour insister sur sa volonté de prendre en compte au maximum les remarques de la CLDR dans le but de co-construire le PCDR.
- *Quelle place occupe la stratégie de développement dans le processus ?*
  - ➔ La stratégie de développement, point que nous travaillerons lors des prochaines réunions CLDR, occupe une place importante dans le PCDR. En effet, c'est à partir de là que nous pourrons définir les grands enjeux de la Commune et les objectifs à atteindre pour répondre aux défis du monde d'aujourd'hui et de demain. Elle est très importante car elle permet de cadrer le sens dans lequel doivent aller les futurs projets qui seront co-construits avec vous.
- *Comment sont estimés les coûts liés à un projet ?*
  - ➔ C'est le travail et le rôle de l'auteur de PCDR, Dr(ea)²m de réaliser ce type d'analyse.
- *Est-ce que l'auteur sera présent à chaque réunion ?*
  - ➔ Non, il ne sera pas présent à chaque réunion. En effet, dans la convention qui lie la Commune à l'Auteur, il est prévu qu'il participe à 20 réunions durant tout le processus. De plus, il participe également à des réunions de travail avec la Commune qui sont comptabilisées dans le nombre de participations. Enfin, chaque participation supplémentaire engendrera un coût supplémentaire pour la Commune. Il convient de le faire venir aux moments les plus opportuns.
- *Est-ce que les décisions sont prises au sein du Collège communal ou au sein du Conseil Communal ? Quel est le processus d'approbation ?*
  - ➔ La décision finale d'approbation de l'avant-projet du PCDR revient au Conseil communal en fin de processus avant que celui-ci passe pour avis au PAT et ensuite pour approbation au Gouvernement wallon. Avant cela et durant le processus, la CLDR travaillera principalement avec le Collège communal.
- *Quelle est l'enveloppe budgétaire prévue pour une ODR ?*
  - ➔ Le développement rural dispose d'une enveloppe budgétaire annuelle à destination de l'ensemble des Communes participant aux ODR sur le territoire wallon. Celle-ci s'élève à 14 millions d'€ et sert à subventionner les projets issus des PCDR qui font l'objet d'une convention en développement rural. Le taux de subside varie en fonction du type de projet mais peut s'élever jusqu'à 80%.

➔ Pour chaque projet mis en œuvre, une part du budget communal doit toujours y être consacrée pour partie. A ce stade, il n'est pas possible de déterminer le/les budget(s) que la Commune compte mobiliser pour réaliser les projets qui se trouveront dans le futur PCDR.

- *Est-ce que les élections et un changement de la composition politique peuvent amener un abandon du PCDR ? On sait que le système est lent et qu'il faut du temps pour avoir des avis de la tutelle, les élections sont proches, n'y a-t-il pas un risque que tout le travail tombe à l'eau si d'autres sont élus ?*

  ➔ Il n'est pas impossible que ce soit le cas mais de notre expérience, cela n'est encore jamais arrivé. Il se peut que le PCDR soit mis en suspens quelques temps ou que la priorisation des projets change. Un abandon pur et simple est plus lourd de conséquences et pénaliserait la majorité qui ne pourrait plus faire appel aux subsides. En effet, le PCDR sera co-construit avec la population et les élus politiques qui font partie de la CLDR (membres de la majorité et de l'opposition). De plus, l'avant-projet du PCDR doit être approuvé par le Conseil communal en fin de processus. Dès lors, la poursuite de la mise en œuvre du PCDR est dans l'intérêt de tous les villersois et villersoises. Enfin, il serait vraiment contreproductif d'abandonner un travail comme celui-là qui nécessite un gros investissement en temps et en argent.

- *Qui est la/le Ministre responsable de cette matière au sein du Gouvernement wallon ?*

  ➔ Il s'agit de la Ministre Tellier dont les compétences sont : l'Environnement, la Nature, la Forêt, la Ruralité et le Bien-Être animal.

- *Les projets peuvent-ils être modifiés en cours de route ? Que se passe-t-il si on se rend compte d'un besoin de modifier le projet suite à une évolution ? Peut-on décider d'utiliser le projet à une autre cause ? Une crèche qui deviendrait un home par exemple ?*

  ➔ Lors de l'élaboration du PCDR, chaque projet retenu fera l'objet d'un travail spécifique d'approfondissement sous la forme de la réalisation d'une fiche-projet. Les fiches-projets précisent tout un ensemble d'éléments descriptifs, justificatifs et de mise en œuvre des projets. Lorsqu'un projet du PCDR est activé par la Commune, elle doit impérativement réaliser une actualisation de ladite fiche-projet afin de la faire correspondre aux nouvelles réalités du moment. En effet, il est possible qu'après plusieurs années, certains éléments soient à revoir. Néanmoins, il n'est pas possible de changer la nature et le fond du projet. C'est la raison pour laquelle, il est important de ne pas être trop restrictif lors de la rédaction des FP.

3. La CLDR: constitution, missions, rôles et fonctionnement

Julien Apers de la FRW présente ensuite les bases fonctionnelles de la CLDR.

3.1 Constitution

De novembre à décembre 2021, un appel à candidature pour la participation à la Commission Locale de développement rural a été lancé.

Au total, 48 candidatures citoyennes valides ont été enregistrées. La Commune a décidé de travailler avec une CLDR composée de 40 participants : 30 membres issus de la population et 10 membres provenant du ¼ communal. Les autres candidats ont été placés dans une « réserve de recrutement » pour combler les postes vacants à venir. Ils seront recontactés en priorité.

Le Conseil communal a donc désigné le 01/03/2022 une CLDR complète de 40 membres (selon de Décret wallon du Développement rural). En principe, la CLDR se veut le reflet de la diversité de la population sur base de différents éléments : villages, âges, genres, profils socio-économiques, ... L'analyse des profils des membres de la CLDR actuelle illustre cette diversité des membres et se trouve dans la présentation en annexe 1.

3.2 Profil de la CLDR

La FRW présente ensuite le profil de la CLDR :

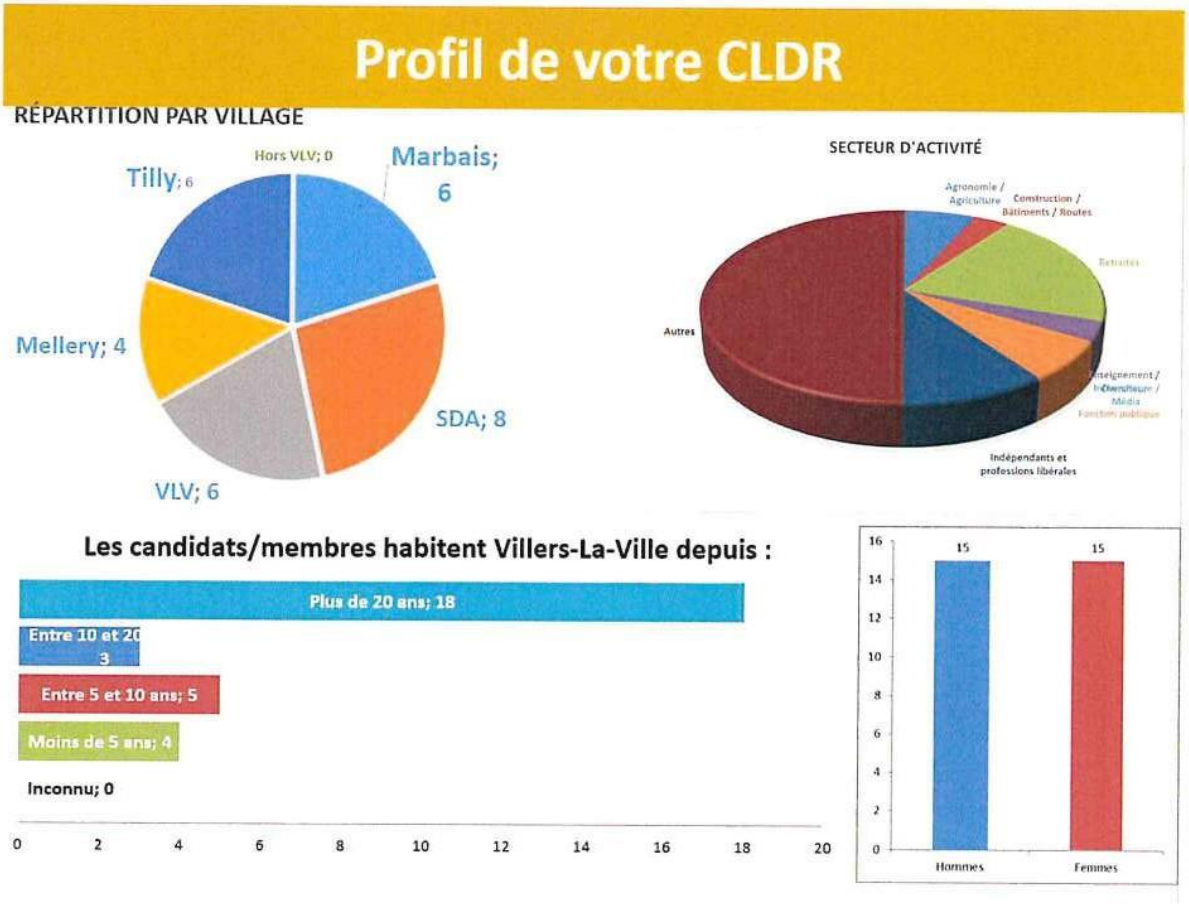

3.3 Rôles et missions

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une Commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

L'élaboration, l'exécution et l'évaluation du PCDR représentent les missions principales de la CLDR. La CLDR est une Commission consultative : c'est un lieu d'échanges, de propositions, d'avis et de construction mis en place par décision du Conseil communal. La Commune au travers de son Conseil communal et de son Collège communal reste le maître d'œuvre du processus; c'est à elle qu'incombe les décisions finales liées au PCDR, sur base des propositions formulées par la Commission.

3.4 Fonctionnement / Règlement d'ordre intérieur

Un règlement d'ordre intérieur (ROI) cadre le fonctionnement de la CLDR. Une première version a été envoyée aux membres préalablement à la réunion. Les grands principes du ROI sont présentés en réunion pour validation. Le ROI de la CLDR se trouve en annexe 2 du présent compte rendu et sera proposé à l'ordre du jour du prochain Conseil communal pour approbation.

Il est également demandé aux membres de la Commission de bien vouloir signer un document lié au Règlement Général pour la Protection des Données afin d'autoriser la Commune à garder leurs coordonnées et à utiliser certaines données dans le cadre de la Commission (nom et prénom sur le site internet communal et nom, prénom, adresse e-mail pour les membres CLDR). Le document sera transmis aux personnes absentes pour qu'elles puissent également le compléter.

Les points clés du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) sont ensuite présentés aux membres mais la FRW insiste sur l'état d'esprit à avoir en participant au processus participatif d'une ODR :

1. *Respect et convivialité*
2. *Construisons et prenons de la hauteur sur le quotidien !*
3. *Réfléchir à l'échelle de son village, de la Commune*
4. *Etre conscient du rôle de chacun*
5. *Avancer sur des actions à court et à long termes*

Points clés concernant le fonctionnement de la CLDR :

Titre 1 : Base légale – Siège – Durée - Missions
Titre 2 : Composition
Titre 3 : Fonctionnement
Titre 4: respect de la vie privée

Les détails de cette présentation faite aux membres se trouvent en annexe 1 du présent compte rendu.

La CLDR approuve le ROI

Remarques de la CLDR :

- *Combien de fois par an se réunit la CLDR ?*
  - ➔ La CLDR se réunit au minimum 4 fois par an. Durant la période d'élaboration, la fréquence des réunions est plus importante avec une moyenne de 8 réunions sur l'année.
- *Comment sont utilisées nos données privées ? Est-ce que vous les utilisez et les diffusez sur les réseaux sociaux ?*
  - ➔ Vos données privées récoltées par la Commune ne seront utilisées que pour vous contacter et pour vous diffuser de l'information. En aucun cas, elles ne seront utilisées à d'autres fins. De plus, la Commune précise qu'elle a, au sein de ses agents communaux, une personne qui travaille spécifiquement sur le respect du RGPD. Enfin, les photos prises dans le cadre de la CLDR peuvent être utilisées dans le but de promouvoir l'ODR, pour faire de la publicité sur le site Internet communal ou dans un bulletin communal par exemple. Il se peut aussi qu'elles soient diffusées sur certains réseaux sociaux, vie le compte Facebook communal par exemple. Vous pouvez toujours vous opposer à l'utilisation de votre image, comme le prévoit le ROI, en écrivant un courrier spécifique à ce sujet directement adressé au Président de la CLDR.
- *Si à tout moment on peut quitter la CLDR, est-il possible que la CLDR ne soit plus représentative ?*
  - ➔ Effectivement, en fonction des remodelages de la CLDR en cours de route, il se peut qu'elle soit moins représentative. Néanmoins, il s'agit d'un point d'attention que la Commune tendra toujours de respecter. De plus, la part du ¼ communal politique doit toujours être revu en fonction du nombre de citoyens composant la Commission. Chaque année, lors de l'élaboration du rapport annuel, un bilan de la composition de la CLDR est à réaliser.
- *Peut-on se faire virer, remplacer ?*
  - ➔ Dans les textes légaux, il n'est pas prévu qu'un membre puisse se faire « virer » ou « remplacer » sans qu'il ait son mot à dire.
- *Pourrait-on avoir un profil des élus ?*
  - ➔ La FRW proposera cela lors d'une prochaine réunion CLDR.
- *Y a-t-il un moment prévu pour se présenter individuellement ?*
  - ➔ Vu le timing et le contenu de la réunion du jour, il n'était pas prévu que chacun des membres se présentent tour à tour. Néanmoins, une activité en ce sens peut être envisagée. Pour compenser ce manque, la FRW propose de créer un trombinoscope avec une photo, le nom et une petite présentation de chacun des membres de la CLDR sur l'Intranet dédié à la Commission sur le site de l'ODR communale.
- *Quel est le quorum lors des votes ou pour que la réunion ait lieu ?*

➔ Le quorum est nécessaire pour pouvoir approuver les décisions mais cela n'empêche pas la réunion de se tenir et les débats d'avoir lieu. Dès lors, les décisions seront prises officiellement lors d'une nouvelle réunion organisée 2 semaines plus tard (où le quorum n'est plus nécessaire) avec le même ordre du jour.

- *Y a-t-il une possibilité de procuration ?*
  ➔ Non, il n'est pas possible de donner procuration à quelqu'un.
- *Faut-il voter ? Est-ce que tout le monde doit approuver les décisions ?*
  ➔ La méthode de travail privilégiée est le consensus pour aboutir à approuver des décisions. Du coup, il est possible que tout le monde ne soit pas entièrement d'accord et/ou qu'il faille mettre un peu d'eau dans son vin. Néanmoins, en cas de blocage, un recours au vote peut être envisagé.

4. Activité brise-glace

Ensuite, une activité a été proposée aux membres CLDR qui consiste à définir les grands enjeux pour Villers-La-Ville dans le futur.

Individuellement et pendant 5 minutes, les participants sont invités à compléter la phrase suivant « **Villers-La-Ville, en 2030, sera une Commune qui… »**

Après, il est demandé de constituer des groupes de 5 personnes et de co-définir ensemble un ou plusieurs grands enjeux pour la Commune en complétant cette même phrase. Pour ce faire, une feuille A3 et un feutre ont été distribués à chaque groupe pour qu'ils réalisent ce travail.

Enfin, pour la mise en commun, il est demandé qu'un rapporteur de chaque groupe présente le travail ainsi effectué.

5. Séance photo

Finalement, une séance photo ludique de la CLDR est organisée.

6. Agenda, divers et mot de clôture

20 avril 2022 : séance plénière CLDR

- Présentation du diagnostic partagé
- Enjeux et stratégie de développement : présentation et validation
- Définition des premiers objectifs

14 mai 2022 : visite de terrain à Villers-La-Ville

25 juin 2022 : Hackathon

➔ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
➔ Travail spécifique sur les projets

À la demande des citoyens, un doodle sera envoyé aux membres pour proposer différentes dates pour la visite de terrain.

Il n'y a pas de divers.

7. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : https://vlvrurale.weebly.com/ /
- Bulletin communal, mailing.

Coordonnées :

PERSONNE DE CONTACT

Villers-la-Ville | FRW | DR(EA)²M

Pour la Commune :

Marina Petry
Agent relais
+32 71 87 03 98
marina.petry@villers-la-ville.be

Philippe Vanhollebeke
Echevin du développement rural
+32 495 30 25 91
philippe.vanhollebeke@villers-la-ville.be

Charles Traore
Président de la CLDR
+32 484 99 02 19
chartraore@hotmail.com

Pour la FRW :

Marie Burette
Agent de développement
+32 10 23 78 01
m.burette@frw.be

Julien Apers
Agent de développement
+32 10 23 78 05
j.apers@frw.be

Pour l'auteur de PCDR :

Alexandre Pierard
Responsable PCDR de Villers-la-Ville
+32 71/84.02.99
a.pierard@drea2m.be

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Villers-la-Ville

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Installation de la Commission Locale de Développement Rural

16 mars 2022

Introduction

Au menu de ce soir…

- ✓ Introduction
- ✓ L'endroit que je préfère dans mon village c'est…
- ✓ L'Opération de Développement Rural : petit rappel
- ✓ CLDR
  - A quoi ça sert? Quel est votre rôle? Quelles sont les règles du jeu?
  - Le Règlement d'Ordre Intérieur
  - Le profil de votre CLDR: Qui êtes vous?
- ✓ Première réflexion : En 2033, Villers-la-Ville sera une commune qui…
- ✓ Photo de famille

L’endroit que je préfère dans mon village c’est…

L’ODR… Petits rappels

Une ODR : plusieurs intérêts

Priorités d'avenir

Projet global et durable

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les principaux acteurs de l'ODR

Commission Locale de Développement Rural

Commune de Villers –la-Ville

Population

Wallonie service public SPW

DR(EA)²M

Auteur

FRW

Organisme d'accompagnement

Le rôle de la FRW dans l'accompagnement des ODR

Animer: processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience, …..

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,….

Relayer: préoccupations du local vers les niveaux supérieurs

Rappel : les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2033

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

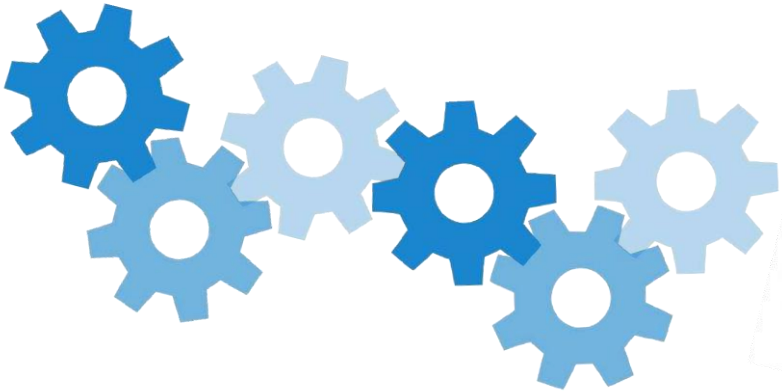

2021 : phase de diagnostic / consultations

Identifier les…

Et les..

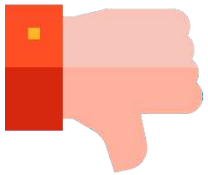

du territoire

Diagnostic du bureau d'études (2019)

DR(EA)²M

+

Cycle de consultations citoyennes (ODR 2020)

=

Diagnostic participatif du territoire

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

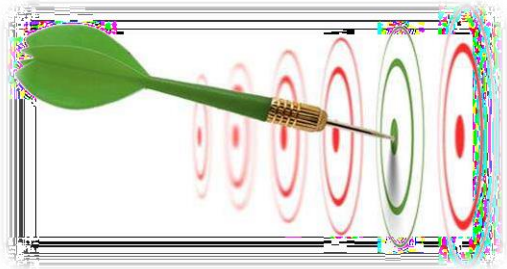

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

La suite logique « théorique »

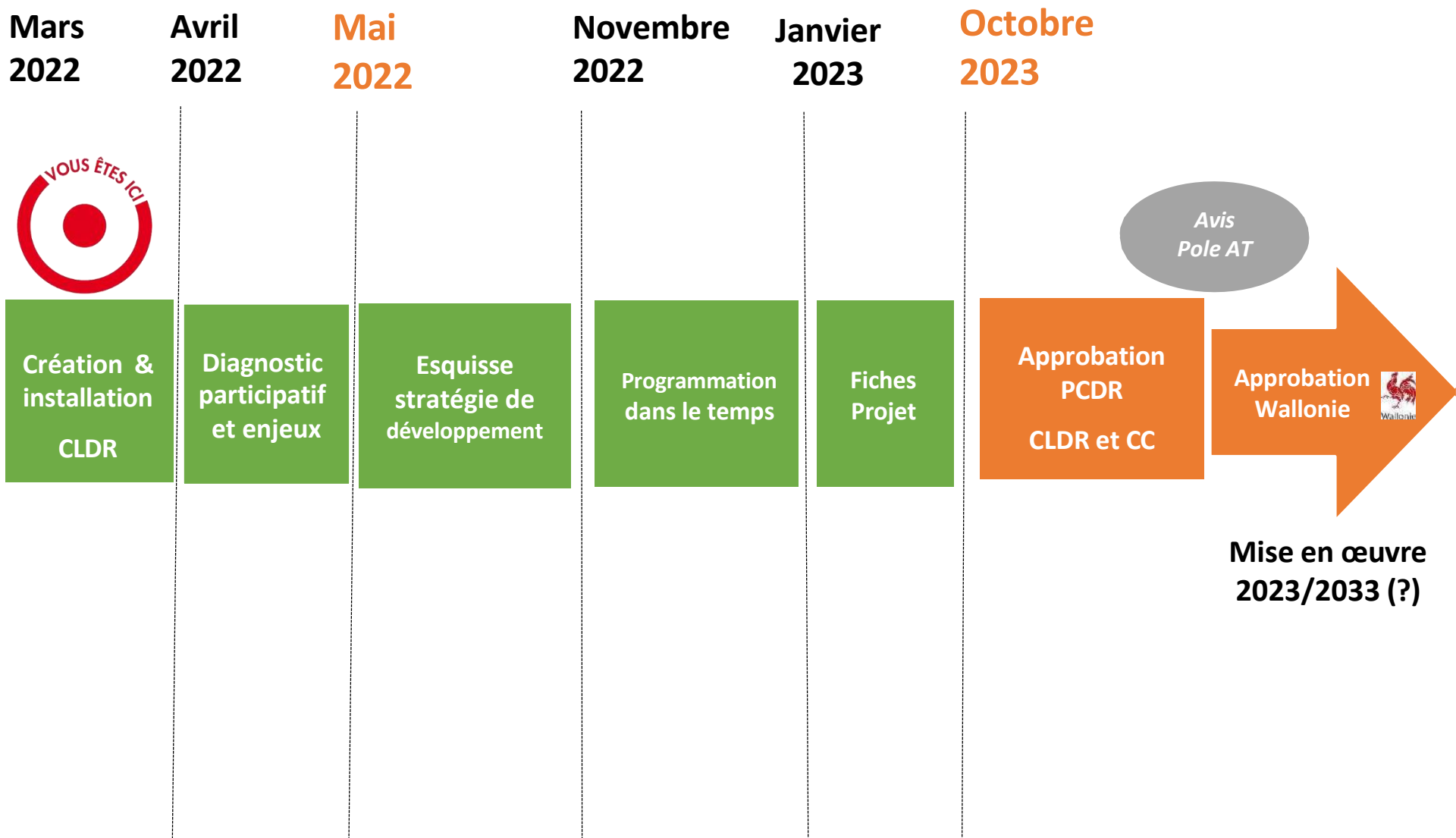

La CLDR… QUEZAKO?

LA CLDR C'EST…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune chargé de l'**élaboration**, de l'**exécution** et de l'**évaluation** du PCDR

LES MEMBRES

- Composée de **¾ de citoyens** et d'**1/4 d'élus**
- Vous devenez membre de la commission pour **plusieurs années** **(minimum 4 réunions par an)**
- Vous jouez le **rôle de relais** entre la population et les élus

Un lieu de dialogue, de propositions, d'avis et de co-construction !

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

La CLDR, le moteur participatif des ODR

Réunions plénières

Visites de terrain

Composition de la CLDR

Décision du Conseil communal du 01/03/22 :

- 48 candidatures citoyennes reçues
- 30 membres citoyens désignés
- 10 représentants du Conseil communal

40 membres au total

Profil de votre CLDR

RÉPARTITION PAR VILLAGE

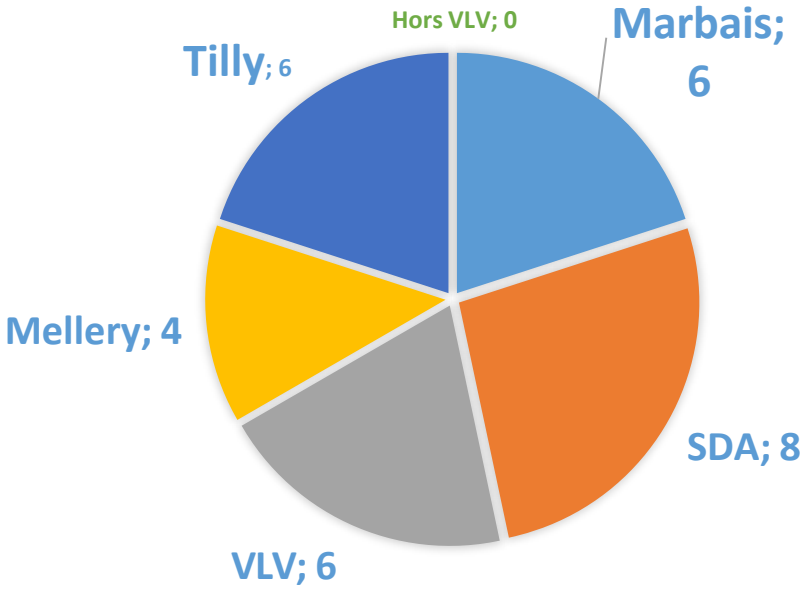

SECTEUR D'ACTIVITÉ

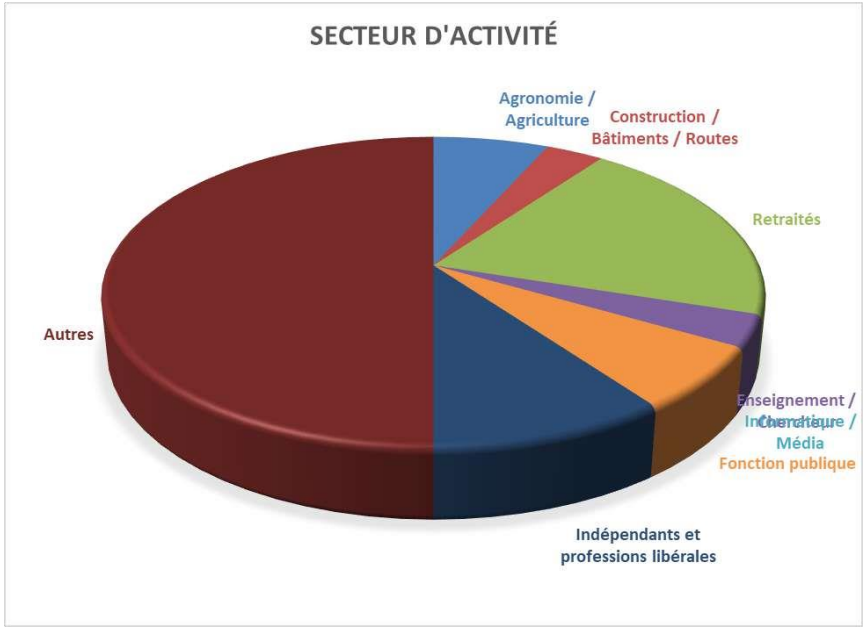

Les candidats/membres habitent Villers-La-Ville depuis :

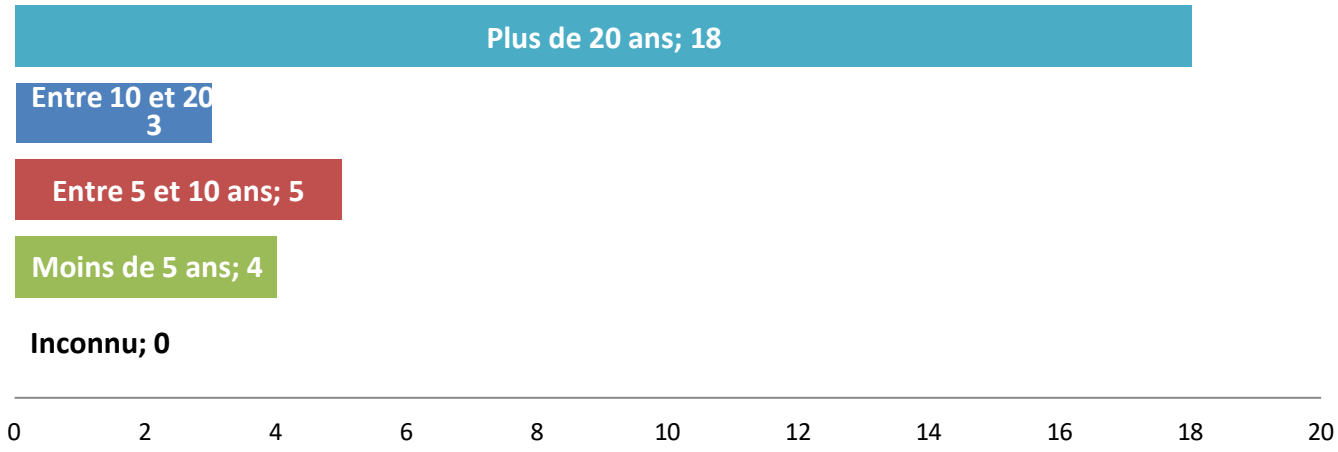

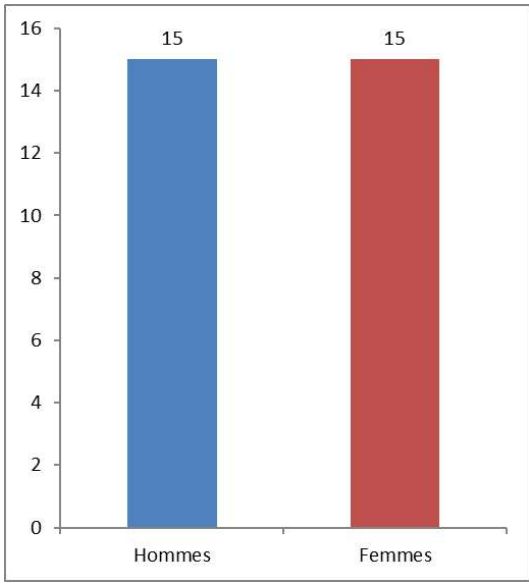

La CLDR : un Règlement d'Ordre Intérieur…

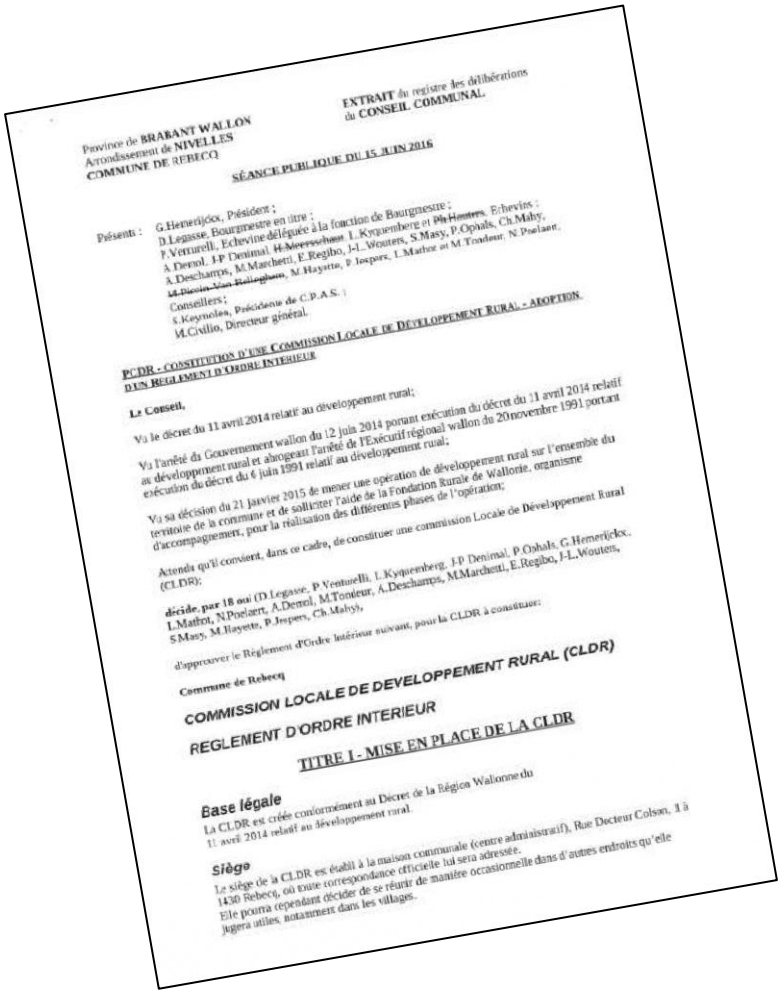

Province de **BRABANT WALLON**
Arrondissement de **NIVELLES**
COMMUNE DE REBECQ

EXTRAIT du registre des délibérations
du **CONSEIL COMMUNAL**

SÉANCE PUBLIQUE DU 15 JUIN 2016

Présents : G.Hemerijckx, Président ;
D.Legasse, Bourgmestre en titre ;
P.Venturelli, Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre ;
A.Dennel, J-P Denimal, ~~H.Meerschaert~~, L.Kyquenberg et ~~Ph.Hostens~~, Echevins ;
A.Deschamps, M.Marchetti, E.Regibo, J-L.Wouters, S.Masy, P.Oshals, Ch.Mahy,
~~M.Dicoin-Van Belleghem~~, M.Hayette, P.Jespers, L.Mathot et M.Tondeur, N.Poelaert,
Conseillers ;
S.Keymolen, Présidente de C.P.A.S. ;
M.Civillio, Directeur général.

PCDR - CONSTITUTION D'UNE COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL - ADOPTION D'UN REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Le Conseil,

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;

Vu sa décision du 21 janvier 2015 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;

Attendu qu'il convient, dans ce cadre, de constituer une commission Locale de Développement Rural (CLDR);

décide, par 18 oui (D.Legasse, P.Venturelli, L.Kyquenberg, J-P Denimal, P.Oshals, G.Hemerijckx, L.Mathot, N.Poelaert, A.Dennel, M.Tondeur, A.Deschamps, M.Marchetti, E.Regibo, J-L.Wouters, S.Masy, M.Hayette, P.Jespers, Ch.Mahy),

d'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur suivant, pour la CLDR à constituer:

Commune de Rebecq

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

TITRE I - MISE EN PLACE DE LA CLDR

Base légale

La CLDR est créée conformément au Décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au développement rural.

Siège

Le siège de la CLDR est établi à la maison communale (centre administratif), Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq, où toute correspondance officielle lui sera adressée.
Elle pourra cependant décider de se réunir de manière occasionnelle dans d'autres endroits qu'elle jugera utiles, notamment dans les villages.

… mais surtout
un état d'esprit !!

Pour une dynamique réussie…

1. Respect et convivialité
2. Construisons et prenons de la hauteur sur le quotidien !
3. Réfléchir à l'échelle de son village, de la commune
4. Etre conscient du rôle de chacun
5. Avancer sur des actions à court terme et à long terme

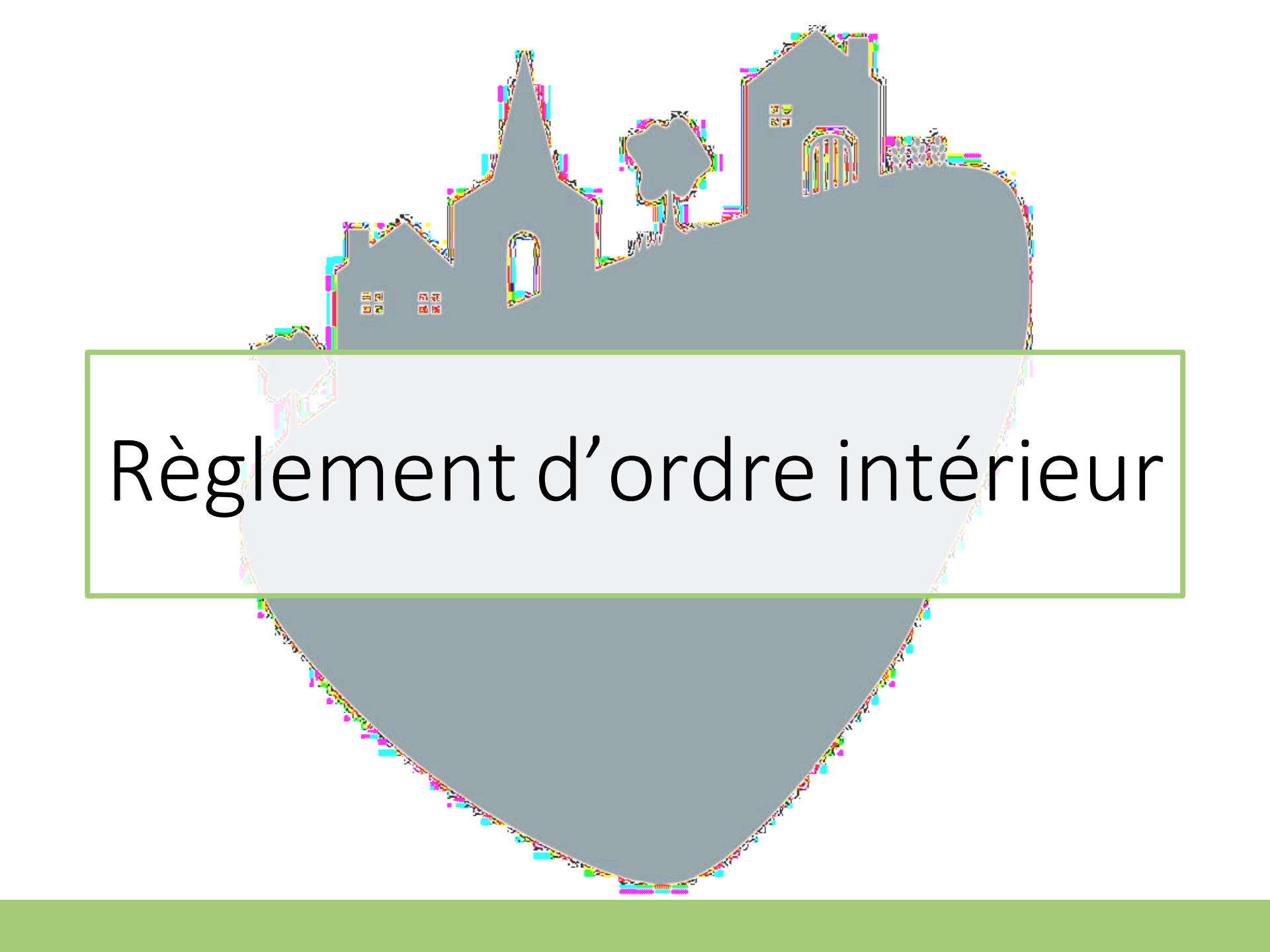

Règlement d’ordre intérieur

Titre 1 : Base légale – Siège – Durée - Missions

- d'avoir un **rôle de relais** (information-concertation) entre la population, les associations locales et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'ODR;
- de **coordonner les groupes de travail** qu'elle met en place;
- de préparer, avec l'aide de la FRW et l'auteur, un **avant-projet de PCDR** qui sera soumis au conseil communal;
- de suivre **l'état d'avancement des différents projets** du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre;
- de proposer au Collège des **demandes de convention en développement rural** ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets + participer à l'actualisation des fiches-projets
- **d'évaluer** l'ODR.
- d'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, son **rapport annuel** à l'intention de la commune.

Titre 2 : Composition

- Représentative de **l'ensemble de la population → Diversité !**
- 10 à 30 membres effectifs + idem de suppléants (dont **max ¼ de membres issus du conseil communal**);
- Candidats non retenus , constitue une réserve
- **Présidée par le Bourgmestre** ou son représentant (comptabilisé dans le ¼ communal);
- Liste non définitive : informer **par écrit** le président si volonté de se **retirer** ou de poser sa **candidature**
- !! Réputés **démissionnaires !!** :
  - membres **non-excusés ou absent** à un minimum de 3 réunions successives
  - Absence à plus de **75 % des réunions sur 2 ans**

Titre 3 : Fonctionnement

- Fréquence : **minimum 4X / an**
- **Effectifs = suppléants** (même prérogatives dont le droit de vote)
- Convocations **au moins 10 jours ouvrables avant la réunion**, par écrit (on favorise l'électronique) – ordre jour précisé – divers
- Travail au **consensus** – vote si blocage (majorité des membres présents)
- **Pour valider une décision : quorum requis de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal**.

Titre 4: respect de la vie privée

- Images et données personnelles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'Opération de Développement Rural
- **Opposition à l'utilisation via un écrit au Président.**

Avez-vous des questions ?

Première réflexion :
En 2033, Villers-la-Ville sera une commune qui…

Réflexion en sous-groupes

Objectif : identifier, « à froid », une vision d'avenir pour la Commune de Villers-la-Ville

Processus:

- Répartition par tables: 5 personnes par table, le groupe désigne un rapporteur
- Réflexion en 3 temps:
  - 5' de réflexion individuelle
  - 5' de mise en commun et choix (ou co-construction) d'une proposition commune à inscrire sur l'affiche
  - Retour des propositions en plénière par le rapporteur des groupes

En 2033, Villers-la-Ville sera une Commune qui…

Réflexion en sous-groupes

En 2033, Villers-la-Ville sera une Commune qui…

Agenda

- **<u>20 avril 2022</u>: séance plénière CLDR**
  - Diagnostique partagé
  - Enjeux de développement : présentation et validation
  - Présentation de la procédure d'appel à idées numérique FRW
- **<u>14 mai 2022</u> : visite de terrain à Villers-La-Ville**
- **<u>25 juin 2022</u> : Hackathon**
  - Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
  - Travail sur les idées de projets

Pour rester informé…

https://vlvrurale.weebly.com/

Un intranet pour la CLDR

Pour chaque réunion:

- Le rappel de l'ODJ
- Le compte-rendu de la réunion précédente
- Les documents préparatoires
- Un petit formulaire absence/présence

=> Documents de travail internes à la CLDR à ne pas diffuser

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

La CLDR en photo

PHOTOS DE FAMILLE

1

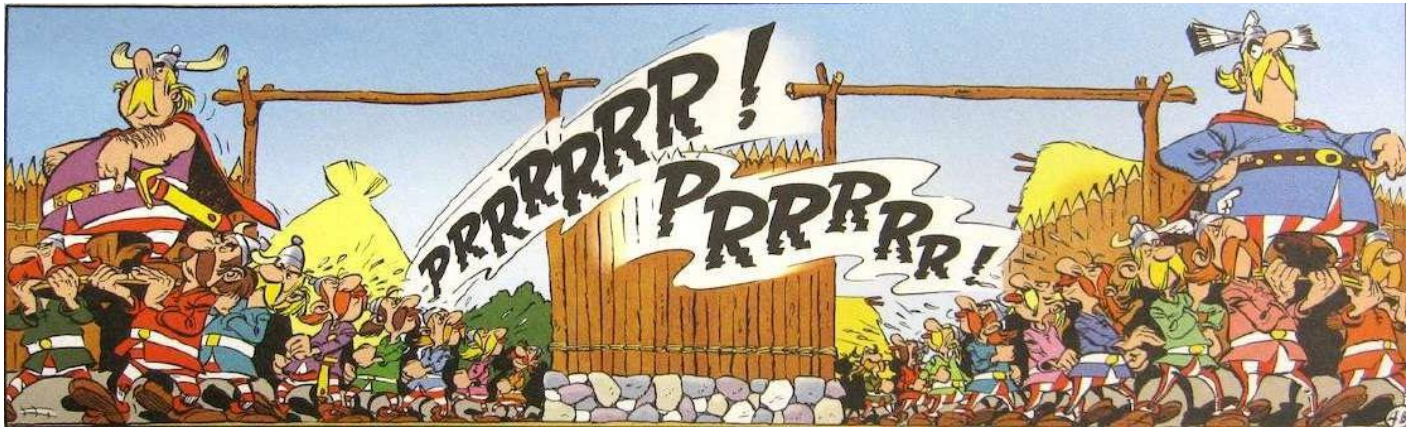

2

3

Merci de votre participation!

Et rendez-vous pour la prochaine réunion le 20 avril prochain !

PERSONNE DE CONTACT

Villers-la-Ville

FRW

DR(EA)²M

Pour la Commune :

Marina Petry
Agent relais
+32 71 87 03 98
marina.petry@villers-la-ville.be

Philippe Vanhollebeke
Echevin du développement rural
+32 495 30 25 91
philippe.vanhollebeke@villers-la-ville.be

Charles Traore
Président de la CLDR
+32 484 99 02 19
chartraore@hotmail.com

Pour la FRW :

Marie Burette
Agent de développement
+32 10 23 78 01
m.burette@frw.be

Julien Apers
Agent de développement
+32 10 23 78 05
j.apers@frw.be

Pour l'auteur de PCDR :

Alexandre Pierard
Responsable PCDR de Villers-la-Ville
+32 71/84.02.99
a.pierard@drea2m.be

Villers-la-Ville

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – Séance plénière
Le **mercredi 20 avril 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 22 présents / 9 excusés / 9 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Powerpoint de présentation du diagnostic partagé par Dr(ea)²m

Ordre du jour :

1. ***Introduction et tour de présentation***
2. ***Approbation du PV de la réunion précédente – 16/03/22***
3. ***L'Opération de Développement Rural : petit rappel***
4. ***Présentation du diagnostic partagé par l'Auteur du PCDR Dr(ea)²m***
5. ***Réflexion et travail sur les premiers enjeux de développement de Villers-la-Ville***
6. ***Divers et agenda***

1. Introduction et tour de présentation

L'Echevin du Développement rural Philippe Vanhollebeke souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et remercie les membres présents.

La parole est donnée la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Enfin, comme cela avait été demandé par les membres lors de la réunion précédente, un tour de table de présentation est effectué. Chaque membre était invité à se présenter succinctement en énonçant :

- ➔ **Son Nom et son prénom**
- ➔ **Le village où il habite**

2. Approbation du PV de la réunion précédente – 16/03/22

Le PV de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

3. L'ODR: rappel du cadre et rétroacte

Tout d'abord, la FRW rappelle brièvement les base de l'ODR :

Le Développement rural (DR) est une politique organisée par un décret de la Région wallonne. Le DR étant une politique transversale, les exemples de réalisations concernent différents domaines d'une vie communale : économie, environnement, social, mobilité, cadre de vie, culture, ...

- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets à mettre en place sur le territoire dans les 10 prochaines années pour le développement de Villers-La-Ville. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre encore 1 an et demi pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.

- La première étape de l'élaboration d'un PCDR était de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Villers-La-Ville avec ses forces et ses faiblesses. La première phase de consultation s'est déroulée entre novembre et décembre 2021 (cycle de consultations villageoises) et a permis de mobiliser plus de 71 participations

La FRW présente ensuite le profil des membres du ¼ communal de la CLDR comme cela avait été demandé lors de la réunion précédente.

Au total, 48 candidatures citoyennes valides ont été enregistrées. La Commune a décidé de travailler avec une CLDR composé de 40 participants : 30 membres issus de la population et 10 membres provenant du ¼ communal.

Le Conseil communal a donc désigné le 01/03/2022 une CLDR complète de 40 membres (selon le Décret wallon du Développement rural). En principe, la CLDR se veut le reflet de la diversité de la population sur base de différents éléments : villages, âges, genres, profils socio-économiques, ...

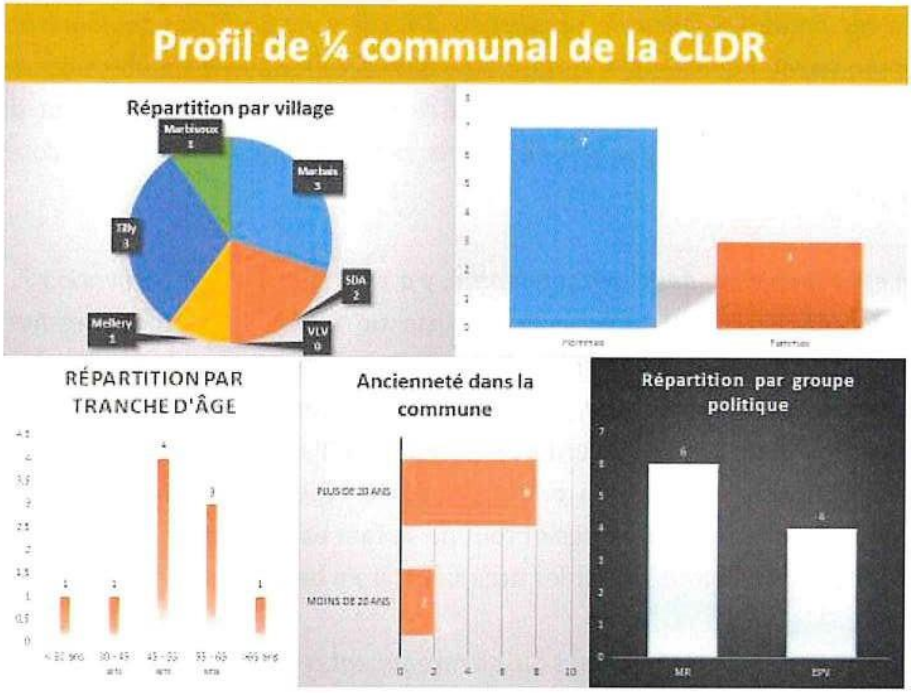

La présentation qui est faite aux membres se trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

Remarques et questions de la CLDR :

- Il est dommage que le nombre de femmes ne soit pas équivalent à celui des hommes pour le quart communal, ce qui est pourtant le cas pour la part citoyenne de la CLDR où la parité est de 50/50.

4. Présentation du diagnostic partagé par Dr(ea)²m

Ensuite, Dr(ea)²m présente une synthèse du diagnostic partagé. L'objectif étant que les membres aient en tête le diagnostic pour définir par la suite les enjeux du territoire.

Les membres de la Commission avaient le loisir de poser des questions tout au long de la présentation. L'idée générale est qu'ils puissent s'approprier le contenu afin de se préparer à la suite du travail portant sur la définition des enjeux de développement de la Commune.

La présentation qui est faite aux membres se trouve en annexe 2 du présent compte rendu.

Remarques et questions de la CLDR :

- *Quelles sont les significations des acronymes utilisés dans la présentation ?*
  - ➔ PCM = Plan Communal de Mobilité, GAL = Groupe d'Action Local, CCATM = Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, IPIC = Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, ZACC = Zone d'Aménagement Communal Concerté, SAR = Site à réaménager et PANG = Point d'arrêt non gardé

- *Toutes les nouvelles idées de production d'énergie ne sont pas toujours bonnes pour l'environnement. Par exemple, les unités de biométhanisation alimentées par des hectares de maïs plantés spécifiquement pour, est-ce vraiment écologique ? Il faut avant toute chose travailler sur l'isolation des bâtiments existants afin de diminuer la consommation d'énergie.*

- *Qu'en est-il au niveau des cures sur l'entité, y a-t-il des projets de rénovation ?*
  - ➔ M. VANHOLLEBEKE précise qu'il existe un projet sur Sart-Dames-Avelines avec « Notre Maison ». Il s'agit d'une habitation pour le prêtre et la création de logements plus sociaux. Sur Mellery, c'est toujours en discussion avec l'archevêché et ça ne dépend donc pas seulement de la Commune. Il est possible que le bien soit vendu ou qu'il soit soumis à un projet du même type qu'à à Sart-Dames-Avelines. Ces projets se feront par étapes et tout ne se fera pas en même temps. Certaines cures ont été fort dégradées par les occupants, il y a beaucoup à faire pour les rénover.

- *Il existe un petit groupe de jeunes qui se regroupent à Mellery, encadré par la Commune, afin de réfléchir à des activités et actions à mener en faveur de la jeunesse.*

- *Pourquoi certains éléments mentionnés ont des pouces verts et rouges ?*
  - ➔ Il s'agit des éléments qui ne font pas encore consensus, où des désaccords entre citoyens, relevés durant le cycle des consultations villageoises, sont à noter. Certains trouvant que ces commentaires sont positifs et d'autres jugent au contraire qu'ils sont négatifs. Il s'agit d'un état de fait normal puisque chacun y va de ses convictions et représentations personnelles. Un exemple est donné : pour le commentaire « un distributeur de billets à Villers-La-Ville », certains estimaient qu'il s'agit d'un bon point et que cela est suffisant pour le territoire, d'autres jugent à contrario qu'il faudrait en avoir dans chaque village.

- *Qu'entend-on par « comportement néo-ruraux »*
  - ➔ Ce sont des manières de concevoir la campagne venant de certaines personnes non issues du milieu rural qui peuvent entrer en contradiction avec les représentations des personnes qui y ont vécu une grande partie de leur vie. Cela peut provoquer des tensions.

- *Le programme des « fermes en fêtes organisées par le GAL pays des 4 bras se trouve ici : https://paysdes4bras.be/fermes-en-fete/. D'autres projets « agricoles » et « produits locaux » menés par le Gal sont disponibles ici : https://paysdes4bras.be/nos-projets/produits-locaux/*

- *Qu'entend-on par « manque d'exploitation du domaine de l'Abbaye » ?*
  - ➔ Il s'agit surtout de la ferme de l'Abbaye et du fait qu'elle soit inoccupée. Les discussions sur la gestion des lieux sont rendues complexes par le fait que l'Abbaye est la propriété de 3 institutions différentes : le régional, la fédération Wallonie-Bruxelles et le fédéral.
  - ➔ En Développement Rural, il est toutefois possible d'imaginer des actions sur des terrains ou bâtiments qui ne sont au départ pas communaux car des baux longues durées suffisent pour avoir accès aux subsides.

- *Etant donné qu'un PCM vient d'être conçu et approuvé par la Commune, ne serait-il pas possible d'en faire une petite présentation aux membres de la CLDR ?*
  - ➔ Bien entendu et cela serait très pertinent en effet. De fait, il serait intéressant que les membres puissent s'approprier ce document afin qu'un doublon de travail ne soit pas effectué sur la thématique de la mobilité. De plus, il s'agira de faire des liens entre le PCM et le PCDR. Il est possible que certains projets figurant dans le PCM puissent obtenir des financements grâce au PCDR. La Commune prévoira un moment pour vous le présenter de manière synthétique. En attendant, vous pouvez consulter ce document ici : https://www.villers-la-ville.org/administration/services-communaux/mobilite/plan-communal-de-mobilite.

- *Comment peut-on dire en même temps dans le document qu'il n'y a pas d'accueil touristique et qu'il y a trop de touristes ? N'est-ce pas contradictoire ?*
  - ➔ Cela veut dire dans les faits que les nuisances provoquées auprès des habitants par le grand nombre de touristes (qui se traduit dans leur bouche par « trop de touristes ») seraient nettement moindre si ce tourisme était encadré (parking, balisage, HORECA, ...). Les gens n'auraient sans doute plus l'impression qu'il y a trop de touristes.
  - ➔ L'effet covid explique aussi également l'afflux de touristes sur les chemins de promenade depuis 2 ans mais qui semble avoir quelque peu diminué depuis lors.

- *Que signifie le concept de « trafic de fuite » ?*
  - ➔ Il s'agit d'un phénomène où les automobilistes, afin d'éviter les embouteillages et souvent à l'aide d'un GPS, vont contourner les axes de circulation encombrés en passant par des « petites rues » ou des villages.

La CLDR approuve le diagnostic partagé

5. Réflexion et travail sur les premiers enjeux de développement de Villers-la-Ville

Objectif : identifier, au regard de la synthèse du diagnostic partagé, les enjeux de développement pour la Commune de Villers-la-Ville

Processus:

- *Travail individuel via le photo langage : 5 minutes*
  - → Choix d'une photo qui représente l'enjeu principal et prioritaire pour votre commune dans les 10 années à venir

- *Travail en sous-groupes : 20 minutes*
  - → Constituer 4 groupes
  - → Définir et nommer les 6 principaux enjeux
  - → Désigner un rapporteur
  - → Remplir un enjeu par feuille A4

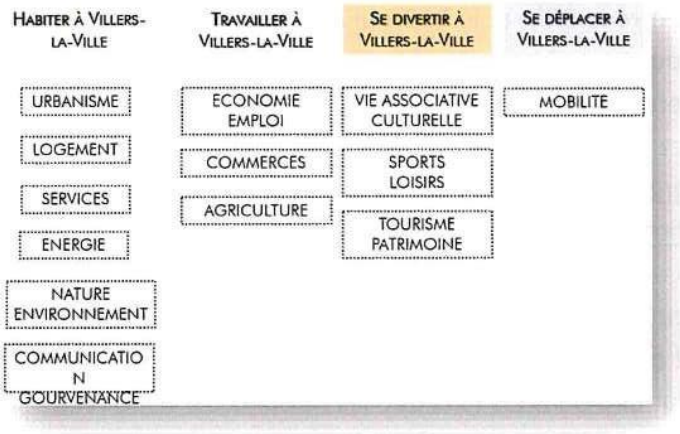

➔ Un exemple de thématiques pour la définition des enjeux a été proposé afin d'alimenter les réflexions et les échanges. Ils sont repris ci-dessus.

- Présentation par Dr(ea)²m des enjeux proposés par l'auteur : 5 minutes

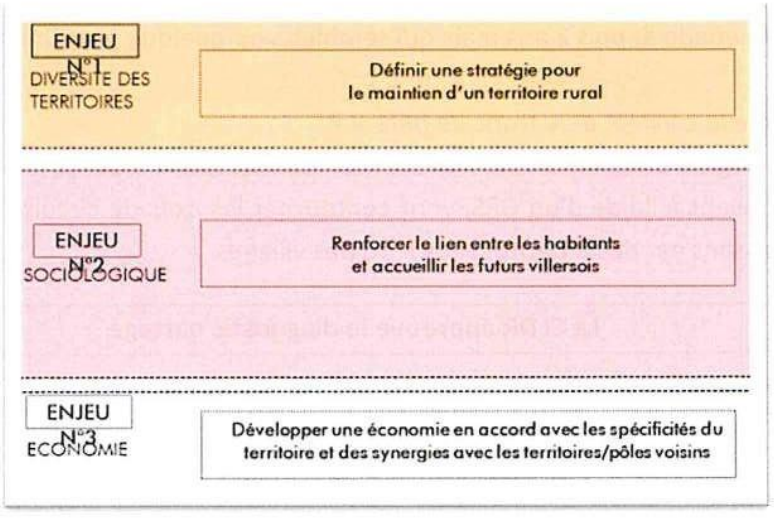

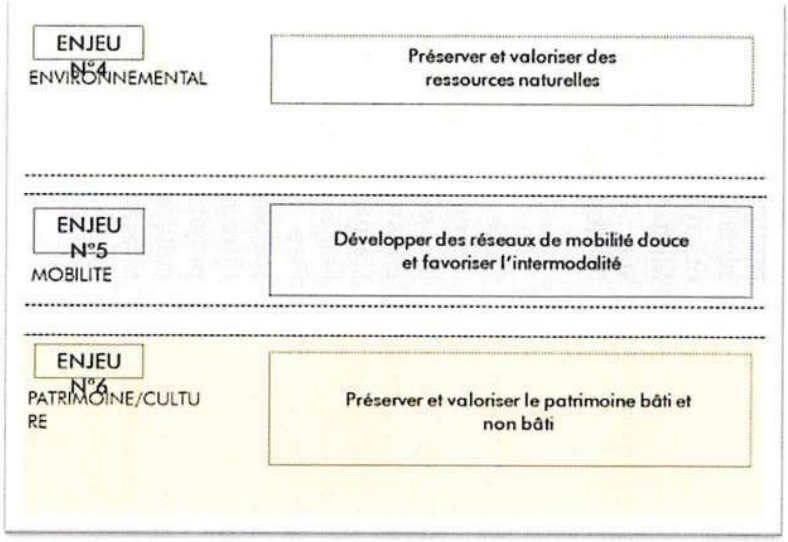

- Comparaison et synthèse en plénière : 20 minutes

Résultats du travail :

Afin de comparer et rassembler les différentes propositions d'enjeux des groupes de travail, les animateurs ont collé les 6 enjeux proposés par Dr(ea)²m dans la salle. Chaque groupe proposait à son tour un enjeu et s'en suivait alors une discussion à partir des questions suivantes :

- Est-ce que d'autres groupes ont la même proposition ?
- Est-ce que l'enjeu correspond à un enjeu proposé par l'auteur ?
- Est-ce que l'enjeu est en réalité un objectif (un moyen) pour répondre à un ou plusieurs des enjeux proposés ?
- Est-ce que l'enjeu n'est pas en lien avec les enjeux proposés et mérite d'être un enjeu à part entière dans la stratégie de développement ?

En fonction des discussions, la proposition était collée auprès des enjeux proposés par Dr(ea)²m ou à un autre endroit.

Au final, les discussions ont débouché sur une proposition de la CLDR de 8 enjeux et de quelques objectifs.

Thématique de l'enjeu	Intitulé (proposé par dr(ea)²m) ou piste d'intitulé (par la CLDR)	Proposition d'objectifs	Remarques de la CLDR
Mobilité	Développer des réseaux de mobilité et favoriser l'intermodalité		- Mettre l'accent sur la sécurité des usagers faibles et sur la mobilité douce.
Patrimoine et tourisme	Préserver et valoriser le patrimoine bâti et non bâti	- Office du tourisme - Valoriser et faire rayonner le tourisme amené à l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité - Améliorer la gestion touristique - Axé le tourisme sur l'aspect local	- Mettre d'avantage l'accent sur le tourisme dans l'intitulé de l'enjeu
Sociologique	Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	- Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes,) - Avoir une offre culturelle pour toutes les générations - Améliorer la communication (entre les habitants, entre les institutions et les habitants, entre les associations et les habitants), réinstaller des affichages à des endroits stratégiques pour faire passer les informations. Il faudrait trouver le moyen de recréer une communication efficace et accessible à tous qui créerait plus de liens entre les habitants. - Encadrer et animer la jeunesse (principalement celle qui n'est pas encore dans une structure encadrante, type mouvements de jeunesse), organiser des activités et avoir de nouveaux locaux à exploiter - Rénovation de la salle SDA pour permettre un développement de la vie associative et culturelle (projet) - Redynamiser la vie associative et culturelle.	- Cette thématique intervient également dans la plupart des autres enjeux - L'aspect jeunesse de l'enjeu sociologique peut être générateur de liens sociaux et pourrait se retrouver dans un futur projet pour le milieu culturel ou intergénérationnel
Diversité des territoires	Définir une stratégie pour le maintien d'un territoire rural	- Cadrer l'urbanisation - Densifier l'habitat autour des PANG, des centres de villages et des commerces	

		- Garder des zones avec une urbanisation type « maisons 4 façades » - Soutenir l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	
Economie	Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins	- Avoir des commerces locaux dans chaque village - Développer l'activité économique - Développer le commerce local et l'HORECA local - Soutenir l'agriculture locale comme pôle de création d'emploi - Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes,) - Développer une offre touristique qui rayonne de l'Abbaye vers le reste du territoire - Développer l'agriculture locale et permettre une autosuffisance alimentaire	- Développer l'économie est créateur de liens sociaux
Environnement	Préserver et valoriser les ressources naturelles		- Volonté de la CLDR d'en faire un enjeu transversal. Nécessité d 'analyser tous les projets par le prisme de cet enjeu.
Logement	Assurer l'accès au logement pour tous	- Permettre l'accès au logement pour les jeunes issus de la Commune (ex. logements tremplins, habitat groupé, habitat léger, ...) - Permettre l'accès à des logements adaptés pour les personnes âgées (ex : logements intergénérationnels) - Regrouper les logements dans un souci énergétique	
Energie	Assurer la transition énergétique de la Commune	- Augmenter la production d'énergie locale - Diminuer la consommation d'énergie (ex : isolation des bâtiments)	

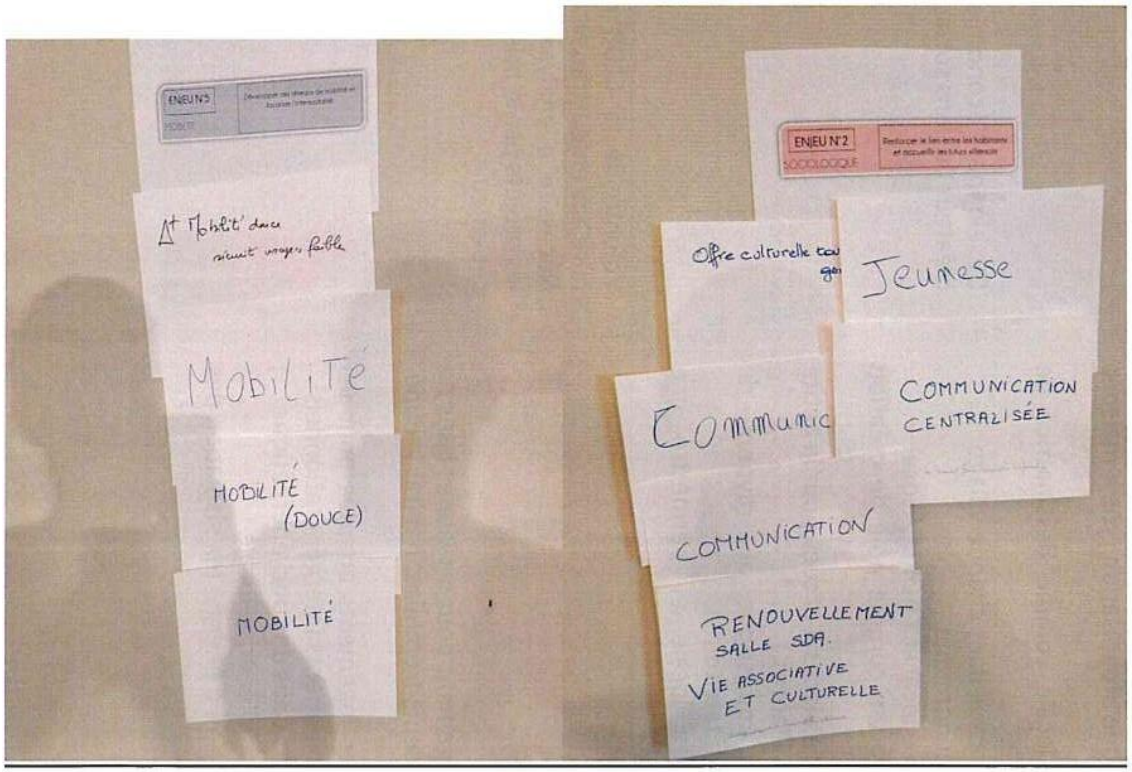

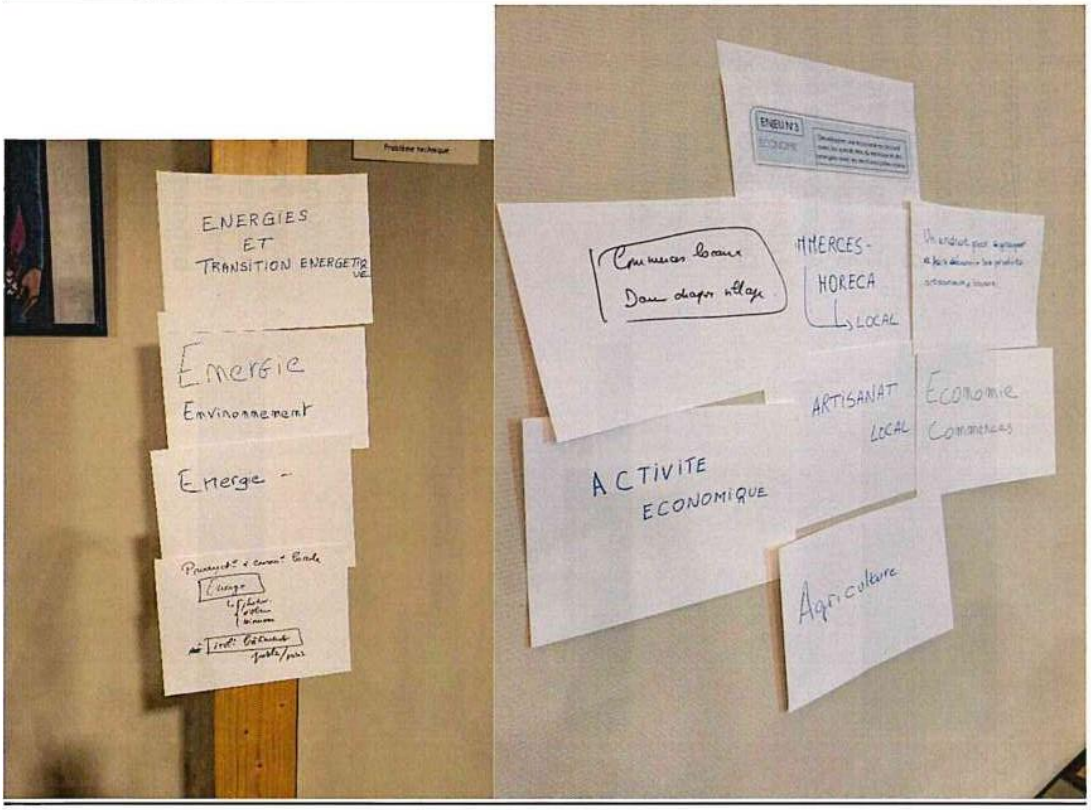

Le résultat de ce travail sera transmis à l'auteur afin qu'il puisse remettre le tout en forme.

6. Agenda, divers et mot de clôture

- **14 mai 2022 : visite de terrain à Villers-La-Ville**
  - ➔ Lieux à définir en fonction de vos propositions (via le formulaire post réunion à remplir)
- **Mai à mi-juin : Appel à idées ouvert à la population via la plateforme en ligne de la FRW**
- **25 juin 2022 : Hackathon**
  - ➔ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
  - ➔ Travail sur les idées de projets

Il n'y a pas de divers.

7. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : https://www.odrvlv.info/
- Bulletin communal, mailing.

Coordonnées :

PERSONNE DE CONTACT

Villers-la-Ville | FRW | DR(EA)²M

Pour la Commune :

Marina Petry
Agent relais
+32 71 87 03 98
marina.petry@villers-la-ville.be

Philippe Vanhollebeke
Echevin du développement rural
+32 495 30 25 91
philippe.vanhollebeke@villers-la-ville.be

Charles Traore
Président de la CLDR
+32 484 99 02 19
chartraore@hotmail.com

Pour la FRW :

Marie Burette
Agent de développement
+32 10 23 78 01
m.burette@frw.be

Julien Apers
Agent de développement
+32 10 23 78 05
j.apers@frw.be

Pour l'auteur de PCDR :

Alexandre Pierard
Responsable PCDR de Villers-la-Ville
+32 71/84.02.99
a.pierard@drea2m.be

Charles TRAORE, Président délégué 	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW 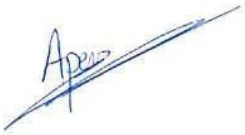

Villers-la-Ville

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

Réunion CLDR

-

Diagnostic partagé et enjeux du territoire

20 avril 2022

Introduction

Au menu de ce soir…

- ✓ Introduction et tour de présentation
- ✓ Approbation du PV de la réunion précédente – 16/03/22
- ✓ L'Opération de Développement Rural : petit rappel
- ✓ Présentation du diagnostic partagé par l'Auteur de PCDR Dr(ea)²m
- ✓ Réflexion et travail sur les premiers enjeux de développement de Villers-la-Ville
- ✓ Divers et agenda

Se présenter…

- ✓ **Nom et prénom**
- ✓ **Village où vous habitez**

Approbation du PV de la réunion du 16/03/2022

L’ODR… Petits rappels

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

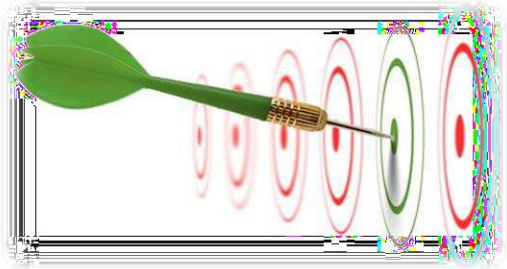

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

La CLDR… QUEZAKO?

Profil de ¼ communal de la CLDR

Répartition par village

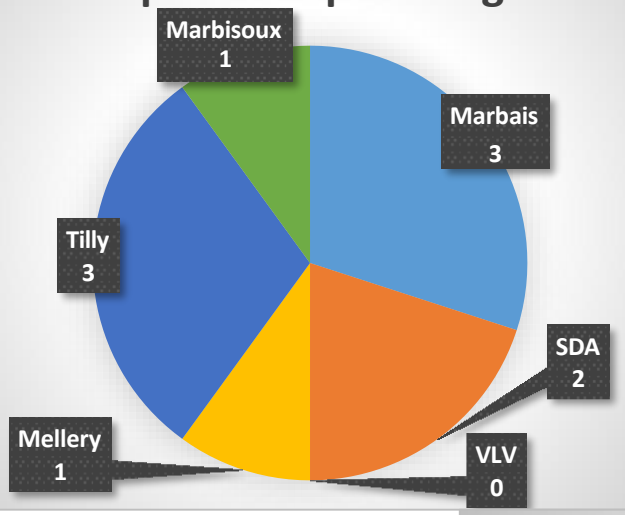

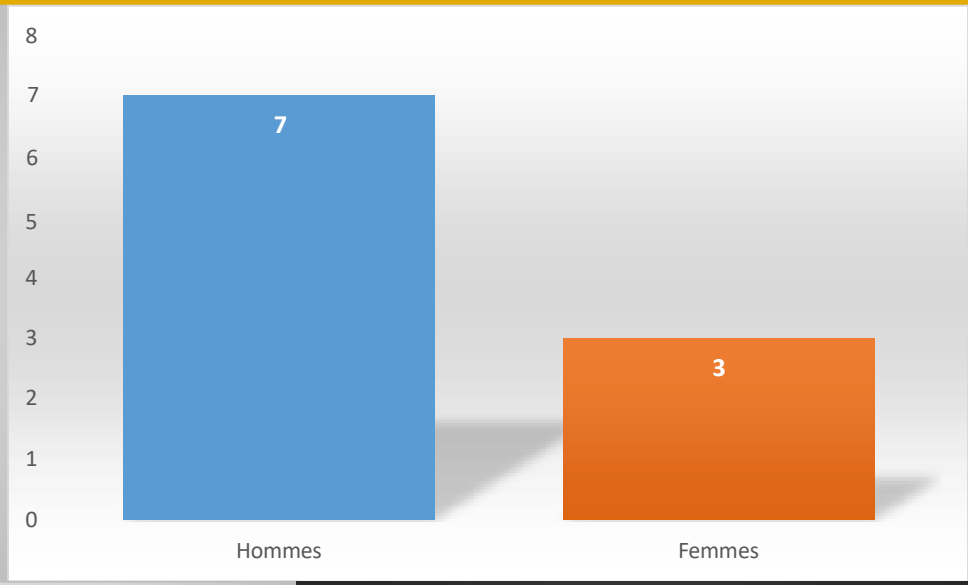

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

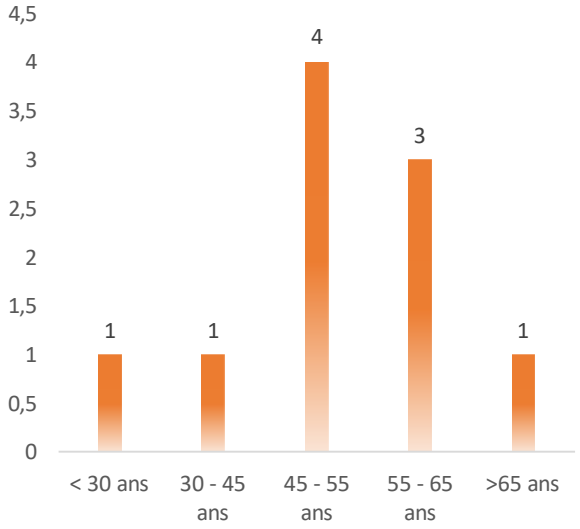

Ancienneté dans la commune

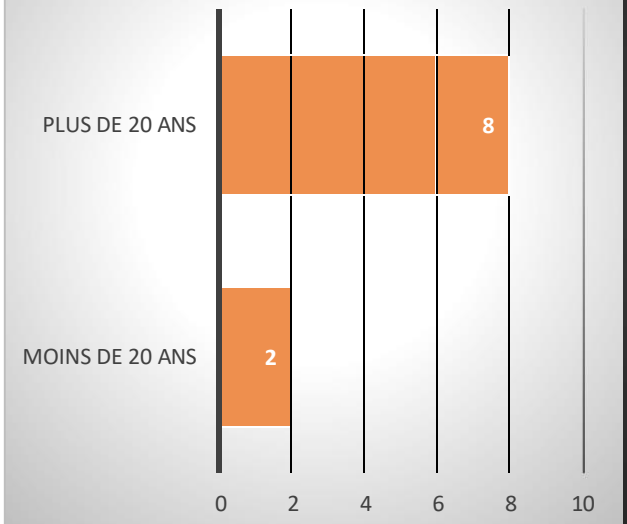

Répartition par groupe politique

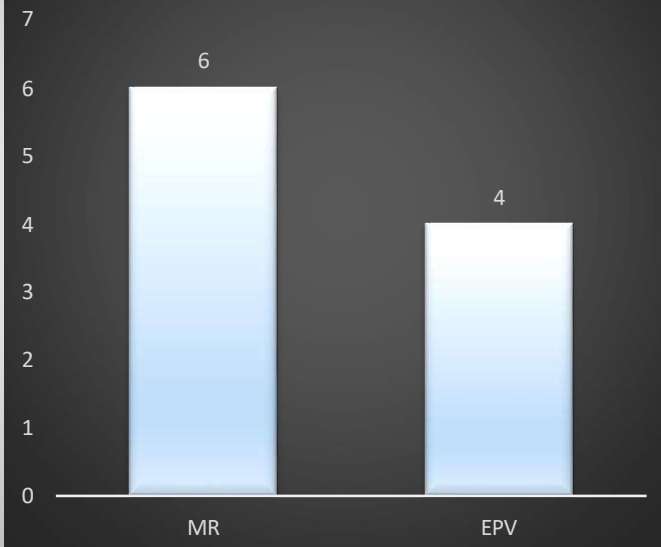

Présentation du diagnostic partagé par Dr(ea)²m

Objectifs :

- Avoir en tête le diagnostic pour définir les enjeux du territoire
- Poser des questions de compréhension

Avez-vous des questions ?

Pourquoi réaliser une stratégie de développement ?

Réflexion individuel et en sous-groupes

Objectif : identifier, « à froid », les enjeux de développement pour la Commune de Villers-la-Ville

Processus:

- *Travail individuel via le photo langage : 5 minutes*

→Choisissez une photo qui représente l'enjeu principal et prioritaire pour votre commune dans les 10 années à venir

- *Travail en sous-groupes : 20 minutes*

→Constituer 4 groupes

→Définir et nommer les 6 principaux enjeux

→Désigner un rapporteur

→Remplir un enjeu par feuille A4

- Présentation par Dr(ea)²m des enjeux proposés par l'auteur : 5 minutes

- Comparaison et synthèse en plénière : 20 minutes

Choix des lieux pour la visite de terrain

Travail post-réunion

- Répondre à questionnaire en ligne qui sera transmis en même temps que CR de la réunion

→ Selon vous, en fonction ce qui a été défini comme enjeux prioritaires, quels seraient les lieux emblématiques à aller voir sur votre commune durant la prochaine visite de terrain ?

Agenda

- **<u>14 mai 2022</u> : visite de terrain à Villers-La-Ville**

→ Lieux à définir en fonction de vos propositions (via le formulaire post réunion à remplir)

- **<u>Mai à mi-juin</u> : Appel à idées ouvert à la population via la plateforme en ligne de la FRW**

- **<u>25 juin 2022</u> : Hackathon**

→ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
→ Travail sur les idées de projets

Pour rester informé…

https://www.odrvlv.info/

Un intranet pour la CLDR

Pour chaque réunion:

- Le rappel de l'ODJ
- Le compte-rendu de la réunion précédente
- Les documents préparatoires
- Un petit formulaire absence/présence

=> Documents de travail internes à la CLDR à ne pas diffuser

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Merci de votre participation!

Et rendez-vous pour la visite de terrain le 14 mai prochain !

PERSONNE DE CONTACT

Pour la Commune :

Marina Petry
Agent relais
+32 71 87 03 98
marina.petry@villers-la-ville.be

Philippe Vanhollebeke
Echevin du développement rural
+32 495 30 25 91
philippe.vanhollebeke@villers-la-ville.be

Charles Traore
Président de la CLDR
+32 484 99 02 19
chartraore@hotmail.com

Pour la FRW :

Marie Burette
Agent de développement
+32 10 23 78 01
m.burette@frw.be

Julien Apers
Agent de développement
+32 10 23 78 05
j.apers@frw.be

Pour l'auteur de PCDR :

Alexandre Pierard
Responsable PCDR de Villers-la-Ville
+32 71/84.02.99
a.pierard@drea2m.be

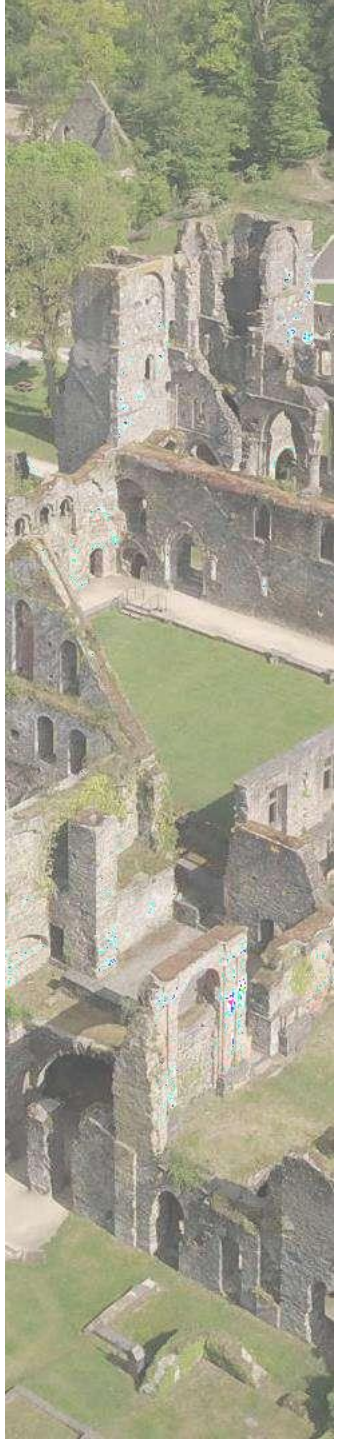

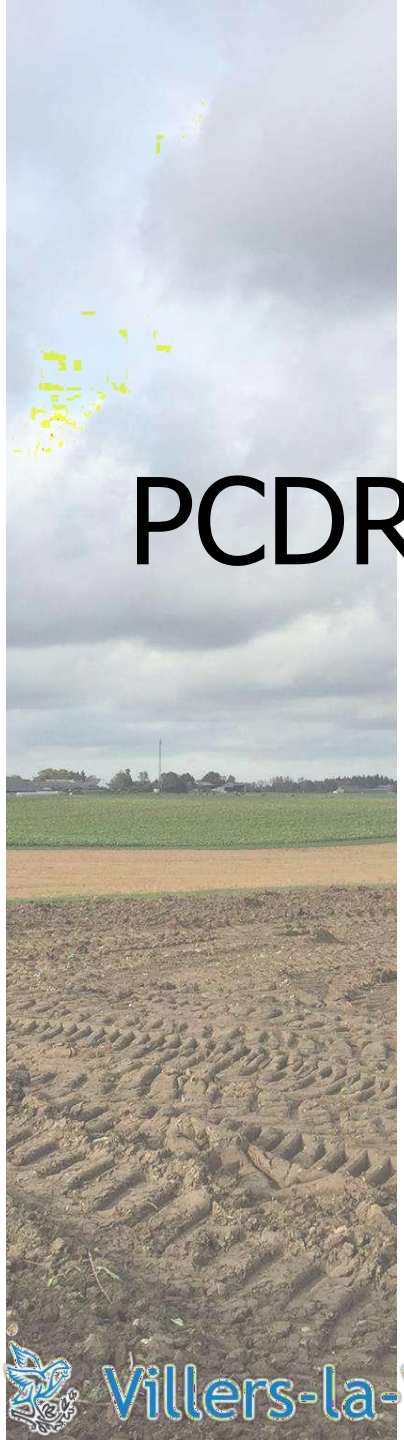

PCDR Villers-la-Ville

Diagnostic partagé et des enjeux territoriaux

Villers-la-Ville

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

COMMENT AVONS-NOUS TRAVAILLE ?

L'ANALYSE DU TERRITOIRE

DR(EA)²M

FRW Fondation Rurale de Wallonie

Villers-la-Ville

VÉCU DES HABITANTS +ASSOCIATIONS

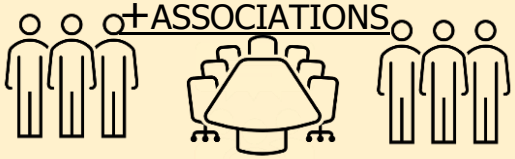

LES FACTEURS EXTERNES

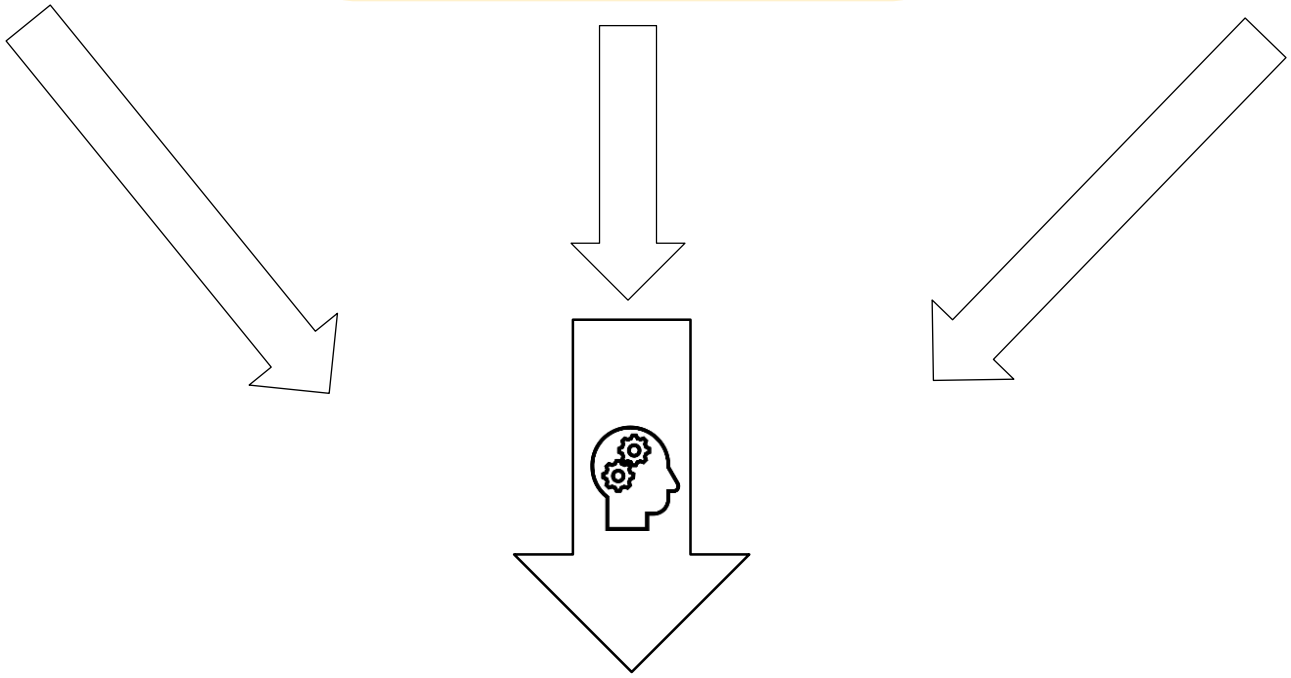

SYNTHESE ⇨ DIAGNOSTIC PARTAGE

COMMENT AVONS-NOUS TRAVAILLE ?

STRUCTURE DU DIAGNOSTC PARTAGE

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

- URBANISME
- LOGEMENT
- SERVICES
- ENERGIE
- NATURE ENVIRONNEMENT
- COMMUNICATION
- GOUVERNANCE

TRAVAILLER A VILLERS-LA-VILLE

- ECONOMIE EMPLOI
- COMMERCES
- AGRICULTURE

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

- VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE
- SPORTS LOISIRS
- TOURISME PATRIMOINE

SE DÉPLACER A VILLERS-LA-VILLE

- MOBILITE

HABITER

Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

URBANISME

- GAL 4 BRAS + CCATM
- IPIC +++
- 3 Bâtiments classés
- Foncier disponible (ZACC, Zone d'habitat)
- Nombreux espaces publics (aires de jeux, jardins partagés, …
- Nouvelles constructions VS bâti traditionnel + Dispersion dans le paysage
- Risques inondation
- Abandon des constructions (gendarmerie, églises de Marbais)
- Salle de Sart Dames Avelines

Chapelle

Moulin d'Hollers

- ✓ Mise en œuvre de ZACC et de SAR
- ✓ Rénovation bâti ancien plutôt que de favoriser de nouvelles constructions
- ✓ Lien PCDR des Communes limitrophes (projets trans-communaux)
- ✓ Absence de rénovation bâti + espaces publics
- ✓ Pression foncière

HABITER

URBANISME

- Aménagement place de Sart Dames Avelines + salle polyvalente
- Aménagement ancienne cure
- Parc à Marbais et Villers-la-Ville en favorisant biodiversité
- Habitat proche des transports en commun (bus et PANG)
- Potentiel développement habitat léger

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

LOGEMENT

- Taxe des logements inoccupés
- Villages accueillant de nouveaux habitants
- Tendance diversification du logement
- Projet habitat groupé
- Vieillissement population
- Pression foncière + envolé des prix immobiliers
- Accès logements jeunes ménages (location et achat)
- Isolation de l'immobilier ancien
- Constructions en zone inondable

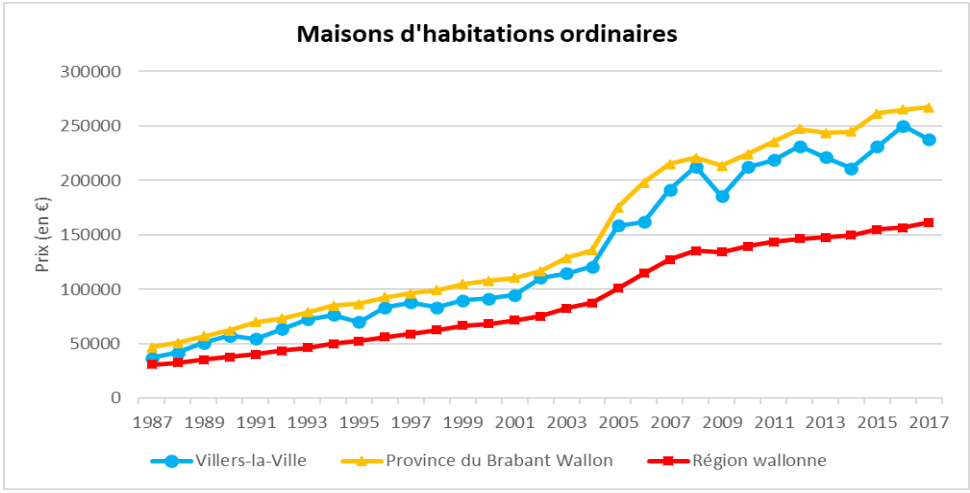

- ✓ Croissance démographique
- ✓ Augmentation des prix immobiliers
- ✓ Saturation équipements publiques

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

LOGEMENT

- Guichet du logement dans la commune
- Concentrer les zones résidentielles dans les centres des villages et grouper les nouvelles habitations
- Créer des logements sociaux intégrés favorisant la mixité sociale avec la possibilité d'accéder à la propriété
- Créer des projets d'habitat participatif
- Offrir la possibilité d'installer de l'habitat léger (Tiny house)

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

SERVICES

- Services sociaux et populations communaux// Permanence communale en soirée
- Un distributeur Villers-la-Ville/ marché hebdomadaire
- 4 écoles/ plaines de jeux/activités extrascolaires/Mouvements de jeunesse
- Maisons des jeunes/local
- Associations aînés/Absence maison de repos
- Nombreux indépendant sur le territoire (médecins, artisans….)
- Repair café
- Un seul bureau de poste
- Absence d'établissement secondaire et manque lieux d'accueil petite enfance
- Manque de lieux de rencontres

- ✓ Saturation des équipements accueil petit enfance
- ✓ Réduction des subsides
- ✓ Privatisation des services

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

SERVICES

- Lieux pour le Co-working
- Annuaire services de garde
- Etendre les activités du repair café
- Demande des documents communaux par internet
- Maison des jeunes dans ancienne cure
- Lieu de rencontre intergénérationnel à Sart-Dames-Avelines

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

ENERGIE

- Transition écologique en cours sur le territoire
- Groupe achat groupé
- Présence d'associations en faveur du développement durable
- Manque de bornes électriques
- Projet éolien trop proches de zone d'habitat
- Absence de réseau de distribution d'énergie renouvelable à l'échelle local
- Repair café

Repair Café
Jeter ? Pas question !

- ✓ Développement des énergie renouvelables
- ✓ Projet citoyens d'énergie renouvelables (groupe achat énergie)
- ✓ Isolation du bâti
- ✓ Dérèglement climatique
- ✓ Augmentation facture énergétique et dépendance énergie extérieure

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

ENERGIE

- Production hydro-électricité (moulin)
- Promotion de l'isolation de l'habitat
- Développement de projet de biométhanisation des déchets verts et de l'agriculture
- Développement de l'énergie solaire
- Bornes de recharge électrique dans des lieux stratégiques

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

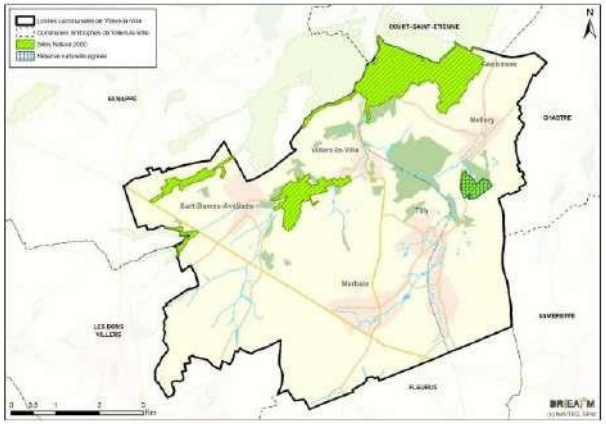

NATURE ENVIRONNEMENT

- Paysage diversifié/Importance des surfaces boisées/Diversité milieux
- Sites Natura 2000, réserves, richesses des anciennes sablières
- Présence d'associations en faveur du développement durable
- Zones de captage d'eau/ gestion des eaux et épuration réalisées à 95%
- Diminution des surfaces boisées et agricoles et des espaces naturels
- Manque de couloirs écologiques dans les zones agricoles
- Manque de sensibilisation nature
- Carte zones inondables pas à jour
- PCDN

- ✓ Augmentation pratique éco-responsables et nouvelles tendances (bio, moins de pesticides, …)
- ✓ Demande citoyenne cadre de vie plus naturel
- ✓ Implantation éolien → impacts paysagers
- ✓ Dérèglement climatique
- ✓ Pression foncière
- ✓ Etat environnement wallon défavorable

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

NATURE
ENVIRONNEMENT

- Développer projets agroécologie
- Se doter d'un PCDN
- Augmenter les zones infiltrations eaux de pluie
- Compostage à l'échelle de la commune
- Cartographie des espaces verts et des corridors écologiques, sensibilisation usage des plantes invasives
- Plantation d'arbres et de haies

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

- Bulletin communal, Journal de Villers
- Bonne communication et présence autorités locales
- Consultation citoyenne dans les villages
- Soutien du secteur associatif
- Conseil communal des jeunes et des aînés
- Site internet incomplet
- Pas assez de visibilité du secteur associatif sur le site de la commune

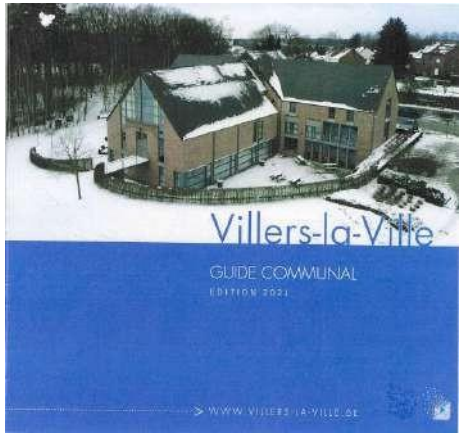

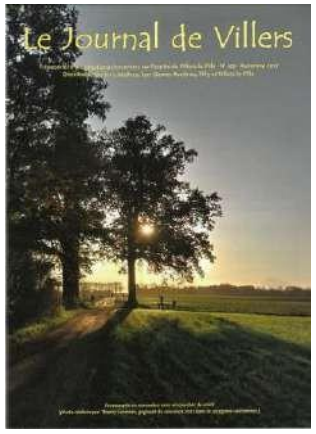

COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

- ✓ Nouvelle dynamique des communs et regain de l'implication des citoyens dans la vie de la commune
- ✓ Repli identitaire
- ✓ Secteur privé plus actif

HABITER A VILLERS-LA-VILLE

COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

- Panneaux digitaux pour informer citoyens
- Budget participatif
- Répertoire des associations
- Développer consultation citoyenne lors des projets communaux
- Organiser des journées de l'environnement avec le secteur associatif

TRAVAILLER

ECONOMIE EMPLOI

- Proximité pôles d'activités
- Présence d'entreprises offrant un emploi local
- Projet de mise en œuvre de la ZAE à Marbais
- Emploi saisonnier
- Agence Locale pour l'Emploi et répertoire des PME
- Revenu moyen > moyenne wallonne
- Manque de promotion de l'artisanat
- Ration d'emplois intérieur faible

5N PLUS

carbodiam® Your global solution manufacturer

- ✓ Développement tourisme vert et de l'économie circulaire
- ✓ Zone enjeu communal qui favorise la mixite des activités
- ✓ Centre qui se développe
- ✓ Accentuation du développement le long de la N93
- ✓ Délocalisation des entreprises
- ✓ Précarité des emplois

TRAVAILLER

ECONOMIE
EMPLOI

- Favoriser les PME locales
- Mise en œuvre de la ZAE
- Foire de l’artisanat

TRAVAILLER

COMMERCES

Nombreux producteurs et artisans locaux et commerces suffisants

Epicerie locale, librairie

Absence commerce Mellery et Tilly

Manque de commerces à Villers-la-Ville

Marché hebdomadaire

Manque un point poste, boulangerie, boucherie à Sart-Dames-Avelines

- ✓ Développement d'offre commerciale ambulante
- ✓ Disparition des petites commerces VS le développement des pôles commerciaux voisins
- ✓ Augmentation loyers commerciaux
- ✓ Shopping de loisir

- Développer une donnerie

TRAVAILLER

AGRICULTURE

L'Epice Locale
Epicerie cooperactive - Villers en Transition

L'EPICERIE DES 4 CHÊNES

- Nombreux producteurs
  Présence du GAL des 4 Bras
- Epicerie locale
- Agriculteurs ouverts aux changements
- Manque de mise en valeur des agriculteurs locaux et d'un marché de produits locaux
- Manque de liens avec les pôles urbains voisins
- Manque de haies

- ✓ Développement des circuits courts, de coopérative citoyenne
- ✓ Reconversion agricole vers raisonnée ou le bio
- ✓ Projet de ceinture alimentaire
- ✓ Pression sur les prix des produits agricoles et augmentation des coûts pour les agriculteurs
- ✓ Poursuite intensification agricole
- ✓ Difficulté de reprise des exploitations
- ✓ Spéculation sur les terres agricoles

TRAVAILLER

AGRICULTURE

- Potager citoyen partagé + Arboretum
- Encourage agriculture raisonnée + agriculture familiale
- Organisation salon agriculture locale
- Promotion de la consommation de fruits et légumes de saisons
- Projets agroforesteries

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE

- Présence d'un folklore, fêtes de villages, brocantes,…
- Nombreuses associations
  Existence de partenariat SELCOUPDEPOUCE
- Convivialité dans les villages
- Bibliothèque à Tilly
- Activités sportives et culturelles présentes à l'échelle supra-locale et complémentaire
- Manque exploitation du domaine de l'Abbaye
- Manque offre culturelle locale et d'activités
- Manque de salle équipée pour les associations
- Villages associés à des villages dortoirs

- ✓ Augmentation et diversification des activités de l'Abbaye
- ✓ Augmentation des comportements des néo-ruraux
- ✓ Absences de subsides
- ✓ Manque de temps pour l'implication dans le secteur associatif
- ✓ Divergence de points de vue entre les associations

SE DIVERTIR

VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE

- Développer l'offre activités culturelles
- Mise en réseau associations (mettre en place un système d'échanges entre associations)
- Centraliser l'information provenant du secteur associatifs à destinations des habitants
- Création d'une ludothèque en lien avec la bibliothèque
- Plateforme dédiée au bénévolat
- Création de partenariats avec les écoles communales

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

SPORTS ET LOISIRS

- Nombreux terrains de sport, Hall omnisport, associations sportives
- Présence d'un centre récréatif culturel et de loisir
- Réseau de sentiers
- Accès gratuit à l'Abbaye pour les habitants
- Pas aire sportive en extérieur
- Manque de piscine à l'échelle du Brabant Wallon
- Centre sportif qui n'est pas adapté à toutes les pratiques sportives

- ✓ Nouvelles disciplines sportives
- ✓ Initiatives privés (piscine,….)
- ✓ Dépendances aux subsides

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

SPORTS ET LOISIRS

- Projet intergénérationnel de piscines publiques
- Mini-golf
- Rénovation du centre récréatif culturel et sportif de Tilly
- Accès à la salle communautaire de Marbais aux associations

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

TOURISME PATRIMOINE

- Présence de 3 édifices classés
- Territoire attractif pour le tourisme vert
- Patrimoine local (IPIC) avec soutien pour sa conservation
- Développement de l'HORECA
- Tourisme trop axé sur l'Abbaye
- Afflux important de touristes, promenades génératrices de nuisances
- Accueil touristiques insuffisant

- ✓ Augmentation tourisme vert
- ✓ Développement HORECA de qualité
- ✓ Dépendances aux subsides
- ✓ Dénaturation des paysages
- ✓ Absence de valorisation du patrimoine local

SE DIVERTIR A VILLERS-LA-VILLE

TOURISME
PATRIMOINE

- Patrimoine culturel PELERINS
- Développer des activités Ferme de l' Abbaye
- Stratégie tourisme de 2-3 jours
- Réhabilite patrimoine eau, points d'eau, sources
- Développer tourisme vert et local

SE DÉPLACER A VILLERS-LA-VILLE

MOBILITE

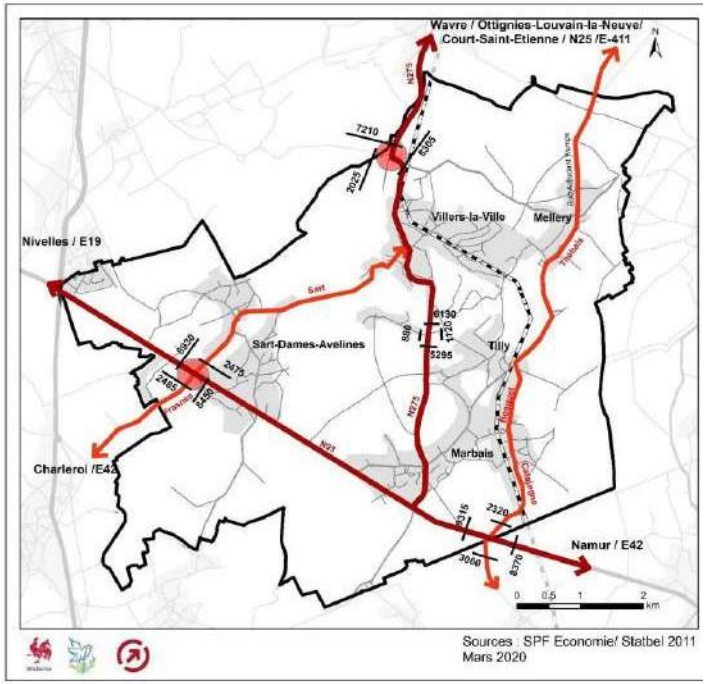

- PCM en cours sur le territoire
- Deux PANG + présence réseau TEC
- Connexions vers les pôles activités
- Aménagement récent pour la circulation cydables
- Taxi social
- Flux importance circulations sur certains tronçons
- Traffic de fuite
- Réseau cyclable peu sécurisé et peu connecté avec les entités voisines et entre les villages
- Absence d'emplacements sécurisés pour les vélos aux abords des PANG
- Connexions peu développées entre les villages non desservis par les trains et les PANGs

- ✓ Démocratisation vélos et voiture électriques
- ✓ Augmentation télétravail et du corworking
- ✓ Développement pôles multimodaux autour des PANGs
- ✓ Augmentation trafic logistique
- ✓ Réduction de la desserte rurale
- ✓ Projet immobilier non adapté au réseau infrastructure communication/transport en commun

SE DÉPLACER A VILLERS-LA-VILLE

MOBILITE

- Aménagements abords des PANGs
- Bornes recharge électriques pour vélo et voiture
- Location vélos électriques
- Connexion vers Genappe (RAVeL)
- Améliorer la sécurité piétons et cyclistes vers le centre sportif
- Navette inter-villages

QUESTIONS ?
REMARQUES ?

Pourquoi une stratégie ?

Arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural

→Article 7 : « La stratégie de développement présente les objectifs de développement spécifiques à la commune, leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. La stratégie reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluations qualitative et quantitative des indicateurs. Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les cinq ans »

→Assurer un DÉVELOPPEMENT GLOBAL de la commune en lien avec le contexte sociétal

→Développer une VISION PROSPECTIVE de la commune sur 10 ans sous la forme ENJEUX ET OBJECTIFS → Différents PROJETS sur le territoire (TOME 5)

→Apporter les JUSTIFICATIONS des objectifs vis-à-vis des futurs projets qui seront mis en œuvre

→Indiquer les MODALITÉS D'ÉVALUATION par objectifs → Procéder à un MONITORING

Comment la stratégie se construit-elle ?

DR(EA)²M

FRW Fondation Rurale de Wallonie

Villers-la-Ville

VÉCU DES HABITANTS +ASSOCIATIONS

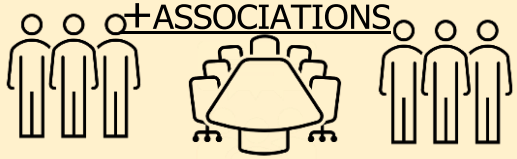

LES FACTEURS EXTERNES

DIAGNOSTIC PARTAGE

=> IDENTIFICATION D'ENJEUX POUR

1) CONFIRMER LES ATOUTS DU TERRITOIRE
2) PALIER À SES FAIBLESSES
3) SAISIR DES OPPORTUNITÉS
4) ANTICIPER DES MENACES

⇨ OBJECTIFS ET PROJETS

Quel défi transversal pour la commune de Villers-la-Ville?

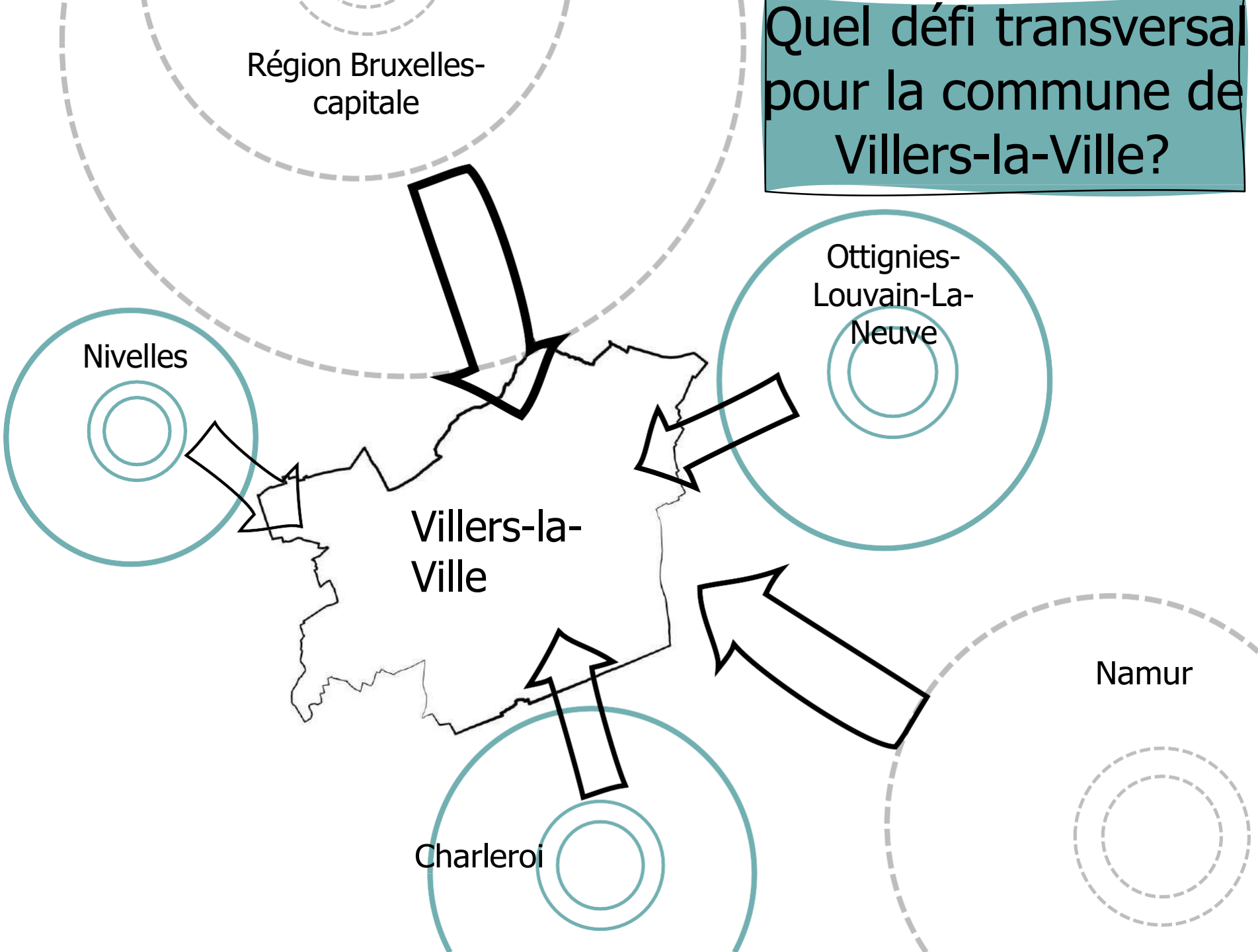

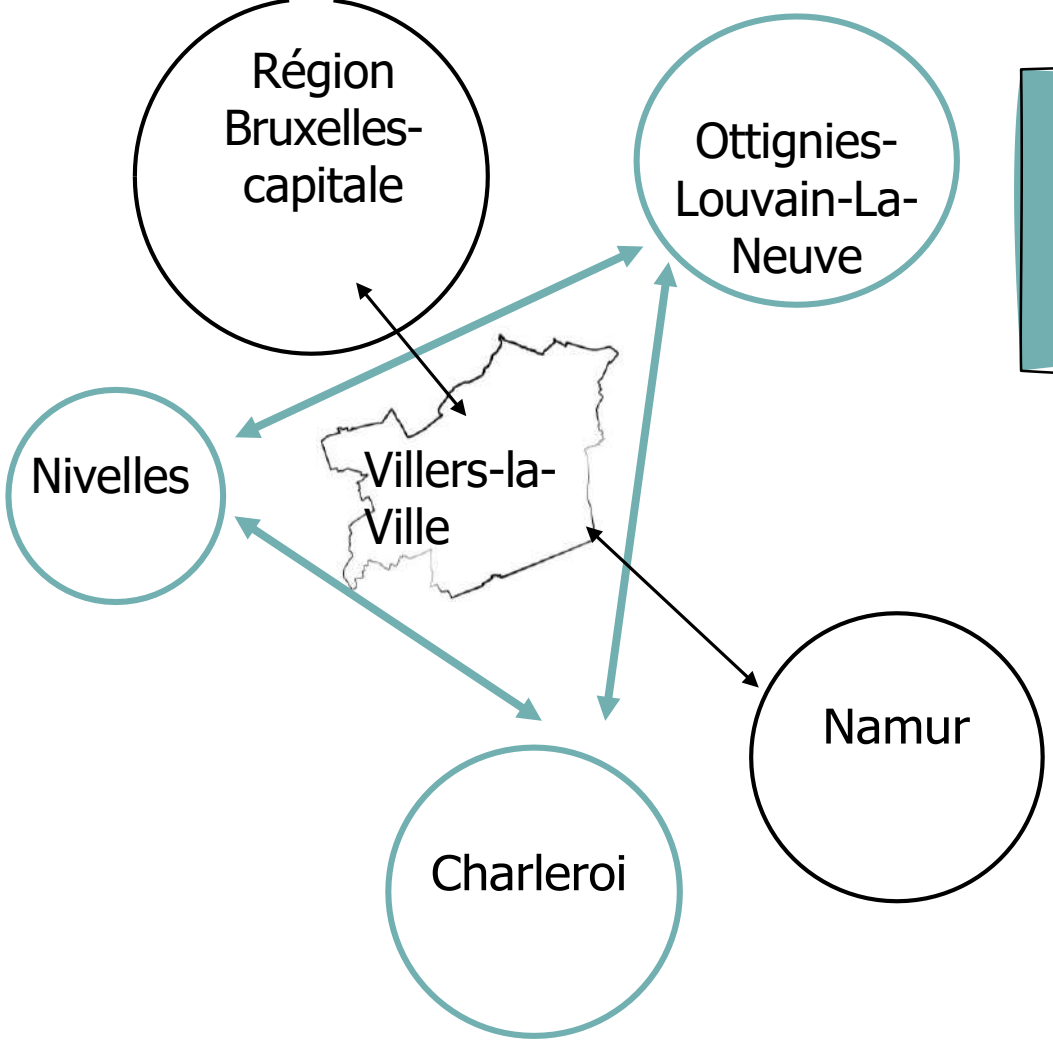

Quel défi transversal pour la commune de Villers-la-Ville?

→ Quelle(s) stratégies pour le territoire villersois situé à la frontière entre le périurbain et du monde rural ?

FINALITE : Développer une LIGNE DE CONDUITE pour développer des liens avec les pôles voisins sans pour autant être « absorbé » par ces derniers

ENJEU N°1
DIVERSITE DES TERRITOIRES

Définir une stratégie pour
le maintien d'un territoire rural

ENJEU N°2
SOCIOLOGIQUE

Renforcer le lien entre les habitants
et accueillir les futurs villersois

ENJEU N°3
ECONOMIE

Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

ENJEU N°4

ENVIRONNEMENTAL

Préserver et valoriser des ressources naturelles

ENJEU N°5

MOBILITE

Développer des réseaux de mobilité douce et favoriser l'intermodalité

ENJEU N°6

PATRIMOINE/CULTURE

Préserver et valoriser le patrimoine bâti et non bâti

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – Visite de terrain à Villers-La-Ville
Le **samedi 14 mai 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 20 présents / 5 excusés / 15 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Annexes :

- Annexe 1 – Grille d'analyse vierge à compléter

L'objectif de la visite :

➔ Visiter des lieux au sein de la commune qui pourraient inspirer les membres de la commission.

Planning de la visite :

Sur base des propositions faites par la CLDR (via un sondage en ligne) et par la Commune, un planning de visite a été élaboré.

Village	Horaire	Visite	À voir sur le trajet
Villers-la-Ville	9h40-9h50	• Ferme de l'Abbaye	• Syndicat d'initiatives
Mellery	9h55- 10h25	• Cure • Maison des jeunes • Skate Parc • Habitat groupé (Ferme du Colombier)	
Mellery	10h30- 10h40	• Ancienne Décharge de Mellery (de l'extérieur (projet panneaux photovoltaïques)	
Mellery/Tilly	10h45-10h55	• Réserve de Gentissart	
Tilly	11h00- 11h10	• CRCS	
Marbais	11h15- 11h25	• Place de Marbisoux	• Rue de Catalogne et zoning artisanal • Chapelle du Triolet
Marbais	11h35- 11h45	• Chapelle du Camp	
SDA	11h50-12h00	• Salle polyvalente (et abords)	
SDA	12h05- 12h15	• Complexe sportif • Future crèche • Liaison lente depuis les 4 chaines	
SDA	12h20	• Ferme de Bérines (visite + repas)	

- La Commune avait prévu un repas à **« La FERME DE BERINES ! »** : Sandwichs + boissons.

- **Une inscription préalable** a été demandée aux membres de la CLDR.

- **Un système de covoiturage** a été mis en place pour les déplacements.

- **A chaque arrêt, des explications ont été données**, soit de la part de la Commune, soit directement via les membres de la CLDR, ce qui a permis d'enclencher **de brefs échanges.**

Méthodologie de travail, proposition d'idées et questions en suspens

Avant d'entamer la visite, chacun des membres présents a reçu un formulaire de proposition d'idées (voir ci-dessous), un bic ainsi qu'un support à l'écriture.

Durant le parcours, chaque personne a été invitée à noter ses idées de projets en lien avec les lieux visités (ou non), en faire une brève description et enfin, pointer le(s) enjeu(x) concerné(s) par l'idée en question.

Enfin, il a été précisé que tout ce que les participants notent sur ce formulaire doit être encodé à postériori par leur soin sur la plateforme de participation en ligne (Appel à idées ouvert au public) : https://participation.frw.be afin que ces éléments soient pris en compte.

Par ailleurs et étant donné que la visite de terrain est dense et ne permettait pas de longs échanges, les membres avaient la possibilité de noter toutes leurs questions dans un endroit prévu à cet effet au sein du formulaire distribué. Celles-ci seront traités lors de la prochaine réunion de la CLDR.

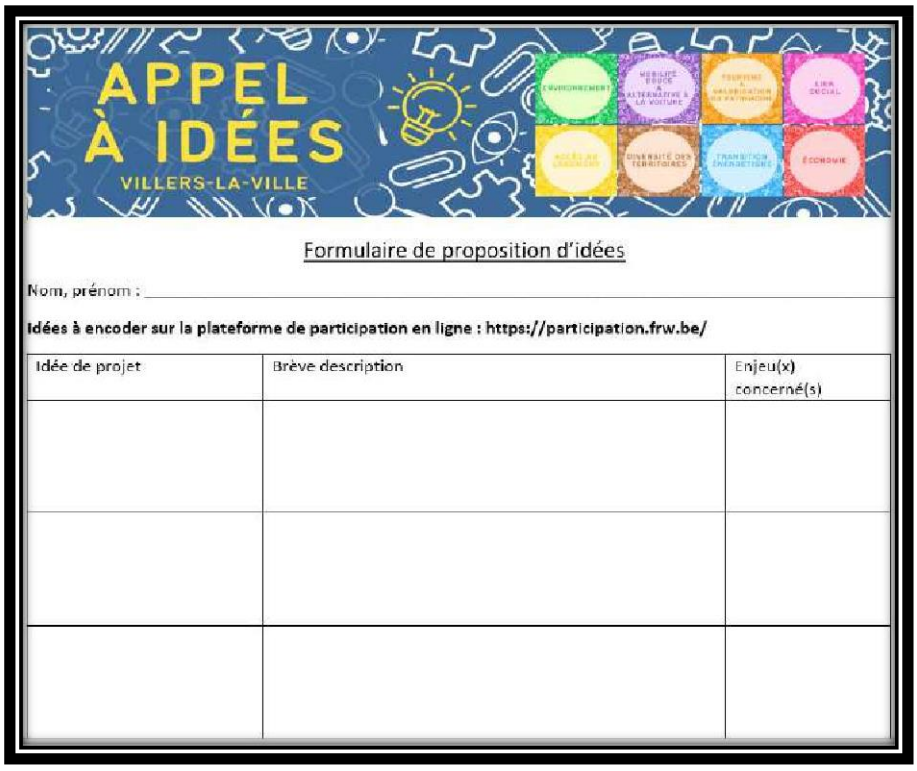

Formulaire de proposition d'idées

Nom, prénom : _____

Idées à encoder sur la plateforme de participation en ligne : https://participation.frw.be/

Idée de projet	Brève description	Enjeu(x) concerné(s)

Vidéo et montage photo de la visite de terrain

En suivant ce lien, vous aurez l'occasion de télécharger une vidéo qui permet de rendre compte de la visite de terrain avec les membres de la CLDR : Lien vers la vidéo

Agenda, divers et mot de clôture

- **01 juin 2022 : réunion CLDR – Présentation du PCM et retour sur la visite de terrain à Villers-La-Ville**
- **Mai à mi-juin :** Appel à idées ouvert à la population via la plateforme en ligne de la FRW
  → https://participation.frw.be
- **25 juin 2022 : Hackathon**
  - ➔ Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
  - ➔ Travail sur les idées de projets

Il n'y a pas de divers.

Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : https://www.odrvlv.info/
- Bulletin communal, mailing.

Coordonnées :

PERSONNE DE CONTACT

Pour la Commune :

Marina Petry
Agent relais
+32 71 87 03 98
marina.petry@villers-la-ville.be

Philippe Vanhollebeke
Echevin du développement rural
+32 495 30 25 91
philippe.vanhollebeke@villers-la-ville.be

Charles Traore
Président de la CLDR
+32 484 99 02 19
chartraore@hotmail.com

Pour la FRW :

Marie Burette
Agent de développement
+32 10 23 78 01
m.burette@frw.be

Julien Apers
Agent de développement
+32 10 23 78 05
j.apers@frw.be

Pour l'auteur de PCDR :

Alexandre Pierard
Responsable PCDR de Villers-la-Ville
+32 71/84.02.99
a.pierard@drea2m.be

Charles TRAORE, Président délégué 	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Fondation Rurale de Wallonie

Villers-la-Ville

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – Séance plénière
Le **mercredi 01 juin 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 24 présents / 1 excusés / 15 absents***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*
- ***Excusé.e** : Marina PETRY (Agent relais communal)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation PCM
- Annexe 2 – Powerpoint support d'animation par la FRW

Ordre du jour :

1. ***Introduction – Approbation du CR de la CLDR du 20 avril 2022***
2. ***Présentation du PCM de Villers-la-Ville par Julie Charles***
3. ***Questions/ réponses***
4. ***L'enjeu mobilité pour le PCDR***
5. ***Les financements des projets du PCDR***
6. ***Retour sur la visite de terrain du 14/06/2022***
7. ***Divers et agenda***

1. Introduction et approbation du PV de la réunion précédente – 20/04/22

Le président de la CLDR, Charles Traore, souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et les remercie pour leur présence ainsi que pour leur implication au sein de l'Opération de Développement Rural en cours sur la Commune. Il rappelle également les objectifs poursuivis par la réunion : 1) Présenter le nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM) de Villers-La-Ville aux membres et ainsi permettre de faire le lien entre ce plan et le futur PCDR et 2) Revenir sur la visite terrain et permettre aux membres de faire un retour et poser les questions restées en suspens. L'ordre du jour est ensuite présenté.

La parole est donnée la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie. Comme à chaque réunion de la CLDR, les membres ont la possibilité de réagir par rapport au contenu du CR de la dernière réunion (20/04/2022) :

Le PV de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

2. Présentation du PCM de Villers-la-Ville par Julie Charles

Ensuite, Julie Charles, Echevine en charge de la Mobilité présente le PCM à l'aide d'un support PowerPoint.

Cette présentation faite aux membres se trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

3. Remarques/Questions/ réponses

- *Qui peut utiliser les bornes de recharge pour les véhicules électriques présentes actuellement sur la Commune ?*
  - ↳ Tous les citoyens.
- *Un membre de la CLDR signale que la proposition faite dans le PCM de colorer les abords des écoles n'est, selon lui, pas joli et détériore le paysage. De plus, il déclare que cela attire le regard et engendre donc une perte d'attention, ce qui n'est pas cohérent avec les objectifs poursuivis de réduction des accidents et d'augmentation du sentiment de sécurité.*
  - ↳ Il s'avère que les statistiques en termes d'accidents autour des écoles sont mauvaises et qu'il est nécessaire de faire quelque chose pour y remédier. Selon le bureau d'études engagé, il s'agit d'une solution qui fonctionne bien. De plus, il faut installer des barrières de protection le long des trottoirs.
  - ↳ Une proposition des membres a été de sonder la possibilité d'installer une haie végétale plutôt que des barrières en métal coloré. Même si l'idée est attrayante, cela engendrerait des soucis liés à l'utilisation de l'espace public ainsi que des problèmes d'entretien.
- *Est-il envisageable que les zones 30 autour des écoles ne soient instituées qu'à des moments précis de la semaine ou de la journée (ex : entre 7h30 et 09h et entre 15h et 18h en semaine) ?*
  - ↳ Non, cela n'est pas possible car cela dépend des règlements régionaux qui imposent que les zones 30 soient permanentes.
- *Est-ce qu'un contournement de l'Abbaye a été étudié ?*
  - ↳ Oui mais cette possibilité n'a pas été concluante. En effet, cela provoquerait irrémédiablement une atteinte à une partie du patrimoine abbatial pour créer de nouvelles voies. De plus, cela ramènerait une partie du trafic des poids lourds sur la commune. En effet, la hauteur des portiques de l'Abbaye oblige les poids lourds à passer par Genappe plutôt que par Villers-La-Ville. Enfin, la Commune n'a pas la mainmise sur ces voiries puisqu'elles sont régionales.
- *Une série de lieux précis ont été évoqués par les membres de la CLDR comme étant problématiques. Il s'agit principalement de soucis liés à la présence ou non de trottoirs, de trottoirs inadaptés ou qui s'arrêtent brutalement (Rue des Savoyards et accès à la bibliothèque), de parking sauvage sur les trottoirs, de voiries trop étroites qui ne permettent pas le passage de deux voitures (Rue Ernest Deltenre, route menant au complexe sportif...), de vitesse trop élevée sur certains tronçons, etc.*
  - ↳ Différentes solutions ont été évoquées (installation de sens uniques, création de nouveaux trottoirs, élargissement de certaines rues, installation de dispositifs ralentisseurs...) mais sans pour autant que ce soit acté.
  - ↳ La Commune, sans pouvoir entrer dans les détails, a également évoqué le fait qu'elle travaille actuellement sur la création du PIC (Plans d'investissements communaux) qui permet de bénéficier de subsides régionaux via un plan triennal pour financer des projets de mobilité et d'infrastructures. Celui-ci pourra aussi être présenté aux membres de la CLDR dès que cela sera possible (après il soit présenté au Conseil communal).
- *La CLDR attire l'attention sur le fait qu'il est primordial de faire concorder tous les outils communaux qui sont en train d'être développés (PCM, PIC, PCDR...) afin d'éviter les redondances et se doter d'outils cohérents et complémentaires. Ces outils doivent être mentionnés dans le PCDR.*

- *Il y a actuellement 4 bornes de recharge électrique sur la commune (à l'Administration communale et sur la place du marché). La Région Wallonne prévoit d'en installer 12 nouvelles. Les lieux sont encore à définir en concertation avec la Commune.*
- *La Région Wallonne prévoit également d'augmenter la capacité de parking de l'Abbaye et d'y installer 10 bornes de recharge électrique.*
  - ↳ Un membre de la CLDR indique que la présence d'un grand nombre de bornes électriques diminue les capacités de parking et peuvent engendrer le fait que ces bornes soient utilisées comme des places de parking.
- *Est-ce qu'il est prévu d'installer des bornes de recharge pour les vélos et les trottinettes ?*
  - ↳ À ce stade, ce n'est pas envisagé. De plus, il s'avère que ce n'est pas prioritaire ou pertinent. En effet, il est tout à fait envisageable que les particuliers rechargent ce type de véhicule à leur domicile compte tenu du fait qu'il s'agit souvent de trajet plus court en kilomètres.

4. L'enjeu mobilité pour le PCDR

Après avoir eu un aperçu du contenu du PCM, l'objectif était de procéder à une analyse réflexive avec les membres de la CLDR afin de définir les liens qui peuvent être fait entre le PCM et le futur PCDR. La FRW a ensuite présenté les approches possibles :

- Possibilité de financer certains projets du PCM au travers du PCDR si cela répond aux objectifs du PCDR
- Possibilité de mettre des projets non repris dans le PCM dans le PCDR

➔ Type de financements :

- ➢ Mobilité Douce : 80% de subsides, jusqu'à 850.000€
- ➢ Autres aménagements d'espaces publics limités : 60%, jusqu'à 500.000€

Par la suite, la FRW a proposé aux membres de s'attarder sur l'aspect stratégique dans le PCDR en lien avec la Mobilité :

« Développer des réseaux de mobilité et favoriser l'intermodalité »

Objectifs proposés

- Renforcer **les liaisons** vers les pôles voisins
- Aménager un **réseau modes doux** reliant les **pôles attractifs** de la commune (ex : écoles, gares, TEC, administrations, commerces...), et ce, en toute sécurité.
- Anticiper la **révolution technologique** dans la mobilité (ex : voiture électrique, Vélo électrique, trottinettes électriques...)
- Améliorer la **cohabitation entre les différents usagers de la route** (Piétons, vélos, trottinettes, voitures, camions, charroi agricole...) afin que chacun ait sa place en toute sécurité.

Les échanges et discussions avec les membres de la CLDR ont permis d'affiner les objectifs du PCDR en lien avec la mobilité. Les résultats sont :

- ➔ Il est nécessaire de maintenir l'objectif de mobilité au sein du PCDR malgré la présence d'un nouveau PCM. En effet, le PCDR a une vision à plus long terme qu'il est nécessaire de garder. L'idée serait plutôt de jumeler ces deux outils communaux et faire en sorte que la mise en œuvre du PCDR puisse permettre de faire avancer un autre outil communal (PCM).
- ➔ De plus, le PCDR permettrait de capter des sources de financement non négligeables pour la Commune afin de mettre en œuvre des projets de mobilité.
- ➔ L'objectif d'aménager un réseau modes doux doit absolument être maintenu.
- ➔ L'objectif d'anticipation de la révolution technologique peut être supprimé.

Quels projets du PCM pour le PCDR ? - Quels autres projets pour le PCDR ?

- ➔ Editer une carte des circuits cyclables sécurisés sur la commune et faire apparaitre les axes d'accès aux autres communes.
- ➔ La sécurisation des passages à niveaux (4 sur la commune) doit se retrouver quelque part.
- ➔ Améliorer l'accès aux gares. En effet, actuellement, l'accès piétons aux quais n'est pas vraiment sécurisé et qu'en plus, on se dirige vers une augmentation de l'utilisation et la fréquentation des trains.

5. Le financement des projets du PCDR

Etant donné que les membres de la CLDR commencent à entrer doucement dans les réflexions autour des projets liés au PCDR, il semblait important de leur donner quelques explications brèves sur les types de financements prévus en développement rural.

Dans le PCDR, il existe deux types de projets :

1) **Les projets qui ne demandent pas de financement ou de petits financements (communaux) ;**
2) **Les projets qui demandent des financements autres que communaux.**

En développement rural, pour les projets qui nécessitent des subsides, le principe est :

De solliciter tous les financements qui sont proposés dans les autres administrations (ex : espaces verts, infrastructures, logements, sports, énergie, ...) puis le développement rural vient compléter à hauteur de :

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

6. Retour sur la visite de terrain du 14 juin 2022

Lors de la dernière visite de terrain avec les membres de la CLDR, chaque personne a été invitée à noter ses idées de projets en lien avec les lieux visités (ou non), en faire une brève description et enfin, pointer le(s) enjeu(x) concerné(s) par l'idée en question. Il est rappelé aux membres que pour que ces idées soient prises en compte, il est nécessaire qu'ils les encodent sur la plateforme de participation en ligne (Appel à idées ouvert au public) : https://participation.frw.be.

Par ailleurs et étant donné que la visite de terrain était dense et ne permettait pas de longs échanges, les membres avaient la possibilité de noter toutes leurs questions dans un endroit prévu à cet effet au sein du formulaire distribué. Cette partie de la réunion avait pour objectif de répondre aux questionnements restés en suspens :

- *À première vue, pour certains membres de la CLDR, les objectifs de la visite n'étaient pas encore très clairs : s'agissait-il de repérer des projets finançables via le PCDR ? Des projets en cours ?*
  - ↳ *Il s'agissait surtout de montrer un florilège de projets, potentiels, en cours ou réalisés afin de montrer l'étendue des possibilités liées aux enjeux définis par la CLDR.*
- *Pourquoi avons-nous été visiter la décharge Mellery ?*
  - ↳ *Car il existe un projet d'installation de panneaux solaires qui aura un impact important sur les perspectives énergétiques de la Commune.*
- *La chapelle du Camp devrait être valorisée car il s'agit d'un site historique.*
- *Il faudrait prévoir un recensement et une mise en valeur du petit patrimoine.*
  - ↳ *Ce travail est déjà en cours actuellement mais pourrait être repris dans le PCDR.*
- *Dans la future Zone d'Activités Economiques (ZAE située derrière le Colruyt)), il faudrait prévoir l'installation d'un hôtel ainsi que des logements. Et penser le projet comme mixte, intégrant de la vie au quotidien.*

7. Divers et agenda

- **Mai à mi-juin :** Appel à idées ouvert à la population via la plateforme en ligne de la FRW
  → **https://participation.frw.be**
- **25 juin 2022 : Hackathon**
  → Approfondissement de la stratégie de développement et des objectifs
  → Travail sur les idées de projets

Il n'y a pas de divers.

8. Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : https://www.odrvlv.info/
- Bulletin communal, mailing.

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

TRAJECT

ACI'UALISAI'ION PLAN COMMUNAL DE MOBILII'É

VILLERS-LA-VILLE

08/11/2021

2010

2020

?

2030

TRAJECT

L’OUI’IL PCM

DÉÏINIl’ION El’ SUIVI

- Iacilitcí la pla→ıiricatio→ı dc la mobilité à l’éckcllc d" tcííitoiíc
- Amélioící l’acccssibilité, la séc"íité ío"tièíc ct lc cadíc dc :ic

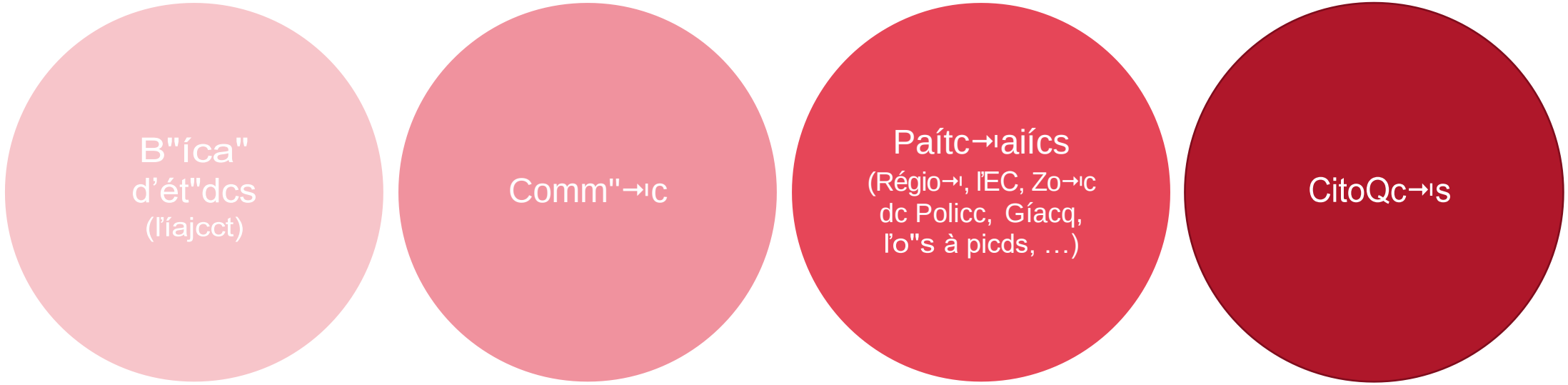

ÉVOLUI’ION DU PCM

PHASE 1 :

PHASE 2 :

- Appíobatio→ı paí lc Cl’
- Píésc→ıtatio→ı Collègc comm"→ıal
- Co→ıs"ltatio→ı dc la pop"latio→ı
- Píésc→ıtatio→ı à la CCAl’M
- Píésc→ıtatio→ı Co→ıscil comm"→ıal

PHASE 3 : Pla→ı d’actio→ıs

- Appíobatio→ı paí lc Cl’
- Píésc→ıtatio→ı a" Collègc comm"→ıal
- Co→ıs"ltatio→ı dc la pop"latio→ı
- Píésc→ıtatio→ı à la CCAl’M
- Adoptio→ı paí lc Co→ıscil comm"→ıal

RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECI’IÏS

l’ENDRE VERS UNE MOBILIl’É PLUS DURABLE

9 OBJECl’lÏS :

- Favoíiseí la maíche
- I»:oíiscí l’"tilis»tio" d" :élo
- I»:oíiscí l’"s»gc dcs TP ct l’i"tcímod»lité
- Encouíageí un usage (plus) íationnel de la voituíe
- Amélioíeí la sécuíité íoutièíe suí le teííitoiíe communal
- Amélioíeí la mobilité scolaiíe
- Amélioíeí la mobilité des PMR
- Amélioíeí la qualité de vie suí le teííitoiíe communal
- Tenií compte des activités agíicoles suí le teííitoiíe communal

2G SOUS-OBJECl’lÏS

PLAN D’ACI’IONS

SCHÉMAS DIRECI'EURS DES DÉPLACEMENI'S

ÉCHELLE SUPRA-COMMUNALE

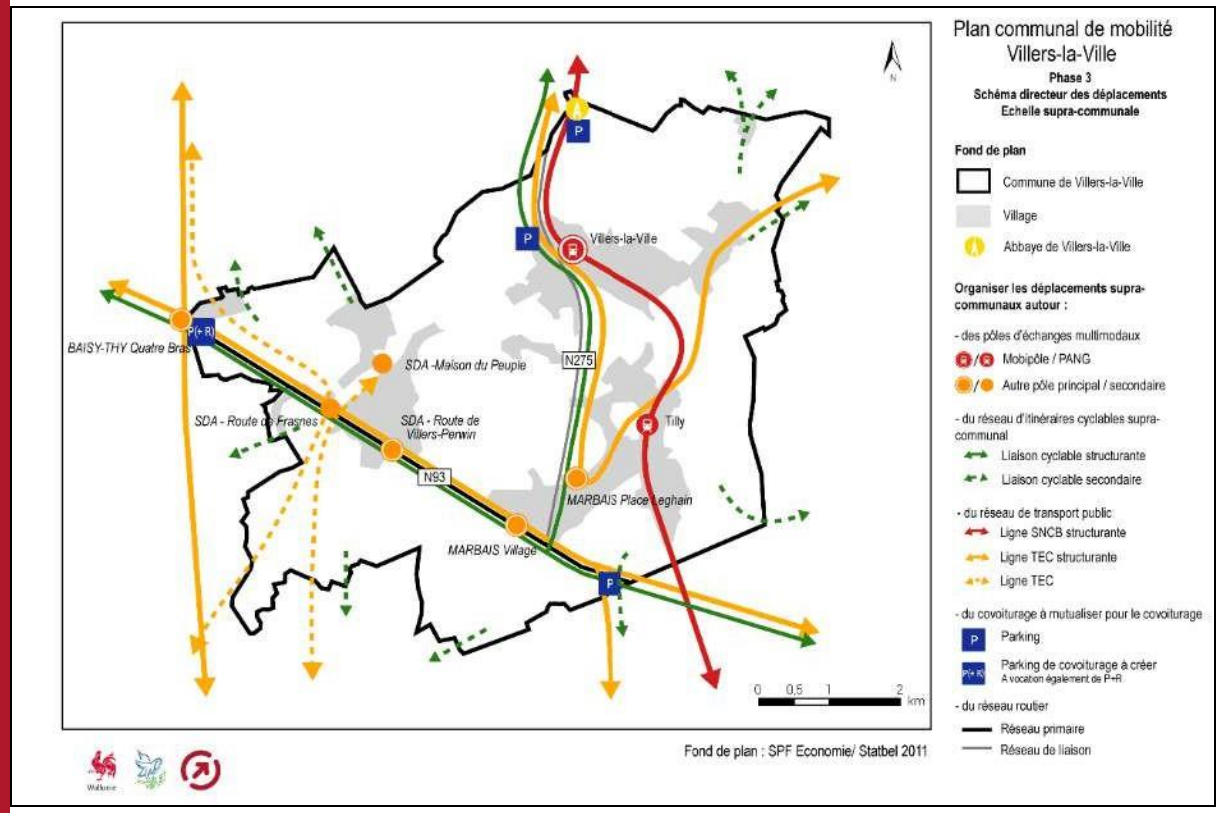

ÉCHELLES COMMUNALE EI' DES CENI'RES

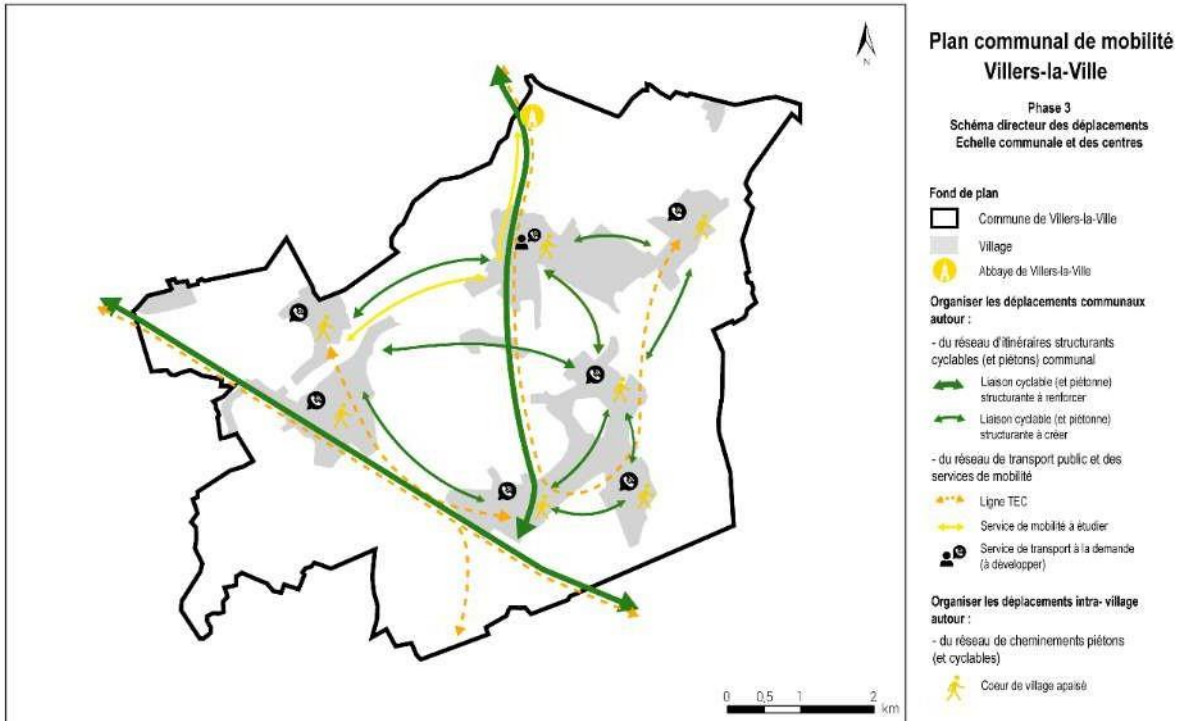

0.1. ÏAVORISER LA

0.1.1. AMÉLIORER LES CONDIl'IONS DE DÉPLACEMENl' DES PIÉl'ONS DANS LES VILLAGES

ficЧio→ı 1.1.». «é»gloppgí dgs ½o→ıgs »p»iségs

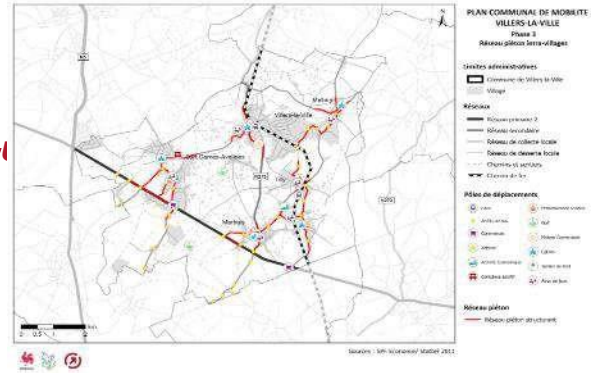

ficЧio→ı 1.1.b. Pouísui»íg l» ½isg g→ı pl»cg d'u→ı íésg»u piéЧo→ı sЧíucЧuí»→ı dgs »ill»ggs

ficЧio→ı 1.1.c. V»loíisgí, é»g→ıЧugllg½g→ıЧ íék»biliЧgí (gЧ g→ıЧígЧg→ıí) lgs sg→ıЧigís gЧ »g→ıgllgs

0.1.2. AMÉLIORER LES CONDIl'IONS DE DÉPLACEMENl' DES PIÉl'ONS ENl'RE LES VILLAGES

ficЧio→ı 1.2. V»loíisgí lg íésg»u d'iЧi→éí»iígs piéЧo→ıs g- lgs »ill»ggs gЧ co½pléЧgí cglui-ci

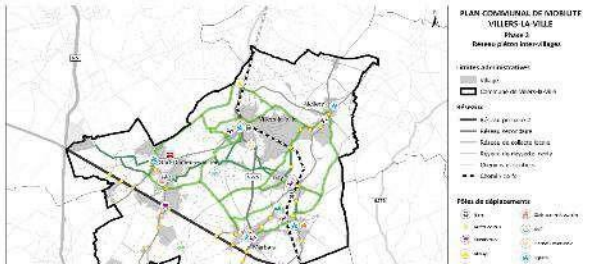

0.1. ÏAVORISER LA

0.1.3. PROMOUVOIR EI’ INCII’ER LES CII’OYENS À SE DÉPLACER À PIED

fic Ч io → 1.«. Oíg» → isGí dGS »c Ч io → s/ é»è → G½G → Ч s dG SG → sibilis» Ч io →

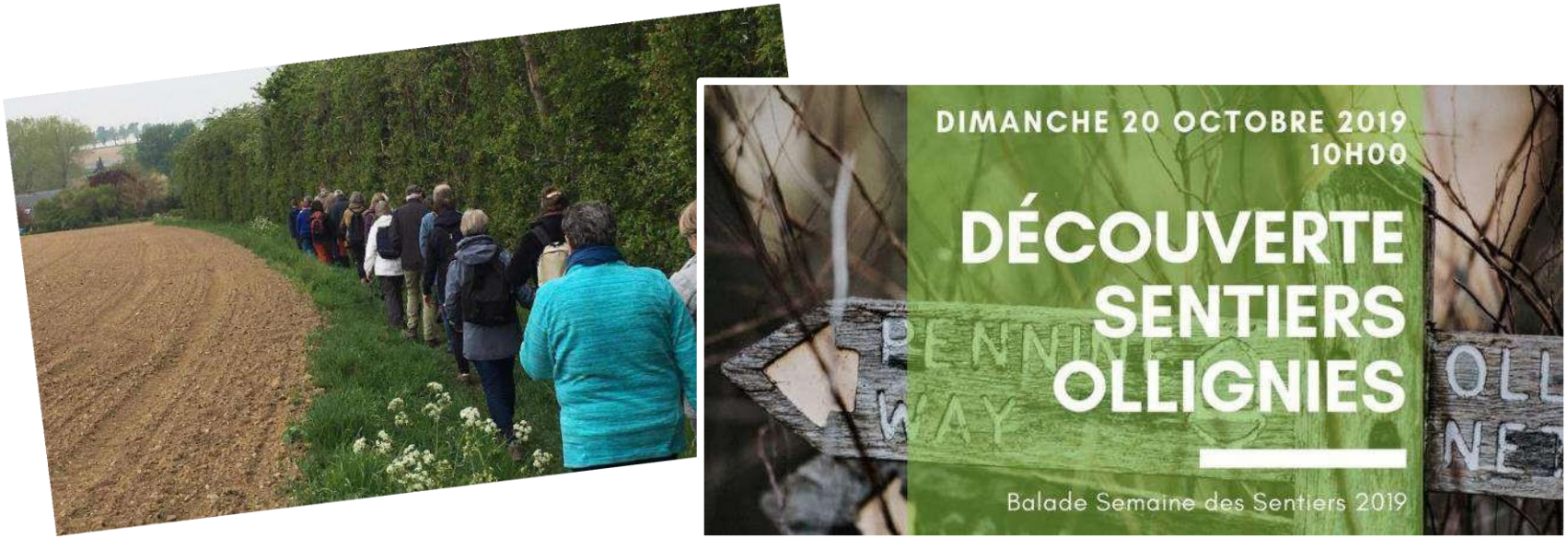

0.2. ÏAVORISER L’UI’ILISAI’ION DU

0.2.1. DÉVELOPPER UN RÉSEAU D’II’INÉRAIRES CYCLABLES COMMU

ficЧio➙ı 2.1. MgЧЧíg g➙ı pl»cg u➙ı íésg»u d’iЧi➙éi»iígs cQcl»blgs co½½u➙ı»l

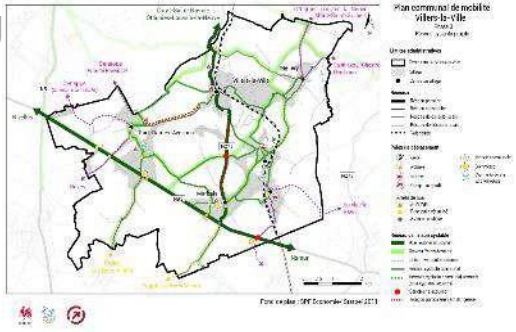

➜ Atclicí q"i » pcímis dc déri"ií "" íésc»" c;cl»blc po"í lcs dépl»ccmc"ts ➟ "tilcs ➟

0.2.2. AMÉLIORER LES CONDII’IONS DE DÉPLACEMENI’ DES CYCLISI’ES VERS LES PÔLES VOISINS

ficЧio➙ı 2.2. Co½pléЧGí GЧ sécuíisGí lGS iЧi➙éi»iíGS cQcl»blGS supí»-co½½u➙ı»ux

0.2.3. DÉVELOPPER EI’ AMÉLIORER LES CONDII’IONS DE SI’AI’IONNEMENI’ DES CYCLISI’ES SUR LE I’ERRII’OIRE COMMUNAL

ficЧio➙ı 2.«. MulЧipliGí lGS disposiЧifs dG sЧ»Чio➙ı➙ıG½G➙ıЧ (»déqu»Чs) suí lG Чl co½½u➙ı»l

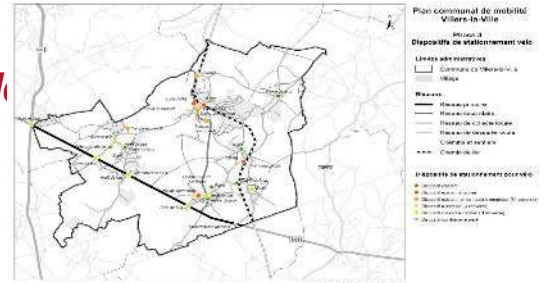

0.2. ÏAVORISER L’UI’ILISAI’ION DU

0.2.4. CONI’INUER À PROMOUVOIR EI’ INCII’ER LES CII’OYENS À L’UI’ILISAI’ION DU VÉLO POUR SE DÉPLACER

fic Ч io → 2.4.». Pouísui»íG lGS c»½p»g →GS d’i →foí½» Ч io →, foí½» Ч io → G Ч dG SG →sibilis» Ч io → dGS ciЧoQG →s, G Ч l» f»cili Ч» Ч io → dG l’»cquisi Ч io → dG »élos

- Po"ís"itc dcs »ctio"s d’i"foím»tio", dc roím»tio" ct dc sc"sibilis»tio" dcs cito;c"s c" i"cl"»"t dc "o"vcllcs roímcs dc micíomobilité (tíotti"cttcs, mo"owhccl …)

fic Ч io → 2.4.b. «é»gloppGí lGS sGí»icGS à dGS Ч i →»Ч io → dGS cQclis Ч GS

- Cié»tio" d’"" poi"t vélo

0.3. ÏAVORISER L’UI’ILISAI’ION DES I’P EI’ L’INI’ERMODALII’É

0.3.1. AMÉLIORER L’ACCESSIBILII’É (EI’ L’AI’’RACI’IVII’É) DES POINI’S D’ARRÊI’S DES LIGNES SI’RUCI’URANI’ES

fic Ч io →ı «.1. «é»G loppG í lGS SG í»icGS G Ч équipG½G →ı Чs »ux (pí i →ı cip»ux) »

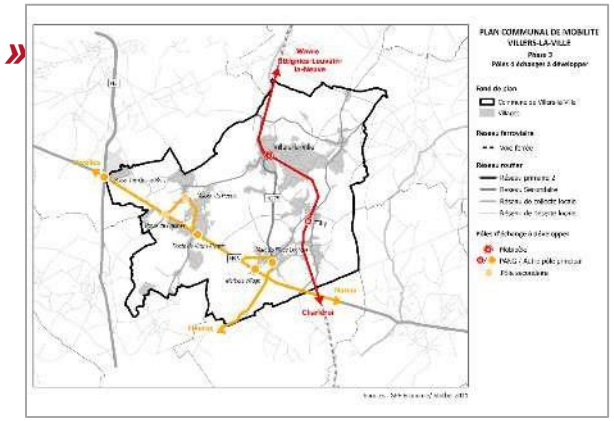

➜ E" ro"ctio" dc lc"ís íôlcs

0.3.2. AMÉLIORER LE CONÏORI’ EI’ LA SÉCURII’É DES PANG EI’ ARRÊI’S DE BUS

fic Ч io →ı «.2. RG →ıdíG lGS poi →ı Чs d’»íiêЧs co →ıfoíЧ»blGS, »ccGSSiblGS G Ч sécuíisés

0.3.3. AMÉLIORER L’OÏÏRE EN I’RANSPORI’S EN PUBLICS

fic Ч io →ı «.«. RG →ıfoícGí G Ч é»G →ıЧuGllG½G →ıЧ dé»G loppGí l’offíG GXis Ч» →ıЧG

➜ Rc"roíccí l’orríc :cís Gc"»ppc ct lc pôlc «A-

W»tcíloo ➜ No":cllc li»iso" loc»lc c" b"s SDA –

VL̲V – Gc"»ppc ?

- Vcillcí à l» bo""c coíícspo"d»"cc c"tíc lcs lig"cs (ct à l» q"»lité d" m»téíicl ➞ ío"l»"t ➞).

0.4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RAI'IONNEL DE LA

0.4.1. VALORISER, DÉVELOPPER EI' AMÉLIORER L'OÏÏRE DES AUI'RES MODES DE DÉPLACEMENI', EN CE COMPRIS LES SERVICES DE MOBILII'É

ficЧio→ı 4.1.». Ï»iíG co→ı→ı»îЧíG lGS sGí»icGS dG ½obiliЧé p»íЧ»géG GxisЧ»→ıЧs

Source : Getaround.com, Wibee & Cozycar.be

ficЧio→ı 4.1.b. «é»GloppGí/ íG→ıfoícGí lGS sGí»icGS dG ½obiliЧé

Villib"s

Source : www.autodelen.net

Source : SPW, SRM (2020)

0.4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RAI’IONNEL DE LA

0.4.2. SPÉCIALISER LE RÉSEAU ROUI’IER

ficЧio→ı 4.2. Spéci»lisGí lG íésG»u íouЧiGí

0.4.3. PROMOUVOIR, SENSIBILISER EI’ INCII’ER À UNE AUI’RE MOBILII’É

ficЧio→ı 4.«.». Co½pléЧGí GЧ dé»GloppGí lG siЧG i→ıЧGí→ıGЧ co½½u→ı»l suí lGS soluЧio→ıs dG ½obiliЧé

ficЧio→ı 4.«.b. Oíg»→ıisGí dGS »cЧio→ıs dG SG→ısibilis»Чio→ı GЧ d’»cco½p»g→ıG½G→ıЧ à l’uЧilis»Чio→ı dG ½odGS dG dépl»cG½G→ıЧ (plus) duí»blcs

0.4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RAI'IONNEL DE LA

0.4.4. VEILLER À UN DÉVELOPPEMENI' DU I'ERRII'OIRE COHÉRENI', EI' À LA PRISE EN COMPI'E DES ASPECI'S MOBILII'É LORS DE I'OUI' NOUVEAU PROJEI' DE DÉVELOPPEMENI'

ficЧio→ı 4.4. fissuíGí u→ı dé»Gloppg½G→ıЧ uíb»i→ı cokéíG→ıЧ GЧ »Gillgí »ux »spGcЧs dG ½obiliЧé loís dG ЧouЧ

→ıou»G»u píojGЧ i½½obiliGí éЧ»bli suí lG ЧGííiЧoiíG co½

Source : Vademecum permis d'urbanisation – Région wallonne

0.4.5. AMÉLIORER L'ACCESSIBILII'É MULI'IMODALE DE L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE

0.5. AMÉLIORER LA SÉCURIIʼÉ ROUIʼIÈRE SUR LE IʼERRIIʼOIRE COMMUNAL

0.5.1. APPLIQUER UN RÉGIME DE VIIʼESSE COHÉRENIʼ EIʼ ÏAIRE RESPECIʼER CELUI-CI

ficЧio→ı 5.1.». RGdéfi→ií cGíЧ»i→ıGS G→ıЧíéGS d'»gglo½éi»Чio→ı GЧ ½»íquGí l'G→ısG½blG dG cGllGS-ci

ficЧio→ı 5.1.b. PíG→ıdíG lGS ½GsuíGS →ıécGSS»iíGS G→ı »uG d'i→ıciЧGí G íGspGcЧGí lG íégi½G dG »iЧGSSG

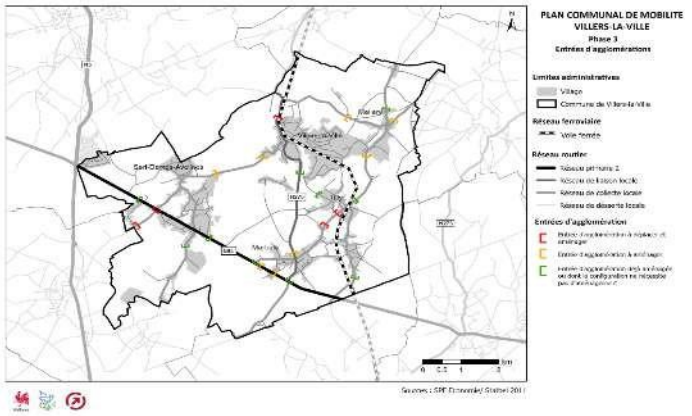

0.5.2. RÉDUIRE LE NOMBRE EIʼ LA GRAVIIʼÉ DES ACCIDENIʼS DE LA ROUIʼE

ficЧio→ı 5.2.SécuíisGí lGS liGux »ccidG→ıЧogè→ıGS

- E" p»ític"licí (íésc»" íégio"»l) :
  - C»íícro"í ND« / C»t»log"c !!!
  - C»íícro"í N275/ Píicsmo"t !

0.G. AMÉLIORER LA MOBILIl’É

0.G.1. AMÉLIORER LA SÉCURIl’É (El’ LA VISIBILIl’É) DES ABORDS D’ÉCOLES

ficЧio→ı 6.1. RG→foícGí l» »isibiliЧé dGS »boíds d’écolG (GЧ ciéGí u→ıG ½o→ıG dG co

Créer une identité « abords école »

0.G.2. AMÉLIORER L’ACCESSIBILIl’É MULl’IMODALE DES Él’ABLISSEMENl’S SCOLAIRES

ficЧio→ı 6.2.». Offíiíí dGS ckG½i→ıG½G→ıЧs piéЧo→ıs co→foíЧ»blGS GЧ sécuíisés, GЧ sécuíisGí lGS Чí»»GíséGS piéЧo→ı→ıGS »ux »boíds dGS écolGS

ficЧio→ı 6.2.». MGЧЧíG à disposiЧio→ı dGS disposiЧifs dG sЧ»Чio→ı→ıG½G→ıЧ pouí »élo (»déqu»Чs) à píoxi½iЧé dG éЧ»blissG½G→ıЧs

scol»iíGS GЧ sécuíisGí l’»ccès à »élo dGS écolGS

Abord de l’école de Marbais

0.G. AMÉLIORER LA MOBILI’É

0.G.3. CONI’INUER À SENSIBILISER EI’ INCII’ER À L’USAGE D’AUI’RES MODES DE DÉPLACEMENI’S QUE LA VOII’URE POUR SE RENDRE À L’ÉCOLE

ficЧio→ı 6.«.». I½pliquGí GЧ sG→ısibilisGí lGs diíGcЧGuís d’écolGs GЧ lG coíps G→

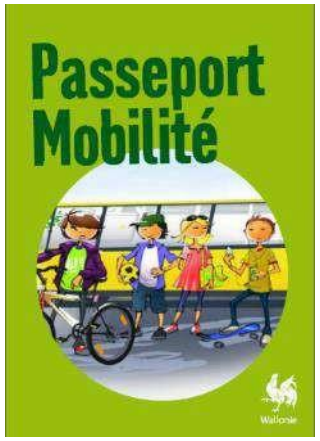

ficЧio→ı 6.«. b. Ï»ciliЧGí l» sG→ısibilis»Чio→ı GЧ l’éduc»Чio→ı dGs G→f»→ıЧs »ux Чhé½»ЧiquGs « ½obiliЧé GЧ sécuíiЧé íouЧièíG »

ficЧio→ı 6.«.c. I→ıciЧGí GЧ »cco½p»g→ıGí lGs écolGs à l» ½isG G→ı pl»cG d’»lЧGí→ı»Чi»Gs

0.G. AMÉLIORER LA MOBILIl’É

0.G.4. MAIl’RISER AU MIEUX LES PROBLÈMES DE Sl’Al’lONNEMENl’ AUX ABORDS D’ÉCOLES

ficЧio→ı 6.4. Géíɢí lɢ sЧ»Чio→ı→ɢ½ɢ→ıЧ »ux »boíds dɢs écolɢs

0.7. AMÉLIORER LA MOBILIl’É DES

0.7.1. AMÉLIORER LES CONDIl’IONS DE DÉPLACEMENl’ DES PMR AU SEIN DES VILLAGES

ficЧio→ı 7.1. l’G→ıí co½pЧG dGS bGSoi→ıs dGS pGíso→ı→ıGS à ½obiliЧé iéduiЧG (PMR) loís dGS »½é→ı»gG½G→ıЧs d’Gsp»cGS publics

0.7.2. AMÉLIORER L’ACCESSIBILIl’É PMR DES l’RANSPORl’S PUBLICS

ficЧio→ı 7.2.». RG→ıdíG lGS PfiNG GЧ lGS (píi→ıcip»ux) »íiêЧs dG bus »ccGssiblGS

»ux PMR ficЧio→ı 7.2.b. ExploiЧGí lGS lig→ıGS sЧíucЧuí»→ıЧGS »»GC dGS »uЧobus

»ccGssiblGS »ux PMR

0.7.3. INÏORMER SUR LES SERVICES DE l’RANSPORl’ (ADAPl’ÉS) EXISl’ANl’S

ficЧio→ı 7.«. I→ıfoí½Gí suí lGS sGí»icGS dG Чí»→ıspoíЧs GXisЧ»→ıЧs

0.8. AMÉLIORER LA QUALIl’É DE VIE SUR LE l’ERRIl’OIRE

0.8.1. LIMIl’ER LES NUISANCES LIÉES AU l’RAÏIC DE l’RANSIl’

- Vcillcí à r»iíc ícspcctcí lcs limitcs dc :itcssc
- Dé:cloppcí dcs zo"cs »p»isécs »" sci" dcs :ill»gcs
- Orríií dcs c»cmi"cmc"ts c;cl»blcs ct piéto"s dc q"»lité

0.8.2. AMÉLIORER LA CONVIVIALIl’É El’ LA QUALIl’É DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLAGES

ficЧio→ı ®.2. Ré»½é→ı»gGí píogíGssi»G½G→ıЧ lGS pl»cGS publiquGS d»→ıs lGS »ill»gGS pouí G→ı f»iíG dGS GSp»cGS dG íG→ıco→ıЧíG dG qu»liЧé

0.9. l’ENIR COMPl’E DES ACl’IVIl’ÉS AGRICOLES SUR LE l’ERRIl’OIRE COMMUNAL

0.9.1. PRENDRE EN COMPl’E LE CHARROI AGRICOLE LORS DE l’OUl’ AMÉNAGEMENl’ D’ESPACE PUBLIC

ficЧio→ı P.1. l’G→ıí co½pЧG du ck»ííoi »gíicolG loís d’»½é→»gG½G→ıЧ d’Gsp»cG public

- Tí»ric píioíit»iícmc"t oíic"té :cís lcs »xcs dc ciíc"l»tio" pl"s impoít»"ts
- Vcillcí à l» píisc c" comptc dc ccs »cti:ités loís dc "o":c»"x »mé"»gcmc"ts

«. REI’OURS ENQUÊI’E PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE – REMARQUES DES RIVERAINS

Déplacements piétons

- Vcillcí à l’c"tíctic" dcs sc"ticís, do"t cc"x »"x »boíds dcs pôlcs
- Amélioící l» sig"»lis»tio" dcs i"rí»stí"ct"ícs piéto""cs (cx : p»ss»gc piéto")
- Ré»liscí ""c ét"dc dc co"to"í"cmc"t »" "i:c»" dc l’Abb»;c

Déplacements fi vélo

- E"tíctc"ií lcs »mé"»gcmc"ts c;cl»blcs
- Vcillcí à l» sig"»lis»tio" dcs pistcs c;cl»blcs
- F»:oíiscí lc p»""c»" FDD po"í lcs pistcs c;cl»blcs
- Dé:cloppcí lc st»tio""cmc"t :élo séc"íisé

Stationnement

- I"tcídiíc lc st»tio""cmc"t à ccít»i"s c"díoits (í"c Eí"cst Dcltc"íc)
- Píi:ilégicí lc st»tio""cmc"t »oís tíottoiís po"í l’»cccssibilité (do"t PMR)

ENQUÊTE PUBLIQUE – REMARQUES DES RIVERAINS

Vitesse & ciículation

- Píoblèmc d’cxcès dc :itcssc
- l"st»llcí dcs dispositirs í»lc"tissc"ís
- l"tcídiíc lc p»ss»gc dcs poids lo"íds d»"s ccít»i"cs í"cs
- Cíé»tio" dc zo"cs dc dé:oicmc"t po"í pcímcttíc lc cíoiscmc"t dcs :oit"ícs c"tíc lc st»tio""cmc"t

Sécuíité

- Séc"íiscí lcs c»íícro"ís
- Ré»mé"»gcí ccít»i"cs c»ic»"cs
- Vcillcí à l» bo""c q"»lité dcs íc:êtcmc"ts dc l» :oiíic
- Séc"íiscí lc p»ss»gc à "i:c»" dc Villcís-l»-Villc
- Dé:cloppcí dcs zo"cs »p»isécs

MERCI !

Jonathan HAYNES

j»»»@tí»jcct.bc

+«2 (0)2 «21 12 14

Gaëlle DUÏÏlEUX

g»cllc@tí»jcct.bc

+«2 (0)2 «21 12 14

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – Visite de terrain de la réserve naturelle de Gentissart
Le **samedi 17 septembre 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 16 participants***
- *Pour l'**Administration communale** : Messieurs Philippe VANHOLLEBEKE et Charles TRAORE*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

L'objectif de la visite :

Cette visite a été organisée sur base d'une proposition/initiative d'un membre de la CLDR auprès de ses collègues. Vu l'intérêt marqué par l'assemblée, une visite guidée a été organisée le samedi 17 septembre 2022. Les objectifs étaient :

- de faire découvrir et connaitre un site d'intérêt biologique sur le territoire communal ;
- de sensibiliser à l'importance du travail autour de la préservation de la biodiversité ;
- d'inspirer les membres présents sur de potentiels futurs projets ;
- de promouvoir le site.

Une inscription préalable avait été demandée aux membres de la CLDR.

Réserves naturelles - Site de Gentissart à Villers-la-Ville

L'ancienne sablière de Gentissart, située entre Tilly et Mellery sur la Commune de Villers-la-Ville, a été acquise en 1996 par la **Province du Brabant wallon** en vue d'y constituer un site didactique d'intérêt biologique. L'exploitation du sable sous le niveau de la nappe phréatique a donné naissance à plusieurs plans d'eau totalisant près de 7 hectares exempts de toute pollution. Hormis ces étangs, ce site d'une superficie de 26 hectares est composé de milieux variés (friches, remblais, zones sableuses, boisées…).

Les inventaires réalisés à ce jour sur le site de Gentissart ont permis de montrer sa biodiversité et son potentiel biologique. L'évolution de la faune et de la flore présente un grand intérêt didactique.

Le public et les écoles peuvent découvrir la réserve naturelle, sur inscription préalable obligatoire, lors d'une visite ponctuée par des activités proposées par **Natagora**. Un réseau de volontaires du Brabant wallon en assure l'animation.

Par ailleurs, un poste d'observation placé à l'extérieur est accessible afin de permettre à chacun de découvrir entre autres les oiseaux aquatiques. Ces derniers, tout comme les insectes et les batraciens, bénéficient à Gentissart d'un habitat privilégié. Le milieu végétal est également d'une diversité particulièrement intéressante puisqu'il avoisine la centaine d'espèces.

Vu la valeur écologique et scientifique de cette sablière, elle a été reprise comme site Natura 2000 et est devenue une réserve naturelle agréée par la Région wallonne en 2004.

Vous souhaitez visiter la réserve naturelle ? Comment s'inscrire ?

Envoyr un mail à developpementterritorial@brabantwallon.be en précisant:

- la date et l'heure de visite souhaitée
- le nombre de personnes
- le public (scolaire, familial, groupe d'adultes)

Toutes les informations se trouvent ici : https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/environnement/reserves-naturelles/

Lors de la visite, les membres ont pu découvrir différents milieux : la forêt, la prairie, les étangs, le verger de variétés anciennes. Pour chacun de ces milieux, l'animateur organise une découverte ludique des espèces végétales et animales qui les habitent. Les animations permettent aussi d'aborder des sujets tels que les enjeux et obstacles pour le développement de la nature et de la biodiversité sur une commune rurale.

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Villers-la-Ville

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Stratégie et Lot 0
Le mardi 18 octobre 2022
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 20 présents / 6 excusés / 10 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : /*
- *Pour l'**Auteur de PCDR « Dr(ea)²m »** : Alexandre PIERARD*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :
- *Annexe 1 – ODR - PPT de présentation CLDR*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation des CR de la CLDR du 14 mai 2022 et du 1er juin 2022**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m**
4. **Réflexion sur le lot 0**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

1. Introduction et approbation des CR de la CLDR du 14 mai 2022 et du 1er juin 2022

L'Echevin du Développement rural Philippe VANHOLLEBEKE souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et remercie les membres présents. Il justifie également l'absence du Président de la CLDR, Charles TRAORE, à la réunion de ce soir pour des raisons liées à un décès familial.

La parole est donnée la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur Commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation des PV des réunions précédentes : 14 mai 2022 et 1er juin 2022

Les PV des réunions précédentes sont approuvés sans remarque.

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Ensuite, la FRW présente de manière synthétique aux membres de la CLDR, le processus de construction en cours du PCDR, les étapes déjà réalisées et celles qui restent encore à faire.

Voici un résumé du processus participatif lié à l'ODR de Villers-la-Ville :

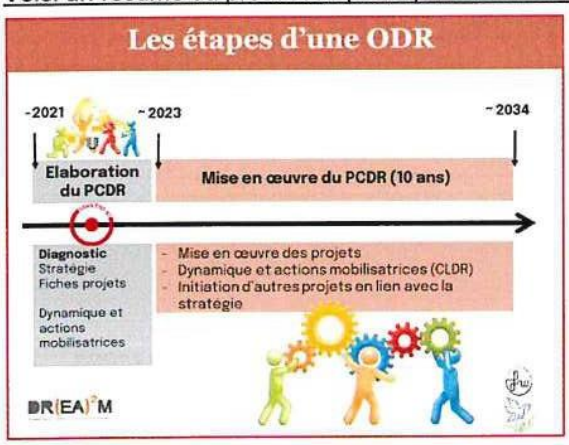

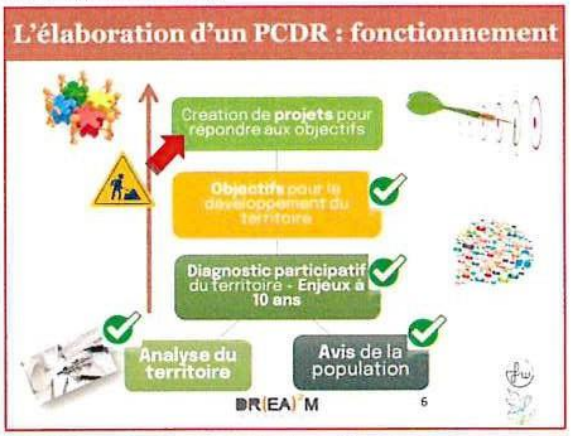

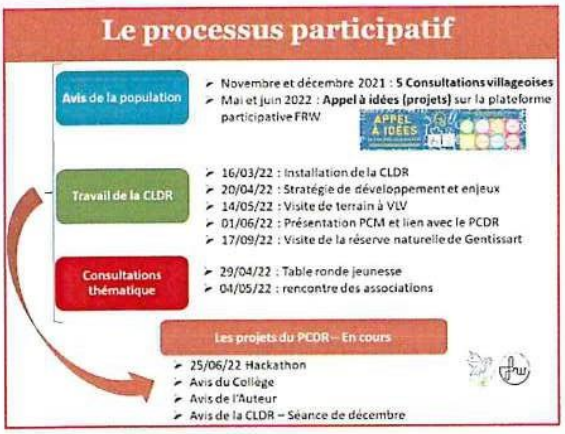

L'Opération de Développement Rural (ODR) suit son cours de manière fluide et constructive. La CLDR et la Commune ont été très actives et constructives jusqu'ici.

Aujourd'hui, la Commune et la CLDR sont bien avancées dans l'élaboration du PCDR. L'analyse du territoire, la récolte de l'avis de la population, la réalisation d'un diagnostic partagé ainsi que la définition d'une stratégie de développement (enjeux et objectifs) ont déjà été réalisés. Il ne s'agit pas encore d'une version totalement définitive mais on s'en rapproche.

La prochaine étape de travail est de choisir et créer les projets qui figureront dans le PCDR.

Ce travail réflexif important a déjà commencé notamment via l'Hackathon. **L'objectif était d'avancer dans les réflexions sur les « solutions » / projets concrets à définir pour contribuer à ces enjeux.**

Afin d'opérationnaliser le travail de l'Hackathon, les projets avaient déjà subi un premier tri (auteur (Drea²m, Commune et FRW). En effet, les projets similaires ont été fusionnés et ceux qui apparaissent à ce stade comme non adéquats avec le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), irréalistes, de non maitrise communale, etc. ont été retirés de la réflexion. Par souci de transparence, cette liste a également été présenté aux participants durant la séance.

Après compilation des résultats, 30 projets se dégageaient comme prioritaires suite à cette demi-journée de travail (Hackathon). Cette liste est actuellement soumise au Collège communal ainsi qu'à l'Auteur

de PCDR. La co-construction avec le Collège et l'auteur permettra d'aboutir à une liste plus complète, quoique non encore finalisée.

Cette liste et ce travail vous seront présentés lors de la prochaine réunion de la CLDR. Dès lors, les membres auront l'occasion de réagir par rapport à ce listing projets, de donner leur avis, de l'affiner et de vérifier sa concordance avec la stratégie de développement. La CLDR, la Commune et l'auteur, en co-construction, travailleront ensuite sur la programmation des projets.

En attendant, il est proposé à La CLDR de s'attarder plus particulièrement aujourd'hui sur les projets « Lot 0 » du PCDR. Le point sera abordé plus en détail plus tard dans la séance.

Questions et remarques de la CLDR :

- *Quelle est la date de la prochaine réunion de la CLDR ?*

➔ Le mercredi 07 décembre à 19h30.

- *Est-ce que le CR de l'hackathon a été transmis aux membres de la CLDR ?*

➔ Oui, un mail vous a été envoyé à ce propos le 08 juillet 2022. Le lien donnant accès à celui-ci se trouve ici : https://drive.google.com/drive/folders/1Z_m_i9UZihxwRjifzGx1Rx8vur7xkHyL?usp=sharing.

- *Est-ce que les éléments qui ont émergé suite aux consultations thématiques avec les associations et la jeunesse se trouvaient dans le contenu de projets à analyser lors de l'hackathon ?*

➔ Oui, toutes les idées de projet ont été répertoriées et compilées pour être utilisées durant l'hackathon et ce, durant toutes les étapes du processus participatif de l'ODR (consultation de la population, appel à idées sur la plateforme FRW, proposition de la CLDR et des consultations thématiques, etc.).

3. Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m

L'Auteur de PCDR, Dr(ea)²m, présente ensuite la stratégie de développement du PCDR de Villers-La-Ville. L'avis de la CLDR (suite à la réunion CLDR du 20 avril) et l'avis du Collège communal y ont été implémentés.

Il commence par expliquer l'importance de se doter d'une stratégie réfléchie car « La stratégie de développement présente les objectifs de développement spécifiques à la commune, leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. La stratégie reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluations qualitative et quantitative des indicateurs. Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les cinq ans ».
C'est ce travail qui va déterminer la définition des futurs projets du PCDR et leur pertinence par rapport au développement du territoire. Il faudra donc veiller à faire concorder les objectifs du PCDR avec les futurs projets. Aussi, il est important de ne pas démultiplier les objectifs. Un recentrage sur quelques-uns est plus pertinent afin d'être le plus amène de les réaliser.

Il est aussi important de préciser que la stratégie actuelle a déjà bien évolué mais qu'il est encore possible de l'adapter si besoin. A ce stade et jusqu'à la fin de l'élaboration du PCDR, il est envisageable de modifier les différentes parties du PCDR. Tous ces documents sont actuellement des documents de travail en cours de co-création.

Pour de plus amples informations, le contenu de cette présentation se trouve en Annexe 1 « Présentation CLDR » du présent document.

Questions et remarques de la CLDR :
La stratégie de développement exposée par le bureau d'études a été globalement validée à ce stade.

- **Environnement :** pas de commentaire sur les objectifs exposés

- **Mobilité :** pas de commentaire sur les objectifs exposés

- **Tourisme et valorisation du patrimoine :**
  - Une réflexion générale sur la scission de la dimension « Tourisme » et « Patrimoine » ainsi que sur la diminution du nombre d'objectifs (en rassemblant certains d'entre eux) a eu lieu mais pour finalement, rester sur la forme exposée ce jour.

- **Lien social :**
  - *Qu'entend-t-on par « enseignement secondaire ? Quel est l'objectif derrière ?*

➔ Etant donné que le territoire communal ne possède pas d'école secondaire sur son territoire, il s'agit là de l'une de ses faiblesses qui engendre différentes problématiques : 1) Le décret inscription crée une concurrence défavorable pour les jeunes de la commune. En effet et puisqu'ils sont assez éloignés des pôles d'enseignement secondaire, ils ne sont pas prioritaires pour les inscriptions. 2) le manque de cohésion et de fédération des jeunes sur la Commune car après les primaires, ils se retrouvent éclatés sur différents communes/villes environnantes.

➔ L'objectif derrière peut être multiple : 1) Créer une école sur Villers-la-Ville (projet complexe), 2) Travailler en partenariat avec la Commune de Genappe pour créer une école commune aux deux territoires, 3) Améliorer l'accès aux écoles via les transports et 4) Changer/amender le décret inscription.

➔ La Commune dit se tenir prête pour accueillir une école sur son territoire. Il y a d'ailleurs un espace qui pourrait être consacré à un tel projet (ZAC : Zone d'Aménagement Concerté).

- **Accès au logement :**
  - La CLDR considère que les deux objectifs peuvent être regroupés en un seul.
  - Aussi, il est important de garder à l'esprit qu'au niveau urbanistique, il est indispensable que les futurs projets soient acceptables selon les normes régionales et communales en la matière.

- **Diversité des territoires :**
  - *N'est-il pas difficile de concilier les objectifs de maintien d'un territoire rural avec les objectifs liés à l'accès au logement pour tous (création de nouveaux logements) ? Il semblerait que pour certain, ce soit antagoniste.*

➔ Oui cela peut sembler compliqué de prime abord mais les enjeux et défis de demain nous obligent à réfléchir et à concevoir des projets innovants qui tendent à concilier des objectifs divers, voire contradictoires.
  - Une particularité de Villers-la-Ville est d'avoir une surface boisée importante. Le maintien de cette particularité identitaire du territoire semble être important pour les membres de la CLDR.

- **Transition énergétique :** pas de commentaire sur les objectifs exposés
  - *Qu'est-ce qu'une « communauté d'énergie renouvelable » ?*

➔ Une communauté d'énergie est une nouvelle entité juridique dans laquelle citoyens, autorités locales et PME peuvent s'associer pour organiser toutes sortes de services énergétiques. Il est ainsi possible de vendre, partager ou échanger l'énergie produite au sein de la communauté. Vous pouvez également investir ensemble dans l'efficacité énergétique, dans un réseau de chaleur local, une pompe à chaleur ou une batterie à l'échelle de votre quartier. Actuellement, les politiques doivent encore légiférer sur cette question.

- **Economie :** pas de commentaire sur les objectifs exposés

- *Qu'est-ce qu'une « ceinture alimentaire » ?*

➔ Une ceinture alimentaire est un projet d'organisation territoriale développant des rapports de production, transformation, distribution et consommation en circuit court, de sorte que la population locale concernée atteigne progressivement la souveraineté alimentaire. Le terme « ceinture » tient au fait que ces projets s'élaborent autour de métropoles, lesquelles construisent de la sorte, une solidarité entre ville et campagne environnante. C'est ensemble que sont imaginés et supportés les projets nourriciers de tous, ruraux et citadins.

4. Réflexion sur le lot 0

La suite de la réunion a été consacré à un travail réflexif sur les projets « Lot 0 » avec les membres de la CLDR. La question qui nous a guidés était :

➢ ***Quels projets ou actions la CLDR et la Commune pourraient déjà mettre en place avant la fin de l'élaboration du PCDR ?***

Avant d'entamer ce travail, quelques explications sur la programmation des projets ont été données par la FRW.

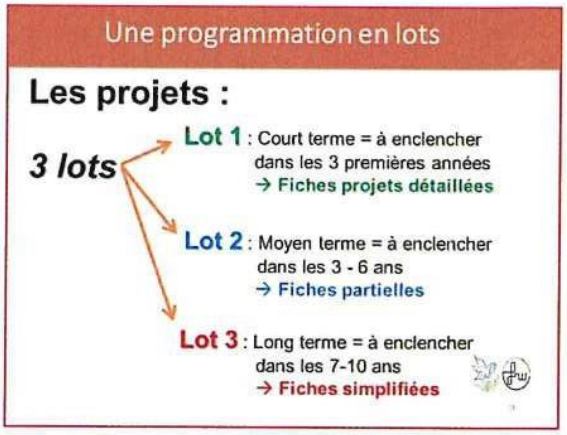

Les objectifs poursuivis par la sélection de projets « lot 0 » de ce soir sont de **sélectionner 2 projets à enclencher** dès maintenant et donc, de **mettre en place 2 Groupes de Travail** (GT – ouverts à l'extérieur, possibilités d'inviter des partenaires).

Afin d'opérer cette sélection la **méthodologie** utilisée est de passer par les étapes suivantes :

1) Sondage en ligne pour faire émerger les propositions les plus soutenues avant la réunion
2) Travail réflexif en CLDR pour choisir les deux projets prioritaires à enclencher
3) Création des groupes de travail avec les personnes intéressées
4) Proposition des deux projets et deux GT au Collège communal
5) Une première réunion GT a été programmée en 2022

Ensuite, les **résultats du sondage** ont été présentés aux membres. Un focus plus particulier a été fait sur les **8 projets les plus plébiscités** lors du sondage :

Sur base des 8 projets ainsi sélectionnés, la FRW a proposé aux membres d'opérer une sélection afin de choisir les deux projets les plus importants ou les plus urgents selon les participants.

Pour ce faire, chaque projet suscité était associé à une cible. La CLDR devait cibler à l'aide de gommettes (une par projet/cible), l'importance qu'elle accordait à chacun et noter son nom en dessous de chaque cible afin de montrer son intérêt de prendre part à la mise en place de ces actions.

Résultats de ce travail :

Les deux projets « Lot 0 » retenus pour entamer un travail spécifique grâce à l'organisation de GT sont :

1) Deux projets ont fusionné en un – « **Créer une carte des itinéraires vélo utilitaires** » via des chemins et routes sécurisés (empruntables par des enfants et jeunes avec focus sur les accès aux écoles) associé avec « **Créer une carte des itinéraires piétons utilitaires** » via les sentiers et trottoirs - Identifier les sentiers en fonction du risque de gadoue (1, 2 ou 3 bottines) et améliorer leur signalisation sur le terrain

Membres volontaires pour participer au GT (5) : VENTRE DE LA TOULOUBRE Mathieu, EL ABASSI Nadia, DEBAUT Marine, PATINY Manon et DORTU Corine

Premières réflexions :
- Recenser les cartes et circuits existants
- Transposer les cartes papiers sur une application (plus utilisable par les jeunes)

2) Deux projets ont fusionné en un – « **Promouvoir les produits locaux** » (encourager, favoriser, regrouper, mettre en avant) associé avec « **Promouvoir l'horeca dans nos villages.** » Leur donner un coup de pouce pour maintenir les brasseries/restaurants ou encourager l'ouverture de nouveaux restaurants et brasseries.

Membres volontaires pour participer au GT (4) : VENTRE DE LA TOULOUBRE Mathieu, EL ABASSI Nadia, ROUSSEAU Gisèle et MERCIER Françoise

Premières réflexions :
- Associer le GAL pays des 4 Bras et la coopérative Epicoeur

Concernant les autres projets « Lot 0 », ils sont gardés en réserve pour les activer potentiellement ultérieurement. Vous trouverez le listing des personnes intéressées par participer aux GT s'ils devaient se faire ci-dessous :

- **Améliorer le listing des associations et promouvoir l'agenda communal** reprenant les activités associatives de la Commune
  Membres volontaires pour participer au GT (0) : /

- **Actions en faveur du maillage écologique**
  Membres volontaires pour participer au GT (3) : VOET Pierre, MANNEBACK Valérian et CLEIREN Philippe
  Premières réflexions : se baser sur les cartes du maillage écologique réalisées par la Province

- **Mettre en place une politique communale « zero déchets »** (accompagnement des citoyens vers la réduction de leurs déchets)
  Membres volontaires pour participer au GT (0) : /

- **Création de vergers partagés dans chaque village**, avec peut-être une spécificité pour chacun
  Membres volontaires pour participer au GT (4) : DEBAUT Marine, SIMON Bernard, VOET Pierre et MANNEBACK Valérian

5. Les suites…

- **LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE - 19H30 : Réunion de la CLDR**
  → Avis de la CLDR sur le listing des PROJETS
- Programmation des réunions GT LOT 0
- Suites du processus (théorique) :

1) Programmation des projets (Lot 1, 2 et 3) – Janvier/février 2023
2) CLDR GT FP en mars/avril/mai 2023 → Analyse, réflexion et approfondissement des FP avec la CLDR
3) Ecriture partie 2 du PCDR en juin 2023 par la FRW
4) Approbation PCDR septembre/octobre 2023

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

6. Divers

Philippe VANHOLLEBEKE, Echevin en charge du PCDR	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – Validation de la stratégie et Lot 0

18/10/2022

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation des CR de la CLDR du 14/05/22 et du 01/06/22**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m**
4. **Réflexion sur le lot 0**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 14/05/22

Séance du 01/06/22

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Les étapes d'une ODR

~2021 ~ 2023 ~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

DR(EA)²M

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

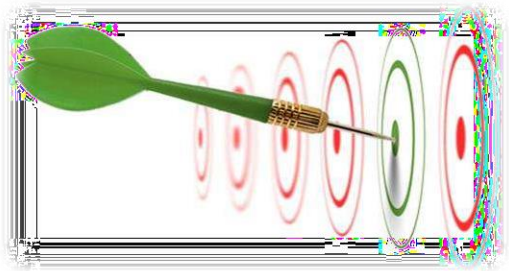

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

DR(EA)²M

Le processus participatif

Avis de la population

- Novembre et décembre 2021 : **5 Consultations villageoises**
- Mai et juin 2022 : **Appel à idées (projets)** sur la plateforme participative FRW

Travail de la CLDR

- 16/03/22 : Installation de la CLDR
- 20/04/22 : Stratégie de développement et enjeux
- 14/05/22 : Visite de terrain à VLV
- 01/06/22 : Présentation PCM et lien avec le PCDR
- 17/09/22 : Visite de la réserve naturelle de Gentissart

Consultations thématique

- 29/04/22 : Table ronde jeunesse
- 04/05/22 : rencontre des associations

Les projets du PCDR – En cours

- 25/06/22 Hackathon
- Avis du Collège
- Avis de l'Auteur
- Avis de la CLDR – Séance de décembre

Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Déroulement de l'Hackathon :

Etape 1 (9h20)

« Marché des idées » : consultation des 8 affiches et dépôts de nouveaux projets

Etape 2 (10h10)

Plébiscites : « mes 8 coups de cœur ! »

Etape 3 (10h40)

Choix de quelques idées et formation **des sous-groupes**

Etape 4 (10h55)

Ecriture des notes d'intention

Etape 4 (11h40)

Synthèse de la proposition des 30 projets de l'Hackathon

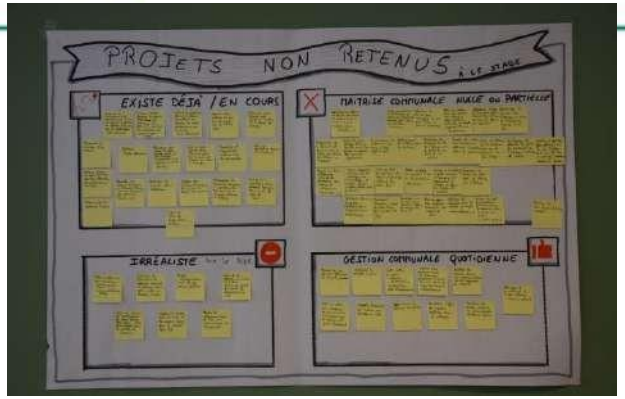

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

Des questions ?

3. Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m

PCDR Villers-la-Ville

Quelle stratégie pour la Commune de Villers-la -Ville ?

Villers-la-Ville

Ensemble, pour des villages vivants

DR(EA)²M

Pourquoi une stratégie ?

Arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural

→Article 7 : « La stratégie de développement présente les objectifs de développement spécifiques à la commune, leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. La stratégie reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluations qualitative et quantitative des indicateurs. Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les cinq ans »

→Assurer un DÉVELOPPEMENT GLOBAL de la commune en lien avec le contexte sociétal

→Développer une VISION PROSPECTIVE de la commune sur 10 ans sous la forme d'OBJECTIFS → Différents PROJETS sur le territoire (TOME 5)

→Apporter les JUSTIFICATIONS des objectifs vis-à-vis des futurs projets qui seront mis en œuvre

→Indiquer les EFFETS MULTIPLICATEURS par objectifs

→Indiquer les MODALITÉS D'ÉVALUATION par objectifs → Procéder à un MONITORING

Comment la stratégie se construit-elle ?

1. Analyse du territoire

TOME 1 // DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

ANALYSE STATISTIQUE ET OBJECTIVE DU TERRITOIRE → TABLEAU AFOM

TOME 2 //PARTICIPATION CITOYENNE

LE VECU DES HABITANTS + PERSONNES RESSOURCES+ ASSOCIATIONS

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

LES FACTEURS EXTERNES

(ÉCONOMIE MONDIALISÉE ET POLITIQUES EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES

2. STRATEGIE

UN DEFI TRANSVERSAL
+
37 ENJEUX IDENTIFIÉS

PROJETS

X OBJECTIFS

EFFETS MULTIPLICATEURS

MODALITES

Quel défi transversal pour la commune de Villers-la-Ville?

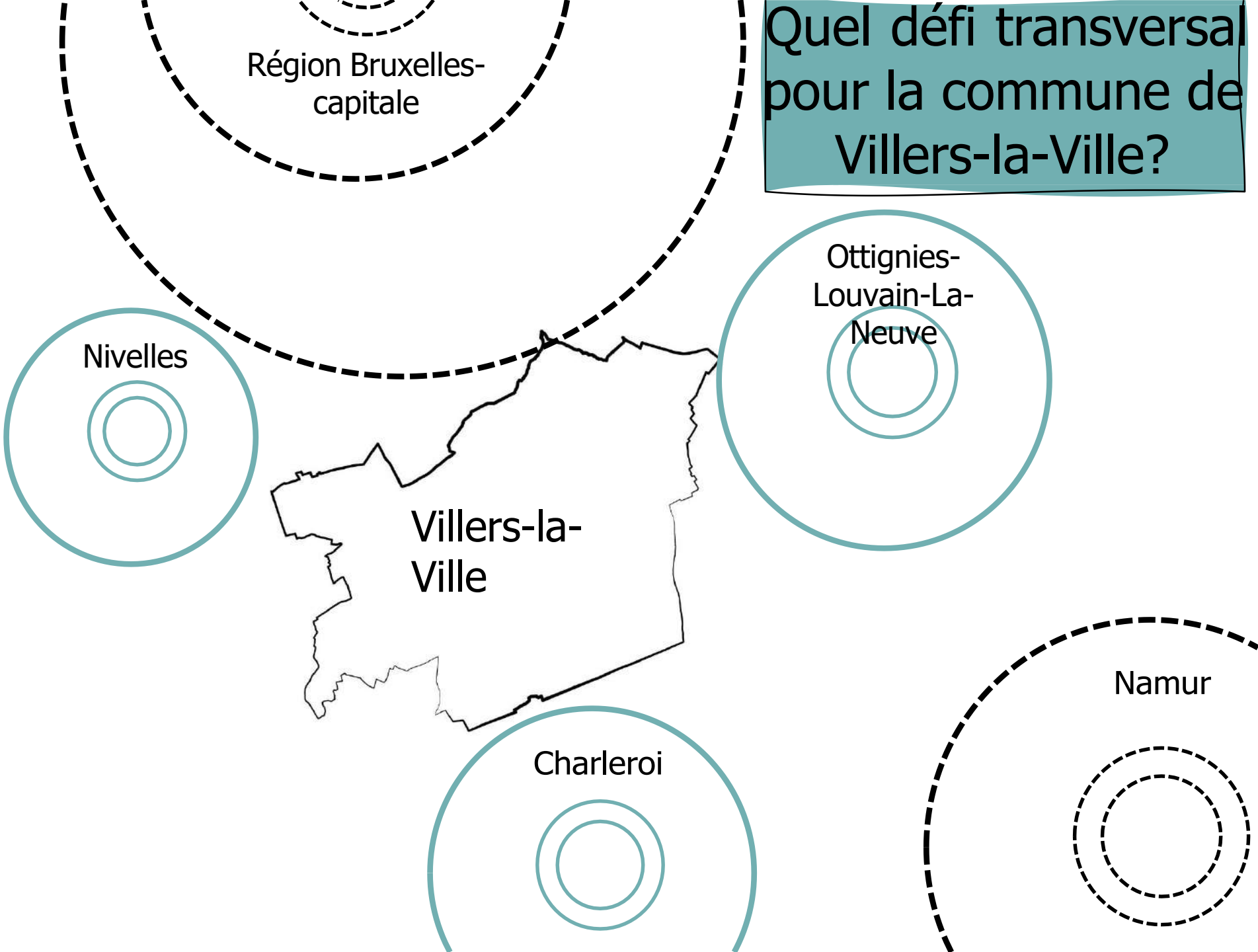

Quel défi transversal pour la commune de Villers-la-Ville?

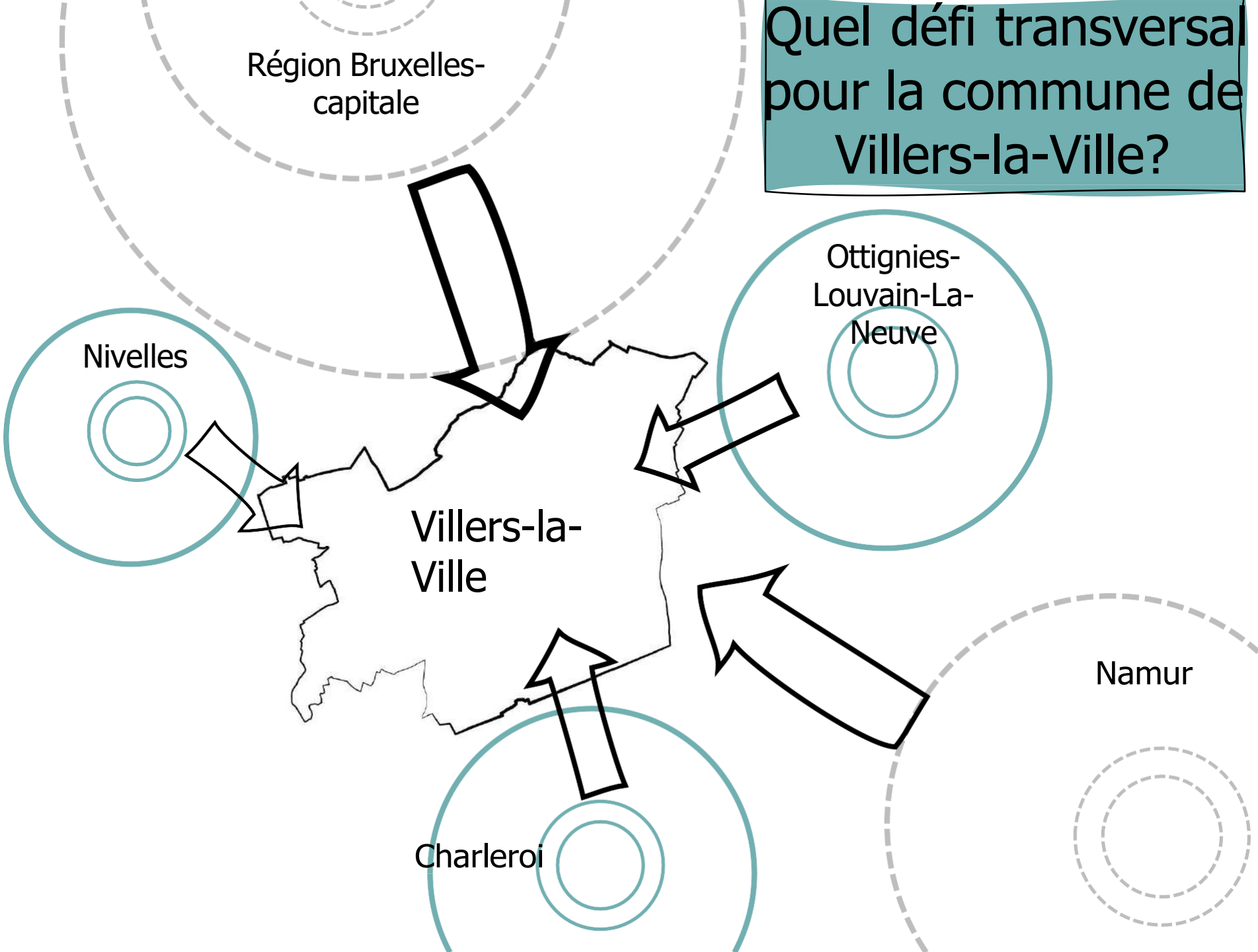

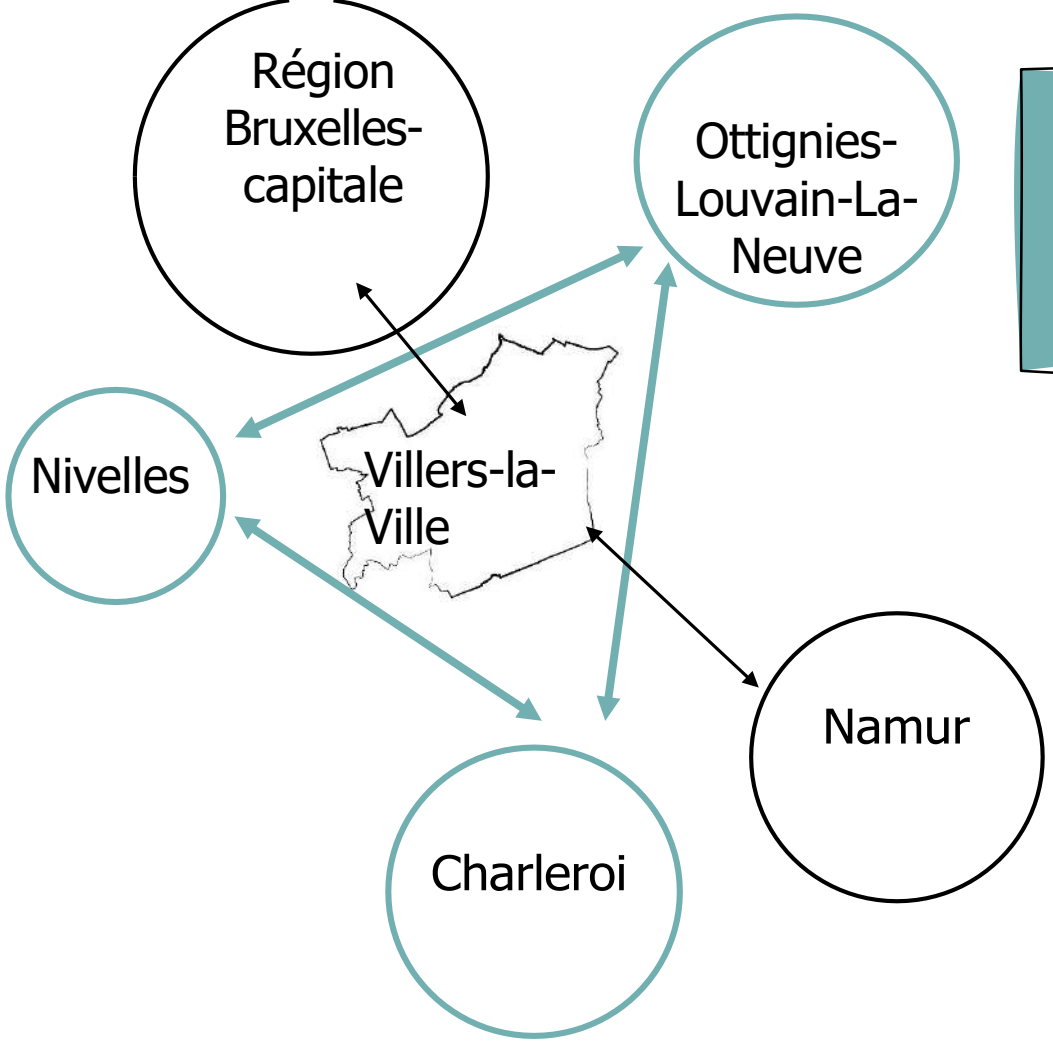

Quel défi transversal pour la commune de Villers-la-Ville?

→ Quelle(s) stratégie(s) pour le territoire villersois situé à la frontière entre le périurbain et du monde rural ?

FINALITE : Fixer une LIGNE DE CONDUITE pour développer des liens avec les pôles voisins sans pour autant être « absorbé » par ces derniers

Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Approche durable et régénérative des ressources naturelles : eau de surface et souterraine, forêt, qualité agronomique des sols,

Objectif 1.2: Restaurer le maillage écologique et renforcer la biodiversité

Objectif 1.3: Réduire les déchets et les pollutions

Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

Aménager un réseau modes doux reliant les pôles attractifs de la commune et ce, en toute sécurité.

Renforcer les liaisons vers les pôles voisins

Anticiper la révolution technologique dans la mobilité

Améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route afin que chacun ait sa place en toute sécurité

Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

Valoriser et protéger le patrimoine bâti
Préserver les paysages et les valoriser
Renforcer le réseau naturel
Valoriser le folklore local
Diversifier l'offre culturelle

Objectif 3.2 Valoriser et faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

Equilibrer les flux touristiques et veiller au maintien du cadre de vie des habitants
Gestion touristique intégrée
Améliorer l'accès aux événements et activités organisés sur le site de l'Abbaye pour les habitants de la commune

Objectif 3.3 Axer l'offre de loisir, culturelle et touristique sur l'aspect local pour tous

Le cadre naturel et paysager, patrimoine, les randonnées, les activités sportives
Offre associative et culturelle pour toutes les générations

Objectif 3.4 Adapter et développer une offre touristique de moyen séjour (+ Soutenir le développement de l'Horeca)

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Favoriser les dynamiques de cohésion sociale (soutien des projets citoyens, secteurs associatifs,...)
Améliorer la communication

Objectif 4.2: renforcer les services à la population pour toutes les générations

- Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (crèches, accueillantes,);
- Encadrer et animer la jeunesse (principalement celle qui n'est pas encore dans une structure encadrante, les mouvements de jeunesse), organiser des activités et avoir de nouveaux locaux à exploiter, enseignement secondaire ;
- Pérenniser les services de proximité et développer de nouveaux services pour les actifs ;
- Soutenir les initiatives et services pour le 3ème âge.

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous

- Permettre l'accès au logement pour les jeunes issus de la Commune
- Permettre l'accès à des logements adaptés pour les personnes âgées
- Adapter et diversifier l'offre en logements à destination de l'ensemble des profils de ménages ;

Objectif 5.2 : Innover dans le développement de logements pour rencontrer les défis de l'accès au logement pour tous et de la durabilité

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Soutenir l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie (ex : isolation des bâtiments, réduction des déplacements)

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Commune à énergie positive
Communauté d'énergie renouvelable

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Développer l'activité économique
Soutenir et promouvoir l'entreprenariat local et durable

Objectif 8.2: Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3: Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme pôle de création d'emploi

➔ permettre une autosuffisance alimentaire

➔ s'inscrire dans les projets de ceinture alimentaire des pôles voisins

Corollaire des Objectifs 3.2 et 4.2 ➔ Faire du tourisme et du service aux personnes des leviers de développement de l'emploi

Des questions ?

4. Réflexion sur le lot 0

- **Quels projets ou actions la CLDR et la Commune pourraient déjà mettre en place avant la fin de l'élaboration du PCDR ?**

La programmation des projets, C'est quoi ?

PCDR = **Programme** de projets à mettre en œuvre pendant **10 ans**

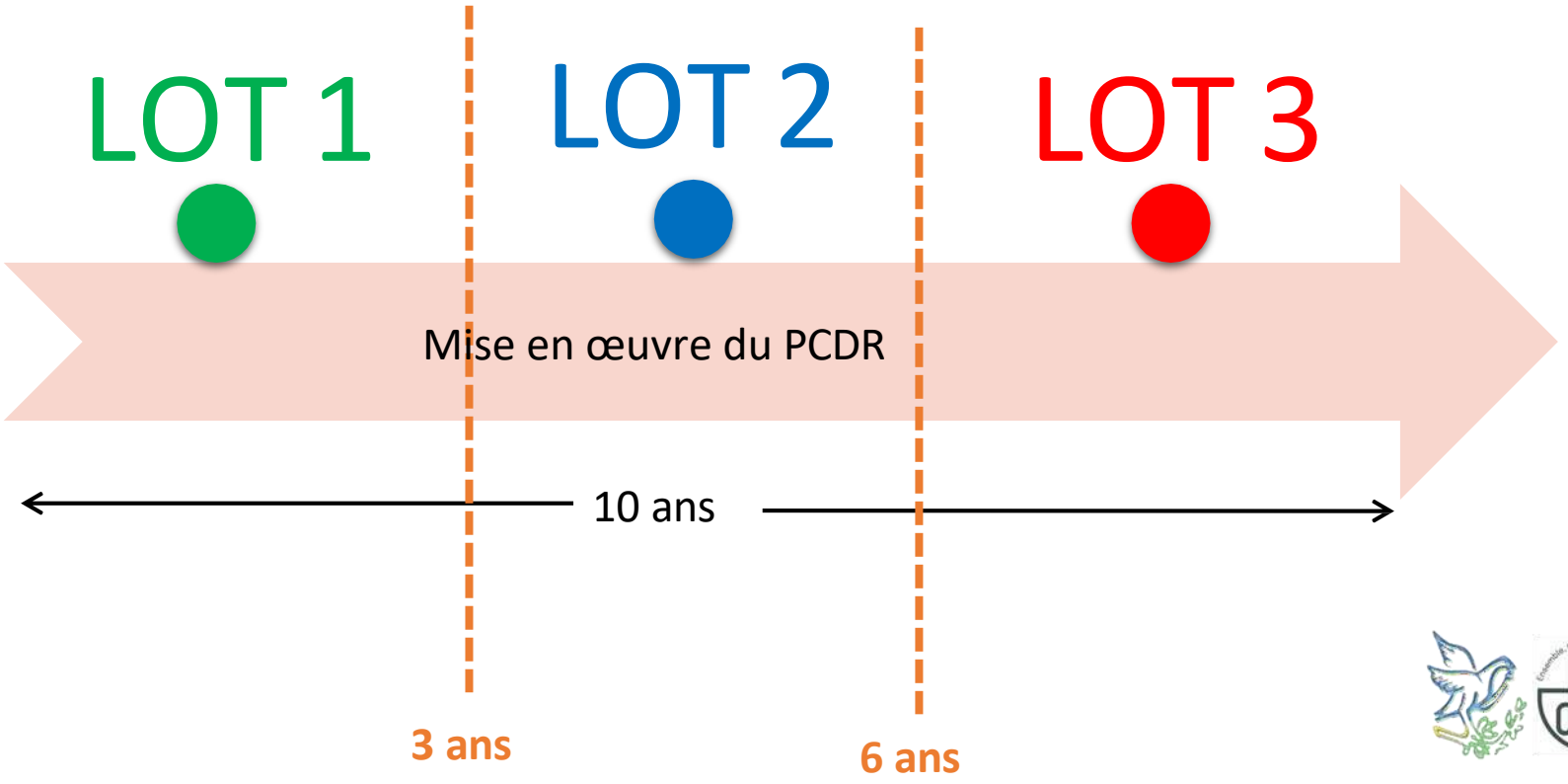

Une programmation en lots

Les projets :

3 lots

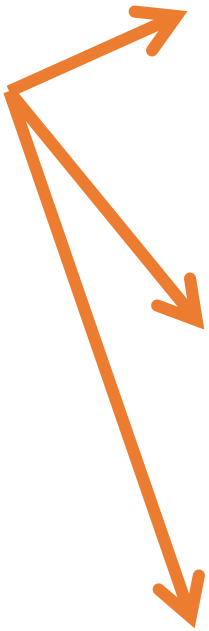

Lot 1 : Court terme = à enclencher dans les 3 premières années
→ **Fiches projets détaillées**

Lot 2 : Moyen terme = à enclencher dans les 3 - 6 ans
→ **Fiches partielles**

Lot 3 : Long terme = à enclencher dans les 7-10 ans
→ **Fiches simplifiées**

LES PROJETS DU « LOT 0 »

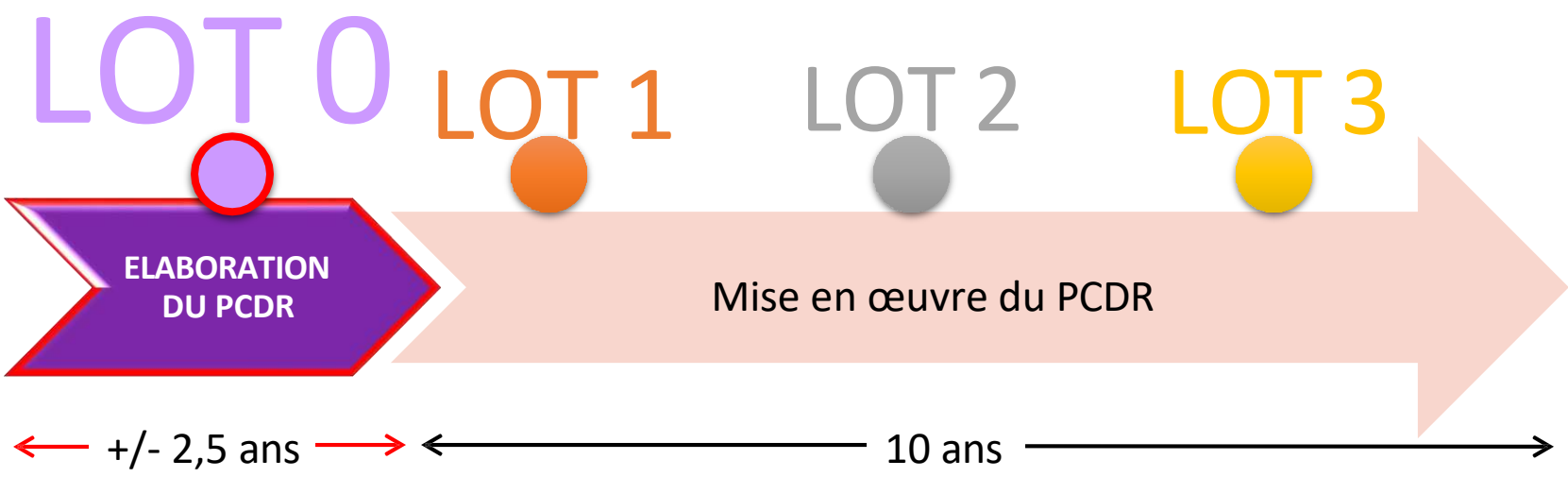

LES PROJETS DU « LOT 0 »

- ✓ Des projets **mobilisateurs**, **peu couteux, avec une implication de la CLDR**
- ✓ **Répondent aux enjeux et objectifs du PCDR**
- ✓ **27 idées suggérées** par la CLDR, lors de l'appel à idées ou lors des consultations.

→ Il faudra **faire un choix** :

- Certains projets seront mis en place en lot 0
- D'autres seront intégrés dans les projets du PCDR
- D'autres ne seront pas retenus ou mis en œuvre par d'autres acteurs
- Certains projets sont déjà entamés ou partiellement réalisés

LES PROJETS DU « LOT 0 »

❖ OBJECTIFS ?

- **2 projets à enclencher maintenant**
- **Mise en place de 2 Groupes de Travail (GT) (avec partenaires)**

❖ METHODOLOGIE ?

- **Sondage en ligne pour faire émerger les propositions les plus soutenues**
- **Travail en CLDR pour choisir les deux projets prioritaires à enclencher**
- **Création des groupes de travail avec les personnes intéressées**
- **Proposition des deux projets et deux GT au Collège Communal**
- **Une première réunion encore en 2022/GT**

Actions de sensibilisations à la nature et environnement: Créer un arboretum et prévoir des activités ludiques autour de celui-ci, Charte pour les nouveaux habitants (respect environnemment, préservation équilibre écologique), Sensibilisation jardins en faveur de la biodiversité, conseils pour les jardins des particuliers, journées de sensibilisation à l'environnement, Organiser des circuits « nature » - « découverte » avec la liste des guides disponibles dans la commune

Actions en faveur du maillage écologique : (présentation du travail faune et biotope avec les agriculteurs, cartographie des espaces verts pour optimiser/ prioriser la mise en place des corridors écologiques, gestion différenciée des espaces communaux, prairies fleuries sur les espaces publics enherbés).

Sensibilisation, aide et Support au **compostage**

Mettre en place une politique communale **zero déchets** (accompagnement des citoyens vers la réduction de leurs déchets)

Créer une **carte des itinéraires piétons utilitaires** via les sentiers et trottoirs - Identifier les sentiers en fonction du risque de gadoue (1, 2 ou 3 bottines) et améliorer leur signalisation sur le terrain

Créer une **carte des itinéraires vélo utilitaires** via des chemin et routes sécurisées (empruntable par des enfants et jeunes avec focus sur les accès aux écoles))

Réaliser un recensement du **petit patrimoine** pour ensuite l'entretenir et le mettre en valeur

Restaurer **laChapelle du Camp à Marbais** avec l'aide de bénévoles et appel de fonds (via crowd funding)

Créer une **asbl "Patrimoine Villersois"** à l'image du "Patrimoine Stéphanois", dont l'objet serait de protéger et de mettre en valeur le patrimoine artistique, historique, culturel, naturel et touristique de Villers-la-Ville, de promouvoir l'éducation en ces matières, de soutenir et organiser des manifestations relatives à ces matières. Ou affecter au Syndicat d'Initiative les moyens nécessaires pour remplir cet objectif.

Créer un **itinéraire de balades "route des chapelles"**

Promouvoir des partenariats avec les pépinières de l'entité pour **fleurir les façades des maisons**

Encadrer et animer des activités autour du **skate-park**

Elargir **l'annuaire de services** (Garde, babysitting, etc.)

améliorer le **listing des associations** et promouvoir l' agenda communal reprenant les activités associatives de la Commune

Mettre en place **un système d'échange de services et de matériel** entre associations (cfr le SEL entre citoyens)

Création d'une **plateforme bénévolat**
Fonder un **cercle d'histoire locale**
Organiser un **salon des artistes locaux**
Créer un **potager citoyen, jardins partagé** (si besoin) et promouvoir le jardin à la ferme de l'abbaye
création de **vergers partagés dans chaque village**, avec peut-être une spécificité pour chacun
Organiser **une fête d'acceuil des nouveaux venus** dans les villages
Organiser des **tables de conversation** en langues étrangères (liens avec la bibliothèque l'ale
Créer une **ludothèque** associée à la bibliothèque
soutenir la relance d'un **Repair café**
Promouvoir l'horeca dans nos villages. Leur donner un coup de pouce pour maintenir les brasseries/restaurants ou encourager l'ouverture de nouveaux restaurants et brasseries.
Mettre en valeur les artisans :Organiser une foire des artisans, Réaliser un recensement des artisans à référencer sur un site web
Promouvoir les produits locaux (encourager favoriser, regrouper mettre en avant)

RESULTATS DU SONDAGE

Concrètement, parmi les 27 propositions ci dessous, merci de choisir les 5 propositions qui sont, selon vous, les plus urgentes, les plus prioritaires,...iteraient d'être mise en œuvre le plus rapidement.

16 réponses

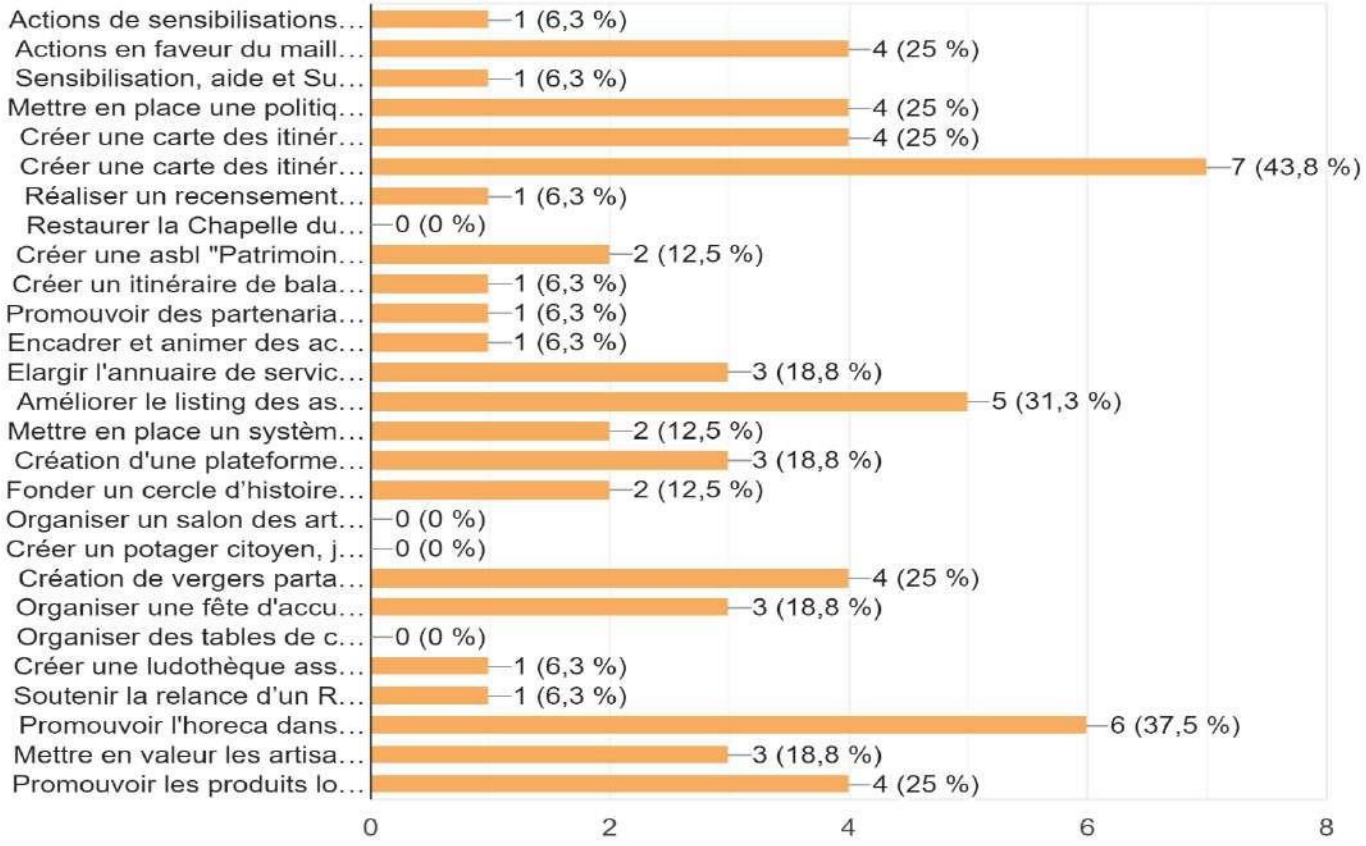

Créer une **carte des itinéraires vélo utilitaires** via des chemin et routes sécurisées (empruntable par des enfants et jeunes avec focus sur les accès aux écoles))
Plébiscites : 7
=> Liens avec les points nœuds

Promouvoir l'horeca dans nos villages. Leur donner un coup de pouce pour maintenir les brasseries/restaurants ou encourager l'ouverture de nouveaux restaurants et brasseries.
Plébiscites: 6

améliorer le **listing des associations** et promouvoir l' agenda communal reprenant les activités associatives de la Commune
Plébiscites : 5

Actions en faveur du maillage écologique : (présentation du travail faune et biotope avec les agriculteurs, cartographie des espaces verts pour optimiser/ prioriser la mise en place des corridors écologiques, gestion différenciée des espaces communaux, prairies fleuries sur les espaces publics enherbés).

=> gestion différenciée des espaces communaux, prairies fleuries sur les espaces publics enherbés

Mettre en place une politique communale **zero déchets** (accompagnement des citoyens vers la réduction de leurs déchets)

=> Le Collège a décidé de ne pas se lancer dans l'appel à projet 2023

Créer une **carte des itinéraires piétons utilitaires** via les sentiers et trottoirs - Identifier les sentiers en fonction du risque de gadoue (1, 2 ou 3 bottines) et améliorer leur signalisation sur le terrain

Création **de vergers partagés** dans chaque village, avec peut-être une spécificité pour chacun

=> 1 existe déjà à Villers-la-Ville

Promouvoir les **produits locaux** (encourager favoriser, regrouper mettre en avant)

=> Le GAL organise « Fermes en fête » dont 1 à la ferme de Bérines le 13 novembre, pour mettre en avant les produits locaux, des produits locaux se retrouvent dans différentes boutiques de l'entité + Epicoeur

CHOIX DES DEUX PROJETS LOT 0

- **8 Gomettes** pour cibler les 8 actions (1 gommette par cible)
- Au plus l'**impact est proche du centre**, au plus vous ciblez ce projet
- **Indiquez votre nom sous la cible** si vous êtes intéressé de prendre part à la mise en place de ces actions

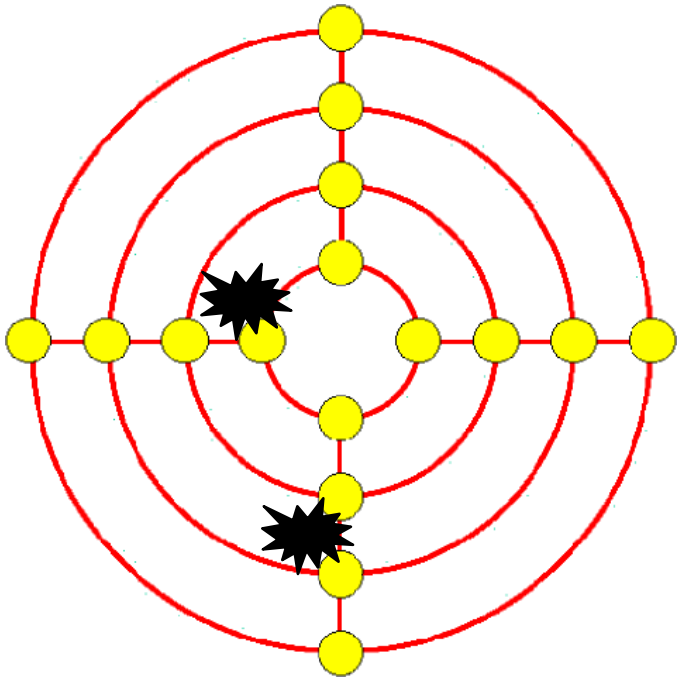

→ **Il faudra faire des choix : importance de la participation des membres à ces actions « mobilisatrices »**

5. Les suites… Agenda

- LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE - 19H30: CLDR

→ Avis de la CLDR sur le listing des PROJETS

- Programmation des réunions GT LOT 0

Les suites… Agenda

- Suites du processus :

1) Programmation des projets (Lot 1, 2 et 3) – Janvier/Février

2) CLDR GT FP en Mars/Avril/Mai → Analyse, réflexion et approfondissement des FP avec la CLDR

3) Ecriture partie 2 du PCDR en juin par la FRW

4) Approbation PCDR septembre/octobre 2023

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

6. Divers

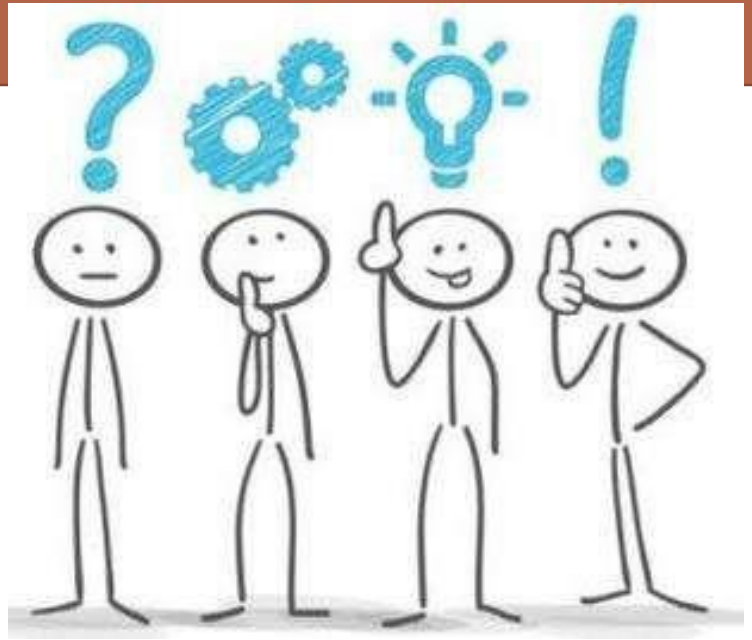

Merci
pour votre attention

Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

Villers-la-Ville

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Listing de projets pour le PCDR
Le **mercredi 07 décembre 2022**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 18 présents / 13 excusés / 7 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour l'**Auteur de PCDR « Dr(ea)²m »** : Alexandre PIERARD*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 - Présentation projets Dr(ea)²m*
- *Annexe 3 - PCDR de VLV Liste de projets*
- *Annexe4 - Modèle Fiche-projet*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18 octobre 2022**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m et travail réflexif de la CLDR**
4. **Premier plébiscite des projets**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

---

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18 octobre 2022

Le Président de la CLDR, Charles Traore, souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et remercie les membres présents pour leur investissement et leur participation.

La parole est donnée la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent à tout moment interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 18 octobre 2022

Le compte-rendu de cette séance est approuvé sans remarque.

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Ensuite, la FRW présente, de manière synthétique aux membres de la CLDR, le processus de construction en cours du PCDR, les étapes déjà réalisées et celles qui restent encore à faire.

Voici un résumé du processus participatif lié à l'ODR de Villers-la-Ville :

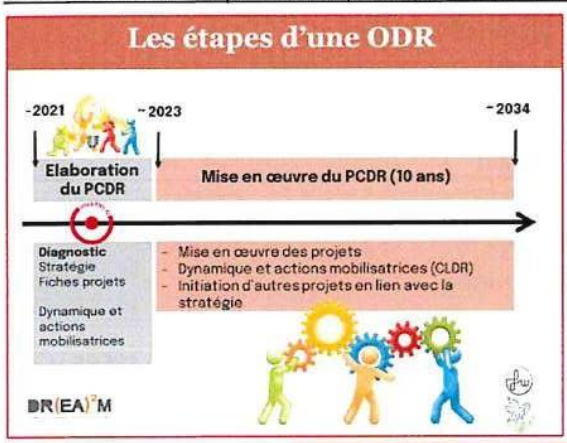

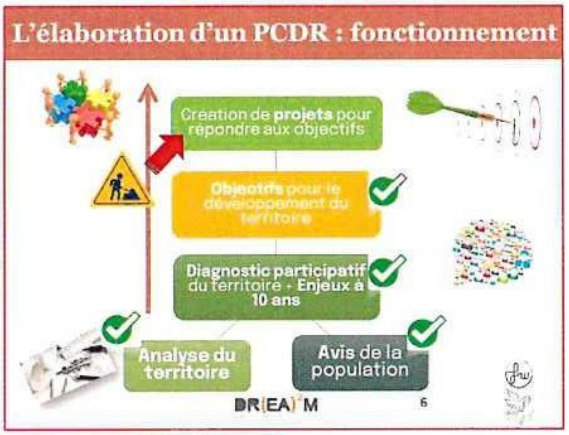

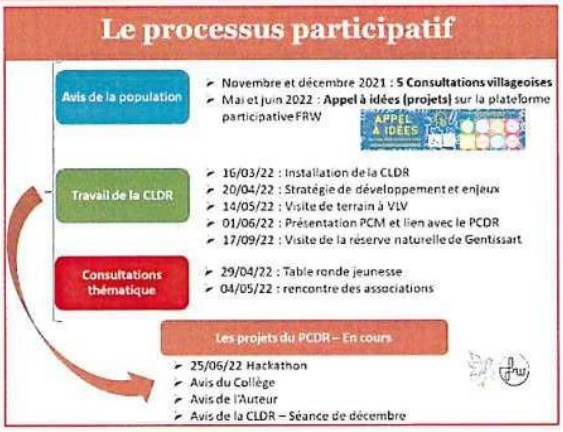

Aujourd'hui, la Commune et la CLDR sont bien avancées dans l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). L'analyse du territoire, la récolte de l'avis de la population, la réalisation d'un diagnostic partagé ainsi que la définition d'une stratégie de développement (enjeux et objectifs) ont déjà été réalisés. Il ne s'agit pas encore d'une version totalement définitive mais on s'en rapproche.

L'étape de travail du jour est de choisir et créer les projets qui figureront dans le PCDR.

Ce travail réflexif important a déjà commencé notamment via l'Hackathon. **L'objectif était d'avancer dans les réflexions sur les « solutions » / projets concrets à définir pour contribuer à ces enjeux.**

Afin d'opérationnaliser le travail de l'Hackathon, les projets avaient déjà subi un premier tri (auteur Drea²m, Commune et FRW). En effet, les projets similaires ont été fusionnés et ceux qui apparaissent à ce stade comme non adéquats avec le PCDR, irréalistes, de non maitrise communale, etc. ont été retirés de la réflexion. Par souci de transparence, cette liste a également été présentée aux participants durant la séance.

Après compilation des résultats, 30 projets se dégageaient comme prioritaires suite à cette demi-journée de travail (Hackathon). Cette liste a été soumise au Collège communal ainsi qu'à l'auteur du PCDR. La co-construction avec le Collège et l'auteur a permis d'aboutir à une liste plus complète, quoique non encore finalisée.

Cette liste est présentée ce jour à la CLDR. Dès lors, les membres ont l'occasion de réagir par rapport à ce listing de projets, de donner leur avis, de l'affiner et de vérifier sa concordance avec la stratégie de développement. La CLDR, la Commune et l'Auteur, en co-construction, travailleront ensuite sur la programmation des projets.

3. Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m

L'Auteur de PCDR, Dr(ea)²m, rappelle de manière succincte les objectifs de la stratégie de développement du PCDR de Villers-La-Ville qui ont été affinés suite à la dernière réunion de la CLDR et l'avis du Collège communal.

Avant de commencer à présenter les différents projets actuels du PCDR, il décrit le contenu type d'une fiche-projet que l'on peut retrouver dans un PCDR selon le modèle se trouvant en annexe 4 « Modèle fiche-projet » du compte-rendu. Le contenu peut se résumer de cette manière :

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

Ensuite, l'auteur explique comment les futurs projets pourront être priorisés au-delà du plébiscite des membres de la CLDR :

- Objectifs de la stratégie rencontrés ;
- Opérationnalité (niveau de définition, localisable, maitrise foncière, durée de mise en œuvre) ;
- Porteur de projet défini ;
- Evaluation succincte des coûts et sources de financement ;
- Répartition spatiale (localisation) ;
- Impact en matière de développement durable.

Par après, Dr(ea)²m montre la concordance actuelle entre la stratégie de développement et les projets du PCDR, c'est-à-dire le nombre de projets qui rencontrent chaque objectif :

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine			Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 Développer les réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
15	7	12	12	14	13	14	20	24	6	16	7	14	19

Enfin, tour à tour, chaque projet est présenté aux personnes présentes selon un modèle synthétique appelé le « cahier de projets » qui comprend l'intitulé, une description succincte du projet, des remarques complémentaires ainsi qu'un tableau récapitulatif pour chacun reprenant les éléments suivants :

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opérationnalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable

À la fin de chaque présentation, un travail réflexif en plénière est demandé aux personnes présentes. Le but de ce travail est de :

- **Enrichir, réagir et donner votre avis**
- **Proposer une éventuelle localisation aux projets**

Pour de plus amples informations, le contenu de cette présentation se trouve en Annexe 2 « Présentation projets Dr(ea)²m » du présent document.

Par manque de temps et grâce à des échanges conséquents, constructifs et productifs des membres présents, il n'a pas été possible de parcourir l'ensemble des projets repris dans la liste. Dès lors, une nouvelle réunion de la CLDR pour aborder la seconde partie des projets sera organisée au mois de janvier 2023.

Questions et remarques de la CLDR :

- Concernant le nombre d'objectifs présents dans la stratégie de développement, il serait encore pertinent de réduire son nombre. En effet, de manière générale, le Pôle Aménagement du Territoire de la Région, chargé d'analyser la qualité du PCDR en fin d'élaboration, a **tendance à encourager des stratégies comptant un nombre restreint d'objectifs** pour qu'elles soient plus claires et compréhensibles.
- **FP n°1** : /
- **FP n°2** :
  - Qu'est-ce que la commission sentier ? Qui en fait partie ?
    - ➔ *La commission sentier dépend du Syndicat d'initiative et travaille en collaboration avec la Commune depuis 2005. La participation à cette commission se fait sur base volontaire. Pour toute demande ou renseignement, veuillez-vous adresser par mail à l'adresse suivant : sivillerslaville@skynet.be.*
- **FP n°3** :
  - Actuellement, différentes activités et associations occupent les lieux et devront être impliquées dans les réflexions sur cette FP (ALE, EPN, école de musique, etc.).
  - La cour à l'arrière de la salle pourrait servir de **parking**.
- **FP n°4** :
  - Qu'entend-t-on par « **mixité des logements** » ?
    - ➔ *Il s'agit d'avoir des logements adaptés qui touchent tous les publics à différents tarifs (personnes jeunes ou âgées, tarif abordable, etc.). Il serait pertinent de définir dans la FP plus précisément ce qu'est la « mixité des logements ».*
- **FP n°5** :
  - À travers les échanges portant sur cette FP, la problématique et l'objectif liés à l'accès au logement semblent être importants pour les membres de la CLDR. En résumant les discussions, il s'avère qu'il sera nécessaire de multiplier les projets à portées variables pour arriver à atteindre l'objectif de manière efficiente et conséquente pour l'ensemble du

territoire et de ses habitants. Dans cette optique, il serait intéressant d'explorer une autre piste possible pour permettre l'accès au logement, il s'agit de la **« Community Land trust ».** Cela s'apparente à un organisme foncier solidaire, une personne morale à but non lucratif ayant pour objet de détenir la propriété de terrains sur lesquels des logements sont bâtis, et ce afin que ces derniers restent perpétuellement à coût abordable, et nettement inférieurs au prix du marché.

- Pour bien cerner les enjeux et les perspectives, il est aussi nécessaire de bien comprendre la distinction entre « **logements sociaux** » (dont les loyers sont calculés en fonction des revenus des locataires) et « **logements publics** » (les communes et CPAS sont propriétaires de biens qu'ils mettent en location, mais pas forcément à un tarif social. Ces logements proviennent de donations ou d'héritages, ou alors d'une volonté d'investir dans un créneau immobilier. Par exemple, pour créer du logement moyen dans un quartier défavorisé).
- Le DR ne finance pas la création de logements sociaux et ne financera donc pas les projets portés par « Notre Maison ». Il n'intervient financièrement que sur des projets de logements plus restreints (rénovation d'un immeuble comprenant 1, 2 ou 3 logements par exemple), ayant un caractère « innovant » et qui sont de propriété et de gestion communales.
- Concernant les projets liés au logement, la Commune sera attentive à ne pas reproduire un effet de « Ghettoïsation » dans leur réalisation.

- **FP n°6** :
  - Cette FP peut prendre la forme de **chartes** balisant les bonnes pratiques en la matière. Il est également possible d'aller voir plus loin et de proposer des projets plus concrets.
    - ➔ *La première étape, selon les membres, serait de travailler sur les chartes d'urbanisme pour définir ce qui est acceptable ou non dans ce domaine.*
  - Pourquoi l'opérationnalisation du projet est en orange ?
    - ➔ *À ce stade, le projet n'est pas clairement défini. De plus, il faut identifier des zones appartenant à la Commune qui pourraient accueillir lesdits projets. Par contre, si le projet porte plutôt sur la révision des guides d'urbanisme, le feu pourrait passer au vert.*
  - Pour votre information, les liens suivants vous permettront d'avoir accès à des exemples de pratiques expérimentées ailleurs sur le territoire wallon : https://www.galcondruses.be/2021/04/21/division-de-batiments-pour-des-logements-de-qualite-une-brochure-a-votre-disposition/ et https://www.galcondruses.be/2021/05/17/lhabitation-legere-une-note-a-destination-des-communes-et-organismes-territoriaux-ou-transcommunaux/
- **FP n°7** :
  - Qu'est-ce qu'une AIS ?
    - ➔ *Les Agences Immobilières Sociales (AIS) sont des asbl reconnues, agréées et subsidiées par la Région. Elles ont pour mission de socialiser une partie du marché locatif. Elles gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés et les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes.*
  - Certains éléments abordés lors de la discussion autour de cette FP rejoignent celles de la FP n°5. De manière générale, il est nécessaire de multiplier les projets à portées variables pour arriver à atteindre un objectif conséquent pour l'ensemble du territoire et de ses habitants sur l'objectif du logement.
  - En l'état, il s'agit davantage d'une fiche « d'opportunité ».
  - Il serait intéressant de creuser la possibilité de **créer des incitants** pour les propriétaires afin de rendre l'accès à leur logement plus facile. Un **travail de sensibilisation** pourrait également être proposé.
  - Une autre piste serait de concevoir une FP qui aurait pour objectif de **créer ou de rejoindre une AIS**, ce qui serait complémentaire à toutes les autres FP liées au logement.
  - Enfin, la CLDR souhaiterait **rencontrer un représentant et/ou un bénéficiaire d'une AIS** pour présenter le fonctionnement d'une agence de ce type.

- **FP n°8** :
  - Certaines personnes se demandent comment la Commune peut agir dans ce domaine. Qu'est-ce qu'elle peut faire concrètement ?
    - ➔ *En exemple, une possibilité est évoquée, ce serait que la Commune achète un terrain (subventionné par le Développement Rural) pour permettre à des personnes de l'exploiter pour se lancer dans le maraichage par exemple.*
    - ➔ *Une attention particulière sur la création d'une concurrence déloyale est pointée.*
  - Dans cette réflexion, il est indispensable de s'appuyer sur **les actions du GAL du Pays des 4 Bras**. En effet, le PCDR va plutôt financer des projets de type infrastructure ou achat de terrain, tandis que le GAL agira davantage sur les actions mobilisatrices ou sur le financement du personnel pour accompagner une action.
  - Attention toutefois qu'actuellement la programmation des GAL se termine et qu'ils doivent la renouveler. À ce stade, le contenu des actions de la future programmation du GAL nous est encore inconnu.
- **FP n°9** :
  - La Commune attire l'attention sur le fait qu'il existe déjà **une Conseillère au sein de la Commune qui remplit une mission d'aide et de soutien aux particuliers dans ce domaine**.
  - Aussi, il faut garder en tête que le PCDR pourra financer la mise en place d'un service d'aide (l'infrastructure par exemple) mais ne permettra pas d'intervenir chez les privés.
  - La Commune ne peut pas se permettre de subsidier des actions d'isolation privées.
- **FP n°10** :
  - Qu'est-ce que la **BiodiverCité** ?
    - ➔ Il s'agit d'une subvention de la Région wallonne qui offre l'opportunité à chaque commune de s'engager pour la biodiversité à l'échelle de son territoire avec l'appui d'un soutien financier. Cet appel à projets vise à remplacer différents outils de financement de projets « nature » mis en place par la Région à destination des communes (Plan Communal de Développement de la Nature – PCDN, Plan maya, Cimetière Nature, Semaine de l'Arbre). Il permet une simplification administrative puisque les communes peuvent bénéficier d'une aide financière pour tous ces projets en ne répondant qu'à un seul appel à projets
      Le montant maximum de la subvention est limité à 12.000 € par bénéficiaire et par an (10.000 € pour les fiches-actions + 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution de la « Semaine de l'arbre »). Le remboursement se fait sur base d'une déclaration de créance.
    - ➔ http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394
- **FP n°11** :
  - Le terme « embellir » se trouvant dans le titre de la FP est trop restreint. En effet, les actions de cette FP auraient également une portée pratique et fonctionnelle. Elles permettraient de lutter contre l'érosion des sols, le ruissellement des eaux, etc.
  - Qui sera en charge de l'entretien ?
    - ➔ *Il s'agira toujours du propriétaire du lieu, que ce soit un privé ou la Commune.*
- **FP n°12** :
  - Le lieu de la ferme de l'Abbaye ne semble pas vraiment indiqué pour y faire un marché. De fait, il ne s'agit pas d'un lieu central et il n'est pas facilement accessible. **Il faut absolument que la réflexion du lieu d'implantation du marché se fasse en lien direct avec l'accès et la mobilité aisés du lieu.**
  - Aussi, il faut faire attention au fait que la Commune n'a pas de droit réel sur la ferme de l'Abbaye et que dès lors, en état, aucune action ne pourrait être entreprise pour ce lieu.
  - Une réflexion complémentaire doit être faite concernant plusieurs points : le lieu d'implantation, la périodicité et le fait que ce soit un marché couvert ou non.

- Une localisation possible pourrait être le bâtiment des pompiers, actuellement non utilisé dans son entière capacité.

- **FP n°13** :
  - Presque toutes les réflexions des membres allaient dans le même sens. La promotion du lieu se fait déjà et l'infrastructure est exploitée tant que faire se peut. Il est difficile d'envisager d'arriver à l'utiliser davantage en journée puisqu'il est déjà accessible pour les écoles.
  - La piste de réflexion pour ce projet s'oriente vers l'amélioration de son accessibilité en mobilité douce. La Commune explique qu'un projet en ce sens existe déjà via PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) qui vise à construire une piste cyclable le long de la route entre Villers-la-Ville et Sart-Dames-Avelines.
  - Malgré ce projet et d'après les discussions, il y a encore un tronçon qui pourrait faire l'objet d'un aménagement en mobilité douce. Il s'agit de l'accès entre la chaussée (Villers-Sart-Dames) et le complexe. Ce point pourrait donc constituer une FP en lien direct avec la mobilité douce pour permettre un meilleur accès au complexe sportif.
  - De plus, le projet de logements et crèche aux abords du complexe débouchera sur l'élargissement de la route d'accès (deux bandes) jusqu'au complexe (mais pas au-delà)
- **FP n°14** :
  - Qu'est-ce que **Mik'Ados** ?
    - ➔ *Il s'agit d'un projet communal qui vise à créer une véritable dynamique pour les ados sur le territoire à l'aide de deux animateurs extérieurs pour encadrer les adolescents. Le local se trouve dans la Maison communale. Le projet pourrait être le renforcement de cette initiative.*
  - Néanmoins, malgré l'existence de ce projet, la CLDR pense qu'une véritable politique d'animation pour les ados devrait encore être mise en place pour faire vivre les maisons de jeunes (Marbisoux et Mellery).
  - Il pourrait être intéressant d'inclure dans la réflexion les actions qui pourraient être menées autour de la **« Plaine de jeu de Sart »**. La Commune attire l'attention que ce lieu peut être vulnérable au vandalisme et à la mauvaise fréquentation.
  - Il faudrait ajouter comme **partenaire le GAL** et vérifier que les actions qui sortiront de la nouvelle programmation ne pourraient pas correspondre à cette FP.
  - Une piste pour créer un nouveau local pour les jeunes serait de prévoir une salle dans le projet de maison multiservices à Sart-Dames-Avelines (FP 3). Ce point serait à creuser car ce pôle multi-usage est déjà bien exploité. Une autre piste serait d'utiliser le local de l'unité scouts, libre en dehors des réunions. Le problème c'est qu'il n'appartient pas à la Commune.
- **FP n°15** :
  - Lors des discussions, trois lieux ont déjà été identifiés pour cette FP : **La cure de Mellery, la cure de Sart-Dames-Avelines et l'ancienne gendarmerie**.
  - Cette FP doit être mise en lien avec les réflexions sur la FP n°7. En effet, la piste de concevoir une FP qui aurait pour objectif de créer ou de rejoindre une AIS pourrait répondre en partie à cette FP et ses intentions.

4. Premier plébiscite des projets

Par manque de temps, la phase de plébiscite des projets n'a pas pu se faire durant la présente réunion et est reportée à la prochaine.

5. Les suites…

➢ Janvier 2023 :

- ✓ Réunion de la CLDR sur le listing des projets – 2e partie
- ✓ Programmation des réunions GT LOT 0
- ✓ Inter CLDR Genappe, Villers-La-Ville et Les Bons Villers pour le GAL du Pays des 4 Bras

➢ Février 2023 :

- ✓ GT FP
- ✓ CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

6. Divers

/

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – Listing de projets du PCDR

07/12/2022

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18/10/22**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m + travail réflexif de la CLDR**
4. **Premier plébiscite des projets**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 18/10/22

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Les étapes d'une ODR

~2021 ~ 2023 ~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

DR(EA)²M

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

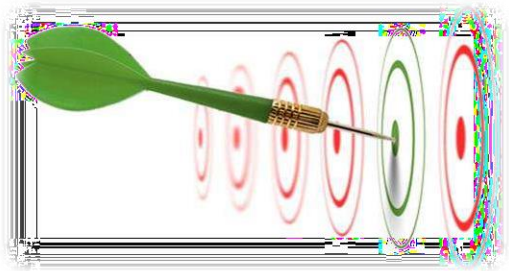

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

DR(EA)²M

Le processus participatif

Avis de la population

- Novembre et décembre 2021 : **5 Consultations villageoises**
- Mai et juin 2022 : **Appel à idées (projets)** sur la plateforme participative FRW

Travail de la CLDR

- 16/03/22 : Installation de la CLDR
- 20/04/22 : Stratégie de développement et enjeux
- 14/05/22 : Visite de terrain à VLV
- 01/06/22 : Présentation PCM et lien avec le PCDR
- 17/09/22 : Visite de la réserve naturelle de Gentissart
- 18/10/22 : Stratégie et lot 0

Consultations thématique

- 29/04/22 : Table ronde jeunesse
- 04/05/22 : rencontre des associations

Les projets du PCDR – En cours

- 25/06/22 Hackathon
- Avis du Collège
- Avis de l'Auteur
- Avis de la CLDR – Séance de décembre

Des questions ?

3. Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m

Travail réflexif de la CLDR :

- **Enrichissement - Réagir et donner votre avis à la fin de chaque projet**
- **Proposer une éventuelle localisation**

PRESENTATION DREAM

Le travail de la CLDR sur les projets

1) **07/12/22 - Base de travail** : Premier avis et analyse des projets par la CLDR + Concordance avec la stratégie

2) **GT pour les « Objectifs faiblards »** (agriculture et biodiversité) ?
→ confronter à des experts pour faire évoluer la réflexion?
(Agriculteurs locaux, Natagora, etc.) - PROPOSITION

3) **Programmation des projets**

4) **Approfondissement des projets et écriture des fiches-projets**

→ Listing non définitif - Continuera d'évoluer durant le processus

Le travail de la CLDR sur les projets

Comment **renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux** sur le territoire ?

Projets déjà dans la liste :

Fiche-projet n° 8 : Encourager les **projets de maraichage et de permaculture** pour assurer la demande alimentaire en niveau local
Fiche-projet n° 10 : Promouvoir les **jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins**
Fiche-projet n° 11 : **Embellir les paysages ruraux** (haies vives, bocages, etc.)
Fiche-projet n° 12 : Créer un **marché hebdomadaire** couvert des artisans à la ferme de l'abbaye
Fiche-projet n° 25 : Préservation du **risque d'inondation**
Fiche-projet n° 26 : Préservation **des ruissellements**

Comment **restaurer et renforcer la biodiversité** sur le territoire ?

Projets déjà dans la liste :

- Fiche-projet n° 8 : Encourager les projets de **maraichage et de permaculture** pour assurer la demande alimentaire en niveau local
- Fiche-projet n° 10 : Promouvoir **les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins**
- Fiche-projet n° 11 : **Embellir les paysages ruraux** (haies vives, bocages, etc.)
- Fiche-projet n° 25 : Préservation du **risque d'inondation**
- Fiche-projet n° 26 : Préservation des **ruissellements**
- Fiche-projet n° 28 : Rénover/créer un/des **espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité**
- Fiche-projet n° 29 : Mettre en place un **budget participatif**

Des questions ?

Premier plébiscite des projets

<u>Consignes</u> :

Parcourez les projets se trouvant affichés dans le local et …

→ Indiquez vos **5 projets « Coup de cœur »** à l'aide des gommettes correspondantes

→ Indiquez, éventuellement, **1 ou 2 projets qui vous semblent moins soutenus / moins pertinents** pour votre PCDR 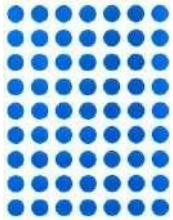

A vos Gommettes!!!

5. Les suites… Agenda

- Janvier 2022 :

  - Programmation des réunions GT LOT 0

  - Inter CLDR Genappe, Villers-La-Ville et Les Bons Villers pour le GAL du pays des 4 bras

- Février 2022 :
  - CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)

Les suites… Agenda

- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

6. Divers

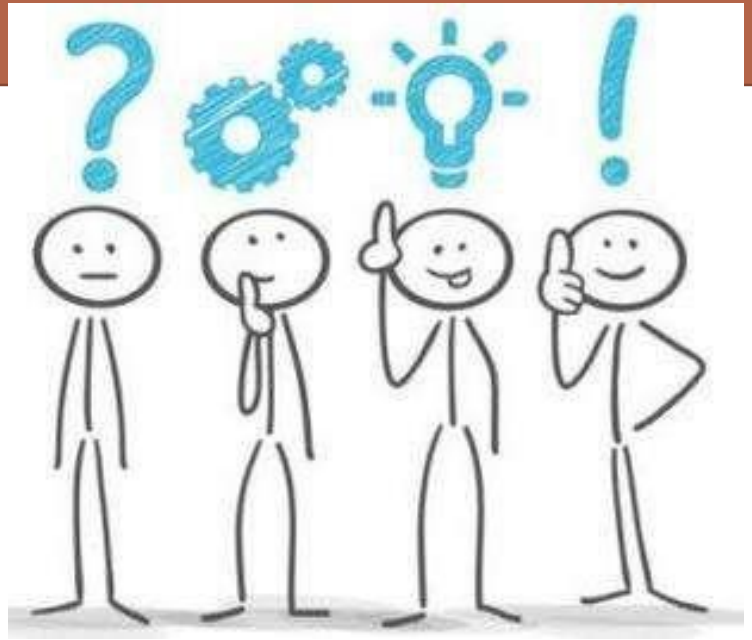

Merci
pour votre attention

Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

PCDR Villers-la-Ville

Des projets pour faire face aux défis

Quels projets pour donner vie à la stratégie?

Villers-la-Ville

FRW
Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

<u>Objectif 1.1</u> : Préserver et valoriser les ressources naturelles

<u>Objectif 1.2</u> : Restaurer et renforcer la biodiversité

<u>Objectif 1.3</u> : Réduire les déchets et les pollutions

<u>Objectif 2.1</u> : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

<u>Objectif 3.4</u> : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

<u>Objectif 3.1</u> : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

<u>Objectif 3.2</u> : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

<u>Objectif 3.3</u> : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

Corollaire des Objectifs 3.2 et 4.2 ➔ Faire du tourisme et du service aux personnes des leviers de développement de l'emploi

Les Fiches-projets Quesaco?

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

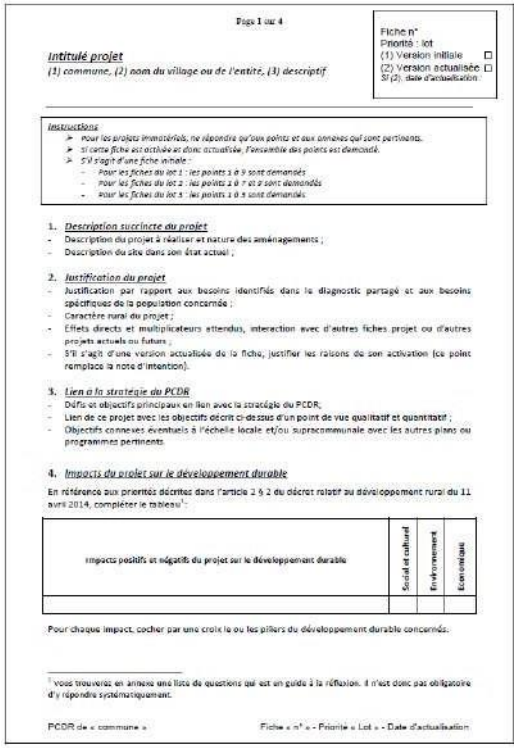

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 5 sont demandés*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1] :

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » — Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

Outre leur plébiscite,

quelles clés pour prioriser les fiches-projets ?

- Objectifs de la stratégie rencontrés
- Opérationnalité (niveau de définition, localisable, maitrise foncière, durée de mise en œuvre)
- Porteur de projet défini
- Evaluation succincte des coûts et sources de financement
- Répartition spatiale (localisation)
- Impact en matière de développement durable

Nombre de projets par objectifs:

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine			Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
15	**7**	**12**	**12**	**14**	**13**	**14**	**20**	**24**	**6**	**16**	**7**	**14**	**19**

Fiche-projet n° 1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures.

Description succincte : Sur base d'un inventaire de l'état des liaisons douces existantes et des pôles à relier, avec la Commission sentier, développer un réseau cohérent et prioriser les liaisons à (ré-)aménager. Exemple de liaisons prioritaires à aménager : liaison entre le centre sportif, Villers-la-Ville et Sart-Dames-Avelines, compléter la liaison gare/abbaye. Compléter par un balisage identitaire.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opérationnalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commission sentier		Tout	

Remarque : projet pouvant être décliné en **plusieurs fiches-projets** désignant des **tronçons précis à court ou moyen terme** et une fiche-projet plus générale à long terme pour des tronçons non identifié

Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pique nique, lieux de bivouac, panneaux didactiques, etc…)

Description succincte : Sur base du réseau de promenades: GR, boucles SI, déterminer les lieux stratégiques à aménager pour permettre au promeneur de découvrir les attraits du territoire au long de promenades équipées. Permettre au promeneur de se poser et profiter des lieux.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	9		Commission sentier/SI/Commune		Tout	

Remarque : potentiellement 2 ou 3 fiches projets: lieux de Bivouac, balisage des lieux d'intérêt, panneaux didactiques, bancs et mobilier identitaire,… lien avec Fiche-projet n°1

Copyright: Corentin LEVACQ

Fiche-projet n° 3 : Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage

Description succincte : La salle n'est plus aux normes énergétique et de confort actuelles, de plus le déménagement du service des travaux a libéré des espaces utiles permettant d'offrir des perspectives de reconversion multiples au cœur du village.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune		SDA	

Remarque : Une dimension économique peut être intégrée selon le type d'activité + possibilité de réserver un espace de services pour indépendants et professions libérales?

Fiche-projet n° 4 : Accompagner les projets de développement immobilier pour garantir une mixité de logements et le caractère rural du territoire

Description succincte : Assurer une offre diversifiée en logement en accompagnant les promoteurs à travers une charte dans un premier temps et éventuellement un GCU ou SDC.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : pour encadrer la diversité de logements dans les promotions immobilières, il faudrait disposer d'un SDC et/ou GCU.

Fiche-projet n° 5 : Créer des logements intergénérationnels

Description succincte : Assurer une offre diversifiée en développant des projets de logement intergénérationnels publics.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Notre Maison		???	

Remarque : projet en cours en face du centre sportif incluant 6 logements et une crêche

Fiche-projet n° 6 : Développement cadré des logements innovants

Description succincte : Sur base de l'évolution des modes de vie, des types de logements et des modes d'habitat, assurer une cohabitation entre les initiatives innovantes et le cadre existant. Cela peut prendre la forme de chartes balisant les bonnes pratiques.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : Parmi les logements « innovants » régulièrement rencontrés, sont inclues les initiatives d'habitat groupé, habitat partagé, maison kangourou, division de logements ou reconversion de bâtiments, habitat léger, …
Faut-il définir des zones adaptées?

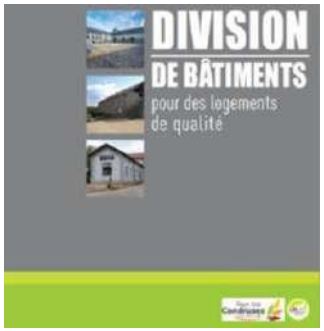

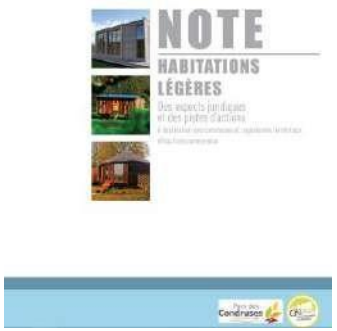

Fiche-projet n° 7 : Création de logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors

Description succincte : Construire, aménager ou transformer des logements afin de les adapter aux seniors et/ou faciliter l'accès aux logements pour les jeunes, voir combiner ces deux objectifs en développant des logements combinant ces deux nécessités (exemple des logements kangourou)

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Notre Maison AIS		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 8 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la demande alimentaire en niveau local

Description succincte : En appui au GAL des 4 Bras, mettre en place de actions complémentaires. Participer aux ceintures alimentaires des villes proches (Bruxelles, Charleroi, Namur). Mise à disposition de terres agricoles publiques, même de manière temporaire.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet Partenaires	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		A définir (GAL?)		???	

Remarque : piste de projet à confirmer en partenariat avec le GAL / Abbaye / jardins partages

Fiche-projet n° 9 : Promotion de l'isolation des maisons et des mesures d'économies d'énergie au sein des logements

Description succincte : Mettre en place une structure facilitatrice des opérations d'isolation (exemple: maison de la transition).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : possibilité de mettre en place des opérations de rénovation par quartier (travaux groupés). Structures privées ou publiques de montage de projets?

Fiche-projet n° 10 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

Description succincte : Sur base des initiatives existantes, mettre en lien pour renforcer cette dynamique. Inventorier des terrains plus proches des centres et des promenades pour localiser des initiatives nouvelles. Fonction de la maitrise foncière. Sensibiliser les habitants aux bonne pratiques dans les jardins pour renforcer la biodiversité. Voir « Biodivercité ».

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		PCDN? Jardins partagés de villers		???	

Remarque : Nombreuses initiatives existent + lien avec les jardins de l'abbaye (ea jardin des plantes médicinales) et Jardins de Villers (ouvert vers le public)

BIODIVERCITÉ

Fiche-projet n° 11 : Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc)

Description succincte : Projet pouvant être orienté à la fois vers les privés (accompagnement des initiatives sur terrains privés: jardins, agriculteurs,) et sur les propriétés publiques. La question de l'entretien doit être intégrée à la réflexion. Au niveau communal, la question des chemins publics et cours d'eau. Viser un maillage écologique sans rupture.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		PCDN		???	

Remarque : actions pouvant accompagner la journée de l'arbre, projet Yes We Plant,

YES WE PLANT

Fiche-projet n° 12 : Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans à la ferme de l'abbaye

Description succincte : à compléter, préciser, marché hebdomadaire, mensuel, annuel? A préciser par une étude de marché.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Abbaye? Commune?		Ferme de l'Abbaye	

Remarque : La Commune n'a pas de droits sur la Ferme de l'Abbaye, nécessite une étude de faisaibilité

Fiche-projet n° 13 : Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée

Description succincte : Renforcer l'attractivité du centre sportif par le développement d'initiatives permettant son développement en journée: écoles, entreprises, évènementiel, ….mais également en en améliorant l'accessibilité en mobilité douce

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Centre sportif		???	

Remarque : initiatives existantes, ce projet est-il à maintenir?…

Fiche-projet n° 14 : Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les maisons des jeunes et autour du skate park

Description succincte : une véritable politique d'animation pour les ados devait encore être mise en place pour faire vivre ces maisons de jeunes avec les ados des villages. Une initiative existe à travers le projet Mik'Ados. Le projet consiste donc à renforcer cette initiative.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	3		Commune, maisons des jeunes, Mik'Ados		Mellery + autres	

Remarque : projet Mik'Ados?

Fiche-projet n° 15 : Reconvertir des bâtiments existants

Description succincte : Ce projet encore relativement peu défini consiste à faire un inventaire des opportunités liées à du bâti inoccupé ou vétuste qui pourrait retrouver vie via une meilleure affectation. Croiser les besoins avec les disponibilités. Exemple bâtiment du SI.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	9		Commune		???	

Remarque : projet nécessitant un inventaire plus détaillé, l'impact peut être très important selon les opportunités.

Fiche-projet n° 16 : Développer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie

Description succincte : Ce projet pourrait se décliner en « coworking », « Centre de services », « atelier rural » ou maison multi-services, orienté vers des indépendants, PME et autres spin-off. L'image positive de la Commune et de l'Abbaye est un atout pour l'installation de certains types d'activités économiques à haute valeur ajoutée et orientées sur l'environnement ou le patrimoine. En lien avec la fiche 15 en permettant de redynamiser des lieux insuffisamment valorisés (SI, Ferme de l'abbaye, ancienne maison communale de Villers, gare de Tilly,…).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		INBW, Commune,		???	

Remarque : piste: favoriser le télétravail en proposant des lieux conviviaux partagés (voir Bike café?)

Fiche-projet n° 17 : Produire de l'énergie via la biométhanisation et/ou cogénération avec réseau de chaleur

Description succincte : La biométhanisation est une piste qui doit être mesurée par rapport à la disponibilité en biomasse n'entrant pas en concurrence avec les autres productions agricoles fondamentales. La cogénération et les réseau de chaleur peuvent être des solutions complémentaires, par exemple autour d'une fonction consommatrice d'électricité au bénéfice de consommateurs dans un rayon restreint.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Description succincte : Réflexion en cours en lot 0, à voir si projet plus concret. Création de logements touristiques, camping, gites, hébergement de groupe????

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 19 : Vers une commune « zéro déchet »

Description succincte : Mettre en place des mesures de sensibilisation à la réduction des déchets et renforcer le recyclage et la réutilisation. Vers une économie circulaire. Bulle de recyclage, (voir créer un lieu d'accueil pour des asbl telles que Oxfam, Petits Rien).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		À définir	

Remarque : s'appuyer sur les initiatives existantes, voir créer une ressourcerie, Repair café,

Fiche-projet n° 20 : Création d'une maison rurale à Tilly

Description succincte : Description succincte à faire

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Commune		Tilly	

Remarque : identité de T'Serclaes de Tilly?

Fiche-projet n° 21 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés.

Description succincte : Compléter les initiatives du GAL des 4 Bras pour relier les écoles, centres de villages. Coupler à la location de vélos? Lien entre l'abbaye et le centre.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Commune, commission sentier		Tout	

Remarque : Fiche lot 0 pouvant appeler une fiche spécifique

Fiche-projet n° 22 : Rénovation du syndicat d'initiative

Description succincte : Repenser les fonctions au sein du bâtiment, assurer une meilleure occupation dans le temps. Rénovation patrimoniale et énergétique. Valoriser le jardin et ses dépendances avec un lien renforcer avec l'espace public et le parking. Traitement des abords paysagers. Créer un coworking à l'étage?

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Commune, SI, Abbaye		Villers	

Remarque : Sous réserve d'un droit réel

Fiche-projet n° 23 : Kiosque ou roulotte pour la vente de produits locaux

Description succincte : Développer un ou plusieurs points de distribution de produits locaux ou augmenter le nombre de points de distribution (projet du GAL)

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune, GAL		???	

Remarque : Piste de projet

Fiche-projet n° 24 : Créer une communauté d'énergie renouvelable

Description succincte : Les communautés d'énergie renouvelable sont des structures juridiques permettant de mettre en relation les (sur-)producteurs d'énergie renouvelable avec les consommateurs d'énergie en faveur des circuits courts, évitant la surcharge du réseau en rapprochant producteurs et consommateurs.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		???	

Remarque : Les modalités définitives de fonctionnement de ces structures n'est pas encore définitivement arrêtée par le gouvernement.

Fiche-projet n° 25 : Préservation du risque d'inondation

Description succincte : Pour préserver les zones urbanisées, renforcer les zones inondables, y renforcer la biodiversité.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		InBW,SPW Commune		Vallées	

Remarque : nécessite une étude hydrologique préalable pour confirmer les endroits aptes à recevoir les eaux. Par ex.: En amont de Villers la Ville, prairie inondable entre la rue du Moulin d'Hollers et la rue de Sart dans la vallée de la Thyle ou en amont de Sart Dames Avelines.

Fiche-projet n° 26 : Préservation des ruissellements

Description succincte : Inventaire des axes de ruissellement problématiques. Création de fossés, pratiques culturales et création de plantations permettant de réduire les ruissellements tout en favorisant l'infiltration et les plantations.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		InBW		Zone agricole	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 27 : Créer un espace culturel à la Ferme de l'Abbaye

Description succincte : A détailler

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune, Abbaye		Villers	

Remarque : Sous réserve d'un droit réel

Fiche-projet n° 28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité

Description succincte : Lieux à aménager à définir

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 29 : Mettre en place un budget participatif

Description succincte : Le budget participatif a pour but de permettre aux habitants et aux associations d'attribuer une partie définie du budget communal pour développer des projets d'intérêt général.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5				?	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 30 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)

Description succincte : Le projet pourrait consister en la mise en place de facilités pour le partage de véhicules électriques, le placement de bornes électriques. Les trottinettes ou vélos électriques peuvent également apporter une alternative à la mobilité automobile.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune, partenaires		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 31 : Aire camping car ou aire de camping

Description succincte : Créer une air de camping car afin d'accueillir des visiteurs et touristes

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Commune, SI, SPW		Lien avec l'abbaye	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 32 : Achats groupés (d'énergie)

Description succincte :

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 33 : Relier l'Abbaye à Villers la Ville

Description succincte : Renforcer les activités entre l'abbaye et le centre de Villers-la-Ville pour ramener le dynamisme de l'abbaye vers le centre. Inviter les visiteurs à Villers la Ville.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

PCDR de Villers-La-Ville

Stratégie du PCDR :

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine		
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 : Developper des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants
15	7	12	12	14	13	14

Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
20	24	6	16	7	14	19

Listing de projets (FP = fiche-projet) :

FP n° 1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures.

FP n° 2 : Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pique-nique, lieux de bivouac, panneaux didactiques, etc…)

FP n° 3 : Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage

FP n° 4 : Accompagner les projets de développement immobilier pour garantir une mixité de logements et le caractère rural du territoire

FP n° 5 : Créer des logements intergénérationnels

FP n° 6 : Développement cadré des logements innovants

FP n° 7 : Création de logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors

FP n° 8 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la demande alimentaire en niveau local

FP n° 9 : Promotion de l'isolation des maisons et des mesures d'économies d'énergie au sein des logements

FP n° 10 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

FP n° 11 : Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc)

FP n° 12 : Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans à la ferme de l'abbaye

FP n° 13 : Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée

FP n° 14 : Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les maisons des jeunes et autour du skate park

FP n° 15 : Reconvertir des bâtiments existants

FP n° 16 : Développer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie

FP n° 17 : Produire de l'énergie via la biométhanisation et/ou cogénération avec réseau de chaleur

FP n° 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

FP n° 19 : Vers une commune « zéro déchet »

FP n° 20 : Création d'une maison rurale à Tilly

FP n° 21 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés.

FP n° 22 : Rénovation du syndicat d'initiative

FP n° 23 : Kiosque ou roulotte pour la vente de produits locaux

FP n° 24 : Créer une communauté d'énergie renouvelable

FP n° 25 : Préservation du risque d'inondation

FP n° 26 : Préservation des ruissellements

FP n° 27 : Créer un espace culturel à la Ferme de l'Abbaye

FP n° 28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité

FP n° 29 : Mettre en place un budget participatif

FP n° 30 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)

FP n° 31 : Aire camping-car ou aire de camping

FP n° 32 : Achats groupés

FP n° 33 : Relier l'Abbaye à Villers la Ville

Décembre 2017

SPW-DGO3-DRCE-DDR

Modèle de Fiche-Projet

INTRODUCTION

Ce document est destiné aussi bien aux Communes en phase d'élaboration de leur PCDR qu'aux Communes en exécution de PCDR.
Il s'agit d'un modèle, d'un guide donnant les balises nécessaires à la compréhension des objectifs et du contenu du projet présenté.
Sous chaque titre numéroté, plusieurs points sont cités afin de guider l'auteur de la fiche dans la description de son contenu. L'auteur y répondra globalement ou spécifiquement. D'autre part, seuls les points pertinents avec le projet y seront développés.

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet

(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions

- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés*

1. ***Description succincte du projet***

- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. ***Justification du projet***

- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. ***Lien à la stratégie du PCDR***

- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. ***Impacts du projet sur le développement durable***

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1]:

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	**Social et culturel**	**Environnement**	**Economique**

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

5. ***Localisation et statut***

- Localisation au sein de la commune, adresse;
- Intégration du projet par rapport à son environnement direct (pôles d'activités du village ; intégration sociale, culturelle, économique,…) ;
- Cadre légal lié au lieu, dont les contraintes urbanistiques et réglementaires (plans de secteur, schémas, règlements, patrimoine,…);
- Présentation du périmètre d'intervention;
- Statut de propriété.

6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***

- Identification des pistes de financement et des partenaires potentiels pour le projet.

7. ***Programme de réalisation***

- Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche (critères de faisabilité technique, administrative, financière,…);
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) ;
- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces,…)[2];
- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage ;
- Démarches administratives à réaliser [3] ;
- Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé[4].

8. ***Estimation globale du coût***

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase - Frais accessoires (honoraires divers, acquisition…) - TVA **Total (TFC)**		

Projet rémunérateur ☐ oui ☐ non

9. ***Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)***

Indicateurs de réalisation ***:*** *Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre - Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?*

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,…)

Indicateurs de résultat *: Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible – Quels sont les effets du projet ?*

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,…)

[2] A ce stade, un simple organigramme suffit, une esquisse précise n'est pas nécessaire

[3] Rappel de ce que la Commune ne doit pas oublier (à ne pas confondre avec les travaux) : contacter les pouvoirs subsidiants, emprise, état de propriété,…

[4] Communication, mode de gestion, animation,…

Annexes

Pièces à joindre à la fiche projet

Instructions *(en complément de l'Art. 8 de l'AEW du 12 juin 2014)* **:**

- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des annexes est demandé et la localisation doit être connue.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale, ces annexes sont demandées uniquement pour les fiches du lot 1*

1. Plan de situation ;
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur ;
3. Dossier photographique ;
4. Etat des lieux ;
5. S'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.

Guide de questions relatives au développement durable :

- Le projet intègre-t-il la participation des acteurs locaux et habitants (mobilisation des partenaires, implication et expertise des usagers,…) ?
- Ce projet est-il pensé « à la bonne échelle territoriale » (quartier, village, commune, supra) ?
- Le projet a-t-il des répercussions positives et négatives sur le marché de l'emploi local (maintien/création d'emplois pérennes) ou sur le chiffre d'affaire des entreprises locales ?
- Ce projet permet-il aux personnes socialement et/ou économiquement défavorisées d'accéder à ses retombées (emploi, accessibilité aux services, à la culture etc) ?
- Le projet mobilise-t-il des financements ou des contributions solidaires et/ou locales (hors RW) ?
- Le projet profite-t-il concrètement à la population locale (emploi, économie, service, lien social, bien-être, …)?
- Le projet prend-t-il en compte totalement ou tout au moins de manière suffisante les coûts indirects des impacts sociaux (conditions de production, santé, ...) ?
- Le projet contribue-t-il à améliorer la prise en compte des minorités ou différents groupes sociaux fragilisés?
- Ce projet permet-il de promouvoir, maintenir ou améliorer les relations harmonieuses et la cohésion sociale?
- Le projet favorise-t-il les coopérations et les partenariats et notamment, la solidarité avec les autres territoires?
- Ce projet est-il conçu de manière à éviter des risques possibles mais non prouvés (principe de précaution) pour l'humain et son environnement ?
- Le projet prend-t-il en compte totalement ou tout au moins de manière suffisante les coûts indirects des impacts environnementaux (transports, matériaux, pollutions, déchets, …)?
- Tout en profitant au plus grand nombre, le projet est-il économe, réversible ou encourage-t-il les économies d'espaces, des ressources naturelles et de l'énergie ?
- Le projet a-t-il des impacts positifs ou négatifs sur la biodiversité, les paysages et les milieux naturels ?
- Le projet permet-il de promouvoir ou favoriser une attitude de « consommation durable et responsable » auprès des habitants ?
- Le projet respecte-t-il ou améliore-t-il les spécificités locales (identités paysagère, culturelle, patrimoniale, politique, sociale, …) ?
- Le projet a-t-il le souci de préserver les intérêts des générations futures ?
- Le projet prend-il en compte les aspects de mobilité des utilisateurs et particulièrement de mobilité douce ?
- Le projet fera-t-il l'objet d'une évaluation permanente?

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Listing de projets pour le PCDR
Le **mardi 10 janvier 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 21 présents / XX excusés / XX absents***
- *Pour l'**Administration communale** : /*
- *Pour l'**Auteur de PCDR « Dr(ea)²m** » : Alexandre PIERARD*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS*
- *Excusé.e.s : Marina PETRY (Agent relais)*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 - Présentation projets Dr(ea)²m*
- *Annexe 3 – Plébiscite - Liste de projets*
- *Annexe4 - Modèle Fiche-projet*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 07 décembre 2022**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m et travail réflexif de la CLDR**
4. **Premier plébiscite des projets**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 07 décembre 2022

Le Président de la CLDR, Charles Traore et l'échevin du développement rural, Philippe Vanhollebeke, transmettent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et souhaitent la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 07 décembre 2022

Le compte-rendu de cette séance est approuvé sans remarque.

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Ensuite, la FRW présente, de manière synthétique aux membres de la CLDR, le processus de construction en cours du PCDR, les étapes déjà réalisées et celles qui restent encore à faire.

Voici un résumé du processus participatif lié à l'ODR de Villers-la-Ville :

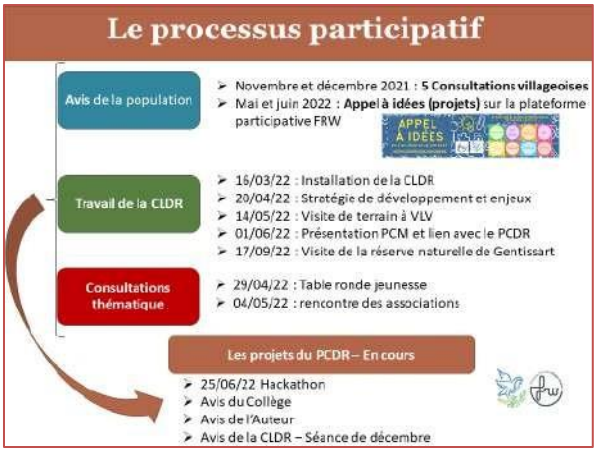

Aujourd'hui, la Commune et la CLDR sont bien avancées dans l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). L'analyse du territoire, la récolte de l'avis de la population, la réalisation d'un diagnostic partagé ainsi que la définition d'une stratégie de développement (enjeux et objectifs) ont déjà été réalisés. Il ne s'agit pas encore d'une version totalement définitive mais on s'en rapproche.

L'étape de travail du jour est de choisir et créer les projets qui figureront dans le PCDR.

Ce travail réflexif important a déjà commencé notamment via l'Hackathon. **L'objectif était d'avancer dans les réflexions sur les « solutions » / projets concrets à définir pour contribuer à ces enjeux.**

Afin d'opérationnaliser le travail de l'Hackathon, les projets avaient déjà subi un premier tri (auteur Dr(ea)²m, Commune et FRW). En effet, les projets similaires ont été fusionnés et ceux qui apparaissent à ce stade comme non adéquats avec le PCDR, irréalistes, de non maitrise communale, etc. ont été retirés de la réflexion. Par souci de transparence, cette liste a également été présentée aux participants durant la séance.

Après compilation des résultats, 30 projets se dégageaient comme prioritaires suite à cette demi-journée de travail (Hackathon). Cette liste a été soumise au Collège communal ainsi qu'à l'auteur du PCDR. La co-construction avec le Collège et l'auteur a permis d'aboutir à une liste plus complète, quoique non encore finalisée.

Cette liste a été partiellement présentée à la CLDR lors de la réunion du 07 décembre 2022. De cette manière, la CLDR a pu donner son avis et poser ses questions sur 15 projets du listing actuel. L'objectif de la réunion est de poursuivre ce travail ainsi entamé en analysant tous les autres projets. Dès lors, les membres ont l'occasion de réagir par rapport à ce listing de projets, de donner leur avis, de l'affiner et de vérifier sa concordance avec la stratégie de développement.

3. Présentation de la stratégie de développement par Dr(ea)²m

L'Auteur de PCDR, Dr(ea)²m, rappelle de manière succincte les objectifs de la stratégie de développement du PCDR de Villers-la-Ville qui ont été affinés suite à la dernière réunion de la CLDR et l'avis du Collège communal.

Par après, Dr(ea)²m montre la concordance actuelle entre la stratégie de développement et les projets du PCDR, c'est-à-dire le nombre de projets qui rencontrent chaque objectif :

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine			Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
15	7	12	12	14	13	14	20	24	6	16	7	14	19

Enfin, tour à tour, chaque projet est présenté aux personnes présentes selon un modèle synthétique appelé le « cahier de projets » qui comprend l'intitulé, une description succincte du projet, des remarques complémentaires ainsi qu'un tableau récapitulatif pour chacun reprenant les éléments suivants :

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opérationnalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable

À la fin de chaque présentation, un travail réflexif en plénière est demandé aux personnes présentes. Le but de ce travail est de :

- **Enrichir, réagir et donner votre avis**
- **Proposer une éventuelle localisation aux projets**

Pour de plus amples informations, le contenu de cette présentation se trouve en Annexe 2 « Présentation projets Dr(ea)²m » du présent document.

Questions et remarques de la CLDR :

- **FP n° 16 : Développer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie**

→ *Qu'est-ce qu'une « maison multiservice » ?* Une Maison Rurale Multi-Services est une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services publics et privés. Elle est mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population rurale.
→ *Qu'est-ce qu'un « atelier rural » ?* L'atelier rural est un bâtiment communal pouvant accueillir une ou plusieurs entreprises au sein d'une commune rurale. Loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE et PME, l'atelier a pour objectifs de faciliter le lancement de jeunes entreprises, et/ou d'héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification.
→ L'idée générale de ce projet serait de permettre le développement d'activités économiques au cœur des villages.
→ La gare de Tilly évoquée comme lieu d'accueil du projet pose actuellement souci puisqu'il appartient à infrabel ou la SNCB et que les négociations de reprise par la Commune sont au point mort. D'autres pistes de localisation ont été mentionnées : au-dessus de la bibliothèque, la ferme de l'Abbaye (problème actuel : la Commune n'a pas de droit réel sur le bâtiment car il dépend de la régie des bâtiments) et dans le futur zoning économique près du Colruyt.
→ Selon la CLDR, il serait pertinent de scinder cette fiche-projet en deux : 1) création d'un espace de coworking et 2) Créer un centre de services.
→ Aussi, une initiative privée de création d'un espace de coworking a vu le jour au « Bike café ». Il serait intéressant de visiter le lieu et de discuter avec les initiateurs du projet pour profiter de leur expertise dans ce domaine.

- **FP n° 17 : Produire de l'énergie via la biométhanisation et/ou cogénération avec réseau de chaleur**

→ La Commune précise qu'une tentative de projet de biométhanisation sur le territoire avait déjà été lancée en son temps mais n'a jamais pu voir le jour. De plus, elle précise qu'actuellement le territoire possède 11 éoliennes qui produisent de l'électricité pour plus de 30 000 personnes et que des projets de création de parcs à panneaux solaires sur les anciennes décharges sont en cours.
→ *Du coup, est-ce que le PCDR a un rôle à jouer dans ce domaine ?* Oui, même si cela peut être indirect. En effet, cela permettra de soutenir les discussions et les négociations avec d'autres partenaires (rôle de facilitateur) mais également anticiper le captage de subsides liés au développement énergétique.
→ Un projet de ce type existe déjà dans des communes avoisinantes. Dès lors, la question de la pertinence de développer une activité de ce type sur le territoire se pose. Surtout que les membres de la CLDR ne souhaitent pas qu'un projet comme celui-ci entraine une modification de la production agricole destinée à l'alimentation vers le développement d'une production agricole exclusivement tournée vers la biométhanisation. L'auteur rappelle que même s'il existe des dérives à ce type de projet, l'idée est principalement d'utiliser des déchets pour ce faire et donc, de ne pas avoir un effet de remplacement de l'agriculture alimentaire.
→ *Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?* Un réseau de chaleur consiste à alimenter un ensemble de bâtiments à partir d'une production centralisée de chaleur au sein d'une seule chaufferie. Les avantages en sont multiples. Un premier atout réside dans la mise en commun d'investissements lourds pour la production de chaleur. Les réseaux de chaleur offrent ainsi la possibilité de recourir à des systèmes de production d'énergie alternatifs tels que les chaudières au bois, la cogénération classique ou à énergie renouvelable provenant éventuellement de ressources locales (biomasse, …) ou encore de valoriser la chaleur produite à proximité, par exemple dans le cadre d'un processus industriel
→ Aussi, la CLDR souhaite que le développement d'un projet de développement énergétique profite en priorité aux locaux.
→ L'intitulé du projet doit dès lors être revu afin de supprimer le terme de biométhanisation et d'inclure plus largement d'autres alternatives au développement de production énergétique.

- **FP n° 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux**

→ Ce projet va être travaillé dans le cadre d'un groupe de travail (GT) lot 0 dans les mois à venir. Une réflexion plus spécifique sera donc prochainement enclenchée. Si ces réflexions amènent un ou plusieurs projets intéressants à inclure dans le PCDR, ce sera au sein de cette fiche.
→ L'intitulé doit être modifié et être plus large que celui-ci puisque qu'il englobe également la valorisation des produits locaux.
→ La Commune rappelle qu'elle met à disposition de l'HORECA du matériel (tentes, etc.) afin d'organiser des évènements en extérieur et ce, gratuitement.
→ *Est-ce que les associations pourraient aussi en bénéficier ?* A priori, oui selon la Commune.
→ La question de savoir comment promouvoir concrètement l'HORECA a été émise. L'idée serait déjà de soutenir les initiatives existantes et de créer un meilleur réseautage des acteurs entre eux.
→ D'autres pistes seraient de lier ce projet au développement de logements touristiques et la création d'un site pour les camping-car par exemple.

- **FP n° 19 : Vers une commune « zéro déchet »**

→ Il existe déjà un bon nombre d'initiatives dans ce domaine. Il serait pertinent de recenser celles-ci afin de les soutenir et de voir ce qui pourrait encore être fait.
→ La Commune dispose déjà d'une donnerie mais il serait intéressant de créer également une ressourcerie.

- **FP n° 20 : Création d'une maison rurale à Tilly**

→ Aujourd'hui, nous parlons davantage de maison de village que de maison rurale mais qu'est-ce que c'est exactement ? La maison de village est une infrastructure communale, polyvalente, destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, initiées par les habitants.
→ Les membres CLDR se questionnent sur le fait que ce soit uniquement basé sur Tilly alors que d'autres villages n'en ont pas (Villers-la-Ville par exemple). Afin que l'objectif soit que chaque entité villageoise dispose de sa propre maison de village, il est primordial d'avoir une vision claire de ce qui est déjà existant, de réaliser un travail prospectif.
→ Les membres sont d'accord sur le fait qu'il faudrait un bâtiment de ce type à Tilly mais aussi à Villers-la-Ville.
→ Un débat vif sur la localisation du projet au CRCS a eu lieu. Vu la situation de blocage actuelle, il est nécessaire de prospecter les autres endroits susceptibles d'accueillir le projet sans pour autant évacuer la possibilité de le faire au CRCS actuel.
→ Il est possible que la rénovation de la salle du CRCS coûte au final plus cher que la création d'un nouvel espace.

- **FP n° 21 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés**

→ Ce projet va être travaillé dans le cadre d'un groupe de travail (GT) lot 0 dans les mois à venir. Une réflexion plus spécifique sera donc prochainement enclenchée. Si ces réflexions amènent un ou plusieurs projets intéressants à inclure dans le PCDR, ce sera au sein de cette fiche.

- **FP n° 22 : Rénovation du syndicat d'initiative**

→ Toutes les personnes présentes sont d'accord pour dire que ce projet est primordial dans le cadre du PCDR.
→ La Commune évoque toutes les difficultés de main mise communale sur ce projet car ce bâtiment dépend de la régie des bâtiments. Cette fiche-projet permettrait d'avoir plus de poids dans les négociations futures. Le PCDR pourrait dès lors agir comme levier d'action pour faire bouger la situation et que la Commune obtienne un droit réel sur ce lieu.
→ *Qu'est-ce que la « régie des bâtiments » ?* C'est un organisme gestionnaire de l'immobilier de l'état fédéral.

- **FP n° 23 : Kiosque ou roulotte pour la vente de produits locaux**

→ Un certain manque de pertinence ou d'intérêt pour ce projet dans le cadre du PCDR a été mis en avant, surtout si un projet de marché des artisans voit le jour (FP n° 12).
→ Une piste serait de fusionner ce projet avec la FP 18 et/ou 12.

- **FP n° 24 : Créer une communauté d'énergie renouvelable**

→ *Est-ce que les communautés d'énergie sont juridiquement possibles ?* À ce stade, pas encore. Le sujet est discuté au gouvernement depuis quelques années mais nous attendons toujours la sortie d'un arrêté gouvernemental.
→ Les participants sont tout à fait en phase avec l'idée du projet.
→ Précision : il faudrait parler au pluriel, « Créer des communautés d'énergie renouvelable ».
→ Les modalités techniques de mise en œuvre posent certaines questions et sont encore méconnues actuellement.

- **FP n° 25 : Préservation du risque d'inondation et FP n° 26 : Préservation des ruissellements**

→ Les deux fiches-projets ont été abordées de pair car elles sont intimement liées et complémentaires.
→ Vu les changements climatiques en cours et qui risquent fort de s'accentuer dans le futur, la CLDR pense que ces projets sont indispensables.
→ La Commune a également évoqué toute une série de projets qui sont déjà en cours dans ce domaine même si cela n'empêche pas d'avoir des fiches-projets dans le PCDR pour aller un cran plus loin.

- **FP n° 27 : Créer un espace culturel à la Ferme de l'Abbaye**

→ Selon les participants, la première chose à faire concernant cette fiche serait de définir ce qu'on entend par « espace culturel » ainsi que les différents types d'activités qui seraient concernés. De fait, prévoir un espace culturel pour faire des concerts, pièces de théâtre ou autre n'amène pas les mêmes implications que si on souhaite développer des animations artistiques en petits groupes par exemple.
→ La localisation à la Ferme de l'Abbaye pose question. En effet, le lieu n'est pas très pratique en termes de mobilité.
→ Néanmoins, les membres sont d'accord sur le fait qu'il est indispensable d'avoir une réflexion sur le devenir de la Ferme de l'Abbaye et des actions qui pourraient y être menées. L'idée serait donc de scinder cette fiche-projet en deux : 1) Création d'un espace culturel et 2) Valoriser la Ferme de l'Abbaye.
→ La CLDR, afin de poursuivre ses réflexions sur les potentialités d'exploitation de la Ferme de l'Abbaye, souhaite aller la visiter pour se rendre compte de ce qui pourrait se faire.

- **FP n° 28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité**

→ Il s'agit d'un type de projet typique du développement rural, subsidiable à 80% par la Région wallonne dans ce cadre.
→ À ce stade, les lieux à rénover ou créer sont manquants. Il est donc nécessaire d'amener une réflexion sur le sujet afin de déterminer les endroits qui seraient concernés par cette fiche, ce qui permettrait de définir la pertinence de maintenir le projet.
→ Selon les membres CLDR, deux lieux ont été évoqués en réunion : la place de Sart et la place de Marbisoux. Aussi, il serait nécessaire d'aller repêcher dans les idées de projet émises avant le travail de l'Hackathon, celles qui mentionnent des localisations d'espace(s) public(s) à rénover ou créer.

- **FP n° 29 : Mettre en place un budget participatif**

→ *Qu'est-ce qu'un « budget participatif » ?* Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui permet aux citoyens et/ou aux associations d'initier des projets grâce à un montant du budget communal. L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées et de contribuer à développer des projets participatifs, novateurs, originaux, qui visent à améliorer le cadre de vie (environnemental, social, économique, culturel) des habitants.

De plus, lorsque la Commune aura un PCDR en cours de validité, elle pourra via ce biais mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune. Dans ce cadre, tous les deux ans et sur proposition de la CLDR, la Commune peut solliciter une subvention de maximum 10 000 EUR avec un taux de subventionnement de 50 %, c'est-à-dire que chaque euro investi par la Région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale, par la Commune.

- **FP n° 30 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)**

→ La question est de savoir si ce type de projet (véhicules partagés) fonctionne dans le milieu rural. Même s'il est vrai que des projets de cet ordre mis en place par ailleurs n'ont pas toujours eu l'effet escompté, il est pertinent de maintenir ce projet. En effet, vu la conjoncture actuelle (crise énergétique, modification de parc de voitures vers l'électrique, le développement des modes actifs de transport, etc.), il est probable que des actions comme celles-ci soient intéressantes, voire primordiales dans le futur.

→ Remarque complémentaire : à ce jour, il existe déjà des initiatives privées sur le territoire dans ce domaine. En effet, certaines personnes mettent leur véhicule personnel à disposition pour d'autres. Il serait intéressant de recenser ce type d'initiatives mais aussi d'en connaitre les modalités d'organisation.

- **FP n° 31 : Aire camping-car ou aire de camping**

→ La CLDR valide leur intérêt pour avoir une FP de ce type.

→ Cela permettrait de développer le secteur touristique sur le territoire et, peut-être, de soutenir le secteur HORECA.

- **FP n° 32 : Achats groupés**

→ Nécessité de vérifier ce qui se fait déjà sur le territoire à ce niveau-là et, en fonction des résultats, s'assurer de la pertinence du projet.

- **FP n° 33 : Relier l'Abbaye à Villers-la-Ville**

→ Les membres valident la pertinence de cette FP.

→ Un participant valide son intérêt particulier pour cette FP en précisant qu'il a l'intention de lancer une nouvelle initiative citoyenne, la création d'un cinéclub à l'Abbaye, d'où l'intérêt de la relier à Villers-la-Ville.

4. Premier plébiscite des projets

Pour finir la réunion, un travail de plébiscite a été proposé aux membres de la CLDR. Aucun enjeu spécifique n'est lié à ce travail, l'objectif est juste de réaliser un premier coup de sonde auprès des participants afin de saisir l'importance de certains projets à leurs yeux.

Des panneaux récapitulatifs reprenant l'ensemble des fiches-projets sont apposés dans la salle. Chaque participant dispose d'un jeu de 5 gommettes qu'il colle sur les fiches-projets qui lui paraissent les plus intéressantes. Les questions à se poser étant : « Quels sont mes 5 projets coups de cœur ? Ceux qui me paraissent les plus importants/urgents à développer dans les 10 ans à venir ? ».

Attention, ce plébiscite d'idées n'est pas à ce stade un « vote » ou choix définitif des projets qui figureront dans le PCDR mais uniquement une première « prise de température » des projets qui paraissent prioritaires pour la CLDR. Il s'agit donc d'une « indication » pour les travaux futurs. Le choix définitif des projets et leur programmation se fera lors des travaux ultérieurs avec la CLDR et la Commune.

Résultat du travail :

Les 5 projets qui ressortent de ce travail sont :

1) **FP n°22 : Rénovation du syndicat d'initiative – 7 plébiscites**
2) **FP n°28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité – 6 plébiscites**
3) **FP n°1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures – 5 plébiscites**
4) **FP n°3 : Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage – 5 Plébiscites**
5) **FP n°15 : Reconvertir des bâtiments existants – 5 plébiscites**

Si vous souhaitez avoir les résultats complets du sondage, vous les trouverez en annexe 3 « Plébiscite - Liste de projets » du présent document.

5. Les suites…

➢ Janvier 2023 :

✓ 31/01 : Inter CLDR Genappe, Villers-La-Ville et Les Bons Villers pour le GAL du Pays des 4 Bras

➢ Février 2023 :

✓ Programmation des réunions GT LOT 0
✓ CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

6. Divers

/

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – Listing de projets du PCDR - 2e partie

10/01/2023

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 07/12/22**
2. **Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville**
3. **Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m + travail réflexif de la CLDR**
4. **Premier plébiscite des projets**
5. **Les suites…**
6. **Divers**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 07/12/22

2. Le processus de construction du PCDR de Villers-la-Ville

Les étapes d'une ODR

~2021 ~ 2023 ~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

DR(EA)²M

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

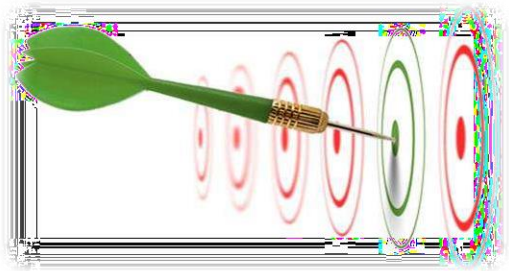

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

DR(EA)²M

Le processus participatif

Avis de la population

- Novembre et décembre 2021 : **5 Consultations villageoises**
- Mai et juin 2022 : **Appel à idées (projets)** sur la plateforme participative FRW

Travail de la CLDR

- 16/03/22 : Installation de la CLDR
- 20/04/22 : Stratégie de développement et enjeux
- 14/05/22 : Visite de terrain à VLV
- 01/06/22 : Présentation PCM et lien avec le PCDR
- 17/09/22 : Visite de la réserve naturelle de Gentissart
- 18/10/22 : Stratégie et lot 0

Consultations thématique

- 29/04/22 : Table ronde jeunesse
- 04/05/22 : rencontre des associations

Les projets du PCDR – En cours

- 25/06/22 Hackathon
- Avis du Collège
- Avis de l'Auteur
- Avis de la CLDR – Séances de décembre et janvier

Des questions ?

3. Présentation du listing de projets par Dr(ea)²m - 2e partie

Travail réflexif de la CLDR :

- **Enrichissement - Réagir et donner votre avis à la fin de chaque projet**
- **Proposer une éventuelle localisation**

Retour sur la séance du 07/12/22
-
Grandes tendances

- Travail d'analyse et de remise d'avis sur **15 FP issus du cahier de projets provisoire**
- Prise en compte d'une série de commentaires et d'échanges sur des points de précision pour l'ensemble des FP
- **Suppression de la FP n°13 : Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée** – Concentration sur l'accès en mobilité douce au Centre sportif
- La problématique et l'objectif liés à **l'accès au logement** semblent être importants pour les membres. Nécessité de multiplier les projets à portées variables pour arriver à atteindre l'objectif de manière efficiente et conséquente = plusieurs propositions en magasin
- Le PCDR doit s'appuyer sur les **actions du GAL du Pays des 4 Bras** qui pourrait agir sur les actions mobilisatrices ou sur le financement du personnel pour accompagner une action (Cfr réunion du 31/01 – Nouvelle programmation)

PRESENTATION DREAM

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine			Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
15	7	12	12	14	13	14	20	24	6	16	7	14	19

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	9		Commune		???	

Le travail de la CLDR sur les projets

1) **07/12/22 et 10/01/23 - Base de travail** : Premier avis et analyse des projets par la CLDR + Concordance avec la stratégie

2) **GT pour les « Objectifs faiblards »** (agriculture et biodiversité) ?
→ confronter à des experts pour faire évoluer la réflexion?
(Agriculteurs locaux, Natagora, etc.) - PROPOSITION

3) **Programmation des projets**

4) **Approfondissement des projets et écriture des fiches-projets**

→ Listing non définitif - Continuera d'évoluer durant le processus

Le travail de la CLDR sur les projets

Comment **renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux** sur le territoire ?

Projets déjà dans la liste :

Fiche-projet n° 8 : Encourager les **projets de maraichage et de permaculture** pour assurer la demande alimentaire en niveau local
Fiche-projet n° 10 : Promouvoir les **jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins**
Fiche-projet n° 11 : **Embellir les paysages ruraux** (haies vives, bocages, etc.)
Fiche-projet n° 12 : Créer un **marché hebdomadaire** couvert des artisans à la ferme de l'abbaye
Fiche-projet n° 25 : Préservation du **risque d'inondation**
Fiche-projet n° 26 : Préservation **des ruissellements**

Comment **restaurer et renforcer la biodiversité** sur le territoire ?

Projets déjà dans la liste :

- Fiche-projet n° 8 : Encourager les projets de **maraichage et de permaculture** pour assurer la demande alimentaire en niveau local
- Fiche-projet n° 10 : Promouvoir **les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins**
- Fiche-projet n° 11 : **Embellir les paysages ruraux** (haies vives, bocages, etc.)
- Fiche-projet n° 25 : Préservation du **risque d'inondation**
- Fiche-projet n° 26 : Préservation des **ruissellements**
- Fiche-projet n° 28 : Rénover/créer un/des **espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité**
- Fiche-projet n° 29 : Mettre en place un **budget participatif**

Des questions ?

Premier plébiscite des projets

<u>Consignes</u> :

Parcourez les projets se trouvant affichés dans le local et …

→ Indiquez vos **5 projets « Coup de cœur »** à l'aide des gommettes correspondantes

→ Indiquez, éventuellement, **1 ou 2 projets qui vous semblent moins soutenus / moins pertinents** pour votre PCDR 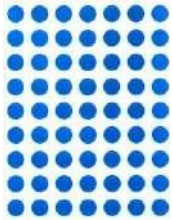

A vos Gommettes!!!

5. Les suites… Agenda

- <u>Janvier 2023</u> :

  - Inter CLDR Genappe, Villers-La-Ville et Les Bons Villers pour le GAL du pays des 4 bras – 30/01/23

- <u>Février 2022</u> :
  - Programmation des réunions GT LOT 0

  - CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)

Les suites… Agenda

- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

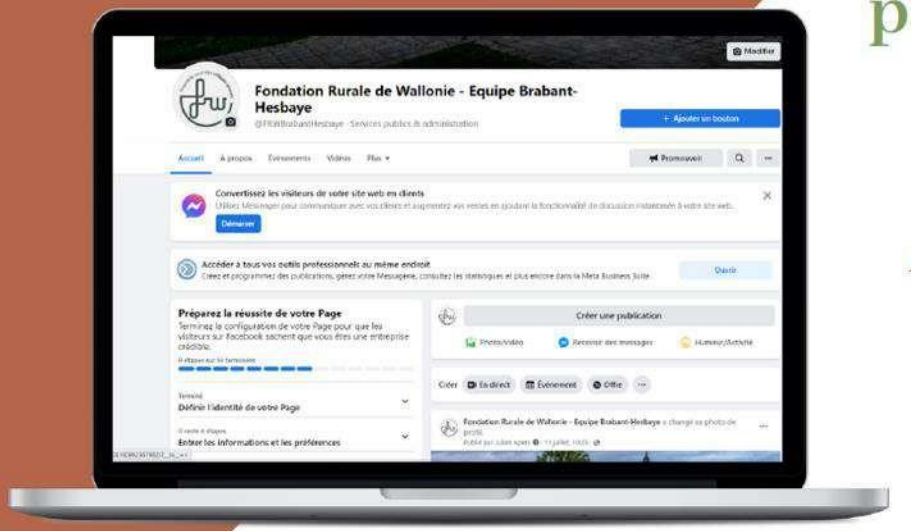

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

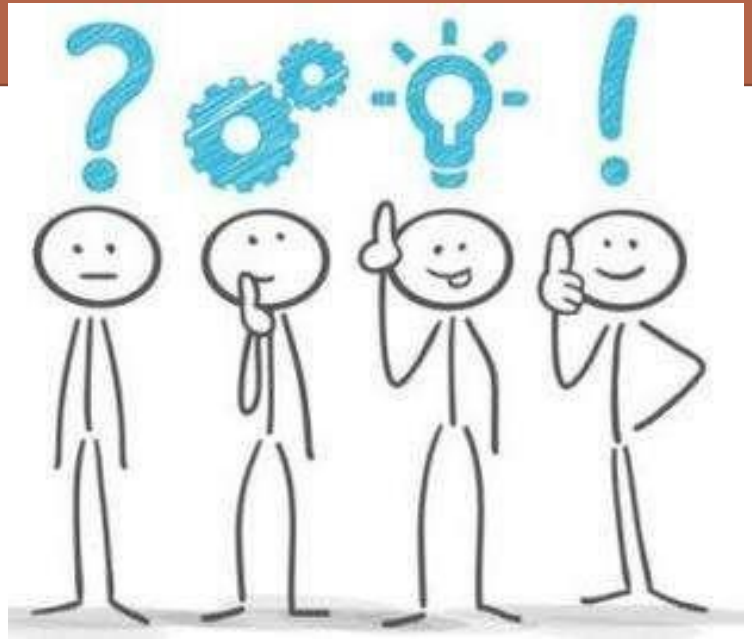

Merci
pour votre attention

Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

PCDR Villers-la-Ville

Des projets pour faire face aux défis

Quels projets pour donner vie à la stratégie?

Villers-la-Ville

FRW
Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

<u>Objectif 1.1</u> : Préserver et valoriser les ressources naturelles

<u>Objectif 1.2</u> : Restaurer et renforcer la biodiversité

<u>Objectif 1.3</u> : Réduire les déchets et les pollutions

<u>Objectif 2.1</u> : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

<u>Objectif 3.4</u> : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

<u>Objectif 3.1</u> : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

<u>Objectif 3.2</u> : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

<u>Objectif 3.3</u> : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

Corollaire des Objectifs 3.2 et 4.2 ➔ Faire du tourisme et du service aux personnes des leviers de développement de l'emploi

Les Fiches-projets Quesaco?

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

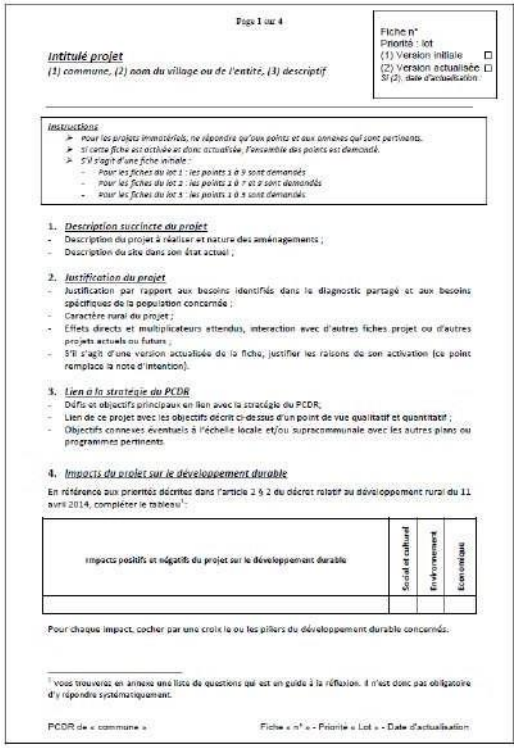

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 5 sont demandés*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1] :

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » — Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

Outre leur plébiscite,

quelles clés pour prioriser les fiches-projets ?

- Objectifs de la stratégie rencontrés
- Opérationnalité (niveau de définition, localisable, maitrise foncière, durée de mise en œuvre)
- Porteur de projet défini
- Evaluation succincte des coûts et sources de financement
- Répartition spatiale (localisation)
- Impact en matière de développement durable

Nombre de projets par objectifs:

Environnement			Mobilité alternative	Tourisme et Patrimoine			Lien social		Accès au logement	Diversité des territoires		Transition énergétique	Economie
Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles	Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité	Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions	Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel	Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité	Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s	Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux	Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité	Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux	Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive	Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies
15	**7**	**12**	**12**	**14**	**13**	**14**	**20**	**24**	**6**	**16**	**7**	**14**	**19**

Fiche-projet n° 1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures.

Description succincte : Sur base d'un inventaire de l'état des liaisons douces existantes et des pôles à relier, avec la Commission sentier, développer un réseau cohérent et prioriser les liaisons à (ré-)aménager. Exemple de liaisons prioritaires à aménager : liaison entre le centre sportif, Villers-la-Ville et Sart-Dames-Avelines, compléter la liaison gare/abbaye. Compléter par un balisage identitaire.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opérationnalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commission sentier		Tout	

Remarque : projet pouvant être décliné en **plusieurs fiches-projets** désignant des **tronçons précis à court ou moyen terme** et une fiche-projet plus générale à long terme pour des tronçons non identifié

Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pique nique, lieux de bivouac, panneaux didactiques, etc…)

Description succincte : Sur base du réseau de promenades: GR, boucles SI, déterminer les lieux stratégiques à aménager pour permettre au promeneur de découvrir les attraits du territoire au long de promenades équipées. Permettre au promeneur de se poser et profiter des lieux.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	9		Commission sentier/SI/Commune		Tout	

Remarque : potentiellement 2 ou 3 fiches projets: lieux de Bivouac, balisage des lieux d'intérêt, panneaux didactiques, bancs et mobilier identitaire,… lien avec Fiche-projet n°1

Copyright: Corentin LEVACQ

Fiche-projet n° 3 : Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage

Description succincte : La salle n'est plus aux normes énergétique et de confort actuelles, de plus le déménagement du service des travaux a libéré des espaces utiles permettant d'offrir des perspectives de reconversion multiples au cœur du village.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune		SDA	

Remarque : Une dimension économique peut être intégrée selon le type d'activité + possibilité de réserver un espace de services pour indépendants et professions libérales?

Fiche-projet n° 4 : Accompagner les projets de développement immobilier pour garantir une mixité de logements et le caractère rural du territoire

Description succincte : Assurer une offre diversifiée en logement en accompagnant les promoteurs à travers une charte dans un premier temps et éventuellement un GCU ou SDC.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : pour encadrer la diversité de logements dans les promotions immobilières, il faudrait disposer d'un SDC et/ou GCU.

Fiche-projet n° 5 : Créer des logements intergénérationnels

Description succincte : Assurer une offre diversifiée en développant des projets de logement intergénérationnels publics.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Notre Maison		???	

Remarque : projet en cours en face du centre sportif incluant 6 logements et une crêche

Fiche-projet n° 6 : Développement cadré des logements innovants

Description succincte : Sur base de l'évolution des modes de vie, des types de logements et des modes d'habitat, assurer une cohabitation entre les initiatives innovantes et le cadre existant. Cela peut prendre la forme de chartes balisant les bonnes pratiques.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : Parmi les logements « innovants » régulièrement rencontrés, sont inclues les initiatives d'habitat groupé, habitat partagé, maison kangourou, division de logements ou reconversion de bâtiments, habitat léger, …
Faut-il définir des zones adaptées?

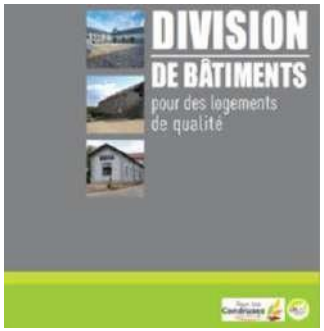

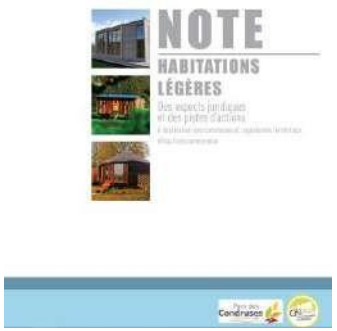

Fiche-projet n° 7 : Création de logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors

Description succincte : Construire, aménager ou transformer des logements afin de les adapter aux seniors et/ou faciliter l'accès aux logements pour les jeunes, voir combiner ces deux objectifs en développant des logements combinant ces deux nécessités (exemple des logements kangourou)

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Notre Maison AIS		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 8 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la demande alimentaire en niveau local

Description succincte : En appui au GAL des 4 Bras, mettre en place de actions complémentaires. Participer aux ceintures alimentaires des villes proches (Bruxelles, Charleroi, Namur). Mise à disposition de terres agricoles publiques, même de manière temporaire.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet Partenaires	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		A définir (GAL?)		???	

Remarque : piste de projet à confirmer en partenariat avec le GAL / Abbaye / jardins partages

Fiche-projet n° 9 : Promotion de l'isolation des maisons et des mesures d'économies d'énergie au sein des logements

Description succincte : Mettre en place une structure facilitatrice des opérations d'isolation (exemple: maison de la transition).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : possibilité de mettre en place des opérations de rénovation par quartier (travaux groupés). Structures privées ou publiques de montage de projets?

Fiche-projet n° 10 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

Description succincte : Sur base des initiatives existantes, mettre en lien pour renforcer cette dynamique. Inventorier des terrains plus proches des centres et des promenades pour localiser des initiatives nouvelles. Fonction de la maitrise foncière. Sensibiliser les habitants aux bonne pratiques dans les jardins pour renforcer la biodiversité. Voir « Biodivercité ».

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		PCDN? Jardins partagés de villers		???	

Remarque : Nombreuses initiatives existent + lien avec les jardins de l'abbaye (ea jardin des plantes médicinales) et Jardins de Villers (ouvert vers le public)

BIODIVERCITÉ

Fiche-projet n° 11 : Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc)

Description succincte : Projet pouvant être orienté à la fois vers les privés (accompagnement des initiatives sur terrains privés: jardins, agriculteurs,) et sur les propriétés publiques. La question de l'entretien doit être intégrée à la réflexion. Au niveau communal, la question des chemins publics et cours d'eau. Viser un maillage écologique sans rupture.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		PCDN		???	

Remarque : actions pouvant accompagner la journée de l'arbre, projet Yes We Plant,

YES WE PLANT

Fiche-projet n° 12 : Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans à la ferme de l'abbaye

Description succincte : à compléter, préciser, marché hebdomadaire, mensuel, annuel? A préciser par une étude de marché.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Abbaye? Commune?		Ferme de l'Abbaye	

Remarque : La Commune n'a pas de droits sur la Ferme de l'Abbaye, nécessite une étude de faisaibilité

Fiche-projet n° 13 : Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée

Description succincte : Renforcer l'attractivité du centre sportif par le développement d'initiatives permettant son développement en journée: écoles, entreprises, évènementiel, ….mais également en en améliorant l'accessibilité en mobilité douce

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Centre sportif		???	

Remarque : initiatives existantes, ce projet est-il à maintenir?…

Fiche-projet n° 14 : Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les maisons des jeunes et autour du skate park

Description succincte : une véritable politique d'animation pour les ados devait encore être mise en place pour faire vivre ces maisons de jeunes avec les ados des villages. Une initiative existe à travers le projet Mik'Ados. Le projet consiste donc à renforcer cette initiative.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	3		Commune, maisons des jeunes, Mik'Ados		Mellery + autres	

Remarque : projet Mik'Ados?

Fiche-projet n° 15 : Reconvertir des bâtiments existants

Description succincte : Ce projet encore relativement peu défini consiste à faire un inventaire des opportunités liées à du bâti inoccupé ou vétuste qui pourrait retrouver vie via une meilleure affectation. Croiser les besoins avec les disponibilités. Exemple bâtiment du SI.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	9		Commune		???	

Remarque : projet nécessitant un inventaire plus détaillé, l'impact peut être très important selon les opportunités.

Fiche-projet n° 16 : Développer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie

Description succincte : Ce projet pourrait se décliner en « coworking », « Centre de services », « atelier rural » ou maison multi-services, orienté vers des indépendants, PME et autres spin-off. L'image positive de la Commune et de l'Abbaye est un atout pour l'installation de certains types d'activités économiques à haute valeur ajoutée et orientées sur l'environnement ou le patrimoine. En lien avec la fiche 15 en permettant de redynamiser des lieux insuffisamment valorisés (SI, Ferme de l'abbaye, ancienne maison communale de Villers, gare de Tilly,…).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		INBW, Commune,		???	

Remarque : piste: favoriser le télétravail en proposant des lieux conviviaux partagés (voir Bike café?)

Fiche-projet n° 17 : Produire de l'énergie via la biométhanisation et/ou cogénération avec réseau de chaleur

Description succincte : La biométhanisation est une piste qui doit être mesurée par rapport à la disponibilité en biomasse n'entrant pas en concurrence avec les autres productions agricoles fondamentales. La cogénération et les réseau de chaleur peuvent être des solutions complémentaires, par exemple autour d'une fonction consommatrice d'électricité au bénéfice de consommateurs dans un rayon restreint.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Description succincte : Réflexion en cours en lot 0, à voir si projet plus concret. Création de logements touristiques, camping, gites, hébergement de groupe????

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 19 : Vers une commune « zéro déchet »

Description succincte : Mettre en place des mesures de sensibilisation à la réduction des déchets et renforcer le recyclage et la réutilisation. Vers une économie circulaire. Bulle de recyclage, (voir créer un lieu d'accueil pour des asbl telles que Oxfam, Petits Rien).

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		À définir	

Remarque : s'appuyer sur les initiatives existantes, voir créer une ressourcerie, Repair café,

Fiche-projet n° 20 : Création d'une maison rurale à Tilly

Description succincte : Description succincte à faire

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Commune		Tilly	

Remarque : identité de T'Serclaes de Tilly?

Fiche-projet n° 21 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés.

Description succincte : Compléter les initiatives du GAL des 4 Bras pour relier les écoles, centres de villages. Coupler à la location de vélos? Lien entre l'abbaye et le centre.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Commune, commission sentier		Tout	

Remarque : Fiche lot 0 pouvant appeler une fiche spécifique

Fiche-projet n° 22 : Rénovation du syndicat d'initiative

Description succincte : Repenser les fonctions au sein du bâtiment, assurer une meilleure occupation dans le temps. Rénovation patrimoniale et énergétique. Valoriser le jardin et ses dépendances avec un lien renforcer avec l'espace public et le parking. Traitement des abords paysagers. Créer un coworking à l'étage?

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	8		Commune, SI, Abbaye		Villers	

Remarque : Sous réserve d'un droit réel

Fiche-projet n° 23 : Kiosque ou roulotte pour la vente de produits locaux

Description succincte : Développer un ou plusieurs points de distribution de produits locaux ou augmenter le nombre de points de distribution (projet du GAL)

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune, GAL		???	

Remarque : Piste de projet

Fiche-projet n° 24 : Créer une communauté d'énergie renouvelable

Description succincte : Les communautés d'énergie renouvelable sont des structures juridiques permettant de mettre en relation les (sur-)producteurs d'énergie renouvelable avec les consommateurs d'énergie en faveur des circuits courts, évitant la surcharge du réseau en rapprochant producteurs et consommateurs.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		???	

Remarque : Les modalités définitives de fonctionnement de ces structures n'est pas encore définitivement arrêtée par le gouvernement.

Fiche-projet n° 25 : Préservation du risque d'inondation

Description succincte : Pour préserver les zones urbanisées, renforcer les zones inondables, y renforcer la biodiversité.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		InBW,SPW Commune		Vallées	

Remarque : nécessite une étude hydrologique préalable pour confirmer les endroits aptes à recevoir les eaux. Par ex.: En amont de Villers la Ville, prairie inondable entre la rue du Moulin d'Hollers et la rue de Sart dans la vallée de la Thyle ou en amont de Sart Dames Avelines.

Fiche-projet n° 26 : Préservation des ruissellements

Description succincte : Inventaire des axes de ruissellement problématiques. Création de fossés, pratiques culturales et création de plantations permettant de réduire les ruissellements tout en favorisant l'infiltration et les plantations.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		InBW		Zone agricole	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 27 : Créer un espace culturel à la Ferme de l'Abbaye

Description succincte : A détailler

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune, Abbaye		Villers	

Remarque : Sous réserve d'un droit réel

Fiche-projet n° 28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité

Description succincte : Lieux à aménager à définir

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 29 : Mettre en place un budget participatif

Description succincte : Le budget participatif a pour but de permettre aux habitants et aux associations d'attribuer une partie définie du budget communal pour développer des projets d'intérêt général.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5				?	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 30 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)

Description succincte : Le projet pourrait consister en la mise en place de facilités pour le partage de véhicules électriques, le placement de bornes électriques. Les trottinettes ou vélos électriques peuvent également apporter une alternative à la mobilité automobile.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune, partenaires		???	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 31 : Aire camping car ou aire de camping

Description succincte : Créer une air de camping car afin d'accueillir des visiteurs et touristes

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		Commune, SI, SPW		Lien avec l'abbaye	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 32 : Achats groupés (d'énergie)

Description succincte :

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		Tout	

Remarque : remarque éventuelle

Fiche-projet n° 33 : Relier l'Abbaye à Villers la Ville

Description succincte : Renforcer les activités entre l'abbaye et le centre de Villers-la-Ville pour ramener le dynamisme de l'abbaye vers le centre. Inviter les visiteurs à Villers la Ville.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : remarque éventuelle

PCDR de Villers-La-Ville

Premier plébiscite des projets « coup de cœur » de la CLDR : 10/01/2023

Intitulé des projets	❤
FP n° 1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures.	**5**
FP n° 2 : Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pique-nique, lieux de bivouac, panneaux didactiques, etc…)	**3**
FP n° 3 : Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage	**5**
FP n° 4 : Accompagner les projets de développement immobilier pour garantir une mixité de logements et le caractère rural du territoire	**3**
FP n° 5 : Créer des logements intergénérationnels	**/**
FP n° 6 : Développement cadré des logements innovants	**1**
FP n° 7 : Création de logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors	**1**
FP n° 8 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la demande alimentaire en niveau local	**/**
FP n° 9 : Promotion de l'isolation des maisons et des mesures d'économies d'énergie au sein des logements	**1**
FP n° 10 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins	**1**
FP n° 11 : Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc)	**3**
FP n° 12 : Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans à la ferme de l'abbaye	**1**
~~FP n° 13 : Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée~~	**/**
FP n° 14 : Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les maisons des jeunes et autour du skate park	**/**
FP n° 15 : Reconvertir des bâtiments existants	**5**
FP n° 16 : Développer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie	**1**
FP n° 17 : Produire de l'énergie via la biométhanisation et/ou cogénération avec réseau de chaleur	**/**
FP n° 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	**2**
FP n° 19 : Vers une commune « zéro déchet »	**1**
FP n° 20 : Création d'une maison rurale à Tilly	**3**
FP n° 21 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés.	**3**
FP n° 22 : Rénovation du syndicat d'initiative	**7**
FP n° 23 : Kiosque ou roulotte pour la vente de produits locaux	**/**
FP n° 24 : Créer une communauté d'énergie renouvelable	**3**
FP n° 25 : Préservation du risque d'inondation	**2**
FP n° 26 : Préservation des ruissellements	**3**
FP n° 27 : Créer un espace culturel à la Ferme de l'Abbaye	**4**
FP n° 28 : Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité	**6**
FP n° 29 : Mettre en place un budget participatif	**/**
FP n° 30 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)	**2**
FP n° 31 : Aire camping-car ou aire de camping	**/**
FP n° 32 : Achats groupés	**/**
FP n° 33 : Relier l'Abbaye à Villers la Ville	**2**

Décembre 2017

SPW-DGO3-DRCE-DDR

Modèle de Fiche-Projet

INTRODUCTION

Ce document est destiné aussi bien aux Communes en phase d'élaboration de leur PCDR qu'aux Communes en exécution de PCDR.
Il s'agit d'un modèle, d'un guide donnant les balises nécessaires à la compréhension des objectifs et du contenu du projet présenté.
Sous chaque titre numéroté, plusieurs points sont cités afin de guider l'auteur de la fiche dans la description de son contenu. L'auteur y répondra globalement ou spécifiquement. D'autre part, seuls les points pertinents avec le projet y seront développés.

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet

(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions

- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés*

1. ***Description succincte du projet***

- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. ***Justification du projet***

- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. ***Lien à la stratégie du PCDR***

- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. ***Impacts du projet sur le développement durable***

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1]:

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	**Social et culturel**	**Environnement**	**Economique**

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

5. ***Localisation et statut***

- Localisation au sein de la commune, adresse;
- Intégration du projet par rapport à son environnement direct (pôles d'activités du village ; intégration sociale, culturelle, économique,…) ;
- Cadre légal lié au lieu, dont les contraintes urbanistiques et réglementaires (plans de secteur, schémas, règlements, patrimoine,…);
- Présentation du périmètre d'intervention;
- Statut de propriété.

6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***

- Identification des pistes de financement et des partenaires potentiels pour le projet.

7. ***Programme de réalisation***

- Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche (critères de faisabilité technique, administrative, financière,…);
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) ;
- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces,…)[2];
- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage ;
- Démarches administratives à réaliser [3] ;
- Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé[4].

8. ***Estimation globale du coût***

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase - Frais accessoires (honoraires divers, acquisition…) - TVA **Total (TFC)**		

Projet rémunérateur ☐ oui ☐ non

9. ***Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)***

Indicateurs de réalisation ***:*** *Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre - Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?*

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,…)

Indicateurs de résultat *: Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible – Quels sont les effets du projet ?*

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,…)

[2] A ce stade, un simple organigramme suffit, une esquisse précise n'est pas nécessaire

[3] Rappel de ce que la Commune ne doit pas oublier (à ne pas confondre avec les travaux) : contacter les pouvoirs subsidiants, emprise, état de propriété,…

[4] Communication, mode de gestion, animation,…

Annexes

Pièces à joindre à la fiche projet

Instructions *(en complément de l'Art. 8 de l'AEW du 12 juin 2014)* **:**

- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des annexes est demandé et la localisation doit être connue.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale, ces annexes sont demandées uniquement pour les fiches du lot 1*

1. Plan de situation ;
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur ;
3. Dossier photographique ;
4. Etat des lieux ;
5. S'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.

Guide de questions relatives au développement durable :

- Le projet intègre-t-il la participation des acteurs locaux et habitants (mobilisation des partenaires, implication et expertise des usagers,…) ?
- Ce projet est-il pensé « à la bonne échelle territoriale » (quartier, village, commune, supra) ?
- Le projet a-t-il des répercussions positives et négatives sur le marché de l'emploi local (maintien/création d'emplois pérennes) ou sur le chiffre d'affaire des entreprises locales ?
- Ce projet permet-il aux personnes socialement et/ou économiquement défavorisées d'accéder à ses retombées (emploi, accessibilité aux services, à la culture etc) ?
- Le projet mobilise-t-il des financements ou des contributions solidaires et/ou locales (hors RW) ?
- Le projet profite-t-il concrètement à la population locale (emploi, économie, service, lien social, bien-être, …)?
- Le projet prend-t-il en compte totalement ou tout au moins de manière suffisante les coûts indirects des impacts sociaux (conditions de production, santé, ...) ?
- Le projet contribue-t-il à améliorer la prise en compte des minorités ou différents groupes sociaux fragilisés?
- Ce projet permet-il de promouvoir, maintenir ou améliorer les relations harmonieuses et la cohésion sociale?
- Le projet favorise-t-il les coopérations et les partenariats et notamment, la solidarité avec les autres territoires?
- Ce projet est-il conçu de manière à éviter des risques possibles mais non prouvés (principe de précaution) pour l'humain et son environnement ?
- Le projet prend-t-il en compte totalement ou tout au moins de manière suffisante les coûts indirects des impacts environnementaux (transports, matériaux, pollutions, déchets, …)?
- Tout en profitant au plus grand nombre, le projet est-il économe, réversible ou encourage-t-il les économies d'espaces, des ressources naturelles et de l'énergie ?
- Le projet a-t-il des impacts positifs ou négatifs sur la biodiversité, les paysages et les milieux naturels ?
- Le projet permet-il de promouvoir ou favoriser une attitude de « consommation durable et responsable » auprès des habitants ?
- Le projet respecte-t-il ou améliore-t-il les spécificités locales (identités paysagère, culturelle, patrimoniale, politique, sociale, …) ?
- Le projet a-t-il le souci de préserver les intérêts des générations futures ?
- Le projet prend-il en compte les aspects de mobilité des utilisateurs et particulièrement de mobilité douce ?
- Le projet fera-t-il l'objet d'une évaluation permanente?

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE, DE GENAPPE ET LES-BONS-VILLERS

Inter CLDR de VILLERS-LA-VILLE, GENAPPE et LES-BONS-VILLERS
REUNION PLENIERE – GAL 4 Bras : Appel à pré-projets
Le **lundi 30 janvier 2023**
Compte-rendu

Participants pour la CLDR de Genappe :

- *Pour la **CLDR : 4 présents***

Participants pour la CLDR de Villers-La-Ville :

- *Pour la **CLDR : 11 présents***

Participants pour la CLDR de Les-Bons-Villers :

- *Pour la **CLDR : 10 présents***

Autres participants :

- *Pour le **GAL du Pays des 4 bras :** Olivier SERVAIS*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Diane COLSON, Marie Burette et Julien APERS*

Annexes :

- *Annexe 1 - PPT de présentation FRW*
- *Annexe 2 - Stratégie nouvelle programmation GAL*
- *Annexe 3 - Liste de projets issus des différents PCDR*
- *Annexe4 – Fiches préprojets*

Ordre du jour :

1. **Présentation appel à projet et stratégie**
2. **Marché aux idées sur les projets potentiels des 3 PCDR + présentation classement**
3. **Travail en sous- groupe : formulaire**
4. **Présentations**
5. **Et après ? Mot de la fin**

1. Présentation appel à projet et stratégie

La séance est introduite par la Fondation Rurale de Wallonie qui expose les objectifs et l'ordre du jour de la réunion.

La finalité de cette réunion est de soutenir le GAL du Pays des 4 bras dans la création de sa nouvelle programmation en faisant participer les différentes CLDR de l'entité sur l'identification et la création de préprojets. Il s'agit du lancement d'un appel à pré-projet « Horizon 2028 ». Quels projets pourrions-nous mener avec 1 million d'euro sur les communes de Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville ?

Le GAL du pays des 4 bras présente ensuite le contexte ainsi que la stratégie de la nouvelle programmation.

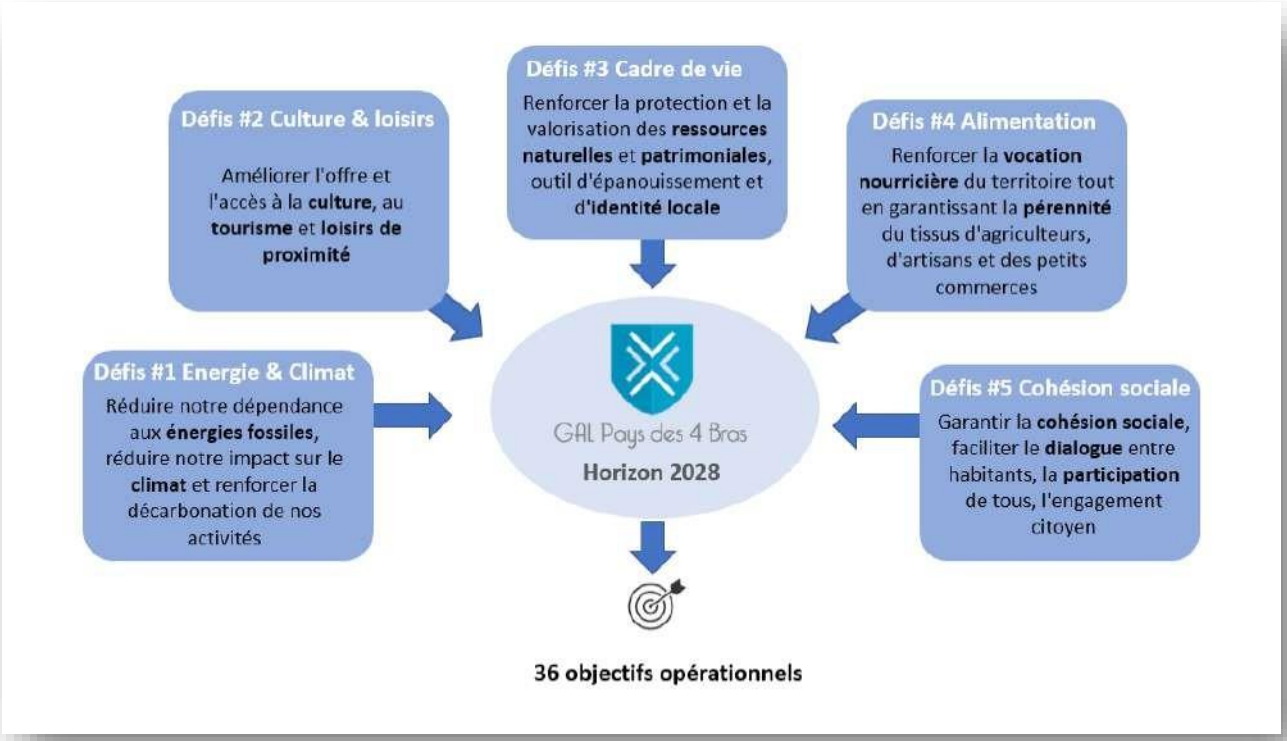

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux annexes du présent compte-rendu.

Pour finir, toutes les informations pratiques pour que les citoyens et les associations puissent également faire ce travail individuellement sont données :

Les pré-projets doivent être soumis par mail à l'aide du formulaire « Appel à pré-projet » à l'adresse mail : appelapreprojet@paysdes4bras.be sous la forme d'un fichier PDF signé et d'une version word (merci d'utiliser cette adresse uniquement pour l'envoi du formulaire).

L'appel à pré-projets est ouvert du 15 janvier au 25 février à minuit.

Pour davantage d'informations, rendez-vous ici : https://paysdes4bras.be/appel-pre-projet/

Les participants sont invités à diffuser largement ces informations auprès de leur entourage.

2. Marché aux idées sur les projets potentiels des 3 PCDR + présentation classement

Afin d'amorcer le travail du soir avec les participants, la FRW a préalablement sélectionné dans les PCDR des trois communes les idées de projets qui pourraient convenir à la nouvelle programmation du GAL. Certains d'entre eux ont été fusionnées et ou légèrement réintitulé pour correspondre à une vision plus large sur le territoire des 3 communes. Ce listing se trouve dans l'annexe 3 du présent compte-rendu.

Les différents projets ont été classé selon les 5 grands défis de la stratégie du GAL pour sa future programmation. L'idée est de sélectionner avec les participants les 4 projets qui vont être développés ce soir. Pour ce faire, la méthodologie suivante est proposée :

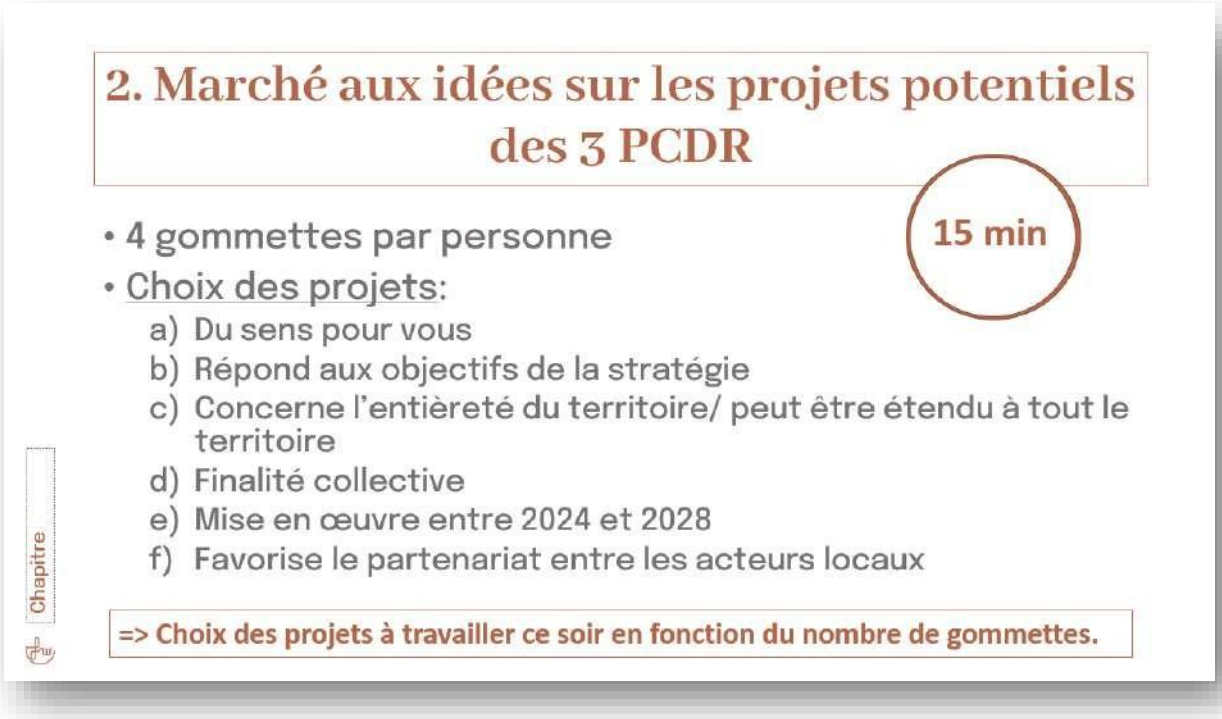

3. Travail en sous- groupe : formulaire

Ensuite, les membres des CLDR sont invités à travailler en sous-groupes pour travailler sur les différents projets sélectionnés. La méthodologie suivante est utilisée :

Chaque sous-groupe a 50 minutes pour remplir « le formulaire de réponse à l'appel à pré-projets ».

4. Présentations

Pour terminer le travail, les différents sous-groupes, via un rapporteur, sont invités à exposer brièvement leur projet et son contenu.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à l'annexe 4 du présent compte-rendu.

5. Et après ? Mot de la fin

Les formulaires de pré-projet remplis ce soir seront encodés par la FRW.

La FRW rappelle la possibilité de créer des nouveaux pré-projets jusqu'au 25/02

Calendrier :
25 février : dépôt des pré-projets
Mars : sélection des pré-projets par l'AG puis écriture des fiches-projets
INFOS : => https://paysdes4bras.be/appel-pre-projet/

Signature :

Président délégué de la CLDR de Villers-La-Ville Charles Traoré 	Président de la CLDR de Genappe
Mathieu PERIN Président de la CLDR et bourgmestre de Les-Bons-Villers 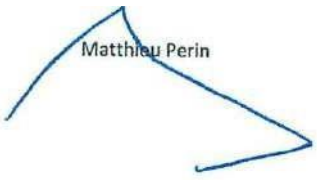	Secrétaire pour la FRW Julien APERS, 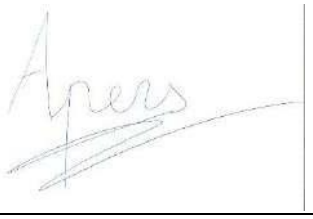

Ensemble, pour des villages vivants

Fondation Rurale de Wallonie

InterCLDR
Genappe – Les Bons Villers – Villers-La-Ville
GAL 4 Bras
Appel à pré-projets

30 janvier 2023

Ordre du jour

1. Présentation appel à projet et stratégie
2. Marché aux idées sur les projets potentiels des 3 PCDR + présentation classement
3. Travail en sous- groupe : formulaire
4. Présentations
5. Et après? Mot de la fin

01

Présentation appel à projet et stratégie du GAL

Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

2. Marché aux idées sur les projets potentiels des 3 PCDR

15 min

- 4 gommettes par personne
- Choix des projets:
  a) Du sens pour vous
  b) Répond aux objectifs de la stratégie
  c) Concerne l'entièreté du territoire/ peut être étendu à tout le territoire
  d) Finalité collective
  e) Mise en œuvre entre 2024 et 2028
  f) Favorise le partenariat entre les acteurs locaux

=> Choix des projets à travailler ce soir en fonction du nombre de gommettes.

3. Travail en sous-groupe : formulaire

50 min

- Choix du projet à travailler
- Max 5 pers par table
- 1 pers de chaque commune par table (si possible)
- Sur chaque table: formulaire à remplir + objectifs stratégie et critères + feuilles brouillon
- 1 personne par table prend note
- Nous sommes là pour vous aider!

4. Présentations projets travaillés

20 min

5. Et après?

- Projets pré remplis ce soir seront pré-encodés par la FRW
- Possibilité de créer des nouveaux pré-projets jusqu'au 25/02

  => Les pré-projets doivent être soumis par mail à l'aide du formulaire « Appel à pré-projet » à l'adresse mail appelapreprojet@paysdes4bras.be sous la forme d'un fichier PDF signé et d'une version word
- Calendrier:
  - 25 février: dépôt des pré-projets
  - Mars: sélection des pré-projets par l'AG puis écriture des fiches-projets

INFOS : => https://paysdes4bras.be/appel-pre-projet/

06

Merci pour votre participation !

Les 5 grands défis pour le territoire du GAL Pays des 4 Bras (Genappe, Les Bons Villers, Villers-la-Ville)

Défis n°1

Réduire notre dépendance aux **énergies fossiles**, réduire notre impact sur le **climat** et renforcer la décarbonation de nos activités

Défis n°2

Améliorer l'offre et l'accès à la **culture**, au **tourisme** et **loisirs de proximité**

Défis n°3

Renforcer la protection et la valorisation des **ressources naturelles** et **patrimoniales**, outil d'épanouissement et d'**identité locale**

Défis n°4

Renforcer la **vocation nourricière** du territoire tout en garantissant la **pérennité** du tissus d'agriculteurs, d'artisans et des petits commerces

Défis n°5

Garantir la **cohésion sociale**, faciliter le **dialogue** entre habitants, la **participation** de tous, l'engagement citoyen

36 objectifs opérationnels identifiés pour relever ces 5 grands défis

	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Energie / Climat	1. Accompagner la **rénovation énergétique** du parc de logement 2. Stimuler **l'emploi** dans le secteur énergétique (prod., artisans, conseils) 3. Favoriser les **synergies** entre les politiques communales (PAEDC) 4. Accompagner les **agriculteurs** (stockage C et baisse GES) 5. Soutenir les **alternatives à la voiture** individuelle dépl quotidiens **6.** Développer des alternative mobilité pour les **grands évènements** 7. Soutenir l'amélioration des **infrastructures** de mobilité 8. Stimuler l'économie circulaire, la relocalisation et les services de proximité	✓ 1500 bâtiments rénovés ✓ Réd de 5% du parc automobile ✓ 20% de déplacement alternatif ✓ 0% de suppression de ligne
	Objectifs opérationnels	
Culture / Tourisme / Services de proximité	9. Améliorer offre en **randonnée** (pédestre, vélo, équestre 10. Développer de nouvelles **filières** d'activités touristiques 11. Diversifier l'offre d'**hébergements** de tourisme 12. Diversifier et **décentraliser** l'offre culturelle (plus inclusive) **13.** Diversifier l'offre d'activités destinée aux **jeunes** 14. Renforcer **synergies** culture, tourisme, loisirs	✓ 2 filière crées ✓ 2 nouveaux type d'hébergements ✓ 100 km de réseau PN ✓ 20 évènement crées dans les villages

	Objectifs opérationnels	Indicateurs
3. Défis Cadre de vie	15. Renforcer les **pratiques agricoles** favorables à la biodiversité 16. Améliorer la **perception** de l'importance de la biodiversité 17. Renforcer la **nature ordinaire,** stimuler le passage à l'acte 18. Augmenter les **surfaces** dédiées à la nature 19. Mobiliser le secteur de la **chasse** dans la restauration de la biodiversité 20. Préserver et améliorer les ressources en **eau de surface et souterraine** 21. Lutter contre **l'érosion des sols** 22. Valoriser le **patrimoine bâti, paysager, l'histoire, les savoir-faire** 23. Valoriser le **réseau de sentiers** (maillage écologique, patrimoine vicinale)	✓ Nbre de Mesures Agri-Environnementales ✓ Km de haies ✓ 20 % d'agriculteurs engagés ✓ 300 Ha dédiée à la nature ✓ 5 sites didactiques

	Objectifs opérationnels	Indicateurs
4. Vocation nourricière / Circuits-courts	24. Améliorer les **synergies** entre producteurs et transformateurs en CC 25. Stimuler la **demande locale et l'accès** au CC (cantines, publics éloignés) 26. Renforcer les **liens** entre producteurs et citoyens 27. Soutenir la **diversification, l'accès aux outils de production et** la **transmission** 28. Renforcer **l'autonomie** de nos agriculteurs (fourrage, intrants, …) **29.** Renforcer les liens avec **les villes voisines**	✓ Nbre de nouveaux produits ✓ Nbre de repas locaux dans les écoles ✓ Nbre de commerces ✓ Nbre d'installation et de reprise
	Objectifs opérationnels	**Indicateurs**
5. Cohésion sociale	30. Améliorer la place donnée aux **jeunes** 31. Amplifier les **approches participative**s 32. Pérenniser le tissu associatif actif et dynamique 33. Diversifier les lieux de rencontre, faciliter le débat entre les catégories d'acteurs (nouveaux habitants, agriculteurs, ainés, …) 34. Renforcer l'accessibilité des activités aux personnes isolées, âgées, handicapées, … 35. Soutenir le développement d'une offre de logement plus diversifiée 36. Faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les revenus modestes	✓ Nbre de maison de jeunes ✓ Nbre de jeunes impliqués ✓ Nbre d'association pérennisées ou crées ✓ Nbre de collaboration entre les associations à l'échelle du territoire

1. **Energie/ climat**
    a. Développer des liaisons lentes (réseau utilitaire / liaisons inter communes / réseau sportif (parcours santé, VTT))
    b. Renforcement du maillage de mobilité douce
    c. Mise en œuvre de formules/ actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages
    d. Développer l'offre de véhicules à louer et/ ou partager (électrique)
    e. Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
    f. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
    g. Développer le partenariat public-privé en matière d'énergie avec les habitants
    h. Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements ou de bâtiments
    i. Promotion de l'isolation des maisons et des mesures d'économies d'énergie au sein des logements
    j. Vers des communes « zéro déchet »
    k. Créer des communautés d'énergie renouvelable

2. **Culture/ tourisme/ services de proximité**
    a. Recenser, réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon du territoire des 4 bras
    b. Développer des hébergements touristiques adaptés au profil des communes
    c. Développer des parcours thématiques
    d. Développer et mettre en œuvre un concept de tourisme vert
    e. Actions de soutien et de promotion des activités des centres et lieux culturels
    f. Développer et promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous
    g. Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pic-nique, lieux de bivouac, panneaux didactiques,…
    h. Valoriser la ferme de l'Abbaye

3. **Défis cadre de vie**
    a. Valoriser les chemins et sentiers qui font découvrir la nature
    b. Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement (inventaire, communication via panneaux d'information didactiques, soutien aux actions de préservation et de valorisation)
    c. Actions de valorisation des paysages
    d. Actions de renforcement des trames verte et bleue
    e. Poursuite/ renforcement en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau
    f. Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « nature »
    g. Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
    h. Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc.), développer la biodiversité et lutter contre les changements climatiques
    i. Préservation du risque d'inondation
    j. Intégration de la biodiversité dans les espaces publics existants
    k. Etat des lieux Combles et Clochés et Aménagements en faveur des couloirs écologiques (+ maillage noir, chauves-souris)

4. **Vocation nourricière/ circuits courts**
    a. Créer un hall relais agricole
    b. Promotion et valorisation des produits locaux
    c. Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable
    d. Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans
    e. Promotion de l'horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux + valorisation des produits locaux

5. **Cohésion sociale**
    a. Créer une dynamique d'échange de services
    b. Créer un réseau de lieux de services
    c. Créer des jeux inter-villages/communes
    d. Créer un réseau d'espaces de coworking
    e. Mise en place d'une plateforme du volontariat
    f. Mise en place d'un centre de l'habitat (information et accès au logement pour tous)
    g. Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population
    h. Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique
    i. Actions de promotion des chartes d'égalité des chances et intégration de la personne handicapée
    j. Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences
    k. Création/ développement de lieux de rencontre pour les jeunes
    l. Accompagner les projets de développement immobilier pour garantir une mixité de logements et le caractère rural du territoire
    m. Développement cadré des logements innovants
    n. Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les maisons des jeunes et autour d'équipements extérieurs ex. les skate parks

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Rencontre des agriculteurs
Le **lundi 13 mars 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 26 présents / 5 excusés / 7 absents***
- *Pour las **agriculteurs** : **12 présents***
- *Pour l'**Administration communale** : /*
- *Pour l'**Auteur de PCDR « Dr(ea)²m** » : Natacha LEGRAND*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Caroline DEGRAEF*
- ***Excusé.e.s** : Marina PETRY (Agent relais)*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR/agriculteurs*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 10/01/23**
2. **Le PCDR de Villers-la-Ville - Contextualisation**
3. **Projection du Film « Regards sur l'agriculture de Braives »**
4. **Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets**
5. **Divers et agenda**

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 10/01/23

Le Président de la CLDR, Charles Traore et l'échevin du développement rural, Philippe Vanhollebeke, souhaitent la bienvenue aux membres de la CLDR et aux agriculteurs, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 10 janvier 2023

Le compte-rendu de cette séance est approuvé sans remarque.

2. Le PCDR de Villers-la-Ville – Contextualisation

Accueil des agriculteurs en tant que personnes ressources : Tour de table de présentation.

Ensuite, la FRW présente, de manière synthétique aux membres de la CLDR ainsi qu'aux agriculteurs, le processus de construction en cours du PCDR, les étapes déjà réalisées et celles qui restent encore à faire.

Voici un résumé du processus lié à l'ODR de Villers-la-Ville :

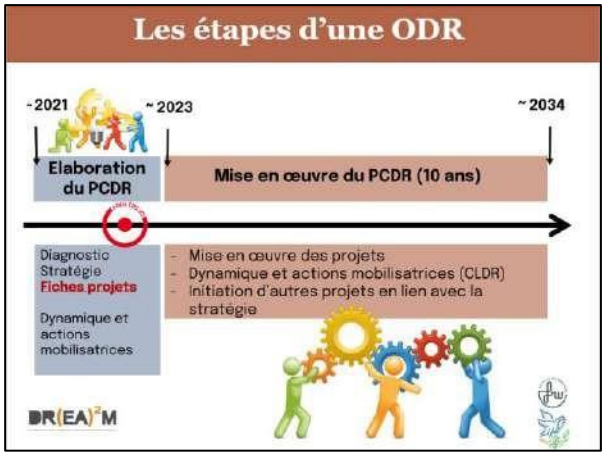

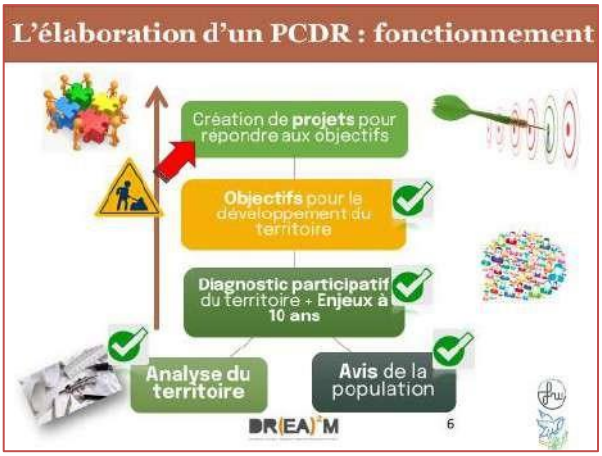

Aujourd'hui, la Commune et la CLDR sont bien avancées dans l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). L'analyse du territoire, la récolte de l'avis de la population, la réalisation d'un diagnostic partagé ainsi que la définition d'une stratégie de développement (enjeux et objectifs) ont déjà été réalisés. Il ne s'agit pas encore d'une version totalement définitive mais on s'en rapproche.

La Commune en collaboration avec la CLDR travaillent maintenant sur le listing de projets du futur PCDR. Cette liste a été présentée à la CLDR lors des réunions de décembre 2022 et janvier 2023. De cette manière, la CLDR a pu donner son avis et poser ses questions sur les projets du listing actuel. L'objectif de la réunion est de poursuivre ce travail ainsi entamé en analysant tous les projets en lien avec l'agriculture.

L'étape de travail du jour est donc d'interroger les agriculteurs en tant que personnes ressources pour consolider les réflexions du PCDR en lien avec cette thématique. Un travail spécifique sur les FP est réalisé enfin d'enrichir les projets actuels et pressentis ou pour faire émerger de nouvelles idées.

Pour de plus amples détails, veuillez vous référer à la présentation PPT se trouvant en annexe.

Questions et remarques des participants :

/

3. Projection du Film « Regards sur l'agriculture de Braives »

En guise d'introduction aux échanges, la FRW propose la projection d'un film : https://www.youtube.com/watch?v=EQFldO2nTAU

Sur cette base, la FRW propose aux participants et principalement, les agriculteurs, de réagir à chaud.

Le contenu de cette partie du compte rendu se veut être un résumé des déclarations et non une écriture exhaustive de l'ensemble des propos tenus.

<u>Réactions des agriculteurs</u> :

- **<u>Aspects législatifs, mondialisation</u>** et **<u>AFSCA</u>** :

- Le sentiment général exprimé par les agriculteurs est qu'ils se sentent tous victimes de la mondialisation, particulièrement depuis les années 2000. En effet, depuis 1982 et donc depuis 40 ans, les agriculteurs ont perdu de leur liberté d'action. Maintenant, ils sont soumis à des contrôles administratifs qui se démultiplient et de nouvelles réglementations qui viennent de plusieurs niveaux de pouvoir (Europe, Région et l'AFSCA au fédéral). Des exemples concrets sont évoqués : des dates pour labourer sont aujourd'hui imposées alors que cela ne correspond pas toujours à la réalité du terrain. De fait, les agriculteurs sont dépendants de la météo et de leur charge de travail. Il est donc très difficile de fonctionner avec des dates fixes. Or, s'ils ne respectent pas les dates imposées, ils sont sanctionnés.
- Concernant l'AFSCA, ils déclarent que cet organisme effectue des contrôles en ferme de manière inopinée et qui sont très sévères. Les petites structures, contrairement aux grosses, peuvent être fortement impactées. En effet, leur moyen de « punir » est de retirer les primes octroyées alors que la qualité des revenus des agriculteurs diminue ces dernières années. Ils évoquent également le fait qu'ils sont presque toujours considérés comme coupables (pas de présomption d'innocence) avant même d'avoir pu se défendre.
- En résumé, les agriculteurs en Belgique sont soumis à des pressions, des contrôles et des couches législatifs de plus en plus conséquents alors qu'on importe des produits chez nous qui ne sont pas soumis à un tel cadre contraignant (ouverture des marchés mondiaux dans les années 1990), ce qui crée une concurrence déloyale à l'échelle mondiale. Si cela continue, il ne sera plus possible de produire en Belgique et nous finirons par ne manger que de la nourriture qui vient de l'étranger et qui est globalement de moins bonne qualité, voire parfois dangereuse. On importe de la nourriture qui ne répond pas aux normes imposées aux agriculteurs belges
- *Question de la CLDR : Y a-t-il autant de perte d'agriculteurs ici qu'a Braives (cf. documentaire) ?* :
→ Oui, si on compare de 1989 à aujourd'hui, il ne reste plus qu'un agriculteur sur 5 à Villers-la-Ville. Autre exemple, à sart-Dames-Avelines, à l'époque il y avait 1000 vêlages par an et aujourd'hui il n'y en a plus qu'une centaine. Il suffit de regarder la moyenne d'âge des agriculteurs présents ce soir pour se rendre compte que leur nombre diminue et que ça ne va pas aller en s'améliorant.
- Dans le choix des projets mis en œuvre dans la commune, les agriculteurs attirent l'attention de la Commune sur l'importance de ne pas monter les agriculteurs les uns contre les autres et à les mettre en concurrence car il n'y a pas qu'une seule bonne manière de faire de l'agriculture. Il ne faut pas favoriser un type de production agricole plutôt qu'une autre.

- **<u>Accès à la terre et construction</u>** :

- Aujourd'hui, un jeune qui voudrait acheter des terres ne sait plus le faire. Le prix du terrain agricole actuellement est de plus ou moins 70.000 EUR l'hectare, ce montant a donc été décuplé en quelques années. Ce souci provient essentiellement du fait qu'il existe aujourd'hui un jeu spéculatif de la part des financiers sur les prix des terres agricoles. Il faut quand même garder en tête que la terre, c'est l'outil de travail des agriculteurs, alors que certains considèrent cela comme de la spéculation économique. Pour certains, le moment où tout a basculé, c'est lors de la crise financière de 2008 qui a fait flamber le prix de la terre. Une autre explication évoquée est le fait que les taux d'intérêt sont bas. Ce qui a permis aux gens d'investir et d'acheter des terres, ce qui a fait grimper leur prix. Il faut aussi noter que la majorité des terrains n'appartiennent pas aux agriculteurs, ils les louent.
- Un autre phénomène mentionné est le fait que les multinationales rachètent beaucoup de terres. Ex : Colruyt qui arrive à obtenir un certificat carbone plus facilement qu'un fermier. Du coup le fermier vend ses terres et va travailler pour Colruyt pour avoir le certificat carbone et ne plus être embêté au niveau de la législation.
- Le constat que les terres agricoles sont de plus en plus utilisées pour y construire des habitations et des parkings est évoqué. Une solution à cela, ce serait de repenser les constructions et de faire des structures sur plusieurs étages. Un autre exemple, c'est celui des grandes surfaces qui construisent leur parking et utilisent d'énormes parcelles de terrain cultivable au lieu de le faire en sous-sol ou sur le toit du bâtiment par exemple.

→ *Réaction d'un membre de la CLDR* : C'est aussi toute la problématique des maisons 4 façades et qu'il est nécessaire de repenser la manière dont les gens peuvent/doivent se loger.
- *Question de la CLDR : dans le reportage, on voit que des terres agricoles sont achetées pour y bâtir, est-ce que c'est le cas à Villers-la-Ville* ?
- Il s'agit là d'une mauvaise compréhension car les gens pensent que les terrains passent du statut « agricole » au statut « à bâtir ». Or, dans les faits, cela n'arrive pas. En effet, le plan de secteur est tel qu'il est et la seule raison pour laquelle on construit sur un terrain anciennement agricole, c'est parce que dès le départ sur le plan de secteur il est indiqué comme terrain à bâtir. C'est simplement que jusqu'à présent il appartenait ou était loué à un fermier qui cultivait dessus.

- **<u>La confiance et la compréhension de la vie à la campagne et du métier d'agriculteur</u>** :

- Les agriculteurs évoquent unanimement un sentiment négatif qui prédomine, il y a une méfiance générale (de toute la société, AFSCA, autorités, citoyens, etc.) envers les agriculteurs. Ils se sentent constamment jugés, dévalorisés et coupables quoi qu'ils fassent. Des exemples concrets de litiges entre agriculteurs, citoyens et voisins sont cités.
- Il y a une méconnaissance du monde agricole de la part des citoyens. Aujourd'hui, les gens viennent habiter à la campagne et s'installent à côté d'une ferme sans en mesurer les conséquences. Par la suite, ils se plaignent des nuisances (sonores, olfactives, etc.) alors que cela fait partie de la vie à la campagne, à côté d'une ferme. D'ailleurs, sur le plan de secteur, il est toujours bien indiqué si c'est une « zone d'habitat » (dans ce cas il n'y a pas d'activité agricole) ou une « zone d'habitat rural » (activités agricoles à proximité).
- Néanmoins, certains nuancent quelque peu ces derniers propos. De fait, les voisins vraiment proches des fermes s'intéressent généralement aux activités et comprennent mieux le métier ainsi que les implications de vivre à la campagne à côté d'une ferme.
- Un autre problème réside dans l'avènement des réseaux sociaux, les critiques viennent de partout et sont constantes. Cela entraine énormément d'amalgames, par exemple, les gens comparent l'agriculture étrangère avec celle pratiquée en Belgique alors que ce n'est pas comparable. Sur les réseaux sociaux, les gens sont sous couvert d'anonymat et donc, ils se permettent tout, savent mieux que les praticiens ce qu'il faut faire et sont souvent agressifs. Certaines personnes insistent sur le fait que même si c'est difficile, il ne faut pas accorder trop d'importance aux gens derrière leurs ordinateurs qui critiquent. Il y encore beaucoup de gens qui aiment le métier d'agriculteur, qui le respectent et il faut se concentrer là-dessus tout en restant fier de notre métier.
- D'autres exemples de méconnaissance sont mentionnées : un champ nu n'est pas un champ mort, ce n'est pas une pelouse ou un lieu de promenade. Les plantations agricoles permettent une décarbonation importante de l'air.
- La question de savoir pourquoi cette confiance est partie se pose. Il est vrai qu'à une époque (et selon les réalités et les connaissances du moment qui sont à recontextualiser), certaines pratiques agricoles mises en place ont été mal faites ou avaient des conséquences négatives qu'on ne soupçonnait pas. L'agriculteur s'adapte et essaye vraiment d'améliorer sa pratique qui est en constante évolution. Exemple : L'arrachement des haies qui a été encouragée durant une période alors qu'aujourd'hui, on en revient.

- *Réflexion de la CLDR : on comprend bien que si on veut continuer à manger bien et local, il est primordial de préserver la confiance entre les citoyens et les agriculteurs. Mais concrètement, au niveau de la CLDR, que peut-on faire pour soutenir le secteur ?*

<u>Pistes évoquées</u> :
→ <u>Citoyens et gestion des déchets</u> :
- Il faudrait déjà travailler sur l'information toute simplement : tailler et entretenir les haies privées pour permettre le passage des machines, laisser les bacs de compost sur les terrains privés et non pas derrière la clôture, jeter les déchets à la poubelle plutôt que dans les prairies et les champs.
- Une idée serait de mettre en place un système de caution pour les cannettes. Si les vidanges de canettes rapportaient des sous (comme certaines bouteilles en verre), les gens ne les jetteraient plus

ou en tout cas il y aurait toujours bien quelqu'un pour ramasser les cannettes à terre et se faire un peu de sous.
- *Suggestion d'un membre CLDR : dans certaines communes, on voit des panneaux de sensibilisation au bord des champs/prairies. La question est de savoir si c'est vraiment dissuasif et cela a un réel impact.*

→ Education et écoles :
- Une piste de solution serait d'informer et de renouer le dialogue en commençant par les jeunes. Il y a de moins en moins d'écoles qui viennent visiter les fermes. Il faudrait peut-être prévoir dans le planning scolaire et dans celui des agriculteurs des visites chaque année. Il y a des choses qui peuvent être mises en place directement à l'école comme l'éducation aux légumes de saisons et ensuite, y ajouter des visites dans les fermes de la région pour concrétiser le savoir appris en classe. L'idée est donc de prévoir des animations scolaires spécifiques sur cette thématique dans les écoles et par exemple, créer des mallettes pédagogiques axées sur l'agriculture et certaines réalités propres à Villers-La-Ville, tout en organisant des visites de fermes sur le territoire.

→ Habitudes des consommateurs :
- Fondamentalement, l'agriculture n'a pas changé mais il y a une partie de l'agriculture qui s'est industrialisée pour répondre aux besoins du consommateur. Et de l'autre côté, le consommateur ne se remet pas toujours en question concernant les implications de ses habitudes d'achat (acheter dans les grandes surfaces plutôt que dans les commerces de produits locaux). Le problème d'aujourd'hui, c'est peut-être l'abondance et la diminution de la part budgétaire consacrée à l'alimentation grâce au développement de l'agriculture, les citoyens ne considèrent plus ce qu'ils ont comme un avantage et cela a fait émerger d'autres possibilités pour dépenser son argent (les loisirs). Evidemment, il faut continuer à recommander d'acheter du local mais l'industriel existera toujours car si on ne consomme que belgo belge, la nourriture manquera.
- Avec l'arrivée du Covid-19, la vente directe de produits locaux a explosé mais cela n'a pas duré longtemps. Aujourd'hui, il ne reste plus que 2% de ces gens qui continuent cette pratique d'achat alors que tous les autres ont repris leurs anciennes habitudes. Cela s'explique en partie par le fait que pendant les différents confinements, les gens avaient plus de temps alors que maintenant, le rythme soutenu de la vie active et sociale est revenu. Par contre, le temps consacré aux loisirs ne se rabote pas. Pour ça, les citoyens trouvent le temps et l'argent alors que pour faire les courses, ils n'ont plus l'envie de prendre du temps pour les faire.
- *Réflexion de la CLDR : En effet, les modes de vie ont changé et les personnes ne prennent plus le temps d'aller faire leurs courses dans différents lieux. Ils vont dans une grande surface et prennent tout d'un coup pour gagner du temps alors qu'il faudrait continuer à aller chercher son panier de légumes à la ferme, sa viande chez le boucher, etc. Il faut continuer à motiver les gens à faire cet effort.*
- *Intervention de la CLDR : il faut arrêter de construire des grandes surfaces partout et favoriser le développement des commerces locaux de proximité. C'est les politiques qui créent la concurrence déloyale.*
→ Réaction des agriculteurs : l'intention est louable mais si on devait interroger 100 personnes, il est plus que probable que la majorité des gens répondraient qu'ils sont super contents d'avoir des grandes surfaces.

4. Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets

Un travail spécifique sur les fiches projets (FP) en lien avec l'agriculture a été proposé aux participants. Pour ce faire, la FRW expose les FP concernées :

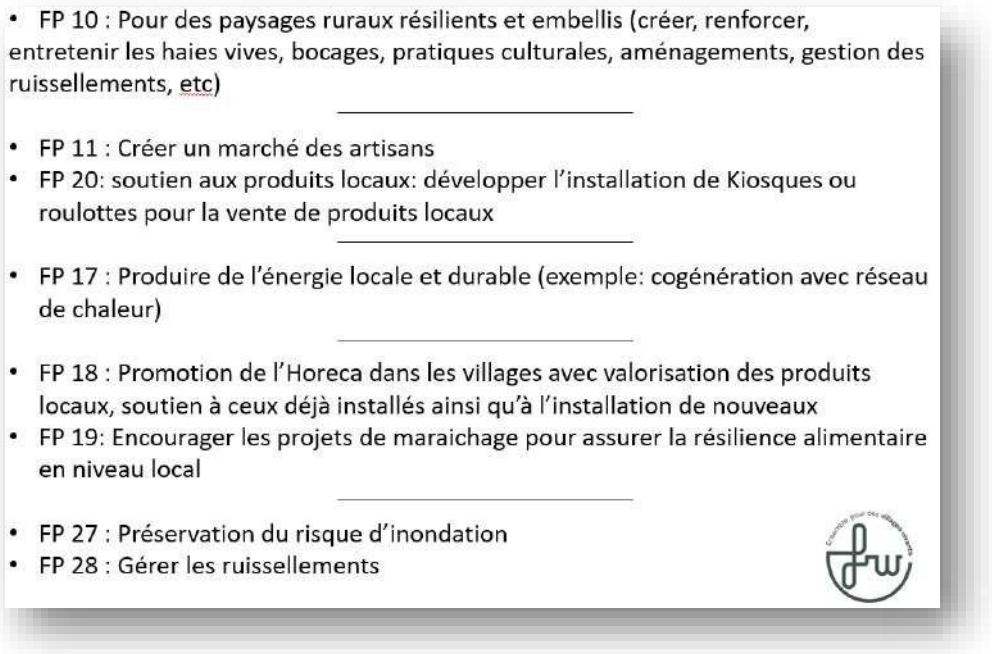

Des panneaux récapitulatifs reprenant toutes ces fiches projets sont apposés dans la salle. Les questions à se poser durant l'exercice sont : **« Comment renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice des paysages ruraux sur le territoire ? Comment restaurer et renforcer la biodiversité sur le territoire ? ».**

Ensuite, à l'aide de post-it, les participants ont l'opportunité **d'enrichir le contenu des projets** (indiquer les nouvelles idées d'actions/porteurs de projet/localisation/financements/etc.) en les apposant sur les FP exposées dans la salle. Ils avaient également l'opportunité d'**émettre de nouvelles idées de projet**.

Les résultats de ce travail est compilé dans le tableau ci-dessous :

FP 10 : Pour des paysages ruraux résilients et embellis (créer, renforcer, entretenir les haies vives, bocages, pratiques culturales, aménagements, gestion des ruissellements, etc.)	
Commentaires :	- Attention à la faisabilité du projet au niveau des agriculteurs car l'aspect de l'entretien pourrait poser souci
FP 11 : Créer un marché des artisans **FP 20 : Soutien aux produits locaux : développer l'installation de Kiosques ou roulottes pour la vente de produits locaux**	
Commentaires :	- Créer un **répertoire présentant les artisans et les agriculteurs locaux** - Importance de **choisir un horaire adéquat** pour le marché ou la vente de produits locaux : le weekend (le samedi matin par exemple) plutôt qu'un jour en semaine - Promouvoir et valoriser les activités et le travail des agriculteurs locaux en publiant des **articles régulièrement dans le bulletin communal** : avoir une approche spécifique pour chaque saison - Envisager des **points de distribution le weekend** et organiser l'approvisionnement en fonction du temps libre des producteurs afin de ne pas pénaliser les produits locaux

FP 17 : Produire de l'énergie locale et durable (exemple : cogénération avec réseau de chaleur)	
Commentaires :	- Exploiter la force motrice d'une chute d'eau – Création d'énergie via l'exploitation d'un ancien moulin – **énergie hydraulique** Exemple : Moulin d'Hollers - Prospecter la possibilité d'**installer des « mini » éoliennes** à l'échelle d'un ménage ou d'une exploitation – cf. Éolienne domestique
FP 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux **FP 19 : Encourager les projets de maraichage pour assurer la résilience alimentaire en niveau local**	
Commentaires :	- Dans un premier temps, **consulter les maraichers actuels** : Légumes de SEL, Ferme de Berinnes, Ferme de Gentissart, Marbais, etc.
FP 27 : Préservation du risque d'inondation **FP 28 : Gérer les ruissellements**	
Commentaires :	- Prévoir un **entretien et un curage réguliers des rivières** - Rénover ou changer **le pont qui se situe au parking de Villers-La-Ville** - **Prévoir le placement de citernes d'eau de pluie** - **Créer des réserves d'eau** pour anticiper les sécheresses

Nouvelles idées de projet pour le PCDR

1) Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs villersois	- Permettre d'ouvrir la discussion, le dialogue et le partage de ressentis de chaque partie afin de mieux connaitre et mieux comprendre le monde de chacun - **Actions/activités de sensibilisation avec les écoles** sur les activités agricoles locales + prévoir des visites de fermes locales - **Créer une valisette pédagogique** (ex : « mon ami l'agriculteur ») pour découvrir l'agriculture avec les écoles et les mouvements de jeunesse - **Informer les citoyens** sur les fermes et agriculteurs actifs dans leur village (articles dans le bulletin communal, création d'un répertoire, charte de la ruralité, etc.) - **Tenir compte des grandes cultures** (céréales, maïs, betteraves, etc.) car elles représentent 80% de la surface cultivée
2) Lutte contre les déchets dans la nature (prairies, champs, le long des routes, etc.)	- Sensibiliser l'impact des déchets dans les champs et les prairies avec des **panneaux de sensibilisation** - **Cautionner les cannettes** → *FRW : A intégrer dans la FP 21. Vers une commune « zéro déchet », créer des lieux qui encouragent le recyclage et la réutilisation via la création d'une ressourcerie et/ou d'une donnerie ?*

5. Divers et agenda

Avril 2023 :

- **CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)**
- **Plateforme participative – Enrichissement des projets du PCDR**

Mai et juin 2023 :

- **Programmation des GT LOT 0**
- **Début d'écriture des FP**

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

Charles TRAORE, Président délégué	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – Rencontre des agriculteurs

13/03/2023

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 10/01/23**
2. **Le PCDR de Villers-la-Ville - Contextualisation**
3. **Projection du Film « Regards sur l'agriculture de Braives »**
4. **Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets**
5. **Mots de la fin des agriculteurs**
6. **Divers et agenda**

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 10/01/23

OBJECTIFS DU SOIR

- Rencontre entre la CLDR et les agriculteurs en tant que personnes ressources et expertes dans leur domaine

- Ecouter les besoins, attentes et volontés des agriculteurs villersois

- Consolider la stratégie de développement

- Injecter et enrichir les idées de projet du PCDR

Tour de table

Phase de présentation des agriculteurs présents

2. Le PCDR de Villers-la-Ville

Contextualisation

Le PCDR de Villers-La-Ville

C'est un **programme communal global** qui, sur base d'un état des lieux de la commune, fixe des **objectifs clairs** à atteindre et des **réalisations concrètes** à entreprendre **(+/- 30 projets) pour les 10 ans à venir.**

Il se construit avec la **participation de tous** : mandataires, citoyens, associations, milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux.
La **FRW** accompagne la Commune dans le processus et l'animation des rencontres, l'**Auteur (Dr(ea)²m)** rédige le PCDR et la **CLDR, lieu de co-construction,** épaule la Commune dans l'élaboration puis le suivi de la mise en œuvre des projets.

La Wallonie dispose d'un budget spécifique destiné à financer certains projets définis dans le PCDR. Certains projets peuvent bénéficier jusque **80% de subsides**.

Les principaux acteurs de l'ODR

Commission Locale de Développement Rural

Commune de Villers –la-Ville

Population

Wallonie service public SPW

Auteur

Organisme d'accompagnement

Les étapes d'une ODR

~2021

~ 2023

~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

DR(EA)²M

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

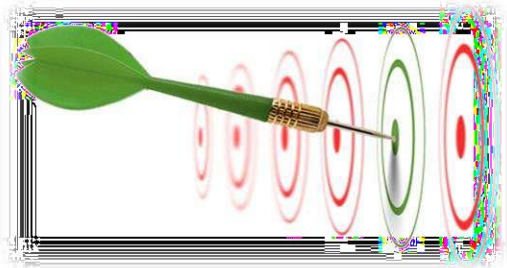

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

DR(EA)²M

Stratégie de développement

Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité

Objectif 1.3 : Réduire les déchets et les pollutions

Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

Objectif 3.4 : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

Objectif 3.2 : Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Stratégie de développement

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Stratégie de développement

Objectif 7.1 : Une commune à énergie positive

- Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune
- Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie
- Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

Corollaire des Objectifs 3.2 et 4.2 → Faire du tourisme et du service aux personnes des leviers de développement de l'emploi

Des questions ?

3. Projection du Film « Regards sur l'agriculture de Braives »

4. Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets

Comment **renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux** sur le territoire ?

Comment **restaurer et renforcer la biodiversité** sur le territoire ?

Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets

- FP 10 : Pour des paysages ruraux résilients et embellis (créer, renforcer, entretenir les haies vives, bocages, pratiques culturales, aménagements, gestion des ruissellements, etc)

- FP 11 : Créer un marché des artisans
- FP 20: Soutien aux produits locaux: développer l'installation de Kiosques ou roulottes pour la vente de produits locaux

---

- FP 17 : Produire de l'énergie locale et durable (exemple: cogénération avec réseau de chaleur)

- FP 18 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
- FP 19: Encourager les projets de maraichage pour assurer la résilience alimentaire en niveau local

---

- FP 27 : Préservation du risque d'inondation
- FP 28 : Gérer les ruissellements

Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets

WORLD CAFE – 25 minutes

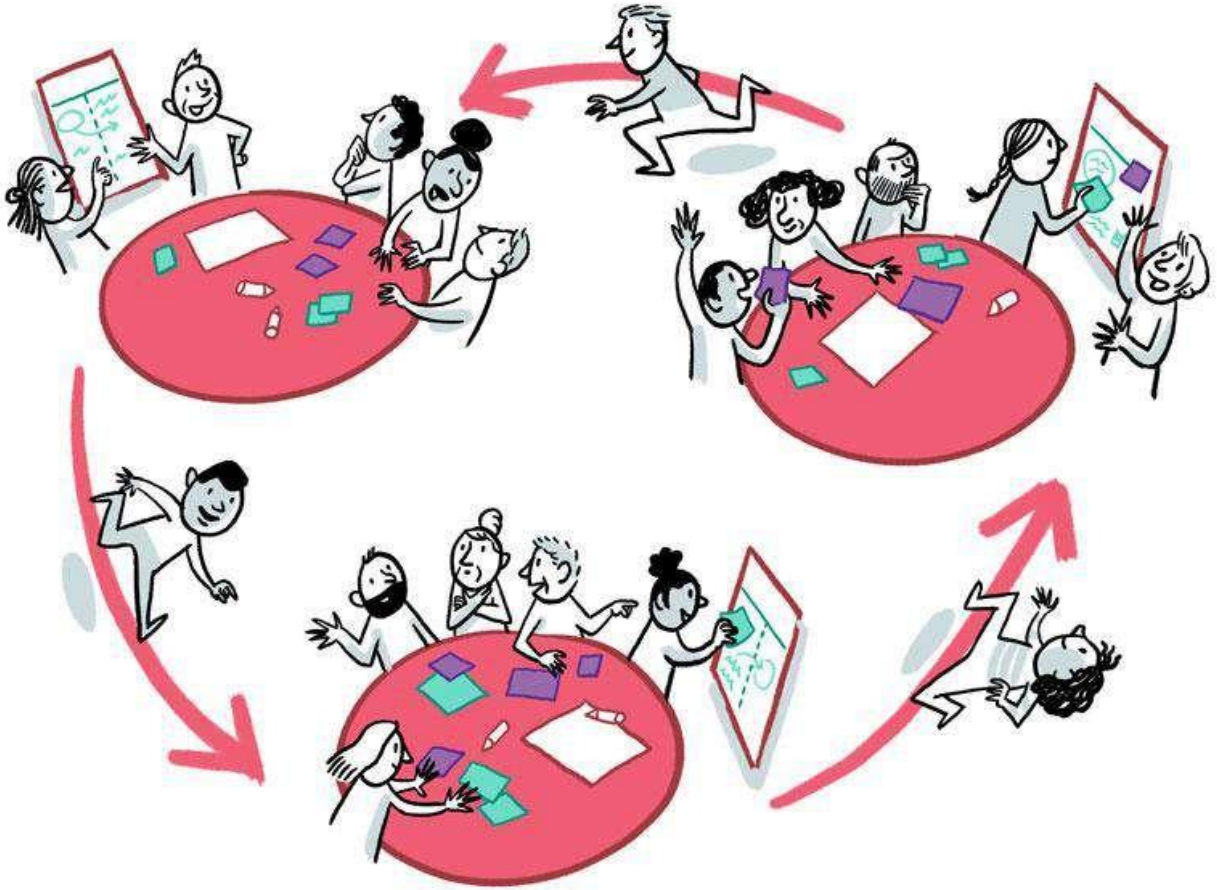

Travail de la CLDR/agriculteurs sur les projets

Votre avis compte pour affiner la vision des fiches-projets !

RDV sur les affiches pour poser vos 2 coups de cœur

(= actions listées qui vous paraissent prioritaires)

\+

Indiquez vos nouvelles idées d'actions/porteurs de projet/localisation/financements/etc.

→ Enrichissement des projets

\+

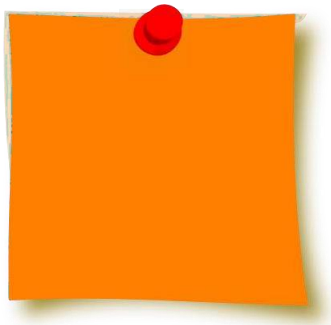

Nouvelles idées / nouveaux projets

Des questions ?

5. Mots de la fin des agriculteurs

- Quel est votre ressenti après cette soirée d'échange ?
- Que vous inspire cette réunion ?
- Que retenez-vous de cette séance ?
- Retour sur les nouvelles idées de projet éventuelles

6. Les suites… Agenda

- <u>Avril 2023 </u>:
  - CLDR programmation des projets en lots (1, 2 et 3)
  - Plateforme participative – Enrichissement des projets du PCDR

- <u>Mai et juin 2023 </u>:
  - Programmation des GT LOT 0
  - Début d'écriture des FP

Les suites… Agenda

- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

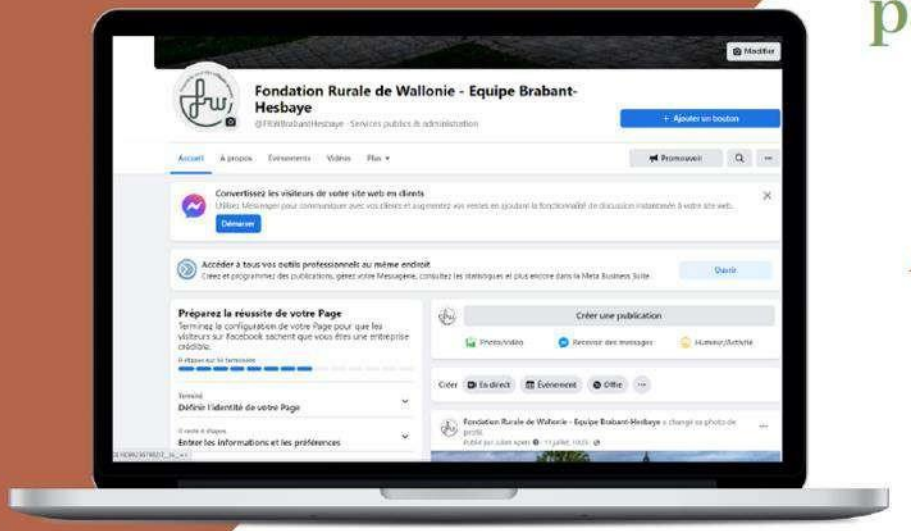

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

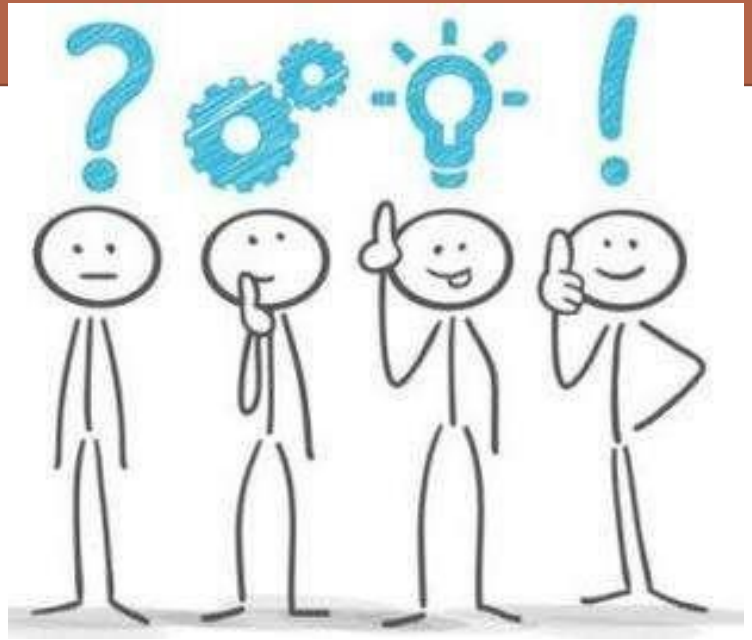

Merci
pour votre attention

Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Programmation des projets pour le PCDR
Le **mardi 18 avril 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 16 présents / 8 excusés / 14 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : /*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Excusé.e.s : Marina PETRY (Agent relais)*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 13/03/23**
2. **Passeport LOT 1 - Travail en sous-groupes**
3. **Première programmation des projets - Travail individuel et mise en commun**
4. **Les suites…**
5. **Divers**

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 13 mars 2023

L'échevin en charge du développement rural, Philippe Vanhollebeke, souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 13 mars 2023

Le compte-rendu de cette séance est approuvé moyennant l'ajout d'une rectification :
→ Page 4 : Il s'agit là d'une mauvaise compréhension car les gens pensent que les terrains passent du statut « agricole » au statut « à bâtir ». Or, dans les faits, cela n'arrive pas. En effet, le plan de secteur est tel qu'il est et la seule raison pour laquelle on construit sur un terrain anciennement agricole, c'est parce que dès le départ sur le plan de secteur il est indiqué comme terrain à bâtir. C'est simplement que jusqu'à présent il appartenait **ou était loué (ajout)** à un fermier qui cultivait dessus.

Avant de commencer la réflexion sur la programmation des projets en lots, la FRW et la Commune exposent les dernières modifications qui ont été apportées sur le listing actuel et travaillé avec la CLDR lors des séances de décembre 2022 et janvier 2023. Ces modifications font suite à l'analyse du travail de la CLDR par le Collège communal, l'Auteur de PCDR Dr(ea)²m et des rencontres entre le service environnement de la Commune avec des acteurs extérieurs (Natagora et le Contrat de Rivière Dyle-Gette) :

1) Ajout de nouvelles fiches-projets :

Intitulé des fiches-projets	**Remarque**
3. Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage	- Scinder en 2 fiches-projets : 1. Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage 2. Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines
35. Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauves-souris.	- Ajout d'une FP suite à l'organisation de réunion entre la Commune de VLV et les acteurs extérieurs (NATAGORA et le Contrat de Rivière Dyle-Gette)
36. Re-naturation des vallées	- Ajout d'une FP suite à l'organisation de réunion entre la Commune de VLV et les acteurs extérieurs (NATAGORA et le Contrat de Rivière Dyle-Gette)
37. Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs villersois	- Ajout d'une FP suite la rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du 13/03/23

2) Suppression de fiches-projets :

Intitulé des fiches-projets	**Remarque**
15. Créer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie : Création d'un co-working	- Espace de co-working ouvert à VLV - La Commune ne veut pas faire de concurrence privé/public - L'espace est sous-utilisé et la demande ne semble pas être là
23. créer une maison rurale ou de village à Marbais	- Existence de la maison communautaire
20. soutien aux produits locaux : développer l'installation de Kiosques ou roulottes pour la vente de produits locaux	- A fusionner avec la FP Création d'un marché couvert des artisans
38. Protéger et mettre en valeur le talus derrière le terrain de foot de sart	- Projet en cours

Questions et remarques de la CLDR :

- Qu'entend-t-on par « Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines » ?
  → *La première FP « Rénover la salle de SDA » a pour objectif d'en faire une salle des fêtes mais le bâtiment est obsolète, il faut revoir les installations de chauffage, les sanitaires, l'isolation, etc.*
  → *La deuxième FP vise plutôt les aménagements de l'ancienne maison communale (école de musique, ALE, EPN, etc.) et les extérieurs.*

- Est-il possible de prévoir la salle des fêtes du village à un autre endroit ? Car au niveau du parking et du voisinage, ce n'est pas l'idéal.
  → *Non, actuellement, il n'y a pas d'autres endroits disponibles et surtout, la structure de la salle de SDA est encore bonne.*

- Est-ce que la CLDR sera consultée et pourra donner son avis sur l'affectation des fonctions du projet et de l'occupation de la salle ?
  → *Oui, les membres de la CLDR auront l'occasion de le faire à deux moments : lors de la rédaction de la fiche-projet (en élaboration du PCDR) et lors de l'activation du projet (durant la mise en œuvre du PCDR).*

- Pourrait-on prévoir la gestion des barrages de castors dans le projet de « re-naturation » ?
  → *Non, le but de cette FP est de prévoir des aménagements naturels pour garder l'eau dans les vallées. Il s'agit de lutter contre les inondations le plus en amont possible du problème.*

- Est-ce que l'ancien terrain de football va disparaitre au détriment du PADEL et du tennis ?
  → *Oui, c'est ce qui est prévu. En effet, le club de football ne souhaite plus occuper le terrain et la demande de terrains de PADEL et de tennis au niveau communal est forte.*

- Est-ce que la CLDR sera en charge d'estimer les budgets des différents projets ?
  → *Théoriquement, c'est à l'auteur (qui est un bureau d'études) de faire ce travail selon son expertise dans le domaine.*
  → *La Commune précise qu'il s'agit d'un exercice difficile car les budgets pour les travaux publics ont augmenté de 30 % ces dernières années.*

- Il est important d'équilibrer au maximum les projets afin qu'ils touchent tous les villages du territoire.

- Comment fonctionnent les subsides en Développement Rural ?
  → *Sans entrer dans les détails, les subsides en développement rural sont accordés lorsqu'une Commune mets en œuvre son PCDR et active une fiche-projet. Il y a deux sessions d'approbation par an des projets par le/la Ministre compétent.e. Si le projet n'est pas retenu à une session, il est automatiquement reporté à la suivante et obtient des points supplémentaires pour monter dans le classement global. L'idée, c'est que toutes les communes wallonnes puissent obtenir équitablement des subsides en DR.*

2. Phase de travail 1 : Passeport LOT 1 - Travail en sous-groupes

Le travail du jour proposé à la CLDR est d'aboutir, en fin de réunion, à une proposition de programmation des projets à soumettre au Collège communal et à l'auteur du PCDR.

Pourquoi programmer les projets ?
Le PCDR se composera de 3 lots de projets, dont les fiches projets auront un degré de précision dégressif :

- **Lot 1 : projets à court terme** (à enclencher endéans les trois premières années). Les fiches projets devront être très détaillées (dont localisation, porteurs de projets et budget).
- **Lot 2 : projets à moyen terme** (à enclencher endéans les six premières années). Les fiches seront plus partielles (sans budget prévisionnel et la localisation ne devra pas être obligatoirement déterminée).
- **Lot 3 : projets à long terme** (à enclencher d'ici la fin de la validité du PCDR). Fiche comportant une brève justification du projet et sa liaison avec la stratégie.

La FRW insiste sur le fait qu'il existe une souplesse par rapport à la programmation dans le temps qui sera définie :

- D'ici la fin de l'élaboration du PCDR : en fonction de l'évolution des réflexions lors de la rédaction des fiches projets.
- Durant la phase de mise en œuvre (en fonction d'opportunité, d'évolution du contexte, etc.)

La programmation des projets dans le temps a pour objectif de planifier leur mise en œuvre de manière équilibrée, cohérente et réalisable. La programmation est établie en tenant compte de plusieurs éléments : la maturité des projets (degré de précision, indentification du porteur, …), leur ampleur, l'équilibre des thématiques, le plébiscite de la CLDR et des habitants, les opportunités de réalisation, les budgets disponibles, le coût des projets, …

L'objectif de ce temps de travail est d'arriver à une première tendance des volontés de la CLDR en matière de programmation dans le temps. Celle-ci sera transmise à l'Auteur qui, sur cette base, mais aussi en fonction de critères opérationnels et d'équilibrages divers (thématiques, ampleurs, nature des projets), proposera une programmation dans le temps des projets à la prochaine réunion.
Il s'agit donc d'une première ébauche qui sera retravaillée par l'auteur en fonction notamment d'éléments de faisabilité. Il n'y a donc pas de « vote » ni de « validation » à ce stade.

Qu'est-ce que le passeport LOT 1 ?

La FRW propose aux participants d'analyser les projets selon les conditions idéale pour qu'un projet puisse être en lot 1. Il doit pouvoir être rapidement opérationnalisable, c'est-à-dire :

- ↳ *Être localisé : où le fait-on ?*
- ↳ *Être estimable budgétairement budgétairement : combien va-t-il coûter ?*
- ↳ *Avoir un/des porteurs : qui va s'en charger ?*
- ↳ *Être suffisamment précis : que va-t-on faire exactement, pour qui (public), pourquoi (objectifs) ?*

Et si le projet ne remplit pas ces conditions à ce stade, que fait-on ?

- ↳ *Si le projet en vaut vraiment la peine, qu'il est fort plébiscité par la CLDR et la Commune et qu'il n'y a pas de réel obstacle, on travaille les faiblesses du projet jusqu'à ce qu'il soit mûr => Groupe de Travail « projets »*
- ↳ *Si on sent qu'on ne pourra pas affiner le projet d'avantage ou qu'il y a moins d'urgence à le mettre en œuvre, on le propose en lot 2 ou 3.*

Comment va-t-on s'y prendre pour initier les passeports LOT 1 ?

- ↳ 6 sous-groupes, Fiches réparties (5-6 projets/groupe)
- ↳ 50 minutes de travail (+/-10' par FP)
- ↳ Remplir le passeport pour chaque projet
- ↳ Objectifs :
  - Aiguiller la réflexion de la CLDR pour la programmation des lots
  - Enrichir certains projets
- ↳ Les fiches et leur passeport seront utilisés pour la deuxième étape de travail : la programmation

3. Phase 2 : Première programmation des projets - Travail individuel et mise en commun

Afin d'arriver à une première proposition de programmation, la FRW propose de commencer par effectuer un travail individuel pendant 25 minutes :

- ↳ *Les participants reçoivent 12 gommettes vertes, 12 gommettes jaunes et 12 gommettes rouges*
- ↳ *Passer sur chaque projet et placer une seule gommette par projet*
- ↳ *Couleurs : Vert : lot 1 - Jaune : lot 2 - Rouge : lot 3*
- ↳ *Veiller à l'équilibre des lots*

Finalement, c'est sous la forme d'une discussion en plénière que les dernières tendances sont clarifiées. Ce travail a permis d'aboutir à une première esquisse de programmation des projets par la CLDR. Le tableau reprend également les remarques et suggestions qui ont été formulées sur les projets en sous-groupes lors de l'étape 1. L'ordre dans lequel apparait les projets dans le tableau ne reflètent pas leur importance au sein d'un lot.

LOT 1			
Intitulé FP	**Critère**	**Plébiscite**	**Remarque de la CLDR**
FP 3 : Rénover et réaménager la salle de SDA pour en faire un pôle multi-usage	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 12 ❖ 3 ❖ 1	- /
FP 35 : Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauves-souris	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 9 ❖ 4 ❖ 2	- Porteur : Natagora - Prévoir de couvrir tous les villages - Projet mûr
FP 11 : Pour des paysages ruraux résilients et embellis (créer, renforcer, entretenir les haies vives, bocages, pratiques culturales, aménagements, gestion des ruissellements, etc.)	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 9 ❖ 1 ❖ 2	- Porteur : Natagora - Prévoir de couvrir tous les villages - Projet subsidié par la PAC pour les agriculteurs et via YES WE PLANT de la RW - Attention : PCDN est devenu un appel à projets « BiodiverCité »
FP 1 : Restaurer et sécuriser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 12 ❖ 6 ❖ 0	- Localisation et diviser en plusieurs FP : 1) Liaison Gare-Abbaye et 2) Villers-la-Ville à SDA pour accéder au Complexe sportif - Prévoir la remise en état des sentiers existants - Prévoir des balisages
FP 24 : Préservation du risque d'inondation	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 13 ❖ 0 ❖ 0	- /

FP 18 : Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 7 ❖ 6 ❖ 1	- /
FP 37 : Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Soutenir et valoriser les agriculteurs villersois	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 7 ❖ 4 ❖ 1	- Coûts et financement : pas trop cher - Localisation : les écoles et les fermes - Porteurs : écoles et services environnement, enseignement et communication communaux et les agriculteurs - Sélectionner et prioriser les actions à mener
FP 20 : Vers une commune « zéro déchet », créer des lieux qui encouragent le recyclage et la réutilisation via la valorisation de la donnerie	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 8 ❖ 5 ❖ 3	- Dynamique à intégrer dans un projet plus global de type développement d'un Tiers lieu ou d'une maison de la ruralité - Créer/mettre en place une « prêterie »
FP 10 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins	?	❖ 5 ❖ 4 ❖ 2	- Vérifier ce qui se fait déjà auprès des différents acteurs concernés et identifiés
FP 33 : Créer une aire de Camping et/ou une aire de bivouac	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 8 ❖ 4 ❖ 7	- Projet en cours à la Bergerie des Avelines - Identifier le lieu idéal - Préciser le niveau d'infrastructure - Prévoir un achat de terrain eventuellement - Qui en sera le gestionnaire ?
FP 14 : encadrer et animer des activités des jeunes autour du skate park	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 10 ❖ 5 ❖ 0	- Qu'en est-il pour Tilly ? - Renforcer Mik'Ados ou créer autre chose ? - Porteur : les écoles, les scouts, le club de football - Faire reconnaitre officiellement la MJ pour pouvoir avoir des animateurs
FP 22 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 11 ❖ 6 ❖ 1	- Doublon avec la FP 34 ?
FP 25 : gérer les ruissellements	?	❖ 7 ❖ 6 ❖ 0	- Créer une carte des zones inondées et inondables pour la Commune
FP 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc.)	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 9 ❖ 5 ❖ 0	- Définir et prioriser les lieux clés sur toute la commune en prenant en compte tous les villages - Partenaire : sentier libre

LOT 2			
Intitulé FP	**Critère**	**Plébiscite**	**Remarque de la CLDR**
FP 15 : Reconvertir des bâtiments existants vétustes tels que la cure de Mellery et de SDA	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 2 ❖ 13 ❖ 2	- Définir l'ensemble des bâtiments visés - Prioriser les interventions - Attention à ne pas prévoir trop de bâtiments à rénover
FP 28 : transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 2 ❖ 10 ❖ 0	- Préciser la localisation du projet - Préciser les acteurs impliqués - Localisation : En face de l'école de Tilly et la place de SDA
FP 5 : Tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 0 ❖ 10 ❖ 4	- /
FP 8 : Développer des logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors, créer ou rejoindre une AIS	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 4 ❖ 7 ❖ 2	- Définir clairement un ou plusieurs objectifs – Intitulé imprécis - Identifier les localisations en lien avec le projet
FP 4 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de SDA	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 6 ❖ 8 ❖ 1	- /
FP 34 : Relier l'Abbaye à Villers-la-Ville	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 7 ❖ 7 ❖ 2	- Manque d'informations sur la localisation du tronçon
FP 31 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 6 ❖ 7 ❖ 2	- Localisation : Commune et parking communal de VLV - Diviser en 2 FP : 1) voitures partagées électriques + bornes et 2) Vélos et trottinettes à vocation fonctionnelle (Via le SI) - Attention aux projets en cours au niveau de la commune
FP 29 : Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 5 ❖ 6 ❖ 5	- Se focaliser sur un ou deux lieux prioritaires (plusieurs FP ?) et intégrer une partie en lot 1
FP 13 : Encourager dans le cadre des demandes de permis la préservation et le renforcement de la biodiversité dans les projets de rénovation et la	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 2 ❖ 7 ❖ 7	- Créer une nouvelle FP pour la construction de nouveaux ouvrages d'art

construction de bâtiments ou d'ouvrages d'art			
FP 19 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la résilience alimentaire au niveau local	✓ Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 4 ❖ 6 ❖ 3	- Localisation : ferme de l'Abbaye - Utiliser et s'appuyer sur ce qui existe déjà, comme les jardins partagés, pour les étendre et développer de nouvelles techniques (permaculture, etc.) - Pour quels débouchés ? Magasins ? Marchés ?

LOT 3			
Intitulé FP	**Critère**	**Plébiscite**	**Remarque de la CLDR**
FP 17 : Produire de l'énergie locale et durable	✓ Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 1 ❖ 2 ❖ 16	- Porteur : entreprises locales - Evaluer la capacité de production énergétique des entreprises du territoire - Associer les promoteurs immobiliers dans cette réflexion - Isoler la fraction fermenticide des ordures ménagères pour les envoyer en biométhanisation ou au compostage - Récupérer les tontes des espaces publics pour les envoyer en biométhanisation ou au compostage
FP 12 : Créer un marché couvert des artisans	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 2 ❖ 1 ❖ 12	- Privilégier un bâtiment vide existant - Colruyt ?
FP 21 : Créer une maison rurale ou de village à Tilly	× Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 0 ❖ 0 ❖ 14	- Débloquer la situation au niveau du CRCS - Préciser la localisation : CRCS ou ancienne gare de Tilly
FP 27 : Valoriser la ferme de l'abbaye dans un plan stratégique global de l'Abbaye	✓ Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 1 ❖ 2 ❖ 12	- Organiser une réunion avec tous les acteurs pour préciser le projet
FP 16 : Créer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie : création d'un centre de services ou un atelier rural	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 0 ❖ 1 ❖ 16	- /
FP 6 : Favoriser et faciliter les projets de logements intergénérationnelles	× Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 0 ❖ 3 ❖ 9	- /

FP 32 : Favoriser la création d'une aire de camping-car	✓ Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés ✓ Suffisamment précis	❖ 5 ❖ 1 ❖ 9	- Projet en cours à la Bergerie des Avelines - Consulter la population pour connaitre l'opinion publique sur le sujet
FP 23 : Faciliter le projet de rénovation du syndicat d'initiative dans un plan stratégique global de l'Abbaye	✓ Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 4 ❖ 3 ❖ 9	- Organiser une réunion avec tous les acteurs pour préciser le projet
FP 26 : Créer un espace culturel	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 3 ❖ 3 ❖ 12	- Porteur : identifier un autre opérateur culturel que l'Abbaye - Varier les aspects culturels à développer (musique, arts plastiques, théâtre, art de rue, à destination du jeune public, etc.)
FP 9 : Prévoir et élaborer des pistes pour l'isolation des bâtiments et les mesures d'économie d'énergie au sein des bâtiments patrimoniaux et classé	× Localisable × Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 1 ❖ 7 ❖ 8	- Identifier les bâtiments patrimoniaux et classés à rénover
FP 30 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le PCDR	× Localisable ✓ Estimable budgétairement ✓ Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 5 ❖ 5 ❖ 6	- Identifier les bâtiments patrimoniaux et classés à rénover
FP 36 : re-naturation des vallées	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 3 ❖ 5 ❖ 6	- Exclusivement sur les terrains communaux
FP 7 : Créer un cadre pour le développement des logements innovants	× Localisable × Estimable budgétairement × Porteurs identifiés × Suffisamment précis	❖ 4 ❖ 5 ❖ 7	- Attention : Projet à portée privée

4. Les suites…

La phase d'enrichissement a commencé
→ Plateforme : https://participation.frw.be/fr-BE/folders/vlv
→ Début des GT projets après validation de la programmation par la Commune : juin 2023 ?

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

5. Divers

/

L'Echevin en charge du PCDR, 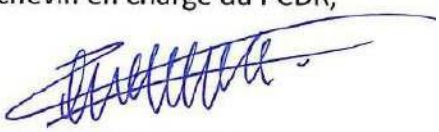 P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – Programmation des projets

18/04/2023

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 13/03/23**
2. **Passeport LOT 1**
   - **Travail en sous groupes**
3. **Première programmation des projets**
   - **Travail individuel**
   - **Mise en commun**
4. **Les suites…**
5. **Divers**

Récapitulatif des dernières séances

- Séances du 07/12/22 et du 10/01/23

  → **Analyse et avis de la CLDR sur le listing des projets**

- Séances du 30/01/23 - **Inter CLDR Genappe/Villers-La-Ville/Les Bons Villers**

  → Appel à pré-projets pour la GAL du pays des 4 bras

  → 2 projets retenus comme prioritaires : **Des Nœuds de balades au Pays des 4 Bras (réseau poinds-nœuds pédestre et animé) et 4 Saisons au 4 Bras (Marchés de producteurs itinérants)**

- Séances du 13/03/23 – **Rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du territoire**

  → Ajout d'une nouvelle fiche-projet : **Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs villersois**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 13/03/23

Evolution du listing de projets

Intitulé des fiches-projets	Remarque
3. Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage	- Scinder en 2 fiches-projets : 1. Rénover et réaménager la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire un pôle multi-usage 2. Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines
35. Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauves-souris.	- Ajout d'une FP suite à l'organisation de réunion entre la Commune de VLV et les acteurs extérieurs (NATAGORA)
36. Re-naturation des vallées	- Ajout d'une FP suite à l'organisation de réunion entre la Commune de VLV et les acteurs extérieurs (NATAGORA)
37. Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs villersois	- Ajout d'une FP suite la rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du 13/03/23

Intitulé des fiches-projets	Remarque
15. Créer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie : Création d'un co-working	- Espace de co-working ouvert à VLV - La Commune ne veut pas faire de concurrence privé/public - L'espace est sous-utilisé et la demande ne semble pas être là
23. créer une maison rurale ou de village à Marbais	- Existence de la maison communautaire
20. soutien aux produits locaux : développer l'installation de Kiosques ou roulottes pour la vente de produits locaux	- A fusionner avec la FP Création d'un marché couvert des artisans
38. Protéger et mettre en valeur le talus derrière le terrain de foot de sart	- Projet en cours

Ensemble, pour des villages vivants

2. Le passeport Lot 1
Phase de travail 1

Pourquoi programmer les projets?

Les projets du PCDR seront répartis en **3 lots :**

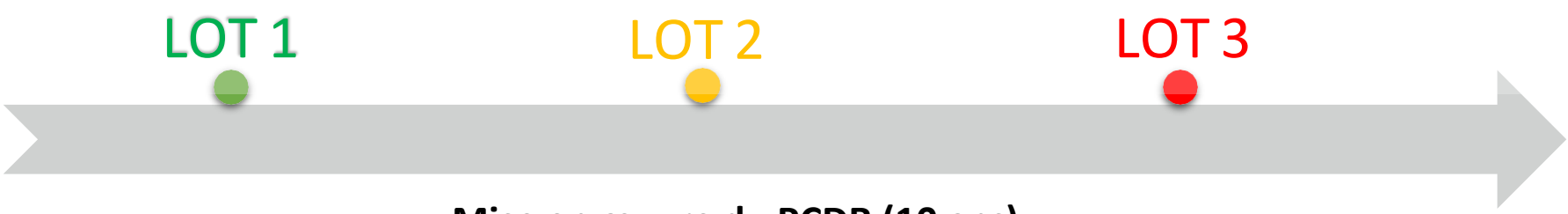

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Les fiches projets ne vont donc pas toutes avoir le même degré de finition!

Pourquoi programmer les projets?

Pour avoir un **programme de projets réaliste**, **opérationnel** et réparti de manière **équilibrée sur les 10 ans.**

La programmation est établie selon :

- La « maturité » des projets
- Équilibre des objectifs, ampleur budgétaire, type de projets, villages,…
- Les plébiscites des habitants et de la CLDR
- Opportunités de réalisation

=> Veiller à avoir des lots équilibrés

La programmation est-elle figée?

Non, la programmation <u>peut encore évoluer.</u>

- Au cours de l'élaboration
  - Changement de lot d'une fiche-projet
  - Ajout/suppression d'une fiche

  ⇒ La programmation est une première base de travail pour que l'auteur puisse écrire les fiches-projets

- Durant l'exécution du PCDR
  - Exécution = programme de travail annuel
  - Changement de lot si opportunités ou obstacles

Qu'est ce que le passeport LOT 1?

Analyse des projets selon les conditions idéale pour qu'un projet puisse être en lot 1

Pour qu'un projet puisse être en lot 1, il doit pouvoir être rapidement opérationnalisable.

Il doit donc:

- **Être localisé** : où le fait-on?
- **Être estimable budgétairement** : combien va-t-il coûter?
- **Avoir un/des porteurs**: qui va s'en charger?
- **Être suffisamment précis**: que va-t-on faire exactement, pour qui (public), pourquoi (objectifs)?

DR(EA)²M

Qu'est ce que le passeport LOT 1?

Et si le projet ne rempli pas ces conditions à ce stade, que fait-on?

- si le projet en vaut vraiment la peine, qu'il est fort plébiscité par la CLDR et la Commune et qu'il n'y a pas de réel obstacle, on travaille les faiblesses du projet jusqu'à ce qu'il soit mûr => GT projets

- Si on sent qu'on ne pourra pas affiner le projet d'avantage ou qu'il y a moins d'urgence à le mettre en œuvre, on le propose en lot 2 ou 3.

Qu'est ce que le passeport LOT 1?

Comment va-t-on s'y prendre pour initier les passeports LOT 1?

- 6 sous-groupes, Fiches réparties (5-6 projets/groupe)
- 50 minutes de travail (+/-10' par FP)
- Remplir le passeport pour chaque projet
- Objectif:
  - **aiguiller la réflexion** de la CLDR pour la programmation des lots
  - **Enrichir** certains projets

Les fiches et leur passeport seront utilisés pour la deuxième étape de travail : la programmation

3. Pause : 5’

4. La programmation
Phase de travail 2

La programmation: première proposition

Deux temps de travail :

1. Réflexion individuelle (25')

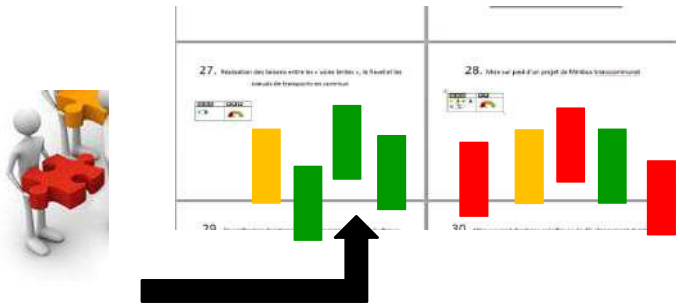

- Vous recevez 12 gommettes vertes, 12 gommettes jaunes et 12 gommettes rouges
- Placer une seule gommette par projet
- Passer à chaque projet
- Couleurs :
  - **Vert : lot 1**
  - **Jaune : lot 2**
  - **Rouge : lot 3**
- Veiller à l'équilibre des lots

2. Réflexion collective (25')

- Reclassement des projets en lot, en fonction de leur couleur prédominante (suite au travail individuel)
- Essai d'équilibre entre les lots
- Discussions
- Synthèse des tendances

Pourquoi programmer les projets?

Les projets du PCDR seront répartis en **3 lots :**

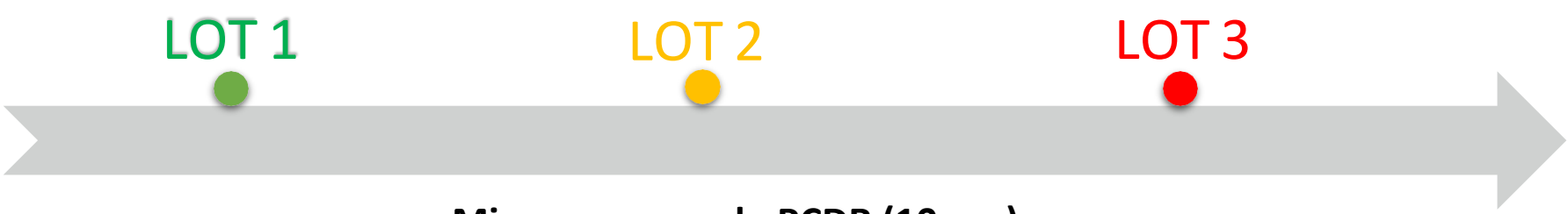

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Les fiches projets ne vont donc pas toutes avoir le même degré de finition!

Des questions ?

Les suites… Agenda

- La phase d'enrichissement à commencé
  - Plateforme : https://participation.frw.be/fr-BE/folders/vlv
  - Début des GT projets après validation de la programmation par la Commune: juin 2023?
- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

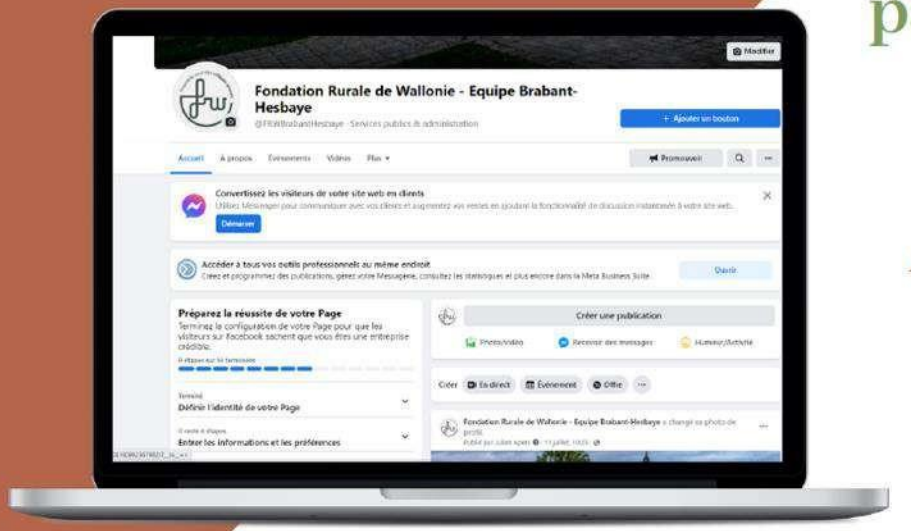

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

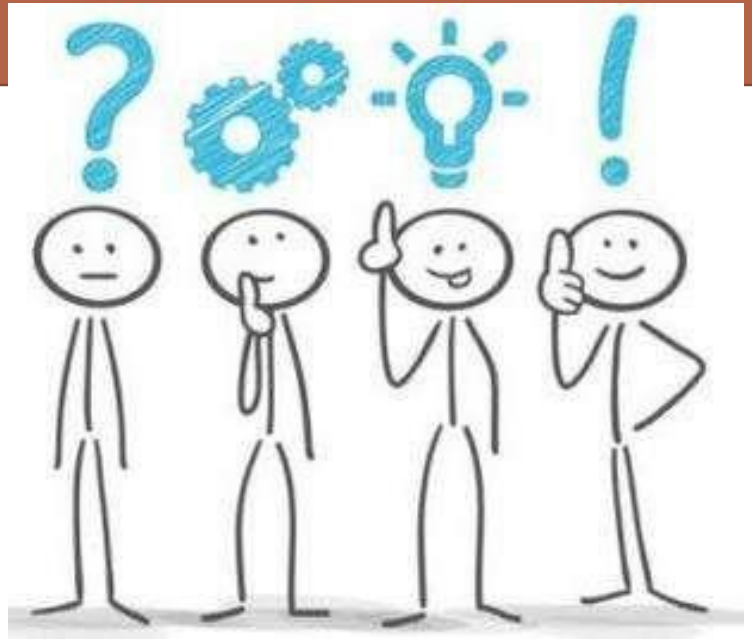

Merci
pour votre attention

Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Premières fiches-projets
Le **mardi 27 juin 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 14 présents / 4 excusés / 22 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Pour **l'Auteur de PCDR – Dr(ea)²m** : Natacha LEGRAND*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 - HOPLR - PPT de présentation*
- *Annexe 3 - Salle de SDA - PPT de présentation*
- *Annexe 4 - Compilation notes de fonction CLDR*
- *Annexe 5 – Compilation des plans et esquisses de la CLDR*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18/04/23**
2. **Divers – la Plateforme HOPLR**
3. **Les 3 lots : retour du travail avec le Collège**
4. **La maison rurale de SDA : projet à enrichir – Présentation + avis**
5. **3 fiches à enrichir**

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18 avril 2023

L'échevin en charge du développement rural, Philippe Vanhollebeke et le président de la CLDR, Charles Traore souhaitent la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 18 avril 2023

Le compte-rendu de cette séance est approuvé

2. Divers – la Plateforme HOPLR

L'échevin, M. Eric Balza, est venu présenter aux membres de la CLDR le projet communal qui vise à intégrer la plateforme HOPLR. La Commune a répondu à un appel d'offres pour être subsidié mais n'a finalement pas été retenu. Néanmoins, la Commune souhaite poursuivre la mise en œuvre de cette initiative.

Les objectifs recherchés de la présentation du jour sont d'informer les citoyens, de présenter brièvement la plateforme et de sonder les participants sur leur intérêt concernant ce projet. De plus, en parallèle à cette initiative communal, des citoyens villersois se sont montrés intéressés par l'utilisation de cette plateforme sur le territoire communal.

Le contenu de cette présentation se trouve dans l'annexe 2 du compte-rendu.

Les membres de la CLDR se montrent intéressés par le projet mais souhaiteraient en savoir plus. Pour ce faire, il a été convenu que la Commune organisera une réunion spécifique à ce sujet en invitant l'ensemble des membres de la Commission afin qu'ils puissent mieux cerner le projet, la plateforme et qu'ils puissent poser davantage de questions. L'idée serait également d'avoir un représentant de la plateforme HOPLR lors de ce futur échange.

Questions des participants :

- *Est-ce que l'objectif est d'en faire une fiche-projet dans le PCDR ? Est-ce que la demande est d'impliquer la CLDR ?*
  - ➔ Il n'est pas nécessaire en soi d'en faire une fiche-projet puisque le projet pourrait voir le jour rapidement. De plus, le Développement Rural ne subventionne pas ce type de projet.
  - ➔ Par contre, si la CLDR souhaite s'impliquer dans la mise en œuvre dudit projet, il pourrait figurer dans le lot 0 du PCDR.
- *D'où vient la société qui est derrière HOPLR ?*
  - ➔ Il s'agit d'une société belge fondée en 2014.
  - ➔ Pour davantage d'informations, veuillez-vous rendre sur le site : https://www.hoplr.com/fr
- *Est-ce que ce projet ne fait pas doublon avec l'application « Wallonie en Poche » ?*
  - ➔ A priori non puisque l'application « Wallonie en Poche » est davantage un annuaire/agenda qu'une plateforme d'échanges de services. Wallonie en Poche est une application qui concentre un ensemble d'informations et de services pertinents et à jour pour tous les wallons. Personnalisable, elle permet de retrouver dans une seule interface tout ce qu'il faut pour faciliter le quotidien des usagers du territoire (collecte des déchets, horaires des transports en commun ou encore informations très précises sur la cartographie).
  - ➔ Pour davantage d'informations, veuillez-vous rendre sur le site : https://wallonie.enpoche.be/wallonie
- *Est-ce que ce projet ne fait pas doublon avec le SEL (Système d'Echange Local) ?*
  - ➔ La réponse ici est plus nuancée dans le sens où le SEL est un système d'échange de services entre voisins qui réunit +/- 50 familles sur la Commune - « On échange son temps et ses compétences particulières contre le temps et les compétences de quelqu'un d'autre. Il ne s'agit pas de se faire rétribuer en monnaie sonnante et trébuchante. L'unité de valeur, ce sont les minutes consacrées à l'action. ».
  - ➔ Néanmoins, cela pourrait s'avérer complémentaire car le SEL a une portée plus large que seulement la Commune de Villers-la-Ville, le principe est différent puisque HOPLR est une solution d'engagement communautaire qui vise le réseautage et la connexion structurée au niveau local dans un but non lucratif et sans échange. Le principe est la solidarité et l'entraide.

- *Est-ce qu'une appropriation du projet par les citoyens est possible ? Est-ce que la Commune pourrait faire de l'ingérence ? Qui va payer pour l'utilisation de la plateforme ? Cela représente quel budget ?*
  - ➔ Il va de soi que l'objectif de la Commune est que ce projet et cette plateforme profite aux citoyens et soit mis à leur service. Aucune récupération politique n'est possible et en aucun cas, les autorités locales ont accès aux données/échanges privées.
  - ➔ La Commune a pour volonté de la mettre à disposition des villersois et villersoises et se chargerait de l'aspect pécunier. Le budget que cela représente est de 2500EUR/an pour la première version/option 1 du projet, celle choisie par la Commune.
- *Est-ce que cette plateforme ne risque pas de devenir le Facebook du coin où l'on retrouve des publications sur tout et n'importe quoi (chien/chat perdu, travaux dans la rue, coup de gueule, etc.) ? Y a-t-il un système de contrôle du réseau social ?*
  - ➔ Il y a des garanties à ce niveau-là en effet. Les demandes qui peuvent être formulées via cette plateforme sont bien structurées. Les services proposés ou demandés s'opèrent via des listes fermées de suggestions.
- *Est-ce que la plateforme et son réseautage est découpée exclusivement en quartiers ? Est-il possible de l'étendre aux villages ? Ou en encore à la Commune dans son entièreté ?*
  - ➔ A ce niveau-là, tout est possible. Actuellement, l'idée de la Commune serait de travailler par village mais cela pourrait être revu si nécessaire.
- *Est-ce que les services proposés sont gratuits ou rémunérés ?*
  - ➔ Théoriquement, il s'agit de bénévolat via un principe de solidarité, d'entraide et de réseautage. La rémunération des services n'est pas prévue via l'utilisation de la plateforme.
- *Est-ce ce projet est pertinent alors que les personnes qui travaillent n'auront probablement pas le temps de s'investir ?*
  - ➔ Chacun a le choix de s'investir ou non à la hauteur de ses moyens. Il n'y a aucune obligation à participer et à utiliser la plateforme. Il s'agit de faire avec les personnes qui le veulent et qui le peuvent.
- *La CLDR souhaiterait organiser une réunion plus complète et spécifique sur le sujet en invitant un membre d'HOPLR.*

3. Les 3 lots : retour du travail avec le Collège

Lors de la dernière réunion de la CLDR du mois d'avril, les membres de la Commission ont travaillé sur la programmation des projets du PCDR dans le temps (répartition des projets en lot 1, 2 et 3). Cette proposition a été soumise à l'auteur de PCDR, Dr(ea)²m ainsi qu'au Collège communal pour analyse.

Ce travail est presque clôturé mais nécessite encore une dernière phase d'approbation. Lorsque cela sera effectif, le listing complet des projets répartis en lots sera envoyé aux membres de la CLDR. De plus, lors de la prochaine réunion de la CLDR, ils auront l'occasion d'émettre leurs remarques.

4. La maison rurale de SDA : projet à enrichir – Présentation + avis

Le travail du jour proposé à la CLDR est d'enrichir la fiche-projet n° 4 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale. De fait, ce projet est en lot 1 et est pressenti comme étant un des projets prioritaires à activer dans le cadre du PCDR.

Une proposition de projet réalisée par Dr(ea)²m sur base du projet initialement réfléchi par la commune est d'abord présentée par le bureau d'études Dr(ea)²son. Pour davantage d'informations, veuillez-vous référer à l'annexe 3 du compte-rendu.

Ensuite, un travail spécifique d'analyse de la proposition du projet est suggéré aux participants, « à chaque lieu, ses qualités ». La méthodologie est reprise dans la présentation PowerPoint se trouvant en annexe 1. Les résultats du travail sont compilés dans les tableaux ci-dessous :

SALLE DES FETES	
Fonction	• Rassemblement festif • Salle polyvalente, modulable avec certaines spécificités pour accueillir certains types d'activités • Activités possibles : lieu de fête (familiales et associatives), concerts, spectacles, cinéma, expositions, culture, etc.
Taille	• Modulable • +/- 300 personnes
Architecture	• Prévoir un podium/ une scène amovible • Parois modulables • Bar/cuisine central • Ecran de projection • Isolation phonique et N15 en suffisance (++) • Moderne et pratique
Circulations	• PMR (+++)
Lumières et vues	• Grandes ouvertures vers l'extérieur et le jardin • Eclairage modulable • Cour de jeux
Couleurs et textures	• Neutre • Convivial • Valorisation des matériaux naturels (argile, bois, métal, pierre, etc.) • Sol pratique d'entretien
SALLE ECOLE DE MUSIQUE	
Fonction	• Salle(s) de cours collectif et individuel (++) • Utilisable également pour d'autres activités culturelles, d'autres style de musique (++) • Prévoir un petit studio d'enregistrement • En faire une sorte de petite maison des jeunes à caractère artistique
Taille	• Demander aux enseignants • +/- 100 m²
Architecture	• Insonorisation optimale (+), situé le plus loin possible des habitations • Chaleureux et convivial (+) • Prévoir de l'équipement technologique de pointe • Indépendant des autres locaux

	• Moderne et simple
Circulations	• Attention au parking
Lumières et vues	• Lumineux (+) • Prévoir de l'intimité, plutôt fermé
Couleurs et textures	• Prévoir des matériaux qui limitent les nuisances acoustiques – Insonorisation importante (+++) • Chaleureux, jovial
CUISINE	
Fonction	• Aux normes • Prévoir du stockage
Taille	• +/- 35 m²
Architecture	• Moderne et pratique • Prévoir une hotte de qualité (Bien ventilée et large) • Tout au même niveau • Grands fours
Circulations	• Fonctionnelle (+) • Accès vers l'extérieur (+) • Communication facile avec la salle de spectacle et le bar (+) >< Non connecté au bar mais à proximité • Prévoir un passe-plat (+)
Lumières et vues	• /
Couleurs et textures	• Facile à entretenir et à nettoyer • Prévoir une évacuation des eaux au sol • Inox/métal non brillant (Cuisine professionnelle) (++) • Carrelage blanc
ESPACE DE STOCKAGE	
Fonction	• 1 espace de stockage pour les cours de musique • 1 espace de stockage pour les activités festives (tables, chaises, etc.) • 1 espace de stockage pour les activités culturelles (podiums, éclairage, etc.) • 1 espace de stockage pour les autres activités (exemple : yoga)

Taille	• Espace cloisonné selon les activités • Modulables
Architecture	• Pratique • Près du podium
Circulations	• /
Lumières et vues	• /
Couleurs et textures	• /
BAR	
Fonction	• Convivialité • Pratique • Ouverture simultanée aux activités
Taille	• Plus large (4 X 5 m) • Plus bas qu'actuellement
Architecture	• 2 bars • Coin cocoon • 2 fois plus de frigo qu'actuellement
Circulations	• Situation centrale par rapport à la salle de spectacle (actuellement ok)
Lumières et vues	• Lumineux et ouvert l'extérieur
Couleurs et textures	• Moderne
SANITAIRE	
Fonction	• Propre et agréable • Facile d'accès
Taille	• Plus large (4 X 5 m) • Plus bas qu'actuellement
Architecture	• Douches • Toilettes sèches avec trémies >< WC classique • Taille optimisée

Circulations	• Attention aux PMR
Lumières et vues	• Intimité et fermé
Couleurs et textures	• Pratique d'entretien • Peu salissant
HALL D'ENTREE / VESTIAIRE	
Fonction	• Vestiaires fonctionnels
Taille	• /
Architecture	• Isolation K15
Circulations	• Attention aux PMR • Intégration et accès au parking facilement
Lumières et vues	• /
Couleurs et textures	• /
PARKING (voiture et vélo)	
Fonction	• Emplacement parking vélos sécurisé et couvert • Prévoir des bornes de recharge • Facile d'accès et pouvoir se garer facilement • Attention à l'accès aux PMR • Gratuit • Maximiser le nombre de places
Taille	• A mettre en rapport avec la capacité d'accueil de la salle
Architecture	• Verdurisé • Bancs publics • Revêtements perméables (dalles gazon par exemple) (++) • Optimisation de la place (pas d'arbres et de bordures qui prennent de la place) (+)
Circulations	• Accès limité aux usagers de la salle (+) • Place pour PMR

	• Prévoir des navettes vers un parking de délestage pour les grands évènements
Lumières et vues	• Eclairage nocturne suffisant avec détecteur de mouvement (+) • Eclairage non dérangeant pour le voisinage (pas trop haut) (+)
Couleurs et textures	• /
JARDIN / TERRASSE	
Fonction	• Lieu de détente • Polyvalent • Convivial (+) • Coin photo • Attention au bruit après 22h • Prévoir un barbecue
Taille	• /
Architecture	• Tables et bancs • Partie couverte (+++) • Mobilier résistant et adaptable • Faire le lien avec les fonctionnalités intérieurs (salles, donnerie, etc.)
Circulations	• Ouverture vers l'extérieur • Accessibilité aux PMR (+++) • Séparé du trafic de voiture (++) • Revêtement sol lisse et pratique pour les cheminements
Lumières et vues	• Orientation sud (++) • Eclairage de soirée
Couleurs et textures	• Privilégier des matériaux en bois (palissades par exemple) (+) • Mobilier en matériaux durable • Prévoir des parterres « natures »

5. 3 fiches à enrichir

Par manque de temps lors de cette réunion, ce point n'a pas pu être abordé.

L'objectif était de travailler et consolider les 3 fiches-projets suivantes :

- Vers une commune Zéro déchets : encourager l'économie circulaire, avec valorisation de la donnerie comme ressource centrale
- Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
- Promouvoir l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Il est prévu de programmer une réunion CLDR à la fin du mois d'aout ou au début du mois de septembre pour coconstruire lesdites FP.

6. Divers

/

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – les premières fiches-projets

27/06/2023

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 18/04/23 – 5’**
2. **Divers – la Plateforme HOPLR – 10’**
3. **Les 3 lots : retour du travail avec le Collège – 5’**
4. **La maison rurale de SDA : projet à enrichir – 15’ (présentation) 45’ (avis)**
5. **3 fiches à enrichir : 40’**
   - **Travail en sous-groupes avec projet tournant + scribe FRW et Drea²m (support grandes feuilles A1)**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 18/04/23

2. La Plateforme HOPLR

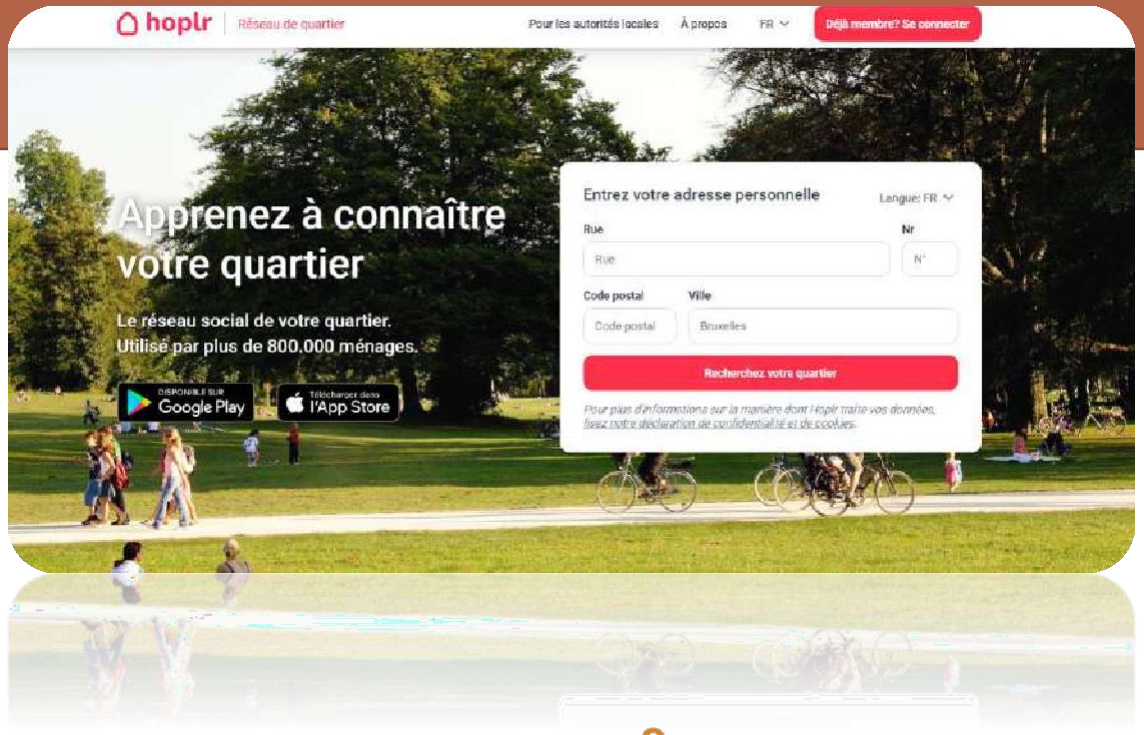

3. Les 3 lots – retour du Collège

4. La maison rurale de SDA

Des questions ?

Comment allons-nous enrichir cette fiche? (suite)

- Proposition de projet réalisée par Dr(ea)²m sur base du projet initialement réfléchi par la commune
- Enrichissons le projet ! **« à chaque lieu, ses qualités » 45'**

Méthode:

- Parcourir les différentes «parties de bâtiment » sur les tables
- En DUO ou TRIO – 9 groupes/5 minutes par lieu
- Possibilité d'ajouter des propositions manquantes (1/ feuille)
- Ecrire 1 ou 2 qualités (la plus importante) pour chaque section reprise sur le lieu:
  - Fonction
  - Lumières et vues
  - Architecture
  - Taille
  - Circulations
  - Couleurs et textures

=> des exemples de qualités sont proposés à chaque groupe

4. 3 fiches projets à enrichir

Vers une commune Zéro déchets : encourager l'économie circulaire, avec valorisation de la donnerie comme ressource centrale

Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

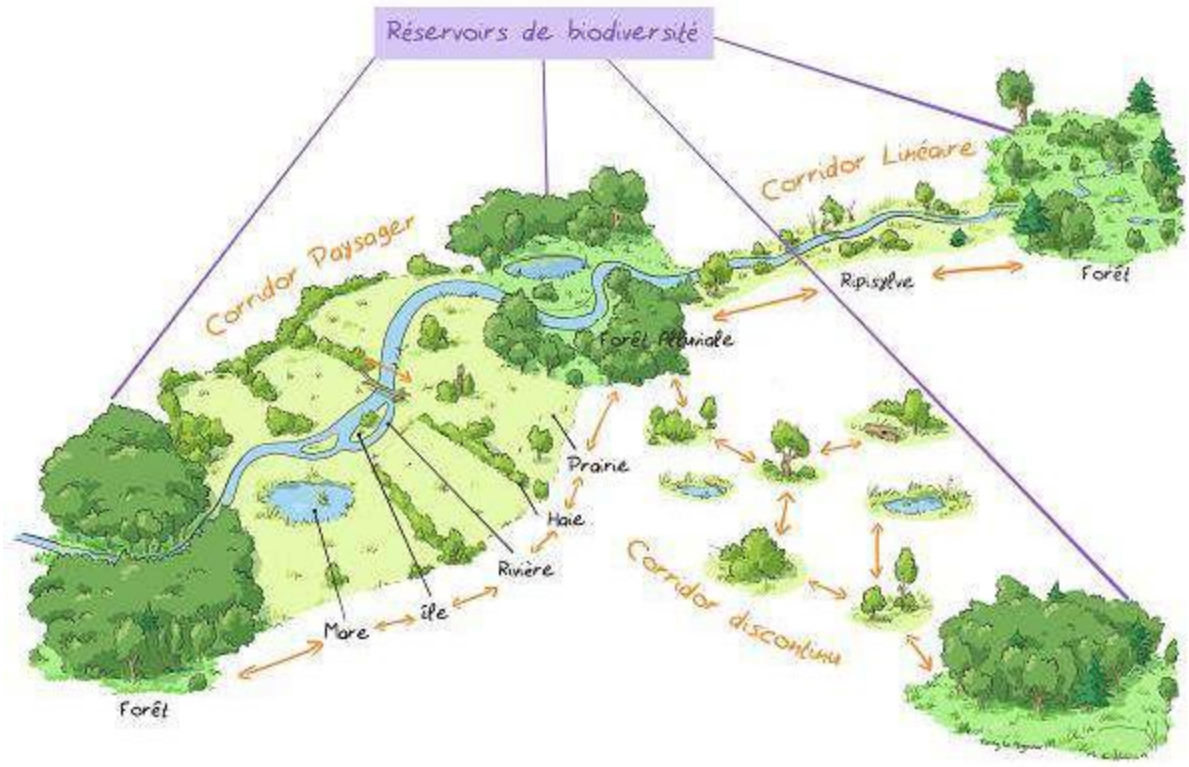

Promouvoir l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Comment allons-nous travailler?

40 minutes

Un(e) animateur•trice fixe

Des idées pour s'inspirer

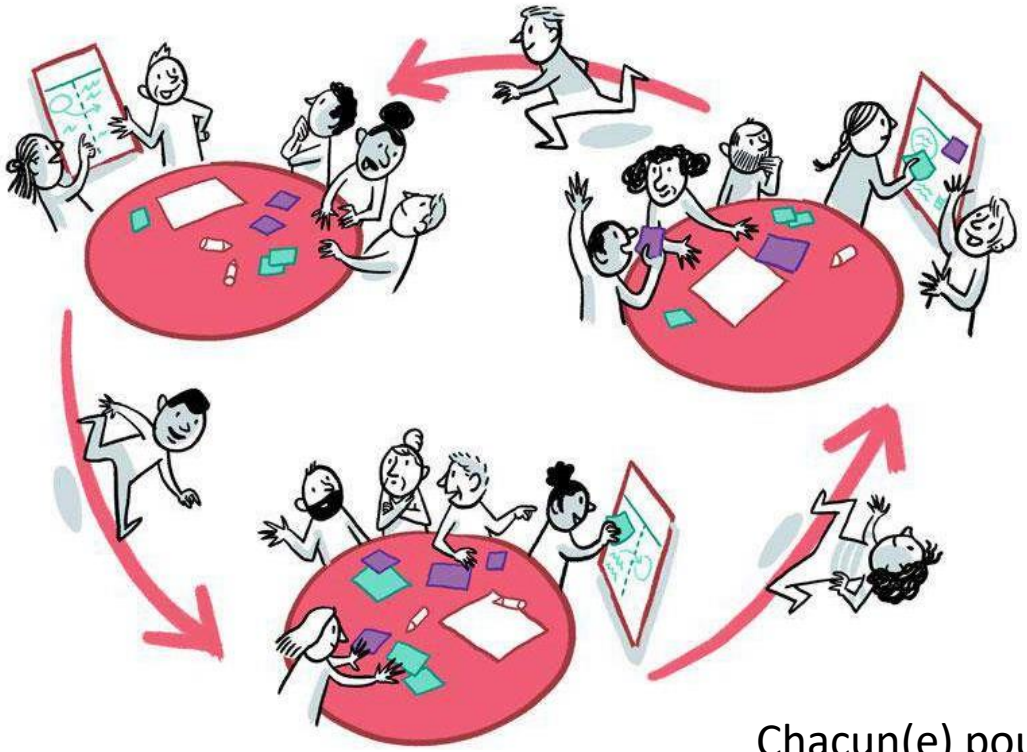

3 tables : 1FP par table

Une fiche à remplir

Les groupes tournent de table en table après : 20', 10', 10'

Chacun(e) pourra intervenir sur toutes les FP

DR(EA)²M

Des questions ?

Les suites… Agenda

- Eté 2023 : écriture premier jet des FP par Dr(ea)²m
- Septembre 2023 : Enrichissement des FP par la CLDR

- <u>Pour suivre l'actualité</u> :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

DR(EA)²M

…le, pour des villages vivants

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

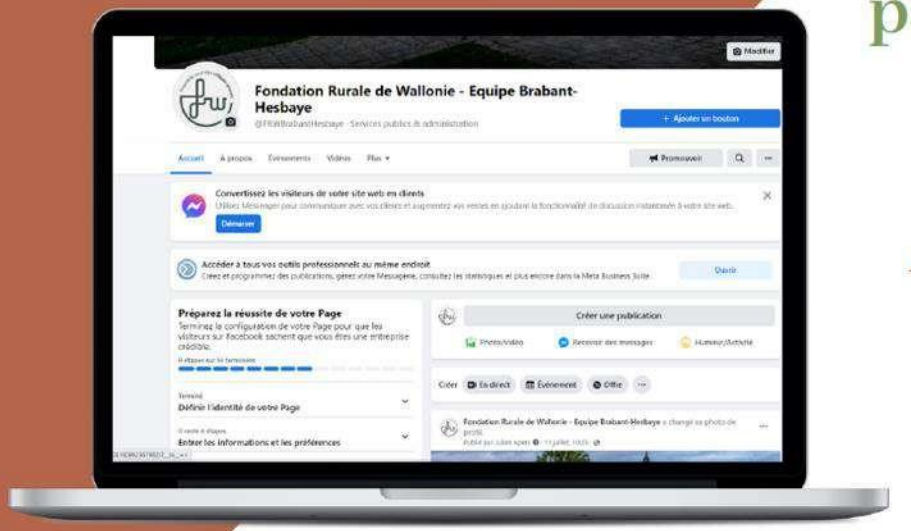

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

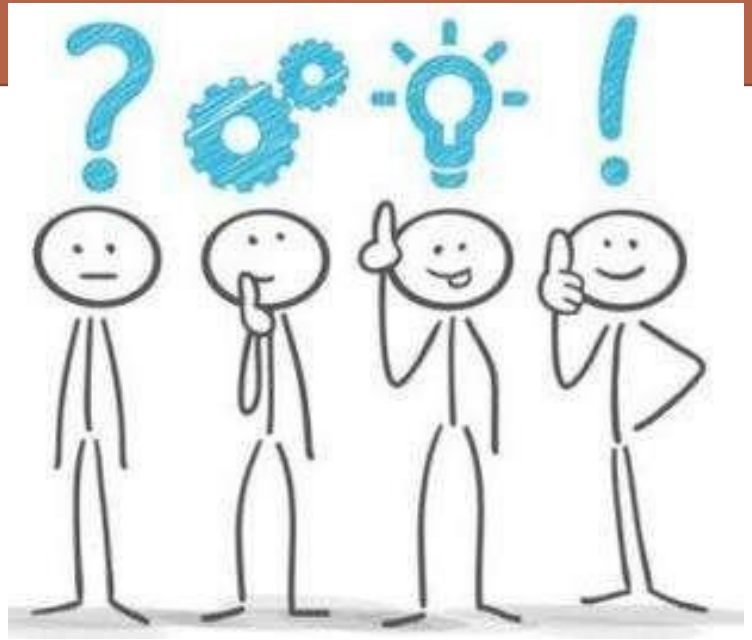

Merci
pour votre attention

Fondation Rurale de Wallonie

Rue Camille Hubert, 5 – 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

Pourquoi programmer les projets?

Les projets du PCDR seront répartis en **3 lots :**

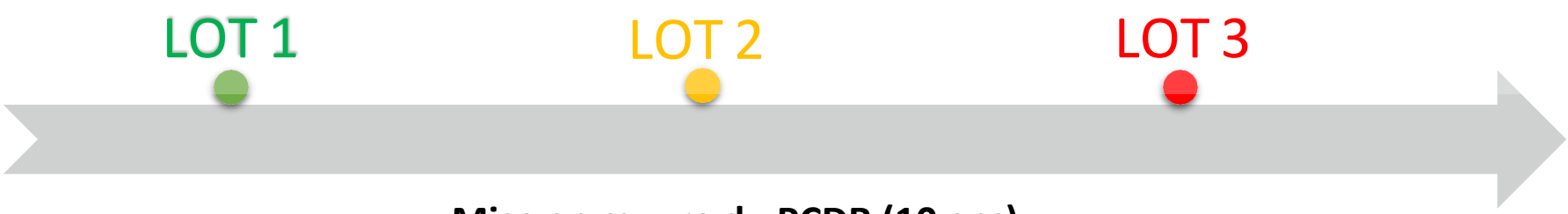

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Les fiches projets ne vont donc pas toutes avoir le même degré de finition!

Pourquoi programmer les projets?

Pour avoir un **programme de projets réaliste**, **opérationnel** et réparti de manière **équilibrée sur les 10 ans.**

La programmation est établie selon :

La « maturité » des projets

Équilibre des objectifs, ampleur budgétaire, type de projets, villages,…

Les plébiscites des habitants et de la CLDR

Opportunités de réalisation

=> Veiller à avoir des lots équilibrés

La programmation est-elle figée?

Non, la programmation <u>peut encore évoluer.</u>

- Au cours de l'élaboration
  - Changement de lot d'une fiche-projet
  - Ajout/suppression d'une fiche

  ⇒ La programmation est une première base de travail pour que l'auteur puisse écrire les fiches-projets

- Durant l'exécution du PCDR
  - Exécution = programme de travail annuel
  - Changement de lot si opportunités ou obstacles

PCDR Villers-la-Ville
CLDR 27/06/2023
Focus sur 4 projets

Des projets pour faire face aux défis et donner vie à la stratégie

Villers-la-Ville

FRW
Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

LISTE DES FICHES PROJETS PAR LOT: FOCUS DE CE JOUR

PROJETS DE LOT 0: (pilotés par d'autres acteurs que la CLDR ou la commune)
Fiche-projets n° 16: créer un Hoplr réseau de quartier
Fiche-projet n° 34 : favoriser la création d'une aire camping-car

PROJETS DE LOT 1:
Fiche-projet n° 1 : Restaurer, sécuriser et baliser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures. Liaison N93 Sart-4 Bras.
Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 4 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale
Fiche-projet n° 5 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines (ancienne école communale et école de musique) en maison multi services.
Fiche-projet n° 6 : créer un cadre (guide/ charte d'urbanisme ou SDC) en vue de tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire
Fiche-projet n° 7 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans la cure de SDA
Fiche-projet n° 15 : renforcer l'animation des activités des jeunes
Fiche-projet n° 20 : Fiche-projet n° 20 : Vers une commune « zéro déchet », encourager l'économie circulaire avec la donnerie comme point central et de coordination d'actions liées à la réduction des déchets, recyclage, réutilisation, réemploi, réparation.
Fiche-projet n° 22 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital)
Fiche-projet n° 27 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Marbais)
Fiche-projet n° 32 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le Programme Communal de Développement Rural.
Fiche-projet n° 36 : aménager un lien piéton en vue de relier l'Abbaye à Villers la Ville

Légende:
Lot 1: 12
Lot 2: 12
Lot 3: 13

PROJETS DE LOT 2:
Fiche-projet n° 3 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 9 : développer des logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors,
Fiche-projet n° 12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
Fiche-projet n° 19 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
Fiche-projet n° 24 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement
Fiche-projet n° 28 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Tilly)
Fiche-projet n° 30: Aménager un parc public à la cure de SDA
Fiche-projet n° 31: Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
Fiche-projet n° 33 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)
Fiche-projet n° 35 : créer une aire de campings
Fiche projet n° 37 : Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
Fiche-projet n° 39 : Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois.

PROJETS DE LOT 3:
Fiche-projet n° 8 : Créer un cadre pour le développement des logements innovants Fiche–projetsn°10: créer ou rejoindre une AIS.
Fiche-projet n° 11 : Prévoir et élaborer des pistes pour l'isolation des bâtiments et les mesures d'économies d'énergie au sein des bâtiments
Fiche-projet n° 13: Pour des paysages ruraux résilients et embellis: créer, renforcer la biodiversité, planter des arbres, entretenir les haies vives et bocages, gérer les ruissellements, etc
Fiche-projet n° 14 : Créer un lieu pour accueillir un marché des artisans
Fiche-projet n° 17: Créer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie: création d'un centre de services ou atelier rural
Fiche-projet n° 18 : Produire de l'énergie locale et durable (exemple: cogénération avec réseau de chaleur, en priorité)
Fiche-projet n° 21 : créer une maison rurale ou de village (à Tilly)
Fiche-projet n° 23 : faciliter le projet de rénovation du syndicat d'initiative dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies/mutualisation des services de l'Abbaye et du SI.
Fiche-projet n° 25 : Créer un espace culturel de proximité (offre complémentaire et différentiée de l'abbaye)
Fiche-projet n° 26 : Valoriser la ferme de l'abbaye dans un plan stratégique global de l'Abbaye
Fiche-projet n° 29 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (plaine de jeux de SDA)
Fiche-projet n° 38 : Re-naturation des vallées

Lot 1

Fiche-projet n° 4 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale

Description succincte : créer un lieu polyvalent.

Penser à un aménagement multifonctionnel: inventorier les fonctions que la salle pourrait abriter cuisine, gde salle de fête polyvalente accessible PMR avec parking, par exemple: épicerie locale coopérative, marché des producteurs locaux, lieu de rencontre convivial pour expo/marché de noël, atelier rural, accueil des personnes âgées.

Contexte: La salle n'est plus aux normes énergétiques ni techniques (chauffage, sanitaires) ni de confort actuel, de plus le déménagement du service des travaux a libéré des espaces utiles permettant d'offrir des perspectives de reconversion multiples au cœur du village. La cour arrière pourrait servir de parking. Les abords devront être réaménagés. Justifier la démolition du hall arrière. Avoir une réflexion sur la répartition parkings/abords publics Envisager une co-gestion avec les citoyens.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	7		Commune		SDA	

Remarque : Une dimension économique peut être intégrée selon le type d'activité avec la possibilité de réserver un espace de services pour indépendants et professions libérales, toutefois, le nombre d'activités présentes au sein de l'infrastructure est déjà important, il faut en tenir compte : ALE, EPN, école de musique, etc… (grande salle sans podium et cuisine et sanitaires à l'arrière avec aces parking pour traiteur,)

SALLE COMMUNALE: SITUATION EXISTANTE

accès

parking

accès

Donnerie actuelle

SITUATION EXISTANTE: VUES INTERIEURES

SITUATION EXISTANTE: surfaces

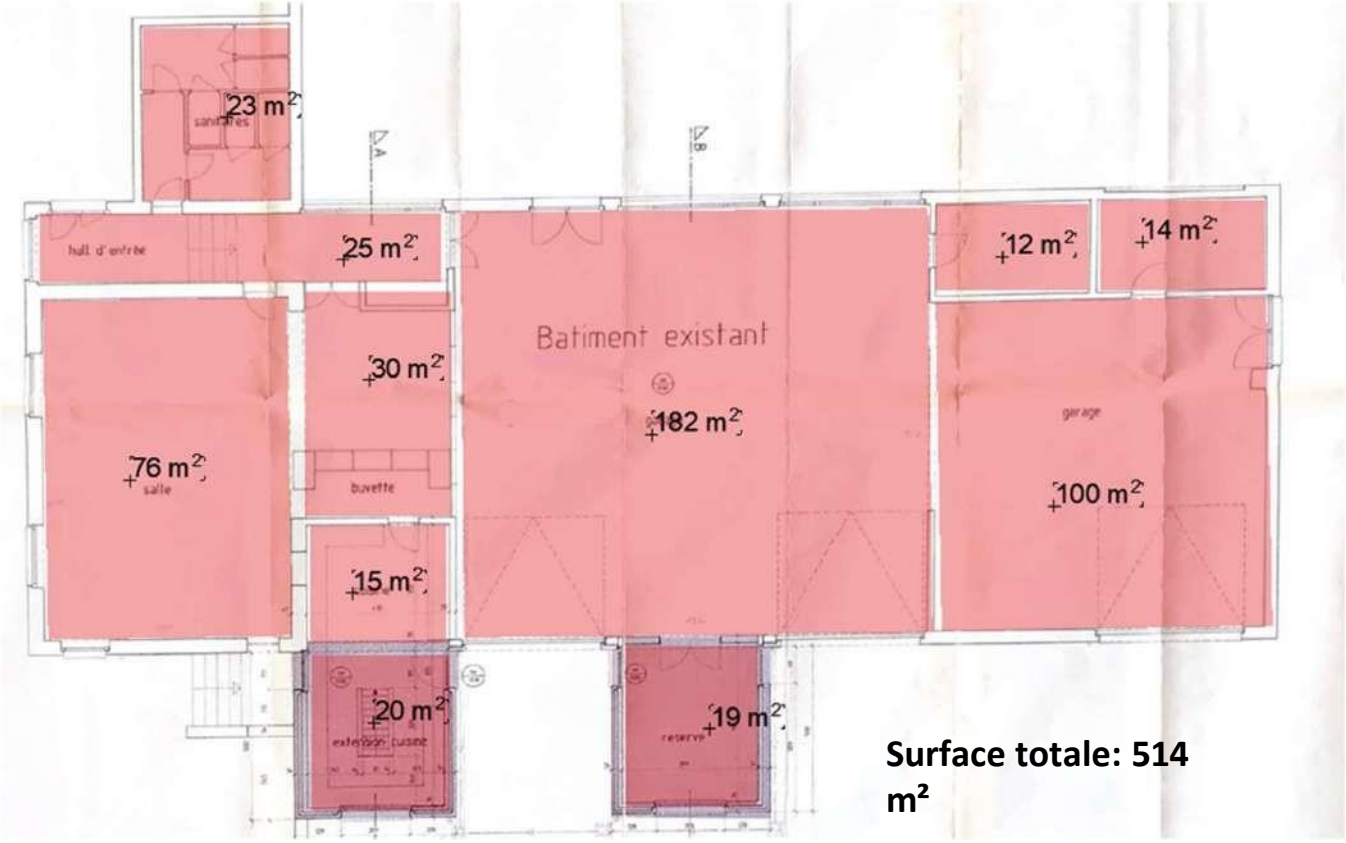

Surface totale: 514 m²

FONCTIONS actuelles

- **Salle collective des fêtes: 258m²**
- **Bar: 30m²**
- **Sas d entrée: 25m²**
- **Sanitaires: 23m²**
- **Cuisine: 35m²**
- **Réserve matériel: 19m²**
- **Réserve: 12+14m²**

- **Salle de musique: 70+30m²**

- **Donnerie: 200m²**

DR(EA)²M

SALLE COMMUNALE DE SDA: EXEMPLE DE PROJET

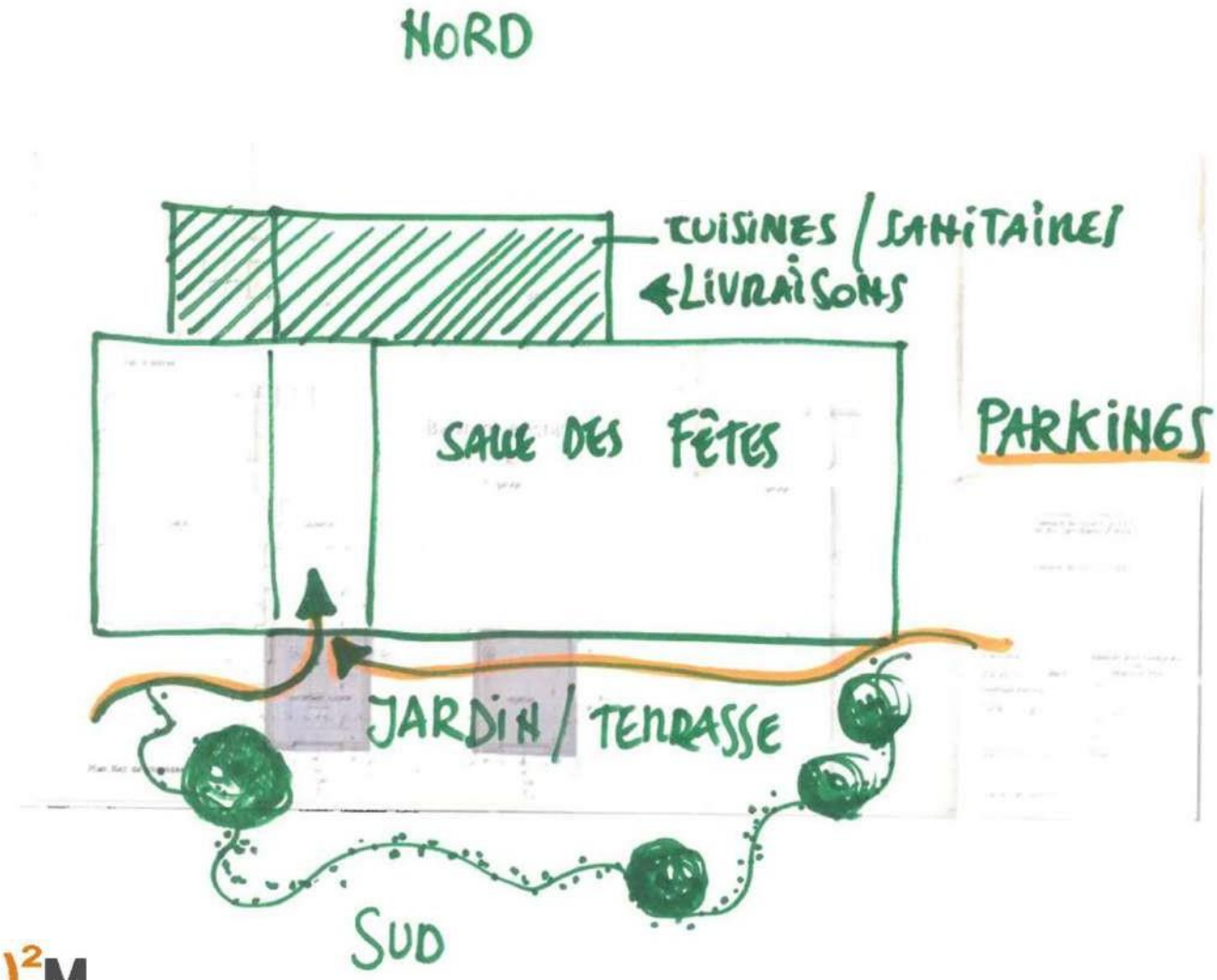

FONCTIONS futures:

- Salle collective des fêtes
- bar
- Sanitaires
- vestiaire
- Cuisine
- Réserve matériel
- Jardin/terrasse
- Salle de musique
- donnerie
- -autres?

QUESTIONS A SE POSER:

Fonctions
Lieu de fêtes
Lieu de sport
Lieu de musique
Lieu d'échange
Lieu de concert/culture
Lieu familial
Lieu de rassemblement
Lieu pour les jeunes
Lieu d'affichage/exposition
…
Convivial (possibilité de se rassembler autour d'un bar)
Convivial (possibilité de se rassembler dans un salon)
Convivial (possibilité de se rassembler autour de…)
Accueillant pour les enfants (petite aire de jeux intérieure/tableaux, extérieure**,..)**

Lumière et vues
Lumineux (lumière naturelle)
Bien **exposé** (lumière du sud-ouest qui rentre)
Ouvert vers l'extérieur
Ouvert sur un jardin convivial
Ouvert sur une cour de jeux
Intimité et plutôt fermé (pas de bruit pour les voisins)
Avec des vues sur le paysage et la campagne Villersoise
Grands murs d'affichage

Architecture
Authentique et de caractère (caractère rural)
Chaleureux dans ses matériaux (bois en partie, divers matériaux,..)
Un peu original (pas une copie d'un hall qui existe ailleurs, architecture non identique à un autre mais un bâtiment conçu pour ce lieu)
Moderne et simple (murs blancs, béton, surfaces lisses, simple.)
Techniques apparentes (gaines,..)
Qui intègre la nature
Aménagement intérieurs , mobilier comfortable

Taille
Grand espace sans cloisons fixes (à part locaux techniques)
Différents volumes pour différentes ambiances/fonctions
Flexible : grand local modulable (possibilité de séparer, scinder selon le besoin e plus petits locaux)
Circulations
Communication fluide vers le bâtiment avant
Communication fluide vers l'arrière
Communication fluide vers l'éxérieur
Accessible PMR

Couleurs et textures
Lieu qui valorise des matériaux réutilisés /remployés (métal, bois, pierre,..)
Lieu qui valorise les matériaux locaux
Vivant et joyeux (qq couleurs chaudes)
Matériaux lisses
Matériaux résistants
Lieu multifonctionnel épuré (plutôt froid)
Lieu fonctionnel et rationnel
Lieu pratique d'entretien dans ses matériaux (carrelage clair,..)
Matériaux acoustiques (bon niveau sonore)

Lot 2

Fiche-projet n° 12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

Description succincte :

- créer un guide écologique des jardins privés en s'associant avec Natagrora et les jardins partagés.
- Inventorier des terrains plus proches des centres et des promenades pour localiser des initiatives nouvelles en lien avec la maitrise foncière.
- Organiser également des formations des citoyens en éco-jardinerie.
- Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques dans les jardins pour renforcer la biodiversité.
- Mettre en lien les initiatives existantes pour renforcer cette dynamique. Nombreuses initiatives existent comme les vergers conservatoires, la label jardin « biodiversité » l'aménagement des golfs, + les Jardins de l'Abbaye (le jardin des plantes médicinales), les Jardins partagés de Villers (ouvert vers le public)
- Eventuellement rejoindre le projet « BiodiverCité ».
- Améliorer et faire grandir le réseau de jardins hôtes pour la biodiversité.

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	6		PCDN? Jardins partagés de Villers		???	

Remarque: Dream: Organiser un GT avec la conseillère en environnement et l'échevine en charge

BIODIVERCITÉ

Fiche-projet n° 12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

Question centrale: que manque-t-il comme initiatives sur le territoire? Que faire concrètement? Site? Prospectus? Événement? Lequel?

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

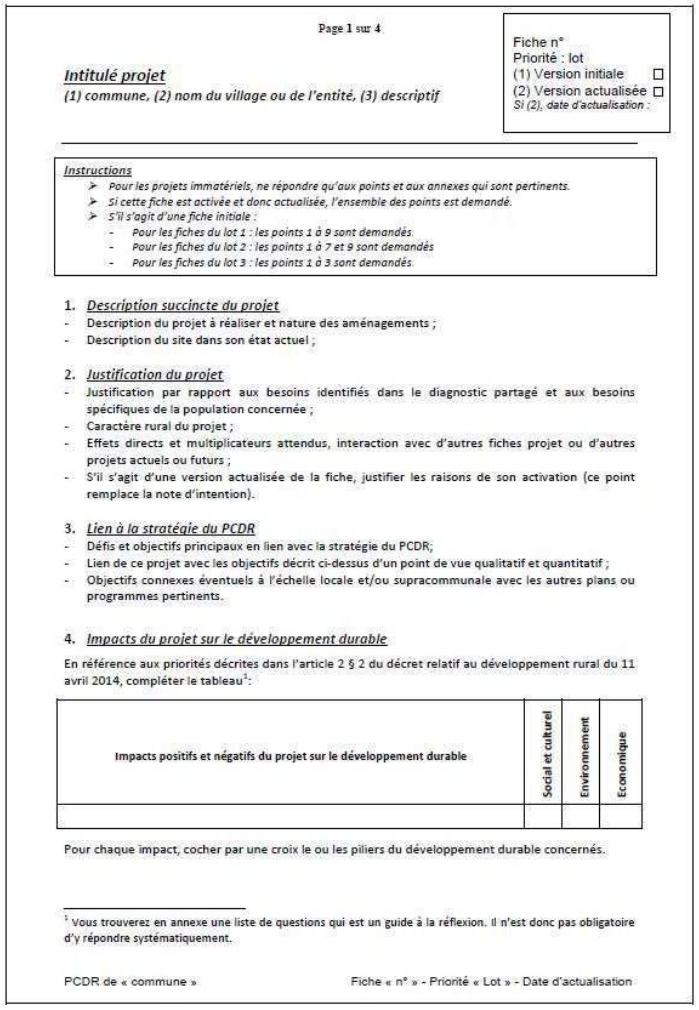

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés.*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés.*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1]:

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

Lot 2

Fiche-projet n° 19 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Objectif: Promouvoir la valorisation des produits locaux à travers le secteur de l'Horeca.

Description succincte : projet tourné vers les synergies et actions mobilisatrices (pas infra)

- Soutenir les initiatives existantes, faire la promotion de l'Horeca local (y compris traiteurs, hébergements touristiques,..)
- Créer un meilleur réseau entre les acteurs du secteur Horeca local existant et les producteurs locaux.
- Créer des synergies/mutualisations avec le développement des hébergements touristiques, camping, gites, hébergements de groupe , ..
- Consulter les maraichers actuels dans un premier temps (SEL, Ferme de Bérinnes, Ferme de Gentissart, Marbais, etc..)

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	4		Commune		???	

Remarque : associer le CRIE et la ferme de l'abbaye
(réflexion en cours en lot 0, à voir si projet plus concret.)
Faire le lien avec deux projets du GAL: « carrefour de la randonnée » et « autonomie alimentaire »

Lot 2

Fiche-projet n° 19 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Question centrale: que faire concrètement? Prospectus? Site? Événement ?

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

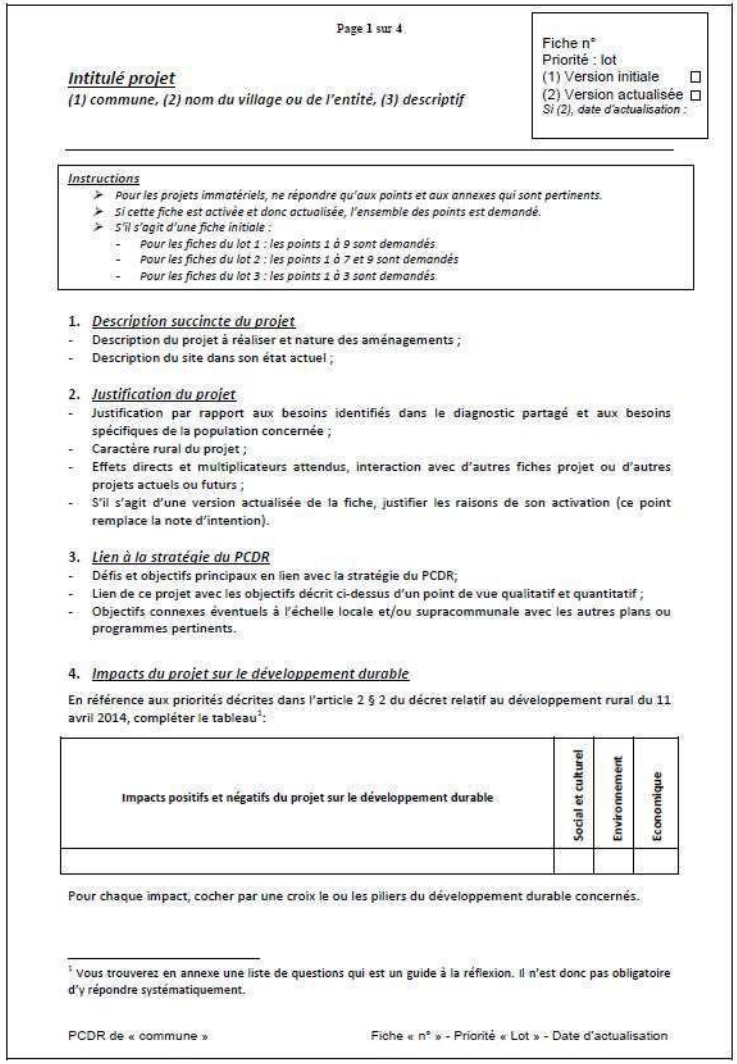

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés.*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1]:

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

Lot 1

Fiche-projet n° 20 : Vers une commune « zéro déchet », encourager l'économie circulaire avec la donnerie comme point central et de coordination d'actions liées à la réduction des déchets, recyclage, réutilisation, réemploi, réparation.

Description succincte:

0. donner de l'ampleur à la donnerie avec un rôle de coordination des actions ci-dessous:

1. Créer un repair café en vue de réutiliser/réparer/recycler et renforcer l'aspect formation du repair café

2. Recenser les mettre en place des mesures de sensibilisation à la réduction des déchets et renforcer le recyclage et la réutilisation. Informer, par exemple, les citoyens à propos de la gestion des déchets dans les parties agricoles (panneaux de sensibilisation aux déchets jetés dans les champs, articles dans le bulletin communal, charte de la ruralité, cautionnement des canettes,..)

3. Créer des bulles de recyclage,) à la donnerie éventuellement et au parc à conteneur

4. Créer des composts à côté de la donnerie

5. Au niveau public, créer un plan ambitieux de réduction des déchets dans l'administration et les écoles

6. Aménager le lieu pour la donnerie (partie avant de la salle de Sart Dames Avelines)

7. Renforcer le rôle de la donnerie à plus long terme (y envisager de créer un lieu d'accueil pour des asbl telles que Oxfam, Petits Riens, ..) et de déménager la donnerie dans un bâtiment plus grand

Axes stratégie	Nombre d'objectifs de la stratégie	Opération-nalité (faisabilité)	Porteur de projet	Coûts et sources de financement	Localisation	Impact Développement Durable
	5		Commune		À définir	

Remarque : s'appuyer sur les initiatives existantes, vérifier quelles initiatives déjà en place, associer le CRIE aux réflexions et Espace Environnement.

Lot 2

Fiche-projet n° 20 : Vers une commune « zéro déchet », encourager l'économie circulaire avec la donnerie comme point central et de coordination d'actions liées à la réduction des déchets, recyclage, réutilisation, réemploi, réparation.

Question centrale

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

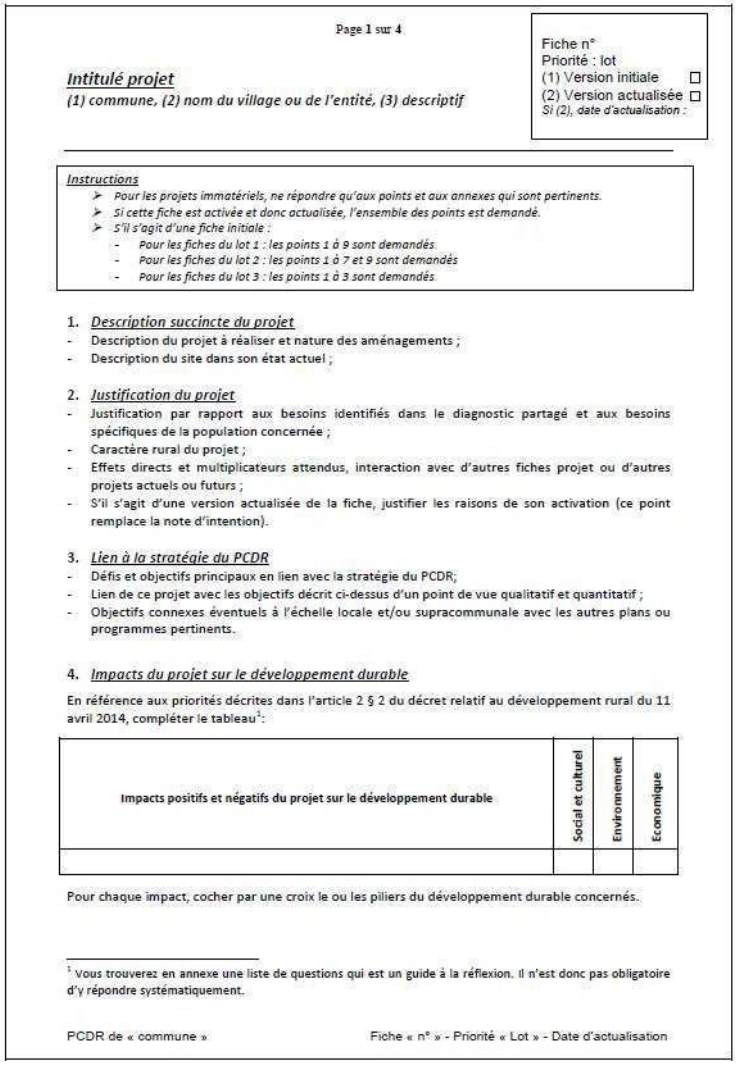

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés.*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 3 sont demandés.*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1]:

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix le ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

Salle école de musique

Fonction

- Salle cours < collectif +
  individuel +
- Salle concert → Grande salle ?
- Convivial
- Lieu pour tous → polyvalent pour d'autres activités culturelles.
- possibilité d'étendre à d'autres style de Musique (Activité Artistique) Studio d'enregistrement...
- Salle de Maison des Jeunes à caractère Artistique

Couleurs et textures

Matériaux acoustiques ++
Chaleureux
Joviaux.
Insonorisation.

Taille

? Voir avec enseignants
± 100 m²

Lumières et vues

Lumineux +
Intimité, plutôt fermé

Circulations

⚠ Parking.

Architecture

Insonorisation optimale +
↓
Situation le + loin possible des habitations

Chaleureux / original
Equipements technologiques de pointe
Indépendant du Reste des ~~Locaux~~ Autres Locaux
Moderne et simple.

DR(EA)²M

Fonction

- au norme
- cuisine / Hacker

Couleurs et textures

- Pratique à nettoyer et entretenir.
- Prévoir évacuation au sol.
- Inox / métal non brillant car = cuisine professionelle ++
- Carrelage blanc.

Taille

35 m²

Cuisine

Lumières et vues

Circulations

- fonctionnelle +
accès extérieur +
- Communication facile avec la salle et le bar +
- Passe-plat +
- Lien connecté au lieu de vie à proximité.
- Grand

Architecture

moderne et Pratique
Bonne hotte (Bien ventilée / large)
Tout au même niveau.
Grand jour.

DR(EA)²M

Fonction

- 1 espace de stockage pour cours de musique
- 1 espace de stockage pour activités fixées (tables, chaises, podium, rideaux, son...) — 1 ou 2 salles
- 2 espaces pour activités en intérieur Théâtre, cinéma...
- 2 espaces pour activités type yoga...

Près du Podium.

Taille

espace dimensionné selon activités

modulables

Couleurs et textures

Lumières et vues

Espaces de stockage

Circulations

Architecture

Pratique

DR(EA)²M

Bar

Fonction

- Convivialité.
- Pratique
- Ouverture en AO. Simultanément aux activités.

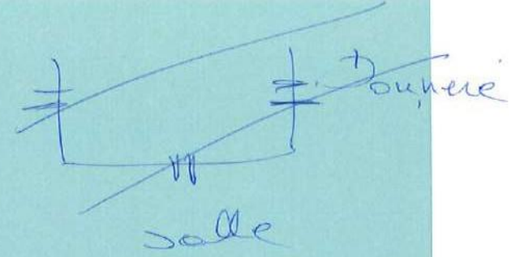

Couleurs et textures

- Moderne.

Taille

- plus large (4 x 5m)
- plus bas qu'actuellement

Lumières et vues

- lumineux / ouvert sur l'extérieur.

Circulations

- Situation centrale par rapport à la salle
  ↳ actuelle = ok.

Architecture

- 2 bars
- Coin cocoon.
- 2 fois plus de fluo qu'actuellement

(Prévoir un BBQ avec la salle
pour fêtes familiales et autres.)

Fonction

~~Détente~~
POLYVALENCE
Convivialité
Coin Photo

△ bruit après 22h?

Couleurs et textures

Bois (palissades) +
Table-banc en matériaux durables
par terre, "très nature"

Taille

Espace ouvert
Grand

Lumières et vues

Orientation Sud ++
Eclairage de soirée

Jardin/ terrasse

+INDISPENSABLE +++
Bancs/Arbres/ombragé.

Circulations

Accessibilité PMR+++
Ouverture vers l'extérieur
Séparé du trafic voiture ++
Revêtement sol lisse/pratique pour les déminements

Architecture

Table + banc
Partie couverte +++
~~Entre Protection~~
- Mobilier résistant et "adaptable"
- lien avec les fonctionnalités intérieures - salle
  - Conserverie.
  - ...

DR(EA)²M

Sanitaires

Fonction

Besoins
Propre / agréable
Faible d'accès

Couleurs et textures

= Pratique d'entretien
= pas salissant

Taille

Av Normé.

Lumières et vues

intimité / fermé

Circulations

PMR.

Architecture

Douches ??
Toilettes Sèches Avec Trémie
Toilettes Classiques
L> Station Epuration
Taille optimisée

Salle des fêtes

Fonction

- Rassemblement festif
- Salle polyvalente
- Espace MODULABLE
- Espace SPECIFIQUE
- Lieu de fête / concert / culture.
- ~~[illegible]~~
- SPECTACLES / CONCERT / CINÉMA
- FÊTES PARTICULIÈRES
- " ASSOCIATIONS

Couleurs et textures

- neutre
- acoustique
- lieu multifonctionnel

⚠ Contraintes :
Valoriser matériaux naturels (argile, bois, métal, pierre ...)
Couleurs chaudes
Sol protégé d'entretien.

Taille

modulable.
- 300 personnes
  - en petits groupes

Lumières et vues

- Grande ouverture vers extérieur → vers jardin
- Eclairage modulable
- Cour du jeux

Circulations

PMR +++

Architecture

- Podium / scène amovible
- Parois modulables
- Bar / cuisine central
- Ecran Projecteur
- Isolation Phonique
- Isolation N15
- Moderne / pratique.

DR(EA)²M

Hall d'entrée/ Vestiaire (indispensable)

Fonction

ESPACE DE FETE MODULABLE
+ SALLE SPECIFIQUE POUR AUTRE ACTIVITE
+ ESPACE DE REUNION.

VESTIAIRE CONVENTIONNEL

Couleurs et textures

Taille

~~Pour 300 personnes~~

Lumières et vues

Circulations

ESPACE PARKING.
PMR.

Architecture

- ~~ISOLATION PHONIQUE~~
ISOLATION K15

DR(EA)²M

Parking (voiture et vélo)

Fonction

- ~~Lieu de fête~~
- Emplacement vélo. Sécurisé parking vélo couvert.
- bonne nettoyage (pourquoi?)
- facile d'accès et de passage
- ! PMR
- Gratuit
- Maximiser le nbre de places

Couleurs et textures

- Eaux de pluie : gestion : revêtement perméable

Taille

- En rapport avec le nbre de personnes de la salle

pas grands stationnements

Lumières et vues

- Eclairage nocturne suffisant avec détecteur de mouvement. (⚠ voisinage : pas placer trop haut).

Circulations

- Accès limité aux usagers de la Salle +
- Place pour Handicapés.
- navette vers parking délestage (?)

Architecture

- qu'il soit verdoyer (vire pucà mitraille court s'VET)
- Bancs publics ??
- Revêtement perméable (Dalle à Gazon) +
- optimisation de la place (par d'Arbre et de Bordure qui prennent de la place) +

DR(EA)²M

PARKING

Haie.

1 volume
avec des loisirs
adaptables.

Jardin/
parc

HAIE

Accès
Voitures

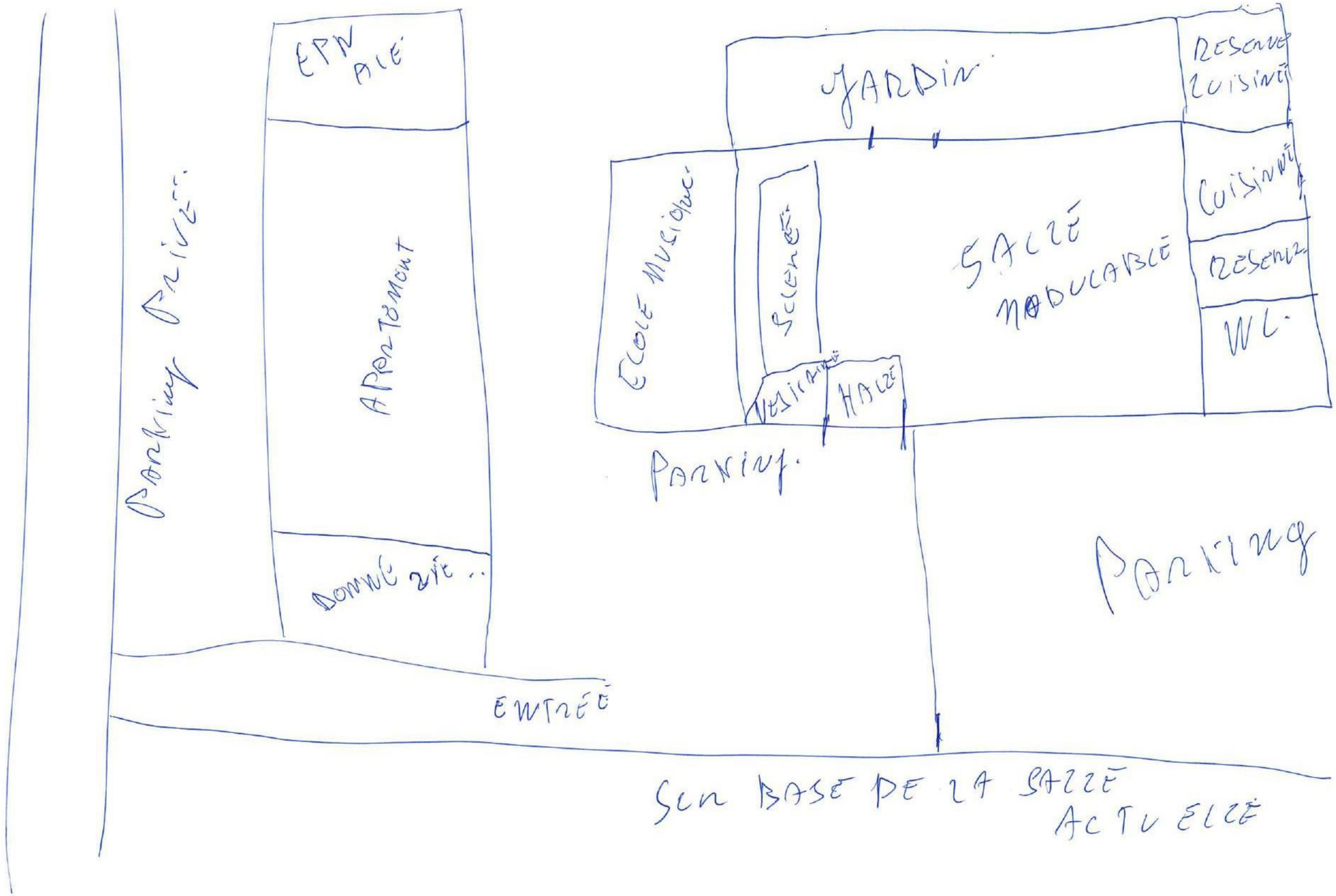
EPN
APPARTEMENT
Parking Privé
Jardin
Réserve Cuisine
Cuisine
Réserve
W.C.
Ecole Musique
Scène
Salle modulable
Vestiaire
Hall
Parking
Parking
Donné sur ..
Entrée
Sur base de la salle actuelle
Plan fig.

Si Reconstruction

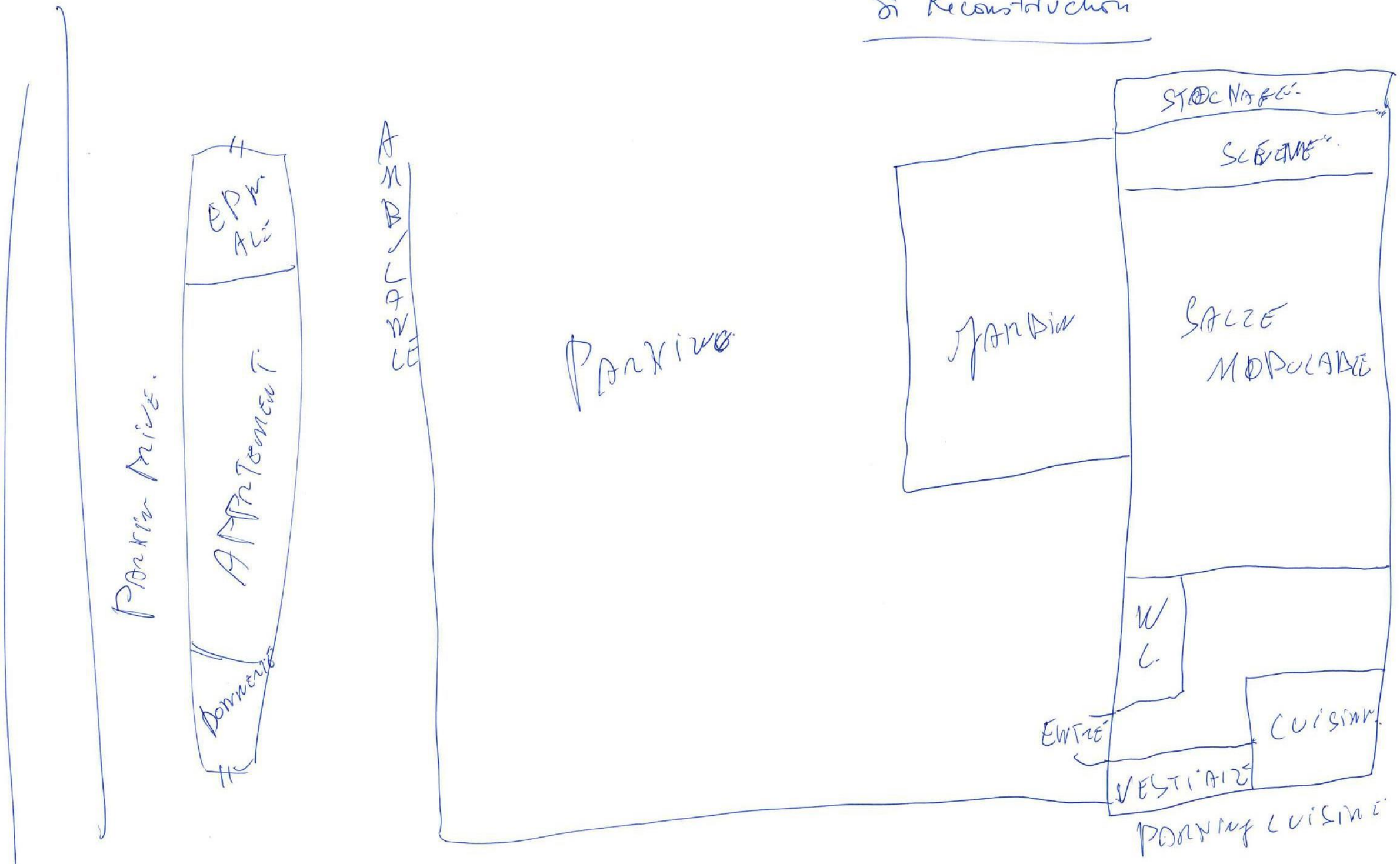

NORD

PARKING

Classe

Classe

Grande fenêtre

Grande fenêtre

ENTRÉE 3

ENTRÉE 2

ENTRÉE 1

SANITAIRE

VESTIAIRE

Cuisine

BAR

SÉCHOIR

Classe

Salle fête familles

Pergola

Jardin

Jardin

ENTRÉE

ENTRÉE

PARKING

SCI

rue

Françoise & Bernard

N

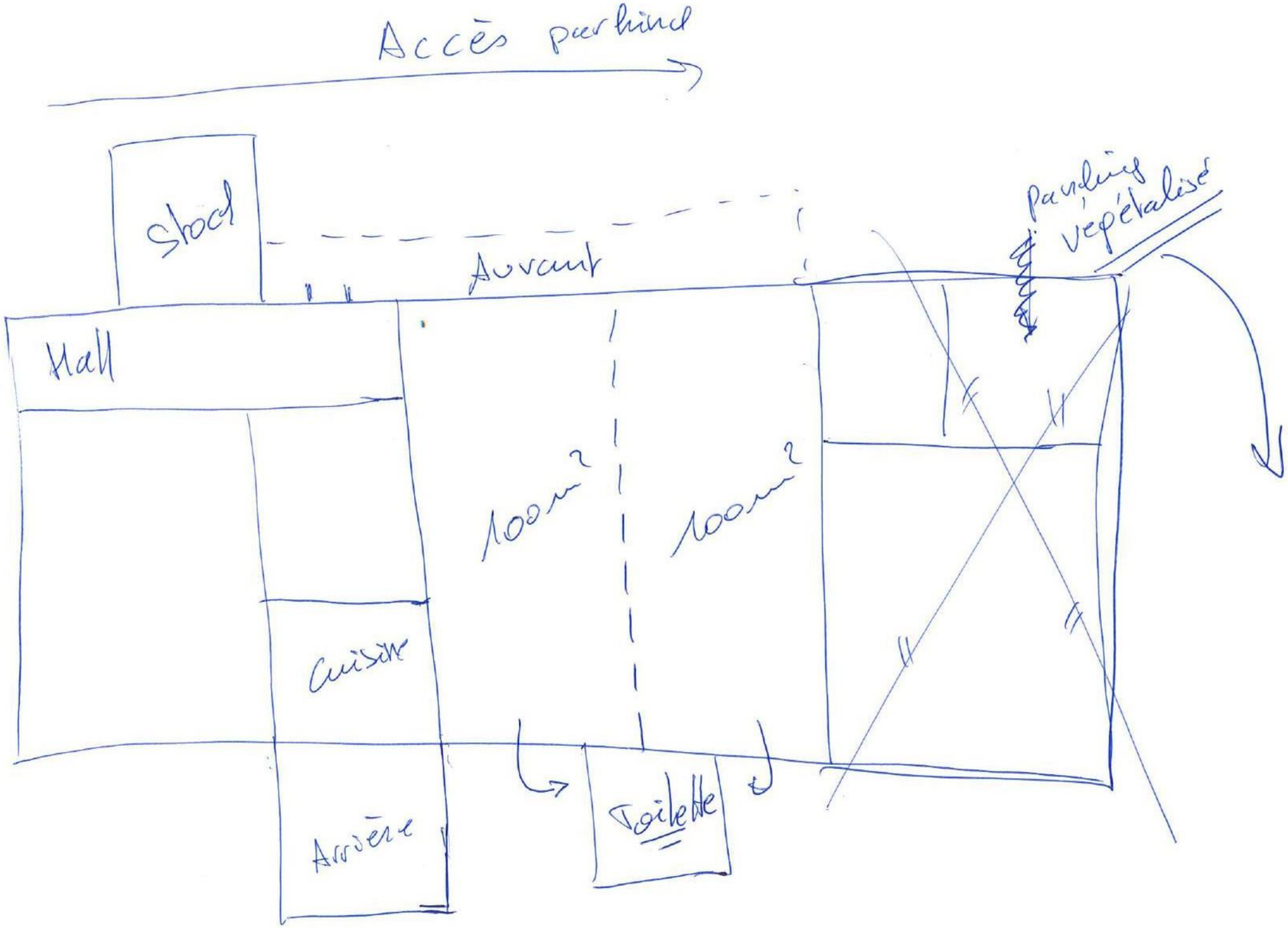
Accès parking
Stock
Avant
Parking végétalisé
Hall
100m²
100m²
Cuisine
Arrière
Toilette

S

N

Bal

Salle polyvalente.

cuisine

T
E
R
R
A
S
S
E

Hall

We

Petite Salle

P

S

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Premières fiches-projets 2e partie
Le **mercredi 13 septembre 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 14 présents / 4 excusés / 22 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - ODR - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 - Compilation du travail de la CLDR sur les FP*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 27/06/23**
2. **Rappel et retour sur la programmation et l'écriture des fiches projets : avis du Collège et de l'auteur de PCDR Dr(ea)²m**
3. **3 fiches-projets à enrichir**
4. **Divers et agenda**

---

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 27 juin 2023

Le président de la CLDR, Charles Traore souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Approbation du PV de la réunion précédente : 27 juin 2023

Le compte-rendu de cette séance est approuvé

2. Rappel et retour sur la programmation et l'écriture des fiches projets : avis du Collège et de l'auteur de PCDR Dr(ea)²m

Lors de la dernière réunion de la CLDR du mois d'avril, les membres de la Commission ont travaillé sur la programmation des projets du PCDR dans le temps (répartition des projets en lot 1, 2 et 3). Cette proposition a été soumise à l'auteur de PCDR, Dr(ea)²m ainsi qu'à la Commune pour analyse.

Ce travail d'analyse est clôturé, le listing complet des projets répartis en lots est présenté aux membres de la CLDR avec un focus particulier sur les changements apportés entre la proposition faite par les membres de la Commission et les apports du bureau d'études et de la Commune. De plus, les participants ont l'occasion d'émettre leurs dernières remarques ou poser certaines questions.

La FRW en profite également pour faire quelques rappels concernant la programmation des projets dans un PCDR.

Pourquoi programmer les projets ?
Le PCDR se composera de 3 lots de projets, dont les fiches projets auront un degré de précision dégressif :

- **Lot 1 : projets à court terme** (à enclencher endéans les trois premières années). Les fiches projets devront être très détaillées (dont localisation, porteurs de projets et budget).
- **Lot 2 : projets à moyen terme** (à enclencher endéans les six premières années). Les fiches seront plus partielles (sans budget prévisionnel et la localisation ne devra pas être obligatoirement déterminée).
- **Lot 3 : projets à long terme** (à enclencher d'ici la fin de la validité du PCDR). Fiche comportant une brève justification du projet et sa liaison avec la stratégie.

La FRW insiste sur le fait qu'il existe une souplesse par rapport à la programmation dans le temps qui sera définie :

- D'ici la fin de l'élaboration du PCDR : en fonction de l'évolution des réflexions lors de la rédaction des fiches projets.
- Durant la phase de mise en œuvre (en fonction d'opportunité, d'évolution du contexte, etc.)

La programmation des projets dans le temps a pour objectif de planifier leur mise en œuvre de manière équilibrée, cohérente et réalisable. La programmation est établie en tenant compte de plusieurs éléments : la maturité des projets (degré de précision, indentification du porteur, …), leur ampleur, l'équilibre des thématiques, le plébiscite de la CLDR et des habitants, les opportunités de réalisation, les budgets disponibles, le coût des projets, …

Ensuite la FRW présente la dernière version de la programmation à la CLDR :

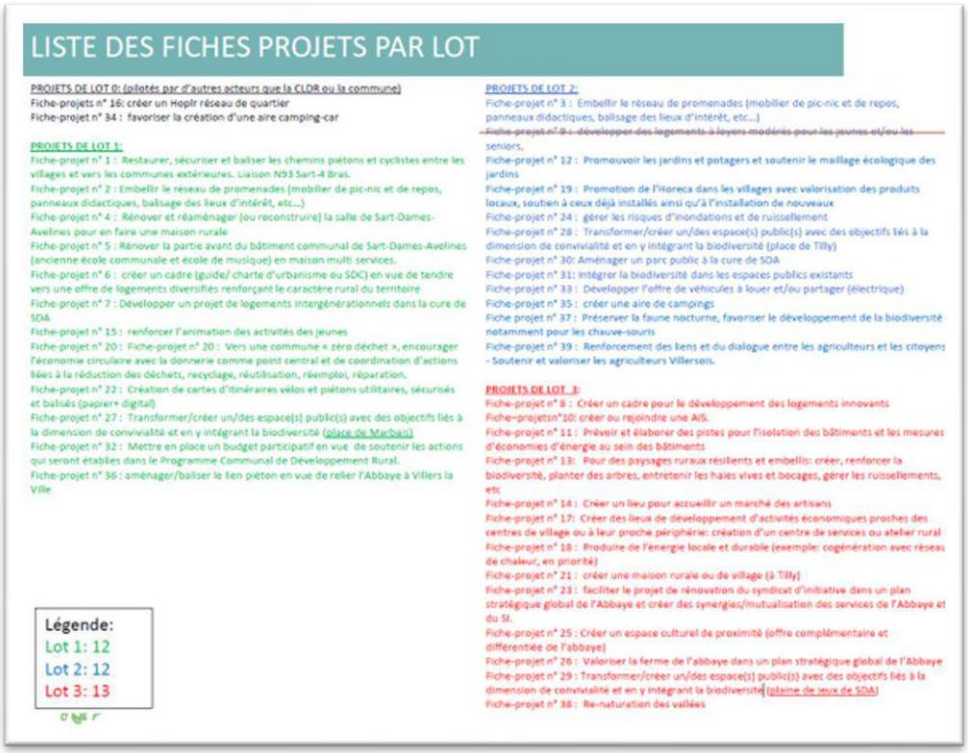

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à l'annexe 1 du compte-rendu.

Commentaires et remarques de la CLDR :

- A-t-on pensé à un équilibre financier entre les lots ?
  - Difficile à identifier à ce stade car les lots 2 et 3 sont souvent peu développés en matière de budget des projets
- Comment peut-on savoir ce que la Province a dans ses cartons en matière de projets mobilité ?
  - Il semblerait qu'il y ait les infos sur internet (pas trouvé par la FRW)
- La CLDR aimerait que l'invitation soit faite à l'ensemble de la CLDR lors des groupes de travail thématiques
- **La CLDR demande que soient ajoutées 2 FP en Lot 3 qui permettront de réaliser les tronçons cyclistes manquants identifiés lors de la FP 22 : carte du réseau. Ces fiches semblent avoir disparues en cours d'élaboration mais semblent très importantes pour la CLDR.**
  - ➔ Les membres font la demande de continuer à être impliqués au prochain GT qui aura lieu pour la réalisation des tronçons afin de donner leur avis sur la concrétisation des pistes (matériel utilisé pour l'élaboration, moyens mis en place pour la sécurisation, …)
- **Ajouter dans la FP 22 : « et identification des tronçons à créer ou rénover »**
- FP16 HOPLR : quand aura lieu la réunion évoquée lors de la dernière CLDR ?
  - Prendre contact avec l'Echevin E . Balza
- **Faire évoluer la FP 35 de camping à Bivouac**

Les éléments en gras seront présentés au Collège pour approbation.

3. 3 fiches à enrichir

L'objectif est de travailler et consolider les 3 fiches-projets suivantes afin que l'Auteur ait suffisamment de matières que pour pouvoir écrire la première ébauche des fiches-projets :

- **FP 20 – Lot 1 :** Vers une commune Zéro déchets : encourager l'économie circulaire, avec valorisation de la donnerie comme ressource centrale
- **FP 12 – Lot 2 :** Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
- **FP 19 – Lot 2 :** Promouvoir l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Le travail du jour proposé à la CLDR est donc enrichir ces 3 fiches-projets.

La méthodologie proposée est la suivante :

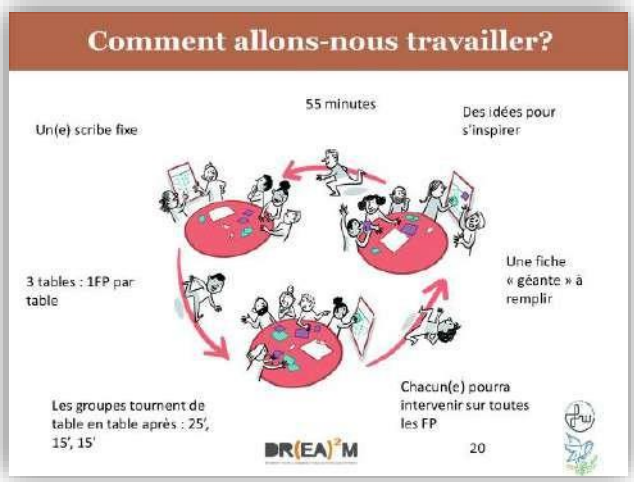

Les résultats de ce travail se trouvent en annexe 2 du compte-rendu.

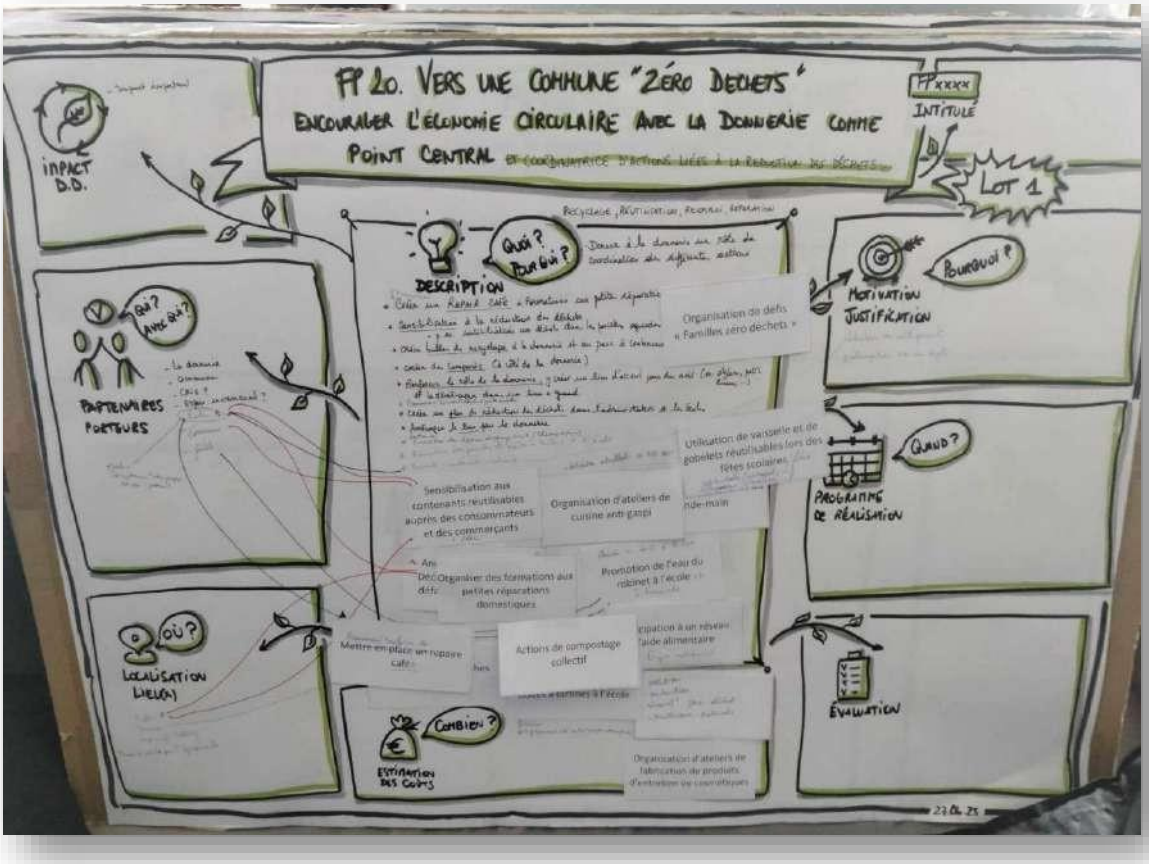

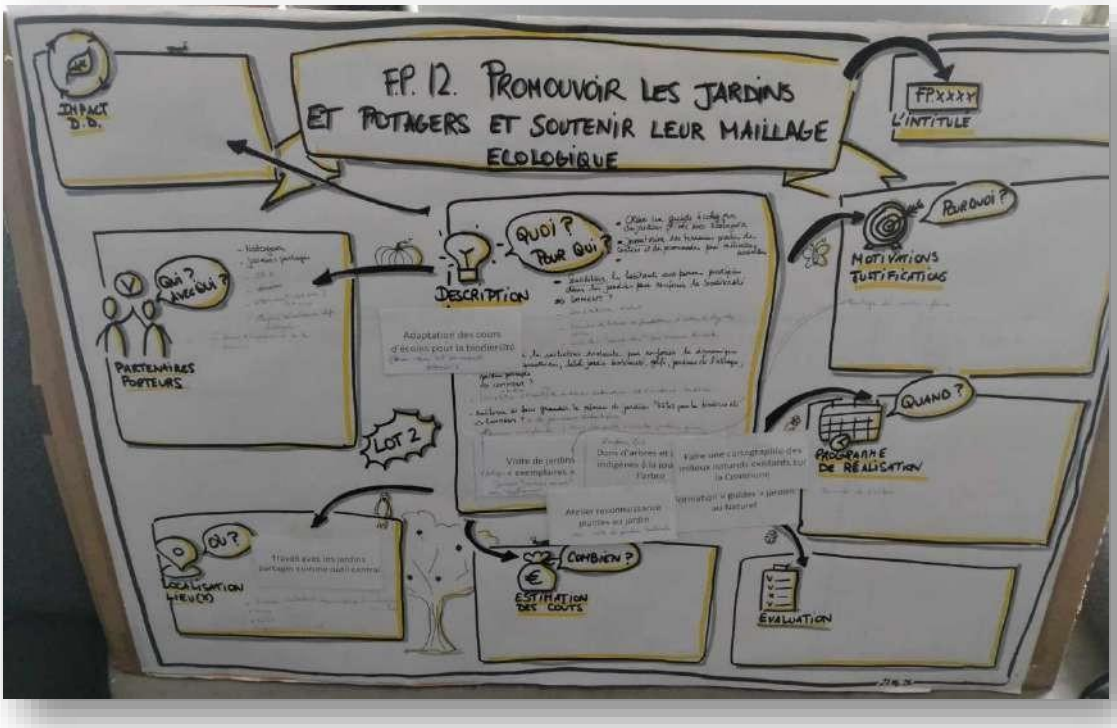
FP. 12. PROMOUVOIR LES JARDINS ET POTAGERS ET SOUTENIR LEUR MAILLAGE ECOLOGIQUE
IMPACT D.D.
FPXXXX
L'INTITULE
QUOI ? POUR QUI ?
DESCRIPTION
POURQUOI ?
MOTIVATIONS JUSTIFICATIONS
QUI ? AVEC QUI ?
PARTENAIRES PORTEURS
LOT 2
QUAND ?
PROGRAMME DE RÉALISATION
OÙ ?
LOCALISATION LIEU(X)
COMBIEN ?
ESTIMATION DES COUTS
EVALUATION

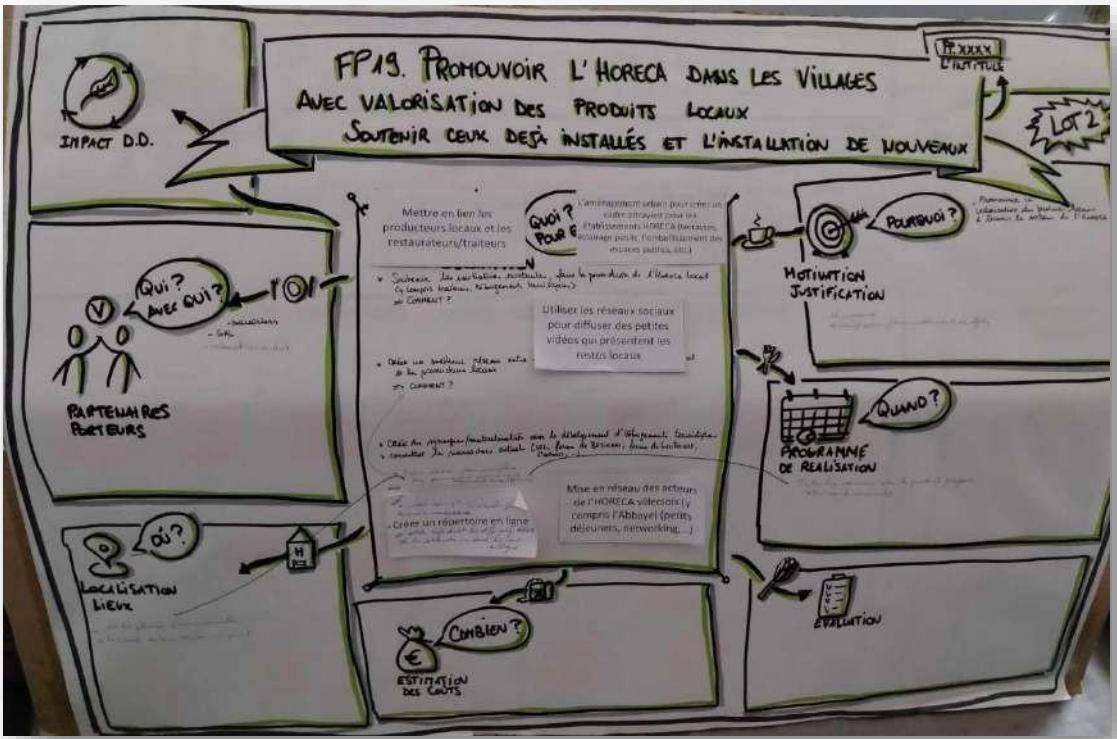
FP19. PROMOUVOIR L'HORECA DANS LES VILLAGES AVEC VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX SOUTENIR CEUX DEJÀ INSTALLÉS ET L'INSTALLATION DE NOUVEAUX
FPXXXX
L'INTITULE
LOT 2
IMPACT D.D.
Mettre en lien les producteurs locaux et les restaurateurs/traiteurs
QUOI ? POUR QUI ?
POURQUOI ?
MOTIVATION JUSTIFICATION
QUI ? AVEC QUI ?
PARTENAIRES PORTEURS
Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser des petites vidéos qui présentent les restos locaux
QUAND ?
PROGRAMME DE REALISATION
Mise en réseau des acteurs de l'HORECA vidésiois (y compris l'Abbaye) (petits déjeuners, networking, ...)
Créer un répertoire en ligne
OÙ ?
LOCALISATION LIEUX
EVALUATION
COMBIEN ?
ESTIMATION DES COUTS

4. Divers et agenda

- Dr(ea)²m : écriture premier jet des fiches-projets

- Foire agricole « Au Cœur de nos campagnes » - du 15/09 au 17/09/23
  - Retour population, récolte de nouvelles candidatures pour la CLDR et enrichissement du projet : « Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois » - 17/09/23
  - https://www.villers-la-ville.be/evenements/au-coeur-de-nos-campagnes-la-ruralite-en-fete
  - Où : Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines

- 2023 : Enrichissement des FP par la CLDR – Programmation des réunions
  - 06/11/23 – Enrichissement des FP du lot 1
  - 22/11/23 – Enrichissement des FP du lot 2
  - 19/11/23 – Enrichissement des FP du lot 3 + Moment convivial
  - Janvier/février 2024 : Approbation de l'avant-projet du PCDR par la CLDR

- 1er trimestre 2024 : Relecture globale des documents, approbation du PCDR par le Conseil communal, passage au PAT et approbation finale par la RW

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

Charles TRAORE **Président de la CLDR**	**Marie Burette,** **Secrétaire pour la FRW**

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Réunion de la CLDR – les premières fiches-projets 2e partie

13/09/2023

Ordre du jour

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 27/06/23**
2. **Rappel et retour sur la programmation et l'écriture des fiches projets : avis de la Commune et de l'auteur de PCDR Dr(ea)²m**
3. **3 fiches à enrichir**

   → Travail en sous-groupes avec projet tournant + scribe FRW (support grandes feuilles A1)
4. **Divers et agenda**

1. Approbation du compte-rendu

Séance du 27/06/23

2. Programmation – retour du Commune/Dr(ea)²m/FRW

- ✓ Avril 2023 : proposition de programmation par la CLDR

- ✓ Analyse de la proposition par l'Auteur Dr(ea)²m et la Commune
  - ➢ Evolution de la programmation selon différents critères
  - ➢ Apports et expertises de l'Auteur sur les projets + suggestions

Pourquoi programmer les projets?

Les projets du PCDR seront répartis en **3 lots :**

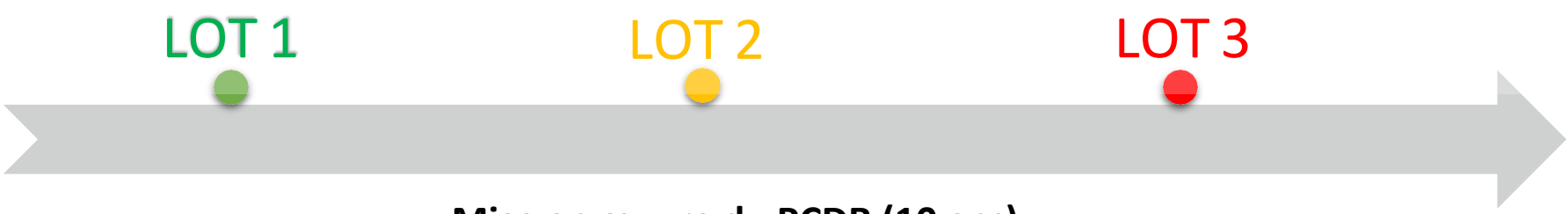

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Les fiches projets ne vont donc pas toutes avoir le même degré de finition!

Pourquoi programmer les projets?

Pour avoir un **programme de projets réaliste**, **opérationnel** et réparti de manière **équilibrée sur les 10 ans.**

La programmation est établie selon :

La « maturité » des projets

Équilibre des objectifs, ampleur budgétaire, type de projets, villages,…

Les plébiscites des habitants et de la CLDR

Opportunités de réalisation

=> Veiller à avoir des lots équilibrés

La programmation est-elle figée?

Non, la programmation <u>peut encore évoluer.</u>

- Au cours de l'élaboration
  - Changement de lot d'une fiche-projet
  - Ajout/suppression d'une fiche

  ⇒ La programmation est une première base de travail pour que l'auteur puisse écrire les fiches-projets

- Durant l'exécution du PCDR
  - Exécution = programme de travail annuel
  - Changement de lot si opportunités ou obstacles

La programmation est-elle figée?

Non, la programmation <u>peut encore évoluer.</u>

- Au cours de l'élaboration
  - Changement de lot d'une fiche-projet
  - Ajout/suppression d'une fiche

  ⇒ La programmation est une première base de travail pour que l'auteur puisse écrire les fiches-projets

- Durant l'exécution du PCDR
  - Exécution = programme de travail annuel
  - Changement de lot si opportunités ou obstacles

LISTE DES FICHES PROJETS PAR LOT

PROJETS DE LOT 0: (pilotés par d'autres acteurs que la CLDR ou la commune)
Fiche-projets n° 16: créer un Hoplr réseau de quartier
Fiche-projet n° 34 : favoriser la création d'une aire camping-car

PROJETS DE LOT 1:
Fiche-projet n° 1 : Restaurer, sécuriser et baliser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures. Liaison N93 Sart-4 Bras.
Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 4 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale
Fiche-projet n° 5 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines (ancienne école communale et école de musique) en maison multi services.
Fiche-projet n° 6 : créer un cadre (guide/ charte d'urbanisme ou SDC) en vue de tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire
Fiche-projet n° 7 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans la cure de SDA
Fiche-projet n° 15 : renforcer l'animation des activités des jeunes
Fiche-projet n° 20 : Fiche-projet n° 20 : Vers une commune « zéro déchet », encourager l'économie circulaire avec la donnerie comme point central et de coordination d'actions liées à la réduction des déchets, recyclage, réutilisation, réemploi, réparation.
Fiche-projet n° 22 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital)
Fiche-projet n° 27 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Marbais)
Fiche-projet n° 32 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le Programme Communal de Développement Rural.
Fiche-projet n° 36 : aménager/baliser le lien piéton en vue de relier l'Abbaye à Villers la Ville

PROJETS DE LOT 2:
Fiche-projet n° 3 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
~~Fiche-projet n° 9 : développer des logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les~~ seniors,
Fiche-projet n° 12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
Fiche-projet n° 19 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
Fiche-projet n° 24 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement
Fiche-projet n° 28 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Tilly)
Fiche-projet n° 30: Aménager un parc public à la cure de SDA
Fiche-projet n° 31: Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
Fiche-projet n° 33 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)
Fiche-projet n° 35 : créer une aire de campings
Fiche projet n° 37 : Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
Fiche-projet n° 39 : Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois.

PROJETS DE LOT 3:
Fiche-projet n° 8 : Créer un cadre pour le développement des logements innovants
Fiche–projetsn°10: créer ou rejoindre une AIS.
Fiche-projet n° 11 : Prévoir et élaborer des pistes pour l'isolation des bâtiments et les mesures d'économies d'énergie au sein des bâtiments
Fiche-projet n° 13: Pour des paysages ruraux résilients et embellis: créer, renforcer la biodiversité, planter des arbres, entretenir les haies vives et bocages, gérer les ruissellements, etc
Fiche-projet n° 14 : Créer un lieu pour accueillir un marché des artisans
Fiche-projet n° 17: Créer des lieux de développement d'activités économiques proches des centres de village ou à leur proche périphérie: création d'un centre de services ou atelier rural
Fiche-projet n° 18 : Produire de l'énergie locale et durable (exemple: cogénération avec réseau de chaleur, en priorité)
Fiche-projet n° 21 : créer une maison rurale ou de village (à Tilly)
Fiche-projet n° 23 : faciliter le projet de rénovation du syndicat d'initiative dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies/mutualisation des services de l'Abbaye et du SI.
Fiche-projet n° 25 : Créer un espace culturel de proximité (offre complémentaire et différentiée de l'abbaye)
Fiche-projet n° 26 : Valoriser la ferme de l'abbaye dans un plan stratégique global de l'Abbaye
Fiche-projet n° 29 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (plaine de jeux de SDA)
Fiche-projet n° 38 : Re-naturation des vallées

Légende:
Lot 1: 12
Lot 2: 12
Lot 3: 13

Programmation – retour du Commune/Dr(ea)²m/FRW

- FP 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)

  → 2 FP (une en lot 1 et l'autre en lot 2) = une FP par tronçon identifié (GT carto) → Faire évoluer les intitulés

- FP 5 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames- Avelines (ancienne école communale et école de musique)

  → Passage du lot 2 en lot 1

- FP 6 : créer un cadre (guide/charte d'urbanisme ou SDC) en vue de tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire

  → Passage du Lot 2 en lot 1 + Elaboration d'un SDC (Schéma de Développement Communal)

- FP 7 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans la cure de SDA

  → Travaux conservatoires prévus par la Commune pour cette année

- FP 9 : Développer des logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les Seniors – Cure de Mellery

  → Suppression

Programmation – retour du Commune/Dr(ea)²m/FRW

- FP 10 : Créer ou rejoindre une AIS
  → Passage du lot 1 en lot 3

- FP 12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
  → Passage du Lot 1 en lot 2

- FP 16 : HOPLR
  → ajout d'une FP + en lot 0

- FP 19 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
  → Passage du lot 1 au lot 2

- FP 24 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement
  → Passage du lot 1 au lot 2 + actions communales déjà en cours

- FP 29 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (plaine de jeux de SDA)
  → Passage du lot 2 en lot 3

Programmation – retour du Commune/Dr(ea)²m/FRW

- FP 34 : Favoriser la création d'une aire de camping-car
  → Passage du lot 3 en lot 0 – Projet en cours / Maintien PCDR?

- FP 35 : Créer une aire de camping
  → Passage du lot 1 au lot 2

- FP 36 : aménager/baliser le lien piéton en vue de relier l'Abbaye à Villers-la-Ville
  → Passage du Lot 2 en lot 1 – Projet déjà bien défini (Tronçon identifié)

- FP 37 : Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
  → Passage du lot 1 au lot 2

- FP 39 : Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois
  → Passage du lot 1 en lot 2

- FP 40 : Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la résilience alimentaire au niveau local
  → Suppression

La maison rurale de SDA
-
1er travail d'enrichissement du projet par la CLDR

Retour sur le travail de la CLDR :

- **Objectif :** Enrichir le projet afin d'aider l'Auteur de PCDR à écrire la FP

- **« à chaque lieu, ses qualités » : Pour chacune des différentes** «parties de bâtiment », les membres devaient écrire 1 ou 2 qualités (la plus importante) pour chaque section reprise sur le lieu: Fonction, Lumières et vues, Architecture, Taille, Circulations et Couleurs et textures

- Création de plans/esquisses du bâtiments et des abords

- L'Auteur se base notamment sur ce contenu pour écrire une première version de la fiche-projet

Des questions ?
Des remarques ?
Des commentaires ?

3. 3 fiches projets à enrichir

OJECTIFS de la séance du jour :

→ Enrichir les projets afin d'aider l'Auteur de PCDR à écrire les FP en fonction de la programmation établie

Fiches-projets : QUESACO ?

Les Fiches-projets Quesaco?

1. ***Description succincte du projet***
2. ***Justification du projet***
3. ***Lien à la stratégie du PCDR***
4. ***Impacts du projet sur le développement durable***
5. ***Localisation et statut***
6. ***Parties prenantes, porteurs de projet***
7. ***Programme de réalisation***
8. ***Estimation globale du coût***
9. ***Evaluation (Indicateurs de réalisation et de résultat)***

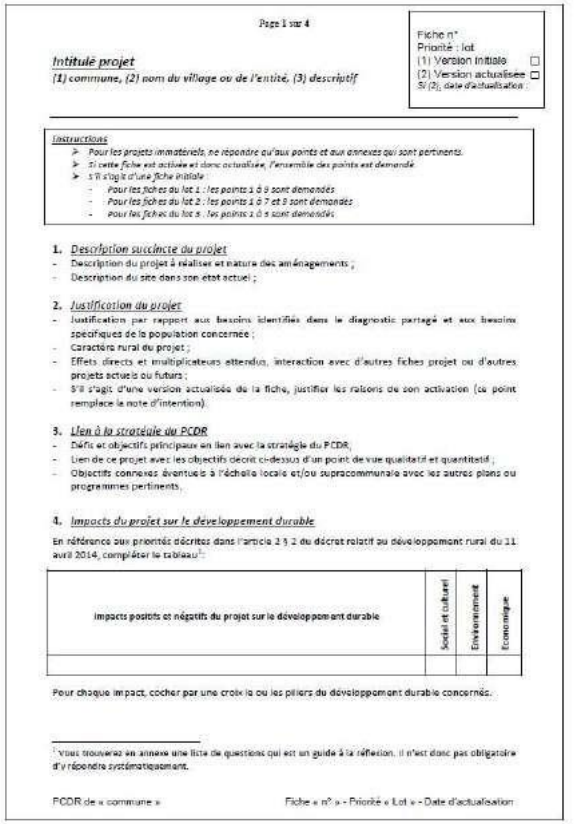

Page 1 sur 4

Fiche n°
Priorité : lot
(1) Version initiale ☐
(2) Version actualisée ☐
Si (2), date d'actualisation :

Intitulé projet
(1) commune, (2) nom du village ou de l'entité, (3) descriptif

Instructions
- *Pour les projets immatériels, ne répondre qu'aux points et aux annexes qui sont pertinents.*
- *Si cette fiche est activée et donc actualisée, l'ensemble des points est demandé.*
- *S'il s'agit d'une fiche initiale :*
  - *Pour les fiches du lot 1 : les points 1 à 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 2 : les points 1 à 7 et 9 sont demandés*
  - *Pour les fiches du lot 3 : les points 1 à 5 sont demandés*

1. *Description succincte du projet*
- Description du projet à réaliser et nature des aménagements ;
- Description du site dans son état actuel ;

2. *Justification du projet*
- Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée ;
- Caractère rural du projet ;
- Effets directs et multiplicateurs attendus, interaction avec d'autres fiches projet ou d'autres projets actuels ou futurs ;
- S'il s'agit d'une version actualisée de la fiche, justifier les raisons de son activation (ce point remplace la note d'intention).

3. *Lien à la stratégie du PCDR*
- Défi et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR ;
- Lien de ce projet avec les objectifs décrit ci-dessus d'un point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Objectifs connexes éventuels à l'échelle locale et/ou supracommunale avec les autres plans ou programmes pertinents.

4. *Impacts du projet sur le développement durable*

En référence aux priorités décrites dans l'article 2 § 2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, compléter le tableau[1] :

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique

Pour chaque impact, cocher par une croix la ou les piliers du développement durable concernés.

[1] Vous trouverez en annexe une liste de questions qui est un guide à la réflexion. Il n'est donc pas obligatoire d'y répondre systématiquement.

PCDR de « commune » — Fiche « n° » - Priorité « Lot » - Date d'actualisation

FP 20 – Lot 1
Vers une commune Zéro déchets : encourager l'économie circulaire, avec valorisation de la donnerie comme ressource centrale

FP 12 – Lot 2
Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins

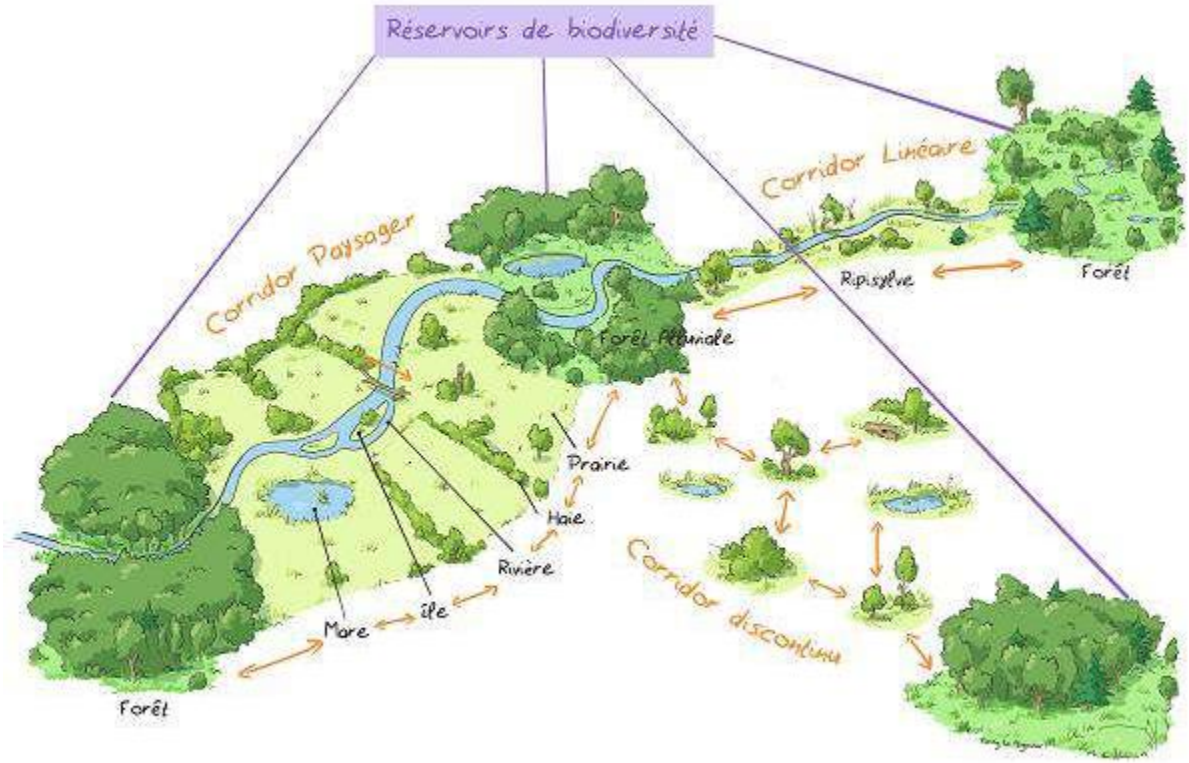

FP 19 – Lot 2
Promouvoir l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Comment allons-nous travailler?

55 minutes

Un(e) scribe fixe

Des idées pour s'inspirer

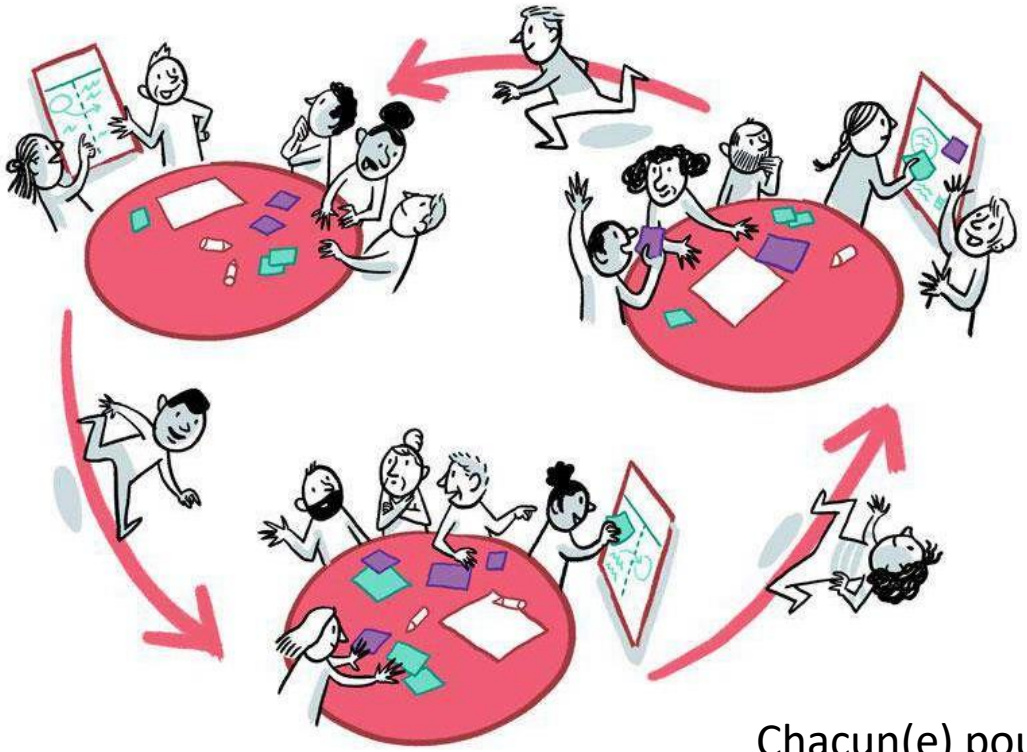

3 tables : 1FP par table

Une fiche « géante » à remplir

Les groupes tournent de table en table après : 25', 15', 15'

Chacun(e) pourra intervenir sur toutes les FP

DR(EA)²M

Des questions ?

Les suites… Agenda

- Dr(ea)²m : écriture premier jet des fiches-projets

- Foire agricole « Au Cœur de nos campagnes » - du 15/09 au 17/09/23
  - Retour population, récolte de nouvelles candidatures pour la CLDR et enrichissement du projet : « Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois » - 17/09/23
  - https://www.villers-la-ville.be/evenements/au-coeur-de-nos-campagnes-la-ruralite-en-fete
  - Où : Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines

- 2023 : Enrichissement des FP par la CLDR – Programmation des réunions
  - ✓ 06/11/23 – Enrichissement des FP du lot 1
  - ✓ 22/11/23 – Enrichissement des FP du lot 2
  - ✓ 19/12/23 – Enrichissement des FP du lot 3 + Moment convivial
  - ✓ Janvier/février 2024 : Approbation de l'avant-projet du PCDR par la CLDR

- 1er trimestre 2024 : Relecture globale des documents, approbation du PCDR par le Conseil communal, passage au PAT et approbation finale par la RW

Les suites… Agenda

- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

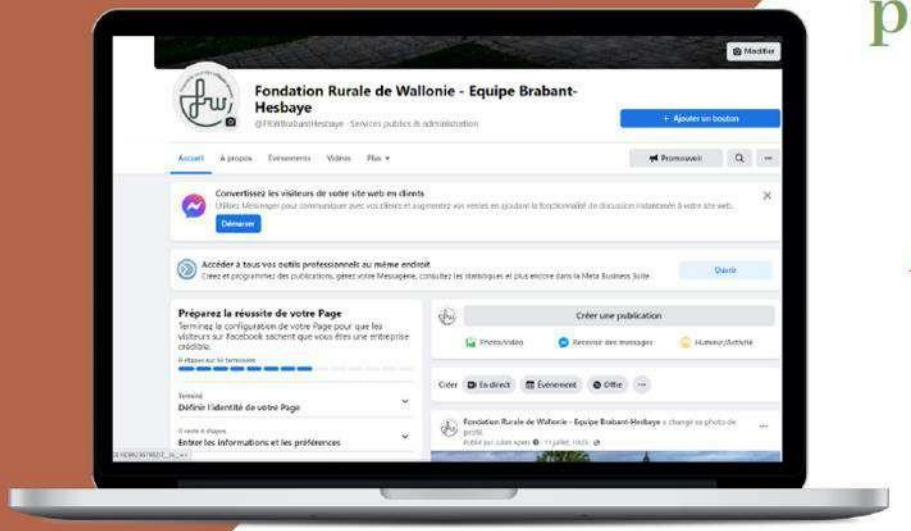

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

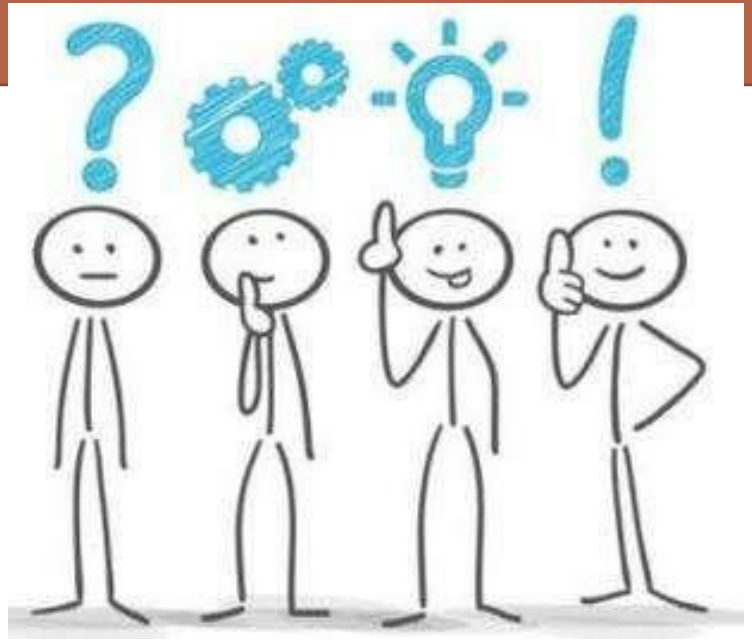

Merci
pour votre attention

Fondation Rurale de Wallonie

Rue Camille Hubert, 5 – 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

CLDR du 13 septembre 2023

Annexe 2 : résultat du travail d'enrichissement des 3 fiches projet

FP20 : Vers une commune « Zero Déchets » : Encourager l'économie circulaire avec la Donnerie comme point central et coordinatrice d'actions liées à la réduction des déchets

1. Intitulé

- /

2. Description (quoi ? pour quoi ?)

- Prévention
    - Sensibilisation à la réduction des déchets (panneaux, articles biuletin communal, chartes,…)
        - Déchets dans les parcelles agricoles,
        - Contenants réutilisables auprès des consommateurs et des commerçants
        - Promotion des commerces de VRAC
        - Utilisation de vaisselle et gobelets réutilisables lors des fêtes scolaires, fêtes de villages, fêtes communales,…)
        - Promotion des gourdes et boites à tartines dans les écoles de l'entité (obligation ?)
        - Promotion des matériaux de construction, isolation, rénovation zéro déchets
        - Promotion de l'eau du robinet à l'école et à la maison
        - Organisation d'ateliers de fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques
        - Promotion des couches lavables
        - Animations sur le zéro déchets (écoles, publics défavorisés, familles,…)
    - Distribution d'autocollants « No PUB » pour coller sur les boites aux lettres des habitants intéressés
    - Organisation de défis « familles zéro déchets »
- Réemploi /réparation
    - Promouvoir/renforcer le Repaire Café
    - Promouvoir et soutenir le Système d'échanges Local (SEL Coup de Pouce)
    - Renforcer le rôle de la donnerie et adapter son lieu d'accueil
    - Organiser une bourse à matériel scolaire
    - Organisation de formations aux petites réparations domestiques
    - Promotion du réemploi et du seconde main
- Recyclage
    - Promouvoir l'humusation (des dépouilles mortelles)
    - Créer des bulles de recyclage à la donnerie et au Parc à conteneurs
- Valorisation
    - Créer des composts (à proximité de la donnerie ?)
    - Lutte contre le gaspillage alimentaire : Organisation d'ateliers de cuisine antigaspi, Participation à un réseau d'aide alimentaire (frigo solidaire)

    - Actions de compostage collectif
- Elimination
    -

3. Motivation/Justification (Pourquoi ?)

- Réduction des couts
- Réduction des déchets
- Prolongation de la durée de vie des objets

4. Programme de réalisation (quand ?)

- /

5. Localisation / lieux (où ?)

- Ecoles
- Donnerie
- Repaire café de Mellery
- Trouver un local pour l'épice locale

6. Partenaires/Porteurs (Qui ? Avec qui ?)

- La donnerie
- La Commune
- Le CRIE
- Espace environnement
- Les écoles (comme partenaires pas comme porteurs)
- Familles

7. Impact DD

- Impact important

8. Evaluation

- /

FP12 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir leur maillage écologique

1. Intitulé

- /

2. Description (quoi ? pour quoi ?)

- Adaptation des cours d'écoles avec des espaces pour la biodiversité + sensibilisations des écoles
- Créer un guide écologique des jardins privés avec Natagora
- Sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques dans les jardins pour renforcer la biodiversité
- Mettre en lien les initiatives existantes pour renforcer la dynamique (p.ex. vergers conservatoires, label jardin biodiversité, golfs, jardins de l'Abbaye, jardins partagés
- Améliorer et faire grandir le réseau de jardins « hôtes pour la biodiversité »
- Visite de jardins et potagers exemplaires : journées jardins ouverts avec conférences
- Ateliers reconnaissance des plantes au jardin avec visites de jardins au Naturel
- Faire une cartographie des milieux naturels existants sur la Commune
- Formation « guides » jardins au naturel
- Renforcer les dons d'arbres et arbustes indigènes lors de la journée, de l'arbre
- Sensibiliser /interdire les tondeuses automatiques tôt le matin et tard le soir (préservation de la faune nocturne, p.ex. Hérissons)
- Création de haies ou plantations d'arbres le long des voiries
- Créer des écuro-duques pour la traversée des routes

3. Mettre Motivation/Justification (Pourquoi ?)

- Partage de savoirs faire

4. Programme de réalisation (quand ?)

- Journée de l'arbre

5. Localisation / lieux (où ?)

- Travail avec les jardins partagés comme outil central
- Ecoles
- Voiries
- Marché
- Jardins privés ouverts

6. Partenaires/Porteurs (Qui ? Avec qui ?)

- Natagora
- Les jardins partagés
- CRIE
- Villers en transition (pertinence ?)
- Citoyens volontaires déjà impliqués
- Service environnement de la commune

7. Impact DD

- /

8. Evaluation

- /

FP19 : Promouvoir l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, Soutenir ceux déjà installés et l'installation de nouveaux

9. Intitulé

- /

10. Description (quoi ? pour quoi ?)

- Mettre en lien/en réseau les producteurs locaux et les restaurateurs/traiteurs (y compris l'abbaye)
    - Consulter les maraichers actuels pour savoir ce qu'ils pourraient proposer aux restaurateurs locaux
    - Organiser des événements du type networking (petits déjeuners, conférences qui intéressent les métiers de l'HORECA, …)
- Soutenir les initiatives existantes et promotion de l'Horeca local en :
    - Utilisant les réseaux sociaux pour diffuser de petites vidéos qui représentent les restos locaux
    - Créant de l'aménagement urbain pour créer un cadre attrayant pour les établissements HORECA (terrasses, éclairages publics, embellissement des espaces publics, etc…)
    - Faire de la promotion saisonnière des restaurateurs et producteurs sur les panneaux numériques
    - Créer une page facebook reprenant les restaurateurs et producteurs locaux où ils pourraient communiquer vers les villersois
    - Créer un répertoire en ligne des métiers de l'HORECA
    - Créer une carte mise à des endroits stratégiques (places, administrations,…) reprenant les établissements HORECA de la Commune.
    -

11. Motivation/Justification (Pourquoi ?)

- Promotions et valorisation des produits locaux à travers le secteur de l'HORECA
- Récurrence
- Diversification/renouvellement des offres

12. Programme de réalisation (quand ?)

- Toutes les saisons avec les produits/Menus proposés
- Tournantes saisonnières

13. Localisation / lieux (où ?)

- En ligne (communication)
- Dans les lieux publics (places de villages etc…)

14. Partenaires/Porteurs (Qui ? Avec qui ?)

- Maraichers
- GAL
- Restaurateurs existants

15. Impact DD

- /

16. Evaluation

- /

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Premières fiches-projets
Le **lundi 06 novembre 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 19 présents / 8 excusés / 13 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Pour **l'Auteur de PCDR – Dr(ea)²m** : Natacha LEGRAND*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 – Grilles d'analyse complétées*
- *Annexe 3 – Remarques CLDR*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR de la CLDR du 13/09/23**
2. **Présentation des fiches-projets**
3. **Analyse et avis de la CLDR**
4. **Divers et agenda**

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 13 septembre 2023

L'échevin en charge du développement rural, Philippe Vanhollebeke souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et les remercie pour leur présence. Il en profite pour excuser le président de la CLDR, Charles Traore qui est absent ce soir pour cause de force majeure.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Lors de la dernière réunion de la CLDR du mois de juin et septembre, les membres de la Commission ont déjà entamé le travail sur l'enrichissement de certaines fiches-projets (FP). Il s'agit aujourd'hui de poursuivre ce travail en se concentrant exclusivement sur les FP du lot 1. L'écriture des FP correspond à la dernière ligne droite de l'élaboration du PCDR.

Approbation du PV de la réunion précédente : 13 septembre 2023

Le compte-rendu de cette séance est approuvé sans remarque.

2. Présentation des fiches-projets

Le bureau d'études, Dr(ea)²m, présente aux membres de la CLDR la première ébauche d'écriture des FP du lot 1 de manière synthétique. En effet, l'ensemble des membres ont reçu préalablement à la réunion un accès auxdites fiches.

Pour de plus amples détails sur la présentation, veuillez-vous référer à l'annexe 1 du présent compte-rendu.

Les participants ont ensuite eu l'occasion de poser des questions de clarification. Les éléments issus de cet échange qui correspondent davantage à des avis, suggestions ou remarques sur le contenu ont été reprises dans les tableaux de synthèse se trouvant au point suivant.

3. Analyse et avis de la CLDR

L'objectif est de travailler, analyser, consolider et enrichir les fiches-projets du Lot 1 afin que l'Auteur ait davantage de matières pour pouvoir affiner leur écriture.

La méthodologie proposée est la suivante :

Les sous-groupes au nombre de 6 disposaient chacun de 2 FP à analyser à l'aide d'une grille d'analyse proposant différentes questions guides :

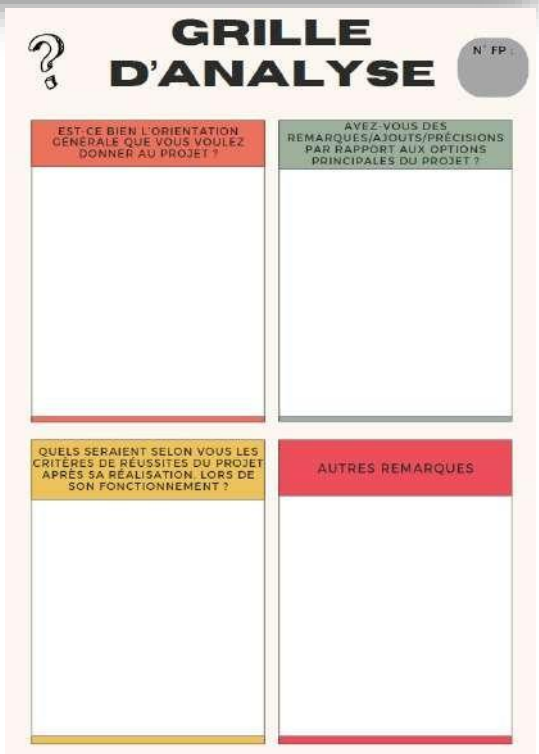

Résultats du travail :

FP 1.1 Restaurer, sécuriser et baliser la liaison N93 Sart- 4 Bras (piétons et cyclistes)	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Limiter au maximum l'impact de l'expropriation pour les agriculteurs • Est-il possible d'envisager de déplacer la chaussée sur un côté afin d'éviter l'expropriation et la coupe des arbres ? • Réduire la largeur des bandes de circulation des voitures sur la chaussée • Compenser l'abattage des arbres par la mise en place d'une haie (facile à entretenir) entre la piste cyclable et la chaussée • Limiter la vitesse des voitures sur la chaussée • Envisager un autre tronçon – Le chemin Saint-Bernard, Rue Bruyère des Censes → *Tous les membres ne sont pas d'accord avec cette proposition, la volonté est d'avoir une liaison le plus direct possible*
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• La concertation avec les différents acteurs impliqués (SPW, agriculteurs, Commune, etc.) • Eviter la dolomie comme matériaux et privilégier un revêtement plus durable (béton ou asphalte) • Prévoir un entretien régulier • Une bonne conceptualisation
Remarques complémentaires de la CLDR	• Prévoir d'inclure dans la FP le projet actuel du SPW

FP 1.2 Améliorer et embellir le réseau de promenade	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Bon début → Volonté de la CLDR d'appuyer le développement d'un itinéraire de promenade liée aux points de repos avec un balisage (fléchage) spécifique durable et précis (panneaux didactiques « Vous êtes ici » + cartes + directions + km et timing de la promenade, etc. •
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Ok pour les aires de Pique-nique mais il serait intéressant d'ajouter aussi des petites aires de repos (bancs, etc.) à des endroits intermédiaires (ajouts) = points de repos ponctuels • Ajouter des modules pédagogiques/didactiques sur le thème de la nature et/ou du patrimoine • Ajouter une fontaine à eau si possible • Prévoir des tables couvertes (toitures) • L'espace près du chalet est à verduriser et à sécuriser + Bien le délimiter • Lieu 6 Thyle : prévoir de mettre les bancs au bout du parking, près du chemin
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Avoir des promenades réalisables par des touristes sans téléphone, ni carte et avec différents points de repos solides
Remarques complémentaires de la CLDR	• Faire le lien avec « Les aventures du pays des 4 Bras » du SI et du GAL + TOTEMUS – Prévoir des lieux de repos liés avec les activités de l'action suscitée • Inclure des poubelles dans tous les lieux mentionnées

FP 1.3 Rénover et réaménager la salle de SDA en Maison rurale	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• La FP répond aux attentes et prend la bonne orientation
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux	• Ajouter une esquisse de fonction des espaces intérieurs et extérieurs dans la FP → Visuel sur les aménagements du lieu

options principales du projet	
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Intégration d'espaces verts avec tables et bancs côté sud – verduriser l'extérieur • Prévoir le parking en dalles gazon et intégrer la nature dans celui-ci
Remarques complémentaires de la CLDR	/

FP 1.4 Rénover l'ancienne Maison Communale en MMS	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Ce projet fait double emploi avec la FP 1.8 → Il faudrait fusionner les deux
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Erreur sur le plan → La donnerie de l'autre côté, à droite sur le plan • 130 m² semble être trop petit ➔ Prévoir des mezzanines ➔ Prévoir l'utilisation potentielle de l'espace pour les pensionnés pour la donnerie et les activités « zéro déchet » et/ou l'appartement du « don de sang » (Déplacer le lieu pour les pensionnés sur le site ou ailleurs)
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Questionner les usagers sur les besoins pour les aménagements
Remarques complémentaires de la CLDR	• Des travaux pour la rénovation énergétique des logements sont en cours

FP 1.5 Cadre réglementaire pour garantir l'offre de logement	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Les enjeux sont tellement importants pour l'avenir de la Commune qu'il faudrait se doter du cadre réglementaire le plus ambitieux et précis, à savoir l'élaboration d'un SDC
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• /
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• En cohérence avec le plan Régional (SDT)
Remarques complémentaires de la CLDR	

FP 1.6 Logements intergénérationnels dans l'ancienne cure de SDA	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• L'idée d'un habitat intergénérationnel est bien néanmoins : ➔ Etudier l'opportunité d'y développer au rez-de-chaussée un petit équipement de quartier pour améliorer la convivialité au centre du village (salon de jeux ou de thé, magasin, atelier rural, pop-up store, 1/3 lieu, etc.) ➔ Prévoir un appel à projets de la Commune en incluant des critères comme l'impact sur le village, l'amélioration de la convivialité, la cohabitation avec les voisins, etc. ➔ Si cette idée est retenue, transformer l'habitat intergénérationnel en habitat tremplin (+ intervertir avec l'autre FP sur les logements tremplins) + Avoir une bonne convention d'occupation et de gestion du lieu avec la Commune ➔ Possibilité d'ouvrir ce local aux personnes en situation de handicap. Peut-être de permettre à des personnes d'être employées pour la fabrication ou le service de type « atelier protégé » ou en collaboration

	avec une école qui donne des cours de cuisine dans le spécialisé ou des cours d'horticulture pour les aménagements des abords de la cure
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Prévoir des parkings en dalles gazon + verduriser avec des arbres • Ne pas séparer le jardin privé et le futur parc public → en faire un ensemble
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• En cas de cohabitation au niveau des équipements dans les logements, veiller à limiter les nuisances potentielles • Bon entretien du lieu •
Remarques complémentaires de la CLDR	• Nombre de logements possibles ? → 3 • L'installation d'une activité lucrative soutenu par la Commune pose question pour certains membres • S'agit-il de logements sociaux ? Non, il s'agit de logements publics

FP 1.7 Création d'une MJ et d'une MMS	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Partenaire indispensable : Mika'Ado • Associer les scouts aux réflexions + leur permettre un accès à la MMS pour en faire le pôle jeunesse de la Commune • Activités à prévoir dans la MMS : école des devoirs, Repair café, groupe de lecture, création d'un parcours Totemus avec les jeunes, etc. • Prévoir une rénovation éngertique du bâtiment • Prévoir des locaux pour le service ATL (Accueil Temps Libre) de la Commune • Prévoir des locaux pour l'AMO (Service d'Action en Milieu Ouvert) • Prévoir un espace vert à l'extérieur, avec du mobilier urbain, que les jeunes peuvent utiliser pleinement sans conflit avec d'autres (le voisinage par exemple).
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Avoir une bonne communication sur les activités de la MJ afin de toucher un maximum de jeunes sur le territoire • Donner les moyens pour soutenir la mise en œuvre des projets de la future MJ • Fréquentation par les jeunes (et par d'autres publics pour la MMS) • Diversité d'activités en phase avec leurs centres d'intérêt des jeunes • Acceptation et bonne entente avec le voisinage
Remarques complémentaires de la CLDR	• Associer les « MJ » actuelles dans le projet → Non ils ne sont pas demandeurs car ils s'apparentent davantage à des comités de fêtes

FP 1.8 Donnerie	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui pour les aspects qui concernent la donnerie mais devrait être fusionné avec la FP 1.4 • Le projet « Zéro déchet » a disparu alors qu'il s'agissait du point de départ de la réflexion, pourquoi l'abandonner ?
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Lieu un peu étriqué pour la donnerie • Où sont les sanitaires et les lieux de stockage ? → Etudier la possibilité de créer des mezzanines
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Il faudrait identifier les réels besoins en termes d'espaces et d'annexes nécessaires pour les fonctionnalités de la donnerie → Questionner les usagers

Remarques complémentaires de la CLDR	• Plan erroné, déplacer la donner dans la salle se trouvant à droite sur le plan

FP 1.9 Cartes vélos et piétons	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Prévoir d'insérer les itinéraires dans des applications existantes (ex : Komoot) • Enregistrer les cartes et les balades sous le format GPX • Répertorier les endroits stratégiques sur les itinéraires (tables de pique-nique, bâtiment remarquable, patrimoine culturel ou naturel, etc.) • Prévoir des balades guidées afin de faire vivre le réseau de promenade et l'utilisation des cartes • Installer des QR code à différents endroits afin d'avoir accès aux balades + infos spécifiques sur un lieu en particulier
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Prévoir un entretien régulier des circuits de balades • Prévoir des mises à jour régulière des cartes • Faire un suivi pour la rénovation des points noirs (trottoirs défectueux, etc.)
Remarques complémentaires de la CLDR	• Les cartes se trouvant dans la FP sont peu lisibles

FP 1.10 Place de Marbisoux	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Aménagement du site à prévoir en collaboration et en conciliation avec les fêtes du 15 aout du comité des fêtes de Marbisoux (Kermesse de Marbisoux) • Aménagement du site en fonction des attentes de la MJ de marbisoux et leurs activités
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Avoir une bonne communication et collaborer avec la MJ, le comité des fêtes et les riverains pour connaitre les besoins, attentes, volontés, etc.
Remarques complémentaires de la CLDR	/

FP 1.11 Budget participatif	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Dans l'optique de répondre à une demande de participation accrue, tendre, à toutes les étapes de sélection/décision, le plus possible vers une participation large
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Prévoir de brasser large au niveau des thématiques possibles pour les projets citoyens ce qui permettra d'amener de la créativité citoyenne • La pérennité des projets sélectionnés (ou de leur délivrable). • Le fait que la dynamique ne s'essouffle pas. • Le fait que les projets soutenus soient des projets que la commune n'aurait pas fait elle-même.

Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 1.12 Cheminement reliant la gare de VLV et l'Abbaye	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui, super !
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• L'idée de prévoir la passerelle serait le scénario idéal • Eviter au maximum de longer la route → Possibilité de passer par le chemin à l'arrière du parking de la friture et le chemin de l'école pour éviter le bord de route • Prévoir le balisage • Prévoir une (des) servitude(s) de passage pour le passage sur les terrains privés
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Prévoir l'entretien régulier du cheminement
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 1. ? Ajout d'une FP
• **Création d'un trottoir entre les arches de l'Abbaye (goulot) et le Chalet de la forêt + Déplacer du mur de l'Abbaye → Sécuriser le passage pour les piétons (N275)** • **En lot 3** • **A passer pour avis/accord lors de la CLDR du 22/11**

4. Divers et agenda

- Un membre CLDR profite de l'occasion pour communiquer autour de la nouvelle implantation d'un espace de coworking à Villers-la-Ville. Etant donné que ce sujet a été discuté au sein de la CLDR, cela pourrait les intéresser : www.thylecorner.be
- Un autre membre fait la publicité du tout nouveau « Ciné-club » à l'Abbaye de Villers-la-Ville : 2 projections par mois → www.villers.be pour plus d'informations
- **Agenda :**

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Analyse fiches-projets du LOT 1

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Réunion de la CLDR - 06/11/2023

Au menu

1. Approbation CR du 13/09/23
2. Présentation des fiches-projets
3. Analyse et avis de la CLDR
4. Divers et agenda

1. Approbation du compte-rendu du 13/09/23

2. Présentation des fiches-projets

RÉUNION DU 06 NOVEMBRE 2023

PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

INTRODU

3 TYPES DE FICHES

- ✓ LOT 1 – Fiches « court terme » : 0 – 3 ans (Fiche complète avec schéma + esquisse simple + estimation budgétaire)
- ✓ LOT 2 – Fiches « moyen terme » : 3 – 6 ans (schéma + sans estimation budgétaire)
- ✓ LOT 3 – Fiches « long terme » : 3 – 10 ans (Description + justification du projet)

Fiche-projet ≠ Projet

Définir des intentions / orientations générales / lignes directrices

Basé sur des études et analyses précises (levé topo, mobilité, recensement, essai de sols, etc.)

Soumis à des demandes d'autorisations officielles (permis d'urbanisme, enquête publique, etc.)

Lot 1:

Fiche-projet n°1 : Restaurer, sécuriser et baliser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures. Liaison N93 Sart-4 Bras.
Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 3 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale
Fiche-projet n° 4 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines (ancienne école communale et école de musique) en maison multi services.
Fiche-projet n° 5 : créer un cadre (SDC-GCU) en vue de tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire
Fiche-projet n° 6 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans la cure de SDA
Fiche-projet n° 7 : renforcer l'animation des activités des jeunes y a t i un PCS?
Fiche-projet n° 8 : amenager les lieux pour déménager la donerie et y créer des services annexes
Fiche-projet n° 9 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital) et identification des tronçons à créer ou rénover
Fiche-projet n° 10 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Marbisoux)
Fiche-projet n° 11 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le Programme Communal de Développement Rural.
Fiche-projet n° 12 : aménager/baliser le lien piéton en vue de relier l'Abbaye à Villers la Ville

Lot 2:

Fiche-projet n°2,1 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 2.2 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
Fiche-projet n° 2.3 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
Fiche-projet n° 2.4 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement- voir circulaire inondations
Fiche-projet n° 2.5, : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Tilly)
Fiche-projet n° 2.6: Aménager un parc public à la cure de SDA
Fiche-projet n° 2.7: Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
Fiche-projet n° 2.8 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)
Fiche-projet n° 2.9: Créer une aire de bivouac
Fiche-projet n° 2.10: Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
Fiche-projet n° 2.11: Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

À L'ORDRE DU JOUR – FOCUS SUR LES FP DES LOTS 1

LIENS AVEC LA STRATÉGIE
OBJECTIFS

JUSTIFICATION
ETAT DES LIEUX

DESCRIPTION DU PROJET

QUESTIONNEMENTS

Objectifs – Lien à la stratégie du PCDR

Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité

Objectif 1.3 : Réduire les déchets

Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

Objectif 3.2: Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Objectif 3.4 : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

FICHES-PROJETS DU LOT 1

1.1 RESTAURER, SÉCURISER ET BALISER LES CHEMINS PIÉTONS ET CYCLISTES ENTRE LES VILLAGES ET VERS LES COMMUNES VOISINES.

LIAISON N93 SART-4 BRAS

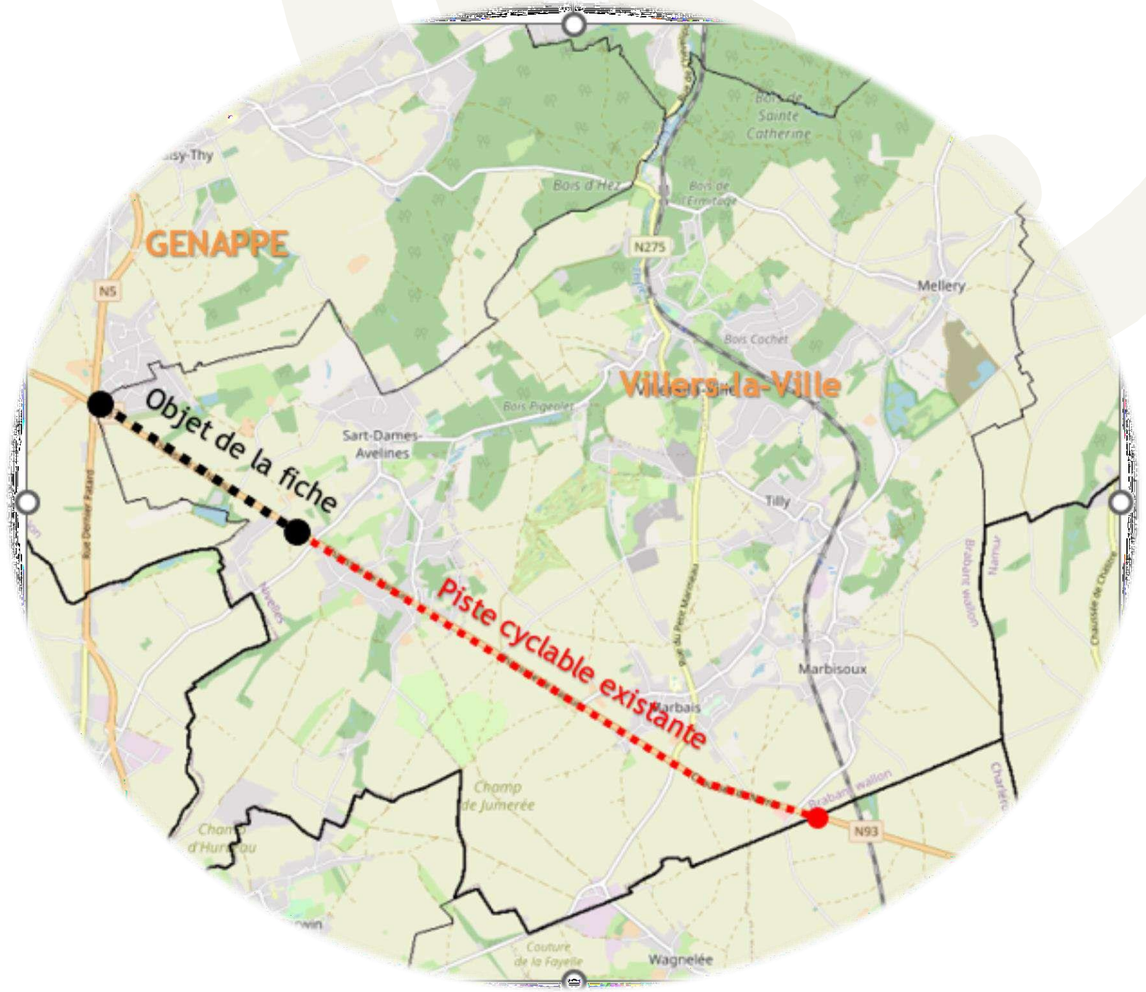

Fp 1.1 – RESTAURER, SÉCURISER ET BALISER LES CHEMINS PIÉTONS ET CYCLISTES ENTRE LES VILLAGES ET VERS LES COMMUNES VOISINES. LIAISON N93 SART-4 BRAS.

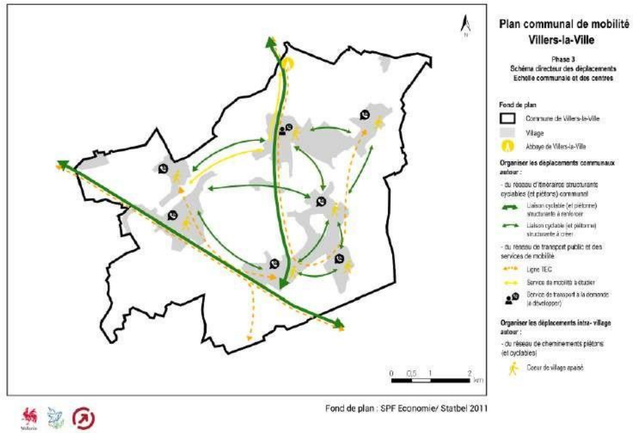

L'aménagement de liaisons pour les modes actifs constitue :

- Un catalyseur pour la découverte du patrimoine existant sur l'entité de Villers-la-Ville dont notamment principalement l'ancienne Abbaye. L'aménagement du tronçon permettra de « drainer » un public potentiel provenant de la commune de Genappe ou de Nivelles vers Villers-la-Ville centre via Marbais.
- Un moteur pour favoriser l'intermodalité notamment via les arrêts de bus et le vélo
- Une opportunité de rapprocher les villages et les hameaux entre eux et de les connecter plus directement aux différents centres villageois
- Un moyen sécurisé de se rendre à l'école
- Une nouvelle façon de découvrir son village et offrir une approche différente des paysages

Partie Nord

Déviation du tracé pour éviter le talus et les arbres

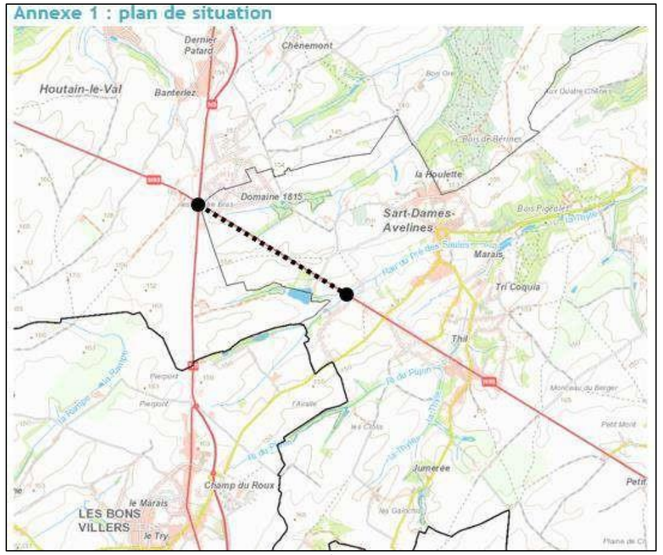

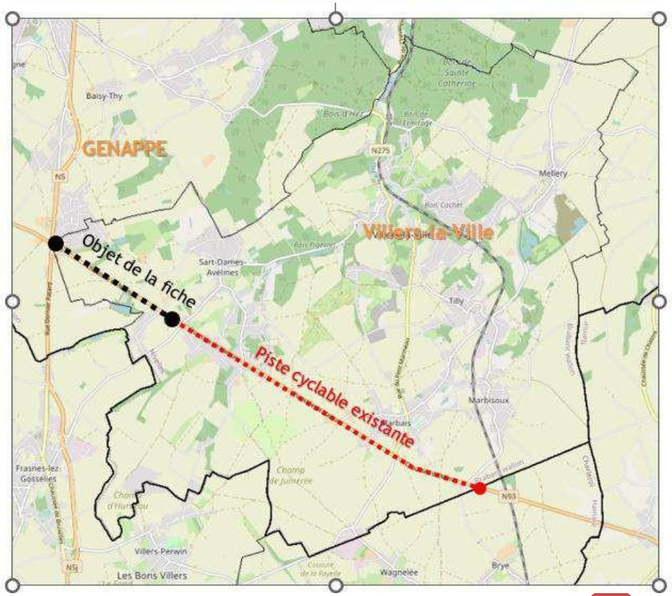

DESCRIPTION DU PROJET

1. Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter le réseau existant

- ✓ une piste cyclo-piétonne bidirectionnelle séparée en site propre d'une largeur de 3 m;
- ✓L'aménagement proposé est de type utilitaire et doit être accessible aux cyclistes , aux PMR et aux piétons;
- ✓ Le matériau utilisé sera la dolomie stabilisée et compactée. Ce revêtement est plus écologique et plus perméable et naturel que les revêtements hydrocarbonés ou en béton;
- ✓Ces caractéristiques sont issues de l'esquisse du plan terrier réalisé en 2023 par la Direction des Routes du Brabant Wallon. La présente fiche se base donc sur cette esquisse.
- ✓Le tracé de la piste cyclo-piétonne a été imaginé de manière à minimiser le nombre d'arbres à supprimer. Ce nombre s'élève à 10 unités et ces suppressions d'arbres

  Compensation par la plantation de +/- 25 nouvelles hautes tiges.

Les schéma ci-dessous reprennent une coupe schématique de la voirie, de l'assiette de l'espace public et de la piste cyclo-piétonne.

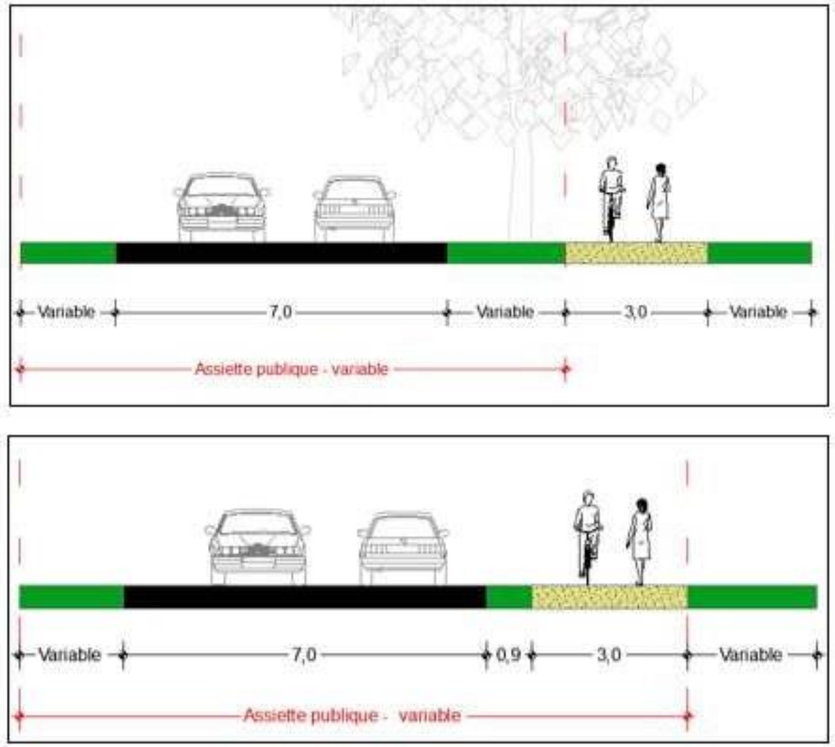

Coupes schématiques

DESCRIPTION DU PROJET

La figure ci-dessous prend l'ensemble du tracé et pointe certaines interventions particulières.

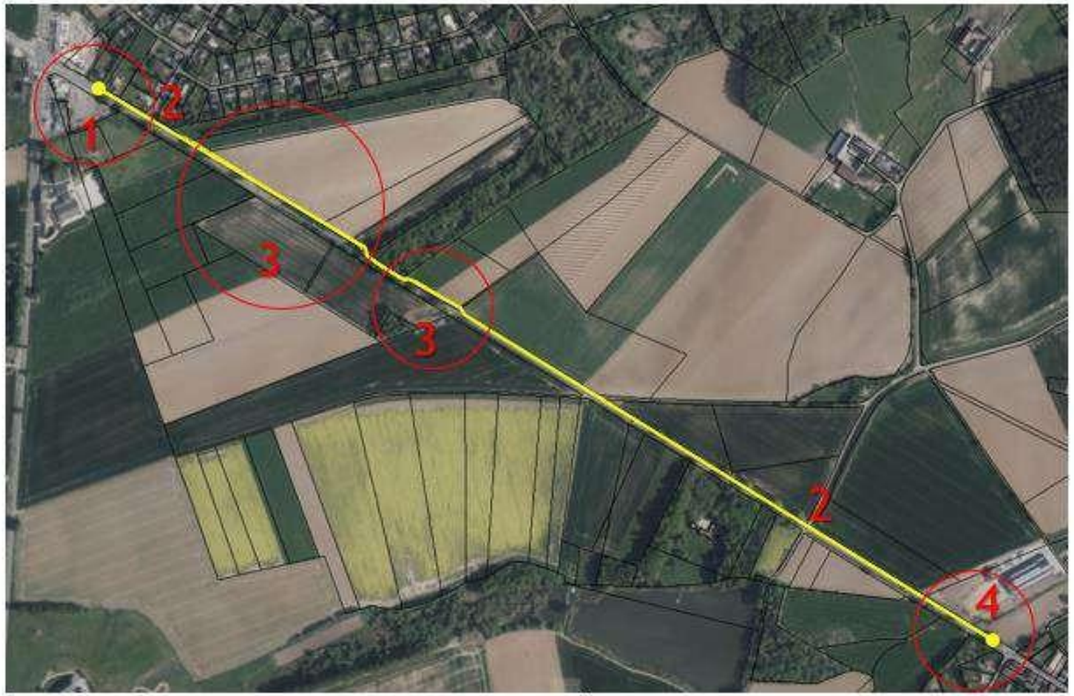

Implantation schématique

1. L'extrémité nord se raccorde à la zone d'accotement existante. La nouvelle piste cyclo-piétonne est reprise en rouge et l'accotement existant, plus étroit et en dolomie est repris en vert.

2. Les 2 traversées de voiries perpendiculaires au nouvel axe de mobilité douce seront matérialisées via un marquage au sol.

3. L'évitement des alignements d'arbres entraine par endroits le passage du tronçons sur une partie de certaines parcelles privées situées le long de la nationale. Ces parcelles sont les suivantes : 33a / 32d / 32c / 28a.

   De plus, le talus existant le long de cette portion de voirie sera aussi évité.

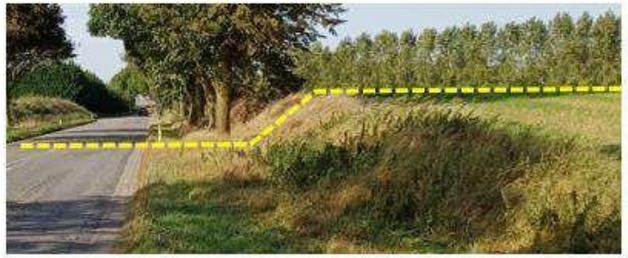

Talus et plantation existantes

4. L'extrémité sud se raccorde à la piste cyclo-piétonne récemment aménagée. L'abris bus sera légèrement déplacé afin de faire passer la nouvelle piste cyclo-piétonne à l'avant de celui-ci. Le schéma ci-dessous reprend en vert la piste cyclo-piétonne existante et en rouge la projetée. L'abris est repris en noir.

Raccordement sud

Estimation globale du coût			
Article	**Quantité**	**Montant (TVAC)**	**Sources de financement**
Aménagement	1910	+/- 340.000€	DR - +/- 270.000 €

Projet rémunérateur ☐ oui ■ non (case à noircir ou pas en fonction du projet)

- Estimation détaillée

Fiche-projet 1.1					
N°	**Description**	**Unité**	**Quantité**	**PU**	**Prix (€)**
	Achat partie de parcelles privées	m²	1000	20	20.000
	Aménagement dolomie stabilisée	m	1910	120	229.200
	Marquage au sol voiries perpendiculaires	m	50	30	1.500
	Déplacement abris-bus	p	1	2000	2.000
	TOTAL				252.700
	Etudes, Honoraires, Sécurité santé, Installation chantier	U		12%	30.324
				TOTAL HTVA	283.024
				TOTAL GLOBAL TVAC	**342.459**

1.2 AMÉLIORER ET EMBELLIR LE RÉSEAU DE PROMENADES (CRÉER DES AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE REPOS, PANNEAUX DIDACTIQUES, BALISAGE DES LIEUX D'INTÉRÊT, ETC…)

1.2 AMÉLIORER ET EMBELLIR LE RÉSEAU DE PROMENADES (CRÉER DES AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE REPOS, PANNEAUX DIDACTIQUES, BALISAGE DES LIEUX D'INTÉRÊT, ETC…)

DESCRIPTION DU PROJET

Tous les lieux identifiés par les citoyens pour lesquels des aménagements ont été proposés sont repris dans la carte ci-dessous (Figure 1).

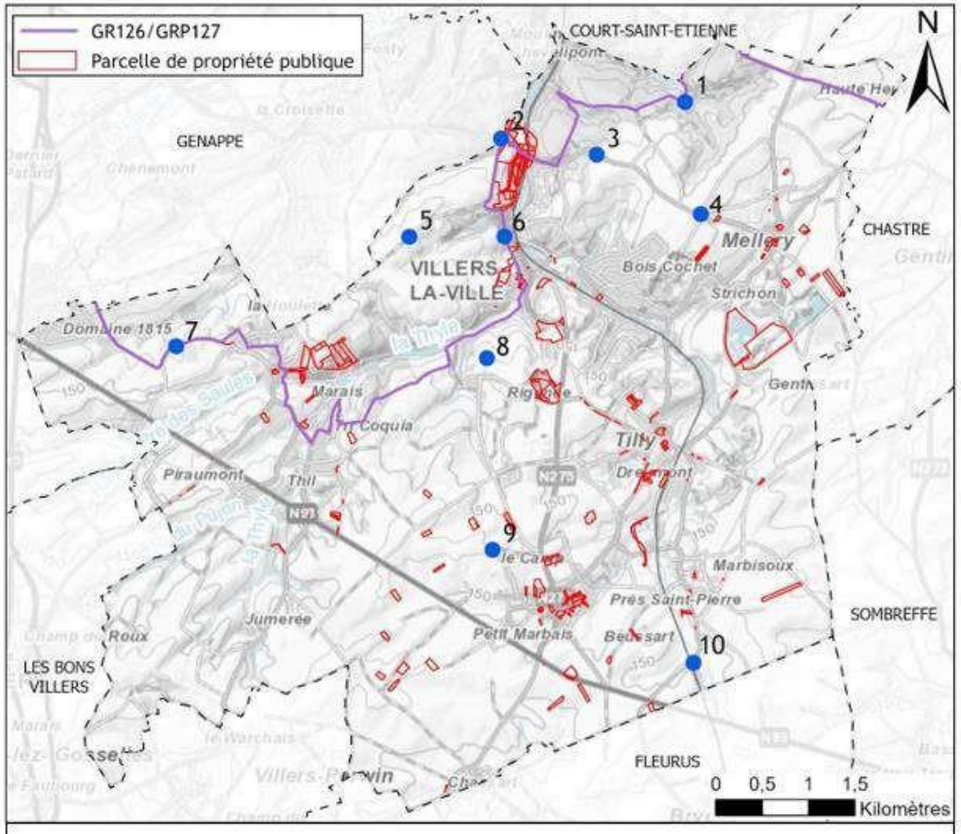

1. Bois de Haute Heuval
2. Abbaye de Villers-la-Ville
3. Bois de l'Ermitage
4. Chapelle Notre-Dame Auxiliatrice
5. Quatre chênes
6. Le long de la Thyle
7. Fermes Basse Cense/Haute Cense
8. Sentier de Franquenouille
9. Chapelle du camp
10. Station de pompage

Figure 1 : Lieux de repos identifiés par les citoyens (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

Tableau 1 : Caractéristiques des lieux de repos identifiés par les citoyens.

Site	Réseau PN	GR	PIP ADESA	PIP PdS	N2000	Aménagement proposé par la CLDR	Espace aménageable
1 - Bois de Haute Heuval	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique/bancs	Oui
2 - Carrefour N275-Rue de l'abbaye	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique	Oui
3 - Bois de l'Ermitage	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique/bancs	Oui
4 - Chapelle Notre Dame Auxiliatrice	Oui	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs	Déjà réalisé[1]
5 - Quatre chênes	Non	Non	Non	Oui	Non	Tables de pique-nique	Oui
6 - Thyle	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Banc et panneaux didactiques	Oui
7 - Fermes	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Tables de pique-nique	Non
8 - Franquenouille	Non	Non	Oui	Oui	Non	Panneau point d'intérêt	Oui
9 - Chapelle du camp	Non	Non	Non	Non	Non	Bancs/poubelles	Oui
10 - Station de pompage	Non	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs/ poubelles	Non

Il est à noter que le site 8 (le long de la Thyle) reprend plusieurs lieux le long du cours d'eau et est situé sur un site Natura 2000 ou un PIP à plusieurs emplacements.

Attractivité du lieu- **faisabilité du projet**

Critères de choix :

Après analyse du Tableau 1 et de la Figure 1, **il a été décidé de privilégier pour cette fiche-projet les sites disposant d'assez d'espace pour l'aménagement proposé et qui bordent le GR, afin qu'ils soient le plus possible utilisés par les promeneurs,**

Il s'agit donc des **sites 1, 2 et 6.** En outre, le site n°**5** (Quatre Chênes) a été fréquemment évoqué lors des groupes de travail et fait partie de plusieurs réseaux de promenades, il a donc été inclus également

DESCRIPTION DU PROJET

SITE 1 — BOIS DE HAUTE HEUVAL

SITE 1 — BOIS DE HAUTE HEUVAL

L'objectif est d'installer des tables de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127, ce qui en fait un lieu très fréquenté des randonneurs. Lors de la visite du site, un autre lieu de repos intéressant a été identifié, à 150 m au nord de celui proposé initialement (Figure 3).

Figure 3 : Lieux de repos identifiés au site 1 - Bois de Haute Heuval (Orthophoto 2022 SPW)

Figure 4 : Bois de Haute Heuval (site initial en haut, deuxième site identifié en bas) (DR(EA)²M).

Installer une table de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127

SITE 2 — CARREFOUR N275-RUE DE L'ABBAYE

Figure 5 : Proposition de la surface à aménager pour le site de l'Abbaye (Google Street View).

Installer des tables de pique-nique, bancs (max10) et poubelles et végétaliser

SITE 5 — QUATRE CHENES

Installer une ou 2 tables de ou pique-nique, bancs et poubelles

Figure 6 : Les Quatre Chênes (DR(EA)²M).

SITE 6 — LE LONG DE LA THYLE

Le lieu n°6 indiqué par la CLDR se situe idéalement le long du C

Figure 7 : Parking Avenue Arsène Tournay (DR(EA)²M).

Environ six tables pourraient être installées au détriment de deux places de parking (6 m x 6,5 m

DESCRIPTION DU PROJET

installer <u>une table</u> de pique-nique, bancs et poubelles en vue de créer une aire d'arrêt le long du sentier de promenade, où passent les GR126 et GRP127 + panneaux didactiques

Installer une ou 2 tables de ou pique-nique, bancs et poubelles+ panneaux didactiques

<u>Types d'aménagements proposés:</u>

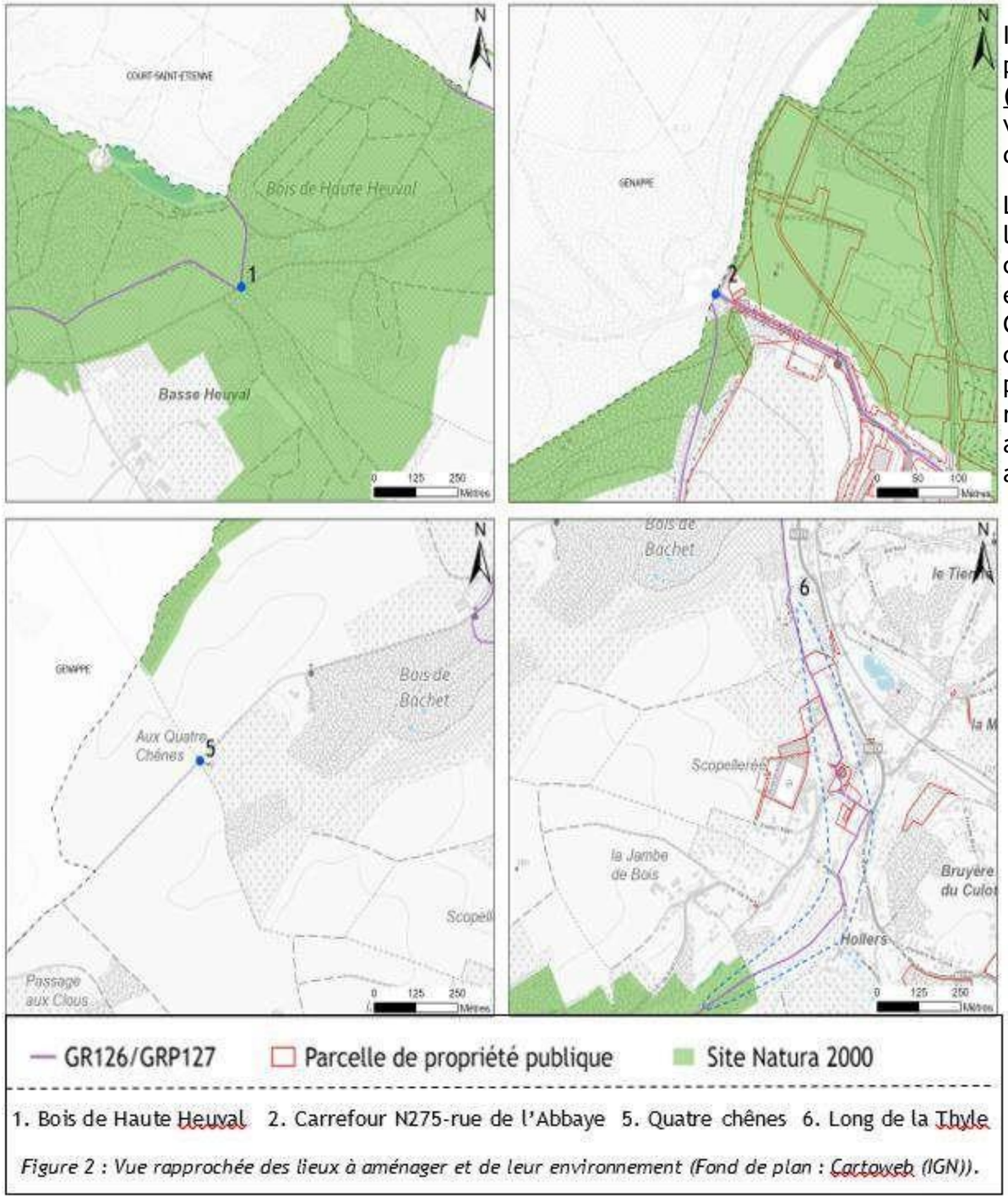

Figure 2 : Vue rapprochée des lieux à aménager et de leur environnement (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

Installer des tables de pique-nique, bancs (<u>max10</u>) et poubelles et végétaliser + panneaux didactiques

Le site 2, situé près de l'Abbaye, à l'entrée de la commune, est à cheval entre la commune de Genappe et Villers-la-Ville, cette contrainte devra être prise en compte pour la réalisation et les autorisations de cet aménagement

Propriété communale le long du GR

(nous proposons de déplacer de 100mètres le lieu à aménager et de proposer un emplacement sur une parcelle communale plus large)

Environ <u>six tables</u> pourraient être installées au détriment de deux places de parking (6 m x 6,5 m + panneaux didactiques

1.3 RÉNOVER ET RÉAMÉNAGER (OU RECONSTRUIRE) LA SALLE DE SART-DAMES-AVELINES POUR EN FAIRE UNE MAISON RURALE

1.3 RÉNOVER ET RÉAMÉNAGER (OU RECONSTRUIRE) LA SALLE DE SART-DAMES-AVELINES POUR EN

Transformation de la salle et de ses abords en maison rurale/ Reconstruction du bâtiment et de ses abords en maison rurale

- une grande salle communale servant de salle de fêtes et de lieu de rencontres convivial pouvant accueillir des événements, activités culturelles et festives, les activités de l'école de musique et les activités des associations locales. La performance énergétique sera adaptée aux normes actuelles et l'installation de panneaux solaires permettra une production d'énergie renouvelable.

- une cuisine, des sanitaires, une réserve de matériel et mobilier pliant servant aux événements dans la salle,

-des aménagements extérieurs en partie végétalisés permettant la rencontre et aussi des parkings.

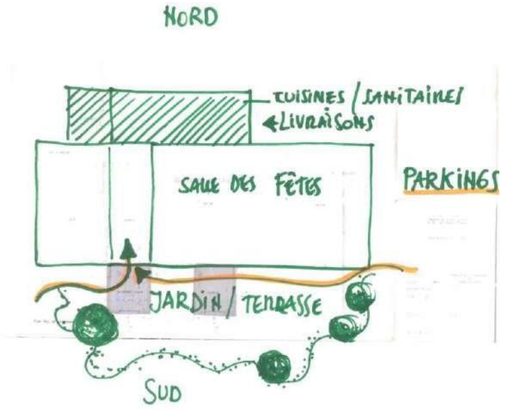

Démolition du hangar arrière et de la salle communale existante

SALLE DES FETES	
Fonction	• Rassemblement festif • Salle polyvalente, modulable avec certaines spécificités pour accueillir certains types d'activités • Activités possibles : lieu de fête (familiales et associatives), concerts, spectacles, cinéma, expositions, culture, etc.
Taille	• Modulable • +/- 300 personnes
Architecture	• Prévoir un podium/ une scène amovible • Parois modulables • Bar/cuisine central • Ecran de projection • Isolation phonique et N15 en suffisance (++) • Moderne et pratique
Circulations	• PMR (+++)
Lumières et vues	• Grandes ouvertures vers l'extérieur et le jardin • Eclairage modulable • Cour de jeux
Couleurs et textures	• Neutre • Convivial • Valorisation des matériaux naturels (argile, bois, métal, pierre, etc.) • Sol pratique d'entretien
SALLE ECOLE DE MUSIQUE	
Fonction	• Salle(s) de cours collectif et individuel (++) • Utilisable également pour d'autres activités culturelles, d'autres style de musique (++) • Prévoir un petit studio d'enregistrement • En faire une sorte de petite maison des jeunes à caractère artistique
Taille	• Demander aux enseignants • +/- 100 m²
Architecture	• Insonorisation optimale (+), situé le plus loin possible des habitations • Chaleureux et convivial (+) • Prévoir de l'équipement technologique de pointe • Indépendant des autres locaux
	• Moderne et simple
Circulations	• Attention au parking
Lumières et vues	• Lumineux (+) • Prévoir de l'intimité, plutôt fermé
Couleurs et textures	• Prévoir des matériaux qui limitent les nuisances acoustiques – Insonorisation importante (+++) • Chaleureux, jovial
CUISINE	
Fonction	• Aux normes • Prévoir du stockage
Taille	• +/- 35 m²
Architecture	• Moderne et pratique • Prévoir une hotte de qualité (Bien ventilée et large) • Tout au même niveau • Grands fours
Circulations	• Fonctionnelle (+) • Accès vers l'extérieur (+) • Communication facile avec la salle de spectacle et le bar (+) >< Non connecté au bar mais à proximité • Prévoir un passe-plat (+)
Lumières et vues	• /
Couleurs et textures	• Facile à entretenir et à nettoyer • Prévoir une évacuation des eaux au sol • Inox/métal non brillant (Cuisine professionnelle) (++) • Carrelage blanc
ESPACE DE STOCKAGE	
Fonction	• 1 espace de stockage pour les cours de musique • 1 espace de stockage pour les activités festives (tables, chaises, etc.) • 1 espace de stockage pour les activités culturelles (podiums, éclairage, etc.) • 1 espace de stockage pour les autres activités (exemple : yoga)

	• Prévoir des navettes vers un parking de délestage pour les grands évènements
Lumières et vues	• Eclairage nocturne suffisant avec détecteur de mouvement (+) • Eclairage non dérangeant pour le voisinage (pas trop haut) (+)
Couleurs et textures	• /
JARDIN / TERRASSE	
Fonction	• Lieu de détente • Polyvalent • Convivial (+) • Coin photo • Attention au bruit après 22h • Prévoir un barbecue
Taille	• /
Architecture	• Tables et bancs • Partie couverte (+++) • Mobilier résistant et adaptable • Faire le lien avec les fonctionnalités intérieurs (salles, donnerie, etc.)
Circulations	• Ouverture vers l'extérieur • Accessibilité aux PMR (+++) • Séparé du trafic de voiture (++) • Revêtement sol lisse et pratique pour les cheminements
Lumières et vues	• Orientation sud (++) • Eclairage de soirée
Couleurs et textures	• Privilégier des matériaux en bois (palissades par exemple) (+) • Mobilier en matériaux durable • Prévoir des parterres « natures »

1. Salle communale (514m²) à rénover ou reconstruire
2. Abords (500m²)
3. Hangar à démolir (350m²)

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES ET L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES EN FAVEUR D'ANIMATIONS POUR DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES ET L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES EN FAVEUR D'ANIMATIONS POUR DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

DESCRIPTION DU PROJET

Rénovations énergétiques intérieures

Les bâtiments actuels ne sont **plus aux normes énergétiques (chaudière mazout, châssis anciens, isolation des parois de déperdition..),** pour améliorer la performance du bâtiment.
Un audit énergétique sera nécessaire afin d'évaluer les travaux nécessaires afin de mettre le bâtiment aux normes et le phasage éventuel de ces travaux.
revoir tout le système technique (chauffage, électricité, sanitaires, production d'eau chaude et d'électricité) et de **modifier la performance énergétique de l'enveloppe**. Des panneaux solaires Photovoltaïques pourront etre placés.

Réaménagement fonctionnel des locaux

C'est un espace dans lequel sont mis à la disposition de la population locale un ensemble de services apportant une réponse à des besoins identifiés, en vue d'accroître leur accessibilité.
L'EMS est donc construit en fonction des spécificités locales sur base: des besoins et attentes du public, des services locaux existants à rendre plus accessibles, des services à créer pour répondre aux besoins et attentes.

Un **réaménagement fonctionnel des locaux** sera réalisé : chaque activité aura un local fixe adapté à sa fonction, et abritera le **matériel de base** dont il a besoin. **Le plan de ces ré-aménagements sera dressé par les services communaux en concertation avec les associations que le bâtiment abrite**.

Les abords seront améliorés (accessibilité PMR et en mobilité active). Des locaux vélos pourront y etre installés.

1.4 RÉNOVER L'ANCIEN BÂTIMENT COMMUNAL DE SART-DAMES-AVELINES ET L'AMÉNAGER EN MAISON MULTI-SERVICES EN FAVEUR D'ANIMATIONS POUR DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

DESCRIPTION DU PROJET

Estimation globale du coût			
Article	**Quantité**	**Montant (TVAC)**	**Sources de financement**
Remplacement du système de chauffage actuel (mazout et radiateurs) par un système de chauffage performant, installation de panneaux photovoltaïques.		70.000€	(Voir ci-dessous)
Isolations des parois de déperdition extérieures, finitions intérieures, parachèvements, remise en peinture, isolation acoustique entre locaux.		121.000€	
Révision du système d'éclairage global.		8.000€	
Aménagement des abords (accès PMR, local vélo extérieur) et rénovation des murets en maçonnerie.		21.000€	

1.5 ELABORATION D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR GARANTIR UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE AU MILIEU RURAL

Exemple d'immeuble à appartements Av. Arsène Tournay (source : Google streetview)

1.5. ELABORATION D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR GARANTIR UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE AU MILIEU RURAL

DESCRIPTION DU PROJET

Par diversité de logements à caractère rural, il est entendu une **mixité de typologies (chacun doit pouvoir trouver un logement adapté à sa situation familiale (taille du logement, nombre de chambres, etc), une part suffisante de logements accessible financièrement (logements publics) et adaptée aux besoins spécifiques (PMR, personnes âgées…).**

Ce cadre réglementaire peut prendre plusieurs formes :

- ***Une charte d'urbanisme*** : il s'agit d'un outil d'aide à la décision purement indicatif pour la commune qui lui permet d'avoir une ligne directrice dans les décisions rendues en matière de permis d'urbanisme mais il ne s'agit pas d'un outil officiellement reconnu. La construction d'une charte permet dans un premier temps d'ouvrir un espace de dialogue constructif autour de la notion même de logement adapté au caractère rural.

- ***Une directive communale*** : il s'agit ici aussi d'un document réglementaire au niveau communal qui indique aux candidats bâtisseurs le cadre qu'ils doivent respecter pour que leur demande de permis d'urbanisme soit acceptée par la commune. Ce règlement ne se substitue néanmoins pas au Code du Développement Territorial qui reste la base légale en matière de logements et d'urbanisme.

- ***Un schéma de développement communal*** *(SDC)*: il s'agit ici d'un outil reconnu par le Code du Développement Territorial qui permet à une commune de définir une stratégie territoriale pour l'ensemble de son territoire. Cet outil est également de valeur indicative mais il permet de développer un projet de territoire global sur le long terme. Il s'agit toutefois d'une procédure plus longue et plus coûteuse. Un Schéma de développement territorial peut éventuellement être accompagné d'un Guide communal d'urbanisme afin de préciser sa mise en œuvre.

Article	Montant (TVAC)	Sources de financement
Élaboration d'une directive	10.000€	Directive : commune Pour SDC et GCU : ▪ 60% SPW (subside) ▪ 40% la commune
Élaboration d'un SDC	80.000€	
Élaboration d'un GCU	30.000€	

1.6 DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

Figure 1 : Cure de Sart-Dames-Avelines (DR(EA)²M).

1.6. DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE

- 5 places de parking seront aménagées le long de l'allée, permettant de stationner les voitures des occupants et de leurs visiteurs.

- 4,5 ares de la parcelle seront dédiés à l'aménagement d'un jardin pour les logements.

- Le reste de la parcelle sera utilisé pour la création du parc public (FP 2.6), qui sera séparé par des arbres/haies

Figure 8: schéma d'implantation du projet de transformation de l'ancienne cure (source: DR(EA)²M 2023)

1.6. DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

DESCRIPTION DU PROJET

Au **rez-de-chaussée, un logement** spécialement adapté aux besoins des personnes âgées mais aussi des familles sera aménagé. Ce logement sera conçu pour offrir un environnement accessible, favorisant ainsi la mobilité et le confort des occupants. Une cuisine et un salon/salle à manger communs seront également aménagés afin de promouvoir les échanges intergénérationnels et créer un espace convivial propice aux rencontres et à la coopération entre les résidents. Les aménagements seront simples.

À l'étage, les logements seront disposés de manière à offrir plus d'espace, notamment en utilisant l'étage sous combles. Cela permettra d'inclure des chambres supplémentaires, idéales pour les jeunes ménages ou les familles en quête de plus d'espace. La superficie des deux derniers étages étant assez grande, il est possible d'y créer deux logements séparés, d'autant plus qu'une cuisine et un espace partagé seront déjà présents au rez-de-chaussée.

Nous proposons de concevoir **le premier étage comme un logement avec deux chambres séparées et une salle de bain commune** (100m² net environs, idéale pour une famille) et **au deuxième étage, un logement avec une chambre pour une personne seule/un couple (75m² net environ).**L'isolation acoustique des étages sera performante.

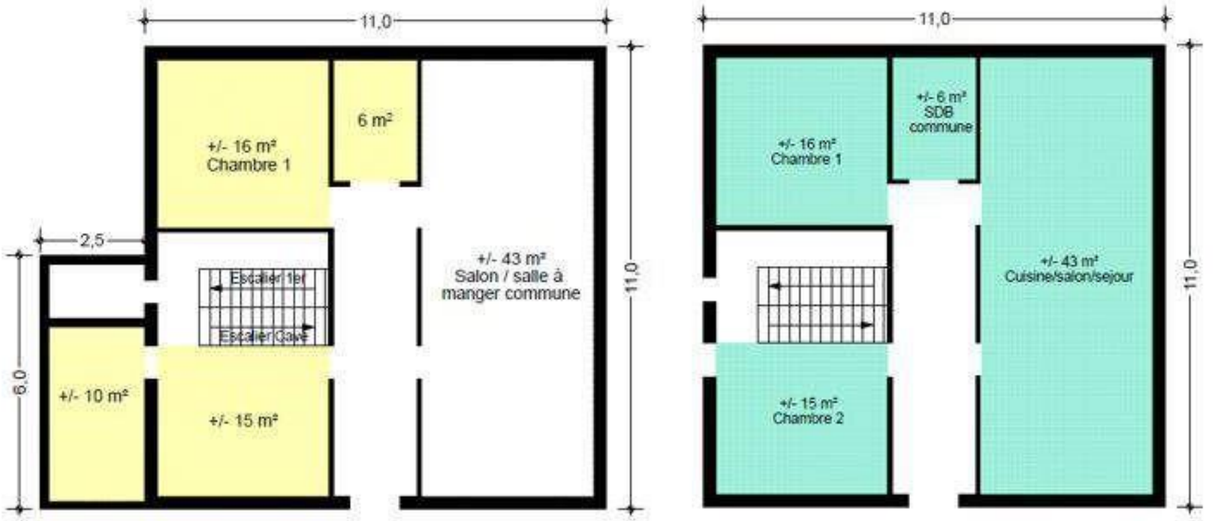

Figure 9: plans de la situation existante (DR(EA)²M)2024)

FP 1.6 - Logements intergénérationnels dans la cure de SDA							
N°	Description	Unités	PU (€)	Quantité	Prix (€)	Commune	Subside DR
1	Rénovation globale (toiture, intérieur, isolation, chassis, techniques,..)	m²	1400	320	448.000 €		60%
2	Places de stationnement et abords (semi-perméable)	m²	120	60	7.200 €		
3	Plantations	fft			5.000 €		
4	Etudes, honoraires, sécurité santé, installation chantier			12%	55.224 €		
	TOTAL HTVA				515.424 €	206.170 €	309.254 €
	TVA			21%	108.239 €		
	TOTAL TVAC				**623.663 €**		

1.7 CRÉATION D'UNE MAISON DE JEUNES RECONNUE PAR LA FWB ET DE LOCAUX AU SEIN D'UNE MAISON MULTISERVICES DE LA JEUNESSE À

VILLERS-LA-VILLE

MAISON DE JEUNES AGRÉÉE PAR LA
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELL

1.7. Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB et de locaux au sein d'une maison Multiservices de la jeunesse à Villers-la-Ville

- Rencontre ATL-Commune-MJ Genappe-GAL le 20/10/23 => évolution du projet vers 2 Volets:

<u>Création d'une Maison de Jeune reconnue par la FWB</u>

- ASBL
- dix activités socioculturelles par mois avec un minimum d'une activité par semaine ;
- Assurer l'accès des jeunes à l'accueil et aux différentes activités au moins 800 heures par an dont dix heures minimum par semaine ;
- Organiser une activité collective par an ;
- Organiser chaque année au moins une activité socioculturelle avec la population locale.
- Fonctionnement comme tel pendant 1 an, puis demande d'agrément à la FWB
- Porté par la commune et l'ATL

=> Subvention annuelle pour fonctionnement de la MJ

<u>Rénovation du Bâtiment « Jules Tarlier » en maison mutliservices « jeunesse »</u>

- Lieu idéal (accessibilité, TEC, Abords, Propriété communale,…)
- Gestion par la future MJ
- Multiservice « jeunesse »: MJ, ATL, AMO, école des devoirs, suivi blocus, locaux polyvalents, espace socio-culturel,…)
- Esquisse de fonction et estimation en élaboration par la Commune pour rénovation de l'ensemble du bâtiment
- Porté par la Commune

=> Subside en DR : 80% jusqu'à 850 000€, UREBA, Province?

1.8 ~~VERS UNE COMMUNE « ZÉRO DÉCHET », ENCOURAGER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVEC LA DONNERIE COMME POINT CENTRAL ET DE COORDINATION D'ACTIONS~~

AMÉNAGER LES LIEUX POUR DÉMÉNAGER LA DONERIE ET Y CRÉER DES SERVICES ANNEXES

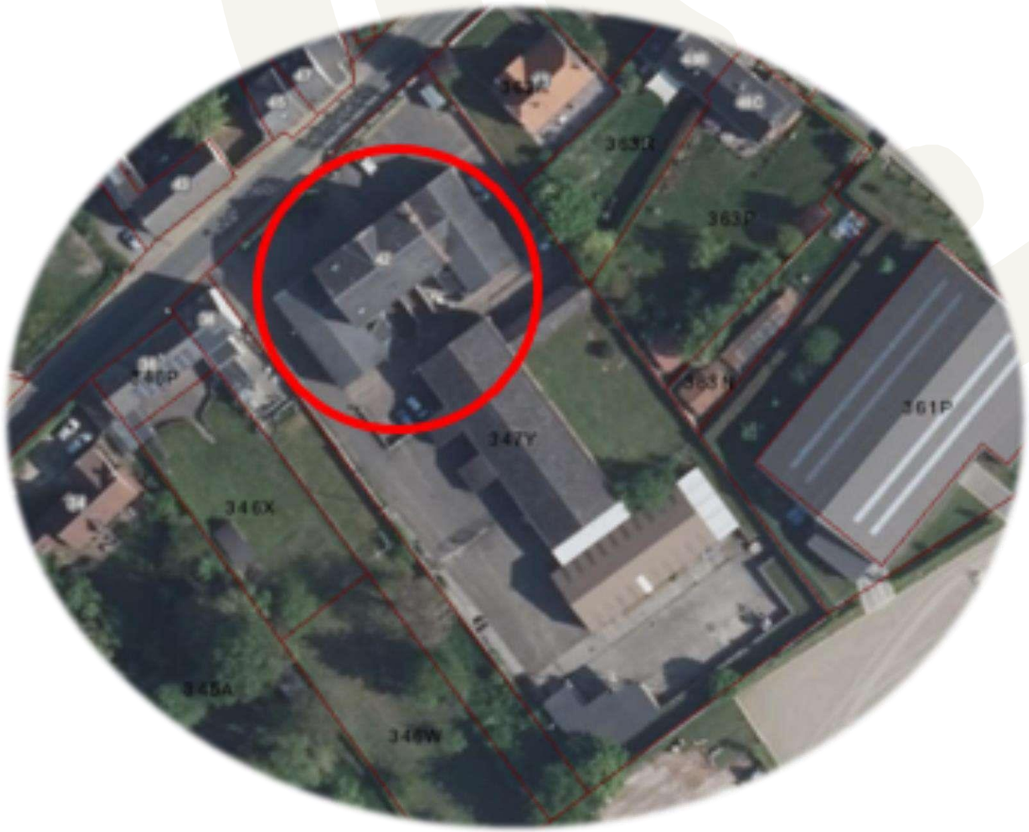

1.6. DÉVELOPPER UN PROJET DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS DANS L'ANCIENNE CURE DE SART-DAMES-AVELINES.

Le déménagement de la donerie

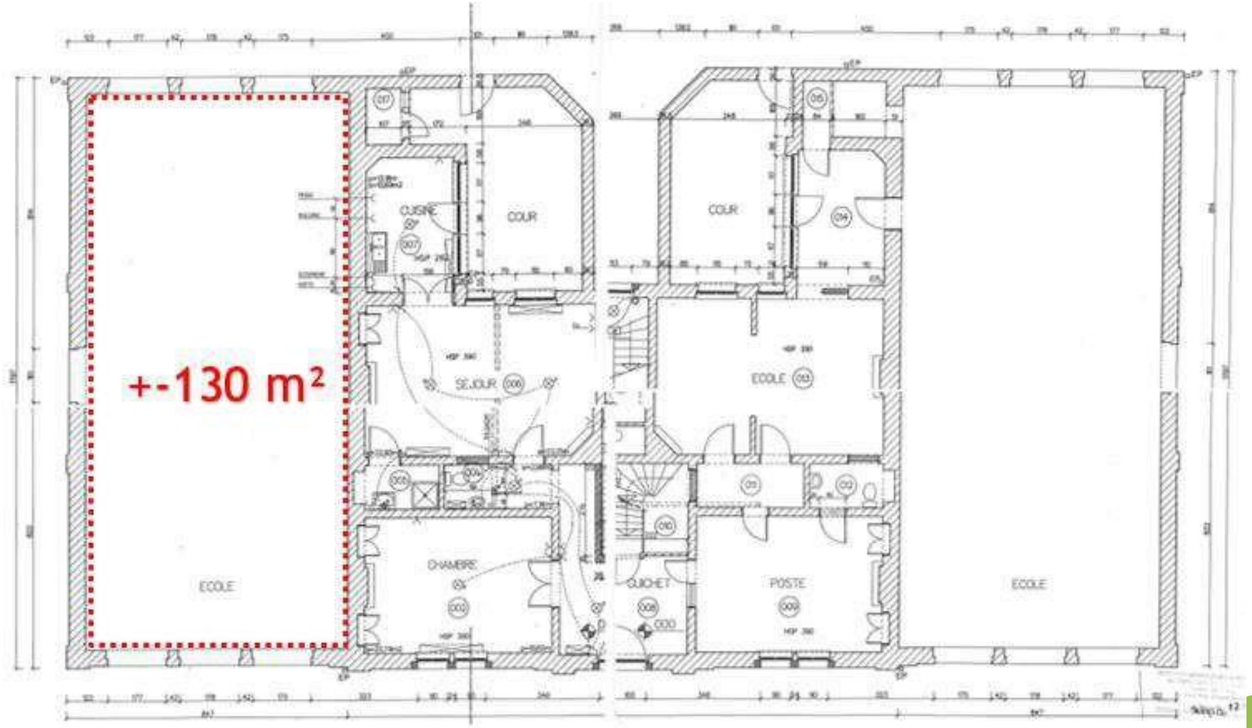

La création d'un repair café: Une partie de la petite salle de 130 m² évoquée précédemment pourrait être allouée à la réparation de tous types de biens.

Un lieu d'accueil pour les asbl (Oxfam, petits riens,..)

+ Plan de réduction des déchets au niveau public

+ Mesures de sensibilisation du ZERO DECHET

+ Bulles de recyclage

+ Composts

1.9 CRÉATION DE CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS (PAPIER+ DIGITAL)

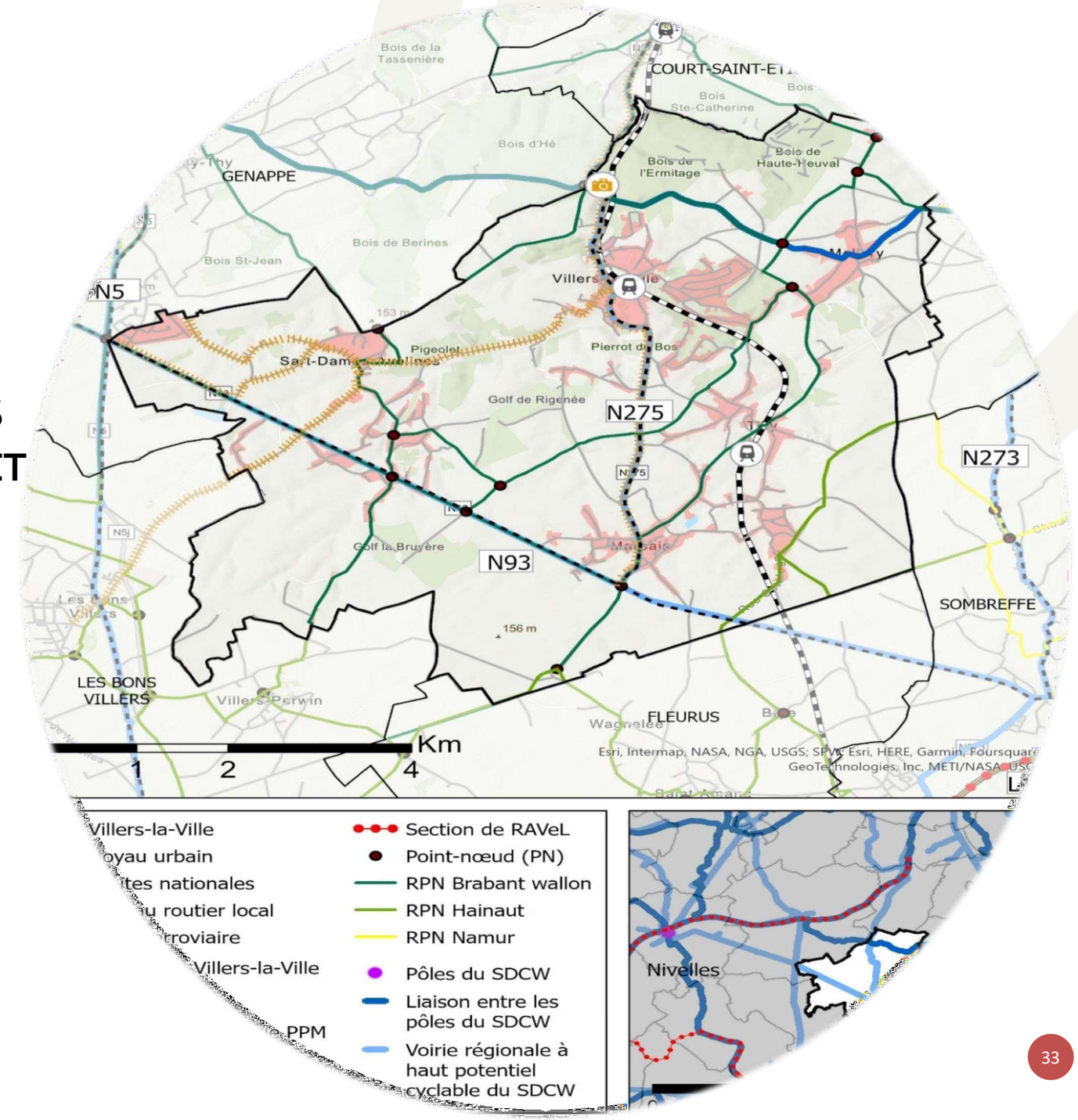

1.12. CRÉATION DE CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS (PAPIER+ DIGITAL)

Itinéraires cyclables à développer (CLDR)

le réseau cyclable communal projeté (PCM):

- « Des itinéraires directs – éventuellement moins confortables/sécurisées – pour les cyclistes aguerris ;
- Le développement d'une liaison plus confortable/sécurisée – éventuellement moins directe – pour les cyclistes moins aguerris (ex : rue de Sart vs. rue des Quatre Chênes) »

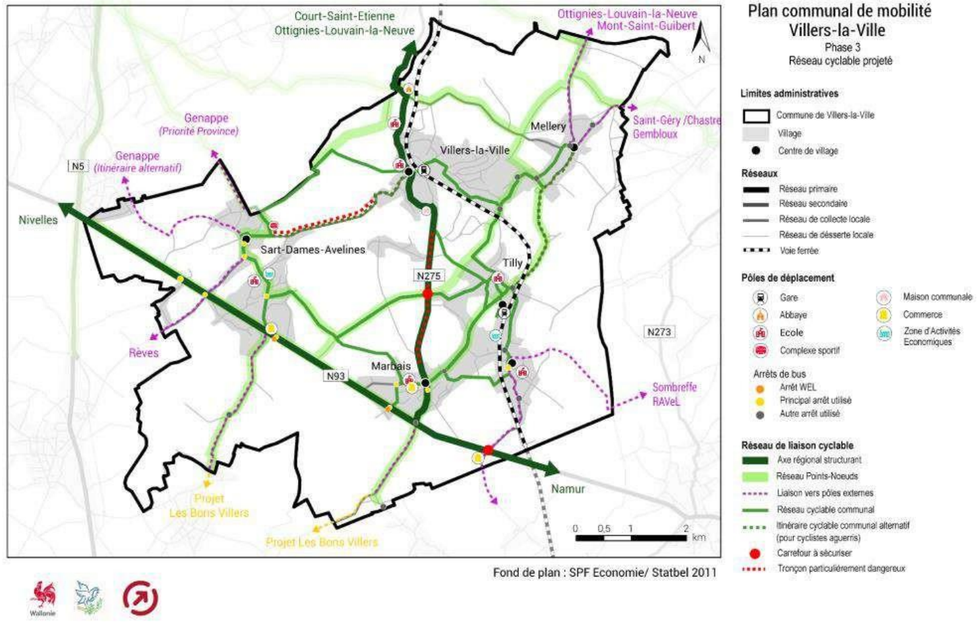

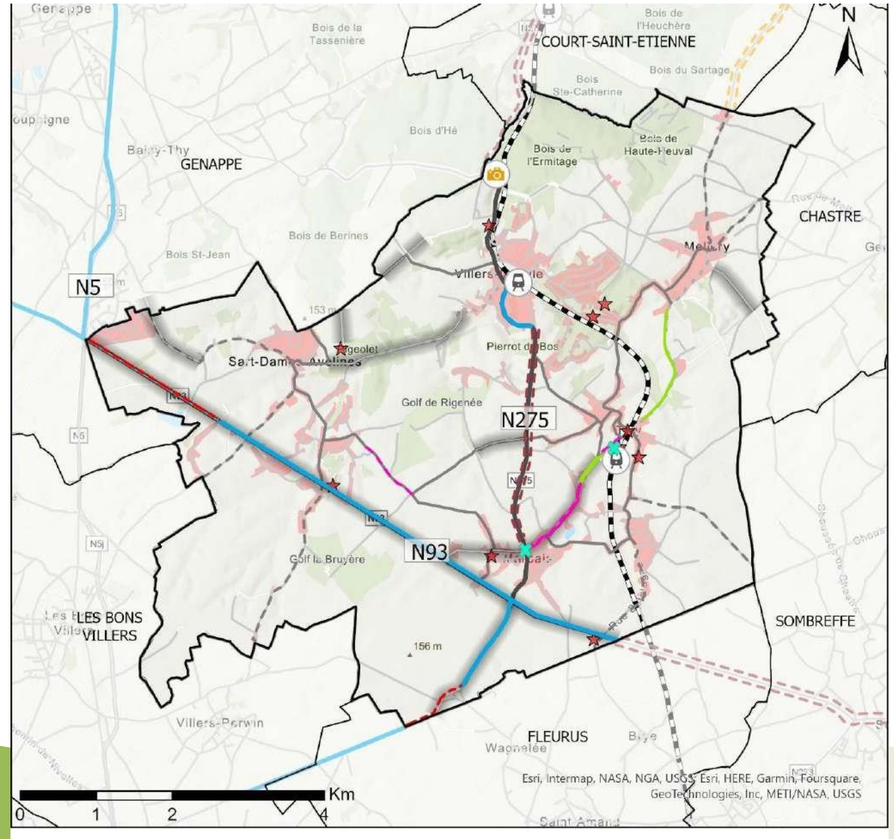

+ itinéraires cyclables en projet

1.12. CRÉATION DE CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS (PAPIER+ DIGITAL).

réseau piéton structurant intra-villages

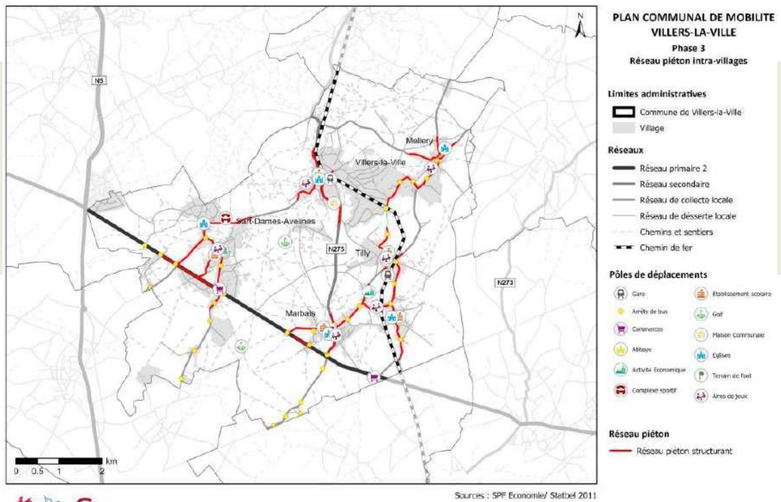

réseau piéton inter-village a également été repris dans le PCM. Il a été réalisé par la Commune, en collaboration avec l'asbl Tous à Pied

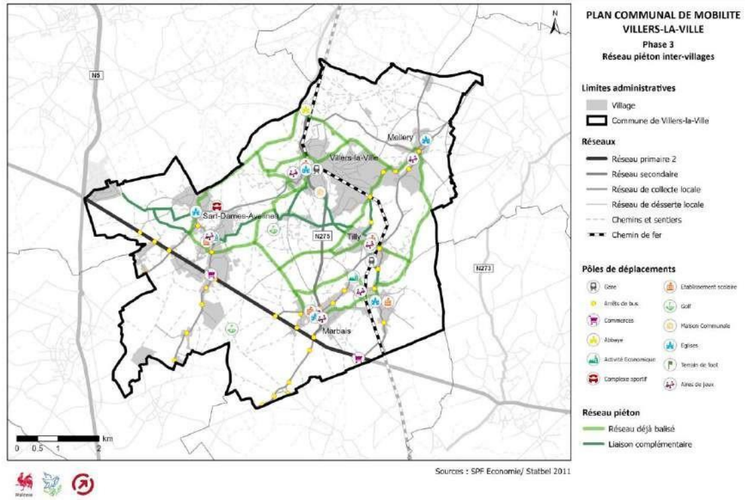

réseau piéton à développer (CLDR)

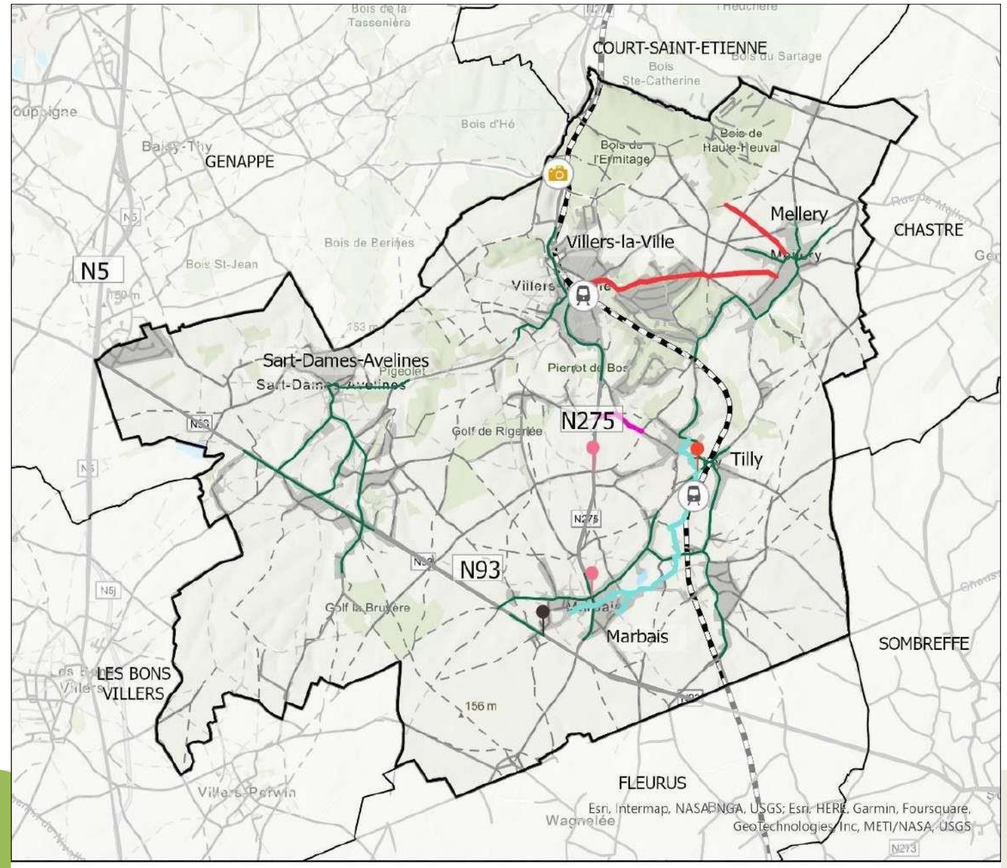

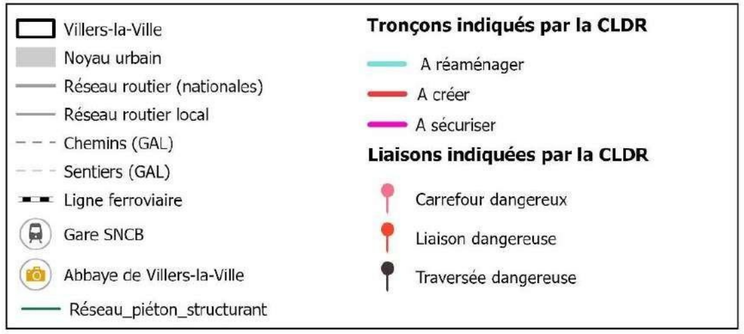

1.12. CRÉATION DE CARTES D'ITINÉRAIRES VÉLOS ET PIÉTONS UTILITAIRES, SÉCURISÉS ET BALISÉS (PA

Proposition de tronçons prioritaires à réaménager

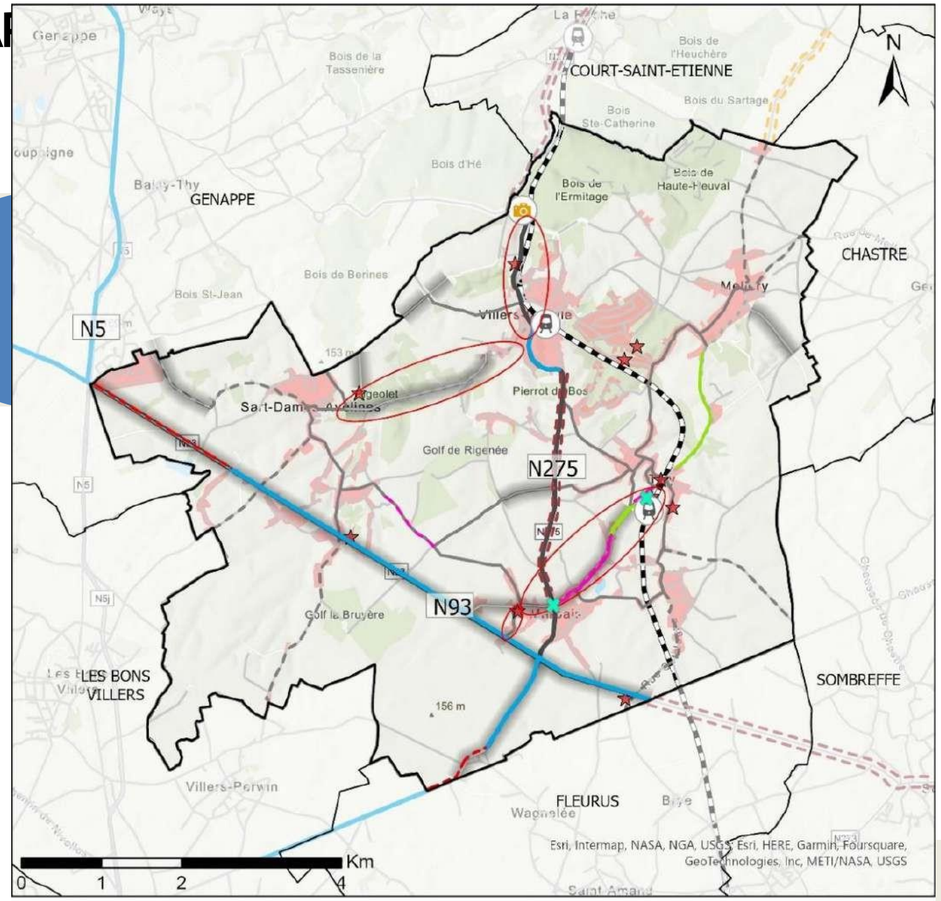

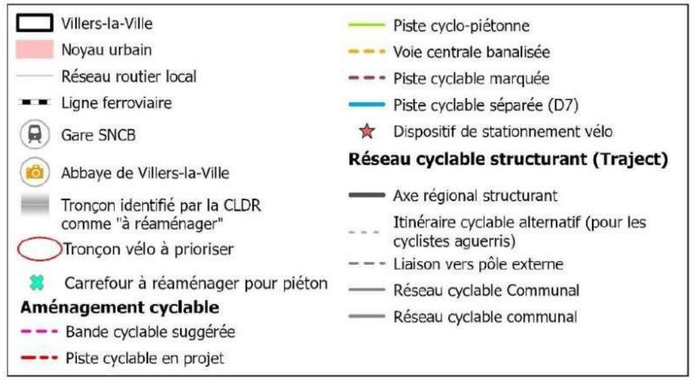

<u>Diffusion au grand public</u>

Diffusion des informations sur les réseaux sociaux et via les canaux communaux

Réunions et participation citoyenne (les résidents pourraient être encouragés à participer à la collecte de données, à la surveillance du réseau et à des actions concrètes comme des chantiers de nettoyage et d'entretien)

Envoie d'informations : toucher les non-convaincus

1.10 TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

Organisation de la place (Orthophoto 2022)

Esquisse indicative des aménagements proposés

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

1.10. TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - PLACE DE MARBISOUX

Mise en valeur générale de l'espace

Exemple de matériaux et ambiance champêtre à créer

Végétalisation

Végétalisation de type bucolique : Graminées (légèreté et transparence)

Végétalisation de type bucolique : Arbres en cépée (rappel verger, transparence)

Végétalisation de type bucolique : Massifs fleuri avec biodiversité et

Mobilité douce / sécurisation

Création d'un petit espace polyvalent

Exemples d'aménagement d'espace de détente végétalisé

1.11 METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

1.7. Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB et de locaux au sein d'une maison Multiservices de la jeunesse à Villers-la-Ville

- **Budget communal** pour la réalisation de projets citoyens ou associatifs (en lien avec les objectifs du PCDR)
- **1 € Commune = 1 € Wallonie**, maximum **10.000 € (pour Wallonie)**
- **Documents** de référence à respecter

(règlement, formulaire candidature, grille évaluation critères de recevabilité)

- **Rôle important de la CLDR**

(analyse des projets, vote avec la population et décision finale sur base des votes)

Qui peut déposer un projet?:
- **des groupement de citoyens** d'au moins 5 habitants domiciliés à VLV
- des **associations locales**

Utilisation d'une **plateforme participative** pour dépôt des projets en ligne et vote des citoyens

Quels projets? Un **petit** projet qui…

- améliore le cadre de vie de la commune dans **l'intérêt général** et de manière **durable**
- répond au moins à un **objectif du PCDR**
- est réalisé sur **propriété publique communale**
- correspond à un **investissement ou à une dépense matérielle** pour un évènement à portée communale

1.12 AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

Le tronçon passe par des propriétés publiques et/ou appartenant à la Ville ou à la région excepté à un endroit, au sud de la Ferme de l'Abbaye (parcelles 15C)

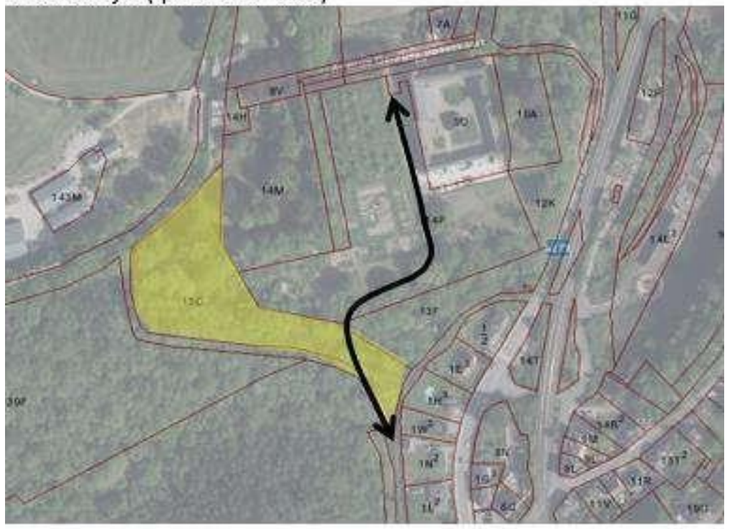

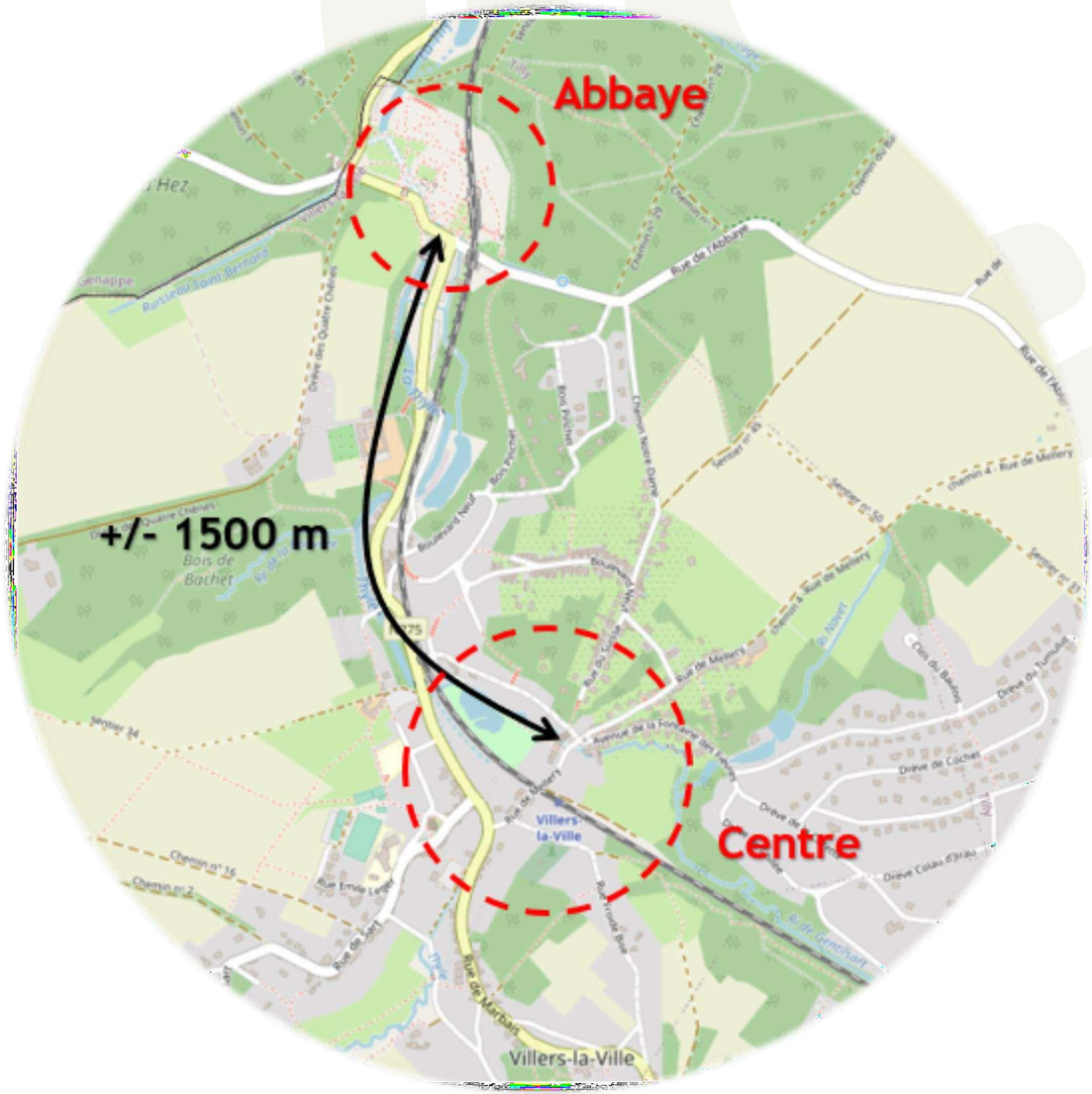

1.12. AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

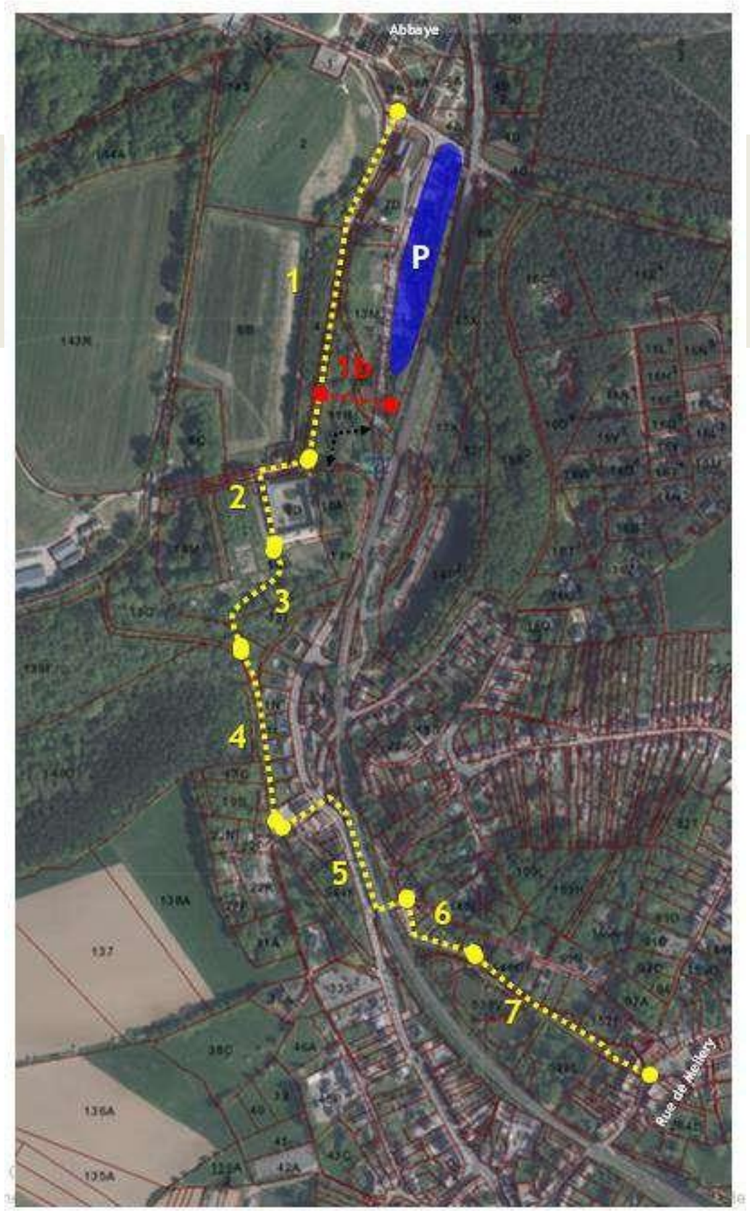

Villers-la-Ville – Octobre 2023

1. Partie composée d'un sentier en gravier d'une largeur moyenne de 1m50, d'une longueur de 400 m et d'une pente de +/-10 %. Le cheminement présente un caractère typique très intéressant (monument, murets, zone boisée, moulin à eau, ancienne ferme, etc…).

1b. Il existe déjà un escalier qui relie le sentier 1 au parking.

2. Partie composée de 2 voiries en pavés dans un état assez correct. Ces voiries d'une largeur d'environ 3 m et d'une longueur totale de 140 m entourent la ferme de l'Abbaye.

3. Partie où le cheminement cyclo-piéton est actuellement non matérialisé et non existant. Plusieurs parcelles privées devront être traversées. Le milieu est composé d'une zone de potagers, partiellement engazonnée et d'une zone boisée très abrupte (différence de niveau de 20 m). Cette zone est aussi traversée par un mur d'enceinte de la Ferme de l'Abbaye. La longueur de cette partie est d'environ 175 m.

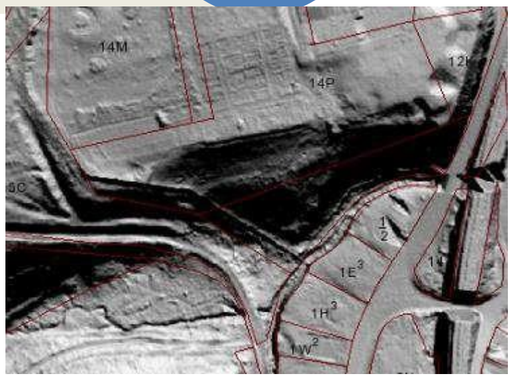

4. Partie située en arrière d'habitations privées. Le sentier existant, relativement étroit (max 1 m) est en terre battue et en milieu boisé. Cette axe correspond au Sentier du Bachet, sentier n°5 à l'Atlas Vicinal et longe un ruisseau. La longueur de cette partie est d'environ 240 m.

5. Partie composée de trottoirs longeant des voiries en milieu urbain (la rue de la Batterie, l'avenue Arsène Tournay (n275) et la rue des Bourgeois. Le tronçon passe aussi sous l'axe de chemin de fer. Les trottoirs y sont suffisamment. La traversée de la N275 n'est nullement sécurisée et aucun passage piéton n'est existant. La longueur de cette partie est d'environ 250 m

Cette partie est actuellement difficilement praticable à vélo.

6. Partie composée d'un chemin d'accès à plusieurs habitations en bi-bande en gravier. La largeur de cette partie est d'environ 3 m pour le passage de voiture et d'une longueur de 115 m.

7. Partie composée d'un petit sentier enherbé, engazonné, en terre battue et très étroit d'une longueur de 250 m . Il correspond au sentier de Nautrive (sentier vicinal N°32). Une passerelle en bon état existe entre la partie 6 et 7 afin de traverser le ruisseau

1.12. AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

Partie 1

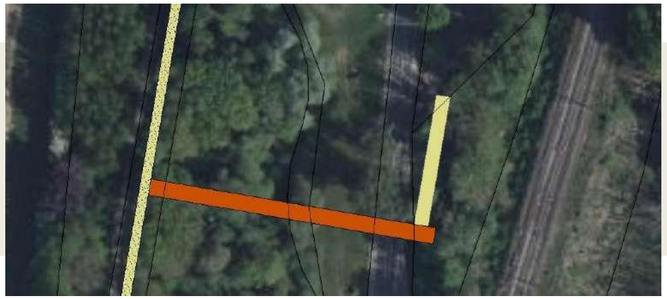

Partie 2

Partie 3

Partie 4

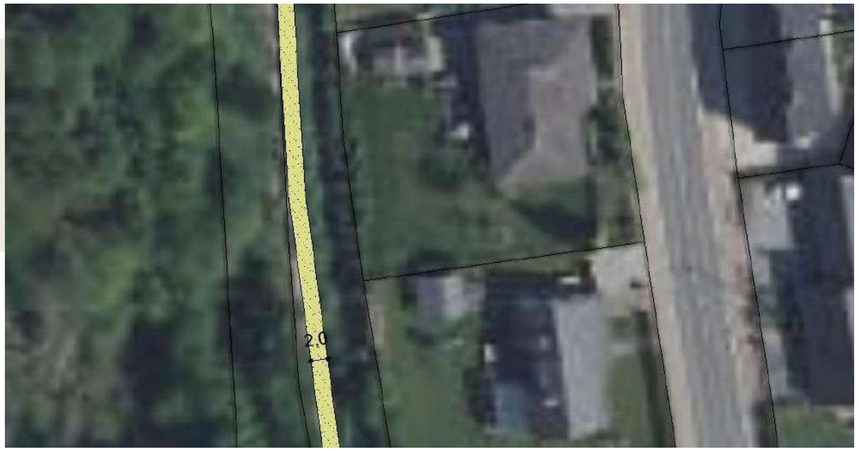

Partie 5

Partie 6

Partie 7

1.12. AMÉNAGER/BALISER LE LIEN PIÉTON/MODES ACTIFS EN VUE DE RELIER L'ABBAYE À LA GARE ET LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE

Liaisons proposées par Dr(ea)²m

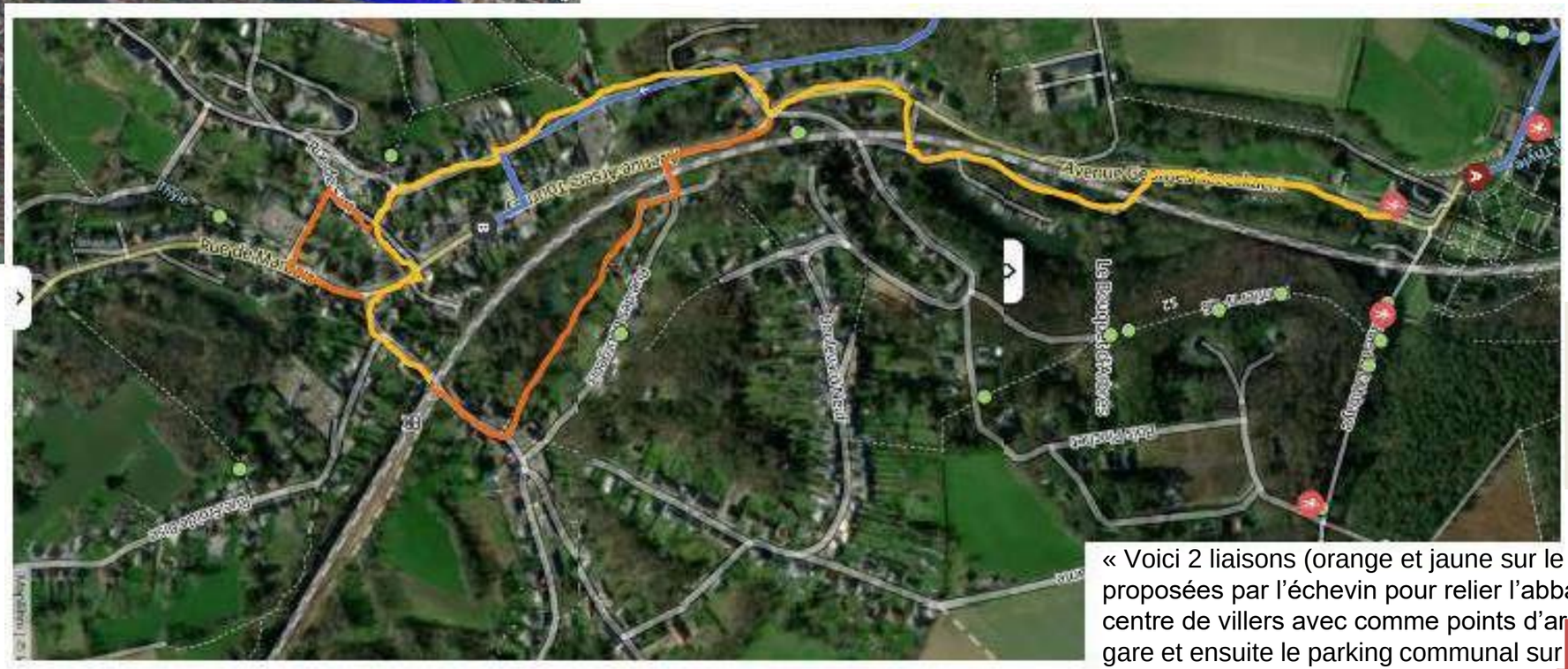

« Voici 2 liaisons (orange et jaune sur le plan) proposées par l'échevin pour relier l'abbaye au centre de villers avec comme points d'arrivée la gare et ensuite le parking communal sur lequel il y a VERTT. »

MERCI

Questions de clarification

3. Analyse et avis de la CLDR

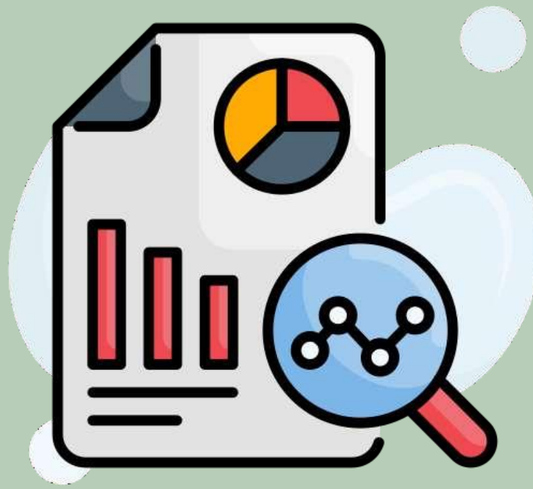

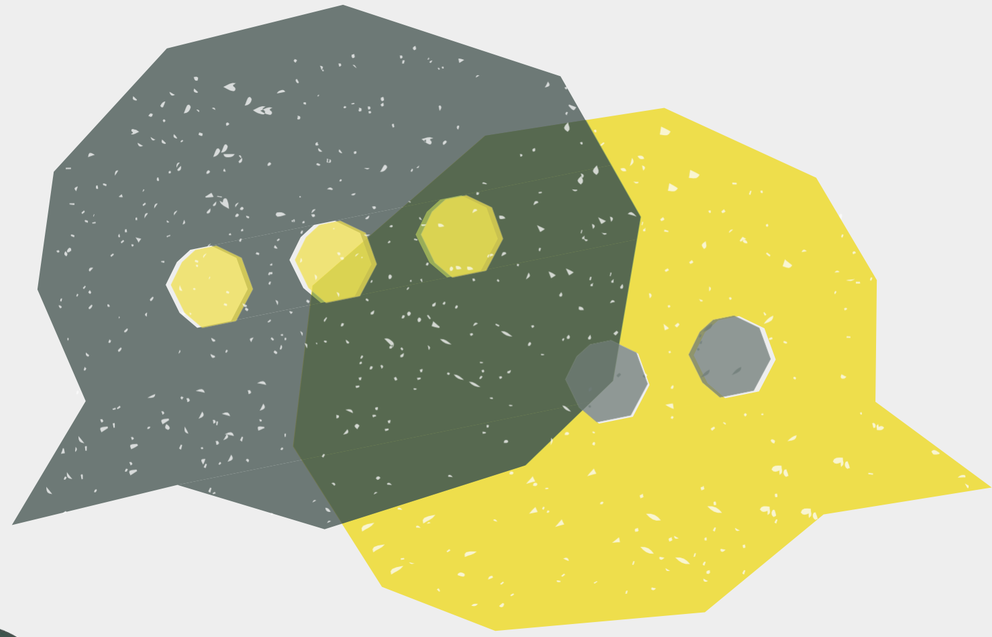

Avis de la CLDR

Comment allons-nous travailler ?

Durée et matériel

1H30

Fiches-projets imprimées et grille d’analyse

Travail en sous-groupes – 30’

Répartition en sous-groupes (6)

2 fiches-projets par groupe

2 grilles d’analyse par groupe

Synthèse

En plénière – 60’

Tour des rapporteurs

Présentation synthèse par fiche-projet – 3’

Réaction et avis - 3’

Remarque

Richesse, amusement et concensus

Mettre en groupe

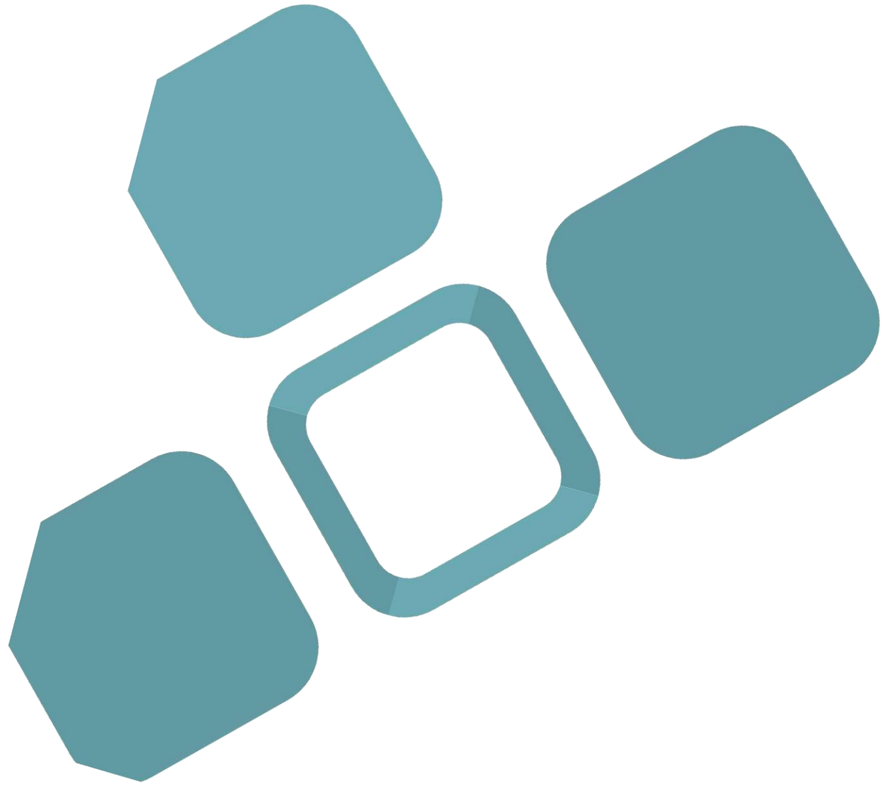

- Pêchez un bonbon
- Retrouvez votre équipe
- Installez-vous à une table
- Savourez : bon appétit !

Répartir les rôles

Coach

- Vérifier que l’objectif reste présent
- Recadrer
- Veiller au timing (gardien du temps)

Rapporteur

- Prendre note
- Résumer en 2' lors de la mise en commun

Agitateur d’idées

- Stimuler pour innover et oser
- Poser des questions vers d’autres solutions

Facilitateur

- Veiller à l’écoute
- Faire circuler la parole
- S’assurer que toutes les personnes participent

Questions guides :

Est-ce bien l’orientation générale que vous voulez donner au projet ?

Avez-vous des remarques/ajouts/précisions par rapport aux options principales du projet ?

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?

4. Agenda et divers

Les projets pour Villers-la-Ville

06 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 1

22 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 2

19 décembre 2023

Analyse et avis FP Lot 3 + 1ere demande de convention + moment festif

Décembre 2023 et janvier 2024

Analyse et avis FP de l'Administration, le Collège, l'Auteur et la FRW

1er trimester 2024

Approbation du PCDR par la CLDR et le Conseil communal

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

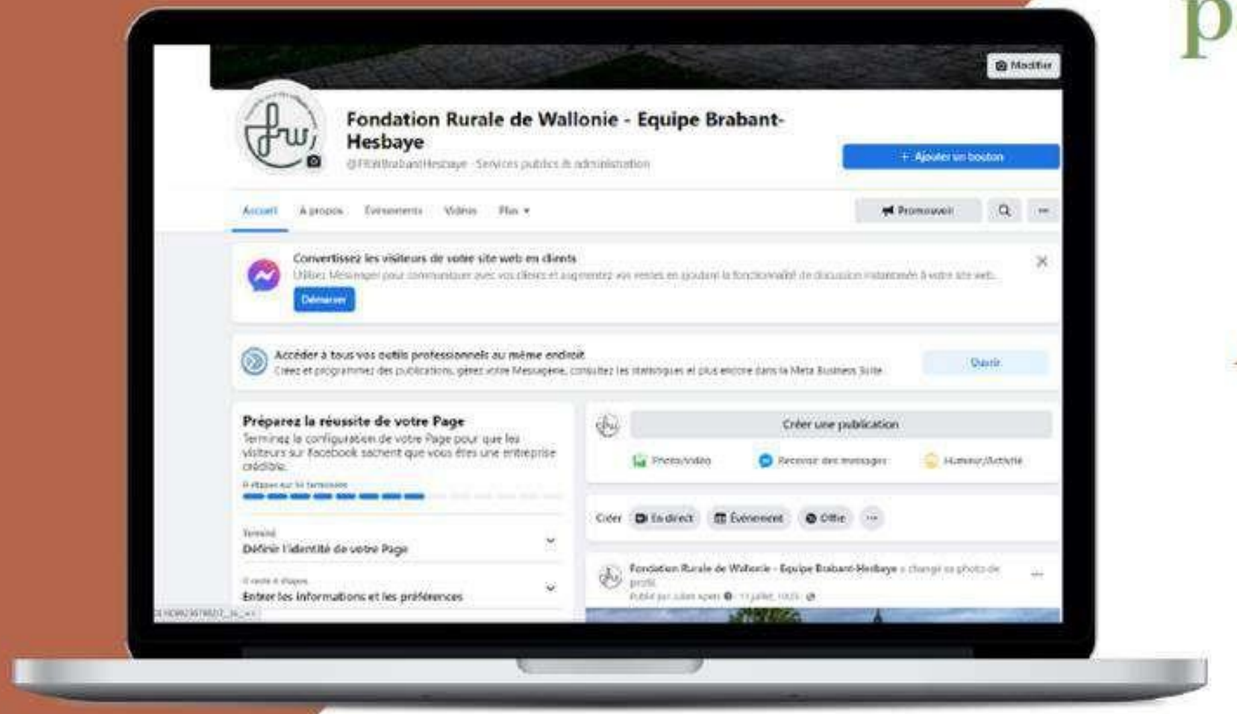

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

Merci

pour votre attention

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.1

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- limiter l'impact sur l'agriculture au niveau expropriation.
- le chemin ne peut-elle pas être déplacé d'un côté ?
- abattre les arbres – placer une haie entre le chemin et la piste pour limiter les expropriation
- réduire la largeur des bandes de circulation
-

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- la concertation sur les différents critères
- une bonne acceptation/relation
- une limitation de vitesse pour les riverains
- Rester sur certains marquages
- revêtement durable (Béton ou asphalte)
- entretien régulier

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.2

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

C'est un bon début ☺. Nous voudrions appuyer le développement d'un itinéraire de promenade lié aux points de repos + balisage en durepour ~~indiqués~~ ajouter un panneau avec ~~éléments sur chaq~~ carte, direction, "vous êtes ici"... Le panneau doit résister dans le temps et être lié au balisage. Le balisage ~~doit~~ / fléchage doit être précis ~~et~~ (km / minutes) et solide.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- La fiche considère principalement des aires de pic nique. Est ce que des bancs à des endroits intermédiaires peuvent être ajoutés ? Il s'agirait de points de repos ponctuels.
- Ajout de modules pédagogiques / didactiques ~~en~~ bois sur thème nature et patrimoine.
- Ajout de une fontaine à eau quand possible.
- Prévoir certaines tables couvertes.
- Près du Chalet de la Forêt : l'espace est à réduire et sécuriser.
- Thyle : banc à mettre au bout du parking / près du chemin.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Promenade réalisable par des touristes sans téléphone ni carte et avec différents points de repos solides et pic-nique.

AUTRES REMARQUES

- Lien avec "les aventures du pays des 4 bras" (GAL)
  → prévoir des endroits de repos en lien avec les activités

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.3

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

OK

Si démolition, ~~reléporter~~ le bâtiment vers l'ouest et y installer à l'ouest ~~les cuisines~~ et stockage ?

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Etanchéité de fonctionnement des espaces intérieurs et extérieurs.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Intégration des espaces verts.
- Tables au sud
- Valorisation des espaces extérieurs

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP :
1.4

cf. 1.8.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.5

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

~~étudier l'oppor~~

les enjeux sont tellement importants pour l'avenir de la commune, il faut 1 cadre réglementaire qui soit clair et ambitieux on opte pour l'élaboration du SDC.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

> en cohérence avec le plan Régional

AUTRES REMARQUES

débat

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.6

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

idée habitat intergén. TOP. > logement tremplin.
Mais :
étudier l'opportunité
d'y développer au RDC 1 petit équipement
de quartier pour la convivialité
> salon de jeux / de thé
> pop up store
> 1/3 lieu

avec appel à projet de la commune
> critères impact village
> PCDR
> cohabitation possible artisans

classes sociales

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

pour logement familial

> parking en dalles gazon
↳ vert et perméable + arbres

> ne pas séparer jardin privé et jardin public

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

> si cohabitation équipement - logement veiller à limiter nuisances

> entretien

> si équipement : convention d'occupation avec commune (horaires, etc).

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.7

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

oui.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

communication entre les différent groupe existant

Skout, espoir café, maison des aînés

groupe de lecture

Projet Mik Ados

Projet chasse Totémes

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

la communication

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.8 = 1.4

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

projet qui remplit globalement l'objectif "0 déchet".

- Oui → 1. douvere

- Le projet "0 déchet" reste intéressant, pq l'abandonner ?

-

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Bien un peu "étriqué" / besoin d'espace de la donnerie.

- Où sont les sanitaires et lieux de stockage ?
  Ils nécessaires possible

-

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

Il faudrait identifier un/des espace(s) annexe(s) selon besoin à préciser avec usagers

AUTRES REMARQUES

Plan aussi 0 déchet la donnerie dans l'autre salle

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.9

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Univers dans les applications existantes type Komoot
- Créer et enregistrer les parcours en mode GPX
- Répertorier les enjeux stratégiques comme :
  - Tracés typiques
  - Sentiers historiques
  - ....
- Balades guidées (historique - nature - ...)
- QR code ou + enjeux pour scanner
  - en itinérance
  - Info sur l'enjeu
  - ...
- Prévoir la mise à jour régulièrement

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- entretien du tracé et rénovation si nécessaire
- l'entretien des liaisons régulier.

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.10

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

aménagement du site en fonction des activités des loc maisons des femmes par rapport à leur activité

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

la Bonne communication entre la maison des femmes et les riverain

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.11

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

OK

~~Si démolition du bâtiment,~~
~~le déporter vers l'ouest~~

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

Non.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 1.12

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Itinéraire ambitieux -> faisabilité (page 3) à être évaluée (entre point 3 et 4)
- Balisage à être mis en place
- utiliser le chemin de chez courtain jusque le parking (lisière ?)

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Chemin entretenu
-

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.1.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- limiter impact @ Exproprial
- déplacement chaussée ?
- Abattre arbres
- Rails
- Réduire largeur bande arrêt

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Quid d'utiliser le chemin Batiste Bernard Rue Bourgeois des sens.
((Pas ok pour tout le monde))

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Concertat avec les acteurs
- Bonne conceptualisat°
- quid limitat° utilisat° à la chaussée.
- Revêtement durable → pas d'obsolescence
- Entretien régulier (p. ex. tempêtes)

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.2

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- Bon début
- Points liés à des itinéraires de promenades. Demander
  ↳ mettre des ~~petit~~ panneaux en Duk durable.
- 3 aires de Pic Nic mais intéressant d'ajouter des petites aires de Repos (1 Banc)
- ajouter panneau didactique.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- mettre 1 fût à 1 ou 2 des aires.
- ⚠ Bcp vélos et voiture X chalet Bot.
  ↳ Bien délimiter vu densité
- + fontaine d'eau si c'est possible.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- itinéraire réalisable peu des gens qui viennent en dehors et qui pourront profiter des itinéraires à Telephone
- faire le lien avec les activités des S.I. Pas trop de pays des 4 Bras Tdenus !

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.3.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

OK

- Rapid aux alentours
- Bonne orientation

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- ajouter une esquisse de comment pourraient s'articuler les lieux

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- intégrer des espaces verts avec table et banc côté sud
- Parking en dalles gazon et intégrer nature de parking

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.4. et 1.8.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

fait double emploi avec 1.8.
→ fusionner les 2

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Donnerie de l'ô citoyen (droits)
- trop petit 130m²
  - ↳ mezzanines ?
  - ↳ utilisation de l'appartement de personnes pour la donnerie et les activités zéro déchets.
  - ↳ Fonctionnés mairie appartement du 100.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- questionner les usages pour les aménagements

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.5_

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Enjeux très importants et bcp de points concernés
⇒ essentiel que la Commune se dote du SDC.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- En cohérence avec la vision régionale

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.6.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- idée logement intergénérationnel.
- logement tremplin pour le logement familial.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Etudier l'opportunité de développer un espace pour y développer de la convivialité, comme, ...
Salle jeu, magasin, pop up store, tiers lieux.
Cs sinon Ct 3.
- parking dalle gazon / arbres
→ ~~Pas~~
Peut-être Pas faire de jardin

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Si proper Collectif au RDC.
Δ Convention et gestion à bien penser.
- Appel à projets avec transparence pour pas la sélection.

AUTRES REMARQUES

privé + 1 parc mais pas pour les 2.

- Faire ici du logement tremplin ~~étage~~ + atelier Resal/Tiers Lieu.

et logement intergénérationnel Ct 3.

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.1.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- OK

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- quelle Communication et liens avec les scouts ?
- Repair Café ext ?
- Ecole des devoirs
- Groupe de lecture.
- projet Mik'ado.
- totemeurs / Collaborat avec les jeunes.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Donner des nouvelles (Commune) pour soutenir la mise en route de la maison de jeune.
- Communication
  - → faire savoir
  - → communiquer sur la activité

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.9.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

ok

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Insérer itinéraires de officiels existantes
  → Komoot p. ex.
  →
- enregistrer Cartes et balades S/s format GPX.
- Répertoire des endroits stratégiques = les itinéraires.
- Faire balades pour faire vivre le réseau avec guide
- OK Code OK la commune pour avoir accès à des balises

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- entretien régulier
- mise à jour régulière des Cartes.
- suivi par révoval des trottoirs, etc

AUTRES REMARQUES

- Cartes pour lisibles
  ↳ 1 A3 pliée par chapitre comme.

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.10

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

OK

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Aménagement du site en Concertation avec les fêtes du 15 août et le comité des ~~loisirs~~ fêtes.
+ MJ Marbraux-

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Communication de la MJ le comité et les Riverains.

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.11.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

/

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Ça Bronx lourge & ça c'est cool. (& thématique).
  À garder ?

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP : 1.72.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

SUPER !

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Passerelle serait idéale → faisable ?
- pas longer la route. que mais peut-être passer par le chemin à l'arrière du parking future et chemin existe pour entrer le bord de route.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- entretien du chemin.
- aménagement du tronçon 4 pour qu'il praticable en toute saison (5th bancs).

AUTRES REMARQUES

REMARQUES CLDR

N° FP :

Ajout d'une FP.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Création d'1 trottoir ~~sur le ar~~ et les arcades et le chalet avec déplacement du mur de l'abbaye.

Des.

Lot 3

1 acteur + vite.

Aménagement Retour du parlet

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

CLDR du 22/11

au niveau des arches des Ruines / N225

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

AUTRES REMARQUES

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Premières fiches-projets
Le **mercredi 22 novembre 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 20 présents / 7 excusés / 13 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Pour **l'Auteur de PCDR – Dr(ea)²m** : Natacha LEGRAND*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 – Grilles d'analyse complétées*

Ordre du jour :

1. **Introduction**
2. **Présentation des fiches-projets du Lot 2**
3. **Analyse et avis de la CLDR**
4. **Divers et agenda**

1. Introduction

Le président de la CLDR, Charles Traore souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et les remercie pour leur présence.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Lors de la dernière réunion de la CLDR du 06 novembre, les membres de la Commission ont déjà entamé le travail sur l'enrichissement des fiches-projets (FP) du Lot 1. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre ce travail en se concentrant exclusivement sur les FP du lot 2. L'écriture des FP correspond à la dernière ligne droite de l'élaboration du PCDR.

Le compte-rendu de la dernière réunion de la CLDR sera à approuver lors de la prochaine séance de travail.

2. Présentation des fiches-projets du Lot 2

Le bureau d'études, Dr(ea)²m, présente aux membres de la CLDR la première ébauche d'écriture des FP du lot 2 de manière synthétique. En effet, l'ensemble des membres ont reçu préalablement à la réunion un accès auxdites fiches.

Pour de plus amples détails sur la présentation, veuillez-vous référer à l'annexe 1 du présent compte-rendu.

Les participants ont ensuite eu l'occasion de poser des questions de clarification. Les éléments issus de cet échange qui correspondent davantage à des avis, suggestions ou remarques sur le contenu ont été reprises dans les tableaux de synthèse se trouvant au point suivant.

Questions de la CLDR :

- *Quelles sont les raisons qui ont poussé la création d'une fiche sur la rénovation/verdurisation de la place de Marbisoux en lot 1 ? Est-ce vraiment un projet de la CLDR ?*
  → Cette demande provient bien d'une demande de la CLDR ainsi que lors de l'évènement « Hackathon ». Il s'agit donc bien d'une volonté exprimée par les citoyens.

- *Est-ce que le listing du lot 1 exposé en séance comprend les remarques et suggestions de la CLDR de la dernière réunion ?*
  ➔ Non, les fiches du lot 1 n'ont pas encore été corrigées avec les remarques de la dernière CLDR. Le travail de correction des fiches est en cours par l'auteur.

- *Concernant, l'offre pour les véhicules partagé, les membres demandent quelle stratégie a été pensée pour le projet en amont, est-il prévu de placer les véhicules ou plus de véhicules à des endroits stratégiques pour les citoyens comme les abords de la gare, dans les endroits non desservis par les transports en commun ?*
  ➔ Les membres de la CLDR demandent de maintenir cette fiche en lot 1 ou 2 ou 3 afin d'étudier une stratégie plus complète concernant la mise en place de véhicules partagés dans l'ensemble du territoire communal. Aussi, il est impératif de ne pas se figer à l'électrique, mais d'ouvrir aux autres possibilités et donc, d'ajouter au titre « véhicules partagés électriques ou autres ». En effet, l'offre devrait être adaptée en fonction de l'évolution des technologies.

- *Fiche 2.1, est-elle identique à la fiche du lot 1 ?*
  ➔ L'auteur explique que celle du lot 2 est une demande sans rapport aux points GR
  ➔ CLDR : La poubelle prévue au bois de l'Ermitage est sur un endroit privé et le propriétaire risque de ne pas être d'accord avec cela. La CLDR propose de déplacer le lieu plus bas.
  ➔ Pour ce qui est des aménagements prévus à la chapelle rue du camp, la CLDR se demande si une rénovation de cette chapelle en délabrement n'est pas indispensable ou alors peut-être que cet endroit n'est pas judicieux en l'état. L'emplacement est à repenser, la Commune ne s'est clairement pas positionnée sur l'endroit contrairement à ce qui est dit dans la fiche. Le DNF est réticent et tolère les scouts ou VTT mais il est clair que faire du feu est interdit et serait dangereux l'été. Une partie du site est aussi un terrain privé.

- *Fiche 2.4, les membres interpellent l'auteur sur les sources qui ont fourni les informations car beaucoup d'entre-elles sont disponibles sur divers sites comme le PAC et sont assez précises.*
  ➔ L'auteur pense que les cartographies de la région ne sont pas à jour, les axes de ruissellement ne sont pas complets sur wallonmap. Il est donc nécessaire de vérifier ce qui a été fait, notamment via une étude hydrologique, via la réalisation d'un inventaire des zones vulnérables où les eaux stagnent, zones d'aléas d'inondation. Il serait pertinent également de consulter les agriculteurs pour avis.

3. Analyse et avis de la CLDR

L'objectif est de travailler, analyser, consolider et enrichir les fiches-projets du Lot 1 afin que l'Auteur ait davantage de matières pour pouvoir affiner leur écriture.

La méthodologie proposée est la suivante :

Les sous-groupes au nombre de 6 disposaient chacun de 2 FP à analyser à l'aide d'une grille d'analyse proposant différentes questions guides :

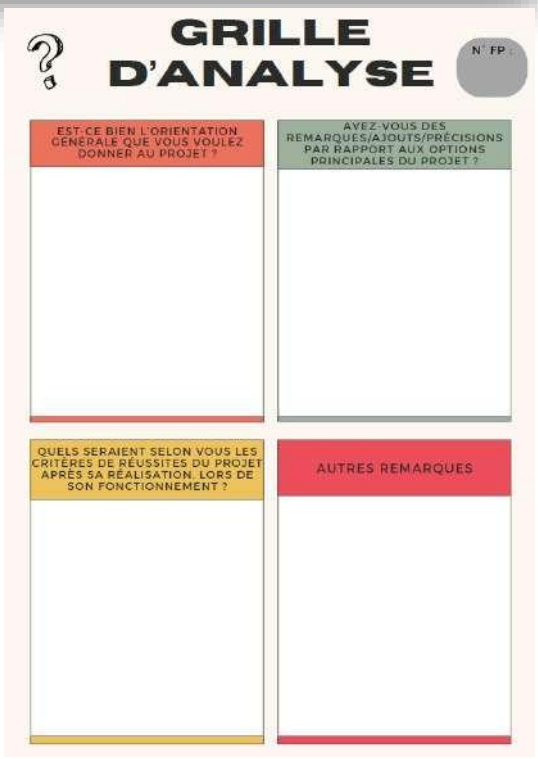

Résultats du travail :

FP 2.1 Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Prévoir un balisage simple et durable avec panneaux (QR code ?) dans chaque village reprenant l'ensemble des boucles de promenade • Prévoir également des panneaux didactiques (biodiversité, histoire du lieu, etc.) • Couvrir (via l'installation d'une toiture) les bancs de pique-nique

	• Ajouter un site : Entre le moulin de l'Abbaye et le parking de l'Abbaye → Cheminement piéton à prévoir pour traverser l'Abbaye du chalet jusqu'au moulin (déplacer le mur ?)
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• /
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 2.2 Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Il faudrait modifier l'intitulé du projet afin d'intégrer les espaces publics en plus des jardins privés (La Commune doit montrer le bon exemple). Prévoir une gestion différenciée des espaces verts sur certaines parcelles publiques + prévoir des panneaux didactiques explicatifs
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Prévoir un suivi et un accompagnement de la part de la Commune ou d'un opérateur extérieur pour les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche – Avoir une personne référente à la Commune qui puisse aider les citoyens en demande • Prévoir une formation continue dans le temps pour les ouvriers communaux sur ces enjeux et les compétences à développer • Prévoir des plantes vivaces et des conseils sur les plantes à sélectionner • Prévoir une sensibilisation sur les espèces invasives • Supprimer la création de tutos. En effet, cela existe déjà. Il faudrait plutôt référencer les meilleurs et rappeler l'existence des plateformes sur le sujet • Prévoir la création d'un guide, comme celui des « guides composteurs »
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• /
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 2.3 Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Ajouter le concept de Tiers lieu dans la FP (Lieu possible : la bibliothèque de Tilly) • Faire appel aux locaux lors de l'organisation d'événements comme les fêtes d'école ou les fêtes de village • Prévoir d'améliorer la promotion et la visibilité des acteurs du territoire, notamment via le site Internet communal • Dans les futurs espaces aménagés dans le cadre du PCDR (aires de bivouac, etc.), ajouter des panneaux (QR code ?) afin d'indiquer les lieux d'accueil (cafés, restaurants, etc.) à proximité
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Soutenir la mise en place de nouveaux restaurants/cafés/artisans via l'accessibilité à des locaux à prix modérés et en améliorant leur visibilité • Favoriser l'installation de cafés à concepts • Les référencements que l'on trouve dans la FP ne sont pas justes et pas à jour (soit on adapte, soit on enlève) • Soutenir et aider les commerçants/artisans à améliorer leur référencement (Google, réseaux sociaux, etc.) • Prévoir de faire un recensement précis et complet • Prévoir un espace dédié aux artisans locaux lors des fêtes de village ou les fêtes d'école
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Créer un plan des endroits où trouver des commerces, restaurants, cafés, etc. → Avoir un outil de référencement

Remarques complémentaires de la CLDR	• Il manque des endroits adaptés aux jeunes (possibilité de musique tardive, etc.) • Soutenir financièrement la création d'un café citoyen

FP 2.4 gérer les risques d'inondations et de ruissellement- voir circulaire inondations	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui, il s'agit d'un projet essentiel mais un peu abstrait en l'état •
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Dresser une cartographie est essentiel pour identifier les sources des problèmes → Nécessité de développer une vision stratégique contraignante des eaux de pluie sur base de cette cartographie + Faire le lien avec le futur SDC (FP du lot 1) • Définir des zones qui ne pourront plus être bâtissables (via le SDC) • Prévoir le nettoyage et le curage régulier des avaloirs de la commune • Les actions à mener seront probablement situées en amont des zones humides et/ou inondables
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Concernant les permis de bâtir, la Commune devrait imposer : la mise en place de parking perméable, de toitures végétalisées, la plantation d'arbres et de haies, des citernes d'eau de pluie, etc. via le SDC
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 2.5 Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Tilly)	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Globalement oui mais il y a beaucoup d'erreurs dans la FP dont les localisations (mauvaise photo, pas de piste cyclable, … → Est-ce le bon endroit repris dans la FP ? • Attention que le parking est actuellement très utilisé et le stationnement en voirie est récurrent • Il y a également des problèmes de mobilité, notamment pour les tracteurs • Il faut repenser le périmètre du projet plus largement et prendre en compte les rues avoisinantes • Bonnes idées d'aménagement sur la place mais prendre en compte le stationnement et la régulation de la vitesse des automobilistes • Mettre en place un barbecue partagé comme à proximité de l'école St-Nicolas à SDA
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• ATTENTION : points positifs sur Tilly repris dans la FP = FAUX : pas de commerces, pas de crèche, pas de café, etc. • Envisager une zone de stationnement près des bulles à verre ? • Ajouter une zone de barbecue et/ou de pique-nique tout en faisant particulièrement attention à la dimension de convivialité et de nuisance pour les riverains
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Trouver le bon compromis entre le stationnement, la mobilité et la verdurisation du lieu
Remarques complémentaires de la CLDR	• La rue Hanzée est dangereuse, on y roule très vite → Les locaux sont « obligés » de se garer sur la place → Trouver une alternative viable pour le parking des riverains. Tout le monde n'est pas ok avec l'amputation de parking sur cette place • Les commerces référencés dans la FP n'existent pas • Prévoir le réaménagement des trottoirs et des passages pour les piétons

FP 2.6 Aménager un parc public à la cure de SDA

Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• L'accès à l'arrière de l'église serait à réaménager également et doit être inclus dans le périmètre du projet (élargissement, prévoir un entretien régulier et laisser un accès pour les services de secours et les pompes funèbres) • Eventuellement, inverser le parc public et le jardin privé de la cure • Prévoir un parking drainant (dalles gazon) • Planter des arbres fruitiers • Encourager la fête des voisins à cet endroit • Améliorer l'éclairage • Installation d'une aire de barbecue • Installation de terrains de pétanque • Prévoir des panneaux didactiques pour expliquer la démarche et la dimension environnemental et convivial du lieu
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Activités/événements réguliers organisés au sein du parc • Prévoir un entretien régulier du lieu afin qu'il invite à sa bonne gestion par les citoyens
Remarques complémentaires de la CLDR	• Attention qu'enfermer le parc à l'arrière risque de causer des soucis de nuisances et de rassemblement non opportun • Lieu à surveiller : « Contrôler » le lieu pour éviter les nuisances (fêtes tardives, actes de délinquance, trafic de drogue, etc.) via le passage d'un éducateur, des autorités ou l'installation de caméras

FP 2.7 Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Prévoir des aménagements comme des nichoirs (oiseaux, insectes, chauves-souris, etc.) • Prévoir de consulter les citoyens des villages concernés par le projet → Création de GT • Etablir une communication efficace ainsi qu'un calendrier des travaux à destination des citoyens et des riverains
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Que les citoyens prennent possession des lieux (rassemblements) et s'approprient le projet → Création de GT • Avoir un suivi et un entretien régulier des lieux aménagés (citoyens et politiques) avec des visites récurrentes → Créer une bonne communication entre le politique et les citoyens
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 2.8 Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui mais élargir le titre du projet en incluant d'autres sources d'énergie potentielles (hydrogène, hybride, etc.)
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Importance que ce projet touche tous les villages de la commune – Il est nécessaire d'amplifier le projet actuel de la Commune • Utiliser l'action actuelle de la Commune comme point de référence et l'évaluer (2 voitures électriques partagées présentes au sein de l'Administration communale) • Nécessité de sonder les citoyens sur les besoins actuels et anticiper les besoins futurs • Ajouter des localisations pour l'implantation de vélos partagés

	• Installation de voitures Cambio • Prévoir des parkings pour les vélos à proximité des lieux de location • Ne pas se limité aux parkings répertoriés dans la FP
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Accès facile pour les habitants (proche des habitations)
Remarques complémentaires de la CLDR	• Il s'agit d'un projet prioritaire qui mériterait d'être remonté en lot 1

FP 2.9 Créer une aire de bivouac	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Ajouter l'installation de points d'eau (via l'installation de citernes camouflées) • Prévoir l'installation de panneaux solaires pour permettre par exemple la recharge des smartphones • Prévoir des panneaux avec QR code pour renseigner les activités dans la Commune mais aussi celles de l'Abbaye mais aussi les commerçants et artisans locaux • Installation de toilettes sèches
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Localisation prévue n'est pas la meilleure (l'arrière du centre sportif est en dehors des cheminements de la Commune), il faudrait la prévoir près d'un lieu fréquenté (en bordure d'un GR par exemple ou d'un sentier principal de la Commune, ex : carrefour ou bois de l'étoile) • Gestion sérieuse de l'endroit (vidage régulier des poubelles, petites réparations, etc.)
Remarques complémentaires de la CLDR	• /

FP 2.10 Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauves-souris	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux options principales du projet	• Inclure l'interdiction de faire des feux d'artifice pour protéger les animaux • Inclure une réflexion sur les nuisances sonores • Prévoir de légiférer sur la mise en place (ou la non mise place) d'éclairage extérieurs pour les habitations privées (mais sur quelle base légale ?) • Inclure dans la réflexion les impacts des éoliennes sur la faune nocturne
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• /
Remarques complémentaires de la CLDR	• La carte utilisée dans la FP est illisible – A changer

FP 2.11 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois	
Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?	• Oui
Remarques / Ajouts / Précisions par rapport aux	• Excellente idée de créer un Conseil consultatif agri-rural (mélange d'agriculteurs et de citoyens) qui se réunirait une fois par mois (exemple : Commune de Ramilies)

options principales du projet	• Inviter les écoles et les mouvements de jeunesse aux évènements annuels (et à ceux plus fréquents) sur le thème de l'agriculture et du monde rural • Il faut bien équilibrer la représentation des agriculteurs et des citoyens dans la Conseil consultatif ainsi que lors de l'organisation d'événements + Prévoir des animateurs neutres pour gérer les réunions • Faire le lien avec les activités du GAL
Critères de réussites du projet après sa réalisation	• Pérennité de la mise en place des réunions • Informations régulières à destination des citoyens
Remarques complémentaires de la CLDR	• Installer des panneaux explicatifs devant chaque exploitation agricole volontaires qui expliquent le type de culture, l'histoire de la ferme, le nom de l'exploitant, etc.

4. Divers et agenda

- **<u>Agenda</u> :**

<u>Pour plus d'informations</u> :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Analyse fiches-projets du LOT 2

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Réunion de la CLDR - 22/11/2023

Au menu

1. Accueil
2. Présentation des fiches-projets du Lot 2
3. Analyse et avis de la CLDR
4. Divers et agenda

1. Accueil

2. Présentation des fiches-projets du Lot 2

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2023

PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

INTRODUCTION

3 TYPES DE FICHES

- ✓ LOT 1 – Fiches « court terme » : 0 – 3 ans (Fiche complète avec schéma + esquisse simple + estimation budgétaire)
- ✓ LOT 2 – Fiches « moyen terme » : 3 – 6 ans (schéma + sans estimation budgétaire)
- ✓ LOT 3 – Fiches « long terme » : 3 – 10 ans (Description + justification du projet)

Fiche-projet ≠ Projet

Définir des intentions / orientations générales / lignes directrices

Basé sur des études et analyses précises (levé topo, mobilité, recensement, essai de sols, etc.)

Soumis à des demandes d'autorisations officielles (permis d'urbanisme, enquête publique, etc.)

Lot 1:

Fiche-projet n°1 : Restaurer, sécuriser et baliser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures. Liaison N93 Sart-4 Bras.
Fiche-projet n° 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 3 : Rénover et réaménager (ou reconstruire) la salle de Sart-Dames-Avelines pour en faire une maison rurale
Fiche-projet n° 4 : Rénover la partie avant du bâtiment communal de Sart-Dames-Avelines (ancienne école communale et école de musique) en maison multi services.
Fiche-projet n° 5 : créer un cadre (SDC-GCU) en vue de tendre vers une offre de logements diversifiés renforçant le caractère rural du territoire
Fiche-projet n° 6 : Développer un projet de logements intergénérationnels dans la cure de SDA
Fiche-projet n° 7 : renforcer l'animation des activités des jeunes y a t i un PCS?
Fiche-projet n° 8 : amenager les lieux pour déménager la donerie et y créer des services annexes
Fiche-projet n° 9 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital) et identification des tronçons à créer ou rénover
Fiche-projet n° 10 : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Marbisoux)
Fiche-projet n° 11 : Mettre en place un budget participatif en vue de soutenir les actions qui seront établies dans le Programme Communal de Développement Rural.
Fiche-projet n° 12 : aménager/baliser le lien piéton en vue de relier l'Abbaye à Villers la Ville

Lot 2:

Fiche-projet n°2,1 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pic-nic et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, etc…)
Fiche-projet n° 2.2 : Promouvoir les jardins et potagers et soutenir le maillage écologique des jardins
Fiche-projet n° 2.3 : Promotion de l'Horeca dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
Fiche-projet n° 2.4 : gérer les risques d'inondations et de ruissellement- voir circulaire inondations
Fiche-projet n° 2.5, : Transformer/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la dimension de convivialité et en y intégrant la biodiversité (place de Tilly)
Fiche-projet n° 2.6: Aménager un parc public à la cure de SDA
Fiche-projet n° 2.7: Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
Fiche-projet n° 2.8 : Développer l'offre de véhicules à louer et/ou partager (électrique)
Fiche-projet n° 2.9: Créer une aire de bivouac
Fiche-projet n° 2.10: Préserver la faune nocturne, favoriser le développement de la biodiversité notamment pour les chauve-souris
Fiche-projet n° 2.11: Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

À L'ORDRE DU JOUR – FOCUS SUR LES FP DES LOTS 1

LIENS AVEC LA STRATÉGIE
OBJECTIFS

JUSTIFICATION
ETAT DES LIEUX

DESCRIPTION DU PROJET

QUESTIONNEMENTS

Objectifs – Lien à la stratégie du PCDR

Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Objectif 1.2 : Restaurer et renforcer la biodiversité

Objectif 1.3 : Réduire les déchets

Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité

Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel

Objectif 3.2: Faire rayonner le dynamisme touristique et culturel de l'Abbaye sur l'ensemble de l'entité

Objectif 3.3 : Renforcer l'offre en loisirs et culture pour tous les habitants

Objectif 3.4 : Développer une offre touristique de moyen séjour et renforcer l'offre Horeca

Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre les habitants et accueillir les futurs villersois.e.s

Objectif 4.2 : Renforcer les services à la population pour toutes les générations

Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et valorisant les lieux centraux

Objectif 6.1 : Maintenir un territoire rural et conserver son identité

Objectif 6.2 : Renforcer l'agriculture locale comme dessinatrice de paysages ruraux

Objectif 6.3 : Renforcer l'habitat autour des lieux centraux

Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune

Objectif 7.2 : Diminuer la consommation d'énergie

Objectif 7.3 : Augmenter la production d'énergie locale

Objectif 8.1 : Développer une économie en accord avec les spécificités du territoire et des synergies avec les territoires/pôles voisins

Objectif 8.2 : Développer le commerce et l'HORECA local

Objectif 8.3 : Soutenir l'agriculture locale et sa diversification comme levier de création d'emploi

FICHES-PROJETS DU LOT 2

2.1 EMBELLIR LE RÉSEAU DE PROMENADES (CRÉER DES AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE REPOS, PANNEAUX DIDACTIQUES, BALISAGE DES LIEUX D'INTÉRÊT, ETC

DESCRIPTION DU PROJET

Fp 2.1 – EMBELLIR LE RÉSEAU DE PROMENADES (CRÉER DES AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE REPOS, PANNEAUX DIDACTIQUES, BALISAGE DES LIEUX D'INTÉRÊT, ETC.

Tableau 1 : Caractéristiques des lieux de repos identifiés par les citoyens.

Site	Réseau PN	GR	PIP ADESA	PIP PdS	N2000	Aménagement proposé	Espace aménageable
3 - Bois de l'Ermitage	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Tables de pique-nique/bancs	Oui
4 - Chapelle Notre-Dame Auxiliatrice	Oui	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs	Déjà réalisé[1]
8 - Franquenouille	Non	Non	Oui	Oui	Non	Panneau point d'intérêt	Oui
9 - Chapelle du camp	Non	Non	Non	Non	Non	Bancs/poubelles	Oui
10 - Station de pompage	Non	Non	Non	Non	Non	Tables de pique-nique/bancs/poubelles	Non

Alors que la fiche-projet 1.2 était axée sur les sites longeant le GR, l'objectif ici est d'aménager ceux à proximité du réseau points nœuds, ou faisant simplement partie d'itinéraires de promenade.

Il a été décidé d'exclure les sites 4 et 10, puisque l'aménagement avait déjà été réalisé pour l'un, et était impossible pour l'autre. Les sites 3, 8 et 9 sont donc concernés par cette fiche-projet

Tous les lieux identifiés par les citoyens de la CLDR, pour lesquels des aménagements ont été proposés sont repris dans la carte ci-dessous (Figure 1).

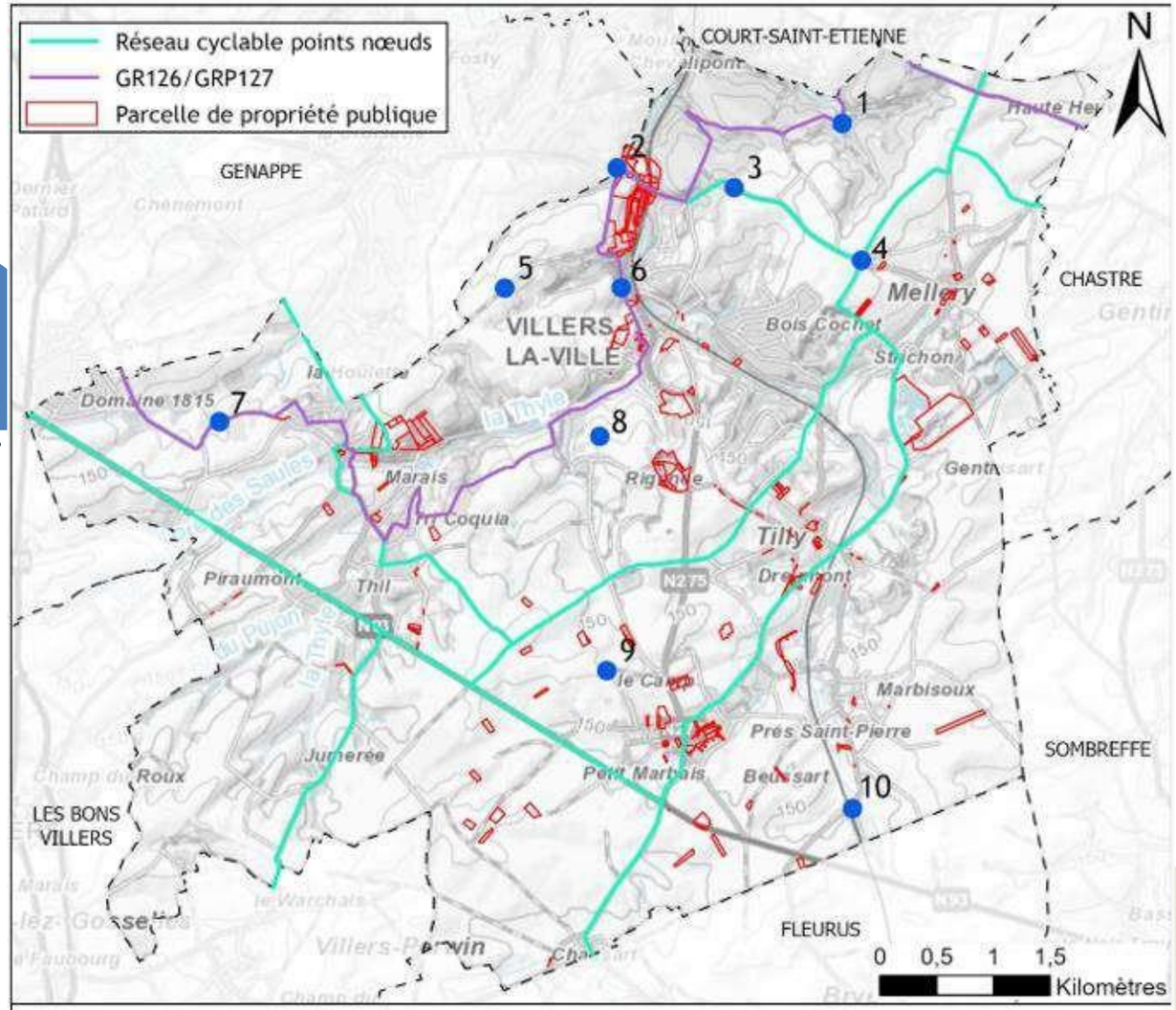

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif est d'installer des tables de pique-nique au niveau de l'entrée du bois de l'Ermitage, le long de la route de l'Abbaye.

Figure 3 : Surfaces à aménager à l'entrée du bois de l'Ermitage (DR(EA)²M).

Figure 4 : Paysage depuis le sentier de Franquenouille (DR(EA)²M).

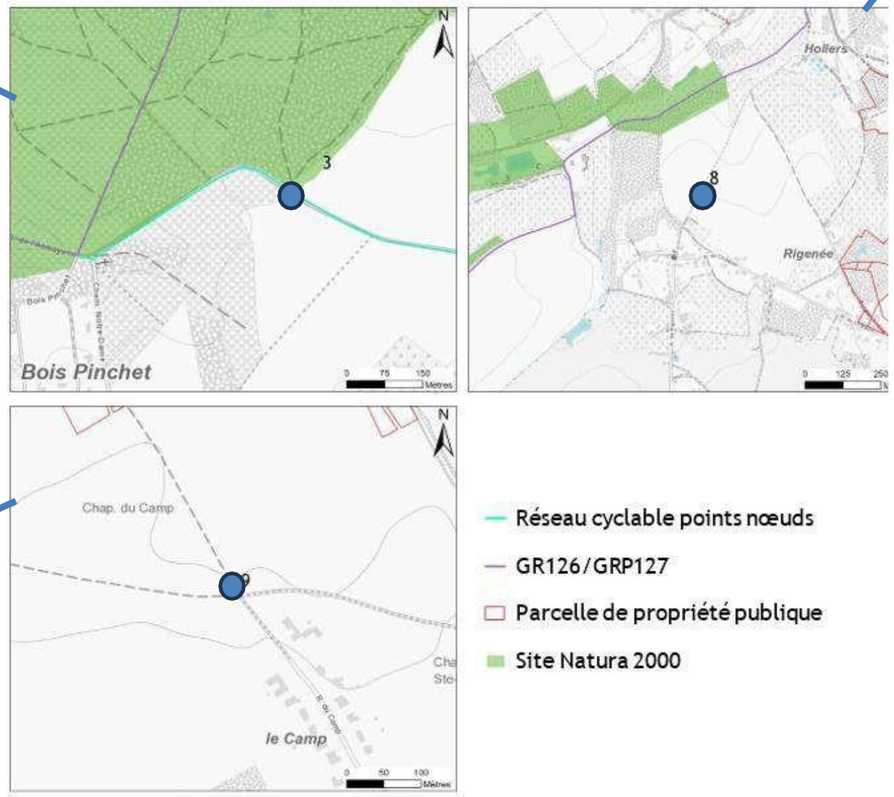

Figure 2 : Vue rapprochée des lieux à aménager et de leur environnement (Fond de plan : Cartoweb (IGN)).

La chapelle du camp est actuellement en mauvais état et pourrait être réaménagée. Il serait également intéressant d'installer un banc et une poubelle à l'extérieur, à côté de la chapelle. Le sol sera aplani et un nouveau revêtement de sol plane, propre et perméable permettra une aire de repos propre et attractive (dolomie, bordures, pavé,...)

Figure 5 : Chapelle du Camp (en haut) et chapelle Notre-Dame Auxiliatrice réaménagée (en bas) (DR(EA)²M).

2.2 PROMOUVOIR LES JARDINS ET POTAGERS ET SOUTENIR LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE DES JARDINS

DESCRIPTION DU PROJET

L’objectif poursuivi par cette fiche-projet est triple :

1. de **mettre en valeur**, promouvoir les actions *déjà menées* via ces diverses organisations, sur le territoire de Villers-la-Ville, liées à la gestion durable et écologique des espaces de jardins ;
2. de **développer davantage ce réseau** de jardins / potagers gérés en faveur de la biodiversité sur le territoire communal ;
3. **créer du lien / l**e renforcer entre les différents acteurs concernés.

Les citoyens réunis en CLDR ont soumis les idées de :

- créer un guide écologique des jardins privés en s’associant avec Natagora et les jardins partagés ;
- inventorier des terrains proches des centres et des promenades pour mettre en place de nouvelles initiatives ;
- organiser des formations en éco-jardinerie pour les citoyens ;
- mettre en lien les initiatives existantes.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Tutos « jardins naturels pour les nuls » et partage de bonnes pratiques

Le Pôle « Jardin Naturel » de la régionale Natagora Brabant-wallon a développé des fiches de bonne gestion sur l'aménagement d'un jardin naturel, dans ce même but de sensibiliser les particuliers pour « *un entretien et un aménagement, plus naturels de leurs jardins* ». *Mais ces fiches sont peu connues.*

La première action de cette fiche est donc de créer une série de capsules vidéo à la façon, sont également l'occasion de partir à la rencontre de jardins de la commune qui laissent déjà une place plus importante à la nature. De courts reportages / partages d'exemples illustrés.

Les réseaux sociaux serviront ensuite de canal de communication privilégié pour ces capsules.

https://brabantwallon.natagora.be/decouvrez-nos-projets/pole-jardin-naturel

2. Prospection d'espaces publics/communaux pour créer de nouveaux jardins . naturels modèles

Le même pôle « Jardin Naturel » de Natagora gère également un jardin naturel modèle, qui se situe à Lasne Un jardin du même type pourrait être mis en place dans la commune Villers. Il s'agirait par exemple que la commune mette à disposition un espace public aux citoyens/volontaires désireux de porter ce projet.

3. Evènement – balade à la découverte du réseau de jardins

Cette troisième action consisterait en l'organisation d'une journée « Jardins ouverts », sur le même modèle que les parcours d'artistes organisés dans d'autres communes, durant laquelle les Villersois pourraient découvrir la mise en pratique d'une gestion écologique et durable de jardins.

4. Concours des jardins naturels privés villersois

A la façon du Concours « façades fleuries » organisé à plusieurs reprises par la commune, l'idée est ici d'orienter le thème du concours sur les jardins riches en biodiversité. Les règles de base pourront rester les mêmes : ouvrir le concours à tous les habitants de la commune, mise en place d'un jury, récompense des lauréats, publication en ligne et dans le journal communal et remise de prix afin de favoriser la rencontre. https://reseaunature.natagora.be/le-reseau-natures.

Contoso

2.3 PROMOTION DE L'HORECA DANS LES VILLAGES AVEC VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX, SOUTIEN À CEUX DÉJÀ INSTALLÉS AINSI QU'À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX

DESCRIPTION DU PROJET

<u>Description succincte du projet et description des aménagements proposés et du projet :</u>

Le projet se compose de synergies et actions mobilisatrices.

- Faire l'inventaire des produits locaux et dresser une liste (publique) ;
- Consulter les maraichers actuels (SEL, Ferme de Bérinnes, Ferme de Gentissart, Marbais, etc..) en vue de répertorier leurs spécificités ;
- Soutenir les initiatives existantes en leur donnant une place prioritaire dans les événements qui ont lieu sur le territoire, y compris ceux de l'Abbaye ;
- Faire la promotion de l'Horeca local (y compris traiteurs, hébergements touristiques,) dans les publications de la commune et les événements ;
- Créer un meilleur réseau entre les acteurs du secteur Horeca local existant et les producteurs locaux. Créer des synergies/mutualisations avec le développement des hébergements touristiques, camping, gites, hébergements de groupe, ...Créer éventuellement un réseau avec un nom et une identité propre et forte qui représente et rassemble tous les producteurs de la commune.

Contoso

2.4 GÉRER LES RISQUES D'INONDATIONS ET DE RUISSELLEMENT

DESCRIPTION DU PROJET

Il s’agira :

- D’inventorier tous les axes de ruissellement et les zones humides sur le territoire, existantes et à créer
- Inventorier les zones de rétention existantes et potentielles.
- Réaliser une étude hydrographique globale du territoire , une étude des vulnérabilités : les zones vulnérables du territoire devaient etre inventoriées, dans le cadre d’une étude spécifique sur l’ensemble des vulnérabilités de ce territoire ou dans le cadre plus large de la mise sur pied d‘un Schéma de Développement Communal)
- A partir des résultats, des systèmes de gestion des inondations pourront être mis en place afin de définir les zones les plus vulnérables de l’entité, leur degré et priorité et les options en matière de gestion.

Etude hydrologique préliminaire

Outils d’aide à la décision et dispositifs de gestion des inondations

Dispositif de gestion des inondations

2.5 TRANSFORMER/CRÉER UN/DES ESPACE(S) PUBLIC(S) AVEC DES OBJECTIFS LIÉS À LA DIMENSION DE CONVIVIALITÉ ET EN Y INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ - SUR LA PLACE DE TILLY

DESCRIPTION DU PROJET

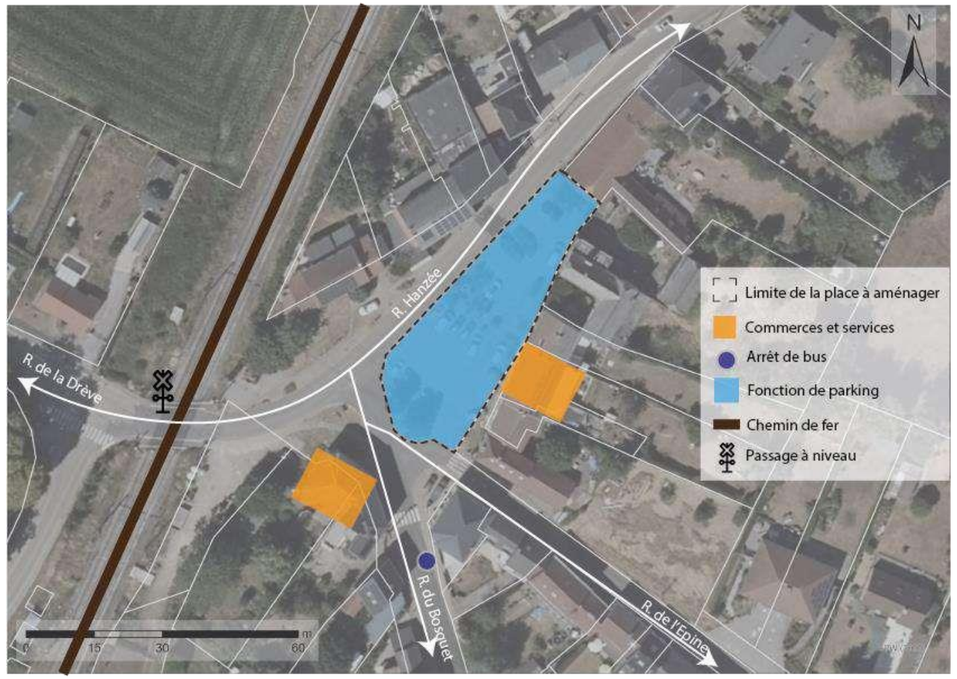

Mise en valeur générale de l'espace

Afin de créer une véritable place de village, l'ensemble de la zone sera unifié par l'homogénéisation des matériaux et l'aménagement de l'ensemble de la zone sera pensé en zone résidentielle et de rencontre selon le concept de l'espace partagé.

Le caractère rural sera donné par l'utilisation de matériaux et d'une végétalisation appropriés (pavés, béton désactivé, cépées, graminées...). Ainsi, le projet veillera à créer de nouveaux espaces de plantations dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

Exemple de matériaux et ambiance champêtre à créer

Mobilité douce / sécurisation

Création d'un petit espace polyvalent

Végétalisation

DESCRIPTION DU PROJET

Végétalisation

Végétalisation de type bucolique : Graminées (légèreté et transparence)

Végétalisation de type bucolique : Arbres en cépée (rappel verger, transparence)

Végétalisation de type bucolique : Massifs fleuri avec biodiversité et mellifère

2.6 AMÉNAGER UN PARC PUBLIC À LA CURE DE SDA

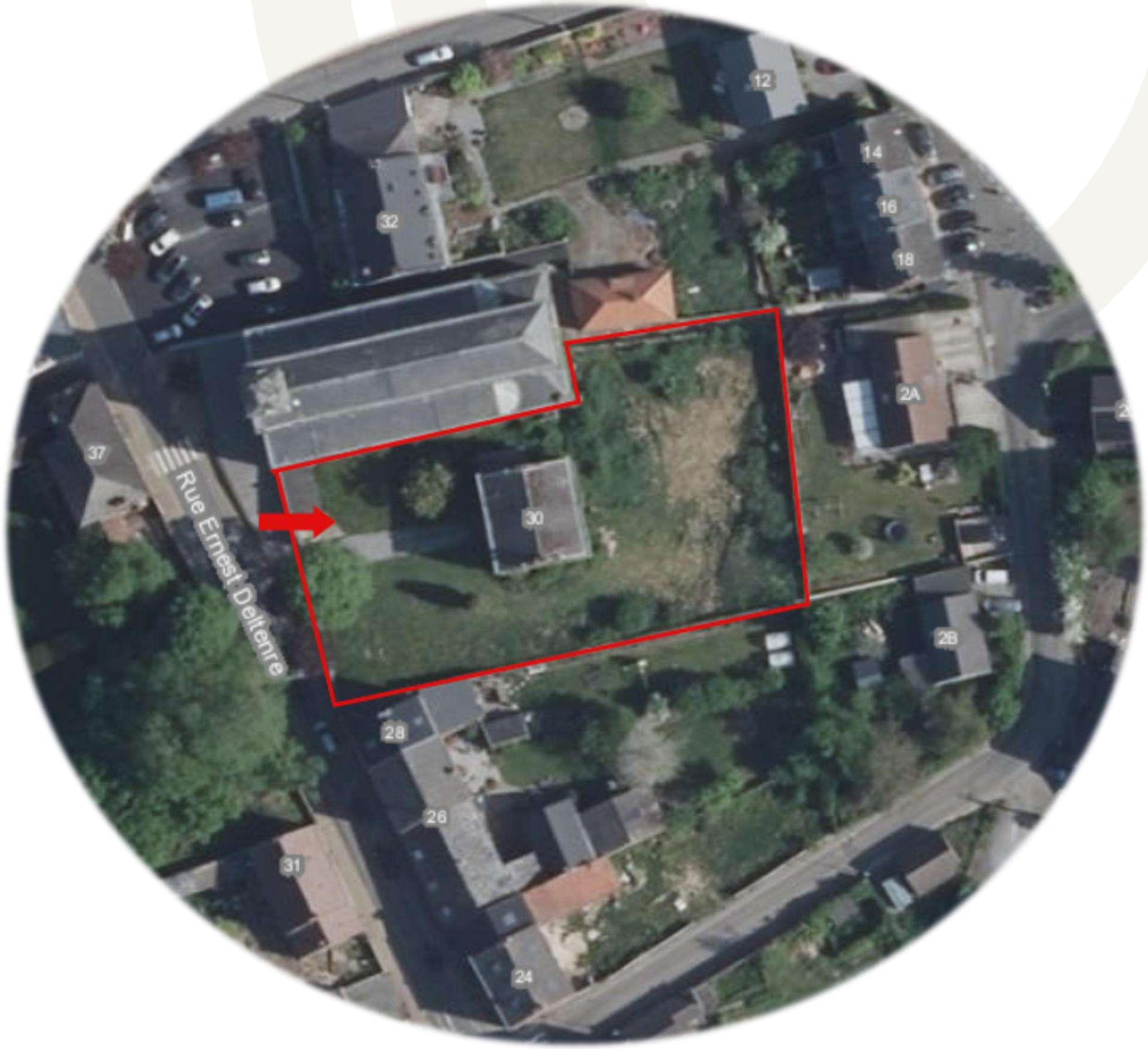

DESCRIPTION DU PROJET

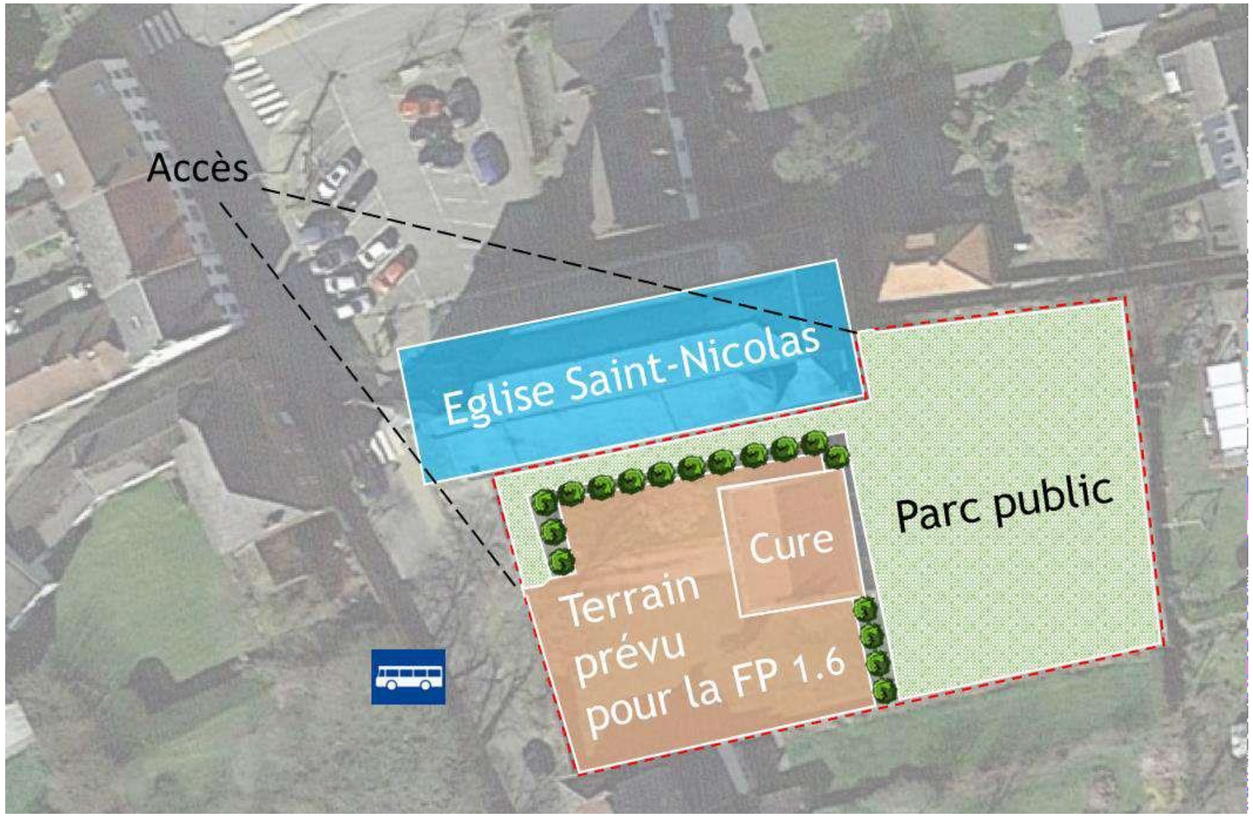

1. L'IMPLANTATION D'ARBRES (STRATE ARBOREE)

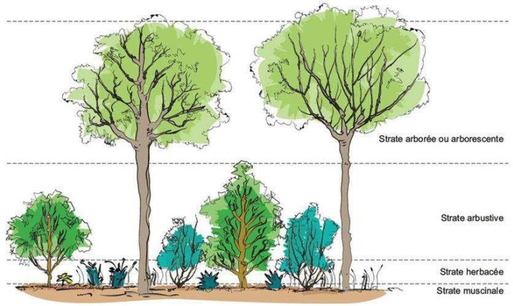

2. L'IMPLANTATION D'ARBUSTES (STRATE ARBUSTIVE)

3. PRE FLEURI (STRATE HERBACEE)

4. ENGAZONNEMENT (STRATE HERBACEE)

5. VEGETALISATION DES PIEDS D'ARBRE (STRATE HERBACEE – ARBUSTIVE)

6. VEGETATION HORS SOL (EN BAC OU POTS)

7. MOBILIER URBAIN

2.7 INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS EXISTANTS

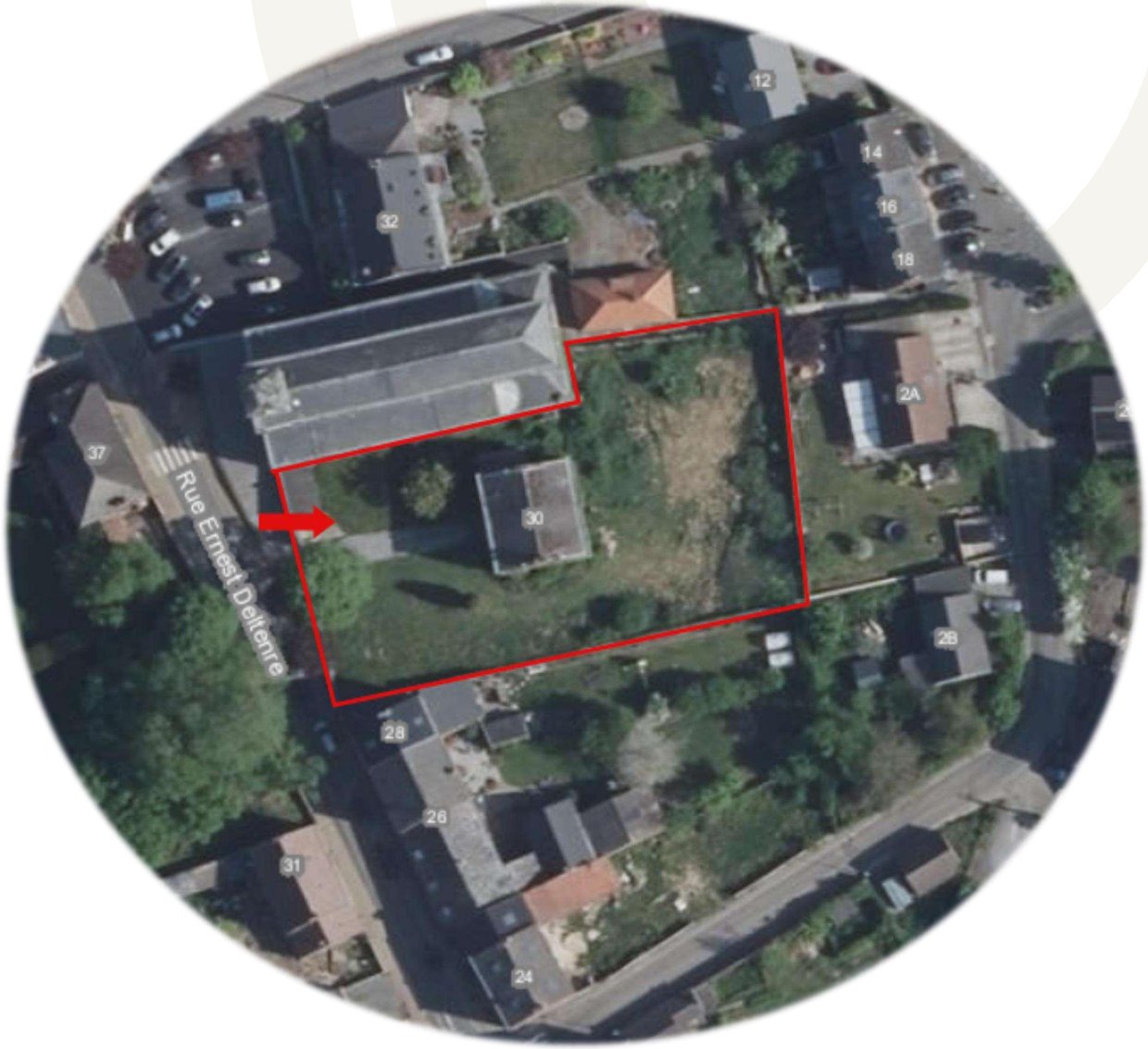

DESCRIPTION DU PROJET

Le diagnostic socio-économique du PCDR de Villers-la-Ville a répertorié les espaces publics principau et leur qualité a été jugée en fonction des réaménagements réalisés (soit récents, anciens o inexistants). L'analyse de ces espaces prend également en compte le type de revêtement, l sécurisation du lieu et les équipements présents (Figure 1).

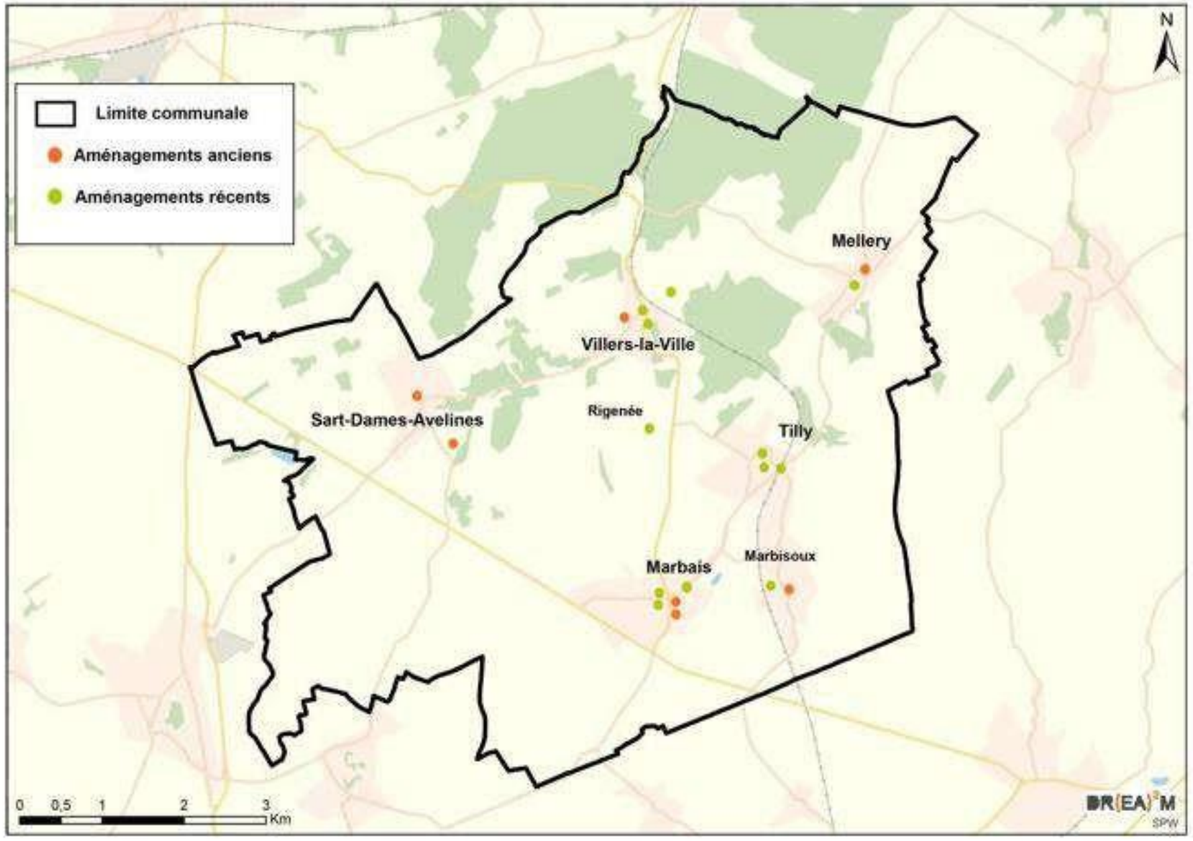

Figure 1 : Qualité des espaces publics de Villers-la-Ville (Carto : DR(EA)²M)

Premièrement, Il est proposé de végétaliser les espaces publics qui présentent une artificialisation importante. Le diagnostic socioéconomique et territorial du PCDR de Villers-la-Ville fournit des informations sur le revêtement et les aménagements dont ils disposent. Ceci permet de déterminer un degré de végétalisation de ces derniers et de définir des priorités d'actions. Le travail de l' « Hakathlon » mentionnent également des localisations d'espaces public à créer ou transformer.

Ceux-ci sont potentiellement :

- Plaine de sport de Sart-Dames-Avelines
- Plaine de sport de Marbais
- Rue Minique à Marbais
- Rue des chats près de l'église de Marbisoux
- Plaine de sport de Mellery
- Plaine de sport communale de Villers-la-Ville (Sport et loisirs asbl)
- Zone à l'arrière de la friterie à la rue de la jouerie
- Maison des jeunes de Marbisoux
- Abords de la maison des jeunes de Mellery
- Abords de la maison communale de Marbais

PCDR de Villers-la-Ville – Partie 1 : Diagnostic socio-économique et territorial – pages 74-93.

Contoso

DESCRIPTION DU PROJET

1. L'IMPLANTATION D'ARBRES (STRATE ARBOREE)
2. L'IMPLANTATION D'ARBUSTES (STRATE ARBUSTIVE)
3. PRE FLEURI (STRATE HERBACEE)
4. ENGAZONNEMENT (STRATE HERBACEE)
5. VEGETALISATION DES PIEDS D'ARBRE (STRATE HERBACEE – ARBUSTIVE)
6. VEGETATION HORS SOL (EN BAC OU POTS)

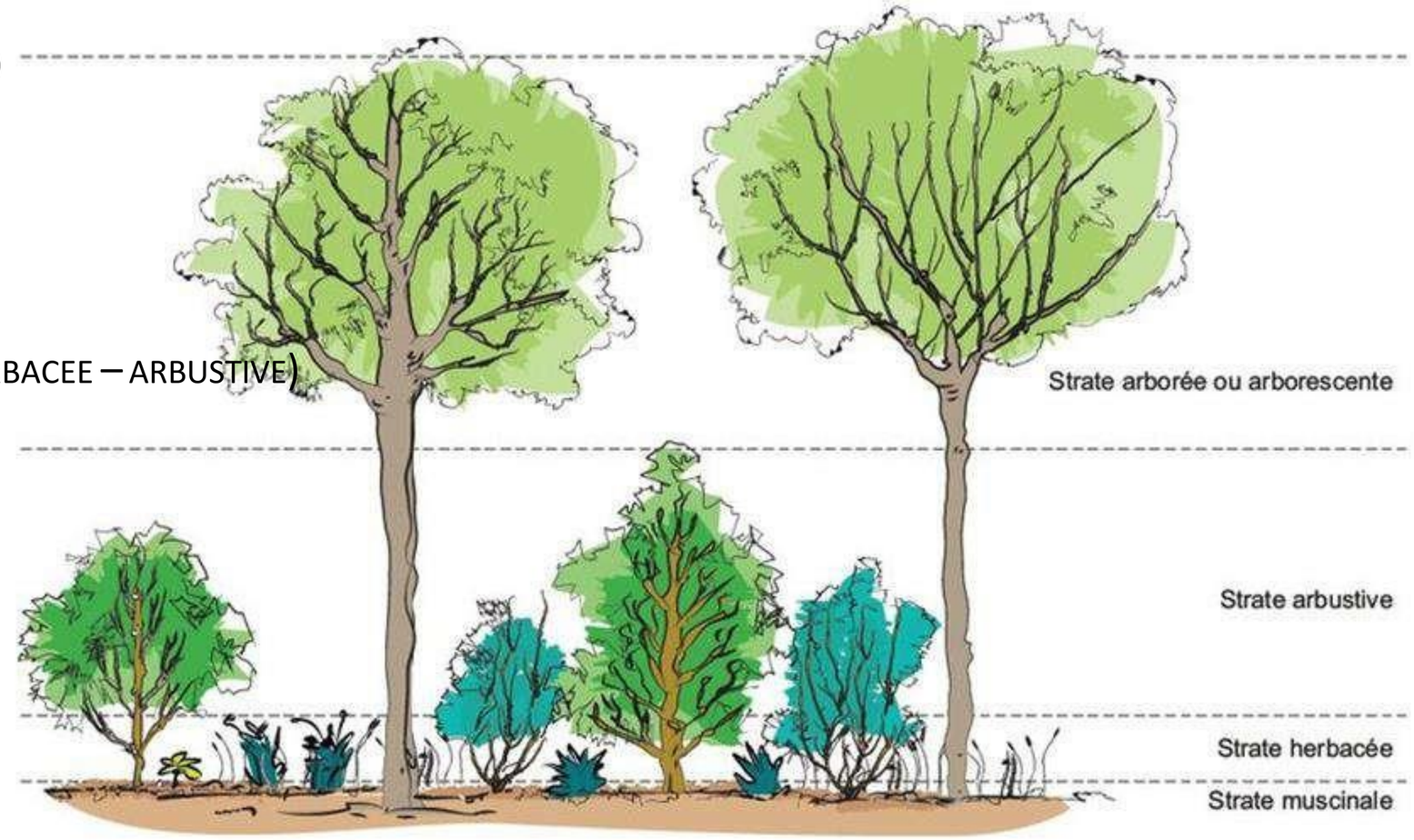

2.8 DÉVELOPPER L'OFFRE DE VÉHICULES À LOUER ET/OU PARTAGER (ÉLECTRIQUE)

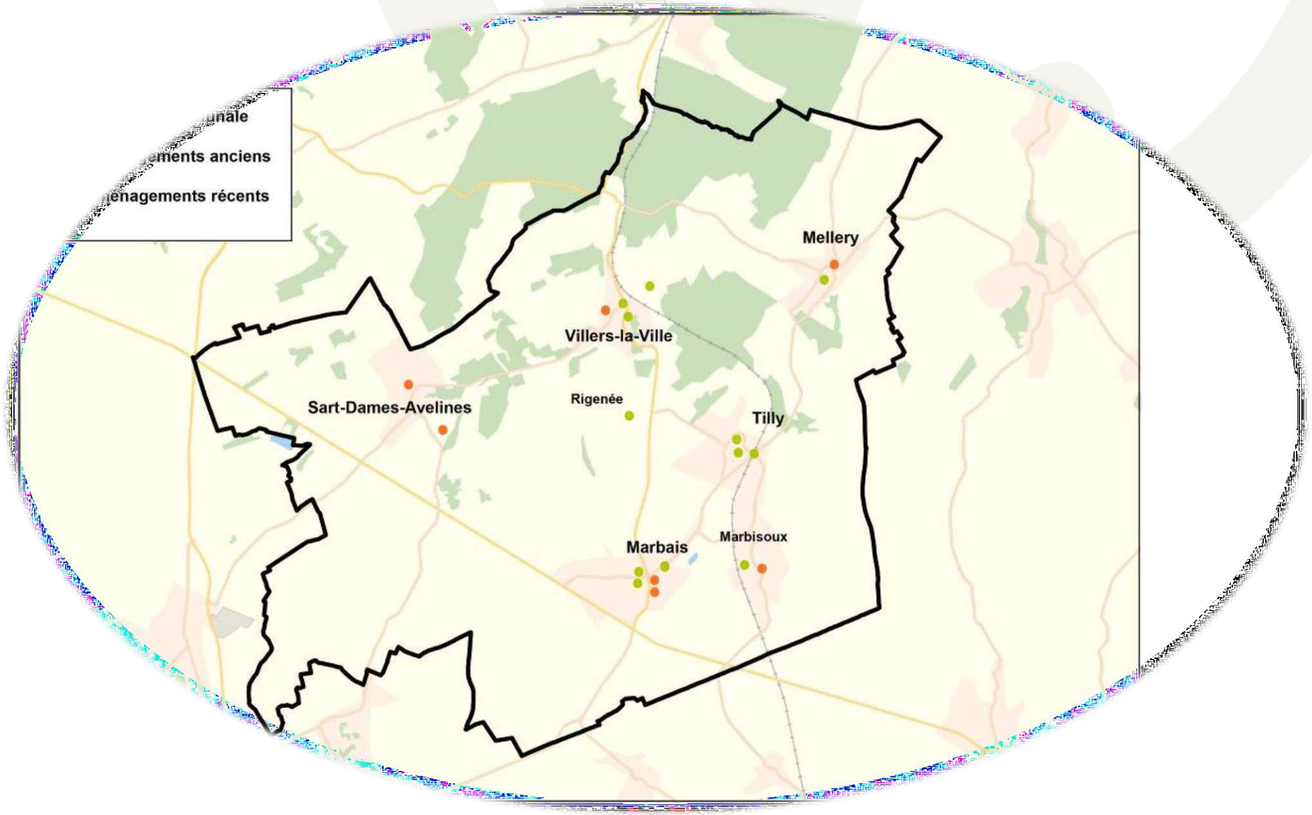

DESCRIPTION DU PROJET

Descriptions des principales zones de stationnement publiques de l'entité

- A Mellery : Pas de parking significatif
- A Tilly ➔ Place communale: 15 places // Rue t'Serclaes: 20 places
- A Villers-la-Ville centre ➔ Place du Ramipont : 20 places // Rue de Marbais, administration communale : 30 places dont 2 électriques existantes
- A Rigenées : Pas de stationnement significatif
- A Marbais ➔ Plaine des sport : 10 places // Rue du Berceau : 30 places //
- A Marbisoux ➔ Pas de parking significatif
- A Sart-Dames-Avelines : Rue de Villers, devant l'église : 20 places

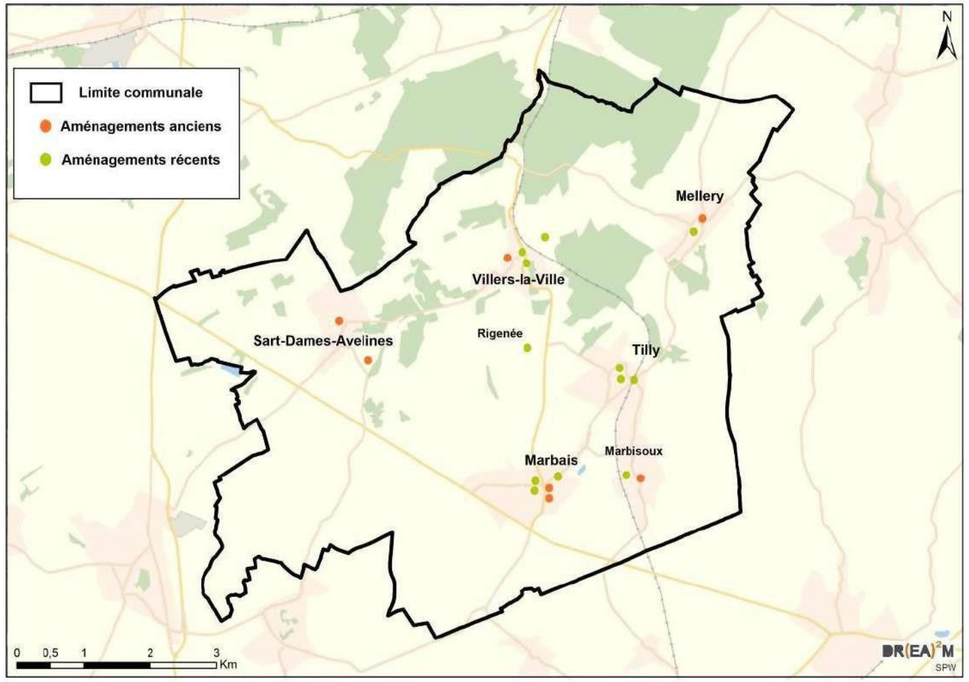

Mise en place de facilités pour le partage de véhicules électriques

Nouvelles zones de mises à disponibilité de voitures partagées électriques

Bornes de recharge électriques

Partenariat avec Cambio

Vélos électriques et autres modes de transports

Concrétisation des actions prévues au Plan Communal de Mobilité

2.9 CRÉATION D'UNE AIRE DE BIVOUAC

Figure 5 : Exemples d'aménagements pour l'aire de bivouac.

DESCRIPTION DU PROJET

Des lieux de repos et de détente sur le territoire communal ont été identifiés par les riverains lors des groupes de travail.

Tableau 1 : Caractéristiques des lieux identifiés pour la création de l'aire de bivouac.

Site	Réseau PN	GR	PIP ADESA	PIP PdS	N2000	Propriété publique
1	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
2	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
3	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

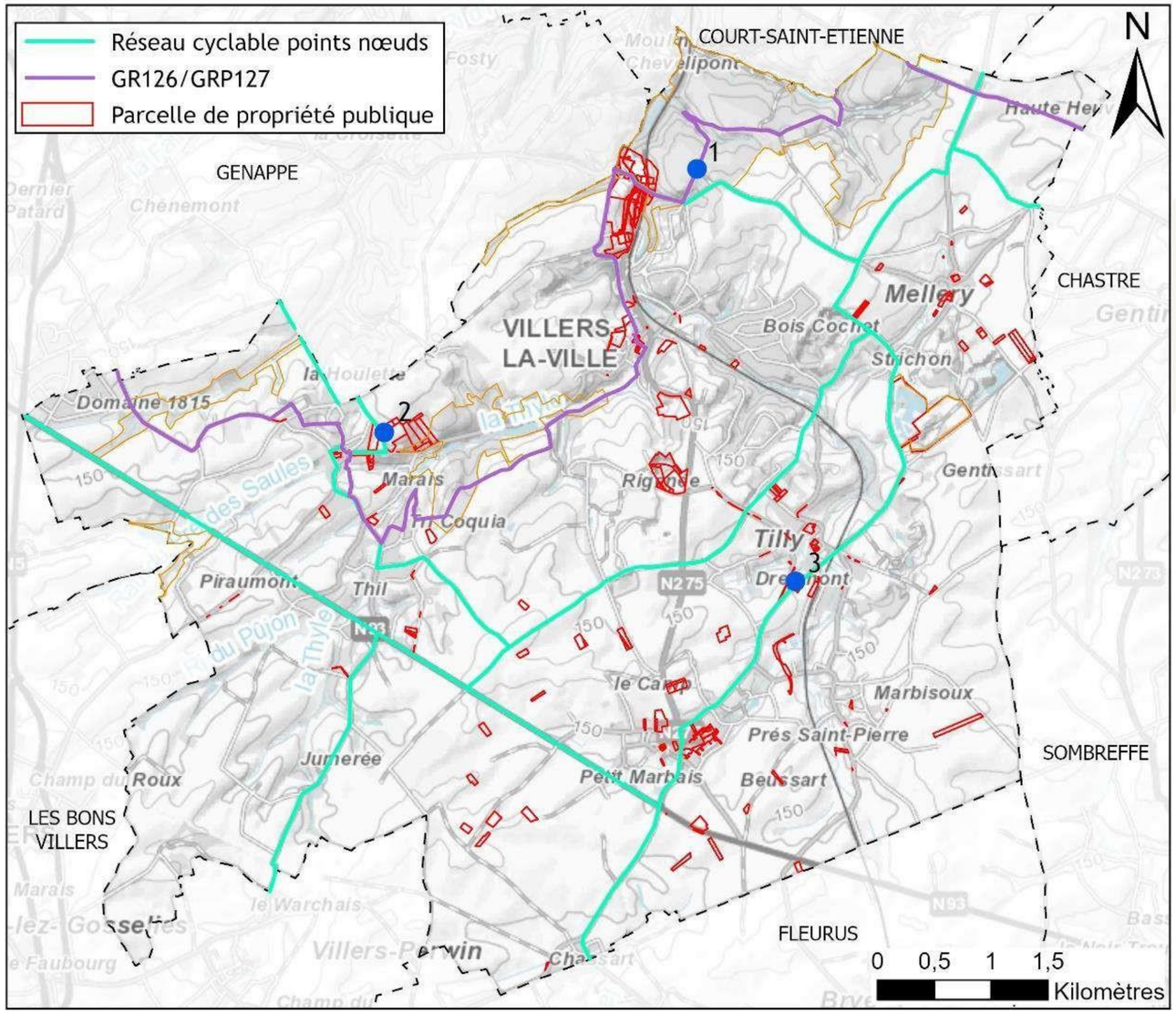

DESCRIPTION DU PROJET

Copyright: Corentin LEVACQ

L’aire comportera des poubelles, des toilettes, une aire de pique-nique couverte avec bancs et table, et éventuellement une structure en bois ouverte et couverte permettant d’apporter un abri aux campeurs. Une petite aire de barbecue fixe (un espace feu) permettant de cuire des aliments sera également placée.

Des panneaux informatifs et prises de courant seront également placés.

Figure 5 : Exemples d’aménagements pour l’aire de bivouac.

2.10 Préservation de la faune nocturne

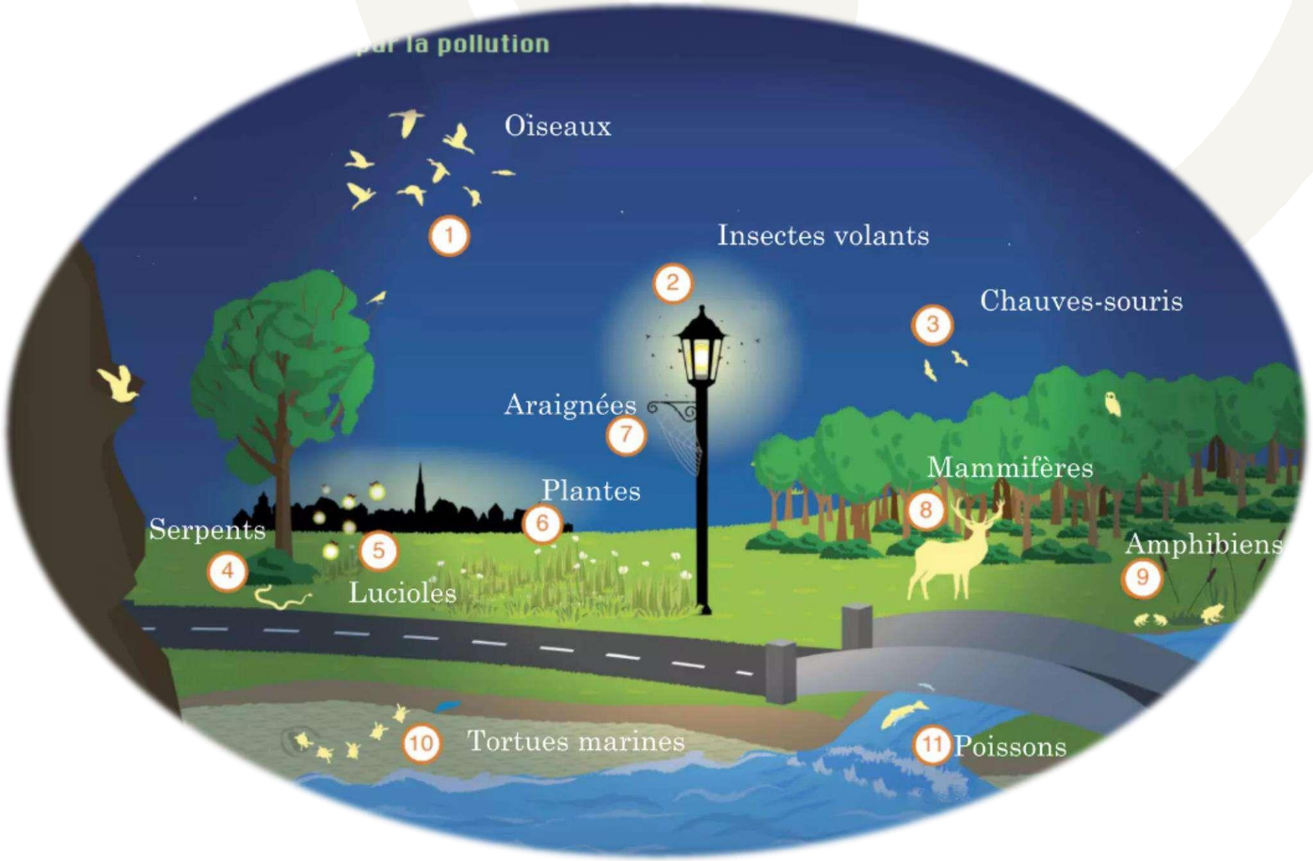

DESCRIPTION DU PROJET

DETERMINER LES CIBLES D'ACTIONS PRIORITAIRES

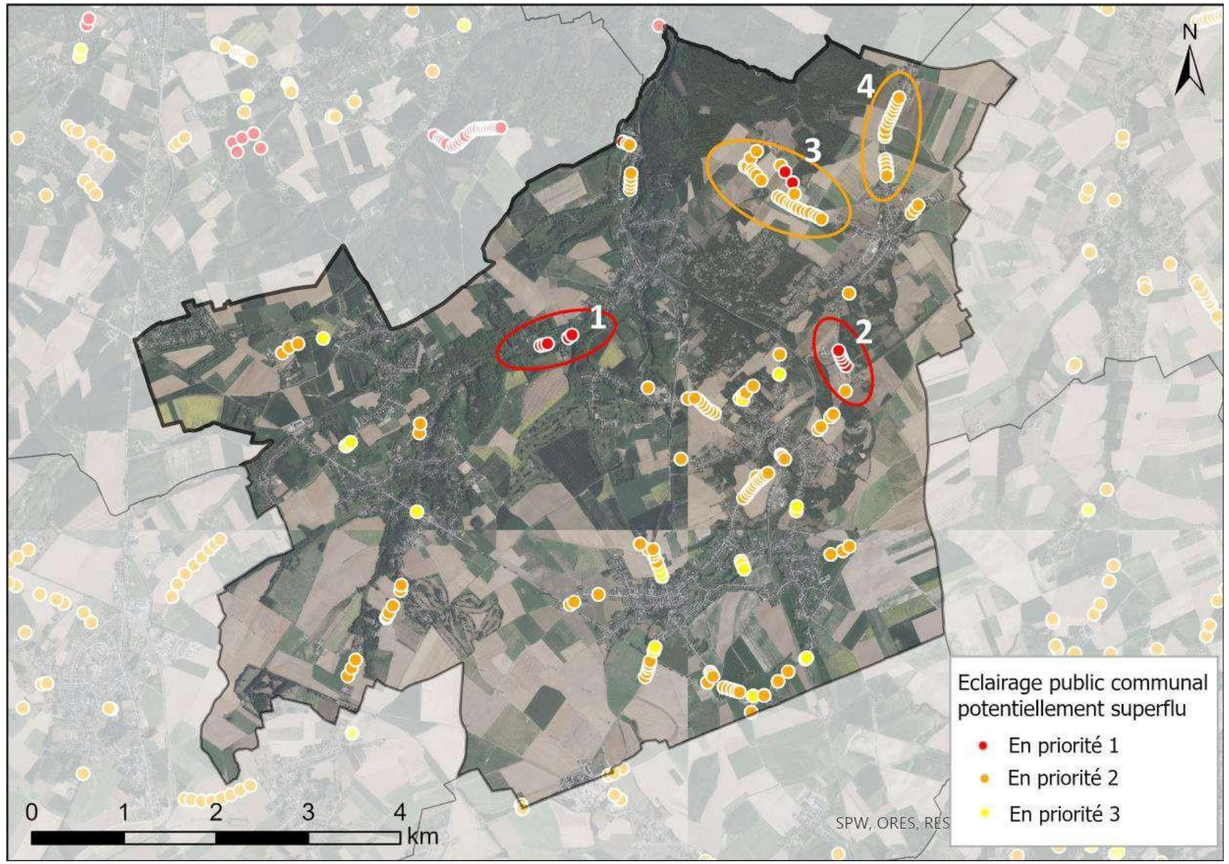

ACTIONS VISANT A DIMINUER L'IMPACT DES POINTS LUMINEUX SUR LA BIODIVERSITÉ

2.10 RENFORCEMENT DES LIENS ET DU DIALOGUE ENTRE LES AGRICULTEURS ET LES CITOYENS - SOUTENIR ET VALORISER LES

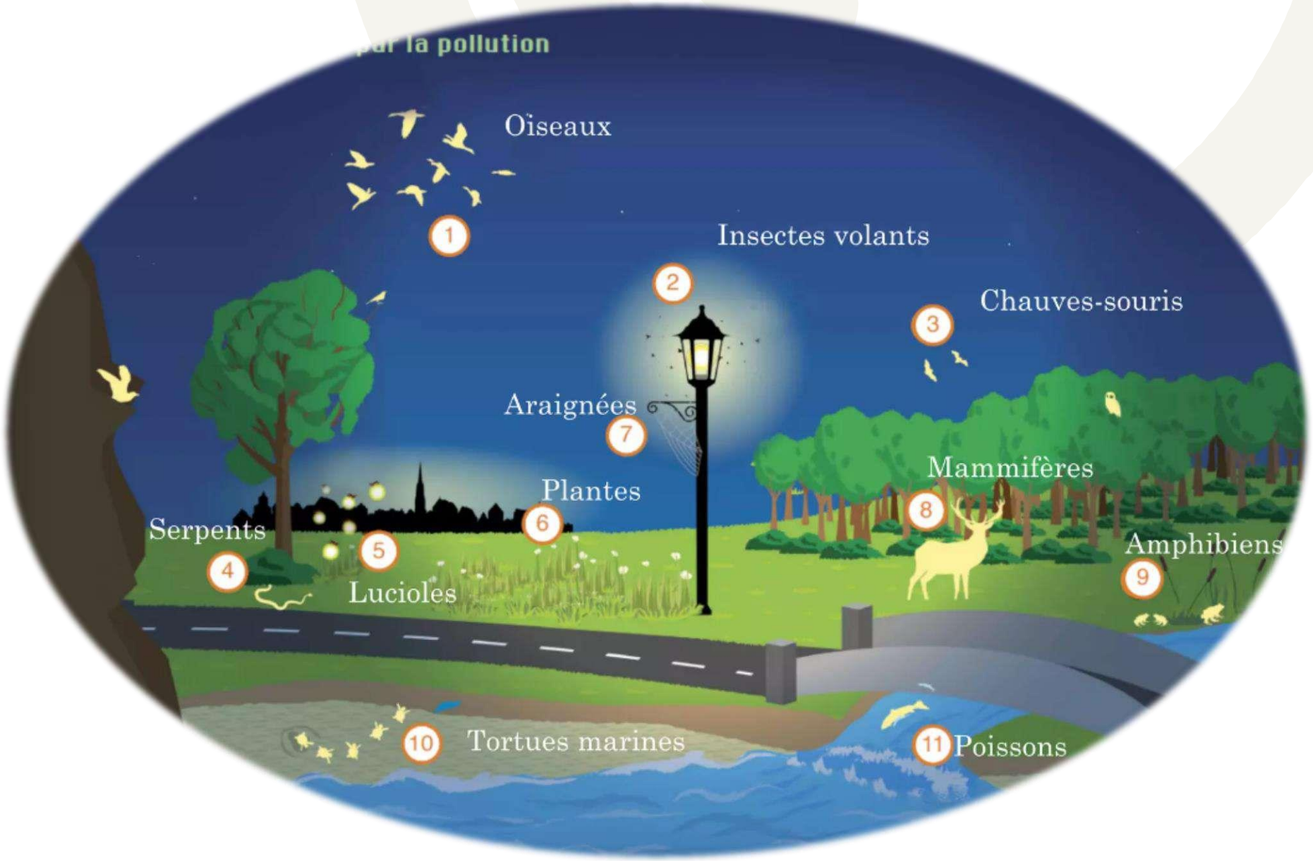

La création d’un groupe de travail

La mise en place de groupes de travail permettra de réunir :

- Les agriculteurs concernés ;
- Les instances communales ;
- La CLDR (Commission Locale pour le Développement Rural) ;
- L’office du tourisme et le Syndicat d’Initiative ;
- La Fondation Rurale de Wallonie ;
- etc.

Lien avec le GAL

Promouvoir l’agriculture

La cohabitation agriculteurs/habitants

Présenter l’activité agricole dans son ensemble dans le bulletin communal

L’élaboration d’un code de bonne conduite ou d’une charte de convivialité

L’implantation de différents types de panneaux informatifs, didactiques ou d’interdictions:

- La gestion des déchets le long des routes et jetés dans les champs ou les prairies
- Le danger que pourrait représenter ce déchets pour les animaux
- Le passage sur des chemins privés appartenant aux agriculteurs
- Le stationnement devant les barrières des prairies ou des fermes
- Le passage sur les chemins exclusivement mode doux ou charroi agricole
- Le type de culture implanté et une explication sur celle-ci

MERCI

Questions de clarification

3. Analyse et avis de la CLDR

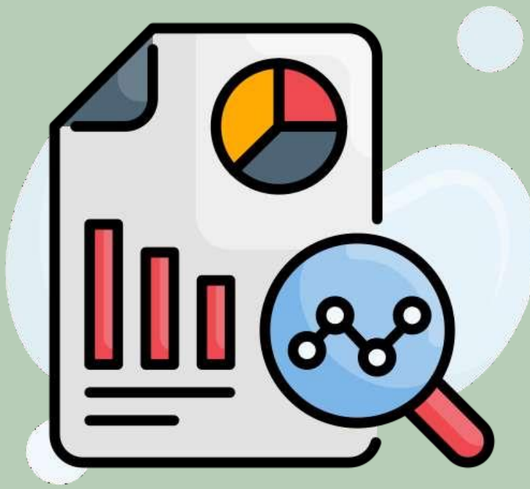

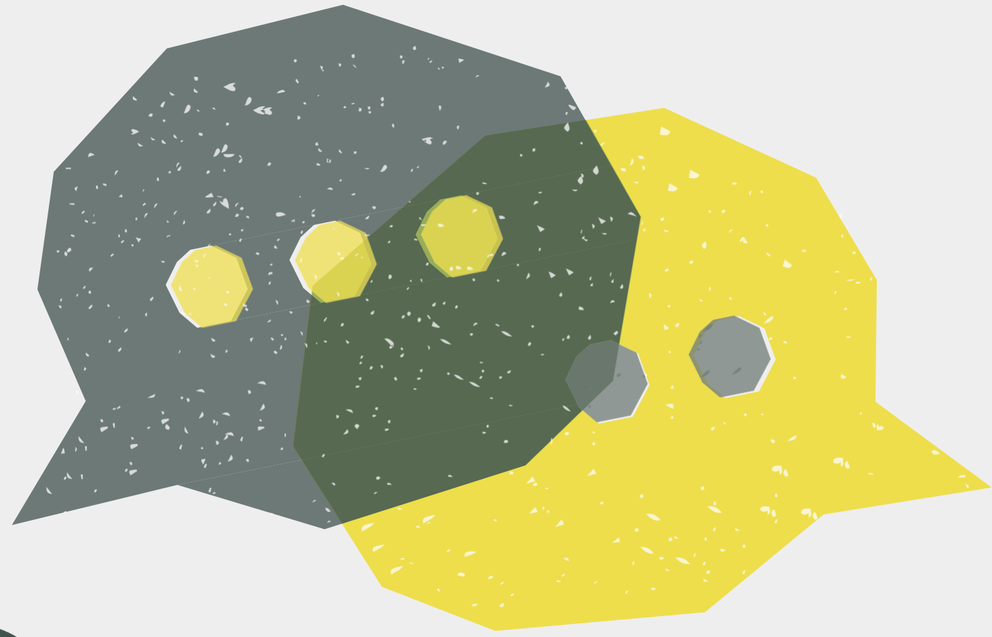

Avis de la CLDR

Comment allons-nous travailler ?

Durée et matériel

1H10

Fiches-projets imprimées et grille d’analyse

Travail en sous-groupes – 30’

Répartition en sous-groupes (6)

2 fiches-projets par groupe

2 grilles d’analyse par groupe

Synthèse

En plénière – 40’

Tour des rapporteurs

Présentation synthèse par fiche-projet – 2’

Réaction et avis - 2’

Remarque

Richesse, amusement et consensus

Mettre en groupe

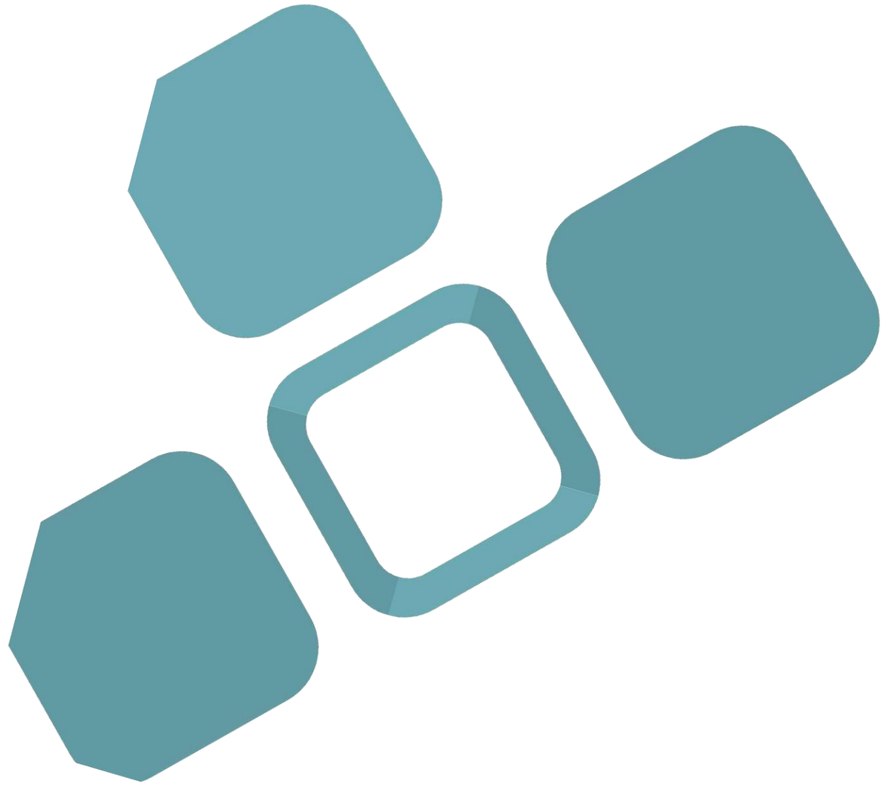

- Pêchez un bonbon
- Retrouvez votre équipe
- Installez-vous à une table
- Savourez : bon appétit !

Répartir les rôles

Coach

- Vérifier que l’objectif reste présent
- Recadrer
- Veiller au timing (gardien du temps)

Rapporteur

- Prendre note
- Résumer en 2' lors de la mise en commun

Agitateur d’idées

- Stimuler pour innover et oser
- Poser des questions vers d’autres solutions

Facilitateur

- Veiller à l’écoute
- Faire circuler la parole
- S’assurer que toutes les personnes participent

Questions guides :

Est-ce bien l’orientation générale que vous voulez donner au projet ?

Avez-vous des remarques/ajouts/précisions par rapport aux options principales du projet ?

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?

4. Agenda et divers

Les projets pour Villers-la-Ville

06 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 1

22 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 2

19 décembre 2023

Analyse et avis FP Lot 3 + 1ere demande de convention + moment festif

Décembre 2023 et janvier 2024

Analyse et avis FP de l'Administration, le Collège, l'Auteur et la FRW

1er trimester 2024

Approbation du PCDR par la CLDR et le Conseil communal

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

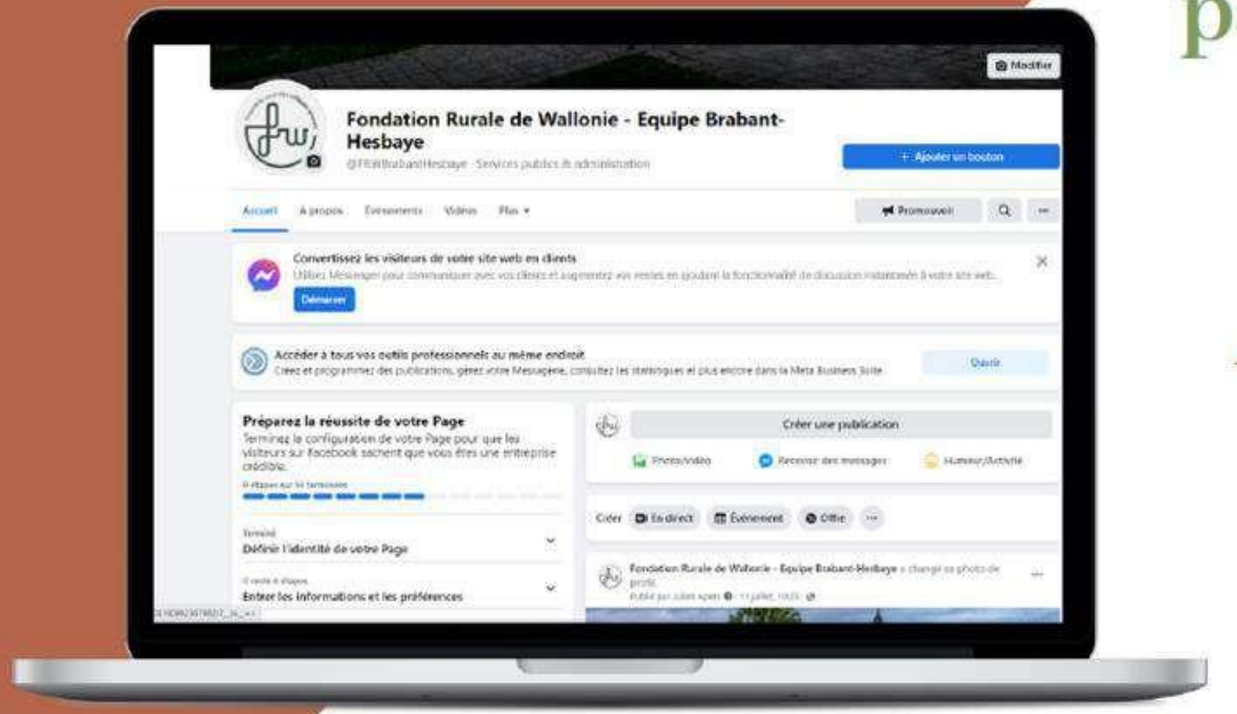

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

Merci

pour votre attention

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.1

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

OK.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

Ajouter signalétique à l'abbaye
- à
avec le Moulin et la brasserie

X

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

Point 2
- Cheminement piéton pour traverser l'abbaye (du chalet ⇒ vers le moulin)
↓
différencier le sens.

- balisage stable et durable
- Panneaux dans chaque commune reprenant l'ensemble des promenades en boucle (carte de la commune)

AUTRES REMARQUES

- Multiplier de l'implantation de simples bancs du type.
- prévoir un toit s/ certains table de pic-nique
- panneaux didactiques (s/ biodiversité, histoire de l'eau...)

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.2

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Modifier le tracé afin d'intégrer l'espace public avec les jardins.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

⚠ Gérer l'entretien intelligemment.
Réactiver le plan de gestion différenciée.
Formation continue des services communaux.
↳ ceux-ci pourraient former les citoyens.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

Formation, suivi, accompagnement.

AUTRES REMARQUES

- Les tutos existent déjà !
- rappeler les plate-forms existantes.
- Prévoir des plantes vivaces.
- Avoir une personne référente qui puisse aider le citoyen en demande
- ⚠ Sensibiliser aux espèces invasives !

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 23

Voir RNQ fiche projet.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- faire appel aux locaux dans des événements comme les fêtes d'école ou les fêtes de village
- promot° et visibilité ++ notamment sur Internet.
- Dans les espaces aménagés dans le cadre de la CLDR, mettre des panneaux indiquant la proximité des endroits d'accueil (café/ resto) à proximité.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Soutenir la mise en place de nouveaux restaurants / cafés / artisans
  - ↳ locaux à prix modérés
  - ↳ ++ visibilité

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- avoir un réel plan des endroits et mixer des commerces / restaurants.

⚠ référencement.

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.4

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui, essentiel.
Oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

Cela pourra se faire sur le projet plus avancé. (ps en : carte réalisée)

Projet sur les bons objectifs pour le moment.

Les actions à entreprendre seront probablement en amont des zones humides au maximum

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Contingent. (arrêté de contenue dans les zones à risque)
- entretien régulier des ouvrages de mise
- permis de bâtir imposé par la commune l'obligation d'avoir des parking perméable des bâtiments négligeables la plantation de haies/arbres des critères d'écoulement
  autre exemples de techniques de rétention d'eau
- au niveau communal : (aides au SDC) plan stratégique de gestion des eaux de pluie

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.5

⚠ Voir RNQ dans la fiche projet !

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

→ Globalement oui mais voir "autres remarques"

→ Bonnes idées d'aménagement sur la place mais prendre en compte le stationnement rue Hanzée + riverains ?

→ Pq pas mettre en place un barbecue partagé comme à proximité de l'école St-Nicolas à SDA ?

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

Quel rapport avec le parvis de l'église ?

⚠ aux points positifs sur Tilly (commerce / vélo / cafés inexistants) indiqués sur la fiche.

Pq pas envisager ~~des~~ à la zone de stationnement à côté des bulles à verre ?

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

Trouver le compromis entre le stationnement et la mise en place de la zone "verte"

AUTRES REMARQUES

La rue HANZÉE est très passante et on y roule vite → les locaux sont "obligés" de se parker sur la place.
Il faut donc élargir la réflexion et trouver une alternative de parking et/ou "ralentir" la vitesse

Les 2 commerces mentionnés dans le schéma n'existent pas. Quels sont-ils ?
Revoir les matairs / passage piétons dans la rue.

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.6.

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui.

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Accès à l'arrière de l'église à aménager.
  1/ le rendre + large pour prévoir l'entretien.
  (ex: Tondeuse, ou matériel pour festivité..
  2/ laisser un accès pour les ambulances/pompiers.

Eventuellement inverser parc / parking.
(changer la disposition !)

Prévoir un parking drainant.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Y planter des arbres fruitiers...
- Entretien
- activités organisée au sein du parc.
- Encourager la fête des voisins.
- Eclairage

AUTRES REMARQUES

- Passage d'un éducateur, des autorités.
- Caméra.

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.7

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- Oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Prévoir des aménagements comme des nichoirs (oiseaux, insectes, chauve-souris, ...)
- ~~Contacter~~ Concertation avec les citoyens du village concerné (q. de travail.)
- Communication importante avec calendrier des travaux vers les citoyens riverains.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Que les citoyens prennent possession des lieux, (s'approprient le projet), en se rassemblant dans le lieu.
- Avec un service régulier & visites sur place (citoyens & politiques)
- Une meilleure communication qui s'installera (e) citoyens & politiques.

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 28

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

⚠ important d'avoir de la boucle dans chaque village ~~sera au début~~ facile (style ~~CAMBIO~~)

- à tester
- amplifier le projet actuel (2 voitures à VZV)

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- Accès facile
  - en terme de distance / habitat
  - en terme d'usage (ex : CAMBIO via carte MOBIB) → et abonnement.
- Ne pas se limiter aux partenaires référencés dans la fiche.
- évaluation de l'utilisation des 2 premières voitures à la ~~fin~~ mise en service
- ? sondage auprès des citoyens / lors présentation de chaque village

AUTRES REMARQUES

Projet pertinent → implantation de la place en lot 2 (et de l'inverser aux 2 roues)

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.1

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

- Un point d'eau ? Si possible (cisterne à eau très) (écrasée-Toit
- Jeunesse solaire avec possibilité de recharge par GSM.
- QR Code qui renvoie sur les activités à Villes
  à Bagge
  visites - lecture - autre.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

- localisé le long d'un sentier fréquenté (Type GR)
  ex: étoile - Bois de l'étoile
- Gestion sérieuse de l'endroit
  à planifier
  à entretenir chaque / avec sérieux

AUTRES REMARQUES

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.10

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

Oui : l'éclairage

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

→ rideau
- interdire jeux d'ombres
- ? multiples des étoiles

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

AUTRES REMARQUES

→ couleurs ne sont pas visibles (densité des gens ?)

« Supprimer l'éclairage public vert éteint la nuit

GRILLE D'ANALYSE

N° FP : 2.11

EST-CE BIEN L'ORIENTATION GÉNÉRALE QUE VOUS VOULEZ DONNER AU PROJET ?

- oui

AVEZ-VOUS DES REMARQUES/AJOUTS/PRÉCISIONS PAR RAPPORT AUX OPTIONS PRINCIPALES DU PROJET ?

-> excellente idée de mettre en place un conseil consultatif agri-rural (cfr à Ramilies)
Réunion 1x/mois (agriculteurs et citoyens)
-> Inviter les écoles aux évènements annuel (ou + fréquent) sur le thème de l'agriculture & monde rural.
+ les mouvements de jeunesse (Scouts - Patro)
-> Il faut une équilibre entre nombre agriculteurs & citoyens.
-> de ces réunions, il faut une personne neutre pour conduire les réunions.

QUELS SERAIENT SELON VOUS LES CRITÈRES DE RÉUSSITES DU PROJET APRÈS SA RÉALISATION, LORS DE SON FONCTIONNEMENT ?

-> La mise en place de ces réunions soit pérène et que les citoyens soient bien informés.

AUTRES REMARQUES

-> Devant chaque exploitation agricole place un/+ieurs panneaux didactiques expliquant le type de culture, etc... (Nom de l'agriculteur)

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – LOT 3
Le **mardi 19 décembre 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 18 présents / 12 excusés / 12 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Pour **l'Auteur de PCDR – Dr(ea)²m** : Natacha LEGRAND*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe 2 – Présentation Lot 3 Dr(ea)²m*

Ordre du jour :

1. **Introduction**
2. **Approbation des CR du 06/11/23 et du 22/11/23**
3. **Présentation des fiches-projets du Lot 3**
4. **Analyse et avis de la CLDR**
5. **Divers et agenda**

1. Introduction

L'échevin en charge du développement rural, Philippe Vanhollebeke souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR et les remercie pour leur présence.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Lors des dernières réunions de la CLDR, les membres de la Commission ont déjà entamé le travail sur l'enrichissement des fiches-projets (FP) des Lots 1 et 2. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre ce travail en se concentrant exclusivement sur les FP du lot 3. L'écriture des FP correspond à la dernière ligne droite de l'élaboration du PCDR.

Le compte-rendu de la dernière réunion de la CLDR sera à approuver lors de la prochaine séance de travail.

2. Approbation des CR du 06/11/23 et du 22/11/23

Approbation des PV des réunions précédentes : 06/11/23 et 22/11/23

Les comptes-rendus de ces séances sont approuvés sans remarque.

3. Présentation des fiches-projets du Lot 3

Le bureau d'études, Dr(ea)²m et la FRW, présentent aux membres de la CLDR la première ébauche d'écriture des FP du lot 3 de manière synthétique. En effet, l'ensemble des membres ont reçu préalablement à la réunion un accès auxdites fiches.

Pour de plus amples détails sur la présentation, veuillez-vous référer à l'annexe 1 du présent compte-rendu.

Les participants ont ensuite eu l'occasion de poser des questions de clarification et de réagir sur le contenu en plénière. Les éléments issus de cet échange qui correspondent davantage à des avis, suggestions ou remarques sur le contenu ont été reprises dans les tableaux de synthèse se trouvant au point suivant.

Questions de la CLDR :

- *Que peut faire la Commune avec l'argent gagné via un projet du PCDR ?*

➔ Si l'argent est généré via un projet du PCDR, la Commune est dans l'obligation de réinvestir cette somme dans un autre projet du PCDR.

- *La durée de validité du PCDR est de 10 ans, la réalisation des projets ne peut donc pas dépasser le dixième anniversaire du Programme ?*

➔ Si, la réalisation concrète des projets peut dépasser le cadre temporel des 10 ans. C'est l'activation d'un projet et la demande de convention en Développement Rural qui doivent être introduites durant la période de validité du PCDR.

- *Comment se déroule le processus d'activation d'une fiche-projet du PCDR ?*

➔ Sans entrer dans le détail, il y différentes étapes à respecter. En premier lieu, chaque année, lors du rapport annuel, la CLDR devra se prononcer sur les prochains projets à activer (pour les 1 à 3 prochaines années) en guise de balise pour la suite. Ensuite, il s'agira d'actualiser les fiches-projets (FP) sélectionnées afin de mettre le contenu à jour mais aussi de faire évoluer la FP (pour les lots 2 et 3) vers un modèle complet du lot 1. Lors de cette actualisation, la Commune doit veiller à chercher tous les subsides potentiels qui permettront de financer sa réalisation. Le Développement Rural (en cas de convention car il ne financera que certains types de projets comme la création de liaisons en mode actif, les infrastructures telles que les Maisons de village, Maisons multiservices ou encore les aménagements dans les espaces publics) viendra ensuite compléter les autres types de subvention.

- *Est-ce qu'une FP peut être activé plusieurs fois ?*

➔ Non, en aucun cas, une FP ne peut être activée qu'une seule fois.

➔ Par ailleurs, la FRW précise que durant toute la période de validité du PCDR (10 ans), la Commune peut introduire 2 Addendum au PCDR (1 tous les 5 ans). Il s'agit ici de la création d'une nouvelle FP jugée manquante dans le PCDR au regard de la stratégie et des objectifs du développement du territoire.

4. Analyse et avis de la CLDR

L'objectif est de travailler, analyser, consolider et enrichir les fiches-projets du Lot 3 afin que l'Auteur ait davantage de matières pour pouvoir affiner leur écriture.

La méthodologie proposée est la suivante :

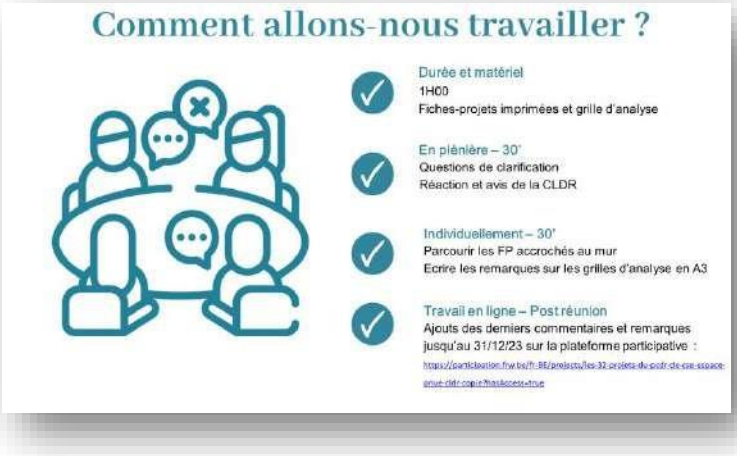

Chaque fiche-projet a été analysée sous l'œil de questions guides, que ce soit pour le travail en plénière ou via le travail en individuel :

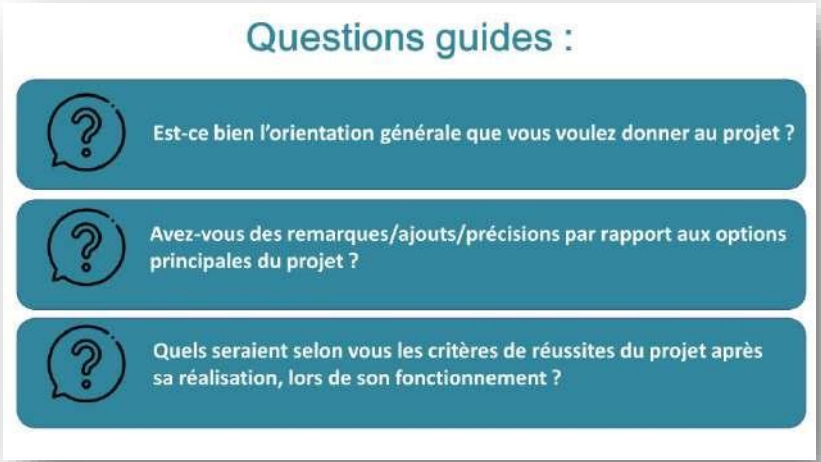

Résultats du travail :

FP 3.1 FACILITER LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU LIEN PIÉTON ENTRE LES ARCHES DE L'ABBAYE ET LE CHALET DE LA FORET EN VUE DE LE RENDRE PLUS CONFORTABLE ET SÉCURISÉ

- **La CLDR marque sa volonté de faire passer cette FP dans le lot 1 ou 2 car elle juge que ce projet est prioritaire d'un point de vue sécuritaire.**
- **Pourquoi inscrire ce projet dans le PCDR alors qu'il existe déjà au sein de la Région Wallonne ?**

➔ L'idée est d'utiliser les FP du PCDR comme des leviers d'action afin de faire avancer/bouger des projets actuellement bloqués. Cela permettra de mettre les gens autour de la table et de marquer la volonté citoyenne villersoise de voir ces projets se réaliser.

- **Comme pour d'autres projets, la CLDR pointe le fait qu'il s'agit ici d'un projet du SPW et non d'un projet à proprement parlé communal. Elle suggère de créer une FP qui s'intitulerait « Appuyer les projets du SPW bloqués ou en cours sur le territoire » et de regrouper tous lesdits projets ensemble.**

➔ Dès lors, il serait pertinent d'ajouter deux nouveaux projets : 1) La création d'un rond-point au niveau du Colruyt et 2) l'aménagement du carrefour 1830.

- **Est-il possible de garder le mur de l'Abbaye qui doit être déplacé dans le projet et de faire passer les piétons de l'autre côté (côté Abbaye plutôt que le long de la route) ?**

➔ A priori non, cela n'est pas possible. D'abord parce que le déplacement du mur (non classé) permettrait d'élargir la voirie et le trottoir). Ensuite, cela risque de créer un problème d'accès « gratuit » non maitrisé au sein de l'Abbaye.

- **La CLDR pense également à créer une pétition citoyenne afin de faire bouger la mise en route de ce projet, jugé comme prioritaire.**

FP 3.2 CRÉER UNE STRUCTURE DE FACILITATION DES MESURES EN VUE D'UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTSCOMMUNAUX

- **La CLDR est d'accord avec l'orientation prise par le projet et ce, sans remarque.**

FP 3.3 RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ PAR DES PLANTATIONS

- **Est-il possible de réaliser des projets sur des terrains privés ou cela doit exclusivement se faire sur terrain public ?**

➔ Il est tout à fait possible de réaliser des projets sur des terrains privés moyennant la mise en place d'une convention entre la Commune et le propriétaire. Cela complique un peu les démarches mais cette possibilité est envisageable. Il est évident beaucoup plus simple de le faire sur des terrains communaux.

FP 3.4 CRÉER UN LIEU POUR ACCUEILLIR UN MARCHÉ DES ARTISANS

- **S'agit-il d'une réelle demande ? Un participant pointe le fait que le marché actuel de Villers-la-Ville n'attire pas les foules et ne fonctionne pas très bien.**

➔ De fait cet élément est à prendre en compte. Néanmoins, la plus-value de ce projet réside dans le fait qu'on parle ici d'un marché couvert. Aussi, il faut prendre en compte que le PCDR sera valide pendant 10 ans et il se pourrait bien que d'ici quelques années, la mise en route de se projet soit jugé comme pertinent.

- **Afin de stimuler les artisans à participer à un marché de ce type, la CLDR suggère de rendre le loyer (la location de l'emplacement) accessible financièrement car le prix est souvent dissuasif. En effet, les participants doivent déjà vendre beaucoup juste pour rentabiliser les frais d'occupation d'un emplacement du marché.**
- **Il serait pertinent que ce projet soit inclus dans une autre FP comme celle portant sur la « Ferme de l'Abbaye ».**

➔ En effet, la création de synergies entre différentes FP est pertinente. Il est même tout à fait possible d'activer deux FP en même temps.

FP 3.5 IMPLANTER DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE

- **Un membre de la CLDR suggère de consulter le projet du « Château d'eau » qui a été réalisé à Houttain-le-Val à titre d'exemple.**
- **Un participant déclare que la volonté de la CLDR était d'enlever ce projet du PCDR ?**

➔ Il ne s'agissait pas d'enlever complètement ce projet du PCDR mais plutôt d'enlever l'aspect « Biométhanisation ».

- **S'agit-il d'une production énergétique liée au pétrole ou au gaz ?**

➔ Non, il s'agit ici de l'utilisation du bois ou de la biomasse.

➔ **La CLDR pointe le fait qu'il est important de vérifier la rentabilité du projet avant de le mettre en œuvre.**

FP 3.6 FACILITER LE PROJET DE RÉNOVATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DANS UN PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DE L'ABBAYE ET CRÉER DES SYNERGIES/MUTUALISATION ENTRE LES SERVICES DE L'ABBAYE ET DU SI

- **La CLDR est d'accord avec l'orientation prise par le projet et ce, sans remarque.**
- **La Commune précise que le projet tend à bouger mais qu'il faudra encore être patient pour que ce soit effectif.**

FP 3.7 CRÉER UN ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ DIVERSIFIÉ COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE L'ABBAYE

- **Pourquoi inscrire ce projet dans le PCDR alors qu'il existe déjà au sein de la Région Wallonne ?**

➔ Comme pour le projet 3.1, l'idée est d'utiliser les FP du PCDR comme des leviers d'action afin de faire avancer/bouger des projets actuellement bloqués. Cela permettra de mettre les gens autour de la table et de marquer la volonté citoyenne villersoise de voir ces projets se réaliser.

- **La CLDR déclare qu'il est primordial d'associer le GAL au projet.**
- **Une orientation possible serait de créer une/des académie(s) de musique et/ou d'en faire une antenne d'un centre culturel provenant des communes voisines.**

FP 3.8 TRANSFORMER LA PLAINE DES SPORTS DE SART-DAMES-AVELINES EN ESPACE PUBLIC CONVIVIAL INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ

- **Il faudrait étoffer la description du projet et ne pas se limiter à la verdurisation du lieu. Il s'agira d'ajouter : 1) Intégrer une dimension de convivialité pour le voisinage, 2) prévoir un revêtement anti-bruit pour les terrains de jeux (actuellement, cela crée des nuisances sonores importantes et 3) le maintien d'un parking/dépose-minute pour l'école se situant à côté.**
- **La Commune précise que :**
  - **Les terrains de jeu doivent rester en durs.**
  - **Il existe une possibilité d'acheter un terrain privé se trouvant juste à côté afin d'étendre la portée du projet.**

FP 3.9 REVITALISATION DES ÉCOSYSTÈMES HUMIDES DE VALLÉE

- **La CLDR propose d'inclure un aspect « Conseil et vision d'expert » sur la manière dont il est possible de végétaliser les terrains privés le long des cours d'eau afin de ne pas entraver les curages réguliers des cours d'eau sans que tout ce qui a été planté soit arraché.**

FP 3.10 COMPLÉTER LE RÉSEAU DE MOBILITÉ ACTIVE AVEC DES TRONÇONS CYCLISTES ET PIÉTONS

- **Il faudra veiller à avoir une attention particulière sur le problème des voitures garées sur les trottoirs.**

➔ Etudier la possibilité d'indiquer les limites du parking sur la voirie afin de motiver les automobilistes à éviter les trottoirs.

➔ Inclure également un aspect de sensibilisation

- **Faire apparaitre dans la FP le lien avec la FP du lot portant sur la réalisation de cartes cyclo-piétonnes.**

FP 3.11 DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT LOCATIF EN PARTENARIAT AVEC L'AISBW

- **Etant donné l'existence de l'AIS du Brabant Wallon sur le territoire, la Commune et la FRW vont essayer de faire avancer dès maintenant sur ce projet. Il se pourrait dès lors que celui-ci passe en lot 0.**
- **Est-ce qu'une AIS aide les propriétaires pour la rénovation des biens ?**

➔ Il existe un mécanisme stimulant pour les propriétaires qui est l'octroi de meilleures primes au cas ils mettraient leur bien dans le circuit d'une AIS.

FP 3.12 CRÉATION D'UN TIERS LIEU RURAL DANS LA FERME DE L'ABBAYE
• **La CLDR est d'accord avec l'orientation prise par le projet et ce, sans remarque.**

FP 3.13 CRÉER UN LIEU DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PROCHES DES CENTRES DE VILLAGE – MIX ATELIER RURAL/CENTRE DE SERVICES
• **La CLDR pointe le fait que la dynamisation des centres des villages ne colle pas vraiment avec une localisation suggérée qui est « Le centre d'activité économique ».** • **Ajout d'une localisation : le bâtiment en face de la Ferme de l'Abbaye.**

FP 3.14 CRÉATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À TILLY
• **La CLDR est d'accord avec l'orientation prise par le projet et ce, sans remarque.** • **La Commune précise qu'elle prévoit dans son budget, 50 000EUR, afin de réaliser quelques petits travaux qui permettraient de remettre en état provisoirement le lieu (lutte contre l'insalubrité) sans devoir attendre la mise en route du projet en dans le cadre du PCDR.** •

5. Divers et agenda

La réunion de la CLDR s'est clôturée par un moment festif. En effet, la Commune a convié l'ensemble des membres à un repas offert gratuitement pour remercier les participants pour leur investissement et leur travail constructif tout au long de cette année 2023 :

- **Agenda :**

Pour plus d'informations :

⇒ https:/ /www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Analyse fiches-projets du LOT 3

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Réunion de la CLDR - 19/12/2023

Au menu

1. Accueil
2. Approbation des CR du 06/11/23 et du 22/11/23
3. Présentation des fiches-projets du Lot 3
4. Analyse et avis de la CLDR
5. Divers et agenda

1. Accueil

2. Approbation des comptes-rendus du 06/11/23 et du 22/11/23

3. Présentation des fiches-projets du Lot 3

RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

3.11 DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT LOCATIF EN PARTENARIAT AVEC L'AISBW

Le projet consiste à renforcer le partenariat avec l'AISBW afin d'augmenter la part de logement locatif à loyer modéré :

- Définir les zones prioritaires d'actions auprès des propriétaires (proche des mobipôles)
- Créer des supports de communication à destination des propriétaires
- Organiser une séance d'information tous les 2 ans dans la commune (en changeant de village chaque fois)

AIS: Garantie pour les propriétaires de louer sans risques (perception loyer garantie, dégats locatifs, interventions techniques – Offre pour les locataires: loyer modéré

=> Actions assez rapides à mettre en œuvre et peu couteuses : Quid LOT 0?
=> Rencontre de l'AISBW le 20/12 pour affiner la fiche

3.12 CRÉATION D'UN TIERS LIEU RURAL DANS LA FERME DE L'ABBAYE

Le projet serait de revaloriser ce lieu idéal et actuellement sous-exploité en un **Tiers lieu rural** intégrant, outre les occupants actuels, plusieurs nouveaux services ou fonctions à définir :

- Fonctions Culturelles
- Fonctions économiques
- Fonctions formations
- Fonctions Touristiques

=> Lien avec projet « Carrefour de la Randonnée » du Gal Pays des 4 Bras

=> Préservation et intégration des occupants actuels au projet
=> Complexité administrative du projet (propriété de la Wallonie)

3.13 CRÉER UN LIEU DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PROCHES DES CENTRES DE VILLAGE - MIX ATELIER RURAL/CENTRE DE SERVICES

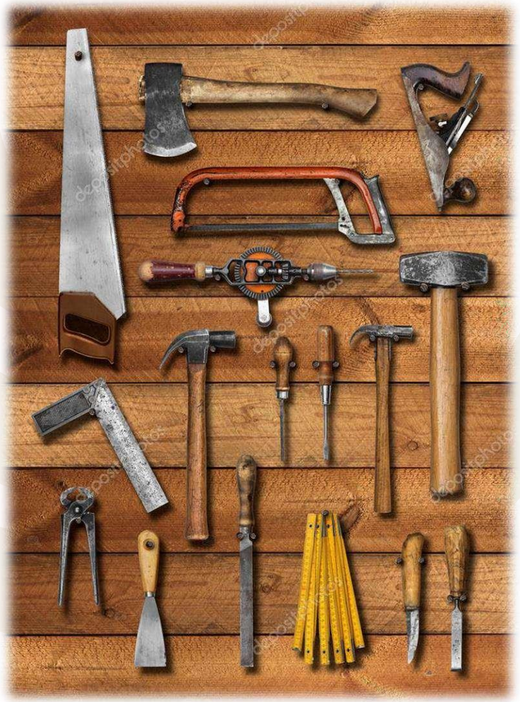

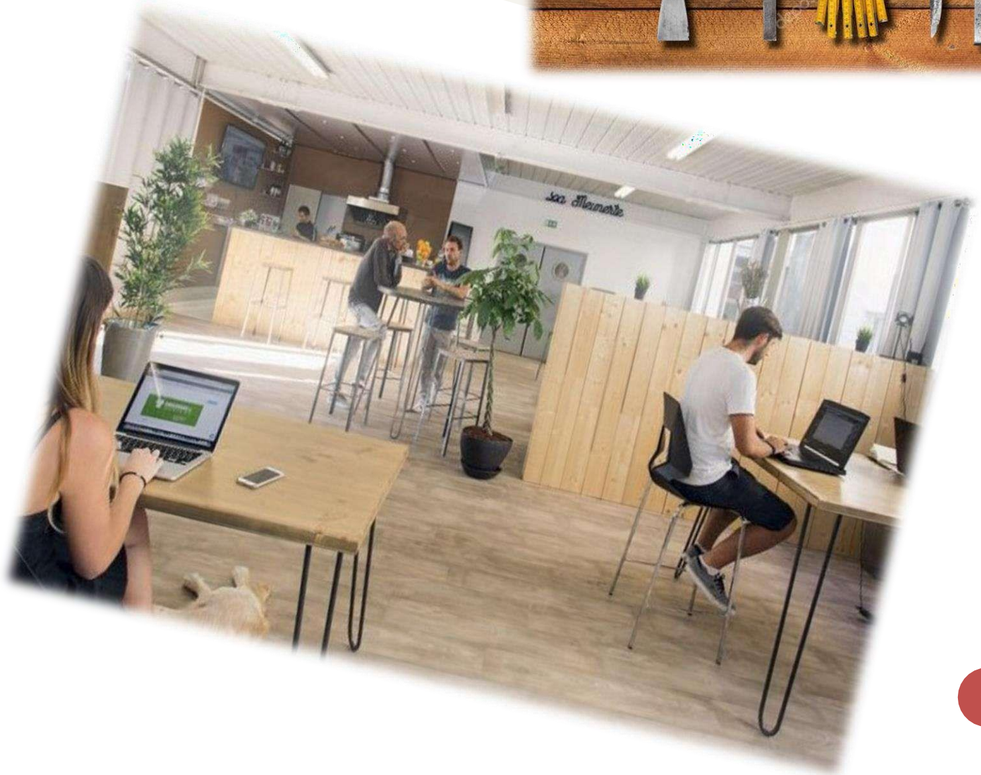

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à créer un espace qui serait exploité doublement : un **« Atelier rural »** et comme une **« Maison multiservices »** :

- **L'atelier rural** = infrastructure communale polyvalente louée à des TPE et PME afin de faciliter le lancement de jeunes entreprises ;
- La **« Maison multiservices »** = un espace (différents locaux) pour répondre aux différents besoins spécifiques de la population : services publics décentralisés, vente ou distribution des produits, salles polyvalentes pour accueillir des activités culturelles et/ou des lieux de rencontres, accueillir une crèche ou une garderie d'enfants, ... ;
- **Localisation non définie** et dépendra des opportunités – Pistes évoquées : 1) le nouveau parc d'activité économique, 2) le bâtiment du syndicat d'initiative, 3) l'ancienne bibliothèque de Tilly ou 4) la ferme de l'Abbaye ;
- **Effets attendus :**
  - Création de services de proximité publics et/ou privés ;
  - Dynamisation des centres de village ;
  - Soutien aux commerçants et artisans locaux ;
  - Renforcement de la cohésion sociale ;
  - Limitation des déplacements domicile et lieux de travail ;
  - Maintien de l'identité rural du territoire

3.14 CRÉATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À TILLY

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit la création d'une **maison de village dans le village de Tilly** et l'aménagement de ses abords :

- **Localisation** du projet serait la salle dite du Centre Récréatif, Culturel et Sportif (CRCS) ;
- **Infrastructure centrale et polyvalente** sera rénovée et destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives pour les habitants ;
- **Rénovation** = salle polyvalente et sa mise aux normes énergétiques et sécuritaires ;
- **Abords** : verdurisation des extérieurs → Augmenter l'attractivité, la convivialité et améliorer la biodiversité.
- **Effets attendus :**
  - Dynamisation du village de Tilly et des associations locales ;
  - Renforcement de la cohésion sociale ;
  - Amélioration de la convivialité du village ;
  - Valoriser un patrimoine ancien ;
  - Maintien de la qualité paysagère ;
  - Maintien de l'identité rural du territoire.

Questions de clarification

4. Analyse et avis de la CLDR

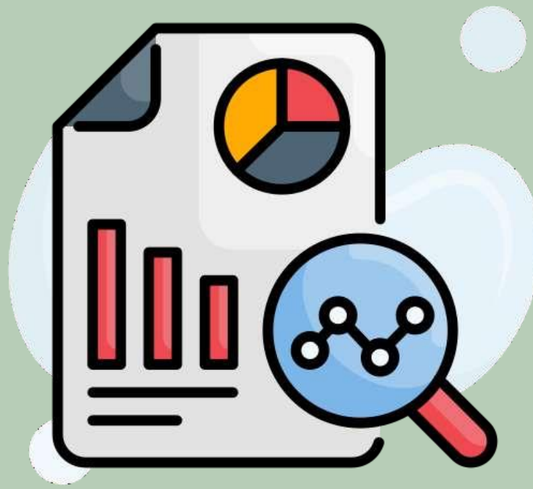

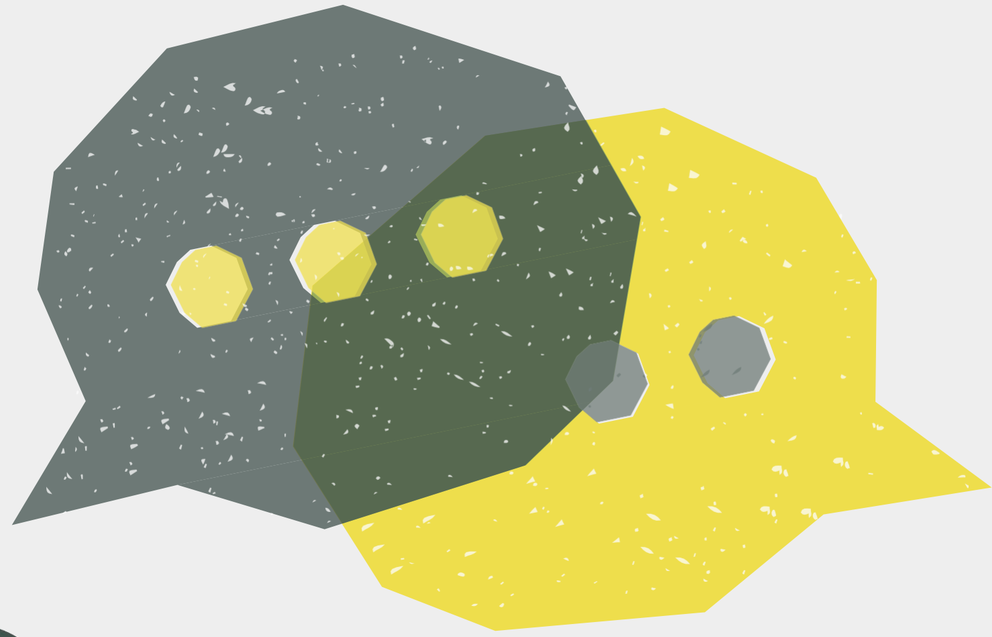

Avis de la CLDR

Comment allons-nous travailler ?

Durée et matériel

1H00

Fiches-projets imprimées et grille d'analyse

En plénière – 30'

Questions de clarification

Réaction et avis de la CLDR

Individuellement – 30'

Parcourir les FP accrochés au mur

Ecrire les remarques sur les grilles d'analyse en A3

Travail en ligne – Post réunion

Ajouts des derniers commentaires et remarques jusqu'au 31/12/23 sur la plateforme participative :

https://participation.frw.be/fr-BE/projects/les-32-projets-du-pcdr-de-cse-espace-prive-cldr-copie?hasAccess=true

Questions guides :

Est-ce bien l’orientation générale que vous voulez donner au projet ?

Avez-vous des remarques/ajouts/précisions par rapport aux options principales du projet ?

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?

5. Agenda et divers

Les projets pour Villers-la-Ville

06 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 1

22 novembre 2023

Analyse et avis sur FP Lot 2

19 décembre 2023

Analyse et avis FP Lot 3 + 1ere demande de convention + moment festif

Décembre 2023 et janvier 2024

Analyse et avis FP de l'Administration, le Collège, l'Auteur et la FRW

1er trimester 2024

Approbation du PCDR par la CLDR et le Conseil communal

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

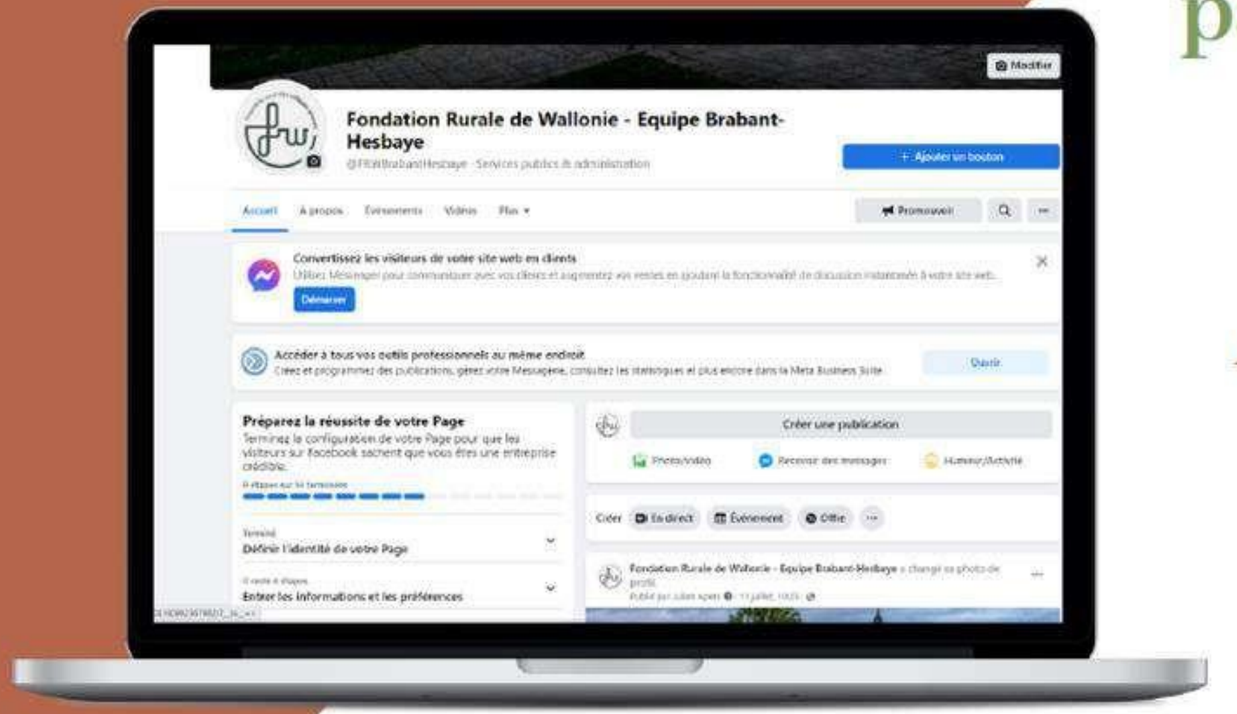

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

Merci

pour votre attention

RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

PRÉSENTATION DES FICHES-PROJETS

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

INTRODUCTION

3 TYPES DE FICHES

- ✓ LOT 1 – Fiches « court terme » : 0 – 3 ans (Fiche complète avec schéma + esquisse simple + estimation budgétaire)
- ✓ LOT 2 – Fiches « moyen terme » : 3 – 6 ans (schéma + sans estimation budgétaire)
- ✓ LOT 3 – Fiches « long terme » : 3 – 10 ans (Description + justification du projet)

Fiche-projet ≠ Projet

Définir des intentions / orientations générales / lignes directrices

Basé sur des études et analyses précises (levé topo, mobilité, recensement, essai de sols, etc.)

Soumis à des demandes d'autorisations officielles (permis d'urbanisme, enquête publique, etc.)

À L'ORDRE DU JOUR – FOCUS SUR LES FP DES LOTS 1

LIENS AVEC LA STRATÉGIE
OBJECTIFS

JUSTIFICATION
ETAT DES LIEUX

DESCRIPTION DU PROJET

QUESTIONNEMENTS

DR(EA)²M

3.1 FACILITER LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU LIEN PIÉTON ENTRE LES ARCHES DE L'ABBAYE ET LE CHALET DE LA FORÊT EN VUE DE LE RENDRE PLUS CONFORTABLE ET SÉCURISÉ

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif est de réaménager le lien piéton entre le Chalet de la Forêt et les arches de l'Abbaye afin qu'il soit plus sécurisé et praticable.
Les aménagements à réaliser visent à la création de trottoirs et à la restructuration de ceux existants afin de les élargir. Ces aménagements sont déjà envisagés par le SPW mobilité (les plans sont présentés dans les annexes qui suivent). La commune facilitera ce projet.

La portion de la rue entre les arches de l'Abbaye et le croisement avec la N275 nécessitera la démolition du mur nord afin de permettre la construction d'un espace piéton plus large

D'autres murs devront être démolis au niveau du carrefour avec la N275 pour permettre la création de trottoirs. Cet aménagement permettra par ailleurs d'assurer un lien piéton entre l'Abbaye et la drève des Quatre Chênes, lieu de promenade emblématique.
Outre ces aménagements structurels, de nouveau panneaux de signalisation et passages pour piétons seront installés.
Des plans plus détaillés des aménagements sont disponibles en annexe (Annexe 1 et Annexe 2).
La commune sera partie prenante du projet envisagé par le SPW et facilitera sa mise en œuvre.

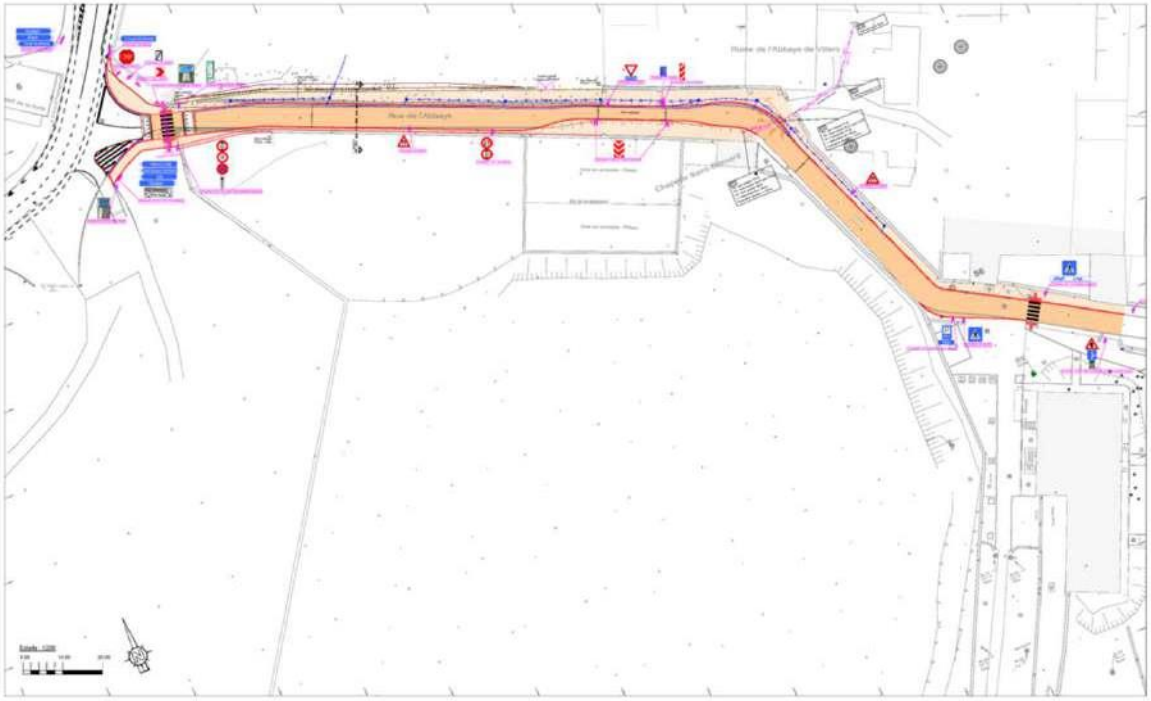

3.2 CRÉER UNE STRUCTURE DE FACILITATION DES MESURES EN VUE D'UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Figure 1 : Exemple de mesures d'isolation d'un bâtiment (rectiellinsulation.com)

DESCRIPTION DU PROJET

Figure 1 : Exemple de mesures d'isolation d'un bâtiment (recticelinsulation.com)

Le projet prend place dans le cadre d'une transition énergétique, visant à faciliter la mise en place de mesures de mise en œuvre visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Une composante clé de cette initiative est la création d'une structure dédiée, telle qu'une maison de la transition ou un guichet de l'énergie, qui joueraient un rôle central en facilitant les opérations d'isolation des bâtiments, en fournissant des informations, des conseils techniques, des formations, des contacts et des conseils liés aux procédures administratives pour les propriétaires de bâtiments privés et publics.

La structure facilitatrice (maison de transition ou guichet d'énergie) comprendra la promotion de pratiques durables (techniques de rénovations, gestion de chantier,..) au niveau local et la sensibilisation auprès des citoyens de la commune.

En vue de réaliser des rénovations énergétiques, la commune et/ou la structure facilitatrice permettront d'optimiser les démarches (groupements d'achats d'énergie, conseils en matière de procédures, ..) , contribuant ainsi de manière significative à la réduction de la consommation d'énergie.

Pour les bâtiments privés, notons que ce projet s'intègre de manière synergique avec le projet « Soutien au chauffage biomasse et à l'isolation biosourcée » du GAL Pays des 4 Bras, qui a pour objectif, entre autres, de promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments.

Parallèlement, le projet vise à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, sélectionnés sur base de leur PEB, intégrant des critères tels que leur ancienneté, leur consommation énergétique, et leur empreinte carbone. Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments passera notamment par l'amélioration de l'isolation thermique, le remplacement d'équipements énergivores, et l'adoption de sources d'énergie plus durables

3.3 RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ PAR DES PLANTATIONS

DESCRIPTION DU PROJET

Les actions sont à mener sur l'ensemble du territoire. Quelques propositions de rues ont cependant été faites par la CLDR: chemin du Baty Saint Bernard, rue Gustave Linet, route de Frasnes, rue de la Drève, rue des Savoyards, rue Adjudant Kumps, rue des Vieilles Voies, rue de l'Abbaye, …

Le projet vise à la lutte et l'adaptation contre les changements climatiques. Dans un objectif de résilience écologique, il s'agit ici de gérer les ruissellements, les problèmes d'ilots de chaleur et les ruptures du maillage écologique notamment par le renforcement de la biodiversité sur le territoire de la commune.

L'objectif principal est de développer un maillage écologique sans rupture sur l'ensemble du territoire communal. Le projet cible à la fois les propriétés privées, y compris les jardins et les exploitations agricoles, ainsi que les espaces publics, notamment les chemins publics et les cours d'eau.

Ce projet s'articule autour de la plantation d'arbres et haies indigènes le long des routes, de l'entretien des haies vives et des bocages, … Une incitation sera également faite à la région pour encourager la plantation d'arbres à hautes tiges le long des voies régionales. La plantation des arbres et le développement du maillage écologique en général permettrait par la même occasion de mieux gérer le ruissellement et les risques d'inondations qui y sont liés.

L'actualisation du plan de gestion des espaces verts est également prévue, renforçant ainsi la coordination et la cohérence des actions environnementales dans la commune. L'objectif serait que ce projet soit porté par l'asbl Natagora, spécialisée dans la préservation de la nature, et que le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement prenne part aux réflexions quant à la mise en œuvre du projet. Ce projet est par ailleurs lié au projet « Synergie en plaine agricole » du GAL Pays des 4 Bras, et contribuerait à atteindre les objectifs du projet du GAL.

3.4 CRÉER UN LIEU POUR ACCUEILLIR UN MARCHÉ DES ARTISANS

DESCRIPTION DU PROJET

LA LOCALISATION EXACTE DU PROJET N'A PAS ENCORE ÉTÉ DÉTERMINÉE, MAIS LA COMMUNE POURRA PROPOSER À DES ARTISANS OU COLLECTIFS D'UTILISER UN BÂTIMENT INUTILISÉ (PAR EXEMPLE LA GRANGE DE LA FERME DE L'ABBAYE OU LA SALLE POLYVALENTE DE SART-DAMES-AVELINES, SI CEUX-CI DONT DISPONIBLES AU MOMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET) OU DE CONCEVOIR UN NOUVEL ESPACE EXTÉRIEUR COUVERT. CE LIEU POLYVALENT POURRAIT ETRE MUTUALISÉ ET PERMETTRE D'ACCUEILLIR DIVERSES ACTIVITÉS, TELLES QUE DES RASSEMBLEMENTS, DES BROCANTES, ET BIEN ENTENDU, LE MARCHÉ DES ARTISANS EN PRIORITÉ. LA GESTION DU LIEU POURRA ETRE ASSURÉE PAR LA COMMUNE ET DES ARTISANS OU UN COLLECTIF D'ARTISANS.

DESCRIPTION DU PROJET ET NATURE DES AMÉNAGEMENTS

L'OBJECTIF EST D'ÉTABLIR UN MARCHÉ SAISONNIER (TRIMESTRIEL À MENSUEL) ACCUEILLANT DES PRODUCTEURS LOCAUX LE WEEK-END. CE PROJET S'ALIGNE SUR L'INITIATIVE DU GAL, "LE MARCHÉ DES 4 SAISONS AU PAYS DES 4 BRAS", QUI ENVISAGE PLUSIEURS LIEUX D'ACCUEIL POUR LE MARCHÉ, ENTRE GENAPPE, VILLERS-LA-VILLE ET LES BONS VILLERS AU FIL DE L'ANNÉE. AINSI, LE LIEU D'ACCUEIL IDENTIFIÉ À VILLERS-LA-VILLE NE SERAIT PAS UTILISÉ POUR CHAQUE ÉDITION DU MARCHÉ.
LES INSTALLATIONS PRÉVUES POURRAIENT COMPRENDRE DES KIOSQUES OU ROULOTTES POUR LES PRODUCTEURS, AINSI QU'UN POINT DE DISTRIBUTION CENTRALISÉ. PARALLÈLEMENT, LE PROJET VISE À ÉTABLIR UN RÉPERTOIRE DES ARTISANS ET AGRICULTEURS LOCAUX, AVEC UNE PROMOTION ACTIVE DE CES ACTEURS À TRAVERS DES ARTICLES DANS LE BULLETIN COMMUNAL.

3.5 IMPLANTER DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE

DESCRIPTION DU PROJET

LE PROJET VISE À ÉTABLIR UNE SOURCE D'ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE. CETTE SOURCE POURRAIT ÊTRE BASÉE SUR LA COGÉNÉRATION, COUPLÉE AVEC UN RÉSEAU DE CHALEUR. LA COGÉNÉRATION PERMET LA PRODUCTION SIMULTANÉE D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHALEUR AVEC L'UTILISATION D'UNE SEULE SOURCE D'ÉNERGIE. DANS LE CADRE DU PROJET, CETTE TECHNOLOGIE SERA EXPLORÉE EN PRIORITÉ, AVEC L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE COGÉNÉRATION À L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE CRÈCHE ET AU NIVEAU DU HALL SPORTIF DE SART-DAMES-AVELINES. CE GENRE DE PROJET S'EST DÉJÀ CONCRÉTISÉ À GENAPPE, OÙ UN RÉSEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ PAR UNE CENTRALE À BIOMASSE A ÉTÉ CRÉÉ.

CETTE FICHE-PROJET EST ÉTROITEMENT LIÉE AU PROJET DU GAL PAYS DES 4 BRAS « SOUTIEN AU CHAUFFAGE BIOMASSE ET À L'ISOLATION BIOSOURCÉE » QUI PROMEUT NOTAMMENT L'UTILISATION DE BIOMASSE À UNE ÉCHELLE LOCALE POUR LE CHAUFFAGE.

EN SECOND LIEU, LE PROJET ENVISAGE DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIES, NOTAMMENT À TRAVERS DES PROJETS ÉOLIENS CITOYENS. EN COMPLÉMENT, DES MINI-ÉOLIENNES POURRAIENT ÊTRE ENVISAGÉES À L'ÉCHELLE D'EXPLOITATIONS OU DE FOYERS INDIVIDUELS. CELA PERMETTRAIT UNE DIVERSIFICATION DES SOURCES D'ÉNERGIE, RENFORÇANT AINSI LA RÉSILIENCE DU RÉSEAU ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

3.6 FACILITER LE PROJET DE RÉNOVATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DANS UN PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DE L'ABBAYE ET CRÉER DES SYNERGIES/MUTUALISATION ENTRE LES SERVICES DE L'ABBAYE ET DU SI

Figure 1 : Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville (Google Street View).

DESCRIPTION DU PROJET

Description du projet et nature des aménagements

Le projet vise à faciliter la rénovation du Syndicat d'Initiative en l'intégrant dans un plan stratégique global de l'Abbaye, tout en favorisant la création de synergies et la mutualisation des services entre l'Abbaye et le Syndicat d'Initiative. La propriété du Syndicat d'Initiative appartient actuellement la Régie des Bâtiments mais l'objectif est que celle-ci soit transférée à la Région wallonne et fasse partie de l'ensemble de l'Abbaye.

Plusieurs éléments devront être abordés pour la rénovation :

- Architecture :
  - Revisiter les aménagements internes en fonction des utilisations du bâtiment pour garantir une meilleure utilisation au fil du temps.
  - Mettre en valeur le jardin et ses annexes en renforçant les liens avec l'espace public et le parking.
  - Travailler sur l'aménagement paysager des abords pour créer un environnement attractif.
- Fonctions :
  - Considérer différentes options fonctionnelles pour le bâtiment rénové (logements, espaces de coworking, multiservices, etc.). Ces choix devront être alignés sur les besoins et les aspirations de la communauté locale.
  - Favoriser une approche collaborative en travaillant de concert avec les différents acteurs de la commune, tels que les confréries, le comité des fêtes, les clubs de VTT, les ateliers du Père Noël, etc. Cela permettra d'assurer une intégration harmonieuse du projet dans le tissu social et culturel de la communauté.
- Technique :
  - Engager une rénovation qui combine les aspects patrimoniaux et énergétiques du bâtiment.

Figure 1 : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville (Google Street View).

3.7 CRÉER UN ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ DIVERSIFIÉ COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE L'ABBAYE

DESCRIPTION DU PROJET

L'ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ SE CARACTÉRISERA PAR UNE STRUCTURE FLEXIBLE ET ADAPTABLE SANS INFRASTRUCTURE PHYSIQUE FIXE, MAIS PRIVILÉGIANT PLUTÔT UNE UTILISATION DE DIVERSES SALLES À VILLERS-LA-VILLE OU SUR LES COMMUNES LIMITROPHES DANS UN BUT DE PROMOTION DE LA CULTURE ABORDABLE, LOCALE ET DIVERSIFIÉE.

DESCRIPTION DU PROJET ET NATURE DES AMÉNAGEMENTS

L'OBJECTIF PRINCIPAL EST DE CRÉER UNE STRUCTURE CULTURELLE DE PROXIMITÉ, OFFRANT UNE ALTERNATIVE COMPLÉMENTAIRE ET DISTINCTIVE À L'ABBAYE. CETTE STRUCTURE, CONÇUE POUR ÊTRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE, SE DIFFÉRENCIERA PAR SA TAILLE, SON OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE, SA VARIÉTÉ ET SON ACCESSIBILITÉ.

EN OUTRE, LE PROJET ENGLOBE LA CRÉATION D'UNE ACADÉMIE DE MUSIQUE ET D'ARTS DU SPECTACLE, RÉPONDANT AINSI AUX BESOINS VARIÉS DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE. L'ACCENT SERA MIS SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE FLEXIBLE POUR ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS CULTURELLES. LES AMÉNAGEMENTS CONSISTERONT EN LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS POUR L'UTILISATION D'ESPACES EXISTANTS OU TEMPORAIRES, ÉLIMINANT AINSI LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES. LA RECHERCHE DE COLLABORATIONS FRUCTUEUSES AVEC D'AUTRES ENTITÉS CULTURELLES, TELLES QU'UNE MAISON RURALE OU LE CENTRE CULTUREL DE GENAPPE/LE 38, SERA UN ASPECT CLÉ. LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DU PROJET SERONT DÉLÉGUÉES À UN OPÉRATEUR CULTUREL DISTINCT DE L'ABBAYE, ASSURANT AINSI LA RÉUSSITE ET LA PÉRENNITÉ DE CET ESPACE CULTUREL DE PROXIMITÉ.

UNE PROJET DE COOPÉRATION LOCALE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CLAC) EST ÉGALEMENT SOUTENU PAR LA GAL PAYS DES 4 BRAS, ET VISE DES OBJECTIFS SIMILAIRES À CETTE FICHE-PROJET (METTRE EN PLACE DES ACTIONS CULTURELLES DANS LES VILLAGES ET AUGMENTER LE SOUTIEN AU SECTEUR ASSOCIATIF).

3.8 TRANSFORMER LA PLAINE DES SPORTS DE SART-DAMES-AVELINES EN ESPACE PUBLIC CONVIVIAL INTÉGRANT LA BIODIVERSITÉ

DESCRIPTION DU PROJET

L'OBJECTIF EST DE TRANSFORMER LA PLAINE DES SPORTS POUR Y INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ ET Y AMÉLIORER LA CONVIVIALITÉ.
POUR RENDRE LE LIEU PLUS ACCUEILLANT, DES BANCS POURRAIENT ÊTRE INSTALLÉS AFIN DE PERMETTRE AUX HABITANTS DE SE RASSEMBLER, ET NOTAMMENT AUX PARENTS DE S'ASSEOIR LORSQUE LEURS ENFANTS UTILISENT LES INFRASTRUCTURES DE LA PLAINE. LES TERRAINS DE BASKET ET DE FOOT POURRAIENT ÉGALEMENT ÊTRE MIEUX DÉLIMITÉS, PAR EXEMPLE À L'AIDE DE MOBILIERS URBAINS CONVIVIAUX, AFIN DE MIEUX STRUCTURER LA PLAINE. CES MOBILIERS PERMETTRAIENT DE MIEUX DÉLIMITER ET DÉFINIR L'UTILISATION DE L'ESPACE ET POURRAIENT AMÉLIORER L'ESTHÉTIQUE GLOBALE DU LIEU.

EN OUTRE, LA VÉGÉTALISATION DE LA PLAINE PERMETTRAIT DE RENDRE PLUS ATTRACTIF LE SITE QUI EST ACTUELLEMENT TRÈS MINÉRALISÉ. CETTE DÉMARCHE PRIVILÉGIERAIT LA PLANTATION D'ARBRES, OU DE HAIES À L'ARRIÈRE DU SITE. ON POURRAIT MAINTENIR LA PARTIE AVANT DE LA PLAINE LARGEMENT OUVERTE, ÉVITANT AINSI DE SUSCITER UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ, D'AUTANT PLUS QUE LE LIEU EST FRÉQUEMMENT UTILISÉ PAR DES INDIVIDUS TRÈS JEUNES.

3.9 REVITALISATION DES ÉCOSYSTÈMES HUMIDES DE VALLÉE

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à restaurer la santé et la diversité des habitats naturels présents dans la région, tout en contribuant activement à la lutte contre les inondations, en mettant en œuvre des actions telles que la reméandration des cours d'eau, la création de prairies inondables, l'aménagement de mares interconnectées, ainsi que la plantation d'arbres (des saules par exemple).

La reméandration des cours d'eau permettra de restaurer des conditions naturelles propices à une variété d'espèces aquatiques et terrestres, tout en contribuant à la régulation des débits d'eau. La création de prairies inondables (ou Zones d'Immersion Temporaire) non seulement offre des habitats adaptés à diverses espèces végétales et animales, mais renforce également la résilience des zones riveraines face aux crues. Les mares interconnectées joueront un rôle crucial dans la gestion des eaux, en absorbant et retenant l'excès d'eau lors de périodes de fortes pluies, tout en contribuant à la biodiversité en créant des habitats variés connectés entre eux au sein d'un réseau écologique.

L'intégration d'arbres, particulièrement des saules, contribuera à stabiliser les berges, à absorber l'excès d'eau du sol et à fournir des refuges pour la faune locale. En combinant ces mesures, le projet vise à créer des écosystèmes de vallée plus résilients, tout en fournissant une solution naturelle et durable pour atténuer les risques d'inondation dans la région.

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

3.10 COMPLÉTER LE RÉSEAU DE MOBILITÉ ACTIVE AVEC DES TRONÇONS CYCLISTES ET PIÉTONS

Figure 1 : Exemple de reméandration d'un cours d'eau (lesoir.be).

DESCRIPTION DU PROJET

Le territoire étudié pour ce projet est l'ensemble du réseau cyclable et piéton sur la commune de Villers-la-Ville.

Description du projet et nature des aménagements

L'objectif est de réaliser des aménagements sur des tronçons destinés à la mobilité active. Le choix de ces tronçons à réaménager dépendra de ceux qui ont été traités à la suite de la mise en œuvre de la fiche-projet 1.9 (Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital)). Cependant, il pourra également se faire en prenant en compte de nouveaux tronçons devenant problématiques à l'avenir ou des portions du réseau de mobilité qui n'ont pas été identifiées dans la fiche-projet 1.9.

Les aménagements possibles (non exhaustif) sont :

- **Réfection des revêtements de sol ;**
- **Séparations entre réseaux cyclistes et automobilistes (végétal ou autre) ;**
- **Renouvellement/amélioration des marquages au sol ;**
- **Renouvellement/amélioration de la signalisation ;**
- **Ajout de zones de stationnement pour vélos à des endroits stratégiques ;**
- **Elargissement des voies de mobilité active ;**
- **Ajoute de dispositifs ralentisseurs pour diminuer la vitesse des véhicules motorisés et augmenter la sécurité des usagers faibles.**

Les aménagements seront précisés en fonction des nécessités identifiées sur le territoire et pourraient compléter des infrastructures mises en place dans le cadre de la fiche-projet 1.9.

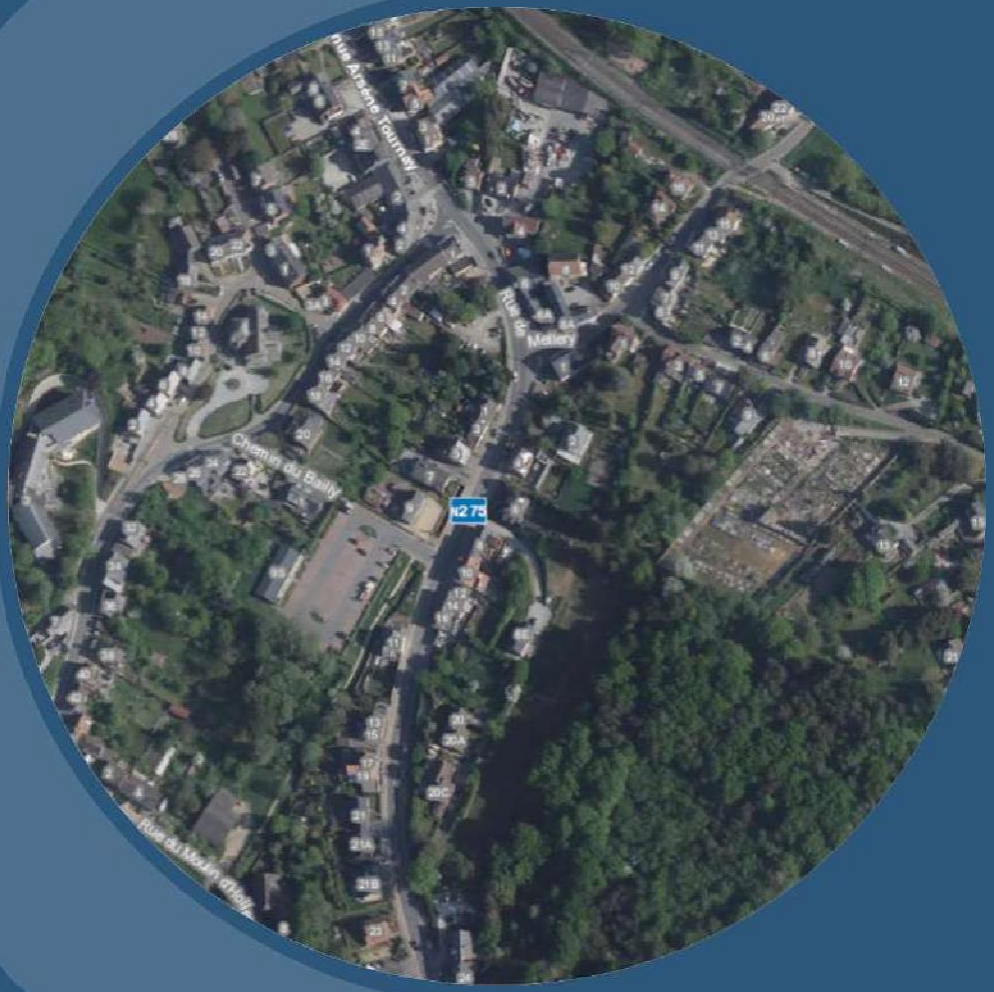

MERCI

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE – Présentation avant-projet de PCDR
Le **mardi 07 mai 2024 -** Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 21 présents (4 élus, 17 citoyens) / 5 excusés / 13 absents***
- *Pour l'**Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*
- *Pour **l'Auteur de PCDR – Dr(ea)²m** : Alexandre PIERARD*
- *Pour le **SPW DGARNE** : Xavier DUBOIS*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :
- *Annexe 1 - PPT de présentation CLDR*
- *Annexe2 – Résumé du PCDR*

Ordre du jour :

1. **Introduction et approbation du CR du 19/12/23**
2. **Présentation et validation de l'avant-projet de PCDR**
3. **Avis sur le choix de la première demande de convention de Développement rural**
4. **Prochaines étapes de travail**
5. **Appel à candidats pour la défense du projet de PCDR devant le pôle d'aménagement du territoire**
6. **Capsule Temporelle**
7. **Divers et Drink de fin d'élaboration de PCDR**

1. Introduction et approbation du CR du 19/12/23

Le quorum de 50% de membres CLDR hors quart communal est atteint (17 présents sur 15 nécessaires). La CLDR est donc en capacité d'approuver l'avant-projet de PCDR.

L'échevin en charge du développement rural, Philippe Vanhollebeke ainsi que le président de la CLDR, Charles Traore introduisent la séance et souhaitent la bienvenue aux membres de la CLDR. Ils les remercient pour leur présence et leur investissement lors de ces deux dernières années. Ils soulignent le climat constructif et convivial qui a régné lors de cette phase de co-construction entre CLDR, Commune, Auteur et FRW. Cette réunion marque la fin de la phase d'élaboration du PCDR.

Xavier Dubois, agent de la DGARNE (SPW) se présente et explique ses missions dans le cadre des Opérations de Développement Rural : Suivi des Communes, suivi du respect du cadre légal, accompagnement dans les projets des financements en Développement Rural. Partenaire privilégié des communes dans la mise en œuvre de le PCDR, il invite les personnes qui souhaiteraient lui poser des questions ou le contacter à le faire par e-mail : xavier.dubois@spw.wallonie.be

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance du 19/12/23 est approuvé sans remarque.

2. Présentation et validation de l'avant-projet de PCDR

2.1 Présentation

Les membres reçoivent, à leur arrivée, un exemplaire du résumé du PCDR réalisé par Dr(ea)²m (Annexe 2). La FRW retrace brièvement les éléments marquants du processus d'élaboration du PCDR de Villers-la-Ville

Ensuite, l'Auteur de PCDR (Dr(ea)²m) présente brièvement :

- La stratégie du PCDR ;
- La répartition en lots actualisée des fiches projets ;
- Les dernières actualisations suites aux séances plénières de novembre et décembre, ainsi que des réunions de concertation avec la Commune.

Pour de plus amples détails sur la présentation, veuillez-vous référer aux annexe 1 et 2 du présent compte-rendu.

2.2 Questions / commentaires de la CLDR

- Il serait intéressant de prévoir un graphique dans la présentation qui réparti le budget en fonction des objectifs des projets.
  - → C'est en effet intéressant, mais cela ne peut fonctionner qu'avec les projets du lot 1 (seuls projets budgétisés à ce stade)
- Tout le site de l'Abbaye a été officiellement transféré du Fédéral à la Wallonie la semaine dernière. Cette bonne nouvelle va faciliter les choses au niveau des démarches pour les projets concernés par le site (Syndicat d'Initiatives, liaison Abbaye-VLV, Ferme de l'Abbaye, …)
- L'estimatif budgétaire des projets est parfois étonnement précis. Comment sont-ils calculés ? Par qui ? Est-ce que ces estimatifs peuvent encore évoluer ?
  - → L'estimatif des budgets des projets du lot 1 ont été calculé selon le métré de l'esquisse de fonction par l'auteur de PCDR Dr(ea)²m.
  - → Cela reste cependant un estimatif assez « grossier » qui sera affiné lors de l'actualisation des fiches au moment de leur activation, et ensuite par un auteur de projet qui sera désigné pour chaque projet.
  - → Cette estimation évoluera probablement encore beaucoup au fil des années (surtout si les projets sont activés plus tard) en fonction des prix du marché qui fluctuent.
- Cela ne transparait pas beaucoup dans la présentation mais la Commune a eu la chance d'élaborer son PCDR en même temps que la nouvelle programmation pour le GAL du Pays des 4 Bras. De ce fait, de nombreux projets du Gal et du PCDR ont un lien étroit qui permettra de renforcer l'impacts de tous les projets.
- Intervention de X. DUBOIS (DGARNE) :
  - → Les 6 parties du PCDR et la participation citoyenne sont le cadre légal d'un PCDR. Le Cadre est, pour le PCDR de Villers-la-Ville, bien respecté.
  - → Le Développement Rural va financer des parties de projets non finançables par d'autres instances régionales (il complète partiellement ou totalement). Il peut aussi financer des projets qui relèvent normalement de compétences d'autres instances mais qui n'ont pas de budget pour ces projets.
  - → L'autre avantage pour une Commune d'avoir un PCDR, est qu'elle sera en capacité de répondre à des appels à projets ponctuels, pour lesquels il faut souvent une composante de participation citoyenne, grâce aux fiches-projets du PCDR.
- Quelle est la marge de manœuvre pour faire évoluer un projet lors de son actualisation ?
  - → La seule limite d'évolution du projet est qu'il respecte toujours bien l'objectif de base du projet. Sinon, tout est à priori possible.

- Est-ce que la CLDR sera informée de l'actualisation des projets ?
  - → Oui, la CLDR est sollicitée lors de l'actualisation des fiches-projets, mais aussi lors de la conception des projets avec les futurs auteurs de projet (avis sur le fond du projet – pas sur les aspects techniques).
  - → D'autres acteurs citoyens seront également associés en fonction du projet. Par exemple, pour le projet de la Place de Marbisoux, seront également consultés : le comité des fêtes, la CCATM et les riverains.
- La FRW continuera d'accompagner la Commune lors de la mise en œuvre de son PCDR.

2.3 Vote à main levée et en ligne - Conclusion

La CLDR valide l'avant-projet de PCDR à l'unanimité.

3. Avis sur le choix de la première demande de convention Développement rural

3.1 Rappel du contexte

La FRW, rappelle certains éléments importants pour bien appréhender ce point :

- En termes de financement, le PCDR comprend des projets :
  - Qui pourront potentiellement faire l'objet de subsides Développement rural (conventions) ;
  - Qui seront financés selon d'autres sources ;
  - Qui ne nécessitent pas de financement (mobilisation des forces vives locales).

- Une fois le PCDR approuvé, chaque début d'année, définition d'un programme de travail comprenant notamment :
  - Les nouveaux projets à enclencher (et leurs voies de financement)
  - Les étapes de travail pour les projets déjà enclenchés
  - Les éventuels dossiers de demandes de convention

- Pour l'avant-projet de PCDR, c'est un peu particulier, on doit travailler « à l'envers » :
  - La Région demande que la Commune et la CLDR se soient accordées si possible sur la première demande de convention pour le dépôt du PCDR
  - Une fois le PCDR approuvé, réflexion sur le premier programme de travail

- Le projet de première demande de convention devra répondre à certains critères :

Parmi les projets du lot 1, la FRW présente les projets qui sont potentiellement éligibles en Développement rural :

Après analyse, il est proposé à la CLDR que le projet à présenter en première demande de convention DR soit la fiche projet 1.2 : « Création d'une maison multi-services à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal ».

En effet, ce projet déjà « Phare » durant toute la durée de l'élaboration rassemble les conditions pour être activé rapidement :

- → Aucune contrainte bloquante
- → Projet « emblématique » et mobilisateur pour la CLDR et la Commune durant l'élaboration
- → Projet Multi-services => Multi Bénéficiaires
- → Urgence pour les bâtiments et leurs utilisateurs

3.2 Questions et remarques de la CLDR

- Ce projet rassemble les 2 anciennes fiches « Ancien bâtiment communal » et « salle polyvalente ». En effet, lors des divers échanges, il est apparu qu'il sera plus efficace de travailler l'ensemble du site de manière globale. Il fait donc maintenant l'objet d'une seule fiche projet.
- Plusieurs membres de la CLDR marquent leur appui au projet
- Il faudra veiller lors de l'activation des prochaines fiches à ne pas valoriser un village au détriment des autres. Un équilibre devra être trouvé lors du travail sur les programmations annuelles.

3.3 Conclusion : avis de la CLDR

La CLDR remet un avis favorable sur le principe de déposer en première demande de convention DR la fiche projet 1.2 : « Création d'une maison multi-services à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal » par 20 oui, 0 non et 1 abstention.

4. Prochaines étapes de travail

La FRW présente brièvement les prochaines étapes dans le processus d'approbation du PCDR :

5. Appel à candidats pour la défense du projet de PCDR devant le pôle d'aménagement du territoire

Une délégation communale sera organisée pour défendre l'avant-projet de PCDR devant le PAT aux alentours du mois de septembre 2024. Déroulement de la rencontre : 45 minutes de présentation + 30 minutes de questions / réponses. Le rôle du PAT est d'évaluer la qualité de l'avant-projet de PCDR en s'appuyant sur une grille de critères généraux d'évaluation.

La délégation communale sera composée d'élus communaux (Collège), de l'Auteur de programme (Dr(ea)²m), de l'organisme d'accompagnement (FRW) et d'un ou deux membres de la CLDR (hors quart communal).

Profil idéal des membres CLDR faisant partie de la délégation :

- Motivation et participation régulière aux réunions de CLDR
- Aisance à l'oral
- Structuré et sens de la synthèse
- Bien connaître la commune
- Communication positive

En outre, prendre également en compte les éléments pratiques suivants :

- Être disponible une matinée en semaine pour la défense devant le PAT, +/- en septembre
- Être disponible pour une soirée de préparation
- Le jour de la défense : expliquer en 5min son ressenti vis-à-vis du processus participatif / élaboration

→ Afin de désigner le ou les représentants de la CLDR, il est demandé aux membres « hors quart communal » intéressés de venir défendre le PCDR en P.A.T. de se manifester auprès de la Commune (Marina Petry, marina.petry@villers-la-ville.be) ou de l'organisme d'accompagnement (FRW, Marie Burette, m.burette@frw.be).

6. La capsule Temporelle

Afin de clôturer dignement cette étape importante d'approbation de l'avant-projet du PCDR, la FRW propose à la CLDR de réaliser une capsule temporelle. L'idée est de mettre dans une boite scellée des objets et des petits mots à destination de la CLDR qui sera en place à la fin de la mise en œuvre du PCDR (dans 10 ans), comme un clin d'œil du passé.

Pour les objets, la FRW présente des objets qui symbolisent des moments spéciaux de l'élaboration. Des membres racontent les souvenirs que ça leur évoque :

- Une pomme (pour la visite à la réserve de Gentissart dans laquelle les participants ont pu déguster les pommes du verger)
- Des M&M's (pour la manière de répartir les groupes lors des CLDR d'enrichissement des projets)
- Des post-it (pour les centaines de post-it utilisés durant toute l'élaboration)
- Une bouteille de Ketchup de la ferme des Bérines (pour leur accueil autour d'un bon repas lors de la visite de terrain)
- Le blason du GAL Pays des 4 bras (pour l'inter CLDR avec les CLDR des Bons Villers et de Genappe dans le cadre de l'appel à projet du GAL)

Les objets sont mis dans la capsule temporelle.

Dans un second temps, les participants choisissent chacun une photo (parmi la centaine de photos/images proposées) et y inscrivent un message ou un souhait pour la CLDR en place dans 10 ans. Les photos sont ensuite mises dans la capsule temporelle. Cette capsule sera enterrée ou stockée pour les 10 prochaines années et réouverte lors de l'évaluation du PCDR.

Pour plus d'informations :

⇒ https:/ /www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

7. Drink de fin d'élaboration de PCDR

Pas de divers

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié avec beaucoup d'enthousiasme de la part de toutes et tous, marquant la fin d'élaboration du PCDR.

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Marie BURETTE,** **Secrétaire pour la FRW**

Avant-Projet du PCDR de Villers -la-Ville

CLDR du 7 mai 2024

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

Programme de la soirée

01. Accueil et approbation du CR de la réunion du 19/12/2023
02. Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR
03. Avis de la CLDR sur le choix de la 1ère demande de convention DR
04. Prochaines étapes
05. Passage au PAT
06. La Capsule temporelle
07. Divers et Drink

Approbation du PV de la réunion du 19/12/23

Des questions?

Remarques?

2. Présentation de l'avant -projet du PCDR

D'où vient-on?

2019-20

- Décision de mener une ODR (janvier 2019)
- Désignation de l'Auteur de PCDR (Dr(ea)²m)

2021

- Début de l'accompagnement de la FRW
- Intervrew des personnes ressources
- Cycle de consultation de la population, publics cibles et associations
- Enquête en ligne à destination du secteur associatif

2022

- Appel à idées sur la plateforme FRW
- Bilan des consultations
- Mise en place de la CLDR (mars 2022)
- Diagnostic partagé
- Hackathon de la programmation (« 30 projets pour VLV »)
- Élaboration et validation de la stratégie

2023

- Consultation sur la plateforme FRW « Enrichissez les projets »
- Organisation de Groupes de Travail thématiques (pré-fiches projets)
- Mise à jour de la composition de la CLDR (juin 2023)
- Programmation des projets dans le temps
- Rédaction et validation des fiches projets

2024

- Enrichissement des fiches projets par les services de l'Administration Communale
- Phase d'approbation du PCDR

2. Présentation de l'avant -projet du PCDR

Quelques temps forts

D'où vient-on?

Réunions villageoises en présentiel et en ligne (novembre – décembre 2021)

Consultations thématiques (CCATM, Acteurs jeunesse, Associations) décembre 2021 – mars 2022

2. Présentation de l'avant -projet du PCDR

Quelques temps forts

D'où vient-on?

Installation de la CLDR
(17/03/22)

Enquête en ligne auprès des associations + plateforme participative pour les habitants :
1) Appel à idées et plebiscites +
2) Enrichissement des projets

Hackathon stratégique
(25/06/22)

Quelques temps forts

D'où vient-on?

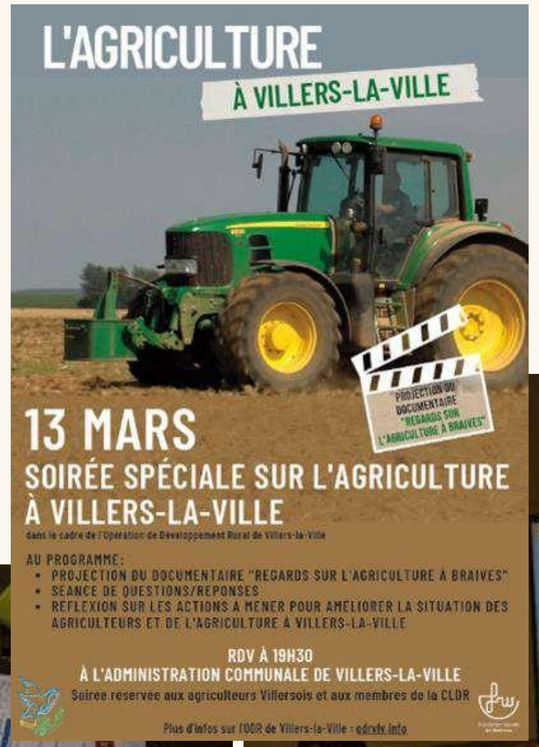

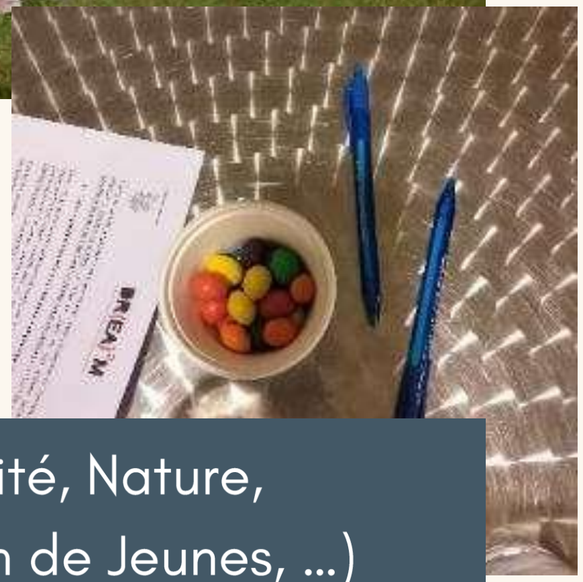

GT et CLDR thématiques – travail des projets (2023) (Mobilité, Nature, Agriculture, Salle de SDA, Zero Déchet, Logement – AIS, Maison de Jeunes, …)

2. Présentation de l'avant -projet du PCDR

Quelques chiffres

D'où vient-on?

Pendant la phase d'élaboration du PCDR, la CLDR s'est réunie à fréquence régulière pour donner lieu à :

- **17** séances plénières ;
- **2** visites de terrain ;
- **1** demi-journée de réflexion stratégique « Hackathon » (CLDR élargie aux habitants) ;
- **1** groupe de travail thématique sur les fiches-projets (CLDR élargie aux habitants/personnes ressources).

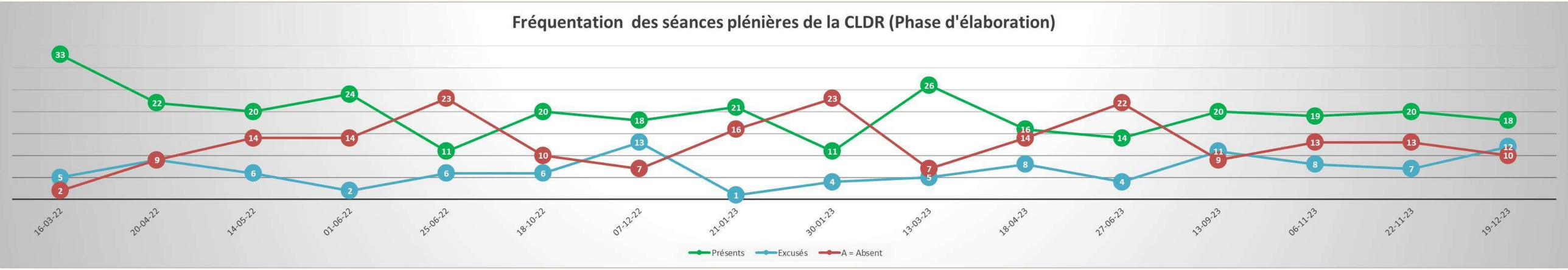

Contenu du PCDR

Partie 1 Analyse des caractéristiques du territoire

Partie 2 Consultation de la population

Partie 3 Diagnostic partagé

Partie 4 Stratégie de développement

Partie 5 Fiches-projets

Partie 6 Tableau récapitulatif

PARTIE 1 – Diagnostic territorial

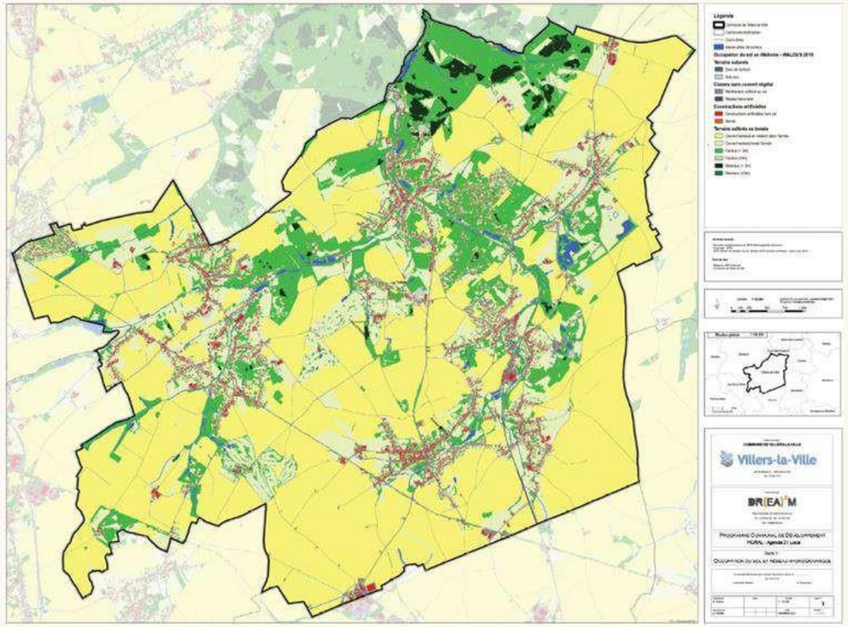

Le diagnostic territorial a été réalisé en 2020 par DR(EA)²M.
Il aborde en détails tous les thèmes du territoire dans un rapport largement illustré. Ce document a notamment servi de base à la consultation de la population dans le cadre de l'opération de développement rural (voir partie 2). Durant ces consultations, les atouts et faiblesses du territoire ont été mis en évidence pour les 4 thèmes suivants :

- Habiter
- Travailler
- Se divertir
- Se déplacer

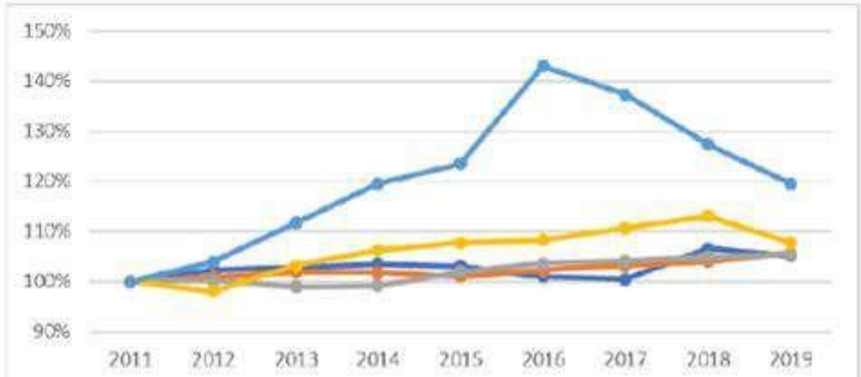

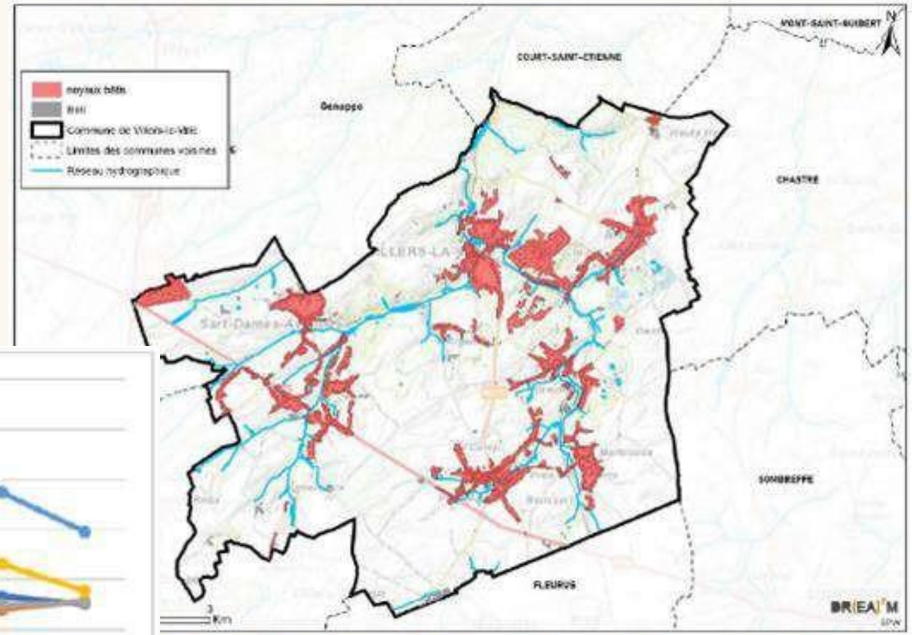

26 : Noyaux bâtis – Villers-la-Ville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

PARTIE 2 – Participation de la population

 6 membres du Collège interviewées	 **2 séances d'information pour le personnel communal**	 **4 consultations villageoises en présentiel** pour **66 participants**	 **1 atelier villageois organisé en ligne** pour les habitants non consultés en présentiel
 1 enquête en ligne organisée pour les publics cibles (associations)	 **2 Tables rondes thématiques – Associations et jeunesse**	 **2 consultations en ligne – Appel à idées et enrichissement des projets -** sur la plateforme FRW pour **97 participants**	 **1 Hackathon stratégique : « 30 projets pour Villers-la-Ville »** pour **16 participants**

PARTIE 2 – Participation de la population

40 membres de CLDR en 2022 et 2023 après renouvellement	**17 réunions plénières de la CLDR**	**4 réunions de coordination + 25 réunions techniques avec la Commune**	**Des groupes de travail thématique** pour affiner et coconstruire les fiches-projets
2 visites de terrain avec la Commune (mai et septembre 2022)	**2 articles dans le bulletin communal informant de l'ODR**	**8 Evénements + dizaine de publications Facebook ODR** sur la page communale **(2 400 followers)**	**1 site internet** www.odrvlv.info **7 actualités** et 364 **visiteurs**

PARTIE 3 – Diagnostic partagé

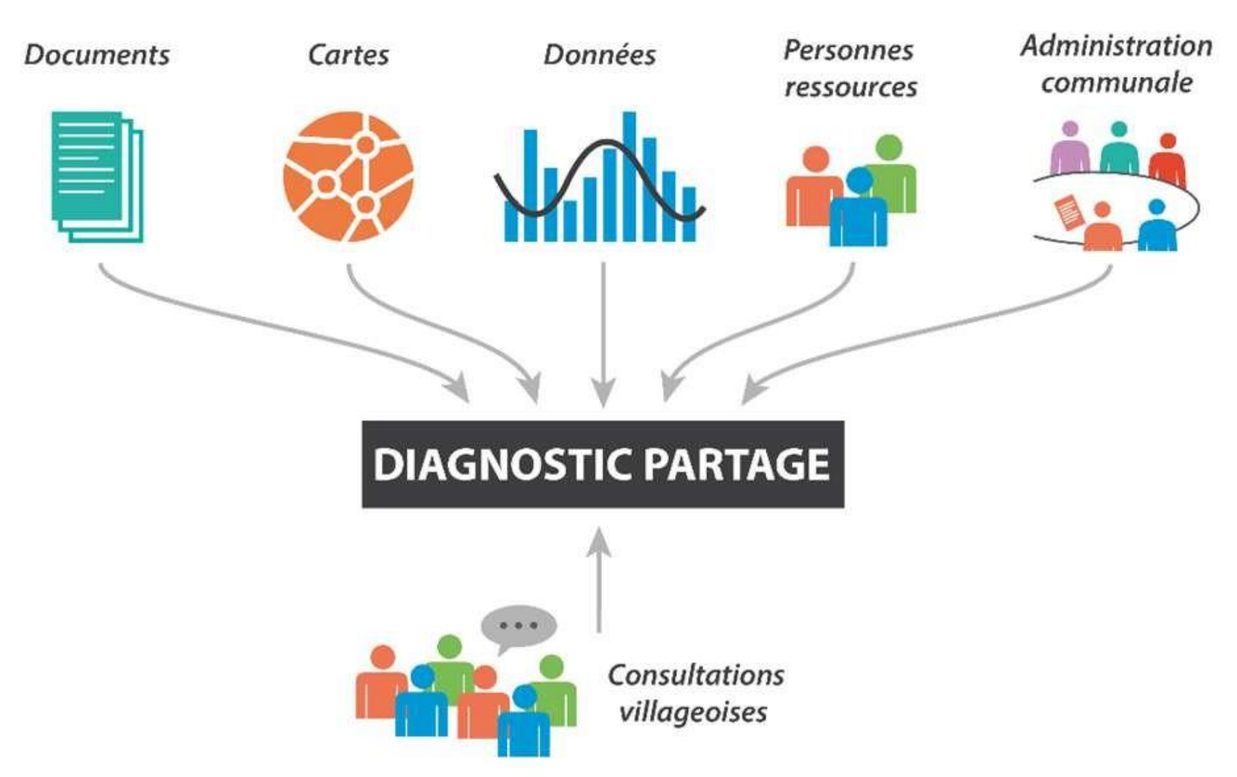

Le diagnostic partagé est la troisième partie du PCDR et consiste à faire le lien entre :

- l'état des lieux du territoire (Partie 1) alimenté par des documents de référence, supports cartographiques, données statistiques et informations fournies par les personnes ressources et l'administration communale ;
- les éléments ressortis des consultations villageoises (Partie 2).

Pour chacune des thèmes, ce diagnostic prend la forme :

- d'un tableau des atouts et des faiblesses
- d'une synthèse des constats et enjeux

PARTIE 4 – Stratégie de Développement

La stratégie de développement constitue une étape-clé du PCDR car elle établit le lien entre la phase de diagnostic et la phase d'actions. Cette stratégie présente les objectifs de développement spécifiques à la commune et leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. Elle reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluation qualitatives et quantitatives (indicateurs).

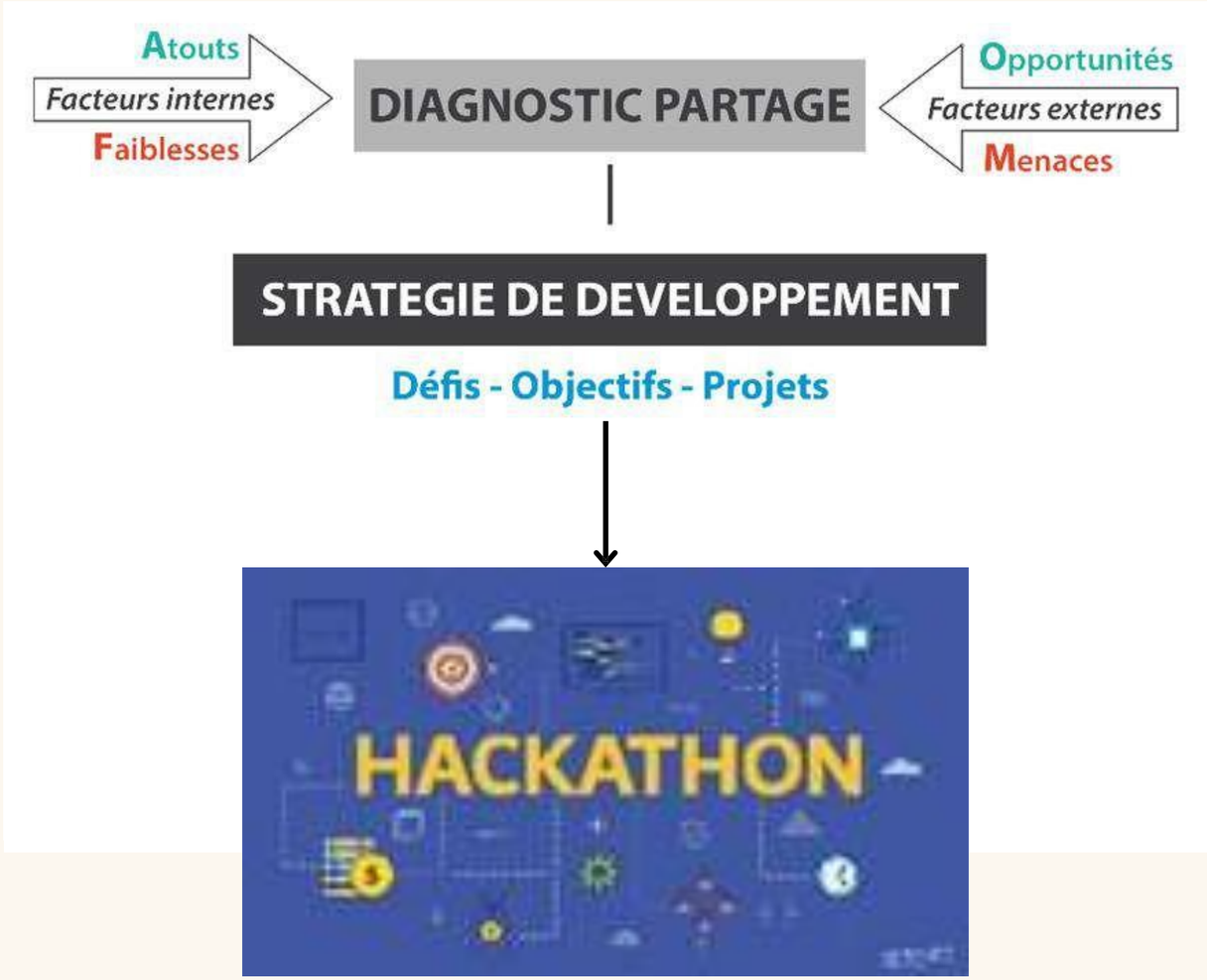

PARTIE 4 – Stratégie de Développement

Le diagnostic partagé a permis de dégager **9 objectifs** pour le territoire de Villers-la-Ville autour de **8 thématiques**.

Thématique 1 **Environnement**	Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité
Thématique 2 **Mobilité douce et alternative à la voiture**	Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité
Thématique 3 **Tourisme et valorisation du patrimoine**	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel
	Objectif 3.2 : Dynamiser le tourisme, la culture et les loisirs dans l'entité de Villers-la-Ville
Thématique 4 **Lien social**	Objectif 4.1 : Renforcer les liens entre les Villersois et améliorer les services à la population
Thématique 5 **Accès au logement**	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et en renforçant l'habitat autour des lieux centraux
Thématique 6 **Diversité des territoires**	Objectif 6.1 : Préserver l'identité rurale et renforcer le rôle de l'agriculture locale dans le façonnement des paysages ruraux.
Thématique 7 **Transition énergétique**	Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune et améliorer l'efficacité énergétique
Thématique 8 **Économie**	Objectif 8.1 : Dynamiser l'économie locale par le soutien au commerce et à l'HORECA et la valorisation de l'agriculture, en accord avec les spécificités du territoire

PARTIE 5 – Fiches projets

La partie 5 du PCDR est l'aboutissement du programme car elle détaille les projets découlant du diagnostic partagé, de stratégie de développement et des réflexions / propositions des différents acteurs impliqués dans la démarche (plus particulièrement la CLDR, l'organisme d'accompagnement et l'auteur de programme).

Sélection des projets → **Priorisation des projets** → **Répartition par lot**

Lot 0	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Déjà initié	0-3 ans	3-6 ans	6-10 ans
3 projets	11 projets	9 projets	13 projets

PARTIE 5 – Fiches projets

Lot 0 : 3 projets

LOT 0	
0.1	Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB à Villers-la-Ville
0.2	Soutenir l'offre de logement locatif en partenariat avec l'AISBW
0.3	Mise en place d'un GT Mobilité active
0.4	Inventaire du réseau piéton et cyclable
0.5	Participation de la CLDR dans la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras
0.6	Création d'une crèche de 70 lits
0.7	Création d'une piste cyclable en site propre reliant Villers-la-Ville à Sart-Dames-Avelines

PARTIE 5 – Fiches projets

Lot 1 : 11 projets

LOT 1	
1.1	Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)
1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens
1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

PARTIE 5 – Fiches projets

Lot 2 : 9 projets

LOT 2	
2.1	Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
2.2	Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
2.3	Renforcer la gestion des eaux de ruissellement
2.4	Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale
2.5	Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines
2.6	Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
2.7	Créer une aire de bivouac
2.8	Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris
2.9	Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

PARTIE 5 – Fiches projets

Lot 3 : 13 projets

LOT 3	
3.1	Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
3.2	Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
3.3	Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations
3.4	Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans
3.5	Implanter des installations de production d'énergie locale et durable
3.6	Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI
3.7	Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye
3.8	Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité
3.9	Revitaliser les écosystèmes humides de vallées
3.10	Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons
3.11	Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye
3.12	Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services
3.13	Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly

PARTIE 5 – Fiches projets

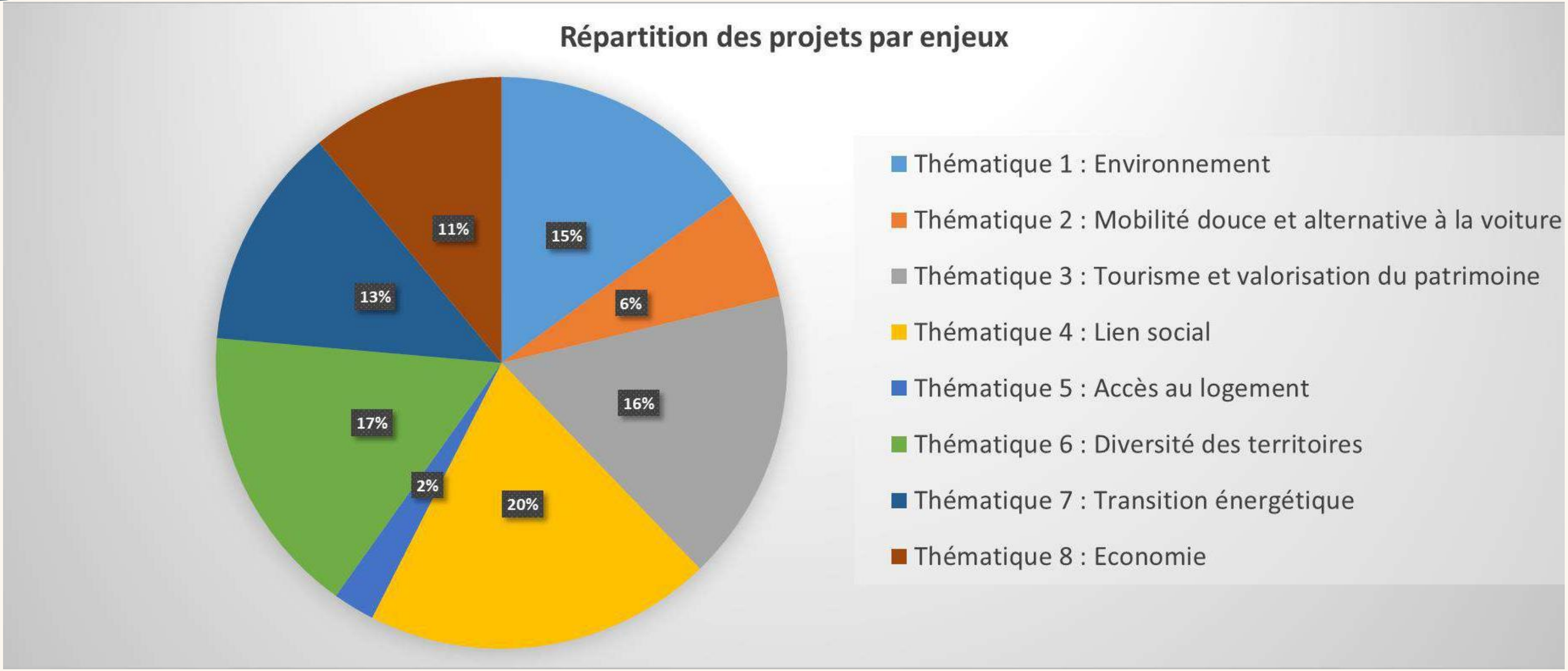

PARTIE 5 – Fiches projets

Localisation des projets (déjà localisables)

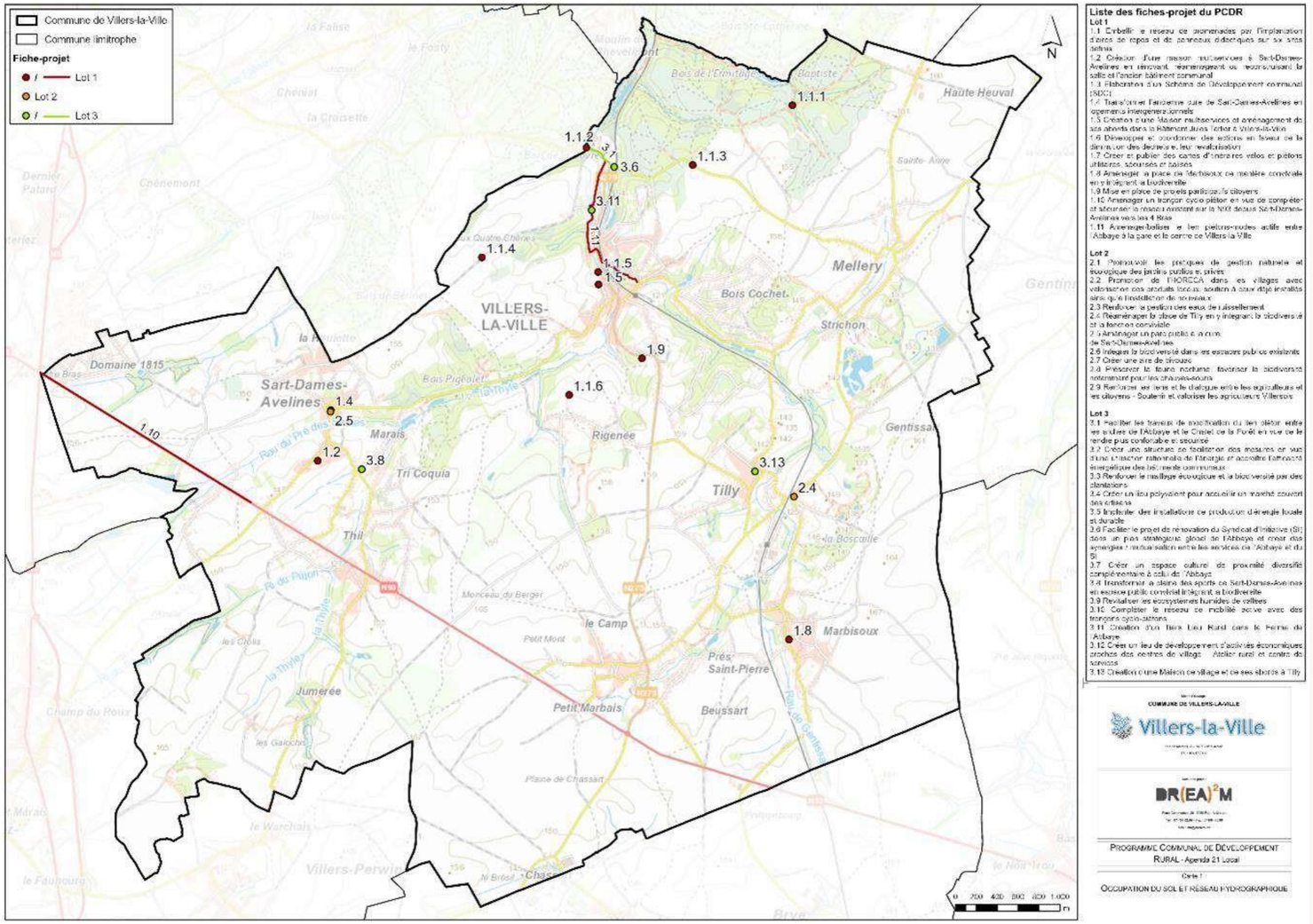

Liste des fiches-projet du PCDR

Lot 1

1.1 Créer/le le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur les sites retenus

1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal

1.3 Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)

1.4 Transformer l'ancienne gare de Sart-Dames-Avelines en appartements intergénérationnels

1.5 Création d'une Maison multiservices et aménagement de ses abords dans le bâtiment dans l'ancien à Villers-la-Ville

1.6 Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation

1.7 Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés

1.8 Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité

1.9 Mise en place de projets participatifs citoyens

1.10 Aménager un tronçon cyclo piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras

1.11 Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

Lot 2

2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés

2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi que l'installation de nouveaux

2.3 Renforcer la gestion des eaux de ruissellement

2.4 Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale

2.5 Aménager un parc public à la rue de Sart-Dames-Avelines

2.6 Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants

2.7 Créer une aire de bivouac

2.8 Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment par les chauves-souris

2.9 Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

Lot 3

3.1 Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les sentiers de l'Abbaye et le Creuset de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé

3.2 Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une transition rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux

3.3 Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations

3.4 Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans

3.5 Implanter des installations de production d'énergie locale et durable

3.6 Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI

3.7 Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye

3.8 Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité

3.9 Revitaliser les écosystèmes humides de vallées

3.10 Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons

3.11 Création d'un Parc Eco Rural dans la Ferme de l'Abbaye

3.12 Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village - Atelier rural et centre de services

3.13 Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - Agenda 21 Local

Carte 1

OCCUPATION DU SOL ET RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

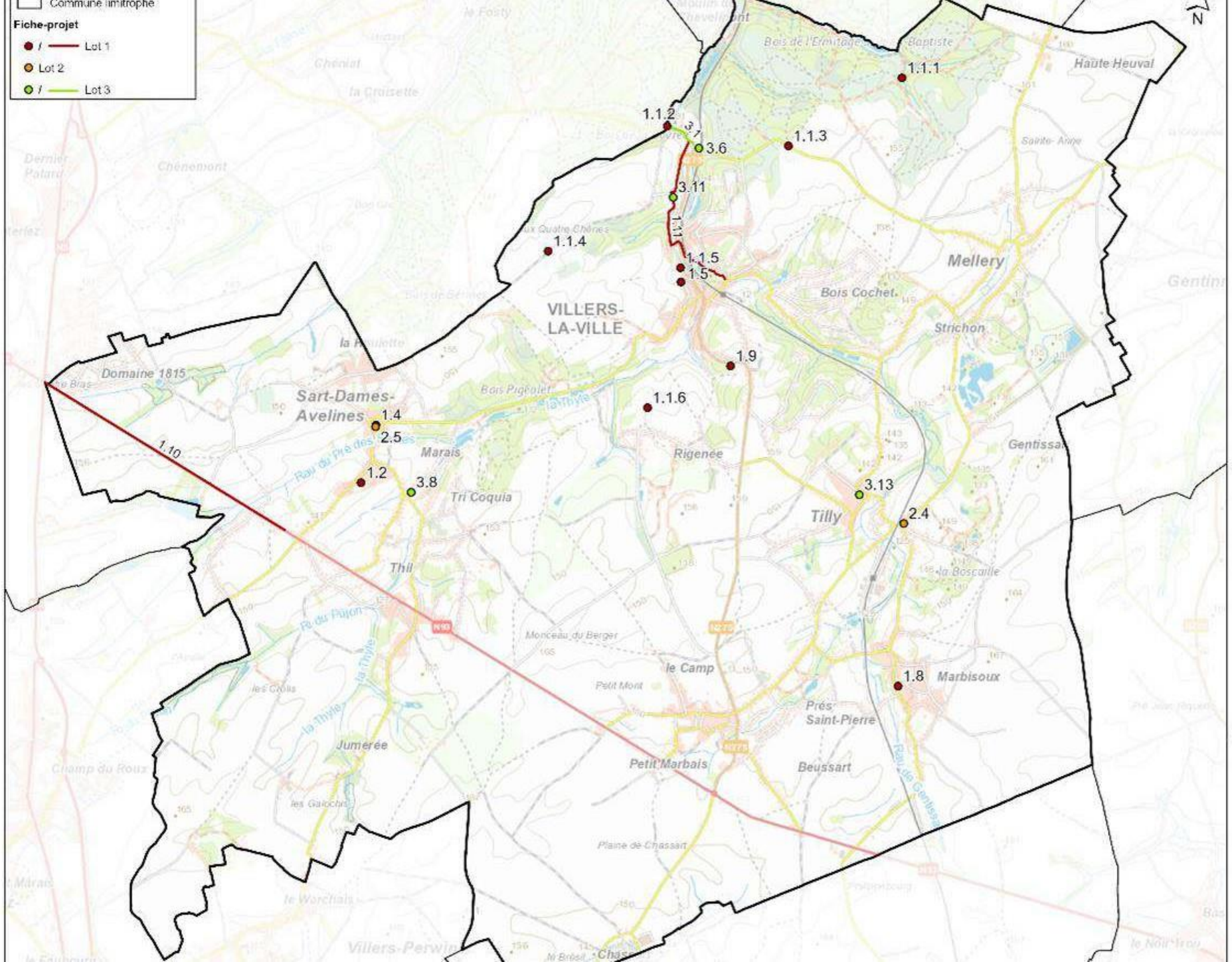

1.1 Aménager l'aire de repos de Sart-Dames-Avelines en y intégrant la biodiversité
1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
1.3 Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)
1.4 Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
1.5 Création d'une Maison multiservices et aménagement de ses abords dans le Bâtiment Jules Tellier à Villers-la-Ville
1.6 Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
1.7 Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
1.8 Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
1.9 Mise en place de projets participatifs citoyens
1.10 Aménager un tronçon cyclo piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N99 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
1.11 Aménager/baliser et lier piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers la Ville

Lot 2

2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi que l'installation de nouveaux
2.3 Renforcer la gestion des eaux de ruissellement
2.4 Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale
2.5 Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines
2.6 Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
2.7 Créer une aire de bivouac
2.8 Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris
2.9 Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

Lot 3

3.1 Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les abords de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
3.2 Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
3.3 Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations
3.4 Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans
3.5 Implanter des installations de production d'énergie locale et durable
3.6 Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI
3.7 Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye
3.8 Transformer le stade des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité
3.9 Revitaliser les écosystèmes humides de vallées
3.10 Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons
3.11 Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye
3.12 Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village : Atelier rural et centre de services
3.13 Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - Agenda 21 Local

Carte 1

PARTIE 5 – Fiches projets

1.2

Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal

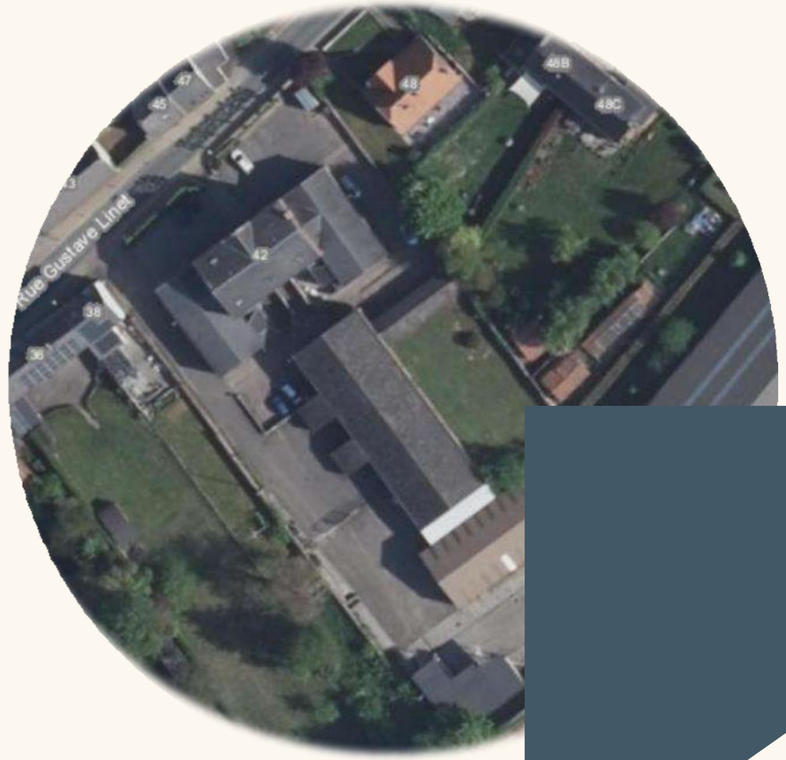

QUELQUES "PROJETS PHARE" DU LOT 1 EN IMAGES

2. Présentation de l'avant -projet du PCDR

Description du projet: bâtiment communal

Déménagement de la donnerie

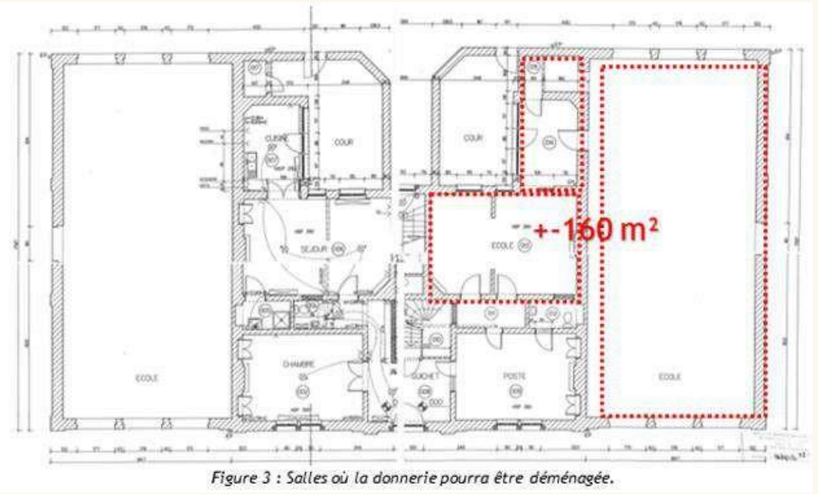

Figure 3 : Salles où la donnerie pourra être déménagée.

Rénovations énergétiques intérieures

Réaménagement fonctionnel des locaux

Un **réaménagement fonctionnel des locaux** sera réalisé : chaque activité aura un local fixe adapté à sa fonction, et abritera le **matériel de base** dont il a besoin. **Le plan de ces ré-aménagements sera dressé par les services communaux en concertation avec les associations que le bâtiment abrite.**

Les abords seront améliorés (accessibilité PMR et en mobilité active). Des locaux vélos pourront y etre installés.

Description du projet: Salle polyvalente

Reconstruction ou transformation du bâtiment

Création de deux salles polyvalentes :

- une grande salle communale polyvalente, constituée d'un vaste espace libre d'environ 420 m² (salle de fêtes, lieu de rencontres convivial pouvant accueillir des événements, activités culturelles et festives, avec une réserve de matériel et mobilier pliant pour les événements dans la salle ;
- une plus petite salle polyvalente d'environ 40 m² abritant les activités de l'école de musique, les activités des personnes pensionnées et les activités des associations locales nécessitant moins d'espace ;

Démontage du bâtiment à l'arrière : espace extérieur à disposition des locataires de la salle.

Le bâtiment sera équipé de locaux techniques de plus de 60 m² équipés d'une cuisine industrielle et de sanitaires.

Réfection des parkings latéral et arrière avec aménagement paysager et verdurisation

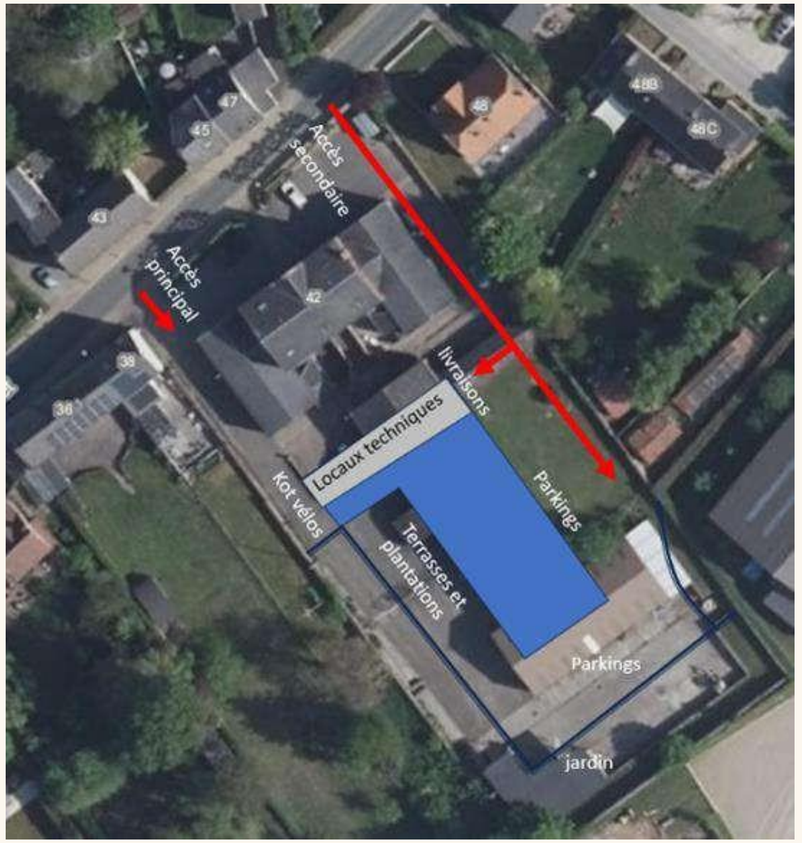

PARTIE 5 – Fiches projets

1.4

Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels

QUELQUES "PROJETS PHARE" DU LOT 1 EN IMAGES

Description du projet:

- 8 places de parking seront aménagées le long de l'allée, permettant de stationner les voitures des occupants et de leurs visiteurs.

- 4,5 ares de la parcelle seront dédiés à l'aménagement d'un jardin pour les logements.

- Le reste de la parcelle sera utilisé pour la création du parc public (FP 2.6), qui sera séparé par des arbres/haies

Figure 6 : Etat de différentes pièces de la

QUELQUES "PROJETS PHARE" DU LOT 1 EN IMAGES: 1.4

PARTIE 6 – Tableau récapitulatif (extrait)

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville									Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie			
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1			
FP 1.1	Embellirr le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis	X	X	X	X	X		X		X	38.900,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) GAL Pays des 4 Bras Commissariat Général au Toursime : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville Comission des chemins et sentiers Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville
FP 1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal	X		X	X	X		X	X	X	1.974.390,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (850.000€) SPW Mobilité et Infrastructures : Subsides possibles en faveur de l'action sociale, sous conditions SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)			X	X	X	X	X	X	X	110.000,00 €	SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : Subvention pour les honoraires de l'auteur de projet agréé pour l'élaboration d'un SDC et d'un GCU (à adapter selon révision CoDT 2024)	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels			X		X	X		X		623.663,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (60%) // BiodiverCité // YesWePlant (80%) SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville			X	X	X			X		897.177,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation	X				X			X	X	42.000,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés	X	X		X	X		X	X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Plan Triennal // PIC // Plan Wallonie Cyclable SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville

Qu'en pensez-vous?

Vote à main levée en salle

En ligne : utilisez bouton « réactions »

Avez-vous des questions ?
Des remarques ?

La CLDR approuve-t-elle l'avant-projet de PCDR ?

En règle générale

Pour enclancher un projet du PCDR on tient compte de:

Sources de financement ?

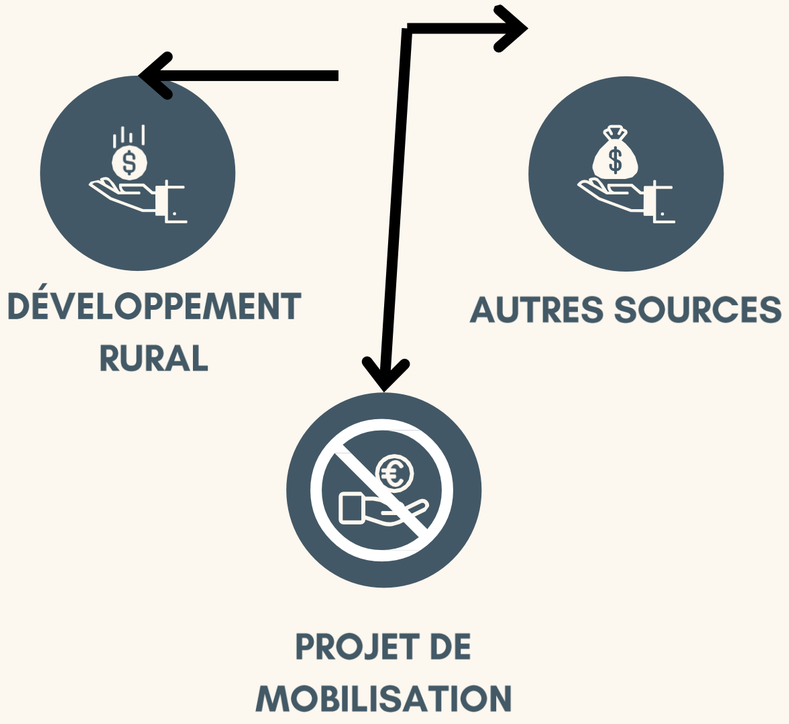

Programme de travail annuel

Chaque début d'année, définition du programme de travail avec le Collège et la CLDR:

- Nouveaux projets à enclencher (+ voies de financement)
- Suivi des projets déjà enclenchés
- Dossiers de demande de conventions et actualisation des fiches

Pour le Premier Projet

Travail “à l’envers”

La Commune et la CLDR s’accordent sur la première convention à demander auprès du Développement Rural

La première demande est communiquée à la Wallonie avec le projet de PCDR

Une fois le PCDR approuvé:

- Le projet est rapidement enclanché (pas besoin d’actualiser la FP).
- Le premier programme de travail en tient compte

Le Premier Projet

Doit être…

- Du lot 1
- Eligible en Développement rural
- « Prêt à démarrer »
  (pas de contrainte bloquante)
- Mobilisant pour la CLDR
- Porté par la Commune

Article 2 : Les taux et plafonds de subventionnement des projets à inscrire en convention faisabilité et exécution sont modulés en fonction du type de projet à conventionner, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

Le Premier Projet

Quels sont les projets du lot 1 éligibles en DR?

☺	FP 1.1	Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
☺	FP 1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
✖	FP 1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)
☺	FP 1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
☺	FP 1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
✖	FP 1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
✖	FP 1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
☺	FP 1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
✖	FP 1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens
✖	FP 1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
☺	FP 1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

Le Premier Projet

Proposition à la CLDR

- Aucune contrainte bloquante
- Projet « emblématique » et mobilisateur pour la CLDR et la Commune durant l'élaboration
- Projet Multi-services => Multi Bénéficiaires

1.1	Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

Le Premier Projet

Proposition à la CLDR

1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal

Avez-vous des questions ?
Des remarques ?

Qu'en pensez-vous?
Vote à main levée ou via les "réactions" pour la visio

1. FICHE-PROJET

- Préalable : PCDR approuvé
- Fiche à actualiser
- Réunion avec les habitants (si besoin)

- Délibé de Collège qui sollicite une convention

Demande de subside

- Réunion de négociation
- Rapport du SPW - DR
- Approbation de la convention-faisabilité au Conseil communal
- Avis de l'Inspection des Finances
- Signature de la convention faisabilité et notification par la Ministre qui examine le 1/3 ou 1/9

Délai ! Cette convention -faisabilité est valable 24 mois

2. CONVENTION-FAISABILITÉ (provision 20.000€)

Avant-projet

- Approbation des conditions de marché auteur de projet par le Conseil communal
- Désignation de l'architecte par le Collège
- Réalisation des plans et budget

- Présentation de l'avant-projet

- Approbation par le Collège
- Comité d'accompagnement
- **Approbation par le SPW - DR**

La commune reçoit l'accord

Projet définitif

- Demande du permis d'urbanisme ou autre autorisation
- Réalisation du projet (plan, cahier de charges, métrés...)

- Approbation par le Collège

Examen du dossier par le SPW-DR qui rédige le projet de Conv.-réal.

- Approbation du projet définitif et du projet de convention réalisation par le Conseil et envoi au DR
- **Signature de la Convention-réalisation par Ministre**

Délai ! Cette convention -réalisation est valable 12 mois

3. CONVENTION-RÉALISATION

Adjudication travaux

- Appel d'offres
- Ouverture des soumissions et désignation de l'adjudicataire des travaux par le Collège

- Examen du dossier d'attribution du marché par le SPW
- Dès le feu vert du SPW, notification à l'entreprise par la commune

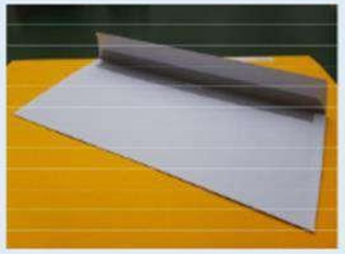

Travaux

- Notification à l'entreprise et ordre de débuter les travaux
- Réalisation des travaux

- Fin des travaux puis réception provisoire

PROJET ACTIF

Processus d'approbation du PCDR

Mai-Juin

Avis de recevabilité : le dossier d'avant-projet est-il complet par rapport aux prescrits légaux ?

SPW-DDR

Juin 2024

Approbation du PCDR en Conseil communal

Conseil communal

+/- sept. 2024

Défense du PCDR par une délégation communale auprès d'une instance régionale qui regroupe différents experts

PAT

+/- déc. 2024

Décision du G.W pour l'approbation du PCDR et sa durée de validité (10 ans ?)

Gouvernement Wallon

Pôle d'Aménagement du Territoire

Groupe d'experts qui remet des avis et recommandations notamment dans le cadre du PCDR selon l'arrêté Ministériel relatif au PCDR

Composition

- SPW = Service central et extérieur du Développement Rural
- Partenaires sociaux = représentants des organisations syndicales et patronales
- Pouvoirs locaux = les communes représentées par UVCW
- Organisations environnementales = Natagora / IEW...
- Représentant(s) du secteur du logement (sociétés de Logements Publics)
- Association d'architectes
- Développement urbain = centre de recherche universitaire
- Fondation Rurale de Wallonie (Direction)
- Secrétaire du PAT

Pôle d'Aménagement du Territoire

Rôle?

Evaluer les PCDR et remettre son avis au Gouvernement wallon

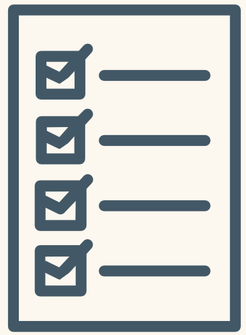

Le diagnostic est-il bien posé ?
La participation a-t-elle été réelle ?
Le PCDR apporte-t-il une vision globale tout en étant spécifique au territoire ?
Les différentes parties du PCDR sont-elles cohérentes ?
La programmation est-elle réaliste ?
La durée de validité du PCDR de 10 ans est-elle justifiée ?
Le PCDR s'appuie-t-il sur les structures et dynamiques déjà en place ?

Pôle d'Aménagement du Territoire

Déroulement

45 min

Présentation

(réunion de préparation à prévoir)

30 min

Questions – réponses

Composition de la déléguation

- La Commune – Echevin DR (P.VANHOLLEBEKE)
- Le Président de la CLDR (C. TRAORE)
- L'Auteur : DR(EA)²M
- Un représentant de la FRW (J. APERS)
- **Un ou deux membres représentant de la CLDR (à désigner)**

Pôle d'Aménagement du Territoire

Désignation de 2 représentant(s) maximum de la CLDR (hors quart communal)
Vous souhaitez rejoindre la délégation ? Manifestez-vous ou écrivez-nous !

Mandat

- Être disponible une **matinée** en semaine pour la défense devant le PAT, **+/- en septembre**
- Être disponible pour une **soirée de préparation**
- Le jour de la défense : expliquer en 5min son **ressenti vis-à-vis du processus participatif / élaboration**

Profil/Critères

- **Motivation et participation régulière** aux réunions de CLDR
- **Aisance à l'oral**
- Structuré et **sens de la synthèse**
- **Communication positive**

Qui se souvient de...

Dans 10 ans, lors de l'évaluation du PCDR, on ouvrira cette capsule temporelle...

Des objets "Souvenirs"

Des photos d'"espoirs"

Merci pour votre participation et votre bonne humeur tout au long de cette élaboration

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 Local

PARTIE 7 – RESUME PCDR

AVRIL 2024

Atelier d'architecture DR(EA)²M

Place Communale, 28

6230 Pont-à-Celles

Table des matières

INTRODUCTION **3**

PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE **4**
- Structure physique, naturelle et paysagère 4
- Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme 5
- Démographie et caractéristiques socio-économiques 6
- Economie 7
- Logement et immobilier 8
- Services et équipements collectifs 9
- Mobilité 10
- Politique énergétique et environnementale 11

PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE **12**
- Les étapes clefs et le pilotage communal 12
- L'élaboration du PCDR de Villers-la-Ville en résumé 12
- L'information, la consultation des forces vives locales et de la population 13
- Consultation en ligne via la plateforme participative 13
- La CLDR 13
- Les premiers résultats concrets de l'Opération de Développement rural 14
- Les projets du lot 0 14

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE **15**
- Habiter à Villers-la-Ville 15
- Travailler à Villers-la-Ville 16
- Se divertir à Villers-la-Ville 16
- Se déplacer à Villers-la-Ville 17

PARTIE 4 : STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT **18**

PARTIE 5 : PROJETS **19**

PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF **21**

INTRODUCTION

L'objectif du Programme Communal de Développement Rural est l'amélioration des conditions de vie des habitants au sein de la commune de Villers-la-Ville et ce, dans l'ensemble des domaines de la vie communale.

Le Programme Communal de Développement Rural s'articule en 6 parties distinctes mais interconnectées :

- Partie 1 : Analyse des caractéristiques de la commune

  Également appelé « Diagnostic objectif », cette partie consiste en le regroupement d'un ensemble de données objectives (statistiques et observations de terrains) permettant de dresser un portrait du territoire communal et de le comparer avec d'autres entités de références telles que les communes voisines, la Province du Brabant-Wallon ou encore la Région Wallonne.

- Partie 2 : Consultations citoyennes

  Cette partie est transversale et concerne l'ensemble des autres parties du PCDR, puisqu'elles ont été élaborées avec les membres de la CLDR.

- Partie 3 : Diagnostic partagé

  Cette partie permet de confronter les résultats de la partie 1 (diagnostic objectif) avec le ressenti des citoyens (diagnostic subjectif).

- Partie 4 : Stratégie de développement

  Cette partie regroupe les différents enjeux et objectifs que la commune et les citoyens se sont fixés pour le développement de leur territoire.

- Partie 5 : Projets

  Cette partie reprend l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie du PCDR. Les projets sont programmés à court, moyen et long terme.

- Partie 6 : Tableau récapitulatif

  Cette partie reprend sous forme de tableau la programmation, l'estimation financière, les porteurs de projets, etc. des projets du PCDR.

L'élaboration de ces différentes parties du PCDR de Villers-la-Ville s'est déroulée entre 2020 et 2024.

Il est à noter qu'il s'agit de la première Opération de Développement Rural menée sur la commune de Villers-la-Ville.

PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La partie 1 du PCDR décrit le contexte communal à travers une dizaine de thématiques distinctes. Les pages qui suivent reprennent pour chaque thématiques les principales caractéristiques du territoire communal.

La commune de Villers-la-Ville, qui s'étend sur 48 km2, est située au Sud de la Province du Brabant-Wallon, dans l'arrondissement de Nivelles. Elle est limitrophe des communes hennuyères de Fleurus et Les Bons Villers, de la Commune Namuroise de Sombreffe et des communes Brabançonnes de Genappe, Court-Saint Etienne et Chastre.

L'actuelle entité résulte de la fusion, en 1976, de cinq villages : Sart-Dames-Avelines, Marbais, Villers-la-Ville, Tilly et Mellery.

Structure physique, naturelle et paysagère

Structure paysagère

- ✓ **Région agro-géographique :** Plateau limoneux brabançon, Hesbaye.
- ✓ **Territoires paysagers :** Vallonnements de la Dyle, de la Thyle et de leurs affluents, Bas-plateau limoneux brabançon et hesbignon.
- ✓ **Caractéristiques :** Mélange de boisements sur les pentes, d'urbanisation le long des cours d'eau et des voiries et d'étendues agricoles sur les plateaux ; surface plane mollement ondulée creusée par son réseau hydrographique dans les bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon.

Structure physique

- ✓ **Géologie :** Lié au socle cambro-silurien du Massif du Brabant, le sol non érodé par le réseau hydrographique est principalement concerné par la Formation de Bruxelles
- ✓ **Pédologie :** Conditionnée par la géologie du sol, favorable à l'agriculture sur une grande partie du territoire
- ✓ **Relief :** L'altitude moyenne est de 137 m (varie entre 80-90 m et 160-170 m)
- ✓ **Hydrogéologie :** 23 captages dont 4 pour la distribution publique d'eau
- ✓ **Bassin versant/hydrographique :** Bassin versant de Dyle (sous-bassin de la Thyle) et de la Sambre à l'extrême Sud de la Commune (sous-bassins de la Sambre et de l'Eau d'Heure)
- ✓ **Cours d'eau principal :** La Thyle (catégorie 2)
- ✓ **Occupation du sol :** 15,4 % urbanisé, 10 % boisé et 67,4 % de surfaces agricoles (terres arables et zones enherbées)

Structure naturelle

- ✓ **Sites de Grand Intérêt Biologique :** 6 sites sur 92,9 ha (1,9 % du territoire) + 1 site non délimité
- ✓ **Faune et flore :** nombre d'espèces dont des Espèces d'Intérêt Communautaire et protégées

Sites naturels protégés

- ✓ **Réserves forestières :** absence
- ✓ **Réserves naturelles (RN) :** 1 RN agréée (26,19 ha)
- ✓ **Zone Natura 2000 :** 1 périmètre sur 396,67 ha (8,25 % du territoire)
- ✓ **ZHIB (zone humide d'intérêt biologique) :** absence
- ✓ **Cavités souterraines d'intérêt biologique :** absence
- ✓ **AHREM :** 131 arbres remarquables

Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

- ✓ **Plan de Biodiversité :** Oui, la Commune a répondu à différents appels à projets.
- ✓ **Contrat de Rivière :** Oui (Dyle-Gette et affluents)
- ✓ **Associations :** Centres régionaux d'initiation environnement de Villers-la-Ville, Les jardins partagés de Villers-la-Ville, Le syndicat d'initiative de Villers-la-Ville, Le GAL des 4 bras, Villers en transition, Cercle Horticole « L'entraide »

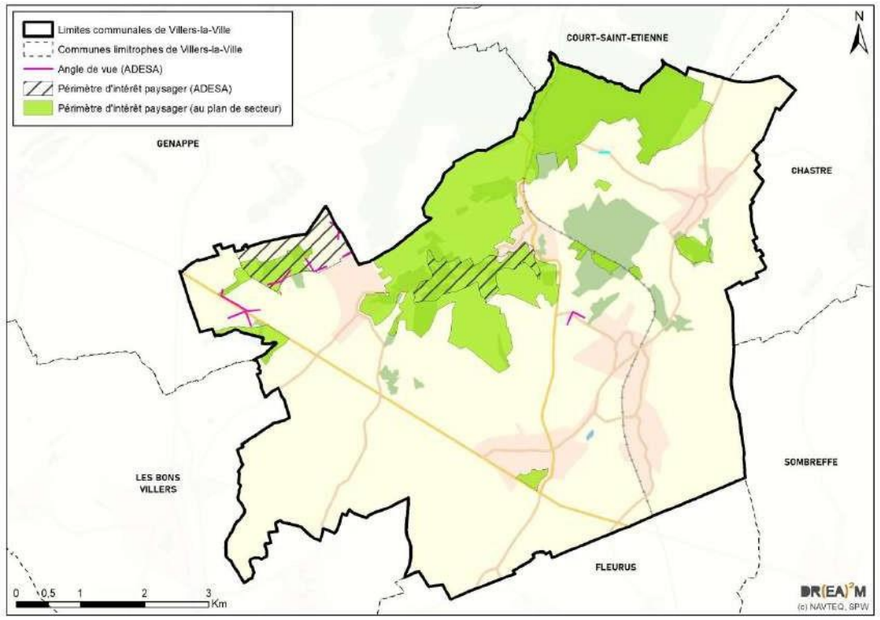

Périmètres d'intérêt paysager et des points/lignes de vue remarquables (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

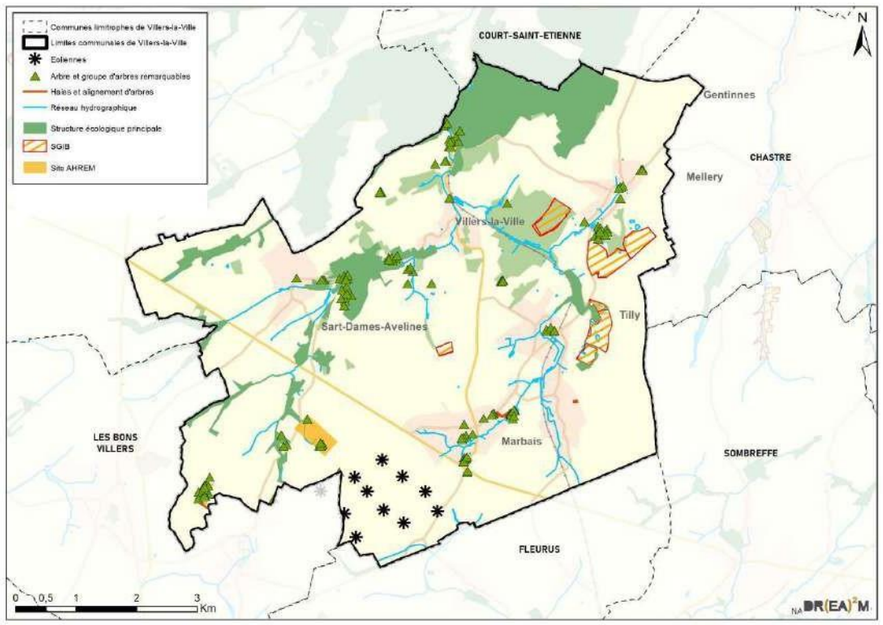

Structure écologique principale de Villers-la-Ville (Source : SPW-DGO3– Carto : DR(EA)²M

Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme

Contextualisation

- Nombre de villages : 5
- Noyaux bâtis : 9 noyaux bâtis villageois

Typologie du bâti dans les villages

- Villages stables : Mellery, Tilly
- Villages en extension : Marbais, Sart-Dames-Avelines, Villers-la-Ville
- Bâti traditionnel : Caractéristiques des régions agro-géographiques correspondantes
- Bâti contemporain : Pavillonnaire en brique entouré de haies non indigènes ou d'une clôture

Patrimoine

- Monuments classés : 3
- Sites classés : 5
- IPIC : 164 bâtiments
- Ensembles architecturaux : néant
- Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie : ruines de l'Abbaye de Villers-la- Ville
- Sites archéologiques : 0 site protégé au sens de la Wallonie

Espaces publics

- Nombre de places : 5 places publiques
- Qualité des espaces publics :
  - Réaménagement récent : 12
  - Réaménagement ancien : 7
- Nombre de plaines de jeux : 4

Propriétés publiques

- CPAS : 17,32 % du territoire
- Province du Brabant wallon : 24,07 %
- RW : 13,88 %
- Etat belge : 7,01 %

Documents de planification

- Plan de secteur : Nivelles (A.R. du 1er décembre 1981), Wavre-Jodoigne-Perwez (A.R. du 28/03/1979)
  - Zones non urbanisables : 83 % du territoire dont 83 % en zone agricole et 11,6 % en zone forestière
  - Zones urbanisables : 16,4 % du territoire dont 62,6 % en zone d'habitat à caractère rural, 16,9 % en zone d'habitat et 16,9 % en dépendance d'extraction
  - ZACC : 7 ZACC (47,5 ha)
- Schéma de développement communal (SDC)1 : absence
- Pas de documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel ou réglementaire local à l'exception de nombreux lotissements (permis d'urbanisation) et d'une opération de remembrement rural clôturée

Organes consultatifs

- CCATM et CLDR : Oui

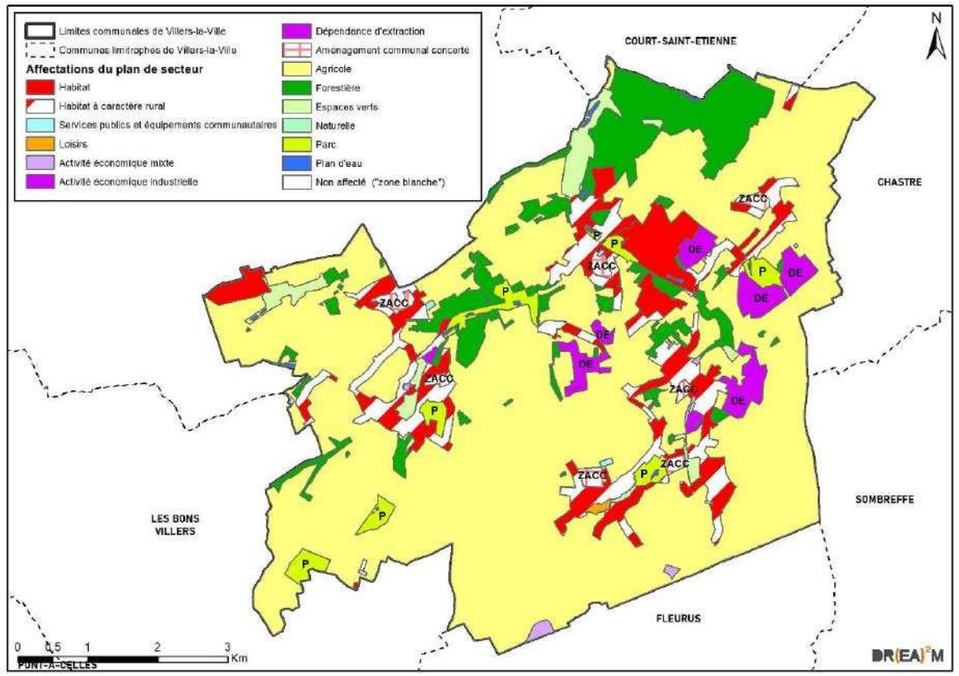

Plan de secteur

Plaine de sport Communale de Marbisoux

[1] SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)

Démographie et caractéristiques socio-économique

Démographie

- Population : 10.979 habitants (5.397 F, 5.305 H)
- Évolution (1995-2019) : +23,4 % (+2.031 hab)
- Densité (2019) : 222,8 hab./km²
- Répartition : Concentrée à Sart-Dames-Avelines et Marbais
- Âge moyen (2019) : 40 ans
- Taille moyenne | tendance (2019) : 2,57 pers. | ↗
- Typologie des ménages | tendance : 62,26 % de couples | ↗
  25,4 % isolés | ↘
  10,6 % monoparentales | ↘
- Part des ménages de type isolés de 65 ans et + (2019) : 10,7 %

Mouvements démographiques

- Solde naturel (2019) : +3,26/1.000 hab.
- Solde migratoire (2019) : +2.89/1.000 hab.
- Part de non-Belges (2019) : 4.27 %

Revenus

- Revenu annuel moyen (2017) : 39.351,00 € (30.671,00 € Wallonie)
- Bénéficiaires d'un RIS : 0.98 % de bénéficiaires parmi les 18-64 ans en 2019

Emploi

- Taux d'activité (2020) : 74,8 % (68 % en Wallonie)
- Taux d'emploi : 68,1 % (58.5 % en Wallonie)
- Taux de chômage : 8 % (13,2 % en Wallonie)
- Postes de salariés : 3.805 postes (73,2 % de la population active) en 2018
- Nombre d'indépendants : 1.466 indépendants (28,2 % de la population active)

Bassin d'emploi

- Ratio d'emploi intérieur (2018) : 32,2 % (Wallonie : 58,5 %)
- Nombre de travailleurs salariés habitant la Commune : 3.838 salariés (2019)
- Nombre de postes salariés au sein de la Commune : 813 postes (2019)

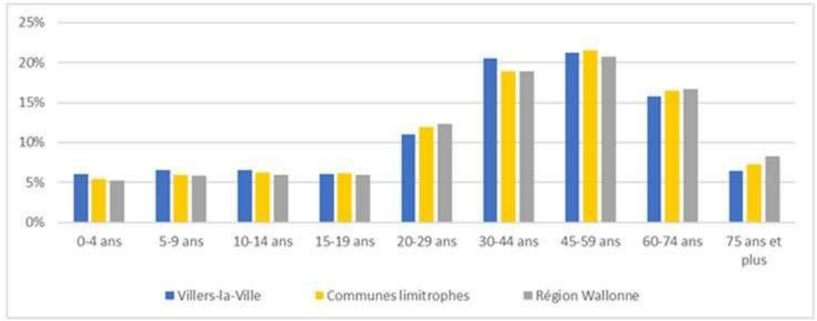

Structure d'âge de la population à Villers-la-Ville comparée aux autres territoires de référence

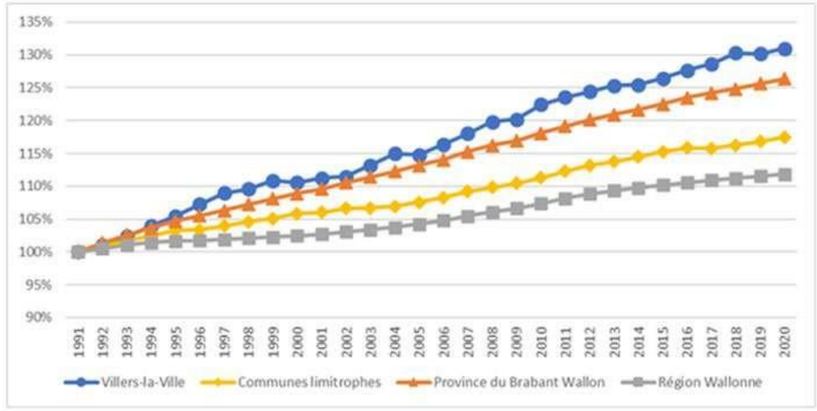

Evolution de la population de VLV par rapport aux autres territoires de référence

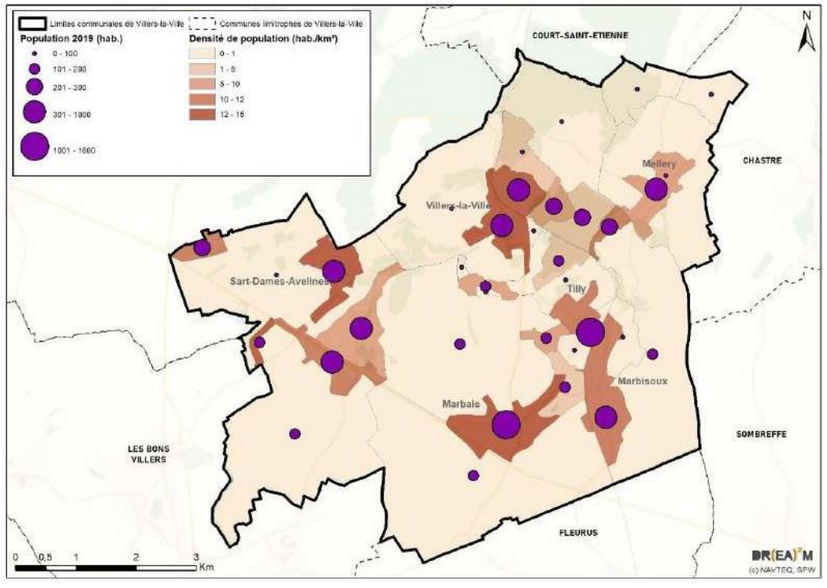

Répartition spatiale de la population de Villers-la-Ville

Economie

Secteurs d'activité & entreprises

- Nombre d'entreprises actives sur le territoire : 163 en 2019
  - Secteur public : 26,3 % des entreprises
  - Secteur privé : 73,7 % des entreprises
  - Secteur primaire : 2,6 % des salariés, 8,3 % des indépendants
  - Secteur secondaire : 19,2 % des indépendants, 23 % des salariés,
  - Secteur tertiaire : 74,4 % des salariés, 72 % des indépendants
- Taille des entreprises : 37,9 % de moins de 10 employés, 28,2 % de 2 à 49 salariés et 23,5 % entre 50 et 99 salariés

Agriculture

- SAU (2019) : 70.91 % du territoire en SAU
- Nombre d'exploitations (2020) : 44 exploitations
- Âge des agriculteurs : 41 % âge compris entre 45-54 ans
- Remembrement : Gentinnes (1960) puis second Sombreffe (1976) et un troisième de Frasnes-lez-Gosselies (1987)
- Commission agricole : Non

Secteur primaire – autres activités

- Forêt : 10,10 % du territoire, dont 0 % de bois soumis
- Pêche : /

Secteur secondaire – industries

- Travailleurs : 19,20 % des indépendants et 23 % des salariés
- Carrières : non (anciennes sablières)
- Activités principales : construction, industrie chimique de transformation de métaux

Secteur tertiaire

- Travailleurs : 72 % des indépendants et 74,4 % des salariés
- Activités principales : administration, défense, enseignement, santé et social, commerces transports et Horeca, professions libérales
- Commerces : majorité à Villers-la-Ville, Marbais et Sart-Dames-Avelines et le long de la N93, un marché hebdomadaire et plusieurs producteurs et artisans locaux
- Zone d'influence : Charleroi et Bruxelles (échelle régionale), Charleroi (achats semi-courants)
- Tourisme : Domaine de l'Abbaye et les nombreux sentiers de promenade présents sur le territoire communal.

Acteurs économiques et pôles d'emplois

- PAE : pas sur le territoire communal, le plus proche se situe au parc de Nivelles Nord
- Pôles d'emplois à proximité : Louvain-la-Neuve, Nivelles, Charleroi
- Producteurs locaux : 17 et plus
- Autres acteurs : InBW, Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville
- GAL : Pays des 4 Bras
- ADL : non

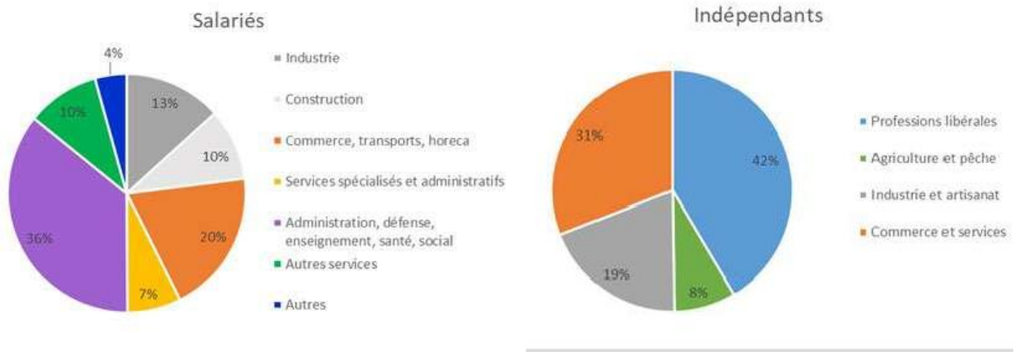

Répartition des postes salariés et indépendants de Villers-la-Ville en fonction des secteurs.

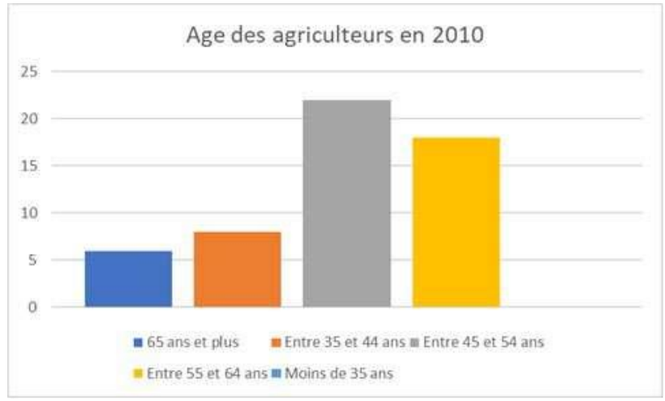

Répartition des tranches d'âges chez les agriculteurs de la Commune de Villers-la-Ville

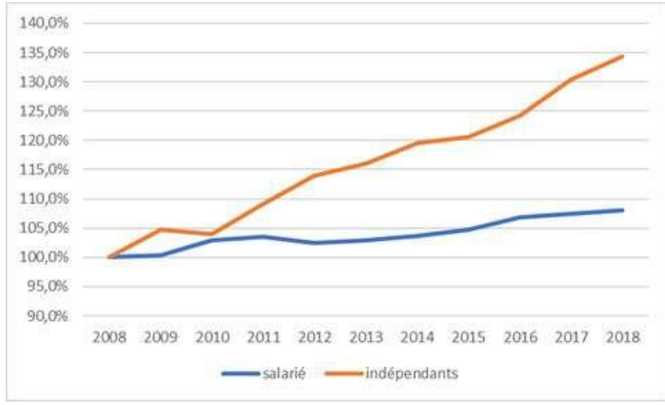

Évolution du nombre de salariés et d'indépendants à Villers-la-Ville (2008 = 100%)

Logements et immobilier

Parc de logements

- Nombre de logements (2019) : 4.306 logements (+ 13.9 % depuis 2008)
- Types de logement (2019) :
  - > Maisons de type « ouvert » : 52 %
  - > Maisons mitoyennes et semi-mitoyennes : 28 %
  - > Appartements : 7 %
- Taille du bâti : +95 % supérieur à 65 m², 71 % supérieur à 104m²
- Âge du bâti : 33,60 % avant 1900, 23,1 % après 1982

Marché foncier et du logement

- Permis d'urbanisme : 80 permis en 2019 (49 % rénovation, 51 % nouveau)
- Prix médian de vente des maisons (2020) : ± 275.000 € (330.000 € en Province du Brabant wallon)
- Prix médian des terrains à bâtir en Brabant Wallon (2020) : 163.500 €
- Secondes résidences : 11

Logement et alternatives

- Logements publics (2020) : 98 logements
- Agence Immobilière Sociale : Oui – 6 logements (2018)

Politique communale

- Programme communal d'actions en matière de logement : 2 projets dont un projet réalisé

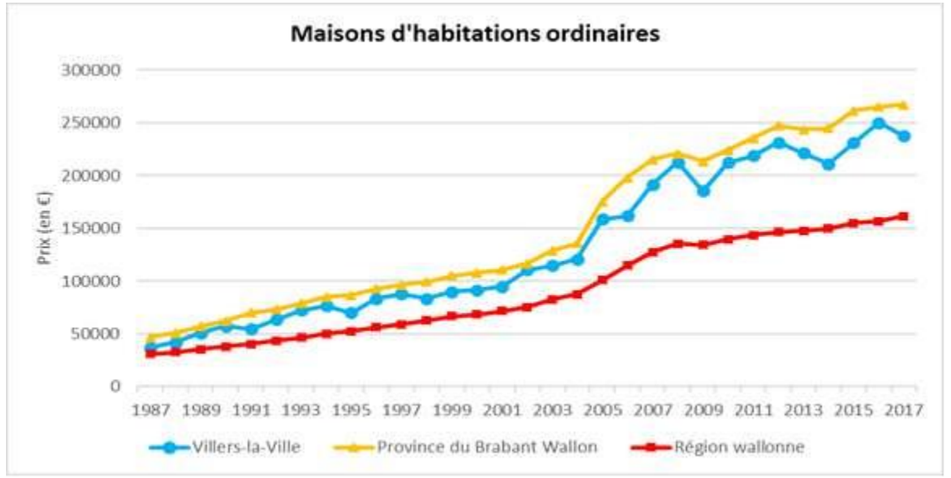

Evolution du coût des maisons à Villers-la-Ville et sur les autres territoires de référence

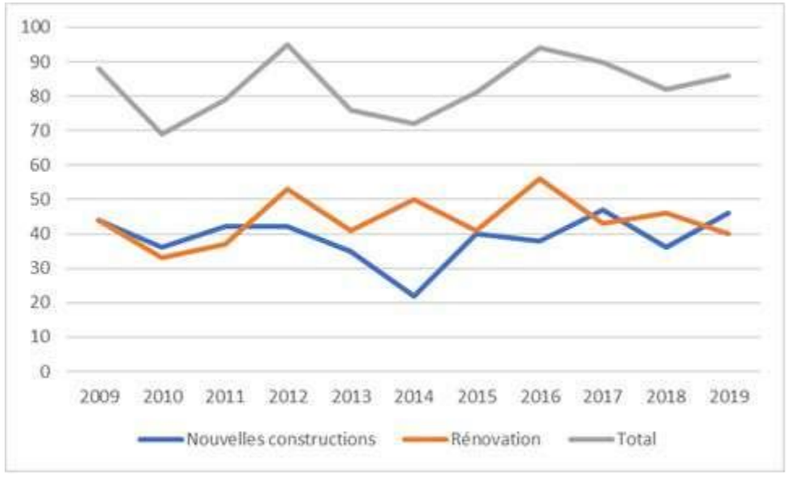

Nombres de permis de bâtir octroyés pour la construction et la rénovation

Services et équipements collectifs

Sécurité et justice

- Police *locale* : La police locale Orne-Thyle Une antenne est située à Marbais.
- Service *incendie* : Zone de secours du Brabant wallon

Services postaux

- Un bureau de poste à Marbais (rue de Priesmont).

Services sociaux

- CPAS, PCS, Agence locale pour l'emploi : tous opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficulté et tous sont localisés à Villers-la-Ville.

Services scolaires

- Enseignement fondamental : 4 écoles communales réparties à Marbais, Marbisoux, Tilly et Villers-la-Ville et une école libre à Sart-Dames-Avelines ;
- Pas d'école secondaire sur le territoire ;
- Enseignement supérieur : absence de pôle universitaire (Louvain-la-Neuve est le pôle le plus proche) ;
- 922 élèves inscrits pour l'année 2019-2020 à Villers-la-Ville dans l'enseignement maternel et primaire (augmentation de 12,85 % depuis l'année 2005-2006). L'école communale de Tilly a récemment été agrandie et l'école libre de Sart-Dames-Avelines arrive à saturation. En revanche, l'école de Marbisoux est l'une des moins fréquentées de la Commune (deux classes seulement) ;
- Formation continue et professionnelle : il n'existe pas de centre de formation pour adultes dans la Commune ;

Services à l'enfance et à la jeunesse

- Accueil extrascolaire : l'école des devoirs à Marbais et le service d'accueil temps libre à VlV ;
- La Commune participe à l'opération « Place aux enfants » ;
- Existence d'un Conseil Communal des Enfants (CCE) ;
- Taux de couverture préscolaire de 28,9 places/100 enfants, ce qui est inférieur à la moyenne wallonne de 37,9 places/100 enfants.

Services au troisième âge

- Conseil Consultatif Communal des Aînés : objectif d'intégration des besoins des aînés dans les politiques de la Ville ;
- Résidences : 1 maison de repos située à Villers-la-Ville et une résidence pour seniors autonomes à Villers-la-Ville. La Commune de Villers-la-Ville possède 40 lits/1.000 habitants, ce qui est en dessous de la moyenne en Wallonie qui s'élève à 53 lits/1.000 habitants ;
- Sport à destination des seniors : clubs de gymnastique ; swing golf ;
- Associations : clubs des aînés, association gymnastique pour les seniors ;
- CPAS : dispense des services d'aide-ménagère, de dépannage, et de repas à domicile, destinés aux familles et aux aînés. La Commune de Villers-la-Ville dispose également d'un taxi social…

Services aux personnes en situation de handicap

- Handicontact : une personne référente est missionnée pour informer et orienter ;
- Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
- Villers-la-Ville a rejoint le service Sour'Dimension qui s'adresse aux personnes sourdes ou malentendantes.

Hôpitaux *et services de soins*

- Hôpitaux : le plus proche est située à Ottignies Louvain-la-Neuve ;
- Pharmacie : 3 pharmacies sur le territoire (1 à Villers-la-Ville, 1 à Marbais, et 1 à Tilly) ;
- Médecine : 15 médecins généralistes soit 1.045 habitants par médecin généraliste ETP. Un poste de garde est disponible à Villers-la-Ville.

Services à destination de tous

- Mutualités : il n'y a pas de bureaux d'accueil de mutualités sur le territoire. ;
- Banque : un guichet de banque situé dans le centre de Villers-la-Ville ;
- Système d'Echange Local (SEL), funérariums, salons de toilettage, vétérinaires, jardins partagés de Villers, coiffeurs à domicile …

Autres services

- Culte : une église catholique est présente par village ;
- Accueil temps libre des enfants qui fréquentent les écoles de l'entité est situé à Villers-la-Ville.

Culture

- Une maison communautaire située à Marbais et un centre récréatif, culturel et sportif ;
- L'abbaye de Villers propose de nombreux évènements (expositions, concerts en plein air, fête médiévale, stages,…). Son accès est gratuit pour les habitants de la Commune de Villers-la-Ville ;
- Présence d'une dizaine d'associations musicales ;
- Bibliothèque communale située à Tilly ;
- Présence d'une librairie proposant des rencontres d'auteurs et des animations ;
- Présence de nombreuses activités artistiques et d'une troupe de théâtre amateur ;

Vie associative

- Maisons de village et salles : 1 salle polyvalente, mise à disposition gratuitement de la maison communautaire aux associations, 2 salles privées situées à Marbisoux et Mellery ;
- Associations : 164 en 2019 (CADEV, comités des jeunes et mouvements de jeunesse, comités des fêtes, comités des carnavals et animations.

Sport

- Clubs: 30 clubs sportifs (football, tennis, fitness, yoga, course à pied, golf …)
- Infrastructures : un hall omnisports, terrains de football, centres équestres, terrains multisports dans chaque village, golfs, terrains de tennis.

Tourisme

- Attraits à l'échelle communale : tourisme vert, Abbaye de Villers, réserve naturelle de Gentissart, Châtelet de Marbais - Villers-la-Ville
- Syndicat d'initiative : installé à proximité de l'Abbaye de Villers-la-Ville rue de l'Abbaye, 53 ;
- Folklore : Carnaval de Villers-la-Ville, jeux intervillages, kermesses, fêtes de village ;
- Plusieurs Confreries ;
- 10 lieux d'hébergement en 2019, 2 établissements de chambres d'hôtes, 7 gîtes et meublés, 2 cafés, 4 friteries/snack, 10 restaurants, 3 fermes avec point de vente, 4 traiteurs et 10 cafés.

  Le nombre de nuitées a subi une évolution de 674 nuitées supplémentaire (+47 %) depuis 2016. Il est supérieur à celui de Sombreffe mais inférieur à celui de Fleurus, Les Bons Villers et Genappe.

Mobilité

Réseau routier

- Autoroutes : l'autoroute la plus proche est la E42 (Mons-Liège), située à 20 km
- Voiries régionales : N93 et N275 qui traversent la Commune
- Voiries communales : 231,4 km
- Accès aux pôles : Ottignies Louvain-la-Neuve en 20 minutes, Charleroi en 30 minutes, Namur en 40 minutes et Bruxelles en 50 minutes
- Charges de trafic : La N93 compte 8.000 véhicules/jour, la N275 en compte 5.000, sauf au niveau de l'abbaye où l'on compte 8.000 véhicules/jour.

Réseau ferroviaire

- Gares : Villers-la-Ville et Tilly
- Ligne(s) : L140 (Charleroi Sud -Ottignies)
- Fréquence : 1 train / heure / sens, 2 en heures de pointe
- Accès aux pôles : Ottignies/Louvain-la-Neuve en 17 minutes, Nivelles en 20 min, Charleroi en 28 minutes, Namur en 33 minutes et Bruxelles 1 heure

Réseau de transports en bus

- Lignes : 5
- Nombre d'arrêts : environ 45 (sans compter les arrêts dédoublés)
- Villages desservis : tous

Modes doux

- RAVeL : Pas de RAVeL sur le territoire, le plus proche (L41) est à Genappe
- Réseaux lents : réseau points nœuds et plusieurs projets en cours de pistes cyclables, présence de divers circuits touristiques

Autres (aérien et fluvial)

- Autres (aérien et fluvial) : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 19 km de Villers-la-Ville).

Mouvements domicile - travail

- Lieux de travail des habitants : Pôle de Charleroi, d'Ottignies - Louvain-la-Neuve, de Charleroi et de Namur mais également la Commune de Nivelles
- Lieux de résidence des travailleurs : Commune de Villers-la-Ville

Sécurité routière

- Accidents : 30 accidents de la route en 2019
- Nombre de victimes de la circulation : 37 personnes en 2019

Stratégie, actions et services liés à la mobilité :

- PCM : en cours d'élaboration (2020)
- GRACQ : association d'usagers cyclistes visant à créer de meilleures conditions de circulation pour les cyclistes
- CPAS : service de taxi social à disposition des citoyens

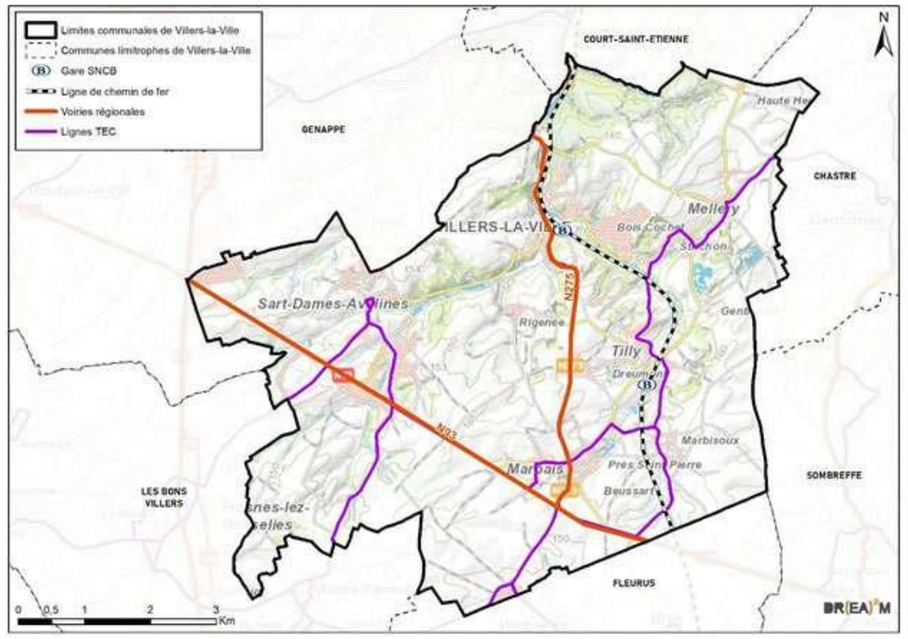

Réseau routier

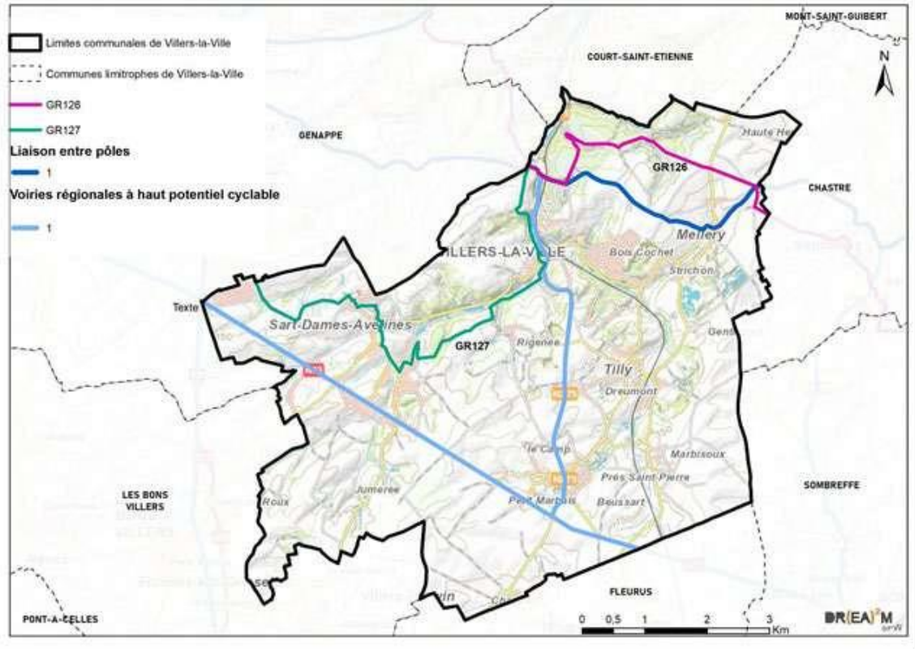

Mobilité douce

Politique énergétique et environnementale

Réseaux techniques

- Electricité : gestion par ORES, 1 ligne à haute tension traversent le territoire mais en évitant au maximum les zones habitées ;
- Eau - Distribution : gestion par l'Intercommunale du Brabant Wallon
- Gaz naturel : gestion par Ores
- Télécommunications : téléphonie et télédistribution gérées par Proximus et VOO, téléphonie mobile gérée par Telenet, Orange Belgium, Proximus (4 antennes relais et 9 antennes réseau)
- Accès à Internet : bonne desserte et présence d'un espace public numérique
- Qualité de l'air : identique à la Région wallonne

Énergies renouvelables : présence du parc éolien à Marbais

Eaux usées

- Eau - Égouttage : le territoire est concerné par deux Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique. 3 stations d'épuration sont existantes, couvrant 8.000 équivalents-habitants (EH).

Gestion des déchets

- Déchets ménagers : assez stable avec une tendance à la diminution à environ 139,4 kg par habitant et par an, et inférieure la moyenne wallonne ;
- Récolte et traitement des déchets : sacs poubelles payants, bulles à verre, conteneurs à textiles, un parc à conteneurs à Tilly.

Risque nucléaire

Le territoire est partiellement compris dans la sphère d'influence des risques potentiels de l'Institut National des Radioéléments (IRE) à Fleurus.

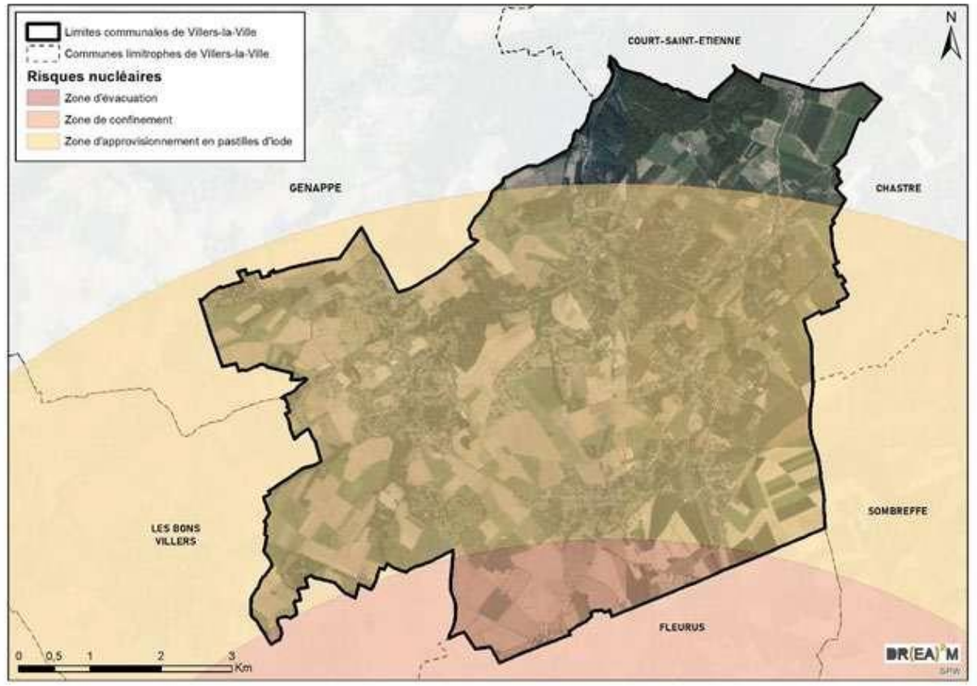

Localisation ds zones de risque nucléaire

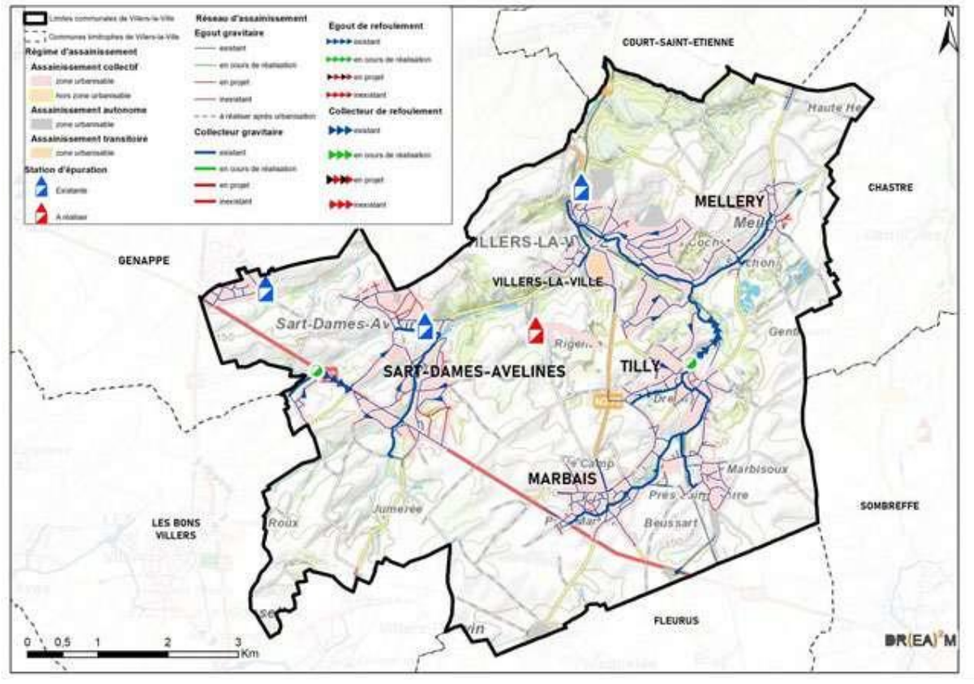

Cartographie du PASH

PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation. La commune de Villers-la-Ville a été accompagnée dans l'élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par la Fondation Rurale de Wallonie.

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans une démarche durable. La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979.

Dans son ensemble, l'élaboration du PCDR a duré un 2 ans et demi. Le schéma ci-dessous retrace les étapes clés de cette élaboration.

Les étapes clefs et le pilotage communal

Ci-dessous, figure une version simplifiée de cette ligne du temps reprenant les grandes étapes de l'élaboration du PCDR de Villers-la-Ville

2019-20
- Décision de mener une ODR (janvier 2019)
- Désignation de l'Auteur du PCDR (Dr(ea)²m)

2021
- Début de l'accompagnement de la FRW
- Interview des membres du Collège
- Cycle de consultation de la population, publics cibles et associations
- Enquête en ligne à destination du secteur associatif

2022
- Appel à idées sur la plateforme FRW
- Bilan des consultations
- Mise en place de la CLDR (mars 2022)
- Diagnostic partagé
- Hackathon de la programmation (« 30 projets pour VLV »)
- Élaboration et validation de la stratégie

2023
- Consultation sur la plateforme FRW « Enrichissez les projets »
- Organisation de Groupes de Travail thématique (pré-fiches-projets)
- Mise à jour de la composition de la CLDR (juin 2023)
- Programmation des projets dans le temps
- Rédaction et validation des fiches-projets

2024
- Enrischissement des fiches-projets par les services de l'Administration communale
- Phase d'approbation du PCDR

L'élaboration du PCDR de Villers-la-Ville en résumé

6 membres du Collège interviewées	**2 séances d'information pour le personnel communal**	**4 consultations villageoises en présentiel** pour **66 participants**	**1 atelier villageois organisé en ligne** pour les habitants non consultés en présentiel
1 enquête en ligne organisée pour les publics cibles (associations)	**2 Tables rondes thématiques – Associations et jeunesse**	**2 consultations en ligne – Appel à idées et enrichissement des projets -** sur la plateforme FRW pour **97 participants**	**1 Hackathon stratégique : « 30 projets pour Villers-la-Ville »** pour **16 participants**
40 membres de CLDR en 2022 et 2023 après renouvellement	**17 réunions plénières de la CLDR**	**4 réunions de coordination + 25 réunions techniques avec la Commune**	**Des groupes de travail thématique** pour affiner et coconstruire les fiches-projets
2 visites de terrain avec la Commune (mai et septembre 2022)	**2 articles dans le bulletin communal informant de l'ODR**	**8 Evénements + dizaine de publications Facebook ODR** sur la page communale **(2 400 followers)**	**1 site internet** www.odrvlv.info **7 actualités** et 364 **visiteurs**

L'information, la consultation des forces vives locales et de la population

La consultation des habitants et forces vives de Villers-la-Ville a débuté en septembre 2021 par les rencontres du Conseil communal, de la CCATM et du personnel communal suivi des interviews des membres du collège communal. Les rencontres villageoises ont eu lieu de novembre à décembre 2021.

Tableau chronologique récapitulatif du cycle des consultations villageoises :

Date	Type de démarche	Lieu	Nombre citoyens	Nombre élus
09/11/21	Réunion villageoise	Villers-la-Ville – *Salle du Conseil de l'Administration communale*	16	3
10/11/21	Réunion villageoise	Mellery – *Maison des jeunes – ANNULÉE*	/	/
23/11/21	Réunion villageoise	Sart-Dames-Avelines – *Salle polyvalente*	23	3
24/11/21	Réunion villageoise	Tilly + Report Mellery – *Ecole communale*	14	4
07/12/21	Réunion villageoise	Marbais – *Maison des jeunes*	13	3
13/12/21	Réunion villageoise en ligne	/	5	1
TOTAL :			71	14

Consultation des associations – Enquête en ligne (du 8 décembre 2021 au 3 janvier 2022)

Cette enquête avait pour but d'identifier les forces et les faiblesses du territoire villersois en lien avec le secteur associatif et de mieux connaitre les attentes et besoins spécifiques de ce secteur. 9 associations ont participé à cette enquête.

Consultation du secteur de la jeunesse – Tables rondes (29 avril 2022)

Cette rencontre avait pour but d'identifier les forces et les faiblesses du territoire villersois en lien avec le secteur de la jeunesse et de mieux connaitre les attentes et besoins spécifiques de ce secteur. La réunion a été suivie par 7 organismes différents travaillant directement avec le secteur de la jeunesse sur le territoire.

Consultation du secteur associatif – Tables rondes (10 mai 2022)

Cette rencontre avait pour but de compléter le travail de consultation entamé via l'enquête en ligne. La réunion a été suivie par 11 représentants issus de différentes associations actives sur le territoire.

Consultation en ligne via la plateforme participative

Étape 1 – Appel à idées (mai - juin 2022)

L'enquête a été lancée sur la plateforme FRW du 1 mai au 12 juin 2022. Dans cette partie de la phase d'élaboration du PCDR, l'objectif a été d'organiser un grand "brainstorming" d'idées de projets concrets autour de 8 thématiques différentes : 1) l'environnement, 2) la mobilité douce et l'alternative à la voiture, 3) le tourisme et la valorisation du patrimoine, 4) le lien social, 5) l'accès au logement, 6) la diversité du territoire, 7) la transition énergétique et 8) l'économie.

Étape 2 – Enrichissement des projets (mars - avril 2023)

Une deuxième phase de consultation s'est déroulée en mars et avril 2023 via la plateforme participative afin d'enrichir les projets du listing du PCDR.

La CLDR

Les réunions de la CLDR durant la phase d'élaboration du PCDR se sont déroulées de mars 2022 à mai 2024.

Pendant la phase d'élaboration du PCDR, la CLDR s'est réunie à fréquence régulière pour donner lieu à :

- **17 séances plénières ;**
- **2 visites de terrain ;**
- **1 demi-journée de réflexion stratégique « Hackathon » (CLDR élargie aux habitants) ;**

En outre, des groupes de travail et des consultations thématiques ont été effectués durant le processus d'élaboration, à savoir :

- Groupe de Travail du 16 janvier 2023 : « Développement de la Biodiversité »
- CLDR du 13 mars 2023 : GAL 4 Bras : rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du territoire
- Groupe de travail « Mobilité » du 26 juin 2023 : Cartographie et lot 0
- Foire agricole du 17 septembre 2023 - GAL 4 Bras : rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du territoire
- Séance d'information et enrichissement des fiches-projets par l'Administration communale du 16 janvier 2024

DATE	THÈME		Mode de réunion
16/03/22	**Mise en place de la CLDR**	Séance plénière : installation CLDR, résultats du cycle de consultation de la population, le fonctionnement de l'ODR, les missions et rôles de la CLDR…	En présentiel
20/04/22	**Diagnostic partagé et élaboration de la stratégie de développement**	Séance plénière : validation du diagnostic partagé et premiers enjeux de développement	En présentiel
15/04/22	**Découverte du territoire**	Visite des lieux, au sein de la Commune, qui pourraient inspirer les membres de la commission	Visite de terrain
01/06/22	**Elaboration stratégie de développement**	Séance plénière : présentation du nouveau PCM, lien avec le PCDR et affinage de la stratégie de développement en lien avec la mobilité	En présentiel
25/06/22	**Elaboration de la stratégie et sélection des projets**	*Hackathon ouvert à la population*	En présentiel
17/09/22	**Découverte du territoire**	Visite de la réserve naturelle de Gentissart au sein de la Commune sur demande de la CLDR comme lieu pouvant inspirer les membres de la commission sur les enjeux liés à la biodiversité et l'environnement	Visite de terrain
18/10/22	**Validation de la stratégie de développement et Lot 0**	Séance plénière : validation de l'ossature de stratégie de développement et premières réflexions sur le lot 0	En présentiel
07/12/22	**Analyse listing de projets**	Séance plénière : affinage du profil des projets en vue de leur programmation dans le temps	En présentiel
10/01/23		Séance plénière : affinage du profil des projets en vue de leur programmation dans le temps	En présentiel
30/01/23	**Inter CLDR – Programmation du GAL des 4 bras**	Séance plénière regroupant les CLDR de Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers : soutenir le GAL dans la création de sa nouvelle programmation et liens avec les PCDR	En présentiel
13/03/23	**Analyse listing de projets**	Soirée thématique « agriculture » regroupant la CLDR et les agriculteurs du territoire de Villers-la-Ville : interroger les agriculteurs en tant que personnes ressources pour consolider les réflexions du PCDR en lien avec cette thématique	En présentiel
18/04/23	**Programmation des projets**	Séance plénière : proposition de programmation en lots (1, 2 et 3)	En présentiel
26/06/23	**Rédaction des fiches-projets**	Groupe de travail « Mobilité » du 26 juin 2023 : cartographie	En présentiel
27/06/23		Séance plénière : analyse et avis sur les premières fiches du PCDR – 1er partie	En présentiel
13/09/23		Séance plénière : analyse et avis sur les premières fiches du PCDR – 2e partie	En présentiel
06/11/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 1	En présentiel
22/11/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 2	En présentiel
19/12/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 3	En présentiel
07/05/24	**Approbation avant-projet**	Séance plénière : approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première demande de convention Développement rural	En hybride

Les premiers résultats concrets de l'Opération de Développement rural

Durant la phase d'élaboration du PCDR, différentes actions et projets ont été initiés ou mis en place **par la Commune ou par des partenaires locaux** :

Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB à Villers-la-Ville	1
Soutenir l'offre de logement locatif en partenariat avec l'AISBW	2
Création d'une crèche de 70 lits	3
Création d'une piste cyclable en site propre reliant Villers-la-Ville à Sart-Dames-Avelines	4
Mise à disposition de voitures partagées électriques pour les habitants de la Commune	5

Tous les projets présentés ci-dessus ont été soit des réponses rapides à des problématiques identifiées dans le cadre du PCDR, soit des projets initialement prévus pour le PCDR mais qui ont abouti plus rapidement que prévu grâce à l'engagement, la bonne volonté et la motivation des différents partenaires.

Les projets du lot 0

Le « lot 0 » reprend les 3 actions et projets initiés ou mis en place par la CLDR durant la phase d'élaboration du PCDR.
Tous ces projets ont été soit des réponses rapides à des problématiques identifiées dans le cadre du PCDR, soit des projets initialement prévus pour le PCDR mais qui ont abouti plus rapidement que prévu.

Mise en place d'un GT Mobilité active	Fiche n°0.1
Inventaire du réseau piéton et cyclable	Fiche n°0.2
Participation de la CLDR dans la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras	Fiche n°0.3

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE

Le diagnostic-partagé vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité en croisant les résultats de l'analyse socio-économique du territoire (partie I du PCDR) et les résultats de la participation de la population (partie II du PCDR) afin d'élaborer un « diagnostic partagé » de l'entité.

Pour chaque thématique, les constats sont résumés dans un tableau sous forme d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) de manière à avoir un état des lieux de chaque thématique en un aperçu rapide. Sur base de ces constats, 38 enjeux (des défis à relever) se sont dégagés autour de 13 thématiques regroupées autour de 4 axes : « habiter », « travailler », « se divertir » et « se déplacer »

Habiter à Villers-la-Ville

Urbanisme

Enjeu 1 : « Une urbanisation de la Commune à encadrer ? » : Villers-la-Ville connaît une croissance démographique continue ainsi qu'une forte pression foncière compte tenu de sa localisation à proximité des pôles tels que Nivelles, Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ces pressions foncières entraînent une densification et l'urbanisation dans les villages, notamment par la construction de nouvelles habitations. Étant donné les perspectives d'évolution de la population et des ménages, cette tendance va se poursuivre et pourrait accentuer les problèmes déjà connus. Quels outils utiliser pour accompagner et encadrer ce développement tout en intégrant de nouvelles pratiques architecturales (habitat léger, habitat groupé) ?

Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? » : la croissance démographique, l'urbanisation continue, la dénaturation de l'architecture traditionnelle, la proximité avec les pôles de Nivelles, Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve et de la N93, sont autant de facteurs qui peuvent faire perdre aux villages de Villers-la-Ville leur identité rurale, qui est pourtant un élément essentiel aux yeux de ses résidents. Quels moyens peuvent être mis en place pour garantir la conservation de cette identité et du patrimoine architectural de Villers-la-Ville ?

Enjeu 3 : « Continuer la rénovation des espaces publics ? » : Il existe de nombreux espaces publics à Villers-la-Ville et dans ses villages qui ont déjà profité de réaménagements, les rendant plus conviviaux et sécurisés. Comment étendre ces réaménagements à l'ensemble de la Commune pour que chaque village profite d'un espace public de qualité et accueillant pour la biodiversité ?

Logement

Enjeu 4 : « Des jeunes ménages à garder/attirer ? » : la pression foncière et l'augmentation du prix de l'immobilier rendent l'accès aux logements plus difficile pour les jeunes à Villers-la-Ville. Ces derniers peuvent alors avoir tendance à quitter la Commune. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour garder les jeunes dans les villages ?

Enjeu 5 : « Comment adapter les logements pour les personnes âgées ? » : Le manque d'infrastructures adaptées et de services de proximité est un problème pour les personnes plus âgées, qui ont alors des difficultés à rester vivre dans leurs villages. Cela peut devenir un problème de plus en plus important au vu du vieillissement de la population et de l'isolement de plus en plus marqué des plus de 65 ans. Quelles facilités peuvent être mises en place pour aider les personnes âgées à rester dans leurs villages ?

Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? » : l'augmentation de la population à Villers-la-Ville, uniquement due à un solde migratoire, prouve son attractivité territoriale. Cependant, les difficultés d'intégration des nouveaux résidents, la perte des services locaux, ou encore le manque d'attrait pour la culture locale, rendent les villages moins vivants et créent un effet « cité-dortoir ». Comment limiter cet effet et redynamiser les villages pour en faire des lieux conviviaux et vivants ?

Services

Enjeu 7 : « Accueil des enfants en bas âge et des systèmes de garde périscolaire à développer » : Villers-la-Ville connaît un nombre croissant de nouveaux arrivants et présente peu de garderies et un accueil périscolaire peu développé sur son territoire. Comment répondre à la demande existante et future permettant l'accueil des enfants ?

Enjeu 8 : « Des services de proximité à pérenniser/relancer ? » : Villers-la-Ville souffre d'un clivage entre le nord et le sud de son territoire avec des services concentrés dans le sud qui profitent de l'influence de la N93. La majeure partie des services de proximité (banque, poste, médecins, petits commerces …) est présente sur l'ensemble du territoire à l'exception de Mellery. Ces services sont menacés par la numérisation de l'économie et la rationalisation des services et infrastructures physiques. Pour autant, ceux-ci participent à l'attrait des villages et à empêcher « l'effet cité-dortoir ». Comment permettre aux services de proximité de perdurer ou de revenir dans les villages de Villers-la-Ville ?

Enjeu 9 : « De nouveaux services à installer ? » : en plus de pérenniser les services existants, la demande se fait sentir pour le développement de nouveaux services innovants qui permettraient de dynamiser les villages, de mettre en relation les citoyens, et d'intégrer les défis de demain (espace culturel, espace de coworking, plateforme de partage, de covoiturage, repair café...).

L'énergie et la transition énergétique

Enjeu 10 : « De nouvelles éoliennes à encadrer ? : le potentiel éolien sur la Commune est important, mais les consultations villageoises ont montré que le ressenti des citoyens est encore fort négatif. Vu que de nouveaux projets seront certainement encore introduits, ne faut-il pas mettre en place un cadre permettant de les accompagner ?

Ω Enjeu 11 : Des projets citoyens de production d'énergie à soutenir à l'échelle de la Commune ? » : d'une part le potentiel éolien, solaire, hydroélectrique ou biomasse est important à Villers-la-Ville et d'autre part les projets citoyens de production d'énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Par ailleurs, Villers-la-Ville dénombre deux associations actives en faveur de la transition énergétique qui pourraient permettre d'impulser des projets innovants. La Commune de Villers-la-Ville ne devrait-elle pas développer une production locale d'énergie en partenariat avec le secteur associatif ?

Enjeu 12 : « L'isolation du bâti ancien, un traitement spécifique ? » : la plupart du bâti à Villers-la-Ville est ancien et présente une qualité architecturale intéressante. Étant donné que le premier moyen de réduire sa consommation énergétique est d'agir sur l'isolation, n'y a-t-il pas un enjeu spécifique de sensibilisation sur les meilleures techniques à utiliser pour isoler un bâti ancien ?

La nature et l'environnement

Enjeu 32 : « Un maillage vert à préserver ? » : Villers-la-Ville dispose encore d'un maillage vert important et d'un patrimoine naturel diversifié (Natura 2000, Réserve Naturelle, nombreux Sites de Grands Intérêts biologiques …), mais qui sont mis sous pression compte tenu de leur proximité avec les pôles régionaux et sous influence de la métropole de Bruxelles (pression foncière). Quels outils peuvent être mis en place pour préserver et renforcer ce maillage vert au sein de la Commune, qui serait alors un atout pour sa biodiversité ainsi que pour sa qualité écologique et paysagère ?

Enjeu 33 : « Une qualité de l'environnement à améliorer ? » : les pressions sur l'environnement sont nombreuses (pollution de l'air, pollution lumineuse, pression de l'agriculture, pollution des rivières, etc.). En plus des démarches déjà existantes, quelles actions supplémentaires peuvent être menées pour garantir un environnement de qualité aux habitants de la Commune ?

Enjeu 34 : « Préserver les ressources en eau de la Commune » : la vallée de la Thyle et son classement en zone Natura 2000 contribuent activement à l'accueil d'une faune et d'une flore spécifiques des milieux rivulaires. Le dense réseau hydrographique contribue également à façonner les paysages de la Commune et

a contrario est une problématique à l'échelle de la Commune lors des forts épisodes pluvieux. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour préserver l'ensemble de ces milieux au regard des pressions s'exerçant sur le territoire et de l'augmentation des épisodes pluvieux exceptionnels ?

Gouvernance et communication

Enjeu 14 : « Améliorer la communication vers les citoyens ? » : un cloisonnement des services communaux, une multiplication des règlements, une participation citoyenne qui augmente, un entrepreneuriat qui se développe, des réseaux sociaux qui nous bombardent d'informations… autant d'éléments qui poussent à une augmentation et une professionnalisation de la communication vers le citoyen et le secteur associatif.

Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? » : les projets citoyens ne manquent pas pour dynamiser et faire vivre les villages. En apportant son soutien à divers projets, la Commune permettrait de les mettre en œuvre de manière plus aisée et ainsi d'aider au dynamisme communal en s'appuyant sur son réseau associatif existant

Travailler à Villers-la-Ville

Economie et emploi

Enjeu 17 : « Des villages comme nouveau lieu de vie économique ? » : l'artisanat est en essor en Wallonie et concerne surtout les métiers de bouche, le prêt à porter et la décoration d'intérieur. Cela résulte du développement de l'e-commerce qui donne sa chance aussi aux activités géographiquement décentrées et à la demande en augmentation pour des produits locaux et artisanaux. De nombreuses personnes se lancent en effet comme indépendantes complémentaires et installent leur atelier chez elles. Cela représente donc une opportunité pour redévelopper l'activité économique dans les villages.

Enjeu 18 : « Des extensions économiques à gérer ? » : la Zone d'Activité Economique située le long de la N93 suscite de nombreuses inquiétudes quant à son développement. Il y a donc là un enjeu pour identifier comment intégrer ce projet avec son environnement et prévoir des activités complémentaires avec celles présentes dans les centres villageois.

Les commerces

Enjeu 19 : « Développer l'artisanat et le commerce local » : Villers-la-Ville possède de nombreux artisans et producteurs locaux de qualité qu'il serait intéressant de mettre en avant. Par ailleurs, la Commune possède de nombreux atouts touristiques permettant de soutenir les commerces locaux. À l'inverse, plusieurs villages disposent de peu de commerces de proximité. Quels moyens peuvent être mis en place pour soutenir les commerces locaux et stimuler l'ouverture de commerces de proximité dans les villages là où ils sont manquants ou absents ?

Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante ? » : pop-up store et food truck sont des modes de commerces en pleine expansion, mais sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d'une grande souplesse d'actions. Développer l'offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l'offre commerciale via une proposition temporaire, mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent.

L'agriculture

Enjeu 21 : « Un potentiel réel pour la diversification agricole ? » : après la mondialisation qui a eu pour effet de concentrer et spécialiser les exploitations, le monde agricole connaît une nouvelle mutation par la diversification qui apporte davantage de valeur ajoutée, recréant un lien local avec le citoyen et qui amène de nouveaux porteurs de projets. Grâce à sa diversité de sols et de reliefs et par la présence de producteurs locaux (maraîchers …), Villers-la-Ville possède des atouts de base pour favoriser une bonne diversification agricole permettant ainsi la production d'une réelle valeur ajoutée pour ces produits locaux.

Enjeu 22 : « La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? » : les grandes étendues de monoculture et l'utilisation excessive de pesticides sont un frein à la biodiversité et ont un impact sur l'environnement local. Poursuivre la promotion d'une agriculture plus respectueuse de son environnement permettrait d'une part de favoriser des produits de qualité, et d'autre part d'augmenter la qualité de l'environnement (introduction de haies bocagères) ainsi que de préserver la qualité paysagère de l'entité communale. Ceci permettrait également d'améliorer l'image des agriculteurs auprès de certains citoyens.

Enjeu 23 : « Les ceintures alimentaires de Charleroi, Louvain-la-Neuve et Namur, des aubaines à saisir ? » : disposer d'une bonne diversité des sols et de producteurs jouant la carte de la diversification est une condition sine qua non pour promouvoir les circuits courts. Mais toutes les expériences montrent qu'il faut également disposer de canaux de distribution structurés et efficaces. Villers-la-Ville possède une position stratégique à proximité de pôles régionaux (Charleroi, Namur, Louvain-la-Neuve) qui se sont dotés d'outils en faveur du développement d'une ceinture alimentaire. Il s'agit d'une réelle opportunité pour soutenir la diversification agricole locale.

Se divertir à Villers-la-Ville

Vie associative et culturelle

Ω Enjeu 24 : « Une offre culturelle et artistique suffisante ? » : le dynamisme folklorique et associatif est marqué à Villers-la-Ville par l'organisation d'un carnaval et de plusieurs festivités au sein des villages. Certes, l'Abbaye de Villers-la-Ville rayonne au-delà des frontières de la Commune par son offre culturelle organisée autour de grands évènements. Cependant, l'offre culturelle locale est peu diversifiée et orientée vers les pôles voisins (Nivelles, Charleroi, Louvain-la-Neuve). Comment développer une offre culturelle et artistique en milieu rural à destination de tous les publics et développer des synergies avec l'Abbaye de Villers-la-Ville et les centres culturels voisins ?

Ω Enjeu 25 : « Pérennisation du secteur associatif ? » : le secteur associatif est particulièrement développé à Villers-la-Ville. Ce noyau associatif est pour autant menacé par le phénomène de village-dortoir et les comportements des néoruraux. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour encourager les citoyens à s'engager dans la vie associative de la Commune ? Quels moyens peuvent-ils être mis en œuvre pour soutenir les associations existantes dans le cadre de leurs activités (mise à disposition de locaux par exemple, matériel de projection …) ?

Sport et loisirs

Enjeu 26 : « Une offre sportive à développer ? » : de nombreux clubs et infrastructures sportives sont présents à Villers-la-Ville, et les citoyens soulignent les nombreuses activités proposées. Cependant, il serait intéressant de développer cette offre pour permettre l'accès à différents sports pour tous ainsi que d'améliorer l'accessibilité du complexe sportif aux personnes non véhiculées.

Enjeu 27 : « Des activités de loisir à développer ? » : à côté de l'offre sportive, les activités de loisirs (mouvements de jeunesse, activités nature, stages pour enfants) sont développées à Villers-la-Ville. On observe de plus en plus d'initiatives privées en ce sens un peu partout en Wallonie avec des indépendants qui lancent une activité professionnelle complémentaire (boulangerie, couture, randonnées, trappeur, chocolaterie …) et qui joignent à cela l'organisation de stages pour enfants pendant les congés scolaires. Serait-ce une filière à développer à Villers-la-Ville ?

Le tourisme et le patrimoine

Enjeu 28 : « Villers-la-Ville, un pôle touristique à conforter ? » : Villers-la-Ville dispose de plusieurs atouts qui peuvent jouer en sa faveur d'un point de vue touristique, tels que la proximité avec la nature, des paysages

de qualité et un patrimoine bâti intéressant. Pour autant, cette activité touristique ne doit en aucun cas nuire à la qualité de vie des habitants. En renforçant et en développant ces atouts, la Commune pourrait miser sur une activité touristique plus importante et mettre en place une stratégie permettant d'organiser les flux touristiques et diversifier son offre touristique. Les établissements Horeca profitent d'ores et déjà du secteur touristique en pleine expansion. Cependant, l'implantation de nouveaux établissements Horeca (hôtels, restaurants) pourrait permettre d'équilibrer l'offre au sein du territoire et de désengorger le secteur de l'abbaye. La création de nouvelles « boucles touristiques » ne serait-elle pas un moyen de valoriser et pérenniser le patrimoine bâti dans les villages ? Le développement du tourisme vert ne serait-il pas un moyen de développer de nouvelles offres touristiques (axées sur le moyen séjour), des établissements HORECA jouant sur la proximité, ainsi que de valoriser le patrimoine local en dehors de la centralité de l'Abbaye de Villers-la-Ville ?

Enjeu 29 : « Un patrimoine à entretenir ? » : Villers-la-Ville possède un patrimoine bâti, naturel important. Dans la même optique de développement touristique, mais aussi pour garantir des villages de qualité, des pistes peuvent être trouvées pour entretenir ce patrimoine afin qu'il ne se dégrade pas, ou revaloriser le patrimoine dégradé.

Enjeu 30 : « Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ? » : de nombreux sentiers sont déjà présents au sein de l'entité communale. Cependant, les citoyens notent que certains de ces sentiers manquent de continuité, ou ont tendance à se refermer par manque d'entretien. En les valorisant, ceux-ci peuvent devenir de véritables liens entre les villages, être intégrés au développement touristique, et devenir une trame autour de laquelle seraient valorisées les ressources naturelles.

Se déplacer à Villers-la-Ville

Enjeu 34 : « Le train comme une liaison vers les pôles régionaux ? » : disposer de PANG gares sur son territoire est un privilège. N'y a-t-il pas là une opportunité pour développer davantage de liaisons en direction des pôles régionaux (Charleroi, Ottignies-Louvain-la-Neuve) et développer une intermodalité autour des PANG. Cela impliquerait une communication ciblée et la création de cheminements piétons et vélos de qualité et sécurisés vers chaque gare avec tout l'équipement adapté pour s'y stationner.

Enjeu 35 : « Des trottoirs à rénover ? » : les consultations ont mis en avant une absence/ étroitesse de trottoirs sur certains tronçons et servant parfois d'espace de stationnement. Dans le but d'apporter une alternative à la voiture, n'est-ce pas un enjeu que de faciliter les déplacements piétons ?

Enjeu 36 : « Une sécurité routière à résoudre ? » : en plus du manque de trottoirs et de l'état de certaines routes, l'insécurité routière a été signalée plusieurs fois concernant le non-respect des limitations de vitesse, le manque de pistes cyclables, le trafic important, ou les charrois agricoles. La N275 et la N93 sont clairement pointées, notamment à travers d'intersections accidentogènes ainsi qu'une traversée de ces voies qui n'est pas aisée pour les piétons. Une accessibilité sécurisée pour les usagers faibles aux infrastructures communales (bibliothèque, complexe sportif...) a également été mentionnée à plusieurs reprises au cours des consultations. Des mesures pour améliorer la sécurité des usagers pourraient donc être mises en place.

Enjeu 37 : « Pour un réseau modes doux structurant ? » : d'une part, se déplacer en vélo est devenu plus facile avec les modèles électriques et d'autre part, la motivation des citoyens à utiliser le vélo croît. Enfin, l'absence de connexions cyclables entre les entités villageoises et de connexion au RAVeL de Genappe fait défaut de manière générale. Développer un réseau structurant n'est-il donc pas une priorité ?

Enjeu 38 : « Organiser les déplacements autour de l'Abbaye de Villers-la-Ville » : l'Abbaye de Villers-la-Ville génère un flux important de voitures et de piétons le weekend et se trouve sur un axe structurant de la Commune. Comment permettre une circulation apaisée autour de l'Abbaye de Villers-la-Ville en permettant les déplacements de l'ensemble des usagers (PMR, piétons, cyclistes, automobilistes) ?

Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? » : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s'articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l'offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Villers-la-Ville se doit d'être attentive dès maintenant dans ce qu'il convient d'anticiper et de mettre en place pour ne pas rater la transition.

PARTIE 4 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement repose sur les étapes précédentes de l'Opération de Développement Rural (ODR) et a servi à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir. La CLDR a dans un premier temps dégagé 6 enjeux territoriaux avant de déterminer 9 objectifs répondant à ces enjeux autour de 8 thématiques. Ceux-ci sont accompagnés d'effets multiplicateurs, de modalités d'évaluation, de liens avec le Développement Durable de propositions de projets apportant une réponse à ces objectifs.

Cette stratégie est résumée dans le tableau récapitulatif ci-après.

Thématique 1 **Environnement**	Objectif 1.1 : Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité
Thématique 2 **Mobilité douce et alternative à la voiture**	Objectif 2.1 : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l'intermodalité
Thématique 3 **Tourisme et valorisation du patrimoine**	Objectif 3.1 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel
	Objectif 3.2 : Dynamiser le tourisme, la culture et les loisirs dans l'entité de Villers-la-Ville
Thématique 4 **Lien social**	Objectif 4.1 : Renforcer les liens entre les Villersois et améliorer les services à la population
Thématique 5 **Accès au logement**	Objectif 5.1 : Assurer l'accès au logement pour tous en innovant et en renforçant l'habitat autour des lieux centraux
Thématique 6 **Diversité des territoires**	Objectif 6.1 : Préserver l'identité rurale et renforcer le rôle de l'agriculture locale dans le façonnement des paysages ruraux.
Thématique 7 **Transition énergétique**	Objectif 7.1 : Assurer la transition énergétique de la Commune et améliorer l'efficacité énergétique
Thématique 8 **Économie**	Objectif 8.1 : Dynamiser l'économie locale par le soutien au commerce et à l'HORECA et la valorisation de l'agriculture, en accord avec les spécificités du territoire

PARTIE 5 : PROJETS

Cette partie présente les différents projets qui permettront d'atteindre les objectifs que s'est fixé la commune et inscrits dans le présent PCDR. Cette partie est constituée de 11 projets de lot 1, 9 projets de lot 2 et 13 projets de lot 3. Leur intitulé et la localisation des projets (si ceux-ci sont localisables) de lot 1 et 2 est fournies ci-après.

LOT 0	
0.1	Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB à Villers-la-Ville
0.2	Soutenir l'offre de logement locatif en partenariat avec l'AISBW
0.3	Mise en place d'un GT Mobilité active
0.4	Inventaire du réseau piéton et cyclable
0.5	Participation de la CLDR dans la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras
0.6	Création d'une crèche de 70 lits
0.7	Création d'une piste cyclable en site propre reliant Villers-la-Ville à Sart-Dames-Avelines
LOT 1	
1.1	**Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis**
1.2	**Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal**
1.3	**Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)**
1.4	**Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels**
1.5	**Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville**
1.6	**Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation**
1.7	**Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés**
1.8	**Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité**
1.9	**Mise en place de projets participatifs citoyens**
1.10	**Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras**
1.11	**Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville**
LOT 2	
2.1	**Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés**
2.2	**Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux**
2.3	**Renforcer la gestion des eaux de ruissellement**
2.4	**Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale**
2.5	**Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines**
2.6	**Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants**
2.7	**Créer une aire de bivouac**
2.8	**Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris**
2.9	**Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois**
LOT 3	
3.1	**Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé**
3.2	**Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux**
3.3	**Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations**
3.4	**Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans**
3.5	**Implanter des installations de production d'énergie locale et durable**
3.6	**Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI**
3.7	**Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye**
3.8	**Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité**
3.9	**Revitaliser les écosystèmes humides de vallées**
3.10	**Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons**
3.11	**Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye**
3.12	**Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services**
3.13	**Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly**

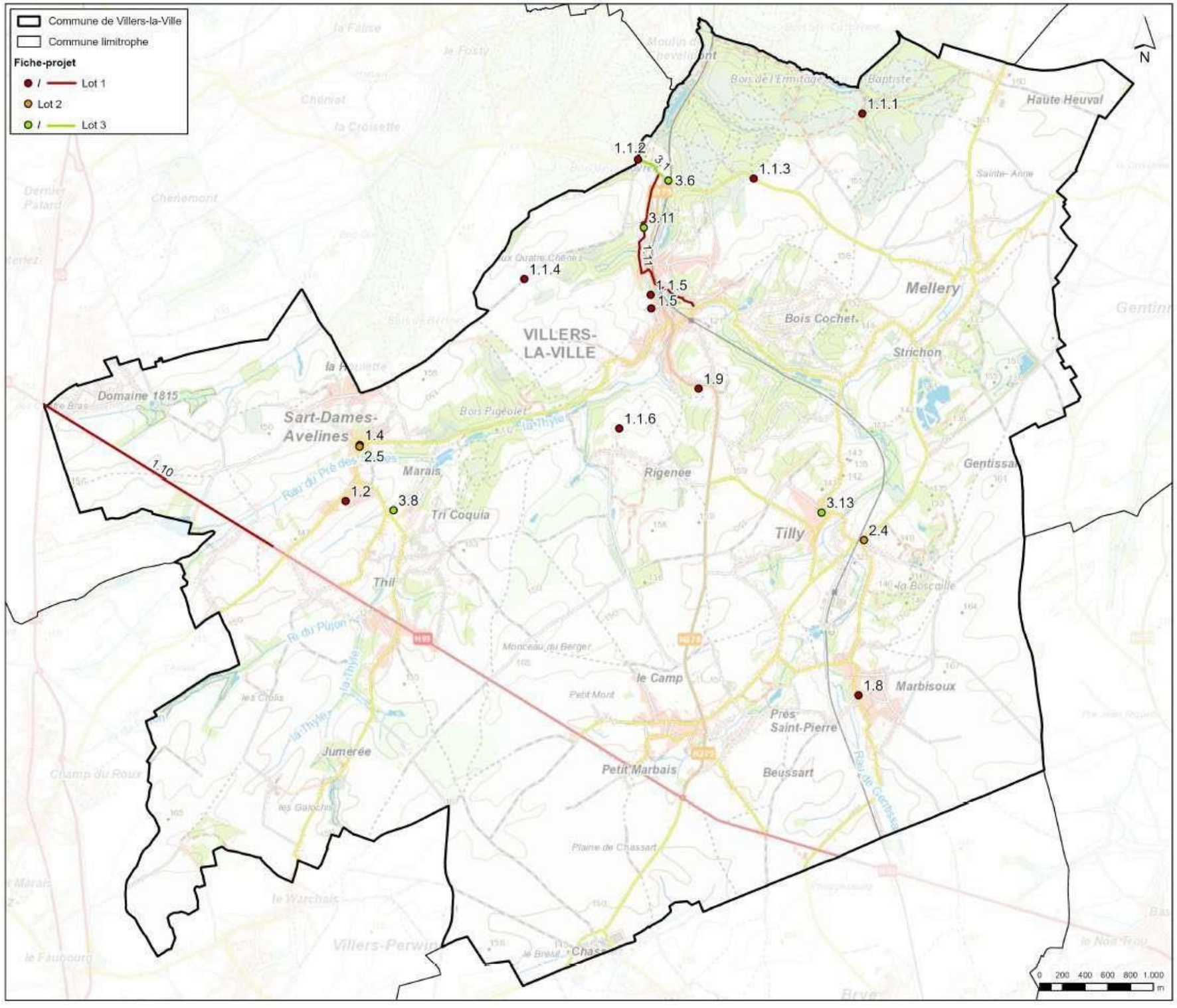

Liste des fiches-projet du PCDR

Lot 1

1.1 Embellir le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis

1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal

1.3 Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)

1.4 Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels

1.5 Création d'une Maison multiservices et aménagement de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville

1.6 Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation

1.7 Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés

1.8 Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité

1.9 Mise en place de projets participatifs citoyens

1.10 Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras

1.11 Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

Lot 2

2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés

2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

2.3 Renforcer la gestion des eaux de ruissellement

2.4 Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale

2.5 Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines

2.6 Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants

2.7 Créer une aire de bivouac

2.8 Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris

2.9 Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

Lot 3

3.1 Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé

3.2 Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux

3.3 Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations

3.4 Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans

3.5 Implanter des installations de production d'énergie locale et durable

3.6 Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI

3.7 Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye

3.8 Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité

3.9 Revitaliser les écosystèmes humides de vallées

3.10 Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons

3.11 Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye

3.12 Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services

3.13 Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Villers-la-Ville

DR(EA)²M

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - Agenda 21 Local

LOCALISATION DES FICHES PROJETS DU PCDR

PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF

Projet de priorité 1 dont la mise en œuvre est planifiée dans les 0 à 3 ans :

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville									Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie			
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1			
FP 1.1	Embellirr le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis	X	X	X	X	X		X		X	38.900,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) GAL Pays des 4 Bras Commissariat Général au Toursime : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville Comission des chemins et sentiers Syndicat d'initiative de Villers la-Ville
FP 1.2	Création d'une maison multiservices à Sart Dames Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal	X		X	X	X		X	X	X	1.974.390,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (850.000€) SPW Mobilité et Infrastructures : Subsides possibles en faveur de l'action sociale, sous conditions SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)			X	X	X	X	X	X	X	110.000,00 €	SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : Subvention pour les honoraires de l'auteur de projet agréé pour l'élaboration d'un SDC et d'un GCU (à adapter selon révision CoDT 2024)	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels			X		X	X		X		623.663,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (60%) // BiodiverCité // YesWePlant (80%) SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville			X	X	X			X		897.177,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation	X				X			X	X	42.000,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés	X	X		X	X		X	X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Plan Triennal // PIC // Plan Wallonie Cyclable SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité	X	X	X		X					327.416,00 €	SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // FRIC SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) // BiodiverCité Commissariat Général du Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux // Eventuels partenariats // Appels à projets ponctuels	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens	X	X	X	X			X	X	X	100.000,00 €	Budget participatif par deux ans, soutenu par : - un budget communal (5 x 10.000€ étalés sur 10 ans) - un budget régional Développement Rural (5 x 10.000€ étalés sur 10 ans	Commune de Villers-la-Ville Groupement associatif et/ou citoyens
FP 1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras		X	X	X	X		X	X	X	493.293,00 €	SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Droit de tirage // Plan Piéton Wallon // Plan Wallonie Cyclable	SPW - Direction des routes
FP 1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville		X	X	X	X		X	X	X	365.497,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Droit de tirage // Plan Piéton Wallon // Plan Wallonie Cyclable Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets // PIWACY	Commune de Villers-la-Ville

Projets de priorité 2 dont la mise en œuvre est planifiée dans un délai de 3 à 6 ans :

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville									Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie			
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1			
FP 2.1	Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés	X		X	X	X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // BiodiverCité // YesWePlant Natagora Brabant wallon Province du Brabant wallon : Cellule Technique de l'Environnement (accompagnement dans l'aménagement d'espaces publics) Divers : Partenariats public-privé // Fonds propres communaux // Appels à projets ponctuels // Fondations	Service « écoconseil et environnement » de la commune Ecowal // Natagora // Natagriwal // Conseil'Haies
FP 2.2	Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	X		X	X	X		X		X	à déterminer	PAEDC	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.3	Renforcer la gestion des eaux de ruissellement	X						X			à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets // Crowdfunding	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.4	Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale	X		X		X		X			à déterminer	SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // FRIC SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité Province du Brabant wallon : Cellule Technique de l'Environnement (accompagnement dans l'aménagement d'espaces publics) Commissariat Général du Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.5	Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines	X		X	X	X	X	X	X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.6	Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants	X				X					à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité Province de Brabant wallon : plantation de haies (jusque 9,00 € par mètre de haie)	Commune de Villers-la-Ville Ecowal // Natagriwal // Conseil'Haies // Adalia 2.0 // CRIE de Villers-la-Ville // les Jardins Partagés de Villers // Diversifruits asbl.
FP 2.7	Créer une aire de bivouac	X		X	X	X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural GAL Pays des 4 Bras Commissariat Général au Toursime : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville Syndicat d'initiative de Villers la-Ville
FP 2.8	Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris	X							X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : BiodiverCité SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // Plan Triennal	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.9	Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois	X				X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural Fonds propres communaux	Ecoles Services communaux : action locale, agriculture et environnement, communication de la Ville Agriculteurs

Projet de priorité 3 dont la mise en œuvre est planifiée dans un délai de 6 à 10 ans

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville								
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1
FP 3.1	Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé		X		X	X				
FP 3.2	Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux								X	
FP 3.3	Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations	X		X				X		
FP 3.4	Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans							X		X
FP 3.5	Implanter des installations de production d'énergie locale et durable								X	
FP 3.6	Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI			X	X	X			X	
FP 3.7	Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye				X	X				
FP 3.8	Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité	X			X	X				
FP 3.9	Revitaliser les écosystèmes humides de vallées	X		X				X		
FP 3.10	Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons		X		X	X		X		
FP 3.11	Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye			X	X	X		X		X
FP 3.12	Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services			X		X		X	X	X
FP 3.13	Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly	X		X		X		X	X	

13.6 Synthèse de l’hackathon

Fondation Rurale de Wallonie

DR(EA)²M

Villers-la-Ville

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

HACKATHON « 30 projets pour Villers-La-Ville »
Le **samedi 25 juin 2022**
Synthèse

Participants :

- *Pour la **CLDR : 11 présents***
- ***Hors CLDR** : **5 présents***
- ***Pour l'Administration communale** : Marina PETRY (Agent relais communal)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Julien APERS*

Annexes :

- Annexe 1 – Modèle fiche projet « allégée »
- Annexe 2 – Notes d'intention sur base des fiches projets « allégées »

Ordre du jour :

1) ***Accueil et introduction : présentation de la journée***
2) ***Forum ouvert phase 1 : Marché des idées – consultation/dépôt idées***
3) ***Forum ouvert phase 2 : Plébiscite***
4) ***Forum ouvert phase 3 : choix des idées à développer et formation des groupes de travail***
5) ***Forum ouvert phase 4 : développement des idées en sous-groupes.***
6) ***Forum ouvert phase 5 : Synthèse***
7) ***Fin de réunion***

1) *Accueil et introduction : présentation de la journée*

Le président de la CLDR, Charles Traore, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur présence ainsi que de leur implication au sein de l'Opération de Développement Rural en cours sur la Commune. Il rappelle également les objectifs poursuivis par la réunion : **1) Sortir avec un listing provisoire de 30 projets pour le PCDR et 2) Avoir quelques projets affinés et creusés sous la forme de fiches projets (FP) synthétiques.**

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue aux participants, les remercie et présente l'ordre du jour de la réunion :

Ordre du jour	Durée (min)	Heure (début)
• **Accueil**	10'	09h00
• **Introduction :** présentation de la journée	10'	09h10
• **Forum ouvert phase 1 :** Marché des idées – consultation/dépôt idées	50'	09h20
• **Forum ouvert phase 2 :** Plébiscite	30'	10h10
• **Forum ouvert phase 3 :** choix des idées à développer et formation des groupes de travail	15'	10h40
• **Forum ouvert phase 4 :** développement des idées en sous-groupes.	45'	10h55
• **Forum ouvert phase 5 :** Synthèse	15'	11h40
• Fin de réunion : Q/R ; suites	5'	11h55

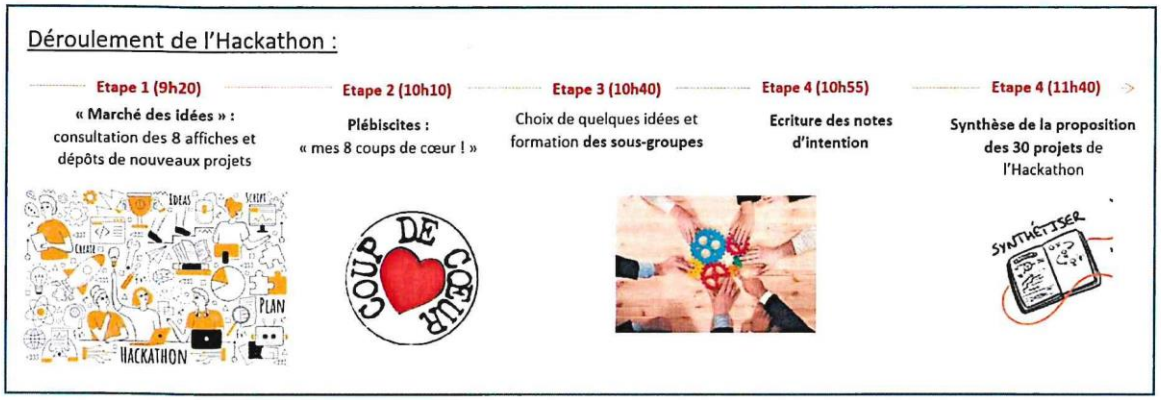

Une explication générale de la méthode de travail pour la matinée est présentée aux participant.e.s :

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau d'étude), la CLDR et le Collège communal ont identifié 8 enjeux propres à Villers-La-Ville pour les 10 années à venir. L'objectif est d'avancer dans les réflexions sur les « solutions » / projets concrets à définir pour contribuer à ces enjeux.

La méthode utilisée en ce jour s'inspire des forums ouverts. Il s'agit d'une technique de *« brainstorming »* permettant aux participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis, dans un contexte créatif assez libre. Si le parti pris a été d'appeler cet événement « hackathon », c'est parce que la différence notable avec le forum ouvert est qu'ici un objectif de programmation à atteindre est clairement identifié : parvenir en 3h de temps à définir une première liste de 30 projets pour Villers-la-Ville.

Pour faciliter l'atteinte de l'objectif, les participants ne partent pas d'une « page blanche ». Les idées de projets déjà émises lors de la consultation de la population et de l'appel à idées de 2021 et 2022 sont affichées. Des « idées neuves » peuvent également être apportées en séance.

L'animation se déroule en 4 phases : le dépôt / consultation d'idées, le plébiscite, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées. Pour aboutir à une synthèse des 30 projets les plus plébiscités et terminer sur un temps d'échanges.

Aussi, la FRW contextualise la présente réunion et le travail du jour dans le cadre de l'ODR de la Commune :

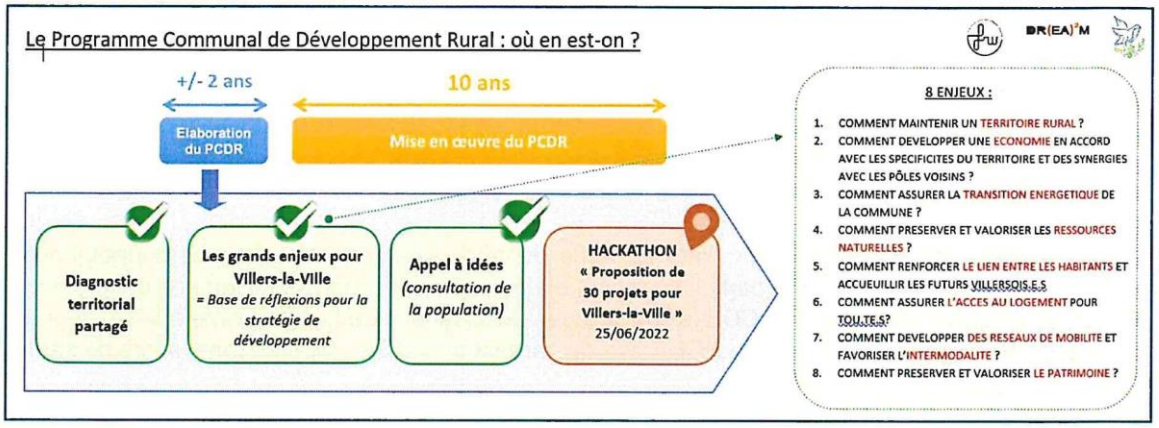

Enfin, la FRW précise que cet hackathon n'est pas une séance plénière officielle de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) mais une demi-journée de réflexion « brainstorming » ouverte. Aucune décision / validation n'est prise durant la matinée.

Les résultats de l'hackathon seront intégralement présentés et analysés avec le Collège communal et la CLDR par la suite.

2) Phase 1 : forum ouvert avec un « marché des idées » – Consultation/dépôt d'idées.

Une « Place du Marché » est repartie dans la salle. Concrètement, un panneau par enjeu est affiché aux murs où sont inscrits les différents objectifs ainsi qu'une grande partie des idées de projets ont été préinscrites sur les panneaux. Il s'agit des idées issues des consultations de la population, de l'appel à idées en ligne, de la CLDR, de la Commune et de l'Auteur du PCDR et répertoriées comme exploitables pour le PCDR en tant que de maîtrise locale forte.

Durant 50 minutes, les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets (post it prévus à cet effet) mais toujours en lien avec les questions de départ. Une fois proposées, elles appartiennent à l'ensemble du groupe. Le fait de déposer une idée n'engage pas la personne à devoir travailler sur son contenu.

Un panneau reprenant les projets non retenus est exposé, les raisons de cette mise à l'écart sont exposées comme suit :

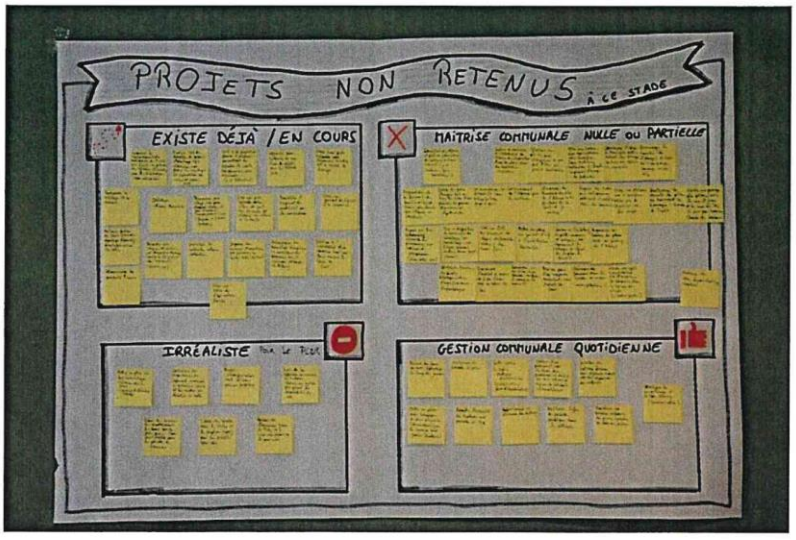

Légende des projets non retenus à ce stade

Afin d'opérationnaliser le travail de l'Hackathon, les projets ont déjà subi un premier tri (auteur (Drea²m, Commune et FRW). En effet, les projets qui apparaissent à ce stade comme non adéquats avec le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ont été retirés de la réflexion.

Les projets de maîtrise communale (comprendre le territoire communal, pas automatiquement l'Institution communale) : les projets pouvant potentiellement être une base de réflexion pour une éventuelle fiche projet (FP) PCDR et dont la maîtrise locale est forte.

Les projets de maîtrise communale partielle ou nulle : ces projets sont plus contraignants à réaliser car leur maîtrise échappe partiellement ou totalement au pouvoir local. Certains de ces projets pourraient être inscrits dans le PCDR si c'est jugé nécessaire / pertinent. Toutefois, ils devraient constituer une minorité des projets du PCDR afin de garantir un PCDR « opérationnel » lors de sa mise en œuvre.

Les projets de gestion communale quotidienne : ces projets sont des suggestions faites par les habitants mais qui, à priori, ne justifient pas la réalisation d'une fiche projet PCDR. Il s'agit plutôt de suggestions visant la « gestion quotidienne » du territoire. Ils sont transmis à la Commune pour information et suivi éventuel.

Existant / en cours : ce sont des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation. Il est donc inutile de les soumettre pour la réflexion sur le PCDR

Projets Irréalistes : des projets jugés irréalisables dans le cadre du PCDR

Possibilité a été donnée aux participants de « repêcher » un éventuel projet et de le joindre aux autres panneaux liés aux différents enjeux s'ils jugeaient que celui-ci méritait d'être creusé plus dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

3) *Phase 2 : forum ouvert – Plébiscite.*

Chaque participant dispose d'un jeu de 8 gommettes qu'il appose sur les idées qui lui paraissent les plus intéressantes. Les questions à se poser étant : « quels sont mes 8 projets coups de cœur ? Ceux qui me paraissent les plus importants/urgents à développer dans les 10 ans à venir ? ». Idéalement, il est suggéré par la FRW de déposer une gommette par enjeu afin de garantir l'élaboration d'un programme transversal et plurithématiques et ainsi répondre aux différents enjeux du territoire.

Attention, ce plébiscite d'idées n'est pas à ce stade un « vote » ou choix définitif des projets qui figureront dans le PCDR mais uniquement une première « prise de température » des projets qui paraissent prioritaires pour les habitants. Il s'agit donc d'une « indication » pour les travaux futurs. Le choix définitif des projets se fera lors des travaux ultérieurs avec la CLDR et la Commune.

En d'autres termes, tous les projets plébiscités ne seront pas forcément/automatiquement inscrits dans le PCDR. À l'inverse, certains projets non plébiscités ce jour pourront faire l'objet d'une FP PCDR si jugés cohérents par la CLDR et la Commune.

Les tendances des projets les plus plébiscités seront annoncées en fin de réunion.

➔ Résultats principaux au point 6. (Synthèse)

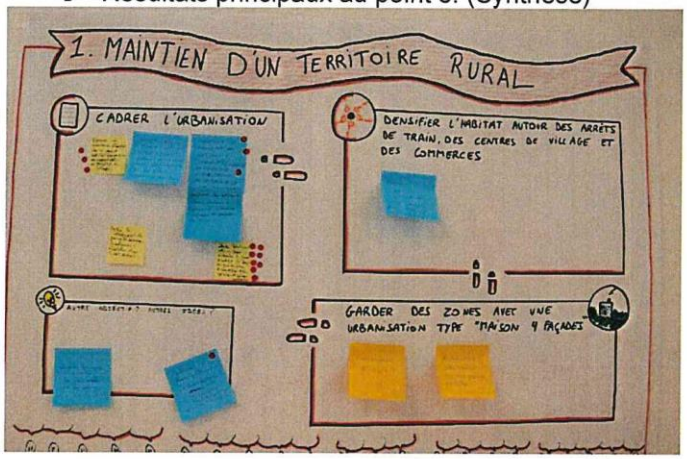

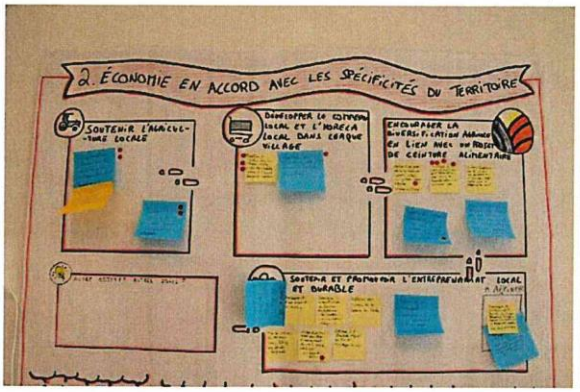

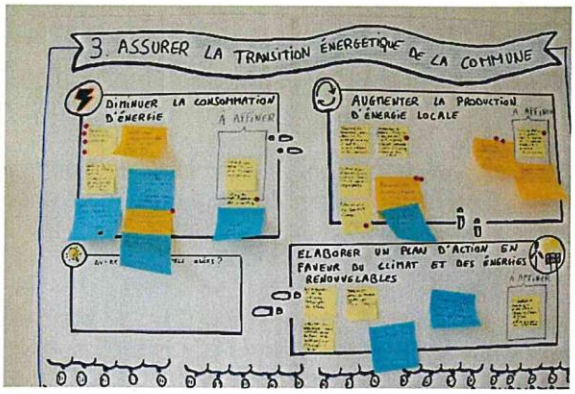

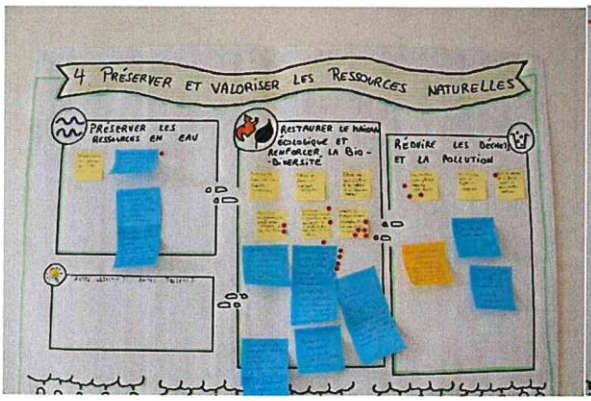

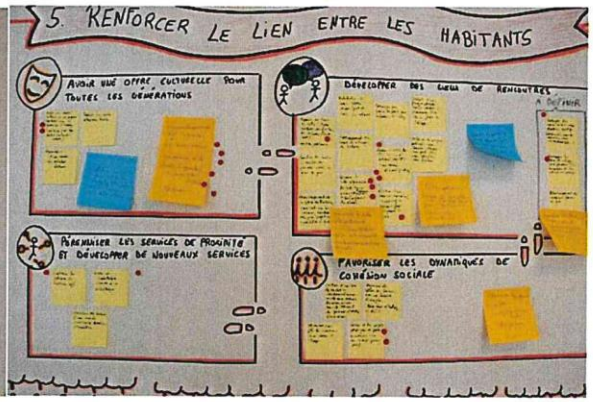

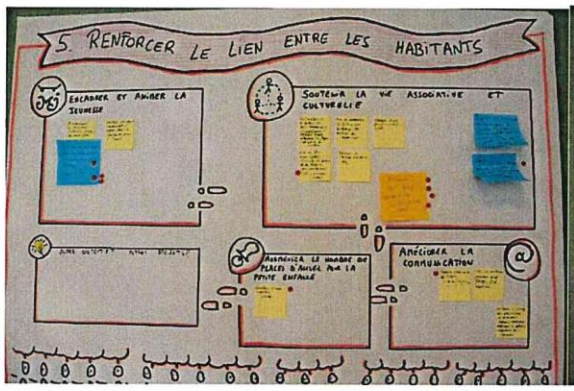

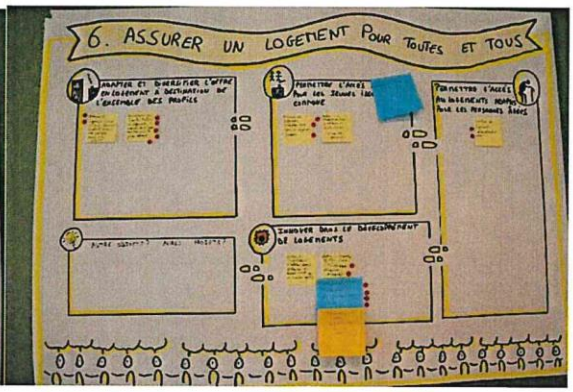

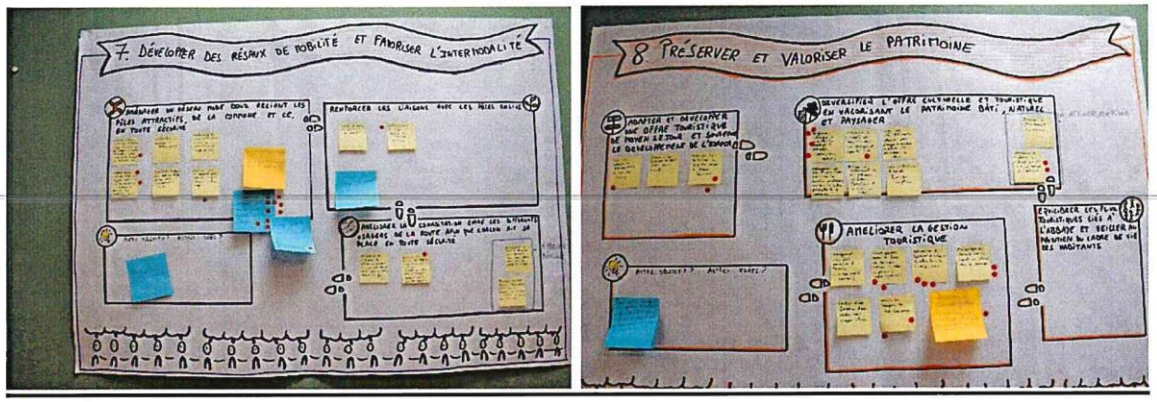

4) <u>Phase 3 : forum ouvert - Choix des idées à développer et formation des groupes de travail</u>

Les participants peuvent choisir de devenir « meneurs » d'une idée de projet ou rejoindre un « meneur » et l'aider à développer l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé car personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le meneur termine sa tâche, il n'est pas le « réel » porteur de projet.

La FRW propose 5 minutes pour faire le choix des idées et ensuite 5 minutes pour que les autres participants puissent rejoindre les « meneurs ». Ceux-ci peuvent être des abeilles (passer de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) ou papillons (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer). Si une personne se retrouve seule, elle rejoint un groupe.

Les principes de travail en sous-groupes, issus du forum ouvert, sont :

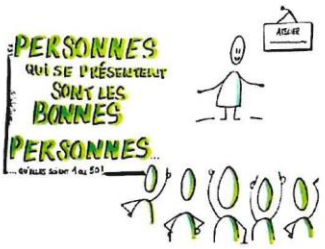

- ***« Ça commence quand ça commence ».*** *Ce sont les participants eux-mêmes qui décident de commencer les débats lorsqu'ils le souhaitent (pas attendre que tout le monde soit réparti) et on considère que quel que soit le moment, c'est le bon moment.*
- ***« Quand c'est fini, c'est fini ».*** *À l'inverse, les participant s'engagent à respecter l'horaire de fin prévu.*
- ***« Les personnes présentes sont les bonnes personnes ».*** *Aucun participant ne doit se sentir inutile, chacun a des choses à apporter au débat.*
- ***La loi de la mobilité ou « loi des deux pieds »*** *: si, pendant la réunion, des personnes estiment qu'elles n'apprennent rien ou n'apportent rien aux échanges, elles sont libres de faire usage de leurs*

pieds pour se rendre dans un endroit plus productif ou plus intéressant à leurs yeux. (si on ne se retrouve pas qq part → on passe à autre chose + on prend le train en marche dans un autre groupe)

- *Il y a des **abeilles** (qui passent de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) et des **papillons** (toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).*
- ***« Ce qui arrive est ce qui devait arriver ».** Les organisateurs n'interviennent au cours d'aucun débat et laissent librement les participants aller vers les directions qu'ils souhaitent donner au Forum ouvert. Idem si des groupes ne se forment pas ou si on dévie vers d'autres idées*

5) Phase 4 : forum ouvert - Développement des idées en sous-groupes.

Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche projet « allégée » (modèle en annexe 1)

Résultats - Liste des idées développées :

Enjeu	Intitulé de projet
Accès au logement	Développer l'habitat léger de manière cadrée sur l'entité de Villers-la-Ville
Liens sociaux	Création d'un espace senior dans la salle polyvalente de SDA
Liens sociaux	Renouvellement de la salle du CRS à Tilly
Tourisme et valorisation du patrimoine	Création d'un éco camping
Mobilité douce	Améliorer le maillage des cheminements lents (mode doux) inter et intra villages
Environnement	Création d'un maillage écologique en faveur de la biodiversité
Transition énergétique	Création d'une centrale de biométhanisation locale

→ **Scan des notes d'intention en annexe 2**

6) Phase 5 : forum ouvert – Synthèse.

Après compilation des résultats, la FRW présente les 30 projets se dégageant comme prioritaires de cette demi-journée de travail.

Ont été repris dans le classement :

- Les projets ayant reçus au moins deux plébiscites

- Les projets ayant fait l'objet d'une note d'intention, surlignés en jaune dans le tableau.

Classement	Thème	Intitulé	Nombre de plébiscites reçus
1	Mobilité douce	Créer et/ou restaurer les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures avec un axe de développement lié à la sécurité	11
2	Tourisme et valorisation du patrimoine	Embellir le réseau de promenades (bancs, tables de pique-nique, lieux de bivouac, etc.)	10
3	Liens sociaux	Renouveler la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines	9
4	Territoire rural	Stopper l'étalement urbain, cesser d'étendre les zones d'habitat le long des grands axes et sanctifier les terres agricoles et les réserves naturelles	8
5	Accès au logement	Création de logements intergénérationnels	7

6	Accès au logement	Développement cadré de l'habitat léger et alternatif	6
7	Accès au logement	Transformer la cure de Mellery en logements à loyers modérés pour les jeunes et/ou les seniors	5
8	Economie	Encourager les projets de maraichage et de permaculture pour assurer la demande alimentaire au niveau local	5
9	Transition énergétique	Promotion de l'isolation des maison (par ex avec une maison de la transition)	5
10	Environnement	Promouvoir les jardins et potagers sauvages et soutenir le maillage écologique des jardins	5
11	Environnement	Embellir les paysages ruraux (haies vives, bocages, etc.)	5
12	Economie	Créer un marché hebdomadaire couvert des artisans à la ferme de l'Abbaye	4
13	Liens sociaux	Promouvoir le centre sportif pour les activités en journée	4
14	Liens sociaux	Encadrer et animer des activités avec les jeunes dans les MJ et autour du skate-park	4
15	Territoire rural	Maintenir un cadastre des bâtiments inoccupés/inexploités et favoriser l'utilisation prioritaire de ces lieux avant de construire de nouvelles structures	3
16	Territoire rural	Essayer au maximum d'installer les zones d'activité économiques et industrielles en périphérie des villages	3
17	Transition énergétique	Produire de l'énergie via la biométhanisation, un réseau de chaleur et une production CNG	3
18	Economie	Promotion de l'Horeca dans les villages, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	3
19	Environnement	Mise en place d'une politique communale « zéro déchet »	3
20	Liens sociaux	Rénover le CRCS de Tilly en lieu d'activités multiples (sous réserve d'accord juridique)	3
21	Mobilité douce	Création de cartes itinéraires vélos et piétons (utilitaires, sécurisées, signalisées, etc.)	3
22	Tourisme et valorisation du patrimoine	Rénovation du syndicat d'initiative et prévoir un accès PMR	3
23	Economie	Organiser un marché (Kiosque ou roulotte) pour la vente de produits locaux	2
24	Transition énergétique	Promouvoir et soutenir les projets d'éoliennes citoyennes sur le territoire	2
25	Environnement	Soutien aux particuliers dans les projets de réhabilitation des écosystèmes sur leurs terrains	2
26	Environnement	Plantation de grands arbres indigènes le long des routes	2
27	Liens sociaux	Créer un espace culturel à la ferme de l'Abbaye	2
28	Liens sociaux	Rénover/créer un/des espace(s) public(s) avec des objectifs liés à la biodiversité, les espaces verts et la dimension de convivialité	2
29	Liens sociaux	Mettre en place un budget participatif	2

30	**Mobilité douce**	Développer l'offre de véhicules à louer et/ou à partager (électrique)	2

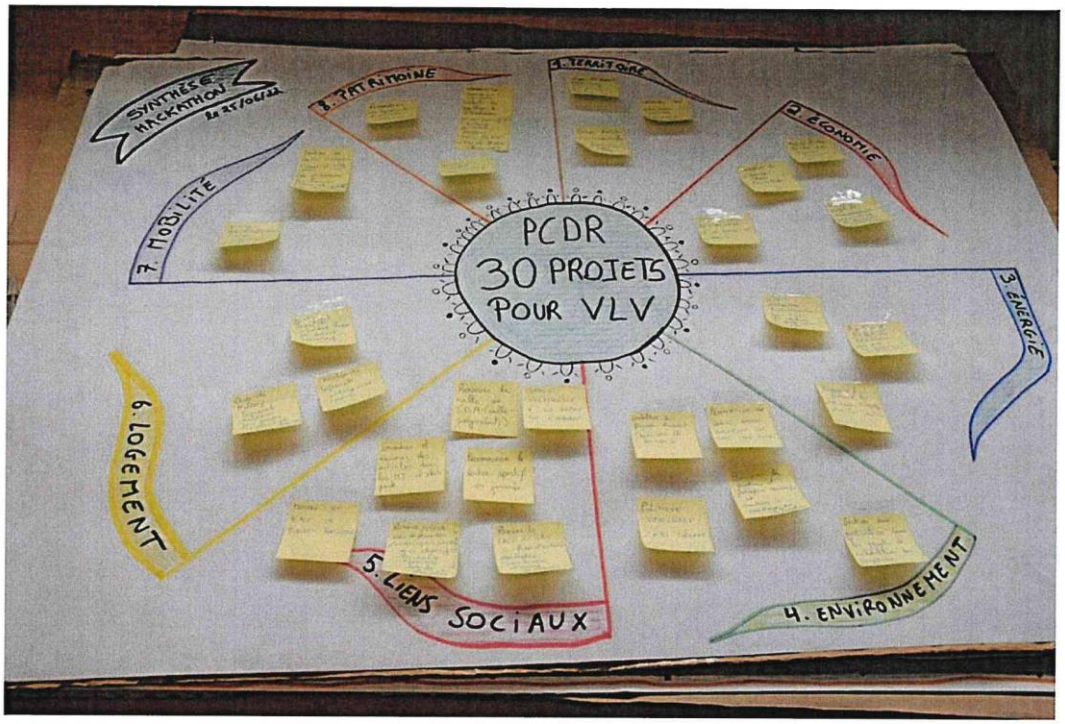

7) *Fin de réunion*

La FRW et la Commune remercie vivement les participants pour le travail constructif et pour leur apport important dans l'élaboration du PCDR de Villers-La-Ville. Il est également rappelé que le travail du jour n'est pas définitif et sera à affiné avec la Commune et la CLDR par la suite.

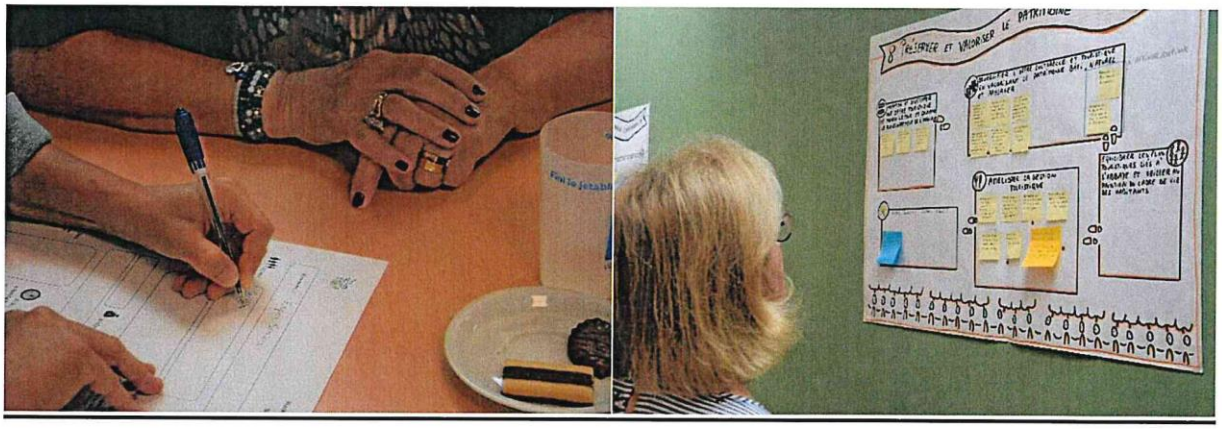

Pour rester informés

- Site internet de l'ODR : https://www.odrvlv.info/
- Bulletin communal, mailing.

Philippe VANHOLLEBEKE, Echevin en charge du PCDR	Julien APERS, Secrétaire pour la FRW

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

Nom du projet

Equipe

(nom des participants)

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

Durée

Budget

Lieu

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

DR(EA)²M

Nom du projet : un maillage { de biodiversité écologique + ombre

Equipe

(nom des participants)

Pierre, Agnès, Valerian, Michel, Julien

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

- lutter contre l'effondrement de la biodiversité
- atténuer les effets du réchauffement climatique
- limiter l'érosion des sols (des champs)
- protection contre le vent
- masquer les éoliennes

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

> replanter des alignements d'arbres et de haies vives (espèces indigènes) le long des ~~routes~~ voiries communales.
+ fruitiers

> mais aussi reverdir les places communales

+ verdir les espaces scolaires (cf. appels à projets de Wallonie)

> penser aux haies épaisses (+ deux rangées d'arbustes => intérêt biodiversité ↗↗ dévent)

lutter contre la renouée du Japon (rue du Bosquet - chemin de fer rue A. Tournay)

Durée

Budget

Lieu

toutes les voiries communales

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

pour tout le monde

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

la Région Wallonne pourrait financer l'achat des arbres et des haies

projet province du Brabant wallon (Marc Bastin)

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

coût de l'entretien mais ⊖ élevé que le coût du réchauffement climatique ou de l'effondrement de la biodiversité

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

- La Région
- Natagora
- Service environnement
- agriculteurs
- Province BW
  - travail
  - étude réseau écologique

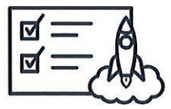

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

Nom du projet : Renouvellement de la salle du CRCS à Tilly

Equipe

(nom des participants)

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

Réunir les habitants
Redonner vie au projet de base

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

Renover le C.R.C.S. et en faire un lieu polyvalent :
- Activités sportives
- Activités seniors/juniors
- Vente de produit locaux
- marché des producteurs/artisans
- salle de réunions
- Salle de fêtes
- Associations diverses → ligue des familles (Bourses vêtements)
- Activités culturelles
- Espace Co-working
- Cineclub

Durée

Budget

Lieu

Tilly

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

Tout le monde

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

CLDR
Participation citoyenne
GAL

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Aspect juridique (rachat par la commune)
Budget

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

- Associations locales
- projets locaux
- Croix-rouge
- Théâtre de la Thyle

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

DR(EA)²M

Nom du projet : Eco Camping / village

Equipe

(nom des participants)

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

Pour le tourisme, pour les habitats légers, pour l'environnement, pour l'avenir

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

Créer un espace d'hébergement touristique tout en intégrant des projets de vergers, maraichage, compostage.
- Emplacement mobil home, tentes, habitats légers, ...

Durée

Budget

Lieu

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

Touristes
Maraichers
Jeunes
vieux

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

Emplacement

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

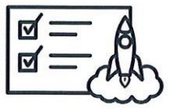

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

DR(EA)²M

Nom du projet : Espace Seniors

Equipe (nom des participants) : Gisèle, Charles, Bernadette, Cécile

Motivation — Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ? : Prolongement de la Salle Polyvalente pour un espace Seniors pour les sortir de leur solitude

Idée — Description rapide de l'idée, du projet : Voir verso

Durée : Activité journalière / récurrente

Budget :

Lieu : Salle Polyvalente SDA

Cible — À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ? : 60 et +

Aides potentielles — Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ? :
- CPAS Article 60
Province ?
Région wallonne ?

Obstacles potentiels — Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ? : Financement ?
les personnes déjà qui s'occupent des seniors ne voient pas ça comme une menace

Partenaires — Qui associer ? Qui contacter ? :
- Groupement des Aînés
- Mouvement de jeunesse
- Stagiaires étudiants
- Commune
- CPAS
- groupe de marche

(Maison) des Seniors (SDA)
Espace

Et plus concrètement ?

- Réseau social Senior Agenda
- Créer le lien
- Villibus + 2ème véhicule
- Educateur(rice) spécialisé(e) Assistante sociale qui va à la rencontre des seniors chez eux
- Une personne polyvalente (petite restauration, bars ....) + bénévoles (Bernadette hihi) courrier prélevable
- Jeux (échecs - Locations) + ALE
- Accès extérieur (terrain de pétanque, bancs, tables...)
- Partie avant du bâtiment réservée à l'espace senior
- Petite cuisine, bar pour les seniors
- Accès PMR
- Réaménagement de la salle pour couper les espaces (idée: espace partagé)
- Réunion avec autres acteurs seniors

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

DR(EA)²M

Nom du projet : DÉVELOPPER L'HABITAT LÉGER DE MANIÈRE CADRÉE SUR L'ENTITÉ DE VLV

Equipe

(nom des participants)

- NADIA
- PASCAL
- SÉBASTIEN DELHAY (CANDIDAT CLDR)

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

- FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS
- MIEUX CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (EX. URBANISATION) AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
- RENCONTRER LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES
- RENCONTRER UNE DEMANDE CROISSANTE DE LA POPULATION POUR UN HABITAT ⊕ ÉCOLOGIQUE
- GARANTIR LA BONNE INTÉGRATION DE VLV DANS LES AMBITIONS DE DÉV. DURABLE DU TERRITOIRE WALLON

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

PHASAGE:

- CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL COMMUNE ⊕ CITOYENS AUTOUR DE "L'HABITAT LÉGER À VLV"
- MENER UN PROJET PILOTE "GRANDEUR NATURE" EX. SUR UN TERRAIN COMMUNAL – PLACEMENT DE QUELQUES HABITATIONS LÉGÈRES
- SUIVI PAR LA COMMUNE, AVEC INDICATEURS TANGIBLES EX. COÛT AU M², CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, ETC
- RAPPORT DE FIN DE PROJET
  → EST-IL OPPORTUN D'ÉTENDRE À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE?
  → QUELLE INTÉGRATION DANS ~~LE PLAN~~ UN FUTUR SCHÉMA DE STRUCTURE? ETC

Durée : 3 À 5 ANS

Budget (COÛT) : À DÉFINIR

Lieu

- ZONE-TEST (DANS UN 1ER TEMPS)
- ENSEMBLE DU TERRITOIRE (DANS UN SECOND TEMPS)

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

- TOUS PUBLICS:
  - JEUNES
  - PERSONNES ÂGÉES
  - COMMUNE EX. PAEDC

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

- COLLECTIFS CITOYENS:
  - HABITAT & PARTICIPATION
  - HALÉ!
- AUTRES COMMUNES MENANT DES PROJETS PILOTE (EX. LES BONS VILLERS)
-

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- CRAINTES/PRÉJUGÉS AUTOUR DE L'HABITAT LÉGER
- BESOIN DE FORMATION DES INTERVENANTS
-

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

- CITOYENS ET FUTURS CITOYENS
- GAL

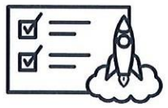

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

Nom du projet: Amélioration du maillage des ~~sentiers~~ cheminements lents (mode doux) inter et intra villages.

Equipe

(nom des participants)

Vincent Vandercoost
Anne Marie Laduron
Corine Dockx Philippe Van Hoofelaeke.

Motivation

Pourquoi ce projet vous parait-il important, prioritaire ?

Impact direct sur la qualité de vie et la mobilité dans la commune.

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

- Prendre connaissance de la situation actuelle au niveau de la CLDR
- Améliorer le cadastre existant en collaboration avec la commission des chemins et sentier du syndicat d'initiative + GRACQ
- Définir les priorités et identifier les aménagements nécessaires (rénovation, balisage, revêtement, éclairage ...). Faire distinction entre sentier de raccordement vs sentier de promenade.
- Faire une carte et améliorer la signalétique.
  La carte interactive mise à jour régulièrement - pourrait être une première priorité
- En lieu -> avec point noeud.

Durée

par étape : - distribution carte actuelle (mois)
- cadastre (6-10 ans)
- rénovation (5 ans)

Budget

??

Lieu

Toute la commune.

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

Toute la population et toutes les tranches d'âge.

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

- commission des chemins et sentier
- syndicat d'initiative
- commune
- province
- RW.

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Certains Riverains.
- budget / Ressources.

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

- Ecoles
- Associations locales (Club de Sport, mouvement de jeunesse ...)
- * GRACQ
- x GAL PAYS DES 4 BRAS.

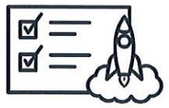

Et plus
concrètement ?

Hackathon Villers-la-Ville

Note d'intention

25/06/2022

Nom du projet : CRÉATION D'UNE (ou tieurs) CENTRALE(S) BIOMÉTHANISATION LOCALE(S)

Equipe

(nom des participants)

Bernard SIMON Agnès CHEVALIER.
Michel SCHENKEL
Dimitri PHUKAN

Motivation

Pourquoi ce projet vous paraît-il important, prioritaire ?

- ~~modération énergie renouvelable~~ durable (gg. mt audible atmosph.)
- Gestion déchets verts (→ distribution eaux d'arr → - de nitrates)
- contribution autonomie énergétique locale → utile sociale
- lien % "convention des Maires" mise à jour VLV
- Améliorer lien entre citoyens et agriculteurs
- valorisation digestat / intérêt financier → intérêt pour agriculteurs, "démobilité déchets"
- lien %. promotion des haies
- intégrer femmes dans projet "durable"

Idée

Description rapide de l'idée, du projet

A réfléchir : organisme collecte pour particuliers

- Récolte
  - déchets agriculteurs (via 1 coopérative)
  - « " verts communs
  - « " verts entrepreneurs jardins/espaces verts
  - « marchés ...
  - « particuliers (haies ...)
- Travail sur/les site(s) (Si déchets ?) % approprié(s)
- → PRODUCTION (à domicile)
  - (++) – réseaux chaleur (collectivités, privé, bâtiments publics (écoles, maisons repos)
  - (+) – ~~produit~~ CVD → véhicules communaux, Poste, privé, voitures partagées (à bon prix)
  - (+/-) – ~~électricité~~ (périodes hautes demandes → bornes véhicules électriques)
- → de digestat (à épandre sur les champs) → engrais

Durée : quelques années (?)

Budget : ?

Lieu : A définir (peut être multiple) ...

Cible

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

~~agriculteurs~~
cf. cadre "idéal"

Aides potentielles

Qu'est ce qui peut soutenir/aider le projet ?

- Jurgen Thomas (ingénieur) (SOFA)
- village BECKERICH (visite, visite/invite)
- ...
- augmentation du prix de l'énergie / satisfaction

Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

* contraintes riverains → % riverains / % stockage gaz
* fédérer sensibilisation des citoyens
* choix du lieu des lieux (esprit de clocher)
* ruissellement
* échec d'un projet précédent (Cfr. Ph. Vanhollebeke)
* stockage électricité

Partenaires

Qui associer ? Qui contacter ?

- agriculteurs (11) → créer coopérative
- Commune (11)
- LE GAL (pays + bras)
- citoyens
- entrepreneurs jardins/espaces verts
- Région Wallonne (?) / Europe (fonds structurels ...)
- communauté d'énergie locale (coopérative) →

Et plus
concrètement ?

13.7 Synthèse des consultations thématiques

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

FRW, le 13 octobre 2022

Réunion de travail - Commune -FRW : Ap maillage vert et bleu
Le **13/10/22**, en Visio
Synthèse succincte de la réunion

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Philippe VANHOLLEBEKE (Echevin Développement rural), Julie CHARLES (Echevine de l'environnement)*
- *Pour la **CLDR** : Charles TRAORE : Excusé*
- *Pour l'**Administration communale** : Delphine De Laet (Service environnement)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Julien APERS et Marie BURETTE (Agents de développement)*

Ordre du jour

1. **Evaluation de l'opportunité de rentrer un projet pour l'AP 2022**
2. **Les suites**

---

1. Evaluation de l'opportunité de rentrer un projet pour l'AP 2022

La FRW commence par expliquer le contenu du vade Mecum de l'appel à projet 2022 (annexe 1). Après discussion, Le PADEC, la CLDR et la Commune n'ont **pas de projet suffisamment mûr à ce stade pour rentrer une candidature pour l'AP 2022**. Les délais de réponse à l'AP sont très courts.

2. Les suites

La Commune souhaite prendre de l'avance afin d'être prête pour l'appel 2023. Pour cela, elle va demander à Natagora et le Contrat de Rivière de les aider dans leur réflexion. Une réunion sera planifiée dans le courant du mois de janvier.

L'idée est de construire un ou des projets qui pourront être soit déposés pour l'AP 2023, soit inclus dans le PCDR.

Le service environnement prend contact avec Julien Tymans pour Natagora et avec l'équipe du contrat Rivière. Les dates proposées sont les 16, 17 et 18 janvier en matinée, dates à choisir par les invités

---

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie BURETTE et Julien APERS

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

FRW, le 16 janvier 2023

Réunion GT Développement de la Biodiversité

Présent(e)s : Julie Charles (Echevine de l'environnement), Charles Traoré (Président de la CLDR), Delphine de Laet (agent communal en charge de l'environnement), Jérémie Guyon (CRDG), , Julien Taymans et Didier Samyn (Natagora), Marie Burette (FRW)

Objectif (s) : Ce groupe de travail se réunit afin d'évaluer les opportunités de développer des projets visant à soutenir la biodiversité à Villers-la-Ville, dans le cadre de l'appel à projet maillage ou via le PCDR.

Julie Charles introduit la séance.

Delphine de Laet rappelle le contenu de l'AP « Maillage vert et bleu »

La FRW souligne qu'il y a peu de certitudes que la région propose à nouveau l'AP maillage cette année. L'idée est donc de développer des projets pour le PCDR qui pourront être activés via cet appel à projet « maillage » si il se représente. Si non, ils pourront être réalisés via le PCDR.

Charles Traoré explique le PCDR et les démarches en cours.

Sur base des idées de projets actuellement retenus dans le PCDR et de l'appel à projet Maillage, les participants partagent des idées de projets :

Idées de projets

Idée de projet	PCDR	AP BiodiverCité	AP Maillage	AP GAL 4 Bras	Autre / remarque
Maillage Vert, Bleu et Noir, réseau Biodiversité					
Intégration de la biodiversité dans les espaces publics existants : • Visite des espaces publics communaux, y compris bâtiments pour voir ceux qui auraient un intérêt pour la biodiversité					Accompagnement possible par Natagora

• lien avec futur Vademecum d'intégration de la biodiversité en bâtiment (Province BW)(avec lien avec lutte contre dépense énergétique) • Aménagements en faveur de la biodiversité sur les bâtiments publics et espaces publics, préservation des colonies existantes, crapauducs, …	X	X	X		
Crapauduc rue de Sart:– en lien avec PIMACY : insérer l'aménagement dans le cahier de charge de la piste cyclable. ⇨ Contacter la Province pour voir comment elle peut être partenaire.					Financement de l'étude et peut-être des travaux par la Province possible, financement CRDG possible
Etat des lieux Combles et Clochés et Aménagements en faveur des couloirs écologiques - Etude/inventaire état des lieux des églises du territoire - Aménagements en faveur du couloir écologique (plantation d'arbres, suppression d'éclairages, Chiroptières,…)	X	X		X	Projet à déposer dans le cadre du GAL pour les 3 communes (Natagora et les 3 éco-conseillères) Accompagnement possible par Natagora
Suppression de certains éclairages publics afin de préserver la faune nocturne dans des endroits clés : - Cartographie des points délicats pour la trame noire disponible sur wallonMap - Intervention lors des remplacements des éclairages par du LED, décision de supprimer certains					Gestion communale => service travaux sur le coup pour une partie, travail à poursuivre chaque année Accompagnement possible par Natagora
Attention Biodiversité lors de l'octroi des permis d'urbanisme - Sensibilisation et respect des règlements sur les éclairages pas utiles des bâtiments et jardins - Inventaire biodiversité préalables aux rénovations (quand bâtiment intéressant à ce point de vue)					Gestion communale
Systématiser l'intégration de la biodiversité dans les projets de rénovation ou de nouveau bâtiment du PCDR (en se faisant accompagner par Natagora)	X				
Fauchage tardif avec emportage des foins (matos à acheter)		X			

Préserver et favoriser de l'installation des cincles sur la Commune avec aménagements (Nichoirs) sur certains ouvrages d'art rivière (ponts, etc…)		X			Accompagnement possible par le CRDG
Inventaire biodiversité lors de la rénovation des ouvrages d'art (ponts, etc…) pour les colonies de Chauves souris (vieux ponts sur la Thyle, chaussée de Namur à Sart)					Gestion communale Accompagnement possible par Natagora
Créer, et aménager une réserve Naturelle sur l'ancienne sablière derrière le Hall de voirie (propriété communale) Natagora va la visiter pour identifier les enjeux et possibilité	X	X			Accompagnement possible par Natagora
Acquérir et aménager une réserve naturelle supplémentaire : - Sablière du Strichon ? - Sablière de Rigenée sud ?	X	X			Accompagnement possible par Natagora
Alignements d'arbres avec essences qui font des contreforts, et grand apport de biodiversité par les arbres morts	X	X			Accompagnement possible par Natagora
Protection et mise en valeur du talus derrière le terrain de foot de Sart : très intéressant au niveau des plantes présentes (pionnières) + abeilles solitaires : panneau de sensibilisation + quelques aménagements		X			Accompagnement possible par Natagora
Réseau de jardins au naturel, accueillants pour la Biodiversité					
Améliorer et faire grandir le réseau de jardins hôtes pour la Biodiversité (label possible pour les habitants): • Formation Guide réseau nature • Charte de base + application en plus • Expertise nature par les conseillers réseau Nature possible (défraiement) • Communication par la Commune • Budget pour les expertises chez les privés (GAL ? PCDR ?) • Projet pour l'appel à pré-projet du Gal 4 Bras : Réseau avec service proposés par le GAL (projet du GAL Burdinale Mehaigne APIJardin) • Identification rapide des points à enjeux pour focaliser le démarchage directement sur ces zones là avec les riverains • Laisser des arbres morts et tas de bois ans les jardins	X (dynamique)	X		X	Accompagnement possible par Natagora
Lutte contre les inondations et le ruissellement : Prévention – coulées de boues – renaturation des vallées (Projet prévu de ZEC du moulin D'Hellers rentré par la Province à résilience climatique)					
Prévention auprès des particuliers :					Gestion communale

- Conseils d'aménagement chez les particuliers pour se prémunir contre les inondations et assumer le risque aussi au niveau privé					
Lutte contre les coulées de boues : travail avec les agriculteurs : - Travail avec les agriculteurs pour les coulées => plan stratégique de la PAC possibilité de mettre de l'argent public dans des aménagements anti érosion/coulées de boues chez les agriculteurs - Formation sur des pratiques culturales plus durables				X X	
Travail de renaturation des vallées : re-méandration des cours d'eau, prairies inondables, mares interconnectées, arbres, saules, etc…	X	X	X	X	Accompagnement possible par Natagora

Le travail du PCDR va se poursuivre et le présent travail va être fourni à l'auteur de PCDR afin de voir comment il peut l'intégrer dans les projets.

Une réunion sera re-planifiée en avril afin de nourrir les projets qui auront été retenus avec le groupe de travail.

Pour la FRW,

Marie BURETTE

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

GT mobilité de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE
– Ecriture des Fiches- projets pour le PCDR
Le **lundi 26 juin 2023**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour les **personnes invitées (6)** : 1 représentant du syndicat d'initiative, 3 représentants du GRACQ et 2 personnes ressources*
- *Pour le **Collège (2)** : Philippe VANHOLLEBEKE (Echevin en charge du PCDR) et Julie CHARLES (Echevine de la mobilité)*
- *Pour les représentants de la **CLDR (4)***
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (Agent relais)*
- *Pour l'**Auteur de PCDR-Dr(ea)²m (2)** : Natacha LEGRAND et Alexandre PIERARD*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Julien APERS et Marie BURETTE*

Copie :
- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- *Annexe 1 – Présentation GT mobilité*
- *Annexe 2 – Piste cyclo-piétonne*
- *Annexe 3 – Lieux d'embellissement*

Ordre du jour :

1. **Introduction : contextualisation ODR**
2. **Présentation des acteurs : tour de table**
3. **Travail cartographique : réseau cyclo-piéton**
4. **Divers**

1. Introduction : contextualisation ODR

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, tout en les remerciant pour leur participation. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Ensuite, la FRW contextualise synthétiquement le cadre dans lequel s'inscrit la réunion du jour. La Commune de Villers-la-Ville s'est lancée dans une Opération de Développement Rural (ODR) qui vise dans un premier temps à élaborer un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de manière participative (avec les citoyens, la Commission Locale de Développement rural (CLDR), les acteurs du territoire, etc.). Les grandes étapes réalisées et à faire sont présentées aux participants :

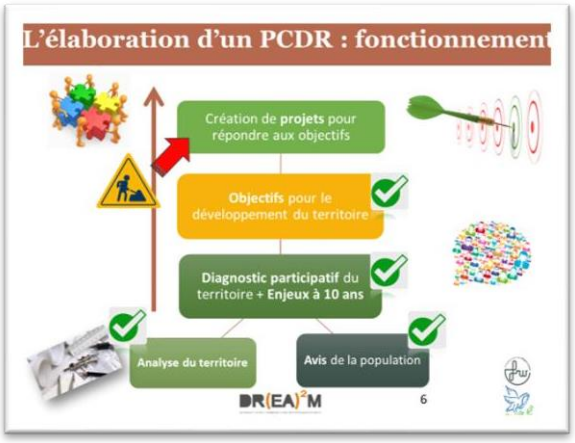

Aujourd'hui, la Commune en est au stade d'écriture des fiches-projets (FP). Les objectifs du GT dans le cadre du PCDR est d'enrichir certaines FP :

2. Présentation des acteurs : tour de table

Les personnes présentes sont invitées à se présenter aux autres via un rapide tour de table.

3. Travail cartographique : réseau cyclo-piéton

Le cœur de la réunion consiste en un travail d'analyse cartographique (réseau cyclo-piéton).

L'idée est de traiter conjointement les 3 fiches susmentionnées via une répartition du travail par thématique, proposant des angles d'approche différents. Quatre tables de travail sont disposées : 1) Cycliste – déplacements utilitaires, 2) Piéton utilitaire – déplacements utilitaires, 3) VTT et cyclotourisme et 4) Randonnée et balades. Des questions guides, des grilles d'analyse et de propositions d'aménagements concrets sont mis à disposition sur les différentes tables (Annexes 2 et 3). Les personnes peuvent s'axer sur une thématique ou papillonner d'une table à l'autre. Néanmoins, un scribe par table a été identifié avant de commencer le travail.
Des consignes plus précises sont données à chacune des tables et sont reprises dans les slides ci-dessous :

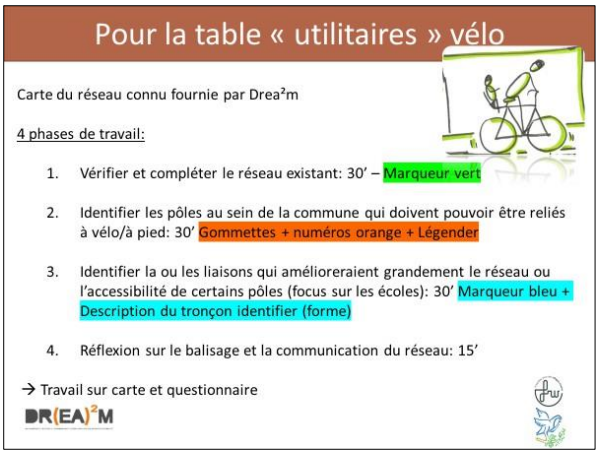

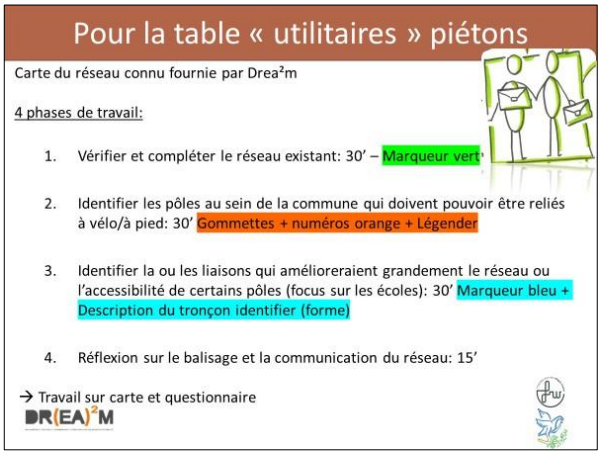

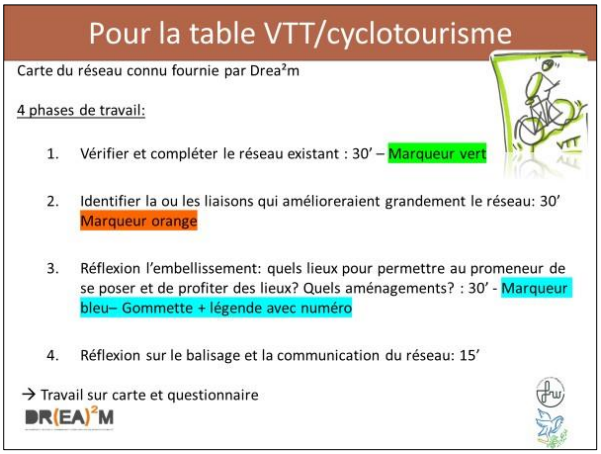

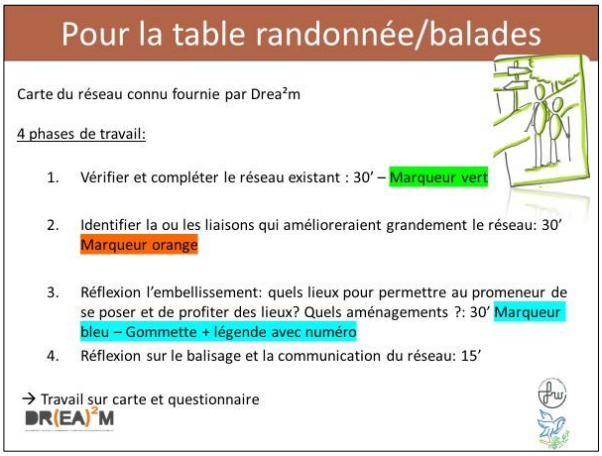

Les résultats de ce travail sur carte sont transmis à l'Auteur de PCDR-Dr(ea)²m qui les utilisera pour écrire les FP du PCDR. Ces mêmes FP seront ensuite analysées par la Commune et la CLDR et pourront enfin être présentées aux participants de la réunion du jour lors d'une rencontre ultérieure.

Il est probable que la Commune sollicite encore le GT mobilité plus tard dans le processus d'élaboration du PCDR.

4. Divers et suites

- Analyse du travail par l'auteur, la Commune et la CLDR durant l'été 2023
- Possibilité d'organiser une réunion pour présenter les résultats durant le mois de septembre 2023

Pour plus d'informations :

⇒ https://www.odrvlv.info/

⇒ **Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye**

L'Echevin en charge du PCDR, P. VANHOLLEBEKE	**Julien APERS,** **Secrétaire pour la FRW**

Opération de Développement Rural de Villers-la Ville

Prépa GT Mobilité douce

26/06/2023

Ordre du jour

1. **Introduction : contextualisation ODR**
2. **Présentation des acteurs : tour de table**
3. **Travail cartographique : réseau cyclo-piéton**
4. **Divers**

Objectifs du GT dans le cadre du PCDR

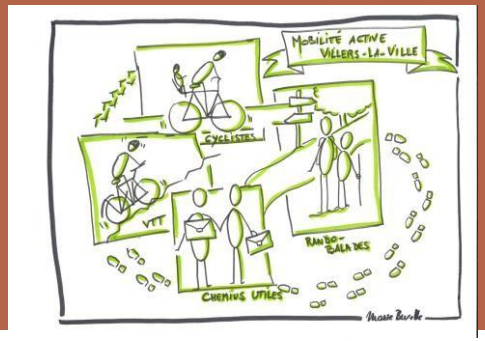

Aider au remplissage de 3 FP :

FP 22 : Création de cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés (papier+ digital)

FP 2 : Embellir le réseau de promenades (mobilier de pique-nique et de repos, panneaux didactiques, balisage des lieux d'intérêt, poubelles, bivouac, etc…) → identifier les lieux et les types d'aménagements

FP 1 : Remettre en état, sécuriser et baliser les chemins piétons et cyclistes entre les villages et vers les communes extérieures → Identifier les tronçons à aménager

Acteurs sollicités – Tour de table

Tour de table

Les étapes d'une ODR

~2021 ~ 2023 ~ 2034

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

VOUS ÊTES ICI

Diagnostic
Stratégie
Fiches projets

Dynamique et actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

DR(EA)²M

L'élaboration d'un PCDR : fonctionnement

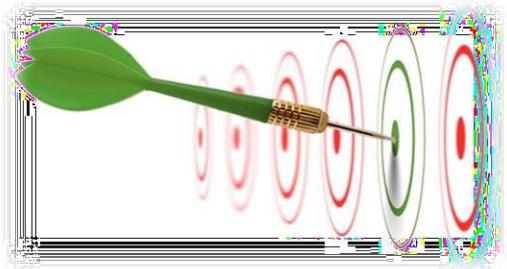

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Objectifs pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire + **Enjeux à 10 ans**

Analyse du territoire

Avis de la population

Travail cartographique : réseau cyclo-piéton

Proposition de Méthodo pour traiter conjointement les 3 fiches :

- 4 tables de travail :
  - Cycliste – déplacements utilitaires
  - Piéton utilitaire – déplacements utilitaires
  - VTT – Cyclotourisme
  - Randonnée et balades

- Identification d'un scribe/table

- Les propositions seront analysées par la Commune, l'auteur et la CLDR

Pour la table « utilitaires » vélo

Carte du réseau connu fournie par Drea²m

<u>4 phases de travail:</u>

1. Vérifier et compléter le réseau existant: 30’ – Marqueur vert
2. Identifier les pôles au sein de la commune qui doivent pouvoir être reliés à vélo/à pied: 30’ Gommettes + numéros orange + Légender
3. Identifier la ou les liaisons qui amélioreraient grandement le réseau ou l’accessibilité de certains pôles (focus sur les écoles): 30’ Marqueur bleu + Description du tronçon identifier (forme)
4. Réflexion sur le balisage et la communication du réseau: 15’

→ Travail sur carte et questionnaire

DR(EA)²M

Pour la table « utilitaires » piétons

Carte du réseau connu fournie par Drea²m

<u>4 phases de travail:</u>

1. Vérifier et compléter le réseau existant: 30’ – Marqueur vert
2. Identifier les pôles au sein de la commune qui doivent pouvoir être reliés à vélo/à pied: 30’ Gommettes + numéros orange + Légender
3. Identifier la ou les liaisons qui amélioreraient grandement le réseau ou l’accessibilité de certains pôles (focus sur les écoles): 30’ Marqueur bleu + Description du tronçon identifier (forme)
4. Réflexion sur le balisage et la communication du réseau: 15’

→ Travail sur carte et questionnaire

DR(EA)²M

Pour la table VTT/cyclotourisme

Carte du réseau connu fournie par Drea²m

<u>4 phases de travail:</u>

1. Vérifier et compléter le réseau existant : 30’ – Marqueur vert

2. Identifier la ou les liaisons qui amélioreraient grandement le réseau: 30’ Marqueur orange

3. Réflexion l’embellissement: quels lieux pour permettre au promeneur de se poser et de profiter des lieux? Quels aménagements? : 30’ - Marqueur bleu– Gommette + légende avec numéro

4. Réflexion sur le balisage et la communication du réseau: 15’

→ Travail sur carte et questionnaire

DR(EA)²M

Pour la table randonnée/balades

Carte du réseau connu fournie par Drea²m

<u>4 phases de travail:</u>

1. Vérifier et compléter le réseau existant : 30’ – Marqueur vert
2. Identifier la ou les liaisons qui amélioreraient grandement le réseau: 30’ Marqueur orange
3. Réflexion l’embellissement: quels lieux pour permettre au promeneur de se poser et de profiter des lieux? Quels aménagements ?: 30’ Marqueur bleu – Gommette + légende avec numéro
4. Réflexion sur le balisage et la communication du réseau: 15’

→ Travail sur carte et questionnaire

DR(EA)²M

Des questions ?

Les suites… Agenda

- Analyse du travail par l'auteur, la Commune et la CLDR

- Possibilité d'organiser une réunion pour présenter les résultats

- Pour suivre l'actualité :

⇒ **https://www.odrvlv.info/**

Pour suivre l'actualité…

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

6. Divers

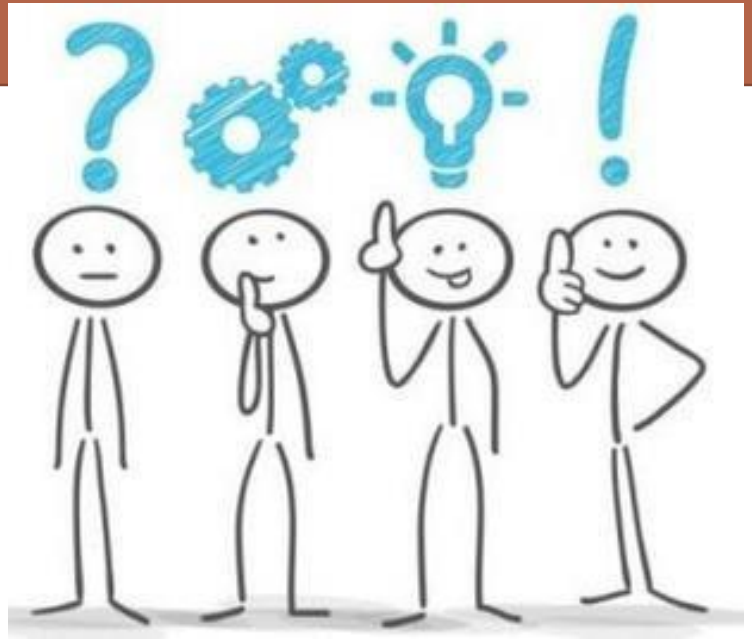

Merci
pour votre attention

Fondation Rurale de Wallonie

Rue Camille Hubert, 5 – 5032 Isnes (Gembloux)

frw.be

Description du tronçon

Exemples de modèle (non restrictif)

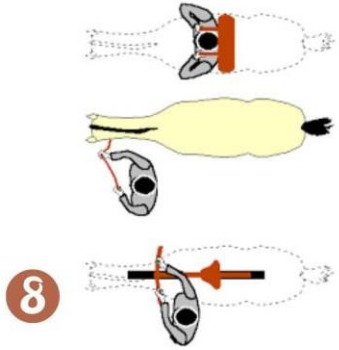

DESCRIPTION SOUHAITÉ (forme, balisage, etc.)

Schéma éventuel (à dessiner) :

Bivouac

Exemples de modèle (non restrictif)

DESCRIPTION DE l'ESPACE SOUHAITÉ

Schéma éventuel (à dessiner) :

Opération de Développement Rural de Villers la Ville

Stand FRW à la Foire agricole du GAL

17 septembre 2023

Lors des discussions avec les participants de la foire qui passent au stand FRW, des idées ont été recueillies pour les FP du PCDR de Villers la Ville.

FP 19 Promotion et soutien Horeca et produits locaux

- Créer une grande surface (Halle, Marché, etc…) dédiées exclusivement aux produits locaux (vente + explication)
- Mise en valeur des producteurs locaux par les pouvoirs locaux en se fournissant chez eux pour les besoin de l'administration communale, des écoles,… p.ex : Fleuriste qui fait pousser ses fleurs locales pour les bouquets offerts par la commune (noce d'or, jeune mariés,…)
- Avoir un comptoir EPICOEUR à Villers la Ville
-

FP 39 Liens entre agriculteurs et habitants

- Campagne de communication « civisme » des habitants des villages sur des sujets comme :
    - Passage sur chemins privés appartenant aux agriculteurs
    - Stationnement devant les barrières des prairies ou des fermes
    - Déchets dans les prairies (danger pour les animaux)
    - Passage sur les chemins exclusivement mode doux ou charroi agricole
    - …
- Mieux valoriser le travail des agriculteurs (financièrement) en permettant aux ménages d'augmenter la part de leurs revenus dédiés à l'alimentation, en diminuant le prix des loyers comme levier.
- Brochure, vidéo ou site internet mettant en valeur tous les agriculteurs de la Commune en présentant leur diversité et leurs différentes activités => Faire le tour des fermes et faire un relevé des différentes méthodes de production et des différents produits.
- Organiser des visites chez les producteurs locaux et agriculteurs : 2-3 journées /an, avec thématique « fil rouge » pour le choix des visites p.ex. « visites chez des micro producteurs », « visites chez des éleveurs », « visites chez des agriculteurs de grandes cultures »,… (avec aide communale pour l'organisation des journées)
- Organiser des portes ouvertes des producteurs locaux/agriculteurs permettant aux visiteurs de participer concrètement à des travaux aux champs ou à la ferme.
- Organiser des cours de permaculture donnés par des producteurs locaux pour les particuliers avec système de parrainage (quand le participant a une question dans sa pratique, il peut contacter son parrain).
- Communication (FB/Site/Bulletin communal) autour des activités agricoles saisonnières. P.ex ; « annoncer le début des moissons + explication et implications pour les habitants » « début des betteraves » « les foins »,…

FP14 : Marché des artisans

- Créer une halle pour les artisans et producteurs soit dans les bâtiments de l'ancien Delhaize de Marbais, soit près du Colruyt

-